
3 1761 07063124 7

LA FRANCE

LA FRANCE

SES FORMES STRUCTURALES



CETTE CARTE montre le contraste des deux types généraux de structure qui se rencontrent en France : 1° Le Nord, le Centre et l'Ouest sont une région de massifs et de bassins. Ces massifs sont des fragments de chaînes primaires, restés debout comme des piliers entre lesquels se sont lentement enfoncés des bassins ou des fosses. L'ancienne continuité de ces chaînes se manifeste par la direction des couches ; et dans les lacunes qui les morcellent aujourd'hui, elle se décèlent par des pointements isolés. Des mers sans profondeur ont envahi ces surfaces. Mais la plus grande partie des massifs a échappé à la submersion : et l'usure prolongée des agents atmosphériques s'y traduit par un relief émoussé, qui porte un cachet d'archaïsme. — 2° Le Sud-Est et le Sud de la France font partie d'une zone très étendue de plissements récents, qui ont atteint leur maximum d'intensité vers le milieu et la fin de l'époque tertiaire. Des reliefs très hardis y confinent à des mers très profondes. Quelques massifs anciens ont été englobés par les plis, mais ils sont trop peu étendus pour donner le ton à la physionomie générale. La continuité de la zone de plissements récents se marque par des traits qui jalonnent l'intervalle entre les Alpes et les Pyrénées.

VIDAL DE LA BLACHE

MEMBRE DE L'INSTITUT

LA FRANCE

TABLEAU GÉOGRAPHIQUE

OUVRAGE ILLUSTRÉ
DE TROIS CENT DEUX GRAVURES ET CARTES
ET D'UNE CARTE EN COULEURS TIRÉE HORS TEXTE



LIBRAIRIE HACHETTE & CIE

PARIS, 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1908

AVERTISSEMENT DE LA NOUVELLE ÉDITION

LE *texte de cet ouvrage a déjà paru dans le premier volume de l'Histoire de France publiée sous la direction de M. Ernest Lavisse. On y a ajouté quelques éclaircissements, et on l'a enrichi de quelques cartes nouvelles; mais en somme ces parties ont subi peu de changements. La nouveauté consiste dans les illustrations qui accompagnent le livre. Elles sont destinées à lui servir de commentaire.*

Ceci appelle quelque explication; car on peut se demander si l'image n'est pas plutôt de nature à distraire l'attention du lecteur. Tel serait peut-être le cas si l'on s'était simplement proposé de reproduire un choix de paysages pittoresques empruntés aux diverses parties de la France. Mais on a cherché autre chose. Sans dédaigner le pittoresque, on a surtout visé l'expressif. On a essayé de fortifier la description par le témoignage des yeux, et de rapprocher de plus en plus ce livre des réalités dont il traite.

L'image incorporée à la description s'impose de plus en plus aujourd'hui comme la justification obligée d'un ouvrage géographique. Non seulement elle le précise et le contrôle, mais elle le complète; car il y a dans la nature, même transposée sur l'image, plus de variétés et de nuances qu'une description n'en saurait atteindre. L'image est essentiellement suggestive. Mais précisément par là elle gagne à son tour à être expliquée.

Il y a une méthode géographique d'interpréter les paysages. Cette interprétation met surtout en jeu des facultés d'analyse. Un paysage terrestre est un ensemble complexe dans lequel, pour ne parler d'abord que des formes, entrent des éléments d'âge et de conformation différentes. Le géographe se voit en présence d'une combinaison de lignes et de formes qui ont chacune leur signification : les unes comme expression d'énergies en pleine vigueur; d'autres comme témoins d'actions torrentielles ou glaciaires en partie éteintes; d'autres enfin comme restes émoussés de quelque topographie remontant à des âges lointains.

Mais les formes de terrain ne sont qu'une partie du spectacle étalé sous nos yeux. La végétation et les œuvres de l'homme influent aussi, et combien! sur la physionomie des paysages; elles ajoutent de nouvelles touches au tableau. Là aussi s'offre matière à problèmes. Les cultures et les établissements humains ne sont pas groupés au hazard. L'état du manteau végétal est révélateur de changements qui intéressent la vie tout entière de la contrée. La tâche la plus élevée du géographe consiste à démêler l'effort incessant par lequel la nature animée cherche à s'adapter à des conditions perpétuellement sujettes à se modifier.

Les données, qui faisaient défaut autrefois pour ce travail d'interprétation, se sont maintenant multipliées. Elles proviennent de contrées diverses, et elles tirent de ces diversités une valeur comparative, dont la science géographique a déjà fait un usage fécond. Elle a pu dès lors s'acheminer d'un pas plus ferme dans la recherche des causes.

Et par là un attrait nouveau s'attache à la vue ou à la représentation directe des lieux. Le plaisir de philosopher se mêle à celui de voir. Un regard averti saura ainsi trouver de l'intérêt dans des passages qui paraîtraient peut-être insignifiants ou médiocres à un touriste ou même à un artiste. En discernant les éléments qui le composent, il comprendra mieux ce qui se cache parfois de variété originelle sous l'apparente uniformité des surfaces. Si reculés que soient dans le passé, à la mesure de notre chronologie humaine, les cycles d'évolution qui renouvellent les surfaces, ils y impriment des traces plus durables qu'une observation superficielle ne serait tenté de l'admettre; il subsiste dans l'état présent plus d'un reste des états antérieurs. Celui qui s'est mis en état de déchiffrer ces indices, a la satisfaction de sentir un enchaînement et un travail progressif dans des cas où la nature serait muette ou insignifiante pour d'autres.

Telles sont quelques-unes des idées dont on s'est inspiré dans le choix et l'explication de ces images. Je souhaite que cette édition illustrée contribue ainsi à intéresser un plus grand nombre de personnes à l'étude du sol de la France.

A défaut de la vue directe des choses, la photographie qui emprunte directement à la nature des formes, en attendant qu'elle lui emprunte aussi les couleurs, est un précieux auxiliaire. Il faut, il est vrai, qu'elle soit pratiquée dans un esprit géographique, par des personnes sachant épier la nature. A cette condition, elle a ce mérite remarquable de pouvoir prendre sur le fait les combinaisons les plus expressives, saisir les perspectives suivant lesquelles les traits se composent le mieux. Elle excelle à fixer pour l'étude telle vision fugitive qu'il nous arrive, par exemple, d'apercevoir quelquefois de la fenêtre d'un wagon avec le regret qu'elle échappe!

Ce n'est donc point une dette de gratitude banale que j'ai contractée envers ceux qui m'ont gracieusement fourni la matière de la plupart de ces illustrations. Si le lecteur y trouve un élément d'intérêt, une valeur de documents, je le prie d'en rapporter en grande partie le mérite à ces collaborateurs, dont je me plais à rappeler ici les noms : à mes collègues, MM. Boutry, Blayac, agrégés de l'Université, M. Jean Brunhes, professeur de géographie à l'université de Fribourg (Suisse), M. Demangeon, professeur de géographie à l'université de Lille, M. Flahaut, professeur de botanique à l'université de Montpellier, M. Gallois, professeur de géographie à la Faculté de l'université de Paris, M. Girardin, agrégé de l'Université, M. Haug, professeur de géologie à la Sorbonne, M. Hitier, professeur à l'Institut agronomique, M. Kilian, professeur de géologie à l'université de Grenoble, M. de Martonne, professeur de géographie à l'université de Lyon, M. Vacher, maître de conférences de géographie à l'université de Rennes, M. Vélain, professeur de géographie physique à la Faculté des sciences de l'université de Paris. Je dois aussi des remerciements tout particuliers à M. H. Berge, à M. le Dr Bucher, directeur de la Revue alsacienne illustrée, *à M. L. Fabre, inspecteur des forêts.*

P. VIDAL DE LA BLACHE.



AVANT-PROPOS

L'HISTOIRE *d'un peuple est inséparable de la contrée qu'il habite. On ne peut se représenter le peuple grec ailleurs qu'autour des mers helléniques, l'Anglais ailleurs que dans son île, l'Américain ailleurs que dans les vastes espaces des États-Unis. Comment en est-il de même du peuple dont l'histoire s'est incorporée au sol de la France, c'est ce qu'on a cherché à expliquer dans ces pages.*

Les rapports entre le sol et l'homme sont empreints, en France, d'un caractère original d'ancienneté, de continuité. De bonne heure les établissements humains paraissent y avoir acquis de la fixité ; l'homme s'y est arrêté parce qu'il a trouvé, avec les moyens de subsistance, les matériaux de ses constructions et de ses industries. Pendant de longs siècles il a mené ainsi une vie locale, qui s'est imprégnée lentement des sucs de la terre. Une adaptation s'est opérée, grâce à des habitudes transmises et entretenues sur les lieux où elles avaient pris naissance. Il y a un fait que l'on a souvent l'occasion de remarquer en notre pays, c'est que les habitants se sont succédé de temps immémorial aux mêmes endroits. Les niveaux de sources, les roches calcaires propices à la construction et à la défense, ont été dès l'origine des nids d'attraction, qui n'ont guère été abandonnés dans la suite. On voit, à Loches, le château des Valois s'élever sur des substructions romaines, lesquelles surmontent la roche de tuffeau percée de grottes, qui ont pu être des habitations primitives.

L'homme a été, chez nous, le disciple longtemps fidèle du sol. L'étude de ce sol contribuera donc à nous éclairer sur le caractère, les mœurs et les tendances des habitants. Pour aboutir à des résultats précis, cette étude doit être raison-

née ; c'est-à-dire qu'elle doit mettre en rapport l'aspect que présente le sol actuel avec sa composition et son passé géologique. Ne craignons pas de nuire ainsi à l'impression qui s'exhale des lignes du paysage, des formes du relief, du contour des horizons, de l'aspect extérieur des choses. Tout au contraire. L'intelligence des causes en fait mieux goûter l'ordonnance et l'harmonie.

J'ai cherché à faire revivre, dans la partie descriptive de ce travail, une physionomie qui m'est apparue variée, aimable, accueillante. Je voudrais avoir réussi à fixer quelque chose des impressions que j'ai éprouvées en parcourant en tous sens cette contrée profondément humanisée, mais non abâtardie par les œuvres de la civilisation. L'esprit y est sollicité par la réflexion, mais c'est au spectacle tantôt riant, tantôt imposant de ces campagnes, de ces monts et de ces mers qu'il est sans cesse ramené comme à une source de causes.



PREMIÈRE PARTIE

PERSONNALITÉ GÉOGRAPHIQUE DE LA FRANCE

LA FRANCE

EN QUEL SENS LA FRANCE EST UN ÊTRE GÉOGRAPHIQUE

Il semble presque paradoxal de poser même la question suivante : La France est-elle un être géographique? Ce nom a pris à nos yeux une forme concrète ; il s'incarne dans une figure à laquelle les cartes nous ont tellement habitués, que nous aurions de la peine à en concevoir les parties groupées d'après des affinités différentes. Volontiers nous serions portés à la considérer comme une unité faite d'avance ; plusieurs diraient comme un cadre fourni par la nature à l'histoire.

C'est pourtant la première question sur laquelle il soit utile de s'expliquer, si l'on veut comprendre quelles ont été dans ce pays les relations de la nature et de l'homme. La réponse n'est pas aussi simple qu'on le croirait tout d'abord. Ce n'est pas au point de vue géologique que la France possède ce qu'on peut appeler une individualité. On peut parler d'harmonie entre ses diverses parties ; mais il serait contraire aux résultats les moins contestables de la science de croire qu'un seul et même plan a présidé à sa structure.

Ce que nous disons de la géologie peut se répéter du climat, de la flore et de la faune sur ce territoire que nous appelons la France. Dans la variété de ses climats on distingue plusieurs types tranchés, qui ne lui sont pas particuliers. Il en est de même de ses espèces de plantes, d'animaux, de ses populations humaines. Elles se rattachent par leurs affinités, les unes au bassin méditerranéen, les autres à l'Europe centrale. Rien ne s'accorde avec l'idée d'un foyer de répartition situé dans l'intérieur de la France, d'où elles auraient rayonné en commun sur le reste du territoire.

Cependant nous répétons volontiers ce mot de Michelet : « La France est une personne. » Nous regardons comme un témoignage significatif et vrai les paroles souvent citées par lesquelles, il y a près de vingt siècles, Strabon carac-

térisait en raccourci l'ensemble de cette contrée[1]*. De quelle nature est donc cette personnalité, et comment faut-il l'entendre?*

QUESTION DE GÉOGRAPHIE HUMAINE

Une individualité géographique ne résulte pas de simples considérations de géologie et de climat. Ce n'est pas une chose donnée d'avance par la nature. Il faut partir de cette idée qu'une contrée est un réservoir où dorment des énergies dont la nature a déposé le germe, mais dont l'emploi dépend de l'homme. C'est lui qui, en la pliant à son usage, met en lumière son individualité. Il établit une connexion entre des traits épars ; aux effets incohérents de circonstances locales, il substitue un concours systématique de forces. C'est alors qu'une contrée se précise et se différencie, et qu'elle devient à la longue comme une médaille frappée à l'effigie d'un peuple.

Ce mot de personnalité appartient au domaine et au vocabulaire de la géographie humaine. Il correspond à un degré de développement déjà avancé de rapports généraux.

Ce degré a été atteint de bonne heure par la France. De cet état vague et rudimentaire où les aptitudes et les ressources géographiques d'une contrée restent à l'état latent, où rien ne ressort encore de ce qui accuse une personnalité vivante, notre pays en est sorti plus tôt que d'autres. Il est un de ceux qui ont pris le plus anciennement figure. Tandis que, dans la partie continentale de l'Europe, les grandes contrées de l'avenir, Scythie, Germanie, n'apparaissaient que dans une pénombre indistincte, on pouvait déjà discerner les contours de celle qui devait s'appeler la France.

Il nous a semblé qu'avant d'aborder une description détaillée, l'examen de ce fait était digne d'attention. Comment un fragment de surface terrestre qui n'est ni péninsule ni île, et que la géographie physique ne saurait considérer proprement comme un tout, s'est-il élevé à l'état de contrée politique, et est-il devenu enfin une patrie? Telle est la question qui se pose au seuil de ce travail.

1. Ces paroles sont citées et discutées à la page 9.



CHAPITRE PREMIER

FORME ET STRUCTURE DE LA FRANCE

I. LA FORME. || II. AMINCISSEMENTS PROGRESSIFS DU CONTINENT EUROPÉEN. || III. VALEUR DES OBSERVATIONS DES ANCIENS. || IV. TRAITS GÉNÉRAUX DE STRUCTURE. || V. HARMONIE ET ÉQUILIBRE DES PARTIES. || VI. PASSAGES DE CIRCULATION GÉNÉRALE.

I
LA FORME

LA FORME de la France, engagée dans le continent, mais dans une partie effilée de ce continent, tire sa raison d'être de faits très généraux, excédant de beaucoup son cadre.

Le doigt d'un enfant, suivant sur une carte ou un globe les contours de l'ancien monde, serait insensiblement conduit vers un point où les lignes qui encadrent la plus vaste masse continentale se rapprochent, convergent presque, de façon à dessiner une sorte de pont entre la Méditerranée et l'Océan, qui s'écartent de nouveau ensuite. Au point le plus resserré, entre Narbonne et Bayonne, l'intervalle n'a guère plus de 400 kilomètres.

Ceci n'est pas un trait fortuit et local. Tandis qu'à l'extrémité orientale de l'ancien monde, le continent arrondit ses flancs convexes vers des mers rangées en bordure, un type terrestre tout différent prévaut à l'extrémité occidentale. Le continent se projette hardiment; deux systèmes de mers l'échancrent en sens transversal, et cette configuration est un héritage lointain du passé. Les mers que représentent actuellement la Méditerranée d'une part, la Baltique et la mer du Nord de l'autre, ont beaucoup varié, au cours des périodes antérieures, dans leur forme et leur étendue, mais non dans leur direction générale. Une distinction, attestée par la nature des faunes, s'accuse persistante entre les deux systèmes maritimes du Nord et du Sud. On peut s'en rendre compte en considérant les cartes où les géologues reconstituent pour les époques antérieures les divisions générales des terres et des mers. Les mers du Nord et du Sud de l'Europe y sont séparées par une suite de massifs émergés qu'elles n'ont, dans le cours des âges, envahis qu'en partie, temporairement, et par-dessus lesquels les communications n'ont jamais été que restreintes. Le seuil du Poitou, en France, ainsi que les croupes inter-

médiaires entre le Morvan et les Vosges, marquent l'emplacement de tels de ces détroits, depuis longtemps fermés. La digue entre les deux systèmes de mers subsiste, bien que mutilée ; c'est la charpente du continent européen.

II
AMINCISSEMENTS PROGRESSIFS DU CONTINENT EUROPÉEN

Mais elle a subi, surtout du côté de la Méditerranée, de fortes brèches. Cette mer, par des empiétements récents, a projeté de longs bras vers le Nord. Ainsi, graduellement, le continent européen s'amincit : entre Odessa et la Baltique la distance se réduit à 1 200 kilomètres ; vers Trieste, à 900. Mais pour que le rapprochement entre les deux systèmes de mers persiste et prenne le caractère d'un rapport de correspondance soutenue, il faut arriver à l'intervalle compris entre le golfe du Lion et la Manche. A partir de Langres, aucun point de notre territoire n'est distant de la mer de plus de 400 kilomètres.

Dans le signalement de la France voilà un trait essentiel : c'est la contrée sise au rapprochement des deux mers. Et comme, aussitôt après, l'épaisse Péninsule ibérique restitue à l'Europe des dimensions quasi continentales, notre pays se montre également le point de jonction entre deux masses terrestres.

III
VALEUR DES OBSERVATIONS DES ANCIENS

Notre imparfaite terminologie géographique ne fournit pas de nom qu'on puisse appliquer, sinon par métaphore, à ces contrées qui, sans avoir l'étroitesse d'un isthme, se dessinent comme un pont d'une mer à une autre. Cependant, dès l'antiquité, l'attention des géographes avait été particulièrement frappée de cette forme intermédiaire, qui se répète avec des variantes, mais avec une insistance singulière, dans la partie de l'ancien monde sur laquelle s'est exercée leur observation. Ce resserrement, qui ne va pas jusqu'à l'étranglement, ils l'avaient remarqué à l'endroit où l'Asie Mineure se détache de l'Asie, où le Caucase s'interpose entre la Caspienne et la mer Noire, l'Iran entre la Caspienne et le golfe Persique. Ils l'avaient même supposé entre le Palus-Méotide et l'Océan septentrional. Ce trait ne pouvait manquer, dès qu'il fut aussi signalé en Gaule, de prendre place parmi les lignes fondamentales de leur cartographie. Ce fut en effet dans le labyrinthe des formes un trait conducteur, et sans doute le premier acheminement pour eux vers la notion d'une grande contrée individualisée.

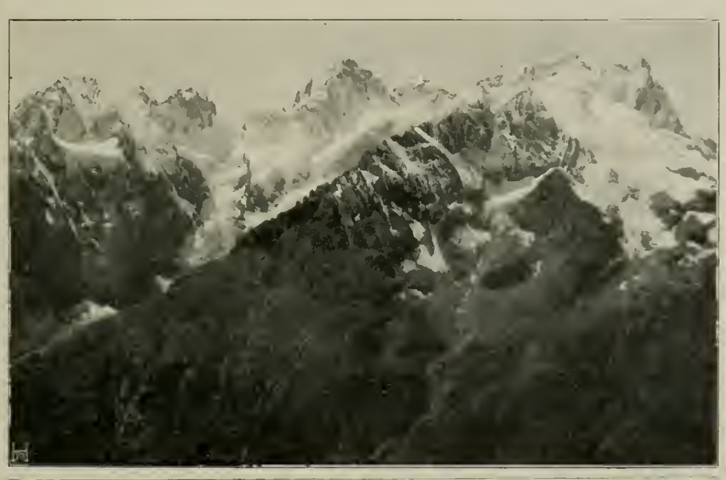
Cette conception est d'origine évidemment commerciale. Il fallait, pour qu'elle se fît jour, que le commerce eût appris à connaître les rapports de distance qui existent dans cette partie de l'Europe entre les deux mers. Dès que les marchands marseillais eurent découvert quelle facilité offrait leur arrière-pays pour communiquer avec les mers extérieures, les géographes ne tardèrent pas à tirer de ce fait une définition de la contrée tout entière.

TYPES OROGRAPHIQUES

FORMES DE SOMMETS DANS LES ALPES CRISTALLINES



LA CHAINE DE BELLEDONNE, vue de la Faculté des sciences de Grenoble, à la distance d'une vingtaine de kilomètres, déroule une série de pics dentelés qui se maintiennent entre 2500 et 2198 mètres. Ils surmontent un large socle marneux formé par le lias. Phot. communiquée par M. Kilian (Fig. 1).



LE MASSIF DE LA MEIJE (3987 mètres) vu du Villar d'Arène (1651 mètres), à 5 kilomètres au Nord. On juge mieux, grâce à la distance moindre, de la ciselure des formes. Ces aiguilles, sans cesse avivées par l'érosion, montrent avec quelle rapidité les agents destructeurs s'exercent sur ces cimes relativement récentes.
Phot. communiquée par M. Kilian (Fig. 2).

EXEMPLES DE DISLOCATIONS

CHAINES DE PLISSEMENT

LES CALCAIRES URGONIENS ET SÉNONIENS des montagnes qui dominent Sassenage, à l'ouest de Grenoble, ont subi une pression latérale qui les a plissés en forme de voûte (pli anticlinal). L'érosion n'a pas encore entamé le sommet de la voûte, de sorte que, contrairement à ce qui arrive dans les chaînes anciennes, le relief est ici d'accord avec la tectonique.

Phot. communiquée par M. Kilian (Fig. 3).





FRAGMENT DE CHAINE dans la région tourmentée qui s'étend au nord de Digne, entre Lambert et Feissal (Feuille de la carte d'état-major n° 212, Digne). Les calcaires durs du jurassique supérieur, qui se dressent en saillie au-dessus de formations moins résistantes, montrent à leur tranche une succession de plis anticlinaux. On peut voir sur celui qui est au centre, comment l'un des flancs a été tellement renversé, que sa jonction avec le flanc correspondant a été rompue. C'est un pli-faille. Phot. communiquée par M. Kilian (Fig. 4).

Strabon est l'interprète d'observations inspirées déjà par plusieurs siècles d'expérience commerciale, lorsqu'il vante « la correspondance qui s'y montre sous le rapport des fleuves et de la mer, de la mer intérieure et de l'Océan. »[1] Ces fleuves sont des auxiliaires qui facilitent les relations entre les mers; cette correspondance, si rare en effet autour de la Méditerranée, et qui se rencontre ici, lui suggère l'idée d'un organisme composé à souhait, « comme en vertu d'une prévision intelligente ». La phrase est justement célèbre; il se mêle une sorte de solennité dans ce premier horoscope tiré de notre pays. En réalité les premières observations de la science grecque, inspirées par une connaissance très sommaire de la contrée et très imparfaite du reste de l'Europe, ne pouvaient être qu'un pressentiment. Il est significatif cependant que déjà quelques-uns des mots les plus justes et les plus fortement frappés aient été dits sur notre pays.

IV
TRAITS GÉNÉRAUX DE STRUCTURE

Sur le sol français se juxtaposent deux zones distinctes par leur évolution géologique et par leur aspect actuel. Il faut, pour expliquer ces différences, rappeler brièvement les résultats auxquels sont arrivés les géologues sur la structure de l'Europe occidentale. Cette région a été remaniée à deux reprises par des contractions de l'écorce terrestre. D'abord, à la fin de la période primaire[2], se dressa une puissante chaîne, dont on a pu reconnaître l'unité en raccordant entre eux les plis de la Bohême, du Harz, de l'Ardenne, des Vosges, du Massif central, de la Bretagne et du Sud-Ouest de l'Angleterre. Il semble qu'ensuite, pendant de longues périodes, les forces internes soient restées en repos. Vers le milieu de la période tertiaire, elles se réveillèrent; et c'est alors que de nouvelles contractions produisirent les plissements des Pyrénées, des Alpes, des Apennins, etc. Ces derniers accidents affectèrent surtout la région voisine de la Méditerranée; mais leur contre-coup se fit sentir sur la partie contiguë de l'Europe qui avait déjà subi jadis l'assaut des forces internes. Ici, toutefois, comme l'effort vint se heurter à des masses depuis longtemps consolidées et qu'un tassement prolongé avait rendu moins

1. Strabon, IV, 1, 14.

2. On sait que les géologues distinguent dans l'histoire de la Terre plusieurs périodes, dont chacune fut très longue et se caractérise par des terrains de composition et de faune spéciales. Les voici par ordre d'ancienneté et avec leurs divisions principales, dont les noms pourront revenir dans le cours de cette étude:

1° *Terrains primitifs* (gneiss et micaschistes) et *terrains primaires* (cambrien, silurien, dévonien, carbonifère, permien). — Les granits et les porphyres sont des roches éruptives qui se sont fait jour pendant l'époque primaire.

2° *Terrains secondaires* (trias, jurassique, crétacé). Le jurassique a pour subdivisions principales le lias et l'oolithe.

3° *Terrains tertiaires* (éocène, oligocène, miocène, pliocène).

4° *Terrains quaternaires* (alluvions anciennes et modernes). Apparition de l'homme sur la terre. Les roches éruptives telles que le basalte, le trachyte, la phonolithe, se rapprochant des laves volcaniques, sont sorties du sol pendant les périodes miocène, pliocène et quaternaire.

plastiques, il se traduisit, non par des plissements nouveaux, mais par des dislocations et des fractures. Ces fractures accompagnées de pressions latérales eurent pour résultat de surélever certaines parties de la surface, tandis que d'autres s'affaissèrent.

On distingue ainsi, sur notre territoire, deux types de structure. L'un est la zone d'anciens massifs qui se succèdent de la Bohême au pays de Galles, soit par le Massif rhénan et l'Ardenne, soit par les Vosges, le Massif central et l'Armorique, fragments de la grande chaîne dressée à la fin des temps primaires. Entre ces piliers restés debout, de grandes surfaces, comme privées de support, ont cédé à un mouvement prolongé d'affaissement. On voit ainsi entre les pointements des anciens massifs s'étendre des aires d'enfoncement: tantôt des bassins comme ceux de Souabe, de Paris, de Londres; tantôt une fosse comme la vallée du Rhin. La mer, qui occupait jadis ces dépressions, ne les a pas complètement évacuées. La Manche, la mer du Nord interrompent, par transgression, la continuité d'anciens massifs. Mais la nappe dont elles recouvrent le socle continental est mince. Ce sont des mers à fonds plats, dont les flots dissimulent sous des profondeurs inférieures à 200 mètres une partie du bassin de Paris, de celui de Londres, du Massif armoricain.

L'autre zone est celle qu'occupent les chaînes de plissements récents qui s'allongent le long de la Méditerranée, en partie aux dépens du lit de méditerranées antérieures. En longues guirlandes se déroulent les chaînes élevées, aériennes: de Berne, Grenoble, Pau, on les voit, par un temps favorable, s'aligner sous le regard. La destruction s'exerce sur elles avec une activité à peine amortie[1]. Les chaînes courent en général parallèlement aux rivages; ou bien, comme les Pyrénées orientales, elles sont brusquement, en pleine hauteur, interrompues par eux. La mer se creuse à leur pied en fosses profondes; des abîmes de plus de 2 000 mètres sont, entre Nice et Toulon, aussi bien que sur la côte méridionale du golfe de Gascogne, tout voisins du littoral. Dans les parties que la mer a délaissées depuis les derniers temps géologiques, la nature des dépôts indique souvent des profondeurs considérables; la faune fossile diffère entièrement de celle des anciennes mers qui ont envahi le bassin parisien. Il est visible que la nature a travaillé dans ces deux régions sur un plan différent. La diversité actuelle de physionomie est l'avertissement de diversités invétérées et séculaires.

Nous ne pousserons pas plus loin, pour le moment, ces comparaisons.

1. Toute région en relief est exposée à une destruction rapide. La gelée désagrège les roches les plus résistantes; les glaciers usent leurs bords et leur lit; la force des eaux, excitée par la pente, ravine les flancs des montagnes, en arrache des blocs qui, réduits par le frottement à l'état de galets, puis de sable et de boue, sont entraînés au loin et forment des plaines de sédiment. Lorsque ce travail de destruction s'est prolongé pendant des périodes géologiques, l'usure est telle que les anciens massifs montagneux ont un aspect émoussé et que leur niveau se rapproche de celui des plaines. La Bretagne offre, chez nous, le meilleur type de cette topographie. Au contraire, dans les chaînes d'origine relativement récente, comme les Alpes, les formes sont hardies et élancées, parce que la destruction n'a pas eu le temps d'accomplir toute son œuvre. Dans le premier cas la lutte est presque arrivée à son terme; dans le second, elle est en pleine énergie.

On voit que la structure de la France n'a rien de l'unité homogène qu'on se plaît parfois à lui attribuer. Le Massif central, par exemple, ne peut être considéré comme un noyau autour duquel se serait formé le reste de la France. De même que la France touche à deux systèmes de mer, elle participe de deux zones différentes par leur évolution géologique. Sa structure montre à l'Ouest une empreinte d'archaïsme ; elle porte, au contraire, au Sud et au Sud-Est, tous les signes de jeunesse. Ses destinées géologiques ont été liées pour une part à l'Europe centrale, pour l'autre à l'Europe méditerranéenne.

V HARMONIE ET ÉQUILIBRE DES PARTIES

Mais l'individualité géographique n'exige pas qu'une contrée soit construite sur le même plan. A défaut d'unité dans la structure, il peut y avoir harmonie vivante ; une harmonie dans laquelle s'atténuent les contrastes réels et profonds qui entrent dans la physionomie de la France.

Cette harmonie est en effet réalisée. Elle tient surtout à la répartition suivant laquelle se coordonnent, en France, les principales masses minérales [1]. Les massifs anciens avec leurs terres siliceuses et froides, les zones calcaires au sol chaud et sec, les bassins tertiaires avec la variété de leur composition, se succèdent dans un heureux agencement. Les massifs ne sont pas, comme dans le Nord-Ouest de la Péninsule ibérique, concentrés en bloc. L'Ardenne, l'Armorique, le Massif central, les Vosges, alternent avec le bassin parisien, celui d'Aquitaine, celui de la Saône. En vertu de cette disposition équilibrée, aucune partie n'est en état de rester confinée à part dans un seul mode d'existence.

Partout, sur la périphérie des différents groupes — entre montagne et plaine, terres froides et terres chaudes, bocage et campagne, bon et mauvais pays, — éclatent des contrastes dont s'est emparé et qu'exprime avec sûreté le vocabulaire populaire. Si les hommes ont saisi ces différences, c'est qu'elles les touchaient de près, qu'elles se traduisaient en réalités pratiques. Ces

1. La qualité des sols tient à leur composition minéralogique. Les roches primitives et primaires (granits et schistes) engendrent par leur décomposition des sols pauvres en chaux et en acide phosphorique, plus favorables, tant qu'ils ne sont pas amendés, aux bois et aux landes qu'aux cultures. — Les terrains de l'époque secondaire, parmi lesquels les calcaires dominent, sont souvent trop secs (*Causses, Champagnes*), mais généralement assez riches ; parmi eux, le *calcaire coquillier* (Lorraine) et le *lias* sont regardés par les agronomes comme donnant des terres « naturellement complètes ». — Les terrains tertiaires se distinguent par une grande variété, qui est avantageuse soit pour la formation des sources et le mélange des cultures, soit pour l'abondance des matériaux (*argile plastique, calcaire* et *gypse* des environs de Paris). Quelques sols, il est vrai, sont très pauvres (*sables de Fontainebleau, argile à silex*) ; mais d'autres sont très fertiles, comme les *molasses d'Aquitaine* ; ou privilégiés par les multiples ressources qu'ils offrent à l'homme, comme le *calcaire grossier parisien*. — Les alluvions fluviatiles ou marines doivent souvent une grande fertilité au mélange d'éléments dont elles se composent (*Val de Loire* ; *Ceinture dorée* en Bretagne). — Nous aurons maintes fois dans le cours de ce travail, à mentionner ces terrains et d'autres encore : nous chercherons toujours à en expliquer les caractères ; mais pour les détails qui ne sauraient trouver place ici, le lecteur pourra se référer à la *Géologie agricole* d'E. Risler (Paris, Berger-Levrault, 1884-1897, 4 vol.), et notamment au chapitre XIX du tome quatrième (*Terres complètes et terres incomplètes*).

réalités, c'était pour eux la manière de se nourrir, de se loger, de gagner sa vie. Suivant que le sol est calcaire ou argileux, pauvre ou riche en substances fertilisantes, suivant que l'eau se ramasse en sources, ou court en mille filets à la surface, l'effort de l'homme doit se concerter autrement. Ici il se livrera aux cultures de céréales ; là il combinera avec une agriculture plus maigre un peu d'élevage, ou un peu d'industrie ; ailleurs il saura pratiquer l'art de diriger et de rassembler ces eaux diffuses qui semblaient vouloir échapper à son action. Tout cela s'exprimera pour lui dans un nom : celui d'un « pays » qui souvent, sans être consacré par une acception officielle, se maintiendra, se transmettra à travers les générations par les paysans, géologues à leur manière. Le *Morvan*, l'*Auxois*, la *Puisaye*, la *Brie*, la *Beauce* et bien d'autres correspondent à des différences de sol.

Ces pays sont situés, les uns par rapport aux autres, de façon à pouvoir recourir aux offices d'un mutuel voisinage. Le *bon pays* est tout au plus à quelques jours de marche du pays plus déshérité, dont l'habitant a besoin d'un supplément de gains et de subsistances. Celui-ci peut trouver à sa portée les ressources qu'en d'autres contrées il faudrait aller chercher bien loin, avec moins de certitude, avec plus de risques. La France est une terre qui semble faite pour absorber en grande partie sa propre émigration. Une multitude d'impulsions locales, nées de différences juxtaposées de sol, y ont agi de façon à mettre les hommes à même de se fréquenter et de se connaître, dans un horizon toutefois restreint.

Plus on analyse le sol, plus on acquiert le sentiment de ce qu'a pu être en France la vie locale. Aussi des courants locaux, facilement reconnaissables encore aujourd'hui, se sont formés spontanément à la faveur de la variété des terrains. Leurs buts sont rarement éloignés : marchés, foires ou fêtes dans le voisinage, tournées périodiques aux époques de morte-saison, enrôlements au temps des moissons. Mais ces dates attendues et espérées prennent place dans les préoccupations ordinaires de la vie. Les différences qui sont mises par là en rapport ne sont pas de celles qui ouvrent des horizons lointains ; ce sont des contrastes simples et familiers, qui s'expriment par dictons, proverbes ou quolibets. Malgré tout il en résulte une ventilation salubre. On est moins étranger l'un à l'autre. Il se forme un ensemble d'habitudes dont s'est visiblement imprégnée la psychologie du paysan de France.

VI
PASSAGES DE CIRCULATION GÉNÉRALE

Des courants généraux se sont fait jour à travers la foule des courants locaux. Car la vie générale a trouvé aussi des facilités dans la structure de la contrée. Elle s'est frayé des voies à la faveur des seuils qui séparent les massifs, et des dépressions qui longent les zones de plissement. La vallée du Rhône, sur le bord extérieur des Alpes, le couloir du haut Languedoc sur le front septentrional des Pyrénées, rentrent dans cette seconde catégorie. A la première appartiennent les seuils qui, entre les Vosges

MASSIFS ANCIENS

EXEMPLE DE DISLOCATION VERTICALE

Butte de grès à Saint-Germain-sur-Ille (Ille-et-Vilaine). — Des couches alternantes de grès blanchâtres et de schistes noirs ont été disloquées par un mouvement vertical. On distingue au centre une surface miroitante, qui est le plan de faille. Le compartiment à droite de ce plan est soulevé par rapport au compartiment de gauche, comme le montre la position respective des lits schisteux de part et d'autre. Les couches ont été légèrement rebroussées le long du plan de faille. L'érosion a fait disparaître la dénivellation.

Phot. de M. de Martonne (Fig. 5).





VALLÉE MODELÉE PAR LES GLACIERS

Comprise entre le Gresson et le Rossberg (1196 mèt.) qu'on aperçoit à l'arrière-plan vers l'est, cette haute vallée vosgienne a été burinée et élargie par les glaciers : ses flancs s'écartent : des moraines accidentent le fond, et sur le seuil de la vallée, par 871 mèt. d'altitude, brille un petit lac : lac des Perches *pour les Lorrains, des* Bœrs *pour les Alsaciens,* Sternsee *de la Carte d'état-major (Feuille n° 100, Lure).* Phot. communiquée par M. Vélain (Fig. 6).

TYPES TOPOGRAPHIQUES

RÉVEIL DE L'ÉROSION DANS LES MASSIFS ANCIENS



LE CHER EN AMONT DE MONTLUÇON. — *Tandis que la surface du plateau a acquis une horizontalité presque parfaite, les flancs sont entaillés par le travail des eaux. Un changement du niveau de base a réveillé l'activité des rivières et les force à creuser leur lit. Le Cher s'est encaissé, à 110 mètres de profondeur relative, dans les anfractuosités d'une vallée où ne court pas même un sentier.* Phot. communiquée par M. Velain (Fig. 7).



LA VILAINE, ENTRE RENNES ET REDON, *traverse une série de bandes de grès orientées de l'est à l'ouest. A mi-route, vers Saint-Malo de Phily, elle s'est encaissée de 70 mètres environ. Les roches font saillie çà et là, sous forme de blocs, d'escarpements ou de promontoires nus contrastant avec l'aspect bocager des alentours.* Phot. de M. de Martonne (Fig. 8).

et le Morvan (Bourgogne), entre le Limousin et l'Armorique (Poitou), séparent les anciens massifs.

Si remarquables dans l'économie générale de la contrée, ces seuils ne sont en réalité que les parties surbaissées de rides souterraines qui rattachent ici les granits des Vosges à ceux du Morvan, là ceux du Massif central à ceux de la Gâtine vendéenne. Les dépôts sédimentaires qui les recouvrent dissimulent cette connexion, que trahissent seulement, en Bourgogne comme en Poitou, quelques pointements isolés au fond des vallées. Il aurait suffi que l'érosion, qui sur tant d'autres points a débarrassé les terrains primitifs de leur couverture sédimentaire, poussât un peu plus avant son œuvre pour que la liaison granitique qui existe souterrainement se poursuivît au grand jour. Qu'en serait-il résulté pour les communications, privées de la facilité que les dépôts calcaires ménagent à la circulation? Sans doute les relations entre les hommes seraient devenues plus malaisées. Peut-être les voies du commerce eussent-elles pris d'autres directions. Assurément les séparations seraient restées plus fortes entre le Nord et le Sud. Cela n'a pas eu lieu ; et l'on voit ainsi comment une circonstance, qu'on peut qualifier de secondaire au point de vue de l'évolution géologique, est devenue capitale au point de vue de la géographie humaine.

Mais une réflexion doit nous retenir de pousser plus loin. Les rapports dont il vient d'être parlé supposent dans une région un certain degré de vie générale. Or, comment naît et s'éveille une vie générale, c'est ce que nous n'avons pas examiné encore. Nous sommes amenés à cette question.





CHAPITRE DEUXIÈME

LES INFLUENCES DU DEHORS
LA MÉDITERRANÉE

I. FUSION NÉCESSAIRE DES CIVILISATIONS. || II. RELATIONS AVEC LA MÉDITERRANÉE. || III. LE MONDE MÉDITERRANÉEN. || IV. CONTACT DE LA FRANCE AVEC LA MÉDITERRANÉE. || V. LE COMMERCE DE L'ÉTAIN EN GAULE. || VI. LE BASSIN DE LA VILAINE. || VII. CONTRÉES INTERMÉDIAIRES ENTRE LE SUD ET LE NORD DE L'EUROPE. || VIII. LA MÉDITERRANÉE DANS NOTRE HISTOIRE.

I
FUSION NÉCESSAIRE DES CIVILISATIONS

IL N'EST GUÈRE de question plus importante pour la géographie politique que de chercher comment, quand et par quelles voies une vie générale parvient à s'introduire à travers la diversité des pays locaux. Aucune étape n'est plus décisive et ne met plus de différences entre les contrées. Il y en a qui ne la franchissent pas. Elles restent morcelées à l'état de petits groupes que relie un lien très lâche, ou qui même sont à peu près isolés. Thucydide remarquait que de son temps la moitié de la Grèce, dans les montagnes et dans l'Ouest, n'était pas sortie de cet état social rudimentaire : on ne serait pas en peine encore de nos jours de citer des exemples pareils, sur les bords mêmes de la Méditerranée : l'Albanie, le Rif marocain nous montrent des types à peu près intacts de sociétés primitives. La tribu, le clan, le *pays,* le village sont, suivant les lieux, les cadres de cette vie. L'Afrique centrale ne nous a-t-elle pas révélé récemment, sur des étendues énormes, un état de dispersion politique à travers lequel nous voyons, aujourd'hui seulement, filtrer, avec l'Européen ou l'Arabe, les premiers filets de relations générales?

Telle est, en effet, la marche naturelle. Le choc vient du dehors. Aucune contrée civilisée n'est l'artisan exclusif de sa propre civilisation. Ou du moins elle ne peut engendrer qu'une civilisation bornée, comme une horloge qui, après quelque temps de marche, s'arrête court. Il faut, pour qu'elle

s'élève à un degré supérieur de développement, que sa vie soit en communication avec celle d'un domaine plus vaste, qui l'enrichit de sa substance et glisse en elle de nouveaux ferments.

Ces sources de vie n'ont pas manqué à la France. Elle y a puisé de divers côtés. Essayons de voir quelles ont été ses relations, d'abord avec la Méditerranée, puis avec la Péninsule ibérique, enfin avec l'Europe centrale.

II RELATION AVEC LA MÉDITERRANÉE

Par la Méditerranée la France est en rapport avec le domaine terrestre où se constituèrent les premières grandes sociétés : les plaines alluviales de la Mésopotamie et du Nil, les contrées découvertes, enrichies de débris volcaniques qui s'étendent au pied du Taurus d'Arménie ou d'Asie Mineure, en général enfin l'Asie occidentale. La géographie botanique, qui étudie l'origine des plantes cultivées et qui en suit les migrations, est parvenue par ses recherches à jeter quelque jour sur l'antique histoire humaine. Elle constate que l'homme n'a trouvé nulle part, si ce n'est peut-être en Chine, des moyens de subsistance plus variés que dans les contrées qui viennent d'être nommées. Plus de la moitié des céréales et graines nourricières connues sont originaires de cette partie du continent. Là, depuis une antiquité qu'il est difficile d'évaluer, car elle précède les grands empires que nous fait connaître l'histoire, apparaît constitué un système d'agriculture fondé sur la charrue, dans lequel le bœuf a son emploi comme animal de trait.

III LE MONDE MÉDITERRANÉEN

Parmi les céréales venues d'Asie, les unes, comme le seigle et l'avoine sont restées longtemps étrangères aux contrées de la Méditerranée et semblent n'y être arrivées qu'après avoir passé par l'Europe centrale ; mais les autres y apparaissent de très bonne heure.

L'orge primitivement et plus tard le blé sont devenus, pour les riverains de cette mer, le fond de la nourriture. Parmi les plantes textiles figure au premier rang le lin, avec lequel ils tissent des étoffes. C'est sur ce mode d'existence que se greffèrent, suivant les localités, d'autres variétés d'exploitation du sol, inspirées par les conditions du relief et de climat : l'élevage avec transhumance périodique, dans les régions montagneuses qui se pressent le long de la Méditerranée ; les cultures d'arbres et d'arbustes, sur les terrasses abondantes en sources, et dans les plaines où l'eau s'infiltrant ne peut être atteinte que par les plantes à longues et profondes racines. Toute une légion d'arbres fruitiers, portée par des migrations humaines, vint, avec la vigne, garnir les bords de la Méditerranée, et faire au pays de Chanaan, à l'Apulie et la Sicile cette renommée légendaire dont nos esprits ne sont pas encore affranchis. Cet art des plantations, que les Grecs distinguaient par le mot φυτεύειν, est, comme l'indique fort bien Thucydide, un art

RÉGION MÉDITERRANÉENNE

1° VALLON DANS LE CALCAIRE, 2° BORD SUD-EST DU MASSIF CENTRAL

CET ÉTROIT VALLON est entaillé dans des calcaires de nature récifale. (Carte de l'état-major, feuille 223, Forcalquier.) L'Aiguebrun, affluent de la Durance, s'y engage, avant de traverser la chaîne du Léberon, dont on aperçoit quelques sommets dans le fond. La partie cultivée se réduit au fond plat de la vallée. Une végétation par touffes grimpe le long des abrupts, sans en atteindre les cimes.

Phot. de M. Eysserie (Fig. 9).





LE BASSIN où s'étale la ville d'Alais (33 mètres) s'est formé au pied des Cévennes cristallines, dont les premiers contreforts le dominent d'environ 370 mètres. Dans ces chaînons, de nombreuses failles mettent au jour des roches marneuses dont les pentes adoucies ont été aménagées en gradins. Des oliviers s'y alignent entre des murs de pierres sèches ; la banlieue s'éparpille en maisonnettes parmi les jardins. La châtaigneraie règne sur les cimes. Phot. communiquée par M. Hitier ; Laboratoire d'agric. comparée de l'Institut agronomique (Fig. 10).

SITES DE PORTS ANTIQUES

LE PORT DE MELKHART ET LE PORT D'ASTARTÉ

LA PÉNINSULE ROCHEUSE DE MONACO, abritant un port et facile à défendre vers la terre, est un type d'établissement phénicien. Quand les Grecs y succédèrent aux Phéniciens, Héraclès remplaça Melkhart *comme divinité patronale; et l'épithète attribuée au dieu phénicien fut traduite par* Monœcos, *« qui habite seul ». C'est elle qui finalement est devenue le nom géographique.*

Photographie Neurdein (Fig. 11).





LE PORT D'ASTARTÉ est devenu celui de Vénus (Port-Vendres). *C'était le meilleur abri qui s'offrît sur la côte pyrénéenne pour les navires se disposant à affronter les dangers du Golfe du Lion. Les Albères plongent brusquement, comme effondrées, dans la mer. Cette anfractuosité profonde est garantie du mistral par un promontoire péninsulaire qui la sépare, au nord, de la rade de Collioure.* (Fig. 12.)

délicat qui a pris naissance ultérieurement, et a progressé comme un luxe de civilisation avancée. Il achève de caractériser, par l'usage de l'huile et du vin combiné avec celui du blé et du pain, une manière de vivre qui s'est formée et propagée dans la zone qui comprend l'Asie occidentale et les bords orientaux de la Méditerranée. Malgré toutes les acquisitions dont s'est accru le patrimoine du monde méditerranéen par des emprunts faits à l'Inde, au Soudan et à l'Amérique, l'existence humaine, en tant que mode de culture et de nourriture, y reste constituée sur les mêmes bases, figée et désormais à peu près invariable, comme toutes choses remontant très haut dans le passé.

On comprend sans peine l'influence que ce type de civilisation matérielle, peu à peu enrichi par les prestiges de l'industrie et de l'art, servi par des courtiers comme les Phéniciens et les Grecs, a exercée autour de lui. La Méditerranée fut un des traits d'union, le principal certainement qui nous en rapprocha.

VI
CONTACT DE LA FRANCE AVEC LA MÉDITERRANÉE

Il semblera peut-être qu'on ne puisse apprécier trop haut le rôle de la Méditerranée dans nos destinées. Cependant la France n'est ni une péninsule ni une île. Elle a sur la Méditerranée moins de façade que l'Espagne. Elle ne touche à cette mer que par un littoral qui n'a guère plus de 600 kilomètres. En outre, entre le Rhône et les Pyrénées, la côte est mal abritée, battue du mistral.

Mais ce littoral doit une signification unique à sa position entre les Pyrénées et les Alpes. Les Pyrénées s'abaissent à son approche et ouvrent au col du Pertus et sur la côte des issues telles que pour en trouver de semblables il faudrait aller à l'autre extrémité de la chaîne. Les plantes s'y sont avancées librement; on compte plus de cinquante espèces végétales, d'origine ibérique, qui les ont franchies et ne disparaissent que vers Montpellier. Ce fut aussi un passage pour les hommes. La circulation, rejetée vers la côte, continue à la serrer de près, car elle y trouve la communication la plus directe vers l'Italie. De la Catalogne au Piémont, c'est un trait de liaison qui a fait sentir son influence sur la civilisation provençale et sans lequel la formation de ce qu'on a appelé ainsi serait inintelligible.

De leur côté les Alpes achèvent sur ce littoral le grand demi-cercle concave qu'elles opposent à la Méditerranée. Cette mer a peu d'ouvertures vers l'intérieur; presque partout elle est bloquée par des montagnes. Mais il y a, aux deux extrémités de la chaîne des Alpes, deux lacunes importantes de la barrière qui ferme l'Europe centrale. De l'Adriatique au Danube, comme du golfe du Lion au Rhin, il est possible de tourner les Alpes. Des voies de commerce très anciennes s'avancèrent dans ces directions; Hérodote en a connaissance[1], et malgré les mythes dont elles s'enveloppent, elles

1. Hérodote, III, 115.

traversent de quelques traits de clarté l'obscurité de l'Europe primitive.

Enfin le Rhône, continué par la Saône, ouvre en droite ligne une voie fluviale de plus de 700 kilomètres, dirigée vers le Nord. Quoique la vallée du Rhône se compose en réalité d'une série de bassins, l'atténuation qu'éprouve ici l'obstacle dressé devant la Méditerranée est sensible. Par cette trouée du Sud au Nord, une carrière plus libre s'offre aux échanges de la nature et des hommes. Cette avenue conduit à d'autres : la Loire à Roanne n'est séparée du Rhône que de 70 kilomètres ; on gagne aisément la Seine par les rampes calcaires de Bourgogne, et l'on arriva par la vallée du Doubs à l'un des carrefours de l'Europe. Ainsi des voies naturelles, parties du littoral méditerranéen, traversent la Gaule vers l'Espagne, les Iles Britanniques, l'Europe centrale.

V
LE COMMERCE DE L'ÉTAIN EN GAULE

Mais il fallait qu'un intérêt considérable et permanent appelât le commerce vers ces routes qui s'ouvraient. Seul l'attrait d'un de ces minéraux dont l'usage est indispensable à une société civilisée pouvait attirer chez nous les marchands et les voyageurs de la Méditerranée orientale, et amener entre des contrées aussi éloignées que les deux extrémités de la Gaule des relations assez régulièrement suivies pour exercer sur ce pays une profonde action géographique.

Ce fut le commerce de l'étain qui joua ce rôle. L'étain était pour des raisons bien connues un des métaux les plus recherchés par le commerce antique, mais les plus rares[1]. Parmi les contrées privilégiées où on le trouve sont les massifs de roches archéennes qui, dans la Galice, dans notre Bretagne, et dans la Cornouaille anglaise, se projettent en saillie sur l'Océan. Les mines d'étain de la Cornouaille (anciennes Cassitérides) conservaient hier encore le premier rang dans la production du globe. Celles de la Galice (ancien pays des Artabres), quoique moins riches, continuent à être exploitées. Notre Bretagne a cessé de fournir de l'étain ; mais elle prit certainement sa part dans l'approvisionnement d'étain de l'ancien monde.

VI
LE BASSIN DE LA VILAINE

Le bassin de la Vilaine est une région éminemment stannifère. Le minerai affleure près du promontoire de Piriac entre l'embouchure de la Loire et celle de la Vilaine. On sait aujourd'hui que l'exploitation ne se borna pas aux alluvions et au minerai de la côte. Assez loin dans l'intérieur, près de Ploërmel et aux environs de Nozay, on a relevé des traces considérables de travail, qui ne laissent aucun doute sur l'extension de cette

1. Voir t. I, liv. I, chap. I, p. 10 de l'Histoire de France : *Les Origines, la Gaule indépendante et la Gaule romaine*, par M. G. Bloch.

ancienne métallurgie de l'étain. Ce n'est probablement pas une coïncidence fortuite que l'existence, aux abords de ces gisements, d'un peuple de renommée ancienne, les Vénètes. Rien de plus naturel que la formation d'une puissance maritime et commerciale à proximité des gisements d'un minerai précieux, et sur une côte découpée, bordée d'îles, propice aux débuts de la navigation, comme celle qui s'étend entre Quiberon et le Croisic. Le nom du peuple vénète n'attendit pas pour être connu que le conflit avec César le rendît célèbre; il figure dans des témoignages de bien plus ancienne provenance[1] comme habitant l'extrémité de la Celtique. C'était un des peuples qui pouvaient disputer aux Artabres et aux Bretons insulaires le titre de « derniers des hommes », vers les confins occidentaux de la terre habitée; ses relations allaient jusqu'à l'Irlande, et il est permis de voir dans cette marine vénète l'aînée de ces marines celtiques qui explorèrent le Nord de l'Atlantique avant les Scandinaves.

Ce ne fut donc pas à l'aveugle, à travers l'inconnu, que les navigateurs de la Méditerranée ou de Gadès (*Cadiz* actuelle) se lancèrent vers les lointaines Cassitérides. Des régions où la métallurgie était connue et pratiquée leur ménagèrent des étapes. Lorsque le voyageur marseillais Pythéas, au IVe siècle avant notre ère, alla visiter l'île de Bretagne, son trajet, commencé à Gadès, au Sud de l'Espagne, suivit sans doute les voies fréquentées par les marins de cette ville. Son itinéraire est visiblement lié aux relations qui unissaient dès lors les principaux foyers du commerce océanique. C'est ainsi que nos côtes armoricaines furent parmi celles qu'il décrivit en détail. Il dépeint à l'extrémité de la Celtique une vaste protubérance découpée de promontoires et d'îles; il y a là le cap *Cabæon*, le peuple des *Ostimii*, l'île d'*Uxisama*[2]. Grâce aux renseignements commerciaux, la péninsule armoricaine est une des premières contrées dont quelques détails se dessinent dans le *Far-West* européen. Ce que l'on commence à signaler, ce sont les traits propres à frapper des commerçants et des marins, tout ce qui sert de repère à la navigation, caps, promontoires et îles. La contrée s'éclaire par les extrémités. Une auréole légendaire flotte, dans la Méditerranée, sur ces caps où se dressent des sanctuaires de Melkhart-Hercule ou d'Astarté-Vénus; et dans l'Océan, sur ces îles lointaines, comme la pauvre petite île de Sein, dont on se raconte les mœurs et les costumes étranges.

Mais l'étain des Cassitérides voyagea aussi par la Gaule. En concurrence avec la voie de mer, une voie terrestre, qu'il nous paraît difficile de considérer comme antérieure au Ve siècle avant l'ère chrétienne, fut organisée par les Marseillais. Posidonius, un siècle avant J.-C., dit que l'étain britannique était expédié à Marseille[3]; et Diodore décrit le système de transport par

1. Poème anonyme attribué à Scymnus de Chio (*Geographi græci minores*, édit. Didot, 1855-61, t. I, p. 202).
2. Strabon, I, IV, 5. Uxisama, c'est-à-dire *Ouessant*, dont le nom, par une anomalie qui n'est qu'apparente, se trouve ainsi un des plus anciennement signalés de notre vocabulaire géographique.
3. Posidonius, dans Strabon, III, II, 9.

chevaux qui le faisait parvenir en trente jours du Pas de Calais à l'embouchure du Rhône[1].

Ainsi se glissèrent en Gaule, soit indirectement par le détour de l'Océan, soit directement par les voies intérieures, de nombreux ferments de vie générale. Des nœuds de rapports se fixent alors ; des points de concentration s'établissent : ce sont, dans le développement de l'être géographique que nous étudions, quelque chose d'analogue à ces « parties constituantes », à ces « points d'ossification » dans lesquels les naturalistes nous montrent le commencement de l'être humain. Un grand pas est fait dans le développement géographique d'une contrée quand les fleuves ou rivières, au lieu d'être simplement recherchés comme sites de pêche ou fossés de défense, deviennent des voies de communication, suscitent des marchés aux confluents ou aux embouchures, des établissements aux étapes où la batellerie doit changer ses moyens de transport. Avant même la domination romaine, mais surtout depuis, *Vienne, Lyon, Châlon-sur-Saône, Roanne, Decize, Nevers, Gien, Orléans, Troyes, Melun, Paris,* etc., préludent ainsi à la vie urbaine. Par là s'introduit à travers les habitudes de vie locale le mouvement entretenu par une population dont l'existence est vouée au trafic et au transport. Les premiers renseignements historiques sur la Gaule nous montrent des habitudes de circulation active, par les routes plus encore que par les fleuves. Sans doute sur les plateaux calcaires ou à silex qui occupent, surtout dans le Nord, une grande étendue, les matériaux s'offraient d'eux-mêmes à l'empierrement, et la nature faisait presque les frais des routes. Mais ce qui prouve qu'elles servaient déjà à des relations lointaines, c'est la curiosité même qui y attirait les populations ; on y accourait pour savoir les nouvelles[2].

Il y avait déjà chez ces peuples quelque chose que les Grecs du ve siècle avant J.-C. traduisaient par le mot *philhellène*[3]. Cela voulait dire des gens accueillants pour les étrangers, aptes à apprécier les avantages et à se conformer aux habitudes du commerce. C'est dans le même sens que les habitants des districts métallurgiques de la Cornouaille étaient réputés « pacifiques », que plus tard on parla de « la douceur » des Sères ; et qu'Eginhard, plus tard encore, louait l'esprit de douceur des habitants de la côte de l'ambre.

VII
CONTRÉES INTERMÉDIAIRES ENTRE LE SUD ET LE NORD DE L'EUROPE

La Gaule ne fut pas la seule contrée médiatrice entre la Méditerranée et les mers du Nord. Sur le haut Danube, autour de Hallstatt, le sel et le fer attirèrent des voies de commerce. Par la plaine danubienne et la Moravie était la route que prit l'ambre de la Baltique pour parvenir à l'Italie. La Dacie fut exploitée pour ses mines d'or. La Russie méridionale ouvrit ses fleuves aux colonies grecques de la mer Noire. Chacune de ces contrées servit

1. Diodore de Sicile, V, 21, 22.
2. César, *De bello gallico*, IV, 5.
3. Ephore, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, édit. Didot, 1853-70 ; fragm. 43, p. 245.

LA FORÊT DANS LA GÉOGRAPHIE POLITIQUE

RESTES D'ANCIENNES LIMITES FORESTIÈRES



FORÊT DE LYONS, *vue de Ménesquéville (Eure). Au-dessus des croupes de craie, règne une nappe rocailleuse d'argile à silex : là se conservent les restes de la forêt qui, conjointement avec d'autres, séparait jadis le* Vexin *du* Pays de Caux. Phot. de M. Demangeon (Fig. 13).



AU SUD-EST DU VILLAGE DE CUSTINES, *situé au premier plan, et baigné par la Moselle qui vient de se grossir de la Meurthe, on aperçoit un massif boisé. La forêt, pourchassée des marnes fertiles du lias, s'est réfugiée sur les crêtes oolithiques qui les surmontent. C'est ce qui reste de l'ancienne marche-forestière entre les cités gallo-romaines de Metz et de Toul.* Phot. P. Michel, Nancy (Fig. 14).

ANCIENS SOLS AGRICOLES

NAPPES LIMONEUSES DE PICARDIE



LA ROUTE GRAVIT ENTRE VERTON ET WAILLY l'extrémité occidentale des plateaux limoneux qui s'étendent entre l'Authie et la Canche. Ils dominent d'une soixantaine de mètres les bas-champs *du littoral : mais le limon adoucit les pentes, amortit les formes. Les cultures, maîtresses de la surface, en ont presque éliminé les arbres.* Phot. de M. Demangeon (Fig. 15).



VUE PRISE A NAMPS-AU-VAL, à 20 kilomètres sud-ouest d'Amiens. Sous le manteau de limon apparaît la craie blanche, qui contribue par sa perméabilité à drainer la surface. On voit se dérouler parallèlement des talus ou « rideaux » : dénivellations que la charrue a produites en rejetant la terre sur les bords des champs. Des bouquets d'arbres, au loin, indiquent les abords d'un village. Phot. de M. Hutier (Fig. 16).

à sa manière d'intermédiaire avec les contrées de la Baltique et de la mer du Nord. Celles-ci, isolées par une ceinture de marais et de forêts dont les peuples du Midi ne parlaient qu'avec horreur, tirèrent de leur propre fonds une civilisation originale qui ne commença que tard, à peine cinq siècles avant notre ère, à entrer en contact direct et en relations fréquentes avec la Méditerranée. Mais bien auparavant, la civilisation du Sud s'était fait jour dans les contrées intermédiaires. Ce grand foyer avait projeté autour de lui une auréole de demi-culture qui embrassait les contrées du Danube, du Rhin et de la Gaule. Celle-ci en profita plus qu'aucune autre. Vers 500 ou 600 avant J.-C., elle avait assez de besoins généraux pour que la civilisation des bords de la Méditerranée fût pour elle comme une table richement servie. Le passage de la civilisation du type de Hallstatt qui fait place, vers 400 avant notre ère, à la période dite de la Tène, exprime une accélération de progrès qu'il n'est que juste de rapporter à l'accroissement des relations avec la Méditerranée[1].

VIII COUP D'ŒIL SUR LA MÉDITERRANÉE DANS NOTRE HISTOIRE

En mettant en contact l'Orient méditerranéen et l'Ouest de l'Europe, la mer remplit le rôle qui semble lui appartenir dans le domaine de la civilisation comme dans le monde physique, celui d'amortir les contrastes, de combler les inégalités.

Des mers qui baignent notre pays, la Méditerranée est la seule dont l'influence se soit fait puissamment sentir sur nos origines. Ce qu'elle nous a surtout communiqué, c'est ce que la barque du commerçant porte avec elle, le luxe dans le sens du superflu nécessaire à la civilisation, l'éveil et la satisfaction de besoins nouveaux. Elle fut une initiatrice ; et c'est pourquoi son nom éveille en nous le charme qui s'attache aux souvenirs d'enfance.

Ce que la Méditerranée avait été pour notre pays aux débuts lointains, elle le resta longtemps encore. Pendant longtemps tout ce qui présentait un degré de vie supérieur, tout ce qui éveillait une idée de raffinement intellectuel et matériel, continua à émaner de la Méditerranée. Jusqu'à l'époque étonnamment tardive où l'Europe connut d'autres contrées tropicales que celles auxquelles la Méditerranée donne accès, cette mer fut la seule voie d'où pouvaient provenir certains produits dont la civilisation avait fait une nécessité. La foire de Beaucaire était encore, il y a cinquante ans, dans le Midi, l'objet de dictons rappelant ce passé.

Cependant les rôles avaient changé, s'étaient presque intervertis entre l'Orient et l'Occident. Mais sur l'Orient déchu, pulvérisé, réduit en miettes

1. La civilisation de la Gaule indépendante est exposée par M. Bloch dans le tome I, livre II, chapitre I de l'Histoire de France. — Sur la civilisation de Hallstatt et de la Tène, voir liv. I, chap. I, p. 11.

de peuples et de sectes après les invasions arabes, reflua la force compacte du royaume de France. Son rôle fut tel que c'est dans son nom que se résuma, pour les populations syriennes échappées à l'Islam, l'idée de l'Occident chrétien, — idée associée à celle de protection et de patronage. Le nom de France acquit un prestige dont les restes sont encore assez vivants pour arracher parfois un aveu à nos rivaux.



CHAPITRE TROISIÈME

LES INFLUENCES DU DEHORS (suite)

LE CONTINENT

I. DIFFÉRENCES POLITIQUES ENTRE LES CONTINENTS ET LES ILES. || II. EN QUOI LA FRANCE SE MONTRE-T-ELLE CONTINENTALE ? — § 1. I. CONTIGUITÉ CONTINENTALE AU SUD. || II. RAPPORTS AVEC LE MONDE IBÉRIQUE. — § 2. I. CONTACT DE LA FRANCE AVEC L'EUROPE CENTRALE. || II. ACTIONS ET RÉACTIONS. || III. PRINCIPALES VOIES DE MIGRATIONS DANS L'EUROPE CENTRALE. || IV. ASPECT GÉOGRAPHIQUE DE LA QUESTION. || V. ROLE DE LA FORÊT DANS LES DIVISIONS PRIMITIVES DE L'EUROPE. || VI. ANCIENS SOLS AGRICOLES DE L'EUROPE. || VII. LES ZONES AGRICOLES DE L'EUROPE CENTRALE EN RAPPORT AVEC LA MARCHE DE LA CIVILISATION. || VIII. POUSSÉES EN FRANCE D'INVASIONS VENUES DE L'EST. — § 3. LA ZONE D'ALLUVIONS LITTORALES DE LA MER DU NORD.

LA FRANCE, malgré sa position sur les deux mers, adhère largement au tronc continental. Elle s'incorpore au continent, comme une statue aux trois quarts encore engagée dans le bloc. Elle en est partie intégrante. Qu'on songe en effet qu'avec nos terres armoricaines se termine la plus longue bande continentale du globe : de nos côtes à celles de l'Asie orientale les terres se déroulent sans solution de continuité sur 140 degrés de méridien, en s'élargissant de plus en plus vers l'Est. Il y a donc pour la contrée qui expire entre 46° et 51° de latitude sur l'Océan, soit de la Rochelle à Calais, un *hinterland* énorme, dont une partie au moins, n'étant pas séparée d'elle par de hautes montagnes, pèse de tout son poids. La pression des influences continentales s'y exerce dans sa plénitude, tandis qu'elle s'atténue plus ou moins sur l'Italie, l'Espagne, la Grande-Bretagne, les îles et péninsules qui rayonnent autour d'elle.

I
DIFFÉRENCES POLITIQUES ENTRE LES CONTINENTS ET LES ILES

Les naturalistes analysent les différences que présente la marche de la vie végétale et animale, selon qu'elle se produit dans les îles ou sur les continents. Ils nous montrent que le nombre d'espèces va diminuant dans les îles, suivant la distance qui les sépare du continent. A la grande complexité qui caractérise sur les continents le tableau de la vie, se substitue dans les îles une simplicité relative. Les éléments qui composent le monde vivant étant ici moins nombreux, il en résulte que les conditions de la lutte pour l'existence sont différentes. Certaines espèces que leur faiblesse vouerait sur le continent à une destruction rapide, parviennent, dans les îles, à se conserver longtemps ; et leur nombre, relativement considérable, imprime un cachet d'autonomie aux flores et aux faunes insulaires. Il est vrai que cet état d'équilibre est vite rompu si les circonstances introduisent des espèces plus vigoureuses et envahissantes. Devant ces nouveaux champions qui entrent en lice, la résistance des espèces qui n'avaient d'autre garantie que leur isolement ne tient guère. On voit alors des changements d'autant plus brusques et radicaux que l'isolement avait été plus complet. L'arrivée des Européens aux Mascareignes, à la Nouvelle-Zélande, a été le signal de révolutions de ce genre.

On peut faire application de ces notions aux faits de la géographie humaine. Les îles et, dans une certaine mesure, les péninsules puisent dans un fonds ethnique moins riche que les continents. Elles offrent le spectacle de développements autonomes, interrompus de temps en temps par des révolutions radicales. C'est une conséquence de l'espace limité et relativement étroit alloué aux sociétés qui s'y sont formées. Le cadre où elles sont contenues est pour elle une sollicitation permanente d'autonomie. Elles y tendent comme vers leur état naturel. Cette autonomie, plus facilement réalisée qu'ailleurs, s'étend aux habitudes, au caractère, parfois jusqu'à l'histoire. L'exemple de l'Angleterre et de l'Espagne montre comment des parties complètement ou à demi détachées du continent et plus libres ainsi de s'absorber dans une tâche unique, peuvent porter dans leur histoire le caractère de spécialisme qui distingue chez elles la nature vivante. Mais nulle part non plus on n'a observé de changements plus radicaux. N'est-ce pas dans des îles ou des péninsules que se sont produites, et là seulement, que pouvaient se produire des ruptures telles que la substitution d'une Angleterre saxonne à une Bretagne celtique, d'une Espagne chrétienne à une Espagne moresque, d'un Japon moderne à un Japon féodal, et peut-être jadis d'une Grèce hellénique à une Grèce mycénienne ? Ces révolutions frappent par un certain caractère de simplicité dans la façon dont elles s'accomplissent et par la possibilité de les ramener à peu près à des dates déterminées.

La marche de la vie sur les continents est différente. Elle se déroule sur un plan plus vaste. Plus de forces sont à l'œuvre pour faire continuellement succéder un nouvel état de choses à l'ancien ; mais le changement rencontre aussi plus de résistances. L'aire de propagation des espèces vivantes, et en

particulier des mouvements humains, embrasse des étendues d'autant plus considérables que la limite la plus difficile à franchir, celle de la mer, est plus éloignée. La juxtaposition en Europe des races germaniques et slaves, les invasions turques et mongoles, l'extension de la civilisation chinoise, sont par excellence des faits continentaux. Une complexité plus grande règne dans les choses. Lorsqu'on cherche à approfondir, on s'aperçoit qu'une même teinte de civilisation ou de langue couvre des éléments ethniques très différents, et qui n'ont nullement, sous l'étiquette qui les dissimule, abjuré leurs différences.

II EN QUOI LA FRANCE SE MONTRE-T-ELLE CONTINENTALE ?

Engagée, bien que moins profondément que la Germanie et la Russie, dans la masse continentale, la France tire de cette position les éléments essentiels qui composent chez elle la nature vivante. Elle est à cet égard un morceau d'Europe. Par sa végétation, par sa composition ethnique et par les traces primitives de civilisation, elle sert de prolongement à des phénomènes qui ont eu pour se développer un champ considérable d'étendue. Son rôle, comme nous verrons, est de les résumer.

Les influences continentales auxquelles la France est soumise ne forment pas un seul tout. Elles l'ont assiégée de divers côtés, elles proviennent de centres d'action très différents. On peut dire qu'il y a, pour nous, contiguïté continentale au Sud et à l'Est.

§ 1.

CONTIGUITÉ CONTINENTALE AU SUD

Les anciens qui visitaient la Gaule étaient frappés, aux approches de la Garonne, de changements dans le type, la langue, les mœurs des habitants ; ils traduisaient cette impression en disant que les Aquitains tenaient des Ibères plus que des Gaulois. Plus de vingt siècles ont contribué à amortir ces différences ; cependant elles ne laissent pas de se manifester encore à l'observateur, et les recherches, si incomplètes qu'elles soient encore, de l'anthropologie, confirment cette impression. Elles nous montrent en outre que ces analogies remontent aux temps préhistoriques, bien au delà de l'époque déjà avancée où un nom commun, celui d'Ibères, était parvenu à s'établir sur la péninsule.

Au Nord des Pyrénées, vers l'Ouest comme vers l'Est, la composition du monde végétal garde une empreinte ibérique ; car il n'est pas douteux que ce soit en Espagne qu'il convient de placer le centre de formation où se sont multipliés, pour rayonner en sens divers, les genres d'ulex, cistes, thyms, génistées, etc., dont les espèces s'avancent vers le Rhône et vers la Loire.

D'autre part, dès le Périgord on se trouve en présence de groupes

humains dolichocéphales à cheveux très noirs, dont le type s'écarte autant des brachycéphales du Massif central que des dolichocéphales blonds du Nord de la France[1]. Traversé par d'autres races, modifié par les croisements, ce type persiste néanmoins à réapparaître dans toute la zone méridionale qui s'étend jusqu'aux Alpes. Les populations proprement pyrénéennes sont, il est vrai, assez différentes entre elles : le Navarrais à visage long et mince ; le Basque aux tempes renflées et au menton pointu, aux larges épaules et aux hanches rétrécies comme un ancien Égyptien ; le Catalan à large face et à épaisse encolure, ne se ressemblent guère. Mais ils représentent des éléments qui n'existent pas ailleurs dans la composition ethnique de la France ; ce sont les avant-gardes dont il faut chercher le centre au delà, vers le Sud.

II
RAPPORTS AVEC LE MONDE IBÉRIQUE

C'est ainsi qu'à travers nos contrées sub-pyrénéennes apparaît l'image d'une contrée plus vaste, de ce continent en petit qu'on nomme la Péninsule ibérique. Avec sa superficie qui dépasse d'un cinquième celle de la France, elle pèse sur la partie rétrécie qui lui succède immédiatement au Nord, et il faut ajouter que cette masse compacte n'est séparée de l'Afrique que par un fossé de 14 kilomètres, de formation assez récente pour que le roc de Gibraltar conserve encore un groupe de singes, marquant l'extension extrême de ces animaux terrestres vers le Nord. Les zoologistes distinguent dans la faune de l'Espagne plusieurs espèces par lesquelles elle se rattache à celle du Nord de l'Afrique : il serait imprudent de ne pas tenir compte dans l'histoire des hommes de relations terrestres dont la trace reste imprimée sur la répartition actuelle des espèces vivantes, et dont l'interruption est encore d'étendue insignifiante. Dans les cadres de civilisations primitives, tels qu'on peut aujourd'hui les entrevoir, le monde ibérique paraît inséparable des pays de l'Atlas jusqu'aux Canaries inclusivement et même des grandes îles de la Méditerranée occidentale, Sardaigne et Corse. Les observations de l'anthropologie et de l'ethnographie confirment le lien d'affinité que pouvait faire soupçonner l'examen de la flore et de la faune. Lorsque les observateurs grecs entrèrent pour la première fois en relations avec les peuples ibériques, surtout des cantons reculés du Nord-Ouest de l'Espagne, ils furent profondément frappés de ce qu'offrait de particulier leur manière de se nourrir, de se vêtir, de combattre, de danser. Poussant plus loin leurs observations ethnographiques, ils signalèrent, en ce qui concerne l'hérédité, le rôle de la femme, etc., des usages en désaccord avec ce qu'ils connaissaient. Visiblement ils se trouvaient en présence de formes spéciales de civilisation.

1. Observations résultant des conseils de revision (Dr R. Collignon, *Anthropologie du Sud-Ouest de la France*, Mémoires de la Soc. d'anthrop., 3e série, t. I, fasc. 4, 1895). D'après l'indice céphalique tiré du rapport entre les deux diamètres, l'un transversal, l'autre longitudinal, du crâne, on distingue des *brachycéphales* (crânes courts et presque ronds) et des *dolichocéphales* (crânes allongés).

L'isolement pouvait expliquer la persistance des coutumes ; mais ces coutumes elles-mêmes gardaient une saveur d'originalité, dont les Grecs ne trouvaient pas chez eux l'équivalent. Et en fait, les progrès de l'archéologie préhistorique révèlent chez ces peuples les indices de plus en plus nombreux d'une civilisation primitive foncièrement différente de celle de l'Europe centrale. Le groupe d'animaux domestiques n'est pas le même ; il ne se compose à l'origine que de la chèvre, du mouton, du chien ; le bœuf et le porc ne semblent y avoir été introduits que plus tard ; la chèvre est par tradition l'animal qui sert à la nourriture[1]. La langue enfin nous a conservé une preuve frappante de l'originalité du monde ibérique : le dialecte ibère encore actuellement en usage aux confins de la Gascogne ne ressemble à aucune des langues de l'Europe ; c'est une sorte de *témoin* linguistique, dernier représentant d'une famille de langues qui dut être nombreuse, et grâce auquel on peut expliquer l'analogie de certains noms de lieux épars du Sud de la France au Sud de l'Espagne[2].

Ce monde ibérique représente en son état actuel une réduction d'un état ancien qui embrassait un groupe considérable de peuples ayant entre eux des rapports de culture commune. Les témoignages classiques sont nombreux et précis pour attester son extension au Nord des Pyrénées. Ils nous la montrent, au ve siècle avant notre ère, embrassant le Sud de notre pays jusqu'à la Garonne et au Rhône ; mais quelle a pu être, antérieurement à cette époque, la surface occupée par ces anciennes couches de population? Voilà ce qu'il est difficile, dans l'état présent des recherches, de déterminer.

On peut affirmer toutefois que cette surface avait couvert au Nord des Pyrénées une étendue plus ample que celle qu'indiquent les textes. Cette civilisation, si profondément empreinte d'archaïsme, nous reporte à une période assez lointaine pour qu'il soit naturel de tenir compte, en l'étudiant, des conditions créées en Europe par la grande extension des glaciers quaternaires[3]. C'est dans les régions restées à peu près indemnes des changements apportés alors à la nature vivante, c'est-à-dire en Espagne et dans le Nord de l'Afrique, que s'était formée cette civilisation : son expansion fut naturellement dirigée vers les contrées qui avaient échappé le mieux à ces mêmes changements. Aucune ne pouvait être plus favorable au dévelop-

1. Posidonius, dans Strabon, III, III, 7. — Il en est encore ainsi dans l'Andorre.

2. *Illiberris*, ancien nom de Grenade ; *Elimberris*, Auch ; *Illiberris*, Elne ; *Calagurris*, Calahorra en Espagne, etc.

3. A mesure que la question dite glaciaire a été serrée de plus près, on a été amené à reconnaître qu'il existe un rapport entre les faits assez complexes qui ont signalé cet épisode de la vie terrestre et la répartition des civilisations primitives. Quelques mots d'explication ne seront pas inutiles sur ce point.

La question a été renouvelée depuis environ un quart de siècle par des recherches de plus en plus amples et méthodiques. Nous savons maintenant que par le nom de période glaciaire il faut entendre en réalité non une période pendant laquelle l'extension extraordinaire des glaces aurait été continue, mais une série d'époques marquées par de grandes oscillations de climat, dont l'influence se fit sentir sur l'ensemble de la Terre. Les progrès des glaciers furent coupés d'intervalles de recul, pendant lesquels le climat se rapprochait de celui de l'époque actuelle. Ces intervalles furent assez longs pour

pement de peuples primitifs que la région basse et ensoleillée qui s'étend en diagonale de la Garonne au Midi de la Bretagne. Sans doute on y trouve encore des preuves nombreuses de l'existence du renne, tandis qu'elles manquent au Sud des Pyrénées. Mais par la faiblesse du niveau, la nature sèche du sol, la lumière, cette région s'est dégagée plus tôt et plus complètement de l'influence exercée par le voisinage des glaciers qui avaient envahi les Alpes, les Pyrénées et une partie du Massif central. Le ciel et le sol s'y montrent également cléments. Ces contrées, dont la nature nous séduit encore par sa douceur un peu molle, furent des premières de l'Europe occidentale où l'humanité primitive commença à s'épanouir.

§ 2.

CONTACT DE LA FRANCE AVEC L'EUROPE CENTRALE[1]

Cependant la région de contact par excellence est pour la France l'arrière-pays continental qui s'étend à l'Est. De ce côté, pas de séparation naturelle. La France s'associe complètement aux parties d'Europe adjacentes. Ce n'est pas contact qu'il faudrait dire, mais pénétration. Aux analogies déjà notées de structure, se joignent celles de climat et de végétation. Tandis que la végétation de l'Europe centrale pénètre dans l'intérieur de la France, divers avant-coureurs de notre végétation océanique ou méridionale s'avancent en Allemagne : le houx aux feuilles luisantes jusqu'à Rugen et à

que la végétation eût le temps de reconquérir les espaces qu'elle avait dû abandonner. Une constatation non moins importante, c'est qu'il y eut de grandes inégalités dans l'étendue que couvrirent à diverses époques les glaciers. Jamais, dans leurs empiètements successifs, ils ne semblent avoir atteint l'extension qu'ils avaient prise au moment de l'une de leurs premières invasions : celle que marque, par une ligne rouge, la carte insérée plus loin (n° 2). A cette époque, les glaciers scandinaves poussèrent leurs moraines frontales jusqu'en Saxe et en Belgique ; ceux des Alpes s'avancèrent jusqu'à Lyon ; il y eut dans les Vosges et en Auvergne des glaciers analogues à ceux qui se voient présentement dans les Alpes.

L'homme existait pendant cette période, et manifestait son activité par des essais d'industrie (civilisation paléolithique et néolithique). Si par les invasions temporaires des glaciers une grande partie de l'Europe fut longtemps interdite au développement de la vie, d'autres régions au contraire s'y montrèrent alors plus favorables qu'elles le sont actuellement. Tel fut le cas pour les régions en partie aujourd'hui sèches et arides, du bassin méditerranéen et du Nord de l'Afrique. Les vestiges d'érosions puissantes laissés par les eaux indiquent qu'un climat plus humide que celui de nos jours y régna, pendant que le Nord de l'Europe était sous les glaces. Les traces de civilisation très ancienne qu'on découvre dans le Sud de l'Europe et jusque dans les parties inhabitées du Sahara, s'expliquent par ces conditions favorables. C'est à ces origines que se rattache l'ensemble de coutumes qui caractérise ce que nous avons appelé le monde ibérique, et qui remonte à une date reculée dans la préhistoire.

A la lumière de ces faits, dont la plupart n'ont été dégagés que dans ces dernières années, on voit aisément qu'une distinction, chronologique aussi bien que géographique, s'impose entre les sociétés primitives. Les contrées qui, comme le Sud de l'Europe, jouirent d'une immunité presque complète, et celles même qui, comme la France, ne furent que très partiellement atteintes par les glaciers, offrirent plus de facilités aux œuvres naissantes de la civilisation. Entre les contrées mêmes que les glaciers couvrirent entièrement, il y eut de grandes différences. Celles qui, comme l'Allemagne centrale et la Belgique, ne furent envahies qu'à l'époque de la plus grande extension glaciaire et restèrent indemnes dans la suite, s'ouvrirent plus tôt au développement des sociétés humaines, que la Scandinavie et l'Allemagne du Nord, qui eurent à subir à plusieurs reprises le retour offensif des glaces.

1. Voir Carte Frontispice.

Vienne, le buis jusqu'en Thuringe, l'if, comme le hêtre, bien au delà, jusque vers le Dnieper. Nos arbres méridionaux amis de la lumière, le châtaignier, le noyer, se montrent l'un jusqu'à Heidelberg, l'autre jusque dans les vallées du Neckar et du Main. Le type de hauteur boisée, qui fait de forêt le synonyme de montagne, *Forêt-Noire, Forêt de Thuringe,* domine également des deux côtés du Rhin. Nulle part ne se concentre un ensemble de différences capable de frapper la vue, de suggérer d'autres habitudes et d'autres manières de vivre. La France a éprouvé du côté de l'Allemagne une difficulté particulière à dégager son existence historique et à marquer ses limites.

II ACTIONS ET RÉACTIONS

Par là, des influences venues de loin se sont toujours fait sentir. On aperçoit distinctement à travers l'obscurité des temps préhistoriques que la marche des migrations, plantes et hommes, a suivi des directions parallèles à celles que tracent les Balkans, les Carpates, les Alpes, de l'Est à l'Ouest. Il semble bien prouvé que non seulement le blé, l'orge et le lin, cultivés aussi sur les bords de la Méditerranée, mais encore le seigle, l'avoine et le chanvre, cultivés seulement dans le Centre et le Nord de l'Europe, sont venus de l'Est. Mais il y a aussi des mouvements en sens contraire ; et l'Ouest de l'Europe n'a pas eu un rôle seulement passif dans ces échanges. Il faut admettre une longue série d'actions et réactions réciproques. La France a participé, vers l'Est, aux palpitations d'un grand corps ; beaucoup d'éléments nouveaux sont entrés par là dans sa substance et dans sa vie.

III PRINCIPALES VOIES DE MIGRATIONS DANS L'EUROPE CENTRALE

Si l'on jette les yeux sur la carte[1] où nous avons essayé de tracer, pour la partie de l'Europe qui nous intéresse, les conditions naturelles des groupements primitifs, on voit que plusieurs avenues sillonnent l'Europe centrale de l'Est à l'Ouest : l'une, par la vallée du Danube, aboutit à la Bourgogne ; une autre, par la plaine germanique et la Belgique, pénètre en Picardie et en Champagne ; une troisième suit jusqu'en Flandre les alluvions littorales des mers du Nord. Entre ces zones de groupement et ces voies de migrations, de vastes bandes de forêts ou de marécages s'interposent.

Nous aurons à justifier ces divisions ; mais cette carte suggère une première remarque. L'*hinterland* continental nous assiège, non partout également, mais seulement par quelques voies. Les migrations humaines ne nous sont parvenues que déjà divisées, canalisées en courants distincts. Et cela explique que les populations qui ont atteint notre pays par la vallée du Danube n'eurent ni le même mode de civilisation, ni la même composition ethnique que celles qui nous sont venues par la Belgique, et ressemblèrent encore moins à celles qui ont suivi le littoral du Nord.

1. Voir la Carte en couleurs tirée hors texte.

IV
ASPECT
GÉOGRAPHIQUE
DE
LA QUESTION

Le secret de ces civilisations primitives est géographique autant qu'archéologique ; comment la géographie n'aurait-elle pas son mot à dire sur les conditions qui les ont formées, et sur les voies qu'elles ont suivies ?

Les fleuves, dans nos contrées d'Europe, n'ont pas été, autant qu'on le dit, des chemins primitifs de peuples. Leurs bords, encombrés de marécages, d'arbustes et de broussailles, ne se prêtaient guère aux établissements humains[1]. Les hommes se sont établis de préférence sur les terrains découverts, où ils pouvaient pourvoir le plus facilement à ces deux besoins essentiels, abri et nourriture. La qualité des terrains fut surtout ce qui les guida. Il y a des terrains où l'homme pouvait plus aisément mouvoir sa charrue, bâtir ou se creuser des demeures : pendant des siècles les populations ont continué à se concentrer sur ces localités favorisées. Successivement de nouveaux venus plus forts s'y sont substitués ou plutôt superposés à d'anciens occupants : toujours sur les lieux mêmes qui avaient déjà profité d'une première somme de travail humain. Quand des migrations se produisaient, elles étaient dirigées par le désir d'obtenir des conditions égales ou meilleures, mais toujours analogues, d'existence. Comme aujourd'hui c'est la *terre noire* que le paysan russe recherche en Sibérie, c'était en quête de terres fertiles et faciles à cultiver, déjà pourvues d'un certain degré de richesse, que se sont acheminés les Celtes dans leurs migrations successives vers la Gaule ou vers le bas Danube, les Germains dans leur marche ultérieure des bords de l'Elbe à ceux du Rhin. Tout le mouvement et toute la vie ont été longtemps restreints à certaines zones. Lutter contre les marécages et les forêts est une dure et rebutante tâche à laquelle l'homme ne s'est décidé que tard. Ce n'est qu'au moyen âge que le défrichement, dans l'Europe centrale, commença à attaquer en grand la forêt.

V
ROLE
DE LA FORÊT
DANS
LES DIVISIONS
PRIMITIVES
DE L'EUROPE

Assurément la surface forestière est loin de représenter dans son étendue présente l'étendue que les forêts occupèrent aux débuts de la civilisation de l'Europe. Mais elle en retrace les linéaments. Si la forêt a cédé du terrain à la culture, elle est restée, du moins dans la partie centrale et occidentale de l'Europe, en possession des sols que leur nature rendait rebelles ou très médiocrement propices à tout autre genre d'exploitation. Elle a persisté sur place, en se transformant il est vrai. De la forêt primitive, chaos d'arbres pourris et vivants, horrible et inaccessible, il n'y a dans l'Europe centrale que quelques coins retirés du Bœhmer Wald qui, dit-on, offrent encore une image. Mais la forêt, même humanisée, est un héritage direct du passé. Les arbres qui enveloppent nos Vosges plongent leurs racines dans un

1. On peut s'assurer aujourd'hui que les établissements fondés sur les alluvions récentes de nos fleuves sont de dates moins anciennes que ceux des bords élevés. On en trouvera plus loin des exemples dans les cartes que nous donnons du *Val d'Anjou*, *du Rhône à Viviers*.

sol élastique et profond qui résonne sous les pas et qui est le résultat de la décomposition séculaire de ceux qui les ont précédés. La forêt actuelle se dresse sur les débris des forêts éteintes.

Morcelées et traversées de toutes parts, les forêts ont cessé de séparer les peuples. Mais elles ont joué longtemps ce rôle d'isolatrices. On distingue encore les linéaments des anciennes limites forestières. Elles soulignent d'un trait vigoureux la distinction entre la Bohême et la Bavière ; elles encadrent nettement la Thuringe ; la Franconie est séparée par une série de massifs boisés de la Souabe et de la Hesse. La Lorraine est presque entièrement encadrée de forêts. Leurs bandes s'allongent entre la Champagne et la Brie. Elles tracent une bordure assez nette encore au Berry. Même dans nos contrées de l'Ouest, où les forêts ont été plus entamées, assez de lambeaux subsistent pour rappeler d'anciennes séparations historiques. Quelques bois parsèment la marche sauvage qui s'étendait jadis entre l'Anjou et la Bretagne : d'autres, au centre de la Bretagne, jalonnent la zone solitaire qui séparait le pays gallo du pays breton. Entre le Poitou et la Saintonge une série de bois, échelonnés de Surgères à la Rochefoucauld, laisse encore apercevoir l'antique séparation de deux provinces et de deux peuples. En Angleterre le *Weald* a divisé les gens de Kent de ceux de Sussex.

Séparation ou défense, marche-frontière, surface échappant à la propriété privée, la forêt a servi de cadre aux embryons de sociétés par lesquels a préludé la géographie politique de cette partie du continent. Elle nous enveloppe encore de ses souvenirs. Elle nous berce avec les contes et les légendes dont l'a peuplée l'imagination enfantine des anciens habitants. Parmi les essences qui entraient dans la composition de ce vêtement forestier, c'est surtout l'arbre des sols peu humides, des forêts de faible altitude, le chêne, qui est entré dans l'usage de la vie quotidienne. Son bois robuste a fourni la charpente et le mobilier de nos constructions. Ses glands ont donné lieu à l'élevage des troupeaux de porcs, ce genre d'industrie auquel longtemps le Nord de l'Europe resta étranger, et qui fut au contraire, de la Pannonie à la Gaule, une de celles que pratiquaient avec zèle les peuples de l'Europe centrale[1]. Quelques-unes des habitudes les plus invétérées dans la manière de vivre de nos paysans rappellent ainsi le voisinage de l'antique forêt. C'était l'asile aux temps de grandes détresses.

VI
ANCIENS SOLS AGRICOLES DE L'EUROPE

Quantité de preuves montrent que la forêt, quoi qu'on en ait dit, n'a pas couvert toute l'Europe. De tout temps d'assez grandes éclaircies naturelles ont existé entre les massifs boisés ; et l'on conçoit de quel intérêt il peut être de déterminer géographiquement les sites de ces contrées, les plus propices en fait aux établissements humains.

1. Réglementation de la *glandée*, en Lorraine et ailleurs.

L'étude des sols dans l'Europe centrale est arrivée, par l'observation des restes d'animaux fossiles, à cette conclusion remarquable, qu'après la période glaciaire et dans les intervalles de cette période une nature de steppes s'est étendue sur une partie de l'Europe centrale. L'extension n'a pu être que partielle, car précisément ces indices révélateurs font défaut dans les régions où la forêt, par sa persistance, se montre bien chez elle. Mais au contraire ils abondent dans les nappes de limon calcaire, connu sous le nom de *lœss*. Les descriptions de Richthofen ont rendu célèbre cette espèce de terrains qu'on trouve dans la zone centrale de l'Europe comme dans la Chine du Nord, et que caractérisent leur couleur jaune clair, leur composition friable et pulvérulente, leur tendance à se découper par pans verticaux permettant d'y creuser des demeures. C'est en premier lieu dans la vallée rhénane, où il occupe de vastes plates-formes, que le lœss a été caractérisé ; mais il se déroule aussi à quelque distance au Nord des Alpes et le long de la lisière septentrionale des montagnes allemandes.

Il est naturel, au point de vue du parti tiré par l'homme, de rapprocher du *lœss* certains terrains qui lui ressemblent par leurs propriétés essentielles. Telle la fameuse *terre noire*, qui, couvre en Galicie, Podolie, Russie méridionale, des surfaces de plus en plus étendues vers l'Est ; et les nappes de limon qui, particulièrement épaisses sur les plateaux de la Hesbaye et de la Picardie, occupent dans l'ensemble du Bassin parisien une étendue qu'on peut estimer à cinq millions d'hectares. Voilà, avec quelques autres variétés plus éparses, choisies d'après leurs affinités physiques, quels sont les sols dont nous avons esquissé la répartition, autant que les cartes géologiques et les autres documents en donnent actuellement les moyens.

Ces terrains peuvent avoir leurs égaux et même leurs supérieurs en fertilité, mais nulle part ne s'offraient des conditions plus favorables aux débuts de l'agriculture. Partout aujourd'hui ils se montrent sous l'aspect de campagnes découvertes. La sécheresse entretenue à la surface par la perméabilité du sol favorise plutôt la croissance des céréales que des arbres ; et ceux-ci, d'ailleurs, trouvant peu de prise sur ces couches friables, n'opposaient que peu de résistance au défrichement. La charrue se promène à l'aise sur ces plateaux ou ces molles ondulations naturellement drainées, et préservées par leur hauteur moyenne (200 mètres environ) des dangers d'inondation qui menacent les vallées. Dans l'apprentissage agricole que la nature de l'Europe impose à l'homme, ces régions étaient les moins revêches. Il y fut préservé du rude ennemi qu'il n'a vaincu qu'à la longue, la forêt marécageuse, contre laquelle le feu ne peut rien. Ce n'est pas seulement par la facilité de culture, mais encore par la salubrité qu'y furent attirés les établissements humains : le soleil et la lumière avaient libre jeu, sur ces surfaces découvertes, pour écarter les exhalaisons malsaines entretenues ailleurs par l'épaisseur des forêts. Sur les fonds argileux et tenaces, sur les terrains raboteux de granit ou de grès, dans les régions morainiques où parmi les étangs et les lacs gisent les blocs abandonnés par les anciens glaciers, la forêt se défendit long-

temps. Ici, au contraire, point de ces luttes obstinées contre les arbres; point de « ces jours amers passés à défricher la forêt jusque dans l'entrelacement de ses racines », dont Schiller a recueilli le souvenir dans les vieilles légendes germaniques :

« *Und hatten manchen sauren Tag, den Wald*
Mit weit verschlungenen Wurzeln auszuroden ! »

Telles que nous venons de les caractériser, ces natures de sol, terre noire, lœss, limon des plateaux, sont circonscrites dans la partie moyenne de l'Europe ; au Sud elles n'atteignent pas la Méditerranée ; on ne les rencontre plus, au Nord, par delà les lignes de moraines qui marquent la limite méridionale qu'ont atteinte, dans les plus récentes de leurs invasions, les glaciers scandinaves. Comme les formations analogues de la Chine et de l'Amérique du Nord, elles sont attachées à une zone déterminée et se succèdent dans le sens des latitudes. La structure coupée de l'Europe occidentale ne leur permet pas de se dérouler avec la même continuité qu'en Russie et que dans la Chine du Nord. On distingue pourtant deux zones qui s'étendent, morcelées il est vrai, de la Bohême à la France : l'une par la plaine du Danube ; l'autre par une série de *Börden*, pays plats et fertiles[1], depuis longtemps distingués par le langage populaire, qui se déroulent de Magdebourg à la Westphalie, et qui, interrompus par les alluvions rhénanes, trouvent leur prolongement dans les croupes limoneuses de la moyenne Belgique. Ce sont les deux voies qui ont été tout à l'heure indiquées, l'une aboutissant à la Bourgogne ; l'autre, par la plaine germanique, à la Picardie et à la Champagne.

VII LES ZONES AGRICOLES DE L'EUROPE CENTRALE EN RAPPORT AVEC LA MARCHE DE LA CIVILISATION

Cette étude nous fournit un fil conducteur. Ce ne peut être une coïncidence fortuite que l'on saisisse dans ces contrées les traces d'un développement plus précoce, d'une marche plus rapide de civilisation. Le fer fut exploité aux époques les plus reculées dans les plaines découvertes de la Moravie ; des relations commerciales établies entre l'Oder et le Danube aboutissaient à ces plaines. Le haut bassin danubien, éternel théâtre de luttes entre les peuples, attira un commerce actif qui sut de bonne heure se frayer des voies à travers les Alpes orientales. Les régions les plus fertiles sont toujours les plus disputées. C'est ainsi que dans la région limoneuse du Nord de la Bohême l'établissement des Gaulois Boïens, qui ont laissé leur nom au pays, se superpose exacte-

1. C'est la définition qu'en donne Grimm.

ment au site dont une population antérieure avait déjà développé la richesse agricole.

Sans doute les trouvailles archéologiques nous font connaître surtout des armes, des instruments de luxe. Mais d'heureux hasards ont exhumé aussi des témoignages de la vie agricole que menaient les peuples au Nord des Alpes : le blé, l'orge, quelques fruits, des tissus fabriqués de lin, ont été trouvés dans les plus anciennes stations lacustres. On voit ces populations primitives déjà en possession des principaux animaux domestiques, bœuf, mouton, chèvre, porc[1]. Plus tard, quand les Romains firent connaissance avec le Nord de la Gaule, ils y rencontrèrent des pratiques agricoles dont l'originalité et la supériorité les frappèrent. L'invention de la charrue à roues, de la moissonneuse à roues, s'explique fort naturellement sur des plateaux découverts à faibles ondulations, tandis que l'araire léger et facile à manier est à sa place sur les terres accidentées du Massif central et des bords de la Méditerranée.

Est-on en droit d'admettre l'existence de relations suivies entre les peuples qui occupaient ces régions limoneuses? L'examen comparatif des trouvailles archéologiques nous montre, soit entre les contrées danubiennes et l'Est de la France, soit entre le Nord de notre pays et les contrées situées à l'Est du cours inférieur rhénan, des analogies dûment constatées, qui sont preuves de connaissance réciproque et d'échanges. Une vie circule à travers l'Europe centrale. Il est donc permis de parler d'anciennes voies de migrations et de commerce ayant relié la partie du continent qu'occupe la France à celle qui s'étend vers l'Est par le Danube ou par les plaines méridionales de la Russie.

C'est au sujet de la voie danubienne qu'un des plus profonds connaisseurs des civilisations primitives, Worsaae, a écrit : « De nouveaux flots de vie et de sang jeune n'ont pas cessé pendant longtemps de couler par là chez les habitants des vallées circumvoisines[2]. » Quelque réserve qu'imposent ces questions d'origine, il est difficile de chercher ailleurs les sources communes de « ces flots de vie », que dans la région de l'Asie occidentale qui s'étend au Sud du Caucase. C'est bien de là que semblent s'être acheminées vers nous les plantes nourricières ou utiles, et la plupart des arbres fruitiers et animaux domestiques que nous voyons acclimatés de bonne heure dans notre Europe occidentale. Cette acclimatation suppose une haute antiquité de rapports humains. La géographie n'apporte-t-elle pas un témoignage considérable en faveur de cette antiquité, si elle est en mesure de montrer, comme nous avons essayé de le faire, par quelles voies naturelles ils ont pu se transmettre?

1. La race actuelle du bœuf que son museau noir, sa tête large et sa couleur brune distinguent de celles qui sont, plus tard, venues du Nord, se retrouvent dans les tourbières préhistoriques de la Suisse.

2. Worsaae, *Die Vorgeschichte des Nordens nach gleichzeitigen Denkmälern*, 1878, p. 82.

VIII
POUSSÉES
EN FRANCE
D'INVASIONS
VENUES
DE L'EST

La France garde le pli ineffaçable de ses origines profondément continentales. Le groupement de ses populations semble s'être accompli sous l'influence de refoulements partis de l'Est. Il serait difficile d'expliquer autrement bien des faits ; entre autres, le mode de répartition sur notre territoire des dolmens. Si fréquents dans l'Ouest, on sait qu'ils se montrent très rares dans la partie orientale de notre pays. Si ce type de constructions primitives a pu se répandre depuis le Nord de l'Afrique jusqu'à l'Irlande, quel obstacle, sinon la pression de peuples arrivant par d'autres directions, a empêché son expansion ou supprimé ses traces vers l'Est ?

Les populations brunes et fortement brachycéphales qui sont de longue date dominantes dans le Massif central, la Savoie, une grande partie de la Bourgogne, se rattachent par des affinités anthropologiques, non aux Ibères actuels, mais plutôt à celles qui, sous des mélanges divers, peuplent encore la région danubienne. Elles occupent l'extrémité de cette chaîne d'anciens peuples qui a mis en culture la zone de terres fertiles qui traverse de part en part le continent de l'Europe. Lorsqu'on essaie de chercher les causes des tendances et des aptitudes invétérées d'une population, la prudence conseille de ne pas s'en tenir à l'étude de leur milieu actuel, mais de considérer aussi les antécédents. C'est peut-être par des habitudes importées, autant que par l'influence directe du sol, que s'explique le tempérament obstinément agricole de la majorité de nos populations.

§ 3.

I
LA ZONE
D'ALLUVIONS
LITTORALES
DE LA MER
DU NORD

La troisième des voies de migrations que nous avons indiquées, longe jusqu'en Flandre le littoral de la mer du Nord. Elle suit la zone d'éternelle verdure, celle des *marschen, polders, watten* ou alluvions littorales, dont la carte montre l'étendue. Elle est séparée au Sud de la zone de lœss ou de limon qui se déroule de l'Elbe à l'Escaut par une série de landes et de tourbières : Campine, Peel, Bourtange, Landes de Lunebourg, sols ingrats de graviers et de sable, provenant en partie de débris de moraines glaciaires ; espaces déshérités, où l'éternelle alternance de bois de pins, de maigres champs, de bruyères brunes attriste la vue. On ne peut imaginer le plus frappant contraste que celui qui existe entre ces régions encore aujourd'hui assez solitaires et les deux zones fertiles et populeuses qui la limitent au Nord et au Sud.

Ces terres amphibies, menacées par les revendications de la mer, et où l'eau, subtil et sournois destructeur, s'insinue et suinte dans le sous-sol, offraient certainement des conditions plus difficiles que les plates-formes limoneuses de l'intérieur. On s'explique cependant les avantages qui attirèrent les hommes. Il est prouvé que les espaces découverts le long des

côtes, à distance des exhalaisons et des dangers de la forêt, furent pour les habitants primitifs du Jutland et des îles danoises les sites favoris d'établissements. De tels espaces ne manquaient pas le long de la mer du Nord. La forêt n'a jamais étendu ses masses impénétrables sur ce littoral : les arbres y ont trop à lutter contre la violence des vents d'Ouest. Pourvu qu'un monticule, créé artificiellement au besoin, pût protéger l'habitation de l'homme, son *heim*, contre les eaux, son existence était assurée, en attendant que commençât l'ère des grands endiguements ; ce qui n'eut lieu qu'au Moyen âge. En outre il trouvait un moyen de circulation facile dans le lacis des bras fluviaux. L'herbe, plus que les céréales, est ici le produit naturel ; aussi l'élevage se montra-t-il dès le début la vocation naturelle de ces futurs manufacturiers de lait, de viande et de bétail. Les peuples qui se groupèrent le long de la mer du Nord furent des éleveurs avant d'être des marins. Il y eut sans doute de bonne heure des groupes particuliers qui surent se hausser à un certain degré de réputation et de puissance par leur habileté nautique ; Tacite en connaît. Mais l'élevage resta le fond de l'existence. La nomenclature singulièrement imagée que les marins des mers du Nord appliquèrent aux îles et aux écueils à travers lesquels ils avaient à diriger leurs navires, emprunte la plupart de ses expressions métaphoriques au bétail et à la vie de pâturage.

Ces communautés grandirent longtemps à part, retranchées dans des conditions originales d'existence, contractées dans le sentiment de leur autonomie. Elles n'entrèrent que tard dans l'histoire, que quelques-unes devaient remplir de leur nom[1]. Leur fortune est liée au développement de l'Europe moderne. Assez tôt cependant ce littoral devint une pépinière de groupes transportant sur des rivages analogues leur mode d'existence. De là partirent des émigrations sur lesquelles l'histoire est muette, et qui précédèrent les invasions qu'elle connaît. Sur la côte opposée au vieux pays frison, celle du *Fen* britannique, entre Lincoln et Norfolk, les mêmes conditions de vie n'eurent pas de peine à s'installer. Mais c'est surtout dans le Nord-Ouest de l'Europe et notamment dans la basse plaine germanique qu'elles étaient destinées à faire fortune. Ces contrées font partie de la surface qu'avaient recouverte[2], dans leur dernier retour offensif, les grands glaciers scandinaves. L'empreinte glaciaire y est encore sensible. Le dessèchement des innombrables marécages qu'y avait laissés le vagabondage torrentiel consécutif à la fusion des glaces fut une des grandes œuvres de la colonisation systématique du Moyen âge et des temps modernes. Grâce au travail de l'homme ce furent les prairies qui succédèrent aux dépressions marécageuses ; et l'on peut dire que nulle forme de culture, avec le genre de vie qu'elle implique, n'a gagné autant de terrain en Europe depuis les temps historiques.

1. Danois, Angles, Saxons, Frisons.
2. Voir la Carte en couleurs tirée hors texte.

En France le développement continu de la zone d'alluvions cesse au Boulonnais. Ensuite, bien que le climat reste favorable, la nature du sol ne se prête qu'avec intermittences au développement des prairies. Cependant nos races de gros bétail et particulièrement celles de chevaux sont jusqu'au delà du Cotentin en rapport de parenté avec celles du Nord-Ouest de l'Europe. Quand les Normands arrivèrent, ils trouvèrent déjà des prédécesseurs sur nos rivages. Il faut donc tenir compte, dans nos origines, de ces attaches avec les premières civilisations des mers du Nord, bien que postérieures par la chronologie et certainement moindres en importance que les rapports d'âge immémorial avec l'Ibérie et l'Europe centrale.





CHAPITRE QUATRIÈME

PHYSIONOMIE D'ENSEMBLE DE LA FRANCE

I. VARIÉTÉ DE SOL ET DE CLIMAT. || II. VARIÉTÉ DANS LA NATURE DU MIDI DE LA FRANCE. || III. VARIÉTÉ DANS LA NATURE DU NORD DE LA FRANCE. || IV. INFLUENCE OCÉANIQUE DANS LA FRANCE DU NORD. || V. VARIÉTÉS DUES A L'ORIENTATION ET AUX DIFFÉRENCES DU SOL. || VI. DIFFÉRENCE DE NATURE SUR NOS CÔTES OCCIDENTALES. || VII. LIAISONS ENTRE LE NORD ET LE SUD. || VIII. MODES D'EXISTENCE.

LA France oppose aux diversités qui l'assiègent et la pénètrent sa force d'assimilation. Elle transforme ce qu'elle reçoit. Les contrastes s'y atténuent; les invasions s'y éteignent. Il semble qu'il y a quelque chose en elle qui amortit les angles et adoucit les contours. A quoi tient ce secret de nature?

I
VARIÉTÉ DE SOL ET DE CLIMAT

Le mot qui caractérise le mieux la France est variété. Les causes de cette variété sont complexes. Elles tiennent en grande partie au sol, et par là se rattachent à la longue série d'événements géologiques qu'a traversés notre pays. La France porte les signes de révolutions de tout âge. Elle appartient à une de ces régions du globe, plus exceptionnelles qu'on ne pense, qu'à diverses reprises, par retouches nombreuses, les forces intérieures ont remaniées. Les parties mêmes qui sont entrées depuis longtemps dans une période de calme, n'ont pas perdu la trace des mouvements intenses qu'elles ont subis autrefois. L'usure des âges peut bien amortir les formes et abaisser les reliefs; elle réussit moins à abolir les propriétés essentielles des terrains. Ne voit-on pas en Bretagne un pays, — celui de Tréguier — redevable de la fertilité qui le distingue aux matériaux d'un volcan éteint depuis les premiers âges, et dont l'existence est depuis longtemps certes effacée du modelé ter-

restre ? En réalité les phases de l'évolution géologique, si compliquée, de la France sont encore en grande partie écrites sur le sol.

Les contractions énergiques qui, dans une période plus récente, ont plissé le Sud de la France, ont eu leur répercussion sur les massifs anciens qui leur étaient opposés. Elles ont eu raison de la résistance des parties les plus voisines, et leurs effets n'ont expiré qu'à grande distance du foyer d'action. Elles en ont renouvelé le relief et ravivé l'hydrographie. Le Massif central semblait définitivement émoussé par l'usure des âges, lorsque le contre-coup des plissements alpins y dressa des reliefs, y éveilla des volcans.

Puis, à peine l'œuvre de consolidation de nos grandes chaînes actuelles, à travers une série d'efforts et d'avortements, était-elle achevée, que la destruction en avait commencé. De ces chaînes qui n'ont été ébauchées que pour disparaître ou de celles qui ont résisté mais en cédant chaque jour aux agents destructeurs une partie d'elles-mêmes, les torrents, les glaciers, enfin les rivières actuelles firent leur proie. Elles ont entraîné au loin des masses de débris. Longtemps on n'a pas apprécié à sa valeur l'importance de ces destructions. On sait maintenant que ce sont des débris de ce genre qui, au pied des Pyrénées et des Alpes, du Massif central et des Vosges, ont constitué des sols tels que les *chambarans* du Dauphiné, les *boulbènes* de Gascogne, les *nauves* de la Double, les *brandes* du Poitou, etc.

Ces variétés de sol se combinent avec des variétés non moins grandes de climat pour composer une physionomie unique en Europe.

En France, comme en Allemagne et en Italie, on pose volontiers l'antithèse du Nord et du Midi. C'est le moyen d'étiqueter sous une formule simple des différences très réelles. Mais on ne tarde pas à s'apercevoir que, chez nous, cette division se subdivise et se décompose en un plus grand nombre de nuances diverses que partout ailleurs.

I
VARIÉTÉ DANS LA NATURE DU MIDI DE LA FRANCE

Il faut distinguer d'abord le Midi du Sud-Est ou méditerranéen du Midi du Sud-Ouest ou océanique. C'est surtout l'image du premier, qui, lorsque nous parlons du Midi, se présente à notre esprit : la plus tranchée et, suivant le mot de Mme de Sévigné, la plus excessive. Cependant, il suffit qu'on s'éloigne de Narbonne d'une cinquantaine de kilomètres vers l'Ouest, pour que l'olivier, ce compagnon fidèle de la Méditerranée, disparaisse. Un peu plus loin cessent les tapis de vignes qui couvrent aujourd'hui les plaines : des champs de blé et de maïs, des bouquets, puis de petits bois de chênes-rouvres composent peu à peu un paysage de tout autre physionomie. C'est qu'insensiblement, en s'éloignant de la Méditerranée vers Toulouse, on passe de la région de pluies faibles et surtout inégalement réparties à une région de pluies plus abondantes, mieux distribuées qui, dans le Haut-Languedoc, le Quercy, l'Agenais, l'Armagnac, offrent un maximum au printemps.

La transition est graduée : l'augmentation des pluies d'été, si rares sur le bord de la Méditerranée, déjà sensible à Carcassonne, se dessine nettement entre cette dernière ville et Toulouse. Graduellement aussi, mais plus loin vers l'intérieur, s'amortit la violence des vents, dont le chœur bruyant se démène autour de la Méditerranée. Le sol mieux lubréfié, moins balayé, se décompose en un limon tantôt brun, tantôt jaune clair. Le maïs, qui a besoin des pluies de printemps, dispute la place au blé.

Il y a donc au moins deux Midis dans le Midi. Celui de la Méditerranée, du Roussillon, du Bas-Languedoc, de la Provence calcaire est le plus accentué, surtout par l'empreinte que l'été imprime au paysage. Lorsque les campagnes ont supporté plusieurs semaines de sécheresse, une centaine de jours consécutifs de température supérieure à 20 degrés, qu'un manteau de poussière couvre tout, on a un instant cette impression de mort qui s'associe à l'été dans certaines mythologies de l'antiquité et du Mexique. L'humidité s'est réfugiée dans le sous-sol, où de leurs longues racines les arbres et arbustes vont la chercher. Les rivières dérobent leurs eaux sous un lit de galets. Sur les coteaux rocailleux il ne reste rien de la floraison riche et variée qui a éclaté au printemps. Mais les pluies cycloniques qu'amène généralement la dernière moitié de septembre mettent fin à cette crise de l'année. Octobre et novembre sont dans notre région méditerranéenne les mois pluvieux par excellence. Avec la fin de l'été se ravivent les brusques contrastes de température, dont l'influence parfois perfide, mais en somme plutôt tonique et raffermissante, est un des caractères de notre climat provençal.

Partout où la ceinture montagneuse règne autour de la Méditerranée, la transition du paysage est très brusque. Le contraste est complet à travers nos Cévennes : Karl Ritter, dans une de ses lettres de voyage, note combien, allant en diligence de Clermont à Nîmes, ce changement rapide le frappa. Au contraire, dans la vallée du Rhône ce spectacle se morcelle et se multiplie. C'est successivement que les formes végétales méditerranéennes prennent congé : l'olivier vers les gorges de Viviers, le chêne-vert au delà de Vienne ; le mûrier au pied du Mont d'Or lyonnais, à peu près au point où les vignes d'espèces bourguignonnes, *gamay, pineau*, etc., se substituent aux plants qui rôtissent sur les coteaux du Rhône. Mais encore plus loin on trouverait quelques émissaires de la végétation méditerranéenne blottis à l'abri des escarpements calcaires du Jura méridional. De même, par la région des Causses, l'amandier, se glissant dans les replis des vallées, pénètre jusqu'à Marvejols ; le chêne-vert jusqu'à Florac et même s'avance aux environs de Rodez. Il semble que la végétation méditerranéenne soit douée, sous l'influence du climat actuel, de force envahissante, et que les roches calcaires, par leur chaleur et leur sécheresse lui facilitent la marche vers le Nord.

Mais vers Grenoble déjà, vers Vienne, le cadre et le tableau ont changé. Le soleil d'août, qui dessèche les vallées pierreuses de la Durance, fait étinceler dans la verdure celle du Graisivaudan. La prairie se mêle à la vigne et aux arbres fruitiers. La forêt couvre les massifs de la Grande-Chartreuse et

du Vercors. Le feuillage clair du noyer s'épanouit dans un air humide quoique encore baigné de lumière. C'est que nous entrons dans la zone des étés mouillés, où l'été devient, suivant le régime de l'Europe centrale, la saison qui apporte la plus grande quantité de pluie. Ce sont les conditions qui règnent en Suisse, dans la Basse-Auvergne, et qui font de la Limagne un verger.

Lyon n'échappe pas entièrement au Midi ; il en a surtout les brusqueries de température, la bise, d'assez fortes amplitudes dans les différences de chaud et de froid. En somme, pourtant, une note plus septentrionale domine dans le paysage. Cet aspect, déjà sensible dans le Bas-Dauphiné, plus accentué dans la Dombes, résulte surtout de la composition du sol. L'empreinte des anciens glaciers n'a pas disparu. Sous forme de dépôts boueux, de graviers et cailloutis, de limon décalcifié, d'argiles épaisses, les éléments triturés des anciennes moraines constituent au seuil du Midi « des terres froides » aux fréquents brouillards. La Bresse même, que les glaciers n'ont pas atteinte, a un sol imperméable où le voisinage de l'eau se devine à la fréquence des arbres, des « buissons », des prés, qui, avec les champs dont ils sont surmontés, se confondent en été dans un poudroiement de verdure.

II
VARIÉTÉ DANS LA NATURE DU NORD DE LA FRANCE

La variété dans la France du Nord n'est pas moindre, mais elle est autre. Elle est faite de nuances, plus que de contrastes ; elle se fond dans une tonalité plus douce.

Le relief se montre dans le Nord plus uniforme. Pour peu que l'œil se soit habitué aux formes du Midi, il y a comme une impression de regret, une lueur de tristesse à laquelle peu de voyageurs échappent, dès qu'ils ont franchi le Massif central, devant la continuité des lignes et l'alanguissement des horizons.

III
INFLUENCE OCÉANIQUE DANS LA FRANCE DU NORD

Il résulte de cette uniformité de relief plus d'homogénéité dans le climat. C'est surtout de la France du Nord qu'on peut dire qu'elle est *au vent* par rapport à l'Atlantique. Les dépressions barométriques dont, en hiver, l'Atlantique-Nord est le foyer, obéissent dans leur mouvement de translation vers l'Est à des trajectoires qui rencontrent généralement l'Irlande et la Norvège ; mais l'ébranlement causé par ces tourbillons d'air humide et tiède se communique jusqu'à la Bretagne. C'est de là qu'à partir d'octobre, époque où ce régime a coutume de s'établir dans le Nord-Ouest de l'Europe, les pluies cycloniques ne tardent pas à gagner toute la France du Nord. De la Bretagne aux Vosges les mêmes perturbations, se propageant sans obstacles, amènent averses, grains ou pluies fines ; les rivières entrent en crues en même temps. Le vent Sud-Ouest charrie par-dessus les plateaux de Bourgogne et de Lorraine ses colonnes de nuées noires.

La partie septentrionale de notre pays est donc celle où se fait sentir surtout l'atténuation anormale du climat. Elle est, sinon sur le passage ordinaire, du moins dans le voisinage immédiat des dépressions qui créent en hiver le climat océanique. Tandis que, dans l'intérieur du continent, une zone de hautes pressions et de froids s'avance fréquemment de la Russie méridionale et de la Pologne jusqu'en Bavière, en Suisse et même au delà, le Nord de la France reste le plus souvent en dehors de cette « dorsale » ; il échappe ainsi aux rigueurs du climat continental. Il est rare qu'à l'Ouest du Rhin la gelée se prolonge avec continuité plus de quelques jours. Si nos hivers ternes et nébuleux ont leur tristesse, du moins le mouvement de l'eau, la verdure persistante de nombre de plantes y conservent l'image ou l'illusion de la vie. Dès que reviennent les températures propices au développement de la végétation, le cycle de vie recommence, ménageant à la plante jusqu'à sept mois, ou même huit mois dans les vallées de la Loire, pour parcourir les phases de son existence. Certes plus d'une fois la précocité est punie. Mais en somme l'effet est de répartir sur une très grande partie de l'année la possibilité des occupations agricoles, de multiplier les occasions et les genres de cultures.

IV
VARIÉTÉS DUES A L'ORIENTATION ET AUX DIFFÉRENCES DU SOL

Imaginez maintenant dans ce cadre de la France du Nord tout ce qu'un climat changeant et une grande variété de sol peuvent produire de nuances. Car ici plus encore qu'ailleurs, c'est par additions ou soustractions successives, par des touches tour à tour tentées et reprises, que procède le changement de la nature vivante. Le printemps apparaît plus tôt dans la vallée du Rhin que dans le reste de l'Allemagne, et plus tôt dans l'Ile-de-France que dans la vallée du Rhin. Par plusieurs traits la Lorraine continue à tenir de l'Europe centrale : les pluies d'été y sont bien marquées ; les plateaux rocailleux de Lorraine et de Bourgogne leur doivent la conservation de leurs forêts, qu'il est si difficile de faire revivre une fois détruites. Ce que l'Est doit encore à sa position plus continentale, c'est une plus longue durée de ces automnes lumineux, qui aident la vigne à mûrir. Située vers la limite des influences continentales et maritimes, encore sensible aux influences méridionales, la contrée entre le Rhin et Paris tire de cet état d'équilibre instable une sensibilité plus fine pour réfléchir les moindres variétés d'altitude, d'orientation et de sol.

De là, des touches très variées de physionomie. Telles, par exemple, les différences qu'on observe entre les versants sur lesquels montent les vents pluvieux de l'Ouest, et les versants opposés. Les escarpements calcaires du Mâconnais, avec leurs tons clairs, leurs pierrailles croulantes qu'enveloppe une végétation finement ciselée de liserons et de lianes, évoquaient chez Lamartine des images de Grèce. En effet, entre l'humide Bresse et les ternes plateaux de l'Auxois, ces lignes de coteaux étalés vers l'Est ont quelque chose

de lumineux qu'on ne reverra plus. Toujours à la faveur d'une pareille orientation, le châtaignier et même l'amandier s'avancent jusque dans les plis des vallées d'Alsace. Les flancs orientaux des côtes lorraines s'évasent en cirques, dans lesquels la lumière et la chaleur réfléchies font mûrir des vignes. Ils abritent près de Metz de véritables vergers. Et jusqu'au pied de l'Ardenne, qui les protège du vent du Nord, se prolongent les belles cultures amies du soleil : vignes, fruitiers, noyers, associés à une végétation qui, par la multiplicité et l'élégance des formes annonce déjà, ou rappelle encore le Midi.

Les géographes-botanistes remarquent que parmi les principaux agents qui influent sur la végétation, eau, chaleur et sol, c'est dans les climats de transition que le sol gagne surtout de l'importance : l'observation s'applique bien à la France du Nord. Celui qui la traverse dans le sens des latitudes, soit par exemple de Metz à Reims, ou de Nancy à Paris, voit bientôt, dans le Porcien, l'Argonne, le Perthois, le Vallage, succéder une autre nature à celle des plateaux et des côtes calcaires. La vigne s'éclipse momentanément. Le foisonnement des arbres, tantôt massés en forêts, tantôt épars dans les haies, les enclos et les champs, l'association du genêt, du bouleau et de la bruyère dans les parties incultes, les étangs et *noues* dont des sentiers toujours gluants dénoncent les approches : tout semblerait indiquer un autre climat. Il n'en est rien cependant ; ce changement résulte uniquement de l'apparition d'une étroite, mais longue bande d'argiles qui va des bords de l'Oise à ceux de la Loire, de la Thiérache à la Puisaye, et où il est aisé de reconnaître encore une des plus grandes lignes forestières de la France d'autrefois.

On sait que dans la France du Nord les différentes couches de terrain présentent une disposition concentrique autour de l'Ile-de-France. Quand on vient de l'Est vers Paris la nature du sol change ainsi presque à chaque pas. Cette disposition favorise ces évocations alternantes de Nord et de Sud. L'œil perd et retrouve tour à tour les caractères qu'il est habitué à associer à ces deux mots. Ces alternances ne prendront fin qu'à mesure que le rapprochement de la Manche et de la mer du Nord se fera sentir davantage. Alors l'état plus fréquemment nébuleux du ciel, l'accroissement des jours de pluie, une notable diminution des températures d'été, jointes à l'arrivée plus précoce des pluies d'automne, exercent à leur tour un effet sensible sur la physionomie de la nature. La vigne, prématurément surprise par l'humidité de septembre, nous quitte définitivement à l'Ouest de Paris, et le pommier la remplace. Le hêtre qui, dans l'Est, hantait surtout les collines et les montagnes, se rapproche des plaines. Quelque peu chétif encore à Fontainebleau, plus vigoureux à Saint-Gobain, il devient l'arbre dominant sur les flancs des vallées normandes. Il y prospère comme au bord des golfes ou *fœhrden* danois, dans l'atmosphère nuageuse où Ruysdael se plaît à faire éclater la blancheur de son tronc. Mais la Picardie et une partie de la Normandie sont constituées par des plateaux limoneux reposant sur un sous-sol perméable qui en draine énergiquement la surface. Le sol atténue en quelque sorte par sa

VARIÉTÉS DUES AU SOL

TERRES FROIDES DES ENVIRONS DE LYON : LA DOMBES



LES EAUX *se sont parfois amassées dans les creux formés entre les moraines, et s'étalent sur le limon argileux qui les retient. La moraine se profile, comme une ride, au dernier plan.* (Fig. 17.)



VUE PRISE EN BALLON *sur la Dombes, au-dessus de Villars, vers son extrémité septentrionale : un damier de champs et d'étangs ; ceux-ci pour la plupart artificiels, d'après la régularité de leurs formes. Les routes seules, comme de minces fils, traversent d'un bout à l'autre la surface.* Phot. communiquée par M. Gallois (Fig. 18).

VARIÉTÉS DUES AU SOL ET AU CLIMAT

1° *SALINES DU CROISIC*, 2° *VIGNOBLES LORRAINS*

RESTES D'UN BRAS DE MER qui isolait jadis les monticules granitiques du Croisic et de Batz, ces marais salants, présentent une surface d'évaporation intense, attestant la sécheresse du climat. Les vapeurs de l'Océan traversent le plus souvent cette bande déprimée sans s'y condenser et ne se résolvent en pluie que vers l'intérieur. Phot. de M. de Martonne (Fig. 19).





COTEAUX DE VIGNOBLE au-dessus de Rembercourt, dans la vallée du Rupt de Mad, entre Thiaucourt et Arnaville. Une combinaison de circonstances favorables a livré ces coteaux à la culture exclusive de la vigne: d'abord le sol, qui, composé de débris calcaires recouvrant les marnes du lias, est chaud et perméable; puis l'orientation, qui regarde le Sud-Est. Le village se serre entre vignobles et prairies. Col. P. Michels, Nancy (Fig. 20).

sécheresse les effets du climat. Les pâturages et les prairies règnent sur les argiles du Pays d'Auge, mais ils sont l'exception sur ces plateaux : terre de promission pour le blé qui, grâce à la profondeur de ses racines, n'a pas besoin d'être constamment humecté.

Entre les deux aspects de la France du Nord, l'Ile-de-France est la contrée médiatrice qu'elle est presque en toutes choses. La nature, alanguie dans les plaines aux contours mous du Berry et de la Champagne, se réveille dans l'Ile-de-France. Les sables siliceux de Fontainebleau, bordés d'eaux vives, abritent une flore chaude et une faune dans laquelle se glissent, comme en une oasis, quelques éléments tout à fait méridionaux. Les replis des vallées profondément burinées enveloppent des cultures de figuiers. Par ces traits l'Ile-de-France rappellerait le Midi. Mais elle a aussi ses forêts humides, et surtout ses grandes plates-formes agricoles qui, de Paris s'étendent vers la Picardie et le Vexin.

V
DIFFÉRENCES DE NATURE SUR NOS COTES OCCIDENTALES

Ce sont deux mers différentes que celle qui, des Pays-Bas au Finistère, embrume souvent notre littoral, et celle qui rayonne de la Bretagne méridionale aux Pyrénées. C'est bien encore en ses jours de sauvagerie un Océan terrible que celui qui bat nos côtes du golfe de Gascogne et qui, de tout le poids de la houle accumulée dans mille lieues sans rivage, entame les craies dures de la Saintonge ou dévore les roches de Saint-Jean-de-Luz. Mais il ne ressemble plus à l'Océan celtique ou scandinave. A mesure qu'on va vers le Sud, on s'écarte des voies ordinaires qui charrient vers nous, surtout en hiver, les bourrasques du large. En été la marche du soleil amène vers le Nord la zone de hautes pressions des Açores et répand le calme dans l'atmosphère de l'Océan d'Aquitaine. Le voile de nébulosité qui plane si fréquemment entre les côtes de Terre-Neuve et d'Irlande s'éclaircit notablement au Sud de la Bretagne. Un climat différent prévaut dans la zone que la France présente à la Manche et dans celle qu'elle présente au golfe d'Aquitaine.

Notre Finistère breton, comparé aux autres promontoires de l'Europe occidentale qui reçoivent de plein fouet l'assaut des bourrasques océaniques, se fait déjà remarquer par une atténuation des phénomènes. Ni par la rapidité des oscillations barométriques, ni par la fréquence des phénomènes électriques, ni par la quantité de pluie il n'égale la Norvège, l'Ouest de l'Irlande, la Cornouaille anglaise. Toutefois les parties non abritées subissent les effets corrosifs des vents du large, qui tourmentent ou tuent les arbres et forcent les cultures à se blottir à l'abri de ces murailles de pierre dont le pays est étrangement découpé. Mais c'est surtout l'insuffisance de chaleur qui, déjà marquée dès le mois d'avril et s'accentuant de plus en plus dans la période où les plantes doivent se hâter d'accumuler la chaleur nécessaire, empêche la vigne et la plupart des fruits d'atteindre la maturité. Les cultures maraîchères, les fraisiers, les primeurs variées, tout ce qui exige du climat plus de préco-

cité que la chaleur, sont les dons qu'en échange a reçus notre extrême promontoire océanique.

Les modifications s'échelonnent rapidement de la Vilaine à la Gironde. Déjà la côte méridionale de Bretagne est plus lumineuse. Un clair soleil joue souvent sur les croupes fleuries qui bordent le Morbihan ; ciel mouillé radieux entre deux averses, mais dont l'éclat plus grand se manifeste déjà par une avance dans l'époque des moissons. Dans la Bretagne occidentale, cette date recule, comme en Normandie, jusqu'en août ; dans la Bretagne méridionale elle est plus précoce. Poussons jusqu'au Sud de la Vendée, et là, comme en Béarn, la récolte, dès la première moitié de juillet, est chose faite.

Par les vallées ces effluves de climat océanique pénètrent profondément. La feuillaison printanière entre Tours et Saumur est de cinq jours en avance sur Orléans. Sous leur ciel très doux les vallées angevines et tourangelles abritent, avec la vigne, une grande variété de ces cultures délicates qui réclament de l'homme attention et presque amour et qui affinent celui qui s'y livre.

Les étés au voisinage de cette mer d'Aquitaine sont chauds et ensoleillés. Les observations mettent aujourd'hui hors de doute une diminution sensible de pluie dans la partie de la côte qui s'infléchit entre la Loire et la Gironde. Après une légère recrudescence de pluie en mai, le littoral de la Saintonge et même celui du Poitou se montrent, pendant les mois décisifs de juin, juillet et août, plus secs que l'arrière-pays. Les orages du Sud-Ouest semblent dévier ; ils les épargnent, tandis qu'ils vont faire rage sur les hauts plateaux limousins. Dès lors, aux plantes à feuillage vert que favorisait la tiédeur du climat breton, s'ajoutent celles qui ont plus d'exigences de lumière et de chaleur. Le chêne-vert, après quelques timides apparitions dans les parties abritées des Côtes-du-Nord, se montre dans l'île de Noirmoutier, il festonne les côtes calcaires de Saintonge. Une autre essence, très rare encore en Bretagne, le chêne-tauzin, devient dominante. Et tandis que la physionomie végétale s'enrichit d'un grand nombre de traits nouveaux, elle perd d'autres éléments. Le hêtre a cessé de tapisser les collines ; le charme qui, surtout dans le Nord-Est, compose la plupart des taillis, manque de La Rochelle à Bayonne.

C'est bien une sorte de Midi anticipé qui apparaît ainsi au tournant de la Bretagne, et se prolonge à travers la Saintonge. Rien que l'aspect des maisons aux toits à peine inclinés serait un indice de la sécheresse du climat. L'exploitation fort ancienne des marais salants est un signe de la puissance qu'y prennent les rayons du soleil. Les salines du Croisic sont à peu près les plus septentrionales que tolère le climat océanique. Pour les peuples maritimes du Nord, ces pays de sel, de la vigne et de fins produits étaient la première apparition d'une nature méridionale. Il ne tint pas aux Anglais qu'ils devinssent pour eux un Portugal.

Ce n'est pas toutefois le Midi, tel qu'il éclate dans la vallée du Rhône. La fraîcheur des prairies dans les vallées, la fréquence dans les sables de

genistées touffues tout illuminées de fleurs jaunes, indiquent une composition différente des éléments du climat. Ce que la rigueur accidentelle des froids, la violence des vents, l'intensité des sécheresses, le régime des cours d'eau mêlent de brusque et d'un peu âpre à la nature du Sud-Est de la France, s'atténue en ce Sud-Ouest dans une tonalité plus égale. Il y a pourtant des recrudescences et des sursauts. A l'abri des dunes de Soulac, au Sud de la Gironde, dans l'atmosphère surchauffée des sables, les eaux infiltrées communiquent à la végétation une vigueur et un éclat superbes. La végétation siliceuse des Landes, qui s'était montrée par intermittences sur les sables épars en Périgord, prend possession du sol ; le panache des pins maritimes se projette au-dessus des fourrés d'ajoncs et de bruyères ; le chêne occidental remplace le chêne-yeuse. Enfin, lorsqu'apparaissent les pics pyrénéens, dans l'angle où s'engouffrent les vapeurs des vents d'Ouest, les pluies reprennent avec intensité. Pluies interrompues de soleil, qui pourtant excluent la vigne, remplacée par le pommier sur les croupes verdoyantes et fourrées du pays basque. Les orages arrivent en quelques minutes ; ils courent avec une rapidité extraordinaire de pic en pic sur la côte ; mais un radieux soleil les a bientôt dissipés aux quatre coins du ciel. Ce ciel mobile et gai, plus doux dans les Charentes, plus ardent en Gascogne, plus capricieux dans le pays basque, a tout le brillant du Midi sans le sombre éclat de la Méditerranée.

Ce qui frappe d'abord dans l'ensemble de cette physionomie, c'est l'amplitude des différences. Sur une surface qui n'est que la dix-huitième partie de l'Europe, nous voyons des contrées telles que la Flandre ou Normandie d'une part, Béarn, Roussillon ou Provence de l'autre ; des contrées dont les affinités sont avec la Basse-Allemagne et l'Angleterre, ou avec les Asturies et la Grèce. Aucun autre pays d'égale étendue ne comprend de telles diversités. Comment donc se fait-il que ces contrastes n'aient pas été des foyers d'action centrifuge ? Il n'a pas manqué sur nos côtes d'immigrants saxons, scandinaves ou autres ; on ne voit pourtant pas que ces groupes aient jamais réussi, s'ils l'ont même tenté, à se constituer en populations à part, tournant le dos à l'intérieur, comme il est arrivé pour certaines tribus maritimes, frisonnes ou bataves, de Basse-Allemagne.

VI
LIAISONS ENTRE LE NORD ET LE SUD

C'est qu'entre ces pôles opposés la nature de la France développe une richesse de gammes qu'on ne trouve pas non plus ailleurs. Si le Nord et le Sud font saillie en vif relief, il y a entre eux toute une série de nuances intermédiaires. Par une interférence continuelle de causes, climatériques, géologiques, topographiques, le Midi et le Nord s'entre-croisent, disparaissent et réapparaissent. La France est placée de telle sorte par rapport aux influences continentales et océaniques qui s'y rencontrent dans un équilibre instable, que de différents côtés plantes et cultures ont voie libre pour se propager,

pour profiter de toutes les occasions que multiplient les variétés de relief et de sol. Le mélange du Nord et du Sud est plus marqué dans certaines contrées de transition comme la Bourgogne et la Touraine, qui représentent, pour étendre l'expression de Michelet, « l'élément liant de la France ». Mais on peut dire que ce mélange est la France même. L'impression générale est celle d'une moyenne, dans laquelle les teintes qui paraissaient disparates se fondent en une série de nuances graduées.

VII
MODES
D'EXISTENCES

Il en résulte la grande variété de produits auxquels le sol français se prête ; variété qui est une garantie pour l'habitant, le succès d'une culture pouvant, dans la même année, compenser l'échec d'une autre.

Le grand avantage, écrivait récemment un consul anglais, que le petit tenancier ou le petit propriétaire a en France, est dans les différences de climat qui favorisent la croissance des articles variés et de petits produits qui ne viennent pas bien dans notre pays. Ce sont ces petits produits qui rendent possible l'idéal qu'a longtemps caressé l'habitant de la vieille France, et qui reste encore enraciné çà et là, celui de réaliser et d'obtenir sur place tous les éléments et les commodités de la vie. C'était bien le désir que devaient suggérer « ces benoîts pays », répartis de tous côtés, dans lesquels il n'était pas chimérique de rêver une existence abondante, se suffisant largement à elle-même. Généralisez cette idée : elle ressemble assez à celle que la moyenne des Français se fait de la France. C'est l'abondance des « biens de la terre », suivant l'expression chère aux vieilles gens, qui pour eux s'identifie avec ce nom. L'Allemagne représente surtout pour l'Allemand une idée ethnique. Ce que le Français distingue dans la France, comme le prouvent ses regrets quand il s'en éloigne, c'est la bonté du sol, le plaisir d'y vivre. Elle est pour lui le pays par excellence, c'est-à-dire quelque chose d'intimement lié à l'idéal instinctif qu'il se fait de la vie.

Il y a pourtant en France de mauvais comme de bons pays. Il en est qu'on décorait d'épithètes flatteuses, et qui, surtout jadis, s'opposaient dans l'esprit et le langage populaires aux terres plus déshéritées, réduites à remplacer par de mesquins expédients de subsistance, le blé, le vin et le reste. Le cultivateur des bons pays a du mépris pour la terre qui ne nourrit pas son homme. Un certain air de compassion tempérée de raillerie accueillait les habitants des ingrats terroirs voués au sarrasin ou à la châtaigne, ou des pays incapables de se suffire et obligés de se pourvoir chez le voisin. Les pauvres habitants de la *Vôge* excitaient ce sentiment quand ils paraissaient chez leurs riches voisins de la Comté, en quête de cendres de lessives pour amender leurs maigres terrains de grès. Il est probable que le joyeux habitant des vallées tourangelles éprouvait quelque chose de semblable pour ces pays de sable et de grès, où il vient plus d'arbres que de blé. Rabelais ne trouve pas d'autre expression pour peindre quelque part le dénuement de Panurge, que

de nous le montrer « tant mal en ordre qu'il ressemblait un cueilleur de pommes du pays de Perche ».

Chez tous, les favorisés comme les déshérités, abondance et prospérité éveillent mêmes formes de désirs et d'idées. Le principal signe de luxe est l'abondance du linge, trait bien moins marqué chez nos voisins, Le mode de nourriture diffère peu chez la grande majorité des habitants ruraux de la France ; ni la cuisine même, en dépit de quelques ingrédients qui sont objets de litiges entre le Nord et le Midi. Le paysan champenois que Taine montre mangeant sa soupe à l'entrée de sa maison se trouverait en cette attitude et cette occupation partout en France. Quand on voit dans les tableaux des rares peintres qui n'ont pas dédaigné de peindre le paysan, les Lenain, l'attitude et la physionomie des ruraux du XVIIe siècle, on les reconnaît chez leurs descendants d'aujourd'hui. Ce sont bien les gestes lents de ces mangeurs de pain, sachant à l'occasion déguster le vin, assis autour d'une miche, pesamment sur leurs escabeaux de bois[1].

Le pain, avec des légumes et des végétaux, une nourriture animale dont la volaille et le porc font surtout les frais, telle est l'alimentation conforme à un sol où les céréales, avec les genres d'élevages qui en dépendent, tiennent la plus grande place. Le blé est l'aliment préféré des méridionaux de l'Europe, et précisément nos principales terres à blé sont au Nord. Autant le Français se distingue de l'Anglais et même de l'Allemand par son mode de nourriture, autant il se ressemble à lui-même sur ce point au Nord et au Sud. Pour les peuples germaniques qui nous avoisinent, notre paysan appréciateur de pain blanc, amateur de végétaux, et ingénieux dans l'art de les produire, est un objet d'attention et de curiosité. Dans son récit de la campagne de France, Gœthe remarque l'antagonisme des deux peuples au sujet du pain : « Pain noir et pain blanc sont la pierre de touche entre Français et Allemands » *(das shibolet, das Feldgeschrei zwischen Deutschen und Franzosen)*. Nos pêcheurs bretons, tous plus ou moins jardiniers sur leur littoral doux et humide, font à Terre-Neuve l'étonnement des équipages anglais, en trouvant moyen de faire croître quelques salades sur cette côte stérile. Au XVIIe siècle nos réfugiés transformèrent par leurs cultures de légumes et de jardinage le triste *Moabit,* dans la sablonneuse banlieue de Berlin.

Une atmosphère ambiante, inspirant des manières de sentir, des expressions, des tours de langage, un genre particulier de sociabilité, a enveloppé les populations diverses que le sort a réunies sur la terre de France. Rien n'a plus fait pour en rapprocher les éléments. Il y a toujours quelque chose d'âpre dans le frottement des hommes de races diverses. Le Celte n'a pas pardonné à l'Anglo-Saxon, ni l'Allemand au Slave. Nés de l'orgueil, ces antagonismes s'excitent et s'exaspèrent par le voisinage. En France, rien de semblable. Comment se raidir contre une force insensible qui nous prend sans que nous nous en doutions, qui s'exhale du fond de nos habitudes et

1. *Repas de paysans* (Louvre, salle La Caze, n° 548).

nous rend de moins en moins étrangers les uns aux autres? Un peu plus tôt ou un peu plus tard, tous ont successivement adhéré au contrat.

Il y a donc une force bienfaisante, un *genius loci,* qui a préparé notre existence nationale et qui lui communique quelque chose de sain. C'est un je ne sais quoi qui flotte au-dessus des différences régionales. Il les compense et les combine en un tout; et cependant ces variétés subsistent, elles sont vivantes: et leur étude, qui va maintenant nous occuper, est la contre-partie nécessaire de celle des rapports généraux qui précède.



CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

I. AXE COMMERCIAL DE LA FRANCE. || II. RAPPORTS AVEC LE CONTINENT. || III. PRÉCOCITÉ ENTRE LES CONTRÉES CONTINENTALES.

MAIS nous devons préalablement dégager quelques conclusions qui résultent des faits qui viennent d'être exposés, et qui sont propres à éclairer ceux qui vont suivre.

I AXE COMMERCIAL DE LA FRANCE

1° Très anciennement l'influence du rapprochement de la Méditerranée et de la mer du Nord a pris corps sur notre territoire. Cette influence s'est géographiquement exprimée et consolidée par des routes, des lignes de relations à grande portée. L'axe commercial de la France, une ligne partant de la Provence pour aboutir à l'Angleterre et aux Flandres montre une remarquable fixité. Les principales foires du Moyen âge, celle de Beaucaire, Lyon, Chalon, Troyes, Paris, Arras, Thourout et Bruges, s'échelonnent d'après cette direction. Ce que peut être pour la constitution d'une unité politique cette chose presque immatérielle qu'on appelle une voie de circulation, bien des exemples le montrent. L'Italie n'a pris figure de contrée politique que lorsque les voies Appienne et Flaminienne se sont combinées pour en lier les extrémités. Dans le faisceau des voies primitives de la Grande-Bretagne, la ligne de Londres à la Severn, *Watling Street*, a été l'axe de l'Angleterre.

II RAPPORTS AVEC LE CONTINENT

2° Mais la substance même de notre civilisation est de provenance toute continentale. La période organique où s'élabore la personnalité de la France embrasse une énorme série de siècles d'influences terriennes accumulées. L'arbre de nos origines étend au loin ses racines sur le continent.

Dans le milieu géographique où la France s'est développée, il n'y a pas

de contrées dont elle soit séparée par de grandes oppositions physiques. Elle est située hors de portée de ces contrastes fortement tranchés qu'engendrent la steppe ou le désert. Par les conformités de nature qui l'unissent aux contrées continentales voisines, elle a grandi entre des peuples de civilisation analogues. Cela est une garantie. La France a échappé ainsi à des catastrophes qui ailleurs ont interrompu la vie historique, en Espagne et dans l'Europe orientale. Mais cela est aussi une limitation. Un État qui parvient à se constituer solidement au contact de deux régions physiques très différentes, comme le sont les domaines de vie agricole et de vie pastorale, acquiert des chances presques indéfinies d'extension ; ainsi la Russie, les États-Unis et même la Chine. De telles perspectives territoriales manquent à la France ; les possibilités d'expansion dans l'Europe fortement individualisée qui l'avoisine se réduisent à une zone restreinte. La mer, il est vrai, peut lui en offrir d'autres ; mais la France rencontre là d'autres genres de concurrence.

III
PRÉCOCITÉ ENTRE LES CONTRÉES CONTINENTALES

3° Il y a pourtant un caractère qui la distingue entre les contrées continentales de l'Europe : c'est celui qu'on peut résumer dans le mot de précocité. La France présente deux sortes de précocité : l'une qui tient au climat et à la variété des ressources du sol. C'est elle qui a suscité chez nous l'épanouissement de nombreuses petites sociétés locales. Il est peu de parties de la France qui ne gardent les traces d'un long développement autonome né des lieux mêmes.

L'autre genre de précocité tient aux facilités d'établissement, de circulation, de défense, à tout à ce qui hâte la vie générale. Ces facilités s'offraient ici en abondance. Une plus grande aisance que dans l'Europe centrale préside aux groupement des peuples. De nombreux vestiges d'anciens établissements, d'enceintes murées, aussi bien en Lorraine et en Bourgogne que dans le Quercy, montrent l'importance spéciale qu'ont eue jadis les plateaux calcaires, si harmonieusement distribués sur notre territoire. Les calcaires jurassiques, qui couvrent environ 100 000 kilomètres carrés, dessinent, autour du Bassin de Paris et du Massif central une double boucle en forme de 8, signalée par Élie de Beaumont comme un des traits caractéristiques de la France. Ces terrains ne sont pas les plus fertiles, mais ils ont permis aux établissements humains d'acquérir de bonne heure fixité et force de résistance, de communiquer librement entre eux. La pierre de construction y abonde ; le drainage, qui s'opère naturellement grâce à la perméabilité des roches, y rend l'air salubre ; l'érosion y creuse des vallées unies, au tournant desquelles des plateaux découpés se dressent comme des forteresses naturelles, sites d'*oppida*. La plupart des grandes et anciennes routes qui enlacent nos principaux massifs ont suivi, suivent encore ces plateaux calcaires.

Expression de la nature de la France, cette précocité a laissé des traces durables. Elle influe sur les manifestations ultérieures de la vie ; elle nous suit dans l'histoire. Si la cimentation des diverses contrées de la Gaule n'avait

pas été un fait accompli quand la vie historique s'éveilla dans le Nord germanique, qui sait si des attractions nouvelles n'eussent pas prévalu? Entre le Bassin de Paris et celui de Londres, entre la Lorraine et la Souabe, les différences sont moindres, au point de vue géographique, qu'entre ces contrées et nos provinces méditerranéennes. Que néanmoins cette combinaison l'ait emporté, c'est un indice de développement précoce, de participation très ancienne à la vie générale qui avait alors pour foyer la Méditerranée.





DEUXIÈME PARTIE

DESCRIPTION RÉGIONALE

LIVRE PREMIER

LA FRANCE DU NORD

Il faut maintenant pénétrer dans l'intimité de cet être géographique. Mais quelles divisions adopter, et par où commencer? La Méditerranée a éclairé nos origines; mais c'est dans le Nord que s'est formé l'Etat français. Entre la mer du Nord, la Manche, le Massif central et le Rhin, se déroulent des régions naturelles qui s'appellent l'Ardenne, les Flandres, le Bassin parisien, le Pays rhénan. Chacune a sa physionomie; mais unies entre elles par des rapports faciles, toutes pénétrées d'influences générales, elles se combinent dans un ensemble qu'il ne faut pas morceler, la France du Nord. C'est cet ensemble qui a servi de berceau à un grand Etat. Il ne serait même pas suffisant, pour l'intelligence de son développement historique, de se borner à la France du Nord. Il faut tenir compte du voisinage. Car, ainsi qu'un arbre dans une forêt, un Etat ne se sépare pas du milieu où vivent à côté de lui, en contact et en concurrence avec lui, d'autres Etats. Essayons donc d'abord de retracer ce milieu, avant d'aborder la description régionale.



PREMIÈRE PARTIE

ARDENNE ET FLANDRE

CHAPITRE PREMIER

LE CONTACT POLITIQUE DE LA MER DU NORD

I. VICISSITUDES POLITIQUES DE LA RÉGION. || II. INFLUENCE DE LA MER DU NORD. || ANGLETERRE. || IV. EFFET SUR LA FORMATION DE L'ÉTAT FRANÇAIS.

LA PARTIE d'Europe où les Pays-Bas expirent en face de l'Angleterre et qui s'ouvre, entre l'Ardenne et le Pas de Calais vers le Bassin parisien, est une région historique entre toutes. Peu de contrées comptent plus de souvenirs de guerres. Il n'est presque pas une motte de terre, entre la Sambre et l'Escaut, l'Oise et la Somme, qui n'ait été foulée par les armées. Et, le plus souvent, ces rencontres d'armées étaient des rencontres de peuples : Celtes et Germains, Gallo-Romains et Germains, Français, Anglais et Allemands. Les luttes par lesquelles durent se constituer races et Etats, pressés les uns contre les autres dans les étroits espaces que leur mesure notre Europe, se sont en grande partie déroulées sur ce théâtre.

C'est en effet un carrefour auquel aboutissent les principales routes de l'Europe. On y venait, par terre, de la Méditerranée, depuis les temps les plus lointains. Par terre également, les routes du Rhin et de la Basse-Allemagne y aboutissaient. Par mer, les navigations frisonnes et scandinaves, dans leur expansion vers le Sud, abordaient au pays de Kent et sur la côte flamande qui lui fait face. De cette convergence de routes, de cette concentration de rapports, il résulta que cette contrée devint peu à peu un puissant foyer de vie générale. C'est par là que la propagande chrétienne s'avança vers le Nord : Reims, Tournai, Noyon, Corbie devinrent ainsi des centres d'influence lointaine, religieuse et artistique. Plus tard, le commerce des Flandres fut vraiment un commerce universel, au sens que pouvait avoir ce mot au XIVe siècle.

I
VICISSITUDES POLITIQUES DE LA RÉGION

Conflits ou rencontres pacifiques, l'effet de ces rapports a été de mettre en branle les forces vives de la géographie politique. Nulle contrée n'a subi plus de vicissitudes, plus d'attractions en sens contraire ; n'a vu plus de remaniements territoriaux. Les frontières politiques n'ont pas cessé de varier. Déjà antérieurement à la conquête romaine une « Belgique » se distinguait de la Gaule ; Rome consacra cette division, le *Belgium* ; et cette Belgique romaine se décomposa à son tour pour donner naissance à des marches-frontières appelées *Germanies.* Celles-ci se perpétuent, après la chute de l'Empire, dans les provinces ecclésiastiques de Reims et de Cologne ; mais de leurs domaines ne tardent pas à se détacher les germes vigoureux de la Hollande et de la Flandre. Ainsi la sève créatrice de formations politiques nouvelles ne s'est jamais ralentie. Dans les contrées de l'Ouest ou du Centre de la France, les noms des anciens peuples, Poitou, Limousin, Berry, etc., persistent sur les lieux qu'ils ont jadis occupés : dans cette arène ouverte au voisinage de la mer du Nord, les noms, à peu d'exceptions près, ont été renouvelés.

II
INFLUENCE DE LA MER DU NORD

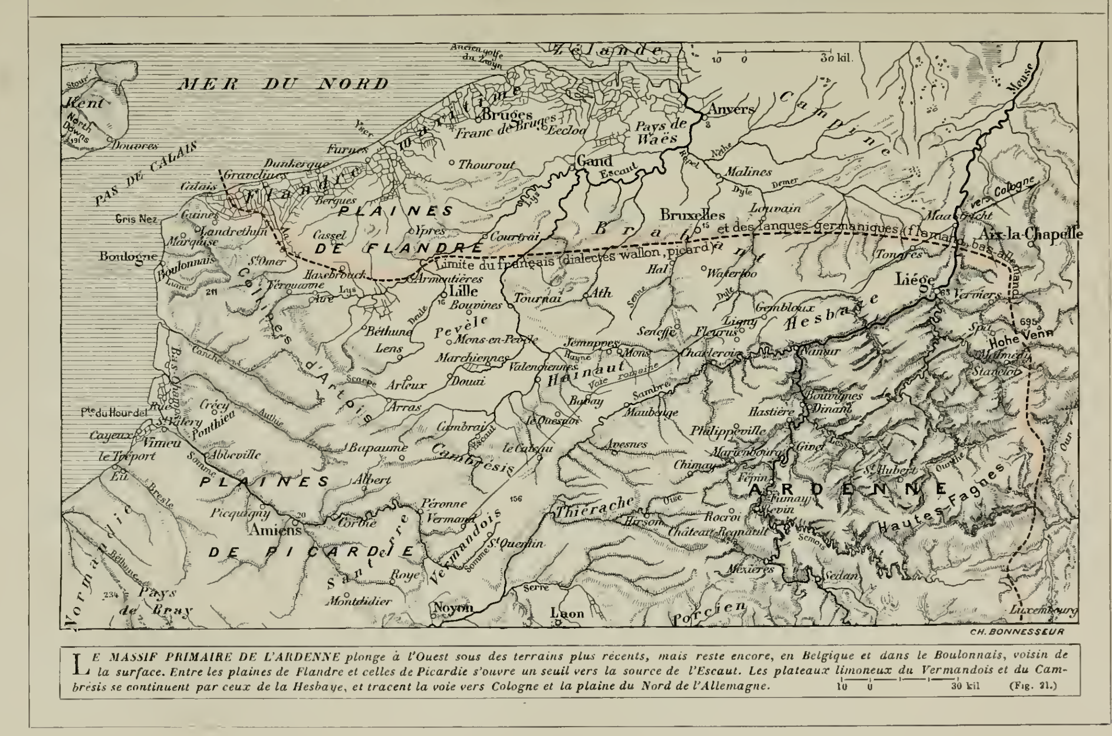
Cette mer qui s'ouvre au Nord des falaises de Gris-Nez et de Douvres, avec ses pêcheries, ses estuaires, ses *jœhrden,* ses *sunds,* ses *viks*, ses îles, n'est entrée que relativement tard dans l'histoire. Nous recueillons chez les auteurs classiques l'impression encore fraîche de sa découverte. A l'époque où elle commençait pourtant à attirer l'attention politique, au premier siècle de notre ère, Pline a pour désigner ses rives et ses riverains, « pauvres hères qui brûlent à des feux de tourbes leur nourriture et leur ventre raidi par le froid »[1], des expressions qui nous feraient penser aux parages d'Alaska et des îles Aléoutiennes. Cependant, de plus en plus peuplée sur ses rives, envahie par les navigateurs du Nord, elle ne devait pas tarder à mériter le nom de mer Germanique. Quelque amélioration dans le mode de construction des navires fut sans doute l'humble origine de cette révolution, qui eut pour effet de constituer, autour de la mer du Nord, une forme nouvelle du germanisme, la plus envahissante de toutes, le germanisme maritime et insulaire.

Ce germanisme, dans la partie qui nous touche de près, aboutit à la création de la Flandre et de l'Angleterre.

Nous étudierons plus loin la Flandre. Notons seulement ici que, par ses attaches maritimes, par ses relations avec le Nord de l'Europe, elle représente une formation politique de type nouveau. Elle rompt avec les anciens centres politiques du pays, ceux de l'époque romaine : Tournai, Térouanne ; elle leur en substitue d'autres, voisins de la mer : Thourout, Bruges, Gand.

1. Pline, XVI, 1 : « Misera gens tumulos obtinet altos ;.. captumque manibus lutum ventis magis quam sole siccantes, terra cibos et rigentia septemtrione viscera sua urunt. »

RÉGION DU NORD DE LA FRANCE



LE MASSIF PRIMAIRE DE L'ARDENNE *plonge à l'Ouest sous des terrains plus récents, mais reste encore, en Belgique et dans le Boulonnais, voisin de la surface. Entre les plaines de Flandre et celles de Picardie s'ouvre un seuil vers la source de l'Escaut. Les plateaux limoneux du Vermandois et du Cambrésis se continuent par ceux de la Hesbaye, et tracent la voie vers Cologne et la plaine du Nord de l'Allemagne.* 10 0 30 kil (Fig. 21.)

TYPES DE GROUPEMENT EN FLANDRE

RÉGION DES WATERGANDS (Noordland) — *RÉGION DE CASSEL (Pays aux Arbres)*



L'AA débouche à Watten dans un delta régularisé par l'homme. A la base des collines sablonneuses, près des forêts, commence la plaine basse. Des files de maisons s'égrènent, comme en Hollande, le long des canaux, des chaussées et des routes : quelques-unes, autour de l'église, forment un embryon de village. 0 — 1 kil. (Fig. 22.)

A quelques kilomètres au sud-est, on entre dans le pays aux arbres. Les fermes sont ici le type de peuplement. On les voit par centaines se disséminer, en dehors des routes, sur les croupes argileuses, chacune avec son verger et sa pâture. De Cassel, point culminant, partent en tous sens des routes empierrées, qui sont des voies romaines. 0 — 1 kil. (Fig. 23.)

III
ANGLETERRE

L'invasion au VIe siècle des Anglo-Saxons, venus de l'Elbe inférieur, produisit la substitution d'une Angleterre germanique à une Bretagne celtique; et ce fut un phénomène très net de colonisation maritime. Lorsqu'on observe la répartition des tribus jutes, anglaises, saxonnes, qui s'établirent le long des côtes depuis le Forth jusqu'au Sussex, il semble qu'on ait sous les yeux la bande de colonies anglaises, scandinaves, hollandaises qui s'échelonnèrent, au XVIIIe siècle, le long des côtes orientales de l'Amérique du Nord. C'est toujours avec la préoccupation de garder le contact de la mer, par conséquent le long du littoral, que se développent les colonisations. Les unes, comme celles des Grecs ou plus tard celles des Germains et des Suédois de la Baltique, restent littorales. Mais dans la grande île bretonne il n'en fut pas ainsi. La possession des côtes orientales mettait aux mains des envahisseurs germains les fleuves, les parties les plus fertiles et les plus ouvertes, l'axe même de la contrée. Des germes déposés le long des côtes naquit donc un État, l'Angleterre; et ce fut, à la place du celtisme refoulé, le germanisme que la France vit s'établir sur la côte qui lui fait face.

IV
EFFET SUR LA FORMATION DE L'ÉTAT FRANÇAIS

Ainsi une zone d'étroit contact entre le monde roman et le germanisme se constitua au seuil de la mer du Nord. Il est permis de voir dans ce fait une des conditions initiales de la formation d'un État français. Un *État* n'est pas, comme un *pays* l'expression naturelle et presque spontanée de rapports issus du sol; c'est une œuvre de concentration artificielle et soutenue, qui vit d'actions et réactions réciproques. C'est à leur position au point le plus exposé que les Marches d'Autriche et de Brandebourg, parmi les Allemagnes; que la Moscovie, parmi les Russies, durent leur valeur politique. Là où l'antagonisme crée l'effort, se fixe la puissance. Quelque chose de semblable se produisit sur la ligne de rencontre où la vieille civilisation romane dut faire face au néo-germanisme constitué sur la mer du Nord. Dès les derniers temps de l'Empire romain, l'effort de résistance et par conséquent de contraction s'était visiblement porté vers la Gaule septentrionale: Trèves, Metz, Reims, Paris même prennent alors une importance croissante. De plus en plus désormais, c'est dans la France du Nord que se concentrent les événements décisifs.

A vrai dire, le contact du monde germanique n'est pas pour nous borné, comme il l'est pour l'Italie, à un seul côté. Il enveloppe, il pénètre la France par l'Est comme par le Nord. Il s'exerce moins par chocs intermittents que par pression continue. Mais il y a une différence sensible de configuration et de conditions géographiques entre le germanisme danubien-rhénan et celui de la mer du Nord. La Suisse, la Souabe, la Franconie, l'Alsace, la Lorraine sont des contrées naturellement circonscrites, plus capables de réaliser un certain degré d'autonomie régionale que de s'élever par elles-mêmes au rang de grandes unités politiques. Combien plus étroits étaient les rapports et plus

âpre aussi le frottement, du côté où notre organisme national naissant rencontrait la contiguïté du germanisme commercial et maritime!

Principal marché de l'Europe, but de voies de commerce traversant, par la vallée du Rhône et la Champagne, notre territoire, la Flandre était plus qu'une voisine: ses relations s'enchevêtraient étroitement avec nos intérêts; sa vie puissante était chez nous un exemple, une tentation et un stimulant de vie urbaine. Et quant à la vieille Angleterre historique, tournée vers ses Cinq-Ports, sa Tamise et son bassin de Londres, elle était bien plus proche de nous, bien plus engagée dans nos affaires que l'Allemagne danubienne et même rhénane. Cette Angleterre-là n'avait guère d'autre voisin que la France, d'autre expansion possible qu'à nos dépens; elle ne trouvait que chez nous le levier pour agir en dehors de son île. L'étranger pour nous fut d'abord le Normand, l'*homme du Nord*; puis l'Anglais. Tour à tour ou à la fois suivant les temps, la Flandre, Calais, le Ponthieu, la Normandie, la Bretagne, le Poitou et la Guyenne, furent des champs clos où piétina une ardente rivalité. L'histoire offre peu d'exemples d'un tel corps-à-corps.



CHAPITRE DEUXIÈME

LE MASSIF PRIMAIRE DE BELGIQUE ET DE L'ARDENNE

I. VOISINAGE DU MASSIF PRIMAIRE. || II. L'ARDENNE. || III. VALLÉES ARDENNAISES. || IV. BORDURE DE L'ARDENNE. || V. SYNCLINAL HOUILLER. || VI. LA VIE ARDENNAISE.

ÉTROITEMENT unies dans une même zone de contact, les plaines du Nord et le Bassin parisien ne sont pas moins des contrées foncièrement distinctes.

Les plaines par lesquelles la Belgique confine à la France apparaissent au premier abord comme une contrée aussi uniforme par la nature des couches superficielles du sol que par le niveau général et le climat. Sur de grands espaces s'étendent des nappes limoneuses, amortissant les inégalités du relief. On les voit à Rocroi, à Maubeuge, à Mons-en-Pévèle, comme à Fleurus, Seneffe, et dans les larges ondulations qui dessinent le champ de bataille de Waterloo. Ces couches de limon présentent sans doute entre elles des différences : ici plus sèches, là plus humides ; ici couvertes de moissons de blé, là verdoyantes de prés et d'arbres. Cependant, à ne juger que d'après la surface, l'œil retrouve un peu partout quelques-uns des horizons qui lui sont familiers dans les plaines également limoneuses qui se répartissent autour de Paris.

Il y a pourtant une grande différence entre ces plaines du Nord et celles du Bassin parisien. Si elle ne s'impose pas au regard, elle se trahit à bien des signes. Le sol est ressemblant, mais le sous-sol diffère. Dans le Bassin parisien les couches géologiques anciennes s'enfoncent à une grande profondeur ; ici elles restent voisines de la surface. Parfois en saillie, parfois dans les creux, à fleur de sol ou à une faible profondeur, des roches appartenant aux âges silurien, dévonien, carbonifère et houiller[1], se maintiennent à portée de

1. Voir page 9, note 2.

la vie extérieure, elles exercent directement une action sur l'homme. Les richesses minérales, qui manquent trop au Bassin parisien, foisonnent ici. En réalité l'Ardenne et les plaines de la Belgique qui lui sont contiguës font partie d'un même massif.

I VOISINAGE DU MASSIF PRIMAIRE

Il suffit, en effet, dans le Hainaut et le Brabant, que l'érosion des rivières ait quelque peu raviné la surface, pour voir affleurer, à Hal, à Gembloux, des schistes et des quartzites exploités de longue date ; à Ath, Maubeuge, Tournai, les calcaires anciens qui ont fourni ces marbres bleuâtres si recherchés de tout temps dans les constructions du Nord de la France. Dans les plaines de Lens ou dans celles de Jemappes, au Nord de Mons, la surface ondule sous les moissons. Ici ce n'est pas par des pointements avivés par les eaux que se révèlent les vestiges du Massif archaïque, mais par les débris que l'homme y arrache et qu'il en rejette. Sans les montagnes de scories noires qui s'élèvent çà et là, on ne soupçonnerait pas la vie intense qui s'agite dans les galeries du sous-sol. Le substratum primaire n'est point, en effet, comme dans le Brabant, immédiatement recouvert par les dépôts tertiaires ; les mers de la craie ont par transgression envahi cette partie de la région[1]. Mais les couches qu'elles ont laissées comme trace de leur séjour temporaire sont assez minces pour que l'homme ait pu les traverser sans trop de peine et retrouver la houille sous le plongement qui la dissimule.

Or, ces roches faiblement enfouies ou qui pointent çà et là, dans le Hainaut, le Brabant, une partie de la Flandre française et de l'Artois, jusque dans le Boulonnais enfin, on les retrouve occupant les surfaces, constituant des crêtes et des creux, des plateaux et des vallées, dès qu'on franchit, de Charleroi à Liége, la Sambre et la Meuse. La houille affleure au sol ; les calcaires dressent des escarpements couleur de rouille. Un monde de roches, aux tonalités sombres, où pourtant les schistes verts ou violacés sont pénétrés par moments par la blancheur des veines de quartz, prend possession de la contrée.

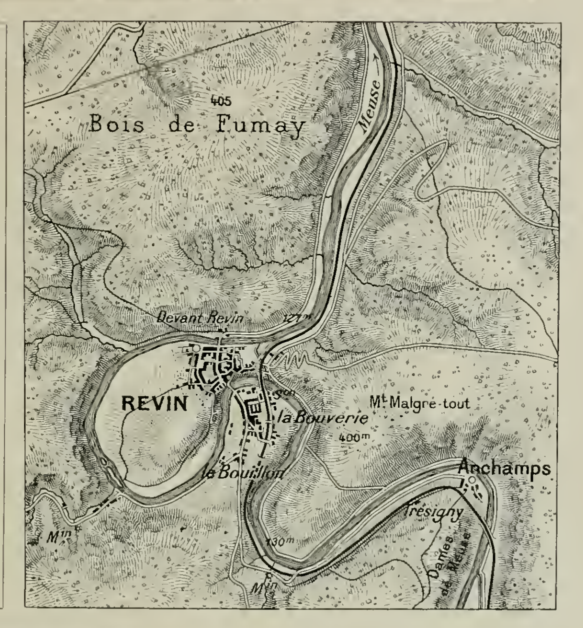
L'esprit est assez naturellement amené à conclure que nous avons ainsi sous les yeux les parties d'un même tout, et que, sous des oscillations qui en ont légèrement enfoncé une partie tandis que l'autre était légèrement relevée, c'est le même massif primaire qui, dans l'Ardenne comme dans les plaines qui s'y appuient au Nord-Ouest, constitue la charpente essentielle du sol. Telle est bien, en effet, la conclusion qui résulte, non seulement de l'analogie des roches, mais de celle des accidents auxquels elles ont participé. Il ne

1. C'est sous les couches de craie qu'à Bernissart (Hainaut), des fouilles, entreprises en 1877 pour les mines, ont fait découvrir les ossements d'*iguanodon*, reptiles gigantesques qui habitaient une vallée profondément encaissée dans le terrain houiller (*Musée royal d'histoire naturelle de Bruxelles*). Les dépôts de la craie, en s'étalant en couches horizontales, avaient comblé ces inégalité du relief primaire.

TYPES DE VILLES DANS L'ARDENNE

REVIN; FUMAY

LE SITE DE REVIN se répète à Fumay, Chooz, Bouillon sur la Semoy, Laroche-sur-Ourthe, etc. On y voit comment le travail de la rivière a corrigé sur certains points les conditions imparfaites de la vallée ardennaise. Rongeant la concavité du plateau, elle a peu à peu accentué son méandre; et les alluvions étalées en pente douce sont le résultat de ses déplacements successifs. Dans l'étroit couloir que suit la Meuse, l'homme ne trouve que dans ces méandres l'occasion d'étendre un peu ses cultures. La vieille ville de Revin est restée cantonnée dans sa position stratégique sur l'isthme; mais elle a trouvé dans la bande alluviale de la boucle contiguë, le moyen de s'annexer un long faubourg. (Fig. 24)





FUMAY, s'étale en plan incliné sur la bande alluviale. Le méandre se déploie en éventail; et la rivière, rasant de près le plateau, continue à ses dépens le travail qui a successivement élargi la nappe des cultures. La suite de la vallée se devine à travers l'entrecroisement des plans successifs. (Fig. 25.)

TYPES DE VILLES DANS L'ARDENNE

LA MEUSE A LA SORTIE ET A L'ENTRÉE DU MASSIF





faut pas se laisser tromper par l'allure tranquille du relief extérieur dans les parties où le substratum primaire a plongé sous la surface. Ces croupes faiblement ondulées recouvrent un paysage souterrain étonnant par l'intensité des failles et des dislocations qu'il révèle. Les veines de houille plongent tout à coup, sont brusquement étranglées ou tranchées par les bancs de grès qui les encadrent. C'est un massif tourmenté, énergiquement tordu et plissé, usé par les agents météoriques, qui se dérobe à peine sous une mince couverture récente. Il y a quelque chose de saisissant dans ce contraste et les réflexions qu'il éveille dans l'esprit de l'auteur de *la Face de la Terre* viennent naturellement à l'esprit : « La charrue, dit-il, creuse tranquillement son sillon sur l'emplacement des plus formidables cassures[1]. »

II

L'ARDENNE

Ce que le sous-sol révèle seulement aux yeux du mineur dans la partie actuellement enfoncée du massif, les coupes naturelles des vallées le présentent à l'œil nu dans la partie actuellement émergée et saillante. Cette partie a un nom : c'est l'Ardenne. Vieux mot celtique qui, comme celui de Hardt, semble associer l'idée de hauteur à celle de forêt.

Vue de la large et fertile vallée de la Meuse entre Sedan et Mézières, la ligne de l'Ardenne se présente moins comme hauteur que comme forêt. Une ligne sombre et basse barre l'horizon. Depuis Hirson jusqu'à Sedan et au delà, elle frappe, elle obsède la vue par sa continuité. Et par-dessus la vallée riante où luisent les eaux, ce « fond d'Ardenne » donne l'impression d'un monde différent, plus froid, plus rude, moins hospitalier. Les coteaux calcaires qui, sur l'autre versant de la vallée, dessinent le pourtour du Bassin parisien, ne sont par endroits guère moins élevés que le bord immédiat qui leur fait face. N'importe : L'œil aperçoit et devine des campagnes entre les bois qui parsèment leurs flancs secs et rougeâtres[2] : il y retrouve les traits d'une topographie qu'on pourrait suivre tout le long de la Lorraine et de la Bourgogne : l'Ardenne, au contraire, semble la subite apparition de quelque fragment d'Europe archaïque.

La Meuse, en s'enfonçant dans le massif, permet d'en discerner la structure. Lorsqu'à Charleville elle quitte la direction de l'Ouest pour celle du Nord, elle enlace d'une boucle étroite un roc schisteux qui déjà tranche sur le paysage environnant. Désormais l'aspect de ses bords change, comme sa direction. La vallée se rétrécit entre des versants boisés : d'anciennes terrasses, plaquées d'alluvions anciennes, marquent à diverses hauteurs les phases du travail accompli par le fleuve à l'approche du bloc résistant où il s'engage. Toutefois, ce n'est qu'à Château-Regnault qu'entre les plis des

1. Suess, *La Face de la Terre* (*Das Antlitz der Erde*), trad. française, t. I, chap. XII. (Paris, Armand Colin, 1897-1902, 3 vol.)
2. Par exemple, à la *Marfée*, en face de Sedan.

schistes et des grès cambriens, la Meuse s'encaisse étroitement. De là à Fépin, pendant plus de 30 kilomètres, elle serpente dans la gaine où l'emprisonnent de raides parois. Leurs couches presque partout à vif, rarement dissimulées sous des éboulis, trahissent une énergie de plissements qui ne le cède à aucune des plus hautes montagnes : elles sont ployées et redressées parfois jusqu'à la verticale. Mais à 250 ou 300 mètres environ au-dessus de la vallée, elles s'arrêtent brusquement tranchées par le plan de surface. Où l'on s'attendrait à voir les plis redressés se projeter en pics et en cimes, règnent des plateaux. Les bords alternativement convexes et concaves se correspondent par-dessus la vallée. Si quelques dentelures s'y dessinent par hasard, comme aux « Quatre Fils Aymon », à Château-Regnault, c'est que quelques arêtes de quartz ont opposé à l'érosion une dureté encore supérieure à celle des schistes cambriens. Mais ces murailles ne sont que le soubassement de plateaux singulièrement uniformes, étendus, compacts. Si l'on gravit, par un des rares sentiers qui se détachent à droite ou à gauche, les pentes fangeuses et noires qui montent à travers bois, et que l'on atteigne un point découvert, on embrasse un vaste et plat horizon. De longues lignes unies s'enchevêtrent. Le sentiment de la hauteur ne résulte pas du modelé du relief, mais de la sauvagerie mélancolique de cet horizon de taillis et de tourbières. La forêt, « immense forêt de petits arbres », dit Michelet, semble approcher de sa limite d'altitude, qu'abaisse en effet singulièrement l'humidité du climat. L'illusion de la montagne persiste, sans la montagne.

C'est qu'en effet cette extrémité de l'Ardenne est le noyau le plus anciennement émergé de montagnes que l'usure des âges a aplanies. Quoiqu'elle ait été affectée par des accidents nombreux et répétés, dont quelques-uns récents, la partie du massif que constituent les roches d'âge cambrien n'a pas cessé pendant de longs âges de rester émergée, soit comme île, soit comme continent. Elle a donc subi durant d'énormes périodes l'action des météores. Récemment un mouvement de bascule en a relevé le bord méridional ; mais la topographie nivelée, arasée, conserve intact le type de relief qui rappelle nos plaines ordinaires, et que les géographes, pour cette raison, ont pris l'habitude de désigner par le nom de *pénéplaine*.

III
VALLÉES ARDENNAISES

Ce n'est pas en saillie, mais en creux que s'accentue le modelé. Avant que le bord méridional du massif se relevât, la Meuse s'engageait de plain-pied sur la surface alors plus basse de l'Ardenne ; on distingue ses alluvions anciennes jusqu'à des niveaux de plus de 80 mètres. Le mouvement de relèvement se produisit d'une façon assez graduelle, pour que la rivière n'eût pas à abandonner son lit : mais elle dut l'approfondir. Elle a buriné de plus en plus profondément sa vallée, dans son effort pour rétablir le profil de pente que la surrection avait dérangée. C'est aux dépens de roches très dures que ce travail a dû s'accomplir : aussi la rivière est-elle encore comme ankylosée

dans sa vallée. Elle n'a pu, du moins partout, exercer sur ses flancs latéraux le travail normal par lequel les fleuves dépriment leurs versants et préparent des sillons pour leurs tributaires. Il y a des sections de son cours qui ne présentent ni cônes d'éboulis, ni flancs évasés, ni affluents. Mais à ces gorges inflexibles où la Meuse est comme encaissée dans un étau, succèdent des boucles et des méandres extrêmement prononcés. Chaque fois, en effet, que l'enchevêtrement des formations lui fait rencontrer des couches plus entamables, elle se dédommage. Elle en profite pour allonger par des sinuosités le profil de son lit. Après être parvenue ainsi à se tailler aux dépens des roches les moins résistantes une rive concave, elle ne cesse pas de la ronger. Or à mesure qu'elle se rejette vers la concavité qu'elle rase et qu'elle ronge de plus en plus, elle abandonne sur le bord convexe comme une succession d'anciens lits. Leur ensemble finit par former un cône d'alluvions s'élevant en pente douce jusqu'au sommet du talus. Ce sommet, point résistant autour duquel a pivoté le travail d'érosion, est étroitement serré par la rivière ; il se présente souvent comme un isthme conduisant à une péninsule circulaire comprise dans la boucle[1] fluviale. Ainsi se sont achevés, par un travail successif, mais possible seulement sur certains point favorables, ces méandres caractéristiques, non seulement de la Meuse, mais de la plupart des rivières ardennaises.

Il fallait s'arrêter sur cette forme d'énergie fluviale ; car c'est d'elle que dépend le site des cultures et des établissements humains dans l'étroitesse de ces vallées. Là seulement où la rivière a pu, par ses déplacements successifs, étendre un tapis légèrement incliné d'alluvions, les champs, prairies et jardins ont trouvé place. Jalouse de ne rien perdre du sol utile, la petite ville a pris généralement position sur le seuil rocheux qui ferme la boucle. On voit ainsi, à Revin, les vieilles et noires maisons en schistes se presser étroitement. Ces bourgs ardennais semblent à la gêne, et rivés, comme dans les pays de montagnes, à certaines conditions de site. Dans l'élargissement momentané de la vallée, aucun autre bourg et village ne leur fait face, tant la rive concave est abrupte. Et la vallée ne tardant pas à se resserrer de nouveau, chacun de ces cirques qui se succèdent ainsi, de Monthermé à Revin, de là à Fumay, est comme un petit monde fermé. La rivière y semble un lac. Malgré l'industrie et l'activité de ces essaims de forgerons-agriculteurs, la vie reste recueillie et comme enveloppée de solitude. Le moindre bruit, celui d'une parole, du choc d'une poutre, d'un cri d'oiseau est perçu d'une rive à l'autre.

IV
BORDURE DE L'ARDENNE

Aussi est-ce avec un sentiment de délivrance que l'on échappe, entre Fumay et Givet, à l'oppression de cet étau. Le pays se découvre, les villages se répondent d'un bord à l'autre de la vallée, les forêts s'écartent et se font rares. Ce qui frappe singulièrement la vue, ce sont des roches calcaires, d'appa-

1. Voir Carte fig. 24, Boucle de Revin, p. 64.

rence dénudée, qui pointent de toutes parts. L'aspect du pays est bien encore celui des terrains anciens ; ce sont en effet des roches primaires qui constituent la surface. Mais elles appartiennent à un autre âge, plus récent ; elles racontent un autre épisode de la même histoire. On est, en réalité, sorti de l'Ardenne. Ce qui commence c'est la région détritique et récifale qui s'est formée en bordure du vieux massif émergé. Lorsque l'Ardenne était séparée du Brabant par un bras de mer, les débris arrachés au massif s'accumulaient sur ses bords, et les coraux y construisaient des séries de récifs analogues à ceux qui bordent aujourd'hui les côtes orientales d'Australie. De là ces grès, ces calcaires, ces marbres, qui désormais accidentent le relief. Châteaux et forteresses ont pris possession des rocs calcaires. Givet, Marienbourg, Chimay, Philippeville, Avesnes, hérissant, comme Mézières au débouché opposé, les abords du massif, lui donnent un aspect féodal et guerrier. Les eaux, suintant sur le sol imperméable en nombreux ruisseaux, ou étalées en étangs, se rassemblent peu à peu pour former les premiers filets de l'Oise, pour envoyer à la Sambre ses premiers affluents.

La Sambre a creusé son lit dans la direction des bandes ; elle coule, dans son cours supérieur, du Sud-Ouest au Nord-Est, conformément à la direction des couches géologiques. Au contraire, la Meuse, de Givet à Namur, traverse perpendiculairement les différentes formations qui se succèdent du Sud au Nord. Sa vallée est désormais plus large, mais reste encaissée. Dinant et Bouvignes, les villes jadis ennemies, se serrent étroitement aux flancs de leurs rochers. Le roc de Namur porte une vieille forteresse historique. L'aridité des escarpements calcaires contraste avec la fraîcheur verdoyante qu'entretient l'imperméabilité du sol schisteux.

V
SYNCLINAL HOUILLER

Mais graduellement des couches géologiques moins anciennes se présentent à la surface ; et c'est ainsi qu'aux calcaires et grès dévoniens succèdent ceux de la période carbonifère, et qu'enfin la houille affleure à la surface dans le très ancien synclinal où la Sambre et la Meuse elle-même à partir de Namur ont pris place.

Ce synclinal[1], où se sont amassés les végétaux dont la décomposition a donné la houille, est un des traits les plus essentiels et les plus durables de la géographie de ces régions. Bien longtemps après l'époque primaire, il se dessinait encore comme un long détroit entre l'Ardenne et le massif alors

1. Dans une région qui a été plissée, les couches de terrain présentent une série de courbures alternativement saillantes et creuses : on appelle les premières des *anticlinaux* et les secondes des *synclinaux*. Il est bon de faire remarquer que ces noms s'appliquent à la disposition des couches, sans que ces traits de structure correspondent nécessairement à des traits analogues de relief. Ainsi il n'est pas rare qu'un pli synclinal se dessine en saillie, ou inversement qu'un anticlinal se dessine en creux. Car le relief est surtout déterminé par la dureté des roches et le degré de résistance qu'elles sont capables d'opposer à l'érosion.

émergé du Brabant. Enfin, après avoir été définitivement évacué par la mer, il a pris la forme d'un long couloir dyssymétrique où les eaux ont tantôt érodé, tantôt mis à nu le charbon de terre. L'industrie moderne y fait flamber ses usines ; les routes de la Seine au Rhin en suivent le talus septentrional, comme jadis les voies romaines unissant la deuxième Belgique à la Germanie inférieure, Bavay à Cologne. C'est donc aussi une ligne directrice des courants humains. Dès qu'on l'a franchie au Nord, les couches primaires, tout en restant voisines de la surface, plongent sous la nappe d'épais limon où règne depuis plus de deux mille ans une riche agriculture.

VI
LA VIE ARDENNAISE

Le contraste s'accuse ainsi de plus en plus avec les pauvres et maigres contrées de l'Ardenne proprement dite. Nous en avons décrit la partie méridionale, qui est française : mais ce n'est que la moindre fraction d'une contrée qui s'étend vers le Nord-Est jusqu'à Spa, Maldémy, Montjoie et les abords d'Aix-la-Chapelle ; cette contrée s'élève à 695 mètres dans les *Hautes-Fagnes* de Botranche, et enfin, par le Schnee-Eifel (700 mètres), se lie au Massif schisteux rhénan. Sur toute cette surface de 13 500 kilomètres carrés environ c'est le même sol pauvre, infertile, le même climat rude, la même difficulté de communication. Sur ces flancs froids et boisés montent en brouillards, en neige et en pluies les vapeurs charriées par les vents d'Ouest ; sur ces plateaux sans pente l'humidité décompose le schiste en une pâte imperméable dont l'imbibition produit des tourbières ; il faut la souplesse et l'intelligence des petites vaches ardennaises pour opérer les charrois dans ces sentiers fangeux. Si pauvre pourtant que soit ce pays, une vie très ancienne s'y est implantée ; et justement à cause de sa pauvreté, cette adaptation de la vie aux conditions locales s'est maintenue presque intacte. On y voit une race d'hommes généralement petite et brune mais résistante, comme le sont les bestiaux et les chevaux de chétive apparence qui vont, la nuit, chercher librement leur nourriture dans les taillis. Ces taillis, de temps en temps livrés aux flammes, fournissent par leurs cendres un amendement temporaire dont on profite pour une ou deux récoltes de seigle. Autour des champs sur lesquels se concentre la culture, s'étendent de vastes espaces de landes, propriété commune où le berger du village mène paître « la herde ». Des générations d'hommes ont vécu dans ces petites maisons en moellon, couvertes de schistes, souvent isolées ; ils y ont pratiqué, pendant les loisirs d'une culture fort intermittente, les industries variées du fer. C'est par des défrichements souvent temporaires, *sarts* ou *essarts*, qu'ils sont parvenus à étendre peu à peu, assez faiblement en somme, le domaine des cultures sur celui des landes, des forêts et des bruyères. Les abbayes, nombreuses dans l'Ardenne[1], ont été la seule force directrice capable d'imprimer quelque impulsion de vie générale.

1. Hastières, Saint-Hubert, Stavelot, Malmédy.

Projeté sur l'histoire, ce genre de pays et de vie se traduit par quelque chose d'arriéré et d'archaïque. L'Ardenne est restée en dehors des grands courants qui l'entourent ; elle est le môle autour duquel ils se divisent. En pointe entre le Rhin et les Néerlandes germaniques, elle est demeurée wallonne, c'est-à-dire française. En elle les langues romanes atteignent vers le Nord l'extrémité de leur extension ; jusqu'au delà de Liége et de Verviers le français est la langue du pays. Peu favorable par elle-même à un développement de vie générale, la région ardennaise détermine par opposition les contrées qui lui sont contiguës. A la faveur de l'abri que ménage son brusque talus méridional, « la nature met quelque chose de plus riche, de plus brillant, de plus animé [1] » dans ces vallées souriantes, que l'on désigne volontiers sous le nom de petites Provences, et qui relient, à travers le Luxembourg, la Lorraine au Bassin de Paris. Même entre la plaine germanique et la Basse-Belgique, sous les mêmes latitudes, il y a des nuances appréciables. Tandis que les plaines appuyées au bord occidental de l'Ardenne, directement exposées aux vents Sud-Ouest, leur doivent un printemps précoce, les plaines qui s'adossent au revers oriental n'en reçoivent le souffle que refroidi sur ces hautes surfaces. Les arbres fruitiers sont en fleurs dans la Hesbaie et les environs de Liége, quand la campagne est encore nue et dépouillée dans la plaine de Cologne. Mais, en revanche, septembre, trop souvent pluvieux dans la Basse-Belgique, est un mois généralement clair dans la plaine rhénane. L'Ardenne divise les populations et les climats. Elle contribue à individualiser autour d'elle les régions limitrophes.

1. Houzeau. *Essai d'une géographie physique de la Belgique* (Bruxelles, 1854), p. 228.



CHAPITRE TROISIÈME

LES FLANDRES

I. TRANSITION VERS LES PLAINES BASSES. || II. LE DÉTROIT DU PAS DE CALAIS. || III. BASSIN DES FLANDRES. || IV. SOL DES FLANDRES. || V. RELIEF DES FLANDRES. || VI. DIVISIONS NATURELLES. || VII. L'EAU DANS LES FLANDRES. || VIII. FORMATION POLITIQUE DE LA FLANDRE. || IX. LA VIE URBAINE.

I
TRANSITION VERS LES PLAINES BASSES

L'ARDENNE s'efface vers l'Ouest. La sombre ligne boisée plonge, au delà d'Hirson, sous la nappe limoneuse. On ne voit plus que çà et là pointer quelques rocs, d'apparence désormais exotique, dans les plaines. Le pays que domine Avesne, de sa grosse tour, est encore une transition, comme un prolongement atténué de l'Ardenne. Le relief légèrement accidenté, le sol froid d'*aguaize*, issu de la décomposition du sous-sol argileux, mais peu à peu confiné dans les vallées, enfin la population par son type et ses allures, tiennent encore de la physionomie ardennaise. Mais au delà de la Sambre la contrée s'incline d'une pente insensible ; et désormais, jusqu'à la mer, l'œil n'aura plus à s'arrêter que sur de rares monticules sableux entre les plaines basses qui s'étalent.

II
LE DÉTROIT DU PAS DE CALAIS

Le continent primaire semblerait avoir définitivement disparu. Il s'est enfoncé en effet, et entre Valenciennes et Béthune c'est parfois à plusieurs centaines de mètres de profondeur qu'il faut chercher les veines de houille sous les marnes et conglomérats crayeux qui les recouvrent. Mais les mouvements qui se sont produits au début de l'époque tertiaire ont ramené en partie le massif primaire au voisinage de la surface. Le long d'une ligne qui va de l'Artois au Boulonnais et au Weald britannique, des failles, des ondulations souterraines, des pointements isolés révèlent l'existence d'un grand accident. Il s'est formé un axe anticlinal, bien marqué dans la topographie par une série de bombements, qui se prolonge de l'Artois au Hampshire, des deux côtés du Pas de Calais. Le détroit n'existait pas pendant cette période : c'est bien postérieurement qu'il s'est ouvert, et que

la mer a rompu la voûte qui pendant toute la série des temps tertiaires avait interposé sa barrière entre le bassin de Paris et celui de Londres. Ce détroit est devenu un des carrefours du monde. Les navires y circulent en foule. Les marées y vont et viennent, et continuent à élargir la brèche qu'elles ont ouverte. C'est peu de chose que ce fossé d'une trentaine de kilomètres ; par un temps clair on aperçoit distinctement de Boulogne les blanches falaises d'en face. Et cependant, de combien de séparations, politiques et morales, cette légère entaille au dessin des terres n'a-t-elle pas été le principe !

III
BASSIN DES FLANDRES

Mais le présent ne doit pas absorber entièrement la pensée du géographe. L'accident épisodique qui a rompu la continuité des rivages n'a pas effacé les traces de la longue période pendant laquelle s'élevait à leur place une barrière séparant deux bassins distincts. Seul l'état antérieur fournit encore la clef des grandes divisions régionales de l'époque actuelle. Le seuil aujourd'hui ébréché séparait, comme il sépare encore, deux régions d'enfoncement opposées dos à dos, bien qu'ayant parfois communiqué l'une avec l'autre ; au Sud le Bassin parisien ; au Nord celui de Londres et des Flandres, parties d'un même tout. De là, en effet, les couches s'inclinent en sens inverse, au Sud vers Paris, au Nord vers Anvers et l'embouchure de l'Escaut.

L'évolution géologique a pris une tournure différente dans les deux bassins. Depuis que les mers de la dernière période éocène ont déposé jusqu'au Sud de Paris les sables marins qui portent nos forêts de Fontainebleau et de Rambouillet, la mer n'a plus poussé d'audacieuses transgressions jusqu'au centre du Bassin parisien. Au contraire le procès de la terre et de la mer a duré, bien au delà de ce temps, autour de la mer du Nord ; on peut dire qu'il n'est pas encore entièrement terminé. C'est une alternative de conquêtes et de pertes pour les terres, une suite de reculs et de retours offensifs de la mer : histoire dont le détail semble très compliqué, mais dont la marche générale s'explique très bien, si l'on se rappelle que ces vicissitudes ont pour théâtre le soubassement à peine immergé du massif primaire, une plate-forme continentale sur laquelle les mers n'ont jamais été bien profondes. Il suffit ici de remarquer que l'ouverture du Pas de Calais n'a pas mis un terme à ces oscillations. Au contraire : en ouvrant aux marées de la Manche l'accès de la mer du Nord, elle a été une nouvelle cause de perturbation. Sous l'action des marées cherchant leur équilibre, les rivages ont été modifiés, plusieurs fois la mer les a envahis, chassant devant elle les riverains. Les plus anciennes des invasions marines qu'ait constatées l'histoire remontent au IVe siècle avant notre ère ; malgré la résistance organisée par l'homme, la mer n'a pas cessé, même de nos jours, d'empiéter sur les rivages ; et au total ses conquêtes l'emportent de beaucoup sur les dépouilles que l'homme a pu lui arracher [1].

1. La preuve que dans cette lutte la mer n'a pas désarmé, c'est que, sans remonter au delà du XIXe siècle, des irruptions se sont produites en 1825, 1853, 1855, 1881, sur les côtes de Frise et de Hollande.

C'est entre le rivage de la mer du Nord et le cours de l'Escaut jusqu'à ses embouchures, qui s'est fixé le nom historique de Flandres. La structure de la contrée est celle d'un bassin : mais le sol présente des différences, et l'aspect change, suivant que le limon, les sables ou les alluvions y dominent.

IV
SOL DES FLANDRES

L'argile est le sous-sol commun et caractéristique des Flandres. Conformément à la pente générale de la contrée, elle s'incline vers le Nord ; mais la pente des couches géologiques est plus forte que celle de la surface. Aussi, à mesure que l'argile plonge en profondeur, les formations ultérieures, en couches sableuses de plus en plus épaisses, prennent possession de la superficie. De là, une différence de fertilité naturelle entre le Sud et le Nord. Lorsqu'on a dépassé vers le Nord Ypres et Courtrai, le sol s'amaigrit. Ce n'est qu'au prix d'un travail immense qu'on est parvenu à l'amender en partie en ramenant à la surface, pour les mélanger au sable du sol, le sable argileux ou l'argile des couches sous-jacentes. Si le pays de Waës, entre Gand et Anvers, fait aujourd'hui l'effet d'un grand et populeux verger où partout les fermes en briques brillent entre les haies d'arbres, c'est une transformation, fruit d'un travail séculaire. Sans l'effort obstiné d'une race phlegmatique et patiente, ce maigre sol serait une lande, continuation de la Campine. Encore n'est-on pas parvenu à modifier partout la stérilité naturelle. La triste plaine de bois du pins et de bruyères qui s'étend entre Thourout, Eecloo et Bruges, garde l'image primitive. Et pourtant ce pays stérile fut le véritable berceau des Flandres : indice à noter des conditions artificielles qui ont présidé à la formation de cette contrée historique.

V
RELIEF DES FLANDRES

On pourrait s'attendre à ce que l'affleurement successif de couches diverses eût engendré dans la topographie une série de gradins, comme c'est le cas dans le Bassin de Paris. Mais ici ce sont des sables n'offrant qu'une faible résistance, que ramène à la surface l'ordre chronologique des formations. Facilement dispersés, ce n'est que sous forme de lambeaux ou témoins qu'ils se présentent. Il y en a assez pourtant pour accidenter le sol. Au-dessus de la grande plaine maritime et des dépressions déblayées par le passage des principales eaux intérieures, la Flandre se présente comme un pays de monticules et de collines, plus varié qu'on ne le croit. Çà et là, mais surtout aux environs de Tournai, au Sud d'Ypres, à Cassel, des silhouettes de taupinières isolées ou de minces rangées de collines se proposent à l'attention. Leurs flancs, parfois rougis par des carrières de sable, montent entre les haies et de petits bois, jusqu'à des cimes de 150 à 160 mètres, suffisantes pour découvrir un large horizon. Celui du mont Saint-Aubert près de Tournai, celui de Cassel sont célèbres. Le dernier surtout a suscité

d'hyperboliques enthousiasmes. Une couche d'argile, voisine par hasard du faîte, a fourni à Cassel l'approvisionnement d'eau nécessaire à une ville forte. Cassel fut ainsi un vieil oppidum vers lequel convergent les voies romaines (*Steene Straete*), et comme Tournai, une des clefs historiques du pays flamand.

Ailleurs c'est sous forme de larges croupes dominant d'une trentaine de mètres les dépressions fluviales, que se déroulent les parties échappées à l'érosion. Telle est, entre Tournai et Douai, la *Pévèle,* tant de fois foulée par les armées. Sur la convexité de ce dos de pays, le limon seul se montre à la surface, et au loin, dans l'horizon laiteux, s'estompent les meules de paille, les larges fermes et les grands arbres. Mais une frange sablonneuse dessine la périphérie ; on la devine au loin aux bouquets de pins ou aux touffes de genêts qui la garnissent. Jusque dans ces contrées si transformées par l'homme, subsistent ainsi quelques touches de nature libre, quelques débris des anciens bois. C'est presque toujours à la faveur des bandes de sables qui ont pu échapper aux puissantes actions diluviales.

VI
DIVISIONS
NATURELLES

Il y a encore une autre Flandre, celle des polders et des digues, la plus jeune par la géologie comme par l'histoire. Les Flamands de Cassel disent *Noordland* en parlant de la zone qui commence à Bergues et s'étend vers Furnes, Dunkerque, Gravelines. Et ceux de la zone maritime appellent *Pays du bois* le pays qui s'annonce par la berge assez raide d'une terrasse encore en partie boisée, bordée de villages. La distinction est, en effet, sensible.

L'une de ces zones est celle qui continue jusqu'à Calais la série des alluvions littorales qui frange le continent depuis le Jutland. La houle marine balayant le fond sableux de son lit range les débris dont elle se jaunit, en cordons de dunes derrière lesquelles se ralentissent ou s'arrêtent les eaux intérieures. Au moyen des alluvions déposées d'un côté par la mer, de l'autre par les eaux intérieures, l'homme construit ses *polders,* ses *marschen,* ses champs ou ses prairies cernées de fossés et bordées de saules. Mais c'est au prix d'un système compliqué et soigneusement entretenu d'écoulement, au moyen de canaux, fossés, *watergands.* Car aux dangers d'irruptions marines par quelque rupture du rideau protecteur s'ajoutent ceux des infiltrations. Sournoisement introduite à travers les sables que surmontent les alluvions, l'eau de mer ronge par le bas ces précieuses surfaces que les inondations menacent par le haut, puisqu'elles sont en partie inférieures au niveau des hautes marées. La Flandre maritime n'a échappé que tard à ces reprises de l'élément salé. Les irruptions de la mer qui se produisirent à la fin du IIIe siècle de notre ère y ont fait disparaître presque toute trace d'occupation romaine. La population en a été renouvelée. Elle constitue ainsi un pays distinct, non seulement par le sol, mais par l'âge de sa civilisation. Sur la mer, tapis dans les dunes, se succèdent des villages de

pêcheurs, dont l'occasion fit des corsaires. La grosse tour de Dunkerque s'accusant vigoureusement dans la moiteur du ciel, sur les tons ternes des dunes et des eaux, annonce de loin le grand port qui est né de ces humbles commencements. Adossée aux chaussées, aux watergands, la file des maisons, comme en Hollande, s'allonge. Parfois, bien que rarement, elles se ramassent en petits groupes ; et ces *ham* ou *hem* pelotonnés autour de l'église (*kerque*) fournissent un centre et un nom à la petite collectivité rurale.

Sur les croupes agricoles voisines la population est encore germanique de langue, bien que visiblement plus mêlée d'éléments anciens. Là elle s'est disséminée plus à l'aise. Le *hofstede,* ou ferme, est le vrai centre de peuplement. Il semble éviter les grandes routes, les abandonner aux auberges et estaminets. Ces fermes se répandent sur tout le pays, sans laisser entre elles les grands intervalles vides qu'on observe dans l'Ile-de-France. Avec toutes ses parties et dépendances, le *hofstede* est une unité robuste et ample, qui se suffit à elle-même. Le *huis,* ou maison d'habitation, bâti en bois et en torchis, couvert de chaume, situé à portée des fossés ou ruisseaux, parfois sur une motte de terre (*terp*), est séparé des bâtiments d'exploitation. Parmi ceux-ci l'étable, réservée aux bêtes à cornes, plus nombreuses et de plus belle race que dans le pays wallon, est le principal. Autour de la ferme s'étale, outre le potager où manquent rarement les fleurs, l'enclos spacieux (*hof*) entouré de beaux ormes et de haies vives ; c'est là que, sous l'œil du maître, paissent les troupeaux de la ferme. Le tout forme un ensemble autonome, où respire, avec les habitudes d'existence et les goûts propres au pays flamand, l'individualisme profond de la race. Pour les services publics, école, poste, etc., quelques maisons, groupées autour du clocher, forment le *platz.* Mais le noyau vivant est la ferme.

VII L'EAU DANS LES FLANDRES

Partout, dans la zone maritime comme dans la Flandre du limon ou celle du sable, l'eau est présente. Là est le trait commun. Elle suinte et circule sur la surface, et sous elle presque à fleur de sol. On ne peut faire un trou sans la trouver. Le subtil élément, ennemi aujourd'hui dompté[1], ne se manifeste plus que par ses qualités bienfaisantes. Il est le principe de fertilité, de mouvement et de vie.

On serait averti, quand on vient du Cambrésis ou de l'Artois, de cette présence universelle de l'eau, rien qu'à voir la beauté des arbres. Arbres et moissons poussent drus. Pas de partie nue et vide dans l'abondance qui couvre le sol. Les rivières, si rares sur les plateaux picards, se multiplient. Les unes venues déjà de loin, d'autres nées à la faveur des failles qui découpent les collines d'Artois, toutes, dès qu'elles débouchent en Flandre, grossissent soudainement. C'est que les sources abondent le long de la zone

1. Cependant une inondation a encore, en 1880, couvert une partie de la Flandre maritime.

où les croupes crayeuses, en s'abaissant, laissent de leur filtre souterrain s'échapper les eaux. Les rivières s'y enflent du tribut que leur fournit leur propre vallée. Celle qu'a creusée la Lys étonne par sa largeur ; mais si l'on considère les dimension des galets qu'elle a entraînés à une époque antérieure, on s'explique comment elle a pu ouvrir, d'Aire à Armentières, cette large trouée qui semble avoir été le grand passage des eaux vers le Nord. Des marais accompagnent les rivières à leur entrée en plaine. De Saint-Omer, par Aire, Béthune, Arleux, Marchiennes, on les suit bordant presque la lisière de Picardie et d'Artois. Elles traçaient d'avance les directions de canaux, elles assuraient leur alimentation. Il fut facile de combiner ainsi le réseau cohérent qui donna aux Flandres leur unité. Ces rivières étaient assez égales de débit, assez régulières de pente pour servir d'instruments dociles et maniables entre les mains de l'homme. Il les a dirigées, canalisées, détournées au besoin. Dans le lacis de leurs ramifications s'est niché le berceau de villes puissantes, Gand, Lille. Surtout la possession d'une force de transport souple et multiple, chose autrefois si rare, a été pour cette contrée l'inestimable avantage qui lui a donné l'avance sur les autres.

VIII FORMATION POLITIQUE DE LA FLANDRE

Ce sont des causes commerciales qui, de cet ensemble varié de pays, ont formé une contrée politique.

Pendant longtemps le souvenir des régions naturelles a survécu dans la dénomination commune : jusqu'au XIIe siècle les chroniqueurs écrivaient les *Flandres*. La Flandre primitive est le *Franc de Bruges,* la lande aride qu'échancrait l'ancien golfe du Zwyn. Les Flamands, dans les textes les plus anciens, sont distingués des peuples de Courtrai, de Gand et de Tournai, et reliés au contraire aux Anversois et aux Frisons ; ils font partie d'une chaîne de peuples qui suit la mer du Nord et s'est constituée sur la zone littorale d'alluvions qui s'étend du Slesvig au Pas de Calais. C'est visiblement le long des côtes que se sont propagées ces tribus d'éleveurs et de pêcheurs, *barbari circa maris littora degentes*[1], destinés à devenir des peuples historiques. Tous n'eurent pas la même fortune : les Frisons, relégués à l'écart des grandes voies continentales, furent condamnés par l'isolement à une relative insignifiance politique. Cet isolement se manifeste encore, chez les insulaires de la Zélande, par l'originalité tranchée des costumes et même des types. Il en fut autrement dans les parties de ce littoral germanique où aboutissaient des voies depuis longtemps fréquentées par le commerce. C'est aux embouchures du Rhin que se forma le noyau de la Hollande. Celui de la Flandre se forma aussi sous l'influence de relations commerciales préexistantes.

Il y avait, à proximité du point où un gendre de Charles le Chauve

1. *Vie de saint Éloi*, liv. II, chap. III (*Rec. des historiens des Gaules et de la France*, publ. par Dom Bouquet, t. III, 1741, p. 557).

éleva, en 865, contre les incursions normandes, la forteresse de Bruges, un important réseau de voies romaines. Elles se reliaient aux grandes voies partant de Cologne et de Reims, par ce carrefour de Bavai, d'où rayonnaient sept voies ou *chaussées de Brunehaut*. C'était donc là qu'aboutissaient les lignes d'une circulation active pénétrant de deux côtés différents dans l'intérieur du continent. Des foires fameuses, à Thourout, puis à Bruges et ailleurs, furent l'expression de ces rapports. On y venait de Basse-Allemagne comme de Champagne. C'est par groupes de foires, se succédant à des dates diverses pour la commodité des marchands que se constituaient jadis des foyers commerciaux. L'industrie, certaine d'y trouver des débouchés, avait avantage à s'y établir. Ainsi naquit une pépinière de villes, ateliers d'industrie, foires ou ports maritimes, au premier rang desquelles brilla cette cité née entre la boue des alluvions et le sable des landes, Bruges. La solitude est revenue autour d'elle et l'on cherche entre les prairies et les peupliers la place où se pressaient les flottes ; on n'entend plus passer entre ses canaux silencieux la rumeur quotidienne de ses grandes foules d'artisans. Mais ce n'est qu'un déplacement de la vie commerciale, dont aujourd'hui a hérité Anvers. Cette partie d'Europe, quand les guerres n'y ont pas mis obstacle, a toujours été un pays de transit, un lieu de rencontre entre le Nord et le Sud, entre le continent et l'Angleterre. C'est sa vocation, déterminée par sa position géographique. Elle apparaît, dès le Moyen âge, comme la plus véritablement européenne des contrées de l'Occident, celle où marchands d'Angleterre, de France et d'Italie, marins catalans, vénitiens et hanséates, se rencontrent. La renommée en retentit au loin ; on en connaît les aspects, les paysages, les digues. Dante lui emprunte des comparaisons[1]. Quant à Paris, il a toujours été, comme il est encore, par une ligne presque ininterrompue de voies fluviales, en communication naturelle avec les Flandres. On a, de Paris même, la sensation de ce contact. Par la fente ouverte entre Ménilmontant et Montmartre, canaux, usines, chemins de fer se pressent ; et la plaine elle-même semble fuir vers le Nord.

Bien avant qu'au xvie siècle Guichardin écrivît que la Flandre « était une ville continue », les étrangers s'étaient montrés étonnés de la multitude de populations qui s'y pressaient. Suger, dès le xiie siècle, en exprime sa surprise[2]. Comme aujourd'hui il y avait là un réservoir d'hommes dont le trop-plein se déversait au dehors, quelquefois au loin. Et c'était un problème toujours renaissant que d'assurer la subsistance de ces grandes populations urbaines ou industrielles. Pour cela il fallut créer une agriculture intense. Il se passa au Moyen âge, dans ces contrées, le phénomène qu'on remarque aujourd'hui dans certains cantons stériles où la houille a concentré de grandes agglomérations : la terre se transforme, le sol s'enrichit

1. *Enfer*, c. 15, v. 4-7.
2. *Terra valde populosa. Vie de Louis le Gros*, chap. xxix (éd. A. Molinier, dans la *Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire*. Paris, Picard, fasc. 4, 1887).

grâce aux ressources que la ville met à son service et au marché qu'elle lui offre. C'est ainsi qu'aux abords de Gand le pays de Waës, lande sablonneuse, fut transformé en culture. Pour que ce maigre sol devînt un des terrains agricoles les plus riches de l'Europe, il fallut l'effort de générations, et l'aiguillon de la nécessité. La vie urbaine stimula en Flandre la vie rurale, qui devait subvenir à ses besoins.

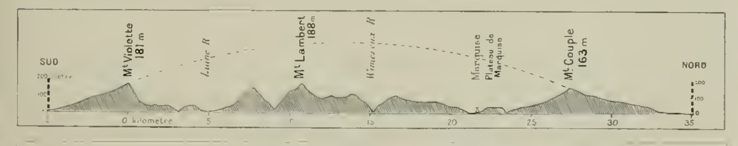
On comprend quelle fut, dans ces conditions, l'importance capitale des commodités de transport. Ce pays industriel et urbain demanda la matière première de son travail, la laine, à l'Angleterre, mais ce fut surtout aux plaines limoneuses du Sud qu'il fut amené à demander sa subsistance. Les abords immédiats ne suffisaient pas pour ces multitudes. Heureusement des rivières, navigables jusque dans leur cours supérieur, offraient une voie facile vers les riches plaines du Midi des Flandres. Les pays de Tournai, de la Pévèle, de Lille, Béthune, Hazebrouck, Bergues, de l'Artois même devinrent les greniers naturels des centres industriels du Nord. La riche agriculture de ces régions s'est développée en rapport avec les débouchés qui lui étaient ouverts. Ce sont encore aujourd'hui les céréales qui dominent dans les plaines argileuses des Flandres ; elles l'emportent de beaucoup sur les prairies ; et ce fait, que n'explique pas suffisamment la nature du sol, tient peut-être à d'anciennes habitudes fondées sur des rapports historiques. Tout foyer urbain exige une zone d'approvisionnement. La nature y avait pourvu en mettant en communication facile avec les pays du sable les pays nourriciers du limon.

Le Nord et le Sud des Flandres sont en multiple corrélation de besoins. Comme, vers le Sud, les couches anciennes se rapprochent de la surface, les matériaux de construction n'y manquent pas non plus : ce sont les grès des environs de Douai, les calcaires marmoréens de Tournai, les bancs de craie solide qui affleurent près de Lille. On a tant exploité les grès de Douai et du Quesnoi, que les carrières en sont aujourd'hui épuisées. Mais Tournai ne cesse de fournir au reste des Flandres, et même au Nord de la France, ses marbres bleuâtres, si renommés qu'on les retrouve employés, même dans la Picardie et l'Ile-de-France, comme décoration de tant de vieilles églises. Enfin, les croupes crayeuses fendillées qui limitent la Flandre au Sud recèlent dans leurs flancs des sources abondantes et vives, où puisent aujourd'hui les grandes agglomérations urbaines.

Le groupement original des Flandres repose sur ces rapports de solidarité réciproque, de commerce assidu. Une empreinte générale se marque dans les habitudes malgré les différences ethniques, s'exprime dans l'art et subsiste malgré les séparations politiques. D'unité proprement dite il ne saurait être question entre ces personnalités vigoureuses dont chacune s'incarne dans une ville avec ses monuments, ses fêtes, son histoire. Mais un air de civilisation commune enveloppe la contrée : civilisation urbaine municipale, qui fut avec celle de l'Italie et de quelques parties de l'Allemagne, un des fruits exquis de l'histoire de l'Europe.

PARTIE SEPTENTRIONALE DU BASSIN PARISIEN

Une série de collines profondément découpées signale la région tertiaire. Les larges vallées du Soissonnais la traversent. Les évêchés de Laon, Noyon, Beauvais se groupaient, ainsi que Reims leur métropole, sur le bord de la région tertiaire. Ils faisaient partie, comme ceux de Soissons, de Senlis, d'Amiens, Arras et Tournai, de la province ecclésiastique de Reims. Echelle 1 : 2000000 0 — 30 kil. (Fig. 28.)



COUPE A TRAVERS LE BOULONNAIS

L'érosion a emporté le sommet de la voûte. Entre les deux falaises crayeuses se creuse une dépression, où le paysage subit un changement complet : c'est la « fosse du Boulonnais », suivant l'expression du vieux cartographe Nicolaï. (Carte du Boulonnais, 1558. — Bibl. nat. Cartes B. f. II.) (Fig. 29.)

L'EAU DANS LES FLANDRES

ENTRE LA CRAIE DE L'ARTOIS ET L'ARGILE YPRÉSIENNE

CLAIRMARAIS, près de Saint-Omer. Ce qu'on appelait jadis les bas-pays de St-Omer, est une dépression de forme quasi circulaire, creusée par affouillement dans les sables, au débouché des plateaux de l'Artois. L'AA ne parvient à sortir de cette dépression que par un étroit passage qu'il s'est taillé, à Watten, entre des collines boisées. Ce pays est devenu un grand jardin maraîcher, où ne subsistent que çà et là des clairs, ou flaques d'eau. Le sol a été drainé, et l'eau recueillie dans des fossés ou canaux, qui servent au transport du jardinage. (Fig. 30.)





CLAIRMARAIS. Les maisons de maraîchers ont succédé aux huttes de pêche ou de chasse qui, jadis, étaient dans ce pays les seuls établissements humains. Basses et composées d'un seul bâtiment, elles fourmillent; on en voit partout, entre les arbres et au bord des eaux. La brique et le bois en ont fourni les matériaux. Au pied d'un escalier auquel une palissade de bois sert de soutènement, sont amarrés des bateaux effilés aux deux bouts, qu'on manœuvre à la perche. Une active circulation anime ces canaux en miniature. (Fig. 31.)

IX
LA VIE URBAINE

Il y avait en effet dans la réciprocité des besoins et des facilités de circulation, le germe d'un riche développement de vie urbaine. Son expression la plus brillante fut au Moyen âge, où, dans un espace restreint, on vit ports maritimes, centres industriels, stations de batellerie, marchés à grains, se correspondre comme les pièces d'un organisme économique. Mais les racines dont naquit cette féconde et exubérante frondaison urbaine plongent plus loin dans le passé.

On vit de bonne heure, à l'Est comme à l'Ouest de l'Escaut, des villes se former sur la zone où les croupes crayeuses s'inclinent au seuil de la dépression humide. A portée des grandes voies romaines qui se dirigeaient vers la Bretagne et la Germanie, au sommet des croupes, aux issues des vallées, sur les éminences détachées, naquirent des postes militaires, noyaux de villes : Térouanne dans la partie bien définie et non marécageuse de la vallée de la Lys, Arras entre une ceinture de coteaux, Cambrai au débouché de l'Escaut, ou bien sur les monticules isolés dans la plaine, Cassel, Tournai. Telle fut la première série urbaine qui tint longtemps les clefs de la contrée et même des contrées voisines. L'arrivée des Francs à Tournai, Cambrai fut l'indice précurseur de leur prépondérance dans le Bassin parisien.

La vie urbaine resta primitivement attachée à cette première zone : c'est seulement plus tard, surtout du IXe au XIIe siècle, que, dans les marais longtemps disputés par la mer, dans les tourbières qui de Saint-Omer à Marchiennes bordent la lisière de l'Artois, ou dans les lacis fluviaux enveloppant des îles, naquit une nouvelle génération de cités, bien plus variées, plus originales et destinées à une bien autre fortune : Lille, Gand, Bruges, etc., virent le jour. C'est alors que la vie s'insinua par nombre d'artères jusque dans l'intérieur même de la contrée ; qu'elle créa, en rapport avec les villes maritimes, les marchés de grains de Béthune, Saint-Omer, Bergues, Douai ; qu'elle ébaucha, par la ligne des marais qui sillonnent le pied des côtes crayeuses, le système futur de canalisation. Plus tard, ces marais servirent de fossés à des places fortes. Elles sont nombreuses, les villes grandes ou petites qui, derrière leurs larges fossés, ont arrêté des invasions, soutenu des sièges et conservé une légende guerrière. Serrées dans leurs rouges remparts de briques, elles ont presque toutes quelque histoire glorieuse de frontière à raconter, et ce n'est pas sans regrets que la plupart voient aujourd'hui tomber leur armure.

Chaque époque de l'histoire a fait surgir sur ce sol de nouvelles rangées de villes ; quelques-unes s'éteignaient, pendant que d'autres venaient au monde : la formation urbaine ne s'est pas arrêtée. Le sous-sol y collabore à son tour. C'est vers 1846 que la poursuite du bassin houiller, déjà reconnu depuis cent ans à Valenciennes, s'est avancée jusqu'à Lens et Béthune. Alors, à côté de la ville, unité harmonique dans un cadre restreint, s'est formé çà et là un type que le passé ne connaissait pas, l'agglomération industrielle. Autour des puits de mines dont les silhouettes bizarres hérisent la plaine agricole de Lens, les rangées de *corons* s'alignent uniformément par huit ou dix :

tristes petites maisons que rien ne distingue entre elles, nées à date fixe pour encadrer les mêmes existences multipliées comme les zéros d'un nombre. Parfois le contraste prend une forme saisissante : Valenciennes, signalée au loin, comme dans les tableaux de Van der Meulen, par les flèches élégantes de ses édifices, ramasse ses rues étroites autour de sa grande place ; mais à ses portes, comme une excroissance, s'étend l'énorme banlieue désarticulée, avec ses files de maisons, d'estaminets et d'usines.

Il y a donc dans cette Flandre, à côté de villes qui ont eu leur moment, mais qui semblent aujourd'hui figées dans leur passé, d'autres où la vie fermente, encore discordante dans sa croissance hâtive. La sève urbaine n'est pas éteinte. Elle est dans l'histoire et dans le sang des habitants. C'est comme citadins que les Flamands se sont sentis eux-mêmes, qu'ils ont lutté contre l'étranger, lequel souvent n'était autre que le roi de France. Leur patriotisme se personnifie dans des monuments ou des emblèmes urbains. Si Tournai, la vieille ville épiscopale, a sa fière cathédrale aux sept tours, il n'en est guère qui ne puisse montrer qui ses halles, qui son hôtel de ville, qui sa *merveille,* beffroi et carillon, symbole et voix de la cité. Même dans les villes mortes, la place vaste et irrégulière, faite pour les rassemblements populaires, évoque le souvenir des foules d'autrefois. Ces villes ont été en guerre, mais aussi en relations constantes de commerce, d'institutions, d'art et de fêtes. Par-dessus les différences de langues et de frontières, qui ne nous paraissent si fortes que parce que nous les voyons par les cartes plutôt que que dans la réalité vivante, elles continuent à fraterniser. Une certaine joyeuseté anime cette vie urbaine. Tournai échange avec Lille des quolibets plus goguenards qu'injurieux. Le *reuse* de Dunkerque rend visite au *gayant* de Douai. Une sorte de *folklore* citadin, surtout développé dans les dialectes populaires, rouchi et wallon, a inspiré des poètes, des chansonniers, surtout des dictons moqueurs d'une ville à l'autre. Tant il est vrai que, dans toutes les associations humaines, l'imagination a sa part ! Il faut qu'elles émeuvent les sentiments, qu'elles frappent la vue par des spectacles, qu'elles s'incorporent aux habitudes et aux plaisirs. Par là, en Flandre, la vie urbaine a conservé sa saveur. C'est comme citoyen d'une ville, membre d'une corporation habitant d'un quartier, que le Flamand se sent de son pays.



LIVRE PREMIER

DEUXIÈME PARTIE

LE BASSIN PARISIEN

VUE GÉNÉRALE

VUE GÉNÉRALE

Le seuil du Cambrésis, les coteaux de l'Artois séparent les Flandres du Bassin parisien. On entre alors dans une grande région dont les lignes principales se coordonnent entre l'Ardenne, les Vosges, le Massif central et l'Armorique, révélant une unité de structure qui, malgré beaucoup d'accidents locaux, reste burinée sur l'ensemble. C'est un champ d'enfoncement, où les zones se succèdent d'après une disposition généralement concentrique autour de Paris. Cette disposition, entrevue dès le XVIIIe siècle par Guettard[1] a été formulée en termes qui l'ont rendue classique par Élie de Beaumont, dans son Introduction à l'*Explication de la carte géologique*[2]. Le Bassin pari-

1. Guettard, *Mém. de l'Acad. des Sciences*, 1746, p. 363 (carte et mémoire).

2. Le Bassin parisien est circonscrit par une zone de terrains jurassiques, puis de terrains crétacés, enveloppant une région centrale composée de terrains tertiaires. Les cartes géologiques de nos Atlas ont rendu les principales divisions du Bassin assez familières à tous, pour nous dispenser d'y insister ici. Ces cartes procèdent pour la plupart de celle qui a été publiée à l'échelle du millionième par le Ministère des Travaux publics, d'après les documents du *Service de la carte géologique détaillée*. On trouvera, sur l'histoire géologique du bassin, des renseignements aussi abondants que précis dans le livre de M. de Lapparent : *La Géologie en chemin de fer, Description géologique du Bassin parisien et des régions adjacentes* (Paris, Savy, 1888). Nous nous sommes généralement conformés aux limites assignées par l'auteur ; sauf toutefois pour la partie orientale. Bien que la même inclinaison des couches géologiques se continue effectivement jusqu'aux Vosges, il nous paraît préférable d'exclure du Bassin parisien les formations triasiques lorraines qui correspondent à l'Ouest des Vosges à celles qui se succèdent à l'Est de la Forêt-Noire. Nous les rangeons dans la région rhénane. Il est vrai que la Lorraine se trouve ainsi partagée entre deux régions différentes, car il ne saurait y avoir doute sur l'attribution au Bassin parisien du pays de la Meuse et des côtes oolithiques qui par Longuion, Metz, Nancy, se déroulent jusqu'à Langres. Comme il était impossible, dans cette description, de séparer ce que tant de rapports unissent, nous nous sommes décidés à grouper l'ensemble des pays qui constituent la Lorraine dans la *Région rhénane* (section III, chapitres I et II).

C'est naturellement l'idée géologique qui nous sert de guide dans l'ordre de description des diverses parties du bassin. Nous rencontrons successivement ainsi : — 1° au Nord, la grande région limoneuse à sous-sol de craie qui comprend, non la Picardie tout entière, mais la province qui depuis Louis XI en a officiellement gardé le nom ; — 2° au Centre, la partie de la région tertiaire vers laquelle s'in-

sien excède notablement le bassin fluvial de la Seine : la Meuse jusqu'à l'Ardenne, la Loire dans toute sa boucle septentrionale, les tributaires de la Manche entre Caen et Boulogne, en font partie. Le tout embrasse une étendue supérieure au quart de la France ; et cette région que distinguent entre toutes la convergence des rivières, l'abaissement des seuils intermédiaires, la variété des terrains, remplit ainsi les conditions les meilleures pour rapprocher les populations et leur inspirer, par la communauté des intérêts, des invasions, des dangers, un sentiment de solidarité réciproque.

Ce fait géologique est par là un grand fait historique. Il n'y a pas dans le reste de la France de région naturelle taillée à plus grands traits ; pas une non plus, sauf les Flandres, qui communique plus librement avec le dehors. Ce que l'ampleur des surfaces, la facilité des rapports, la variété et la richesse agricoles comportent d'influence politique, est réuni dans le Bassin parisien. D'où la prépondérance qu'il a acquise dans les destinées historiques de la France. Une certaine subordination des parties est nécessaire à la formation d'un État : le rôle qu'ont joué le Bassin de Londres, celui du Volga, la Plaine germanique dans leurs contrées respectives, est celui que le Bassin parisien était naturellement appelé à exercer par rapport au reste de la France.

clinent les couches géologiques et convergent les rivières venues de la périphérie orientale du bassin. Centre et périphérie sont unis par la Seine ; — 3° au Sud, la succession des terrains jurassiques, crétacés et tertiaires mis en rapport par la Loire ; — 4° à l'Ouest, la réapparition des zones jurassiques et crétacées qui correspond, sinon à la Normandie tout entière, du moins à sa partie principale, celle où se trouvent Rouen et Caen, ses deux capitales historiques.



CHAPITRE PREMIER

PARTIE SEPTENTRIONALE. — LA PICARDIE

I. ENTRÉE SEPTENTRIONALE DU BASSIN PARISIEN. || II. COTEAUX DE L'ARTOIS. || III. BOULONNAIS. || IV. LA CRAIE DE PICARDIE. || V. ARGILE A SILEX. || VI. LIMON DES PLATEAUX, || VII. LA VIE SUR LES PLATEAUX LIMONEUX. || VIII. L'EAU EN PICARDIE. || IX. LA SOMME. || X. LES VILLES PICARDES. || XI. PICARDIE, RÉGION POLITIQUE.

I ENTRÉE SEPTENTRIONALE DU BASSIN PARISIEN

LA bande jurassique qui marque la périphérie du Bassin parisien fait défaut entre Hirson et Boulogne. Elle disparaît d'abord sous les couches argileuses qui forment le pays d'herbages et de haies vives de la Thiérache ; puis, vers le Cateau, ces argiles sont remplacées à leur tour par la craie blanche qui façonne les larges croupes agricoles du Cambrésis. Là seulement commence la vaste zone crayeuse qui se déroule en Champagne comme en Picardie. Nous allons étudier, en Picardie, la physionomie qu'elle imprime au paysage. Mais auparavant un accident remarquable, vers l'Ouest, doit attirer l'attention.

II COTEAUX DE L'ARTOIS

Si l'on suit de Cambrai vers Arras la route qui se déroule en ligne droite sur les traces d'une ancienne voie romaine, on voit peu à peu vers la gauche le relief s'accidenter davantage. C'est d'abord, au-dessus d'Arras, sous forme de collines découpées qu'il s'accuse ; mais au delà, vers Lens et Béthune, une ligne continue de hauteurs commence à se dégager. Le regard s'y attache avec d'autant plus de curiosité que cette crête uniforme, garnie de bois, diffère par son allure des monticules frangés qui parsèment la Flandre. Elle domine d'une hauteur soutenue de 100 mètres les dépressions qui en suivent le bord. Du Nord, on la prendrait pour une simple colline ; mais derrière cette colline il y en a d'autres, séparées par un sillon de vallée ; et puis des

plateaux sans fin, que découpent en larges croupes de rares cours d'eau suivant un parallélisme qui ne se dément pas jusqu'aux limites de la Normandie.

C'est qu'en effet le Bassin parisien est sillonné, dans sa partie septentrionale, par une série alternante de bombements et de plis qui en ont affecté les couches profondes, préparant les voies des vallées actuelles. Le bombement de l'Artois est le principal de ces anticlinaux, comme la vallée de la Somme est le principal de ces synclinaux. Une suite d'ondulations, sensibles dans le réseau fluvial, mais se traduisant surtout par l'apparition de couches diverses, fait succéder ainsi tour à tour dans une direction uniforme les plis où ont trouvé place les rivières, et les crêtes dont l'érosion a échancré le sommet. La craie, après s'être relevée dans les coteaux d'Artois, plonge dans la vallée de la Somme, pour se relever de nouveau ensuite dans le Pays de Bray. Et dans ce pays, comme dans le Boulonnais qui va d'abord nous occuper, la similitude du phénomène géologique a engendré de remarquables analogies dans l'aspect du sol.

Vers l'Ouest, le bombement de l'Artois s'est exagéré. Les couches crayeuses ayant été relevées à une grande hauteur, n'ont pu résister à la dénudation : elles ont été démantelées, et « comme un coin du ciel dans une échancrure de nuages »[1], les couches antérieures qu'elles recouvraient, argiles, grès et calcaires, ont apparu à la surface. Un pays tout différent s'est ainsi formé, ni picard ni flamand : le Boulonnais ; pays qui, malgré son exiguïté, reste distinct dans la géographie comme dans l'histoire. L'exagération d'un mouvement mécanique dans les profondeurs de l'écorce terrestre a suffi pour changer entièrement la physionomie de la surface.

III
BOULONNAIS

Le Boulonnais est une enclave creusée par affouillement dans la carapace de craie. Interrompu par la brèche du détroit, il se continue, entre les *North* et *South Downs*, dans le *Weald* anglais. On en gravit lentement les bords par des rampes uniformes et pelées, que signalent, au Sud, de grandes fabriques de ciment : tout à coup un paysage se découvre, verdoyant, accidenté, entièrement différent du bourrelet crayeux qui l'enveloppe. C'est que la venue au jour de couches plus variées et généralement plus tendres a permis au travail des eaux de sculpter inégalement la surface, de créer un modelé où la diversité des affleurements se traduit par de fréquents niveaux de sources. Bois et prairies se remplacent tour à tour ; des rivières courent avec rapidité sur des lits pierreux ; des haies vives, où le houx se mêle souvent à l'aubépine et aux saules, encadrent de petits chemins, tandis qu'un peu partout, mais de préférence sur les hauteurs, s'éparpillent des maisons longues et basses dont les fenêtres se décorent de fleurs et qui revendiquent chacune leur parcelle de vergers, de prés ou de champs. Quelques roches plus dures,

1. Élie de Beaumont.

TECTONIQUE DU BASSIN PARISIEN

DOME DU BOULONNAIS

CES FALAISES, au nord de Boulogne montrent à nu la tranche des coteaux qui encadrent la fosse boulonnaise. *Elles sont constituées par des calcaires marneux. L'érosion a enlevé la couverture crayeuse qui surmontait ces roches d'âge jurassique. On peut juger, d'après la coupe naturelle que présente la falaise, de l'intensité qu'a prise en ce point le bombement de l'Artois; le flanc nord du pli anticlinal qui a relevé les couches, y apparait fortement redressé.* Phot. de M. A. Vacher (Fig. 32)





LE RUISSEAU DE CAMBREUX, affluent de droite de la Slack, s'échappe à travers un étranglement dans ce qu'on appelle la vallée heureuse. *Les escarpements dans lesquels sont entaillées des carrieres, sont formés de calcaires d'âge devonien, analogues à ceux de l'Ardenne. Ces terrains primaires avaient à peu près disparus, enfouis sous des sédiments ultérieurs, depuis Avesnes, à 170 kil. au sud-est : on les retrouve ici, reprenant momentanément possession de la surface et imprimant un caractère subit d'âpreté au paysage.* Ph. de M. A. Vacher (Fig. 33).

LA VIE SUR LES PLATEAUX LIMONEUX

PHYSIONOMIE DE L'EXPLOITATION AGRICOLE

ASPECT DE LA CAMPAGNE DU CAMBRÉSIS. — Une couche épaisse de limon, dont les tranches sont plus foncées près de la surface, dissimule entièrement le sous-sol de craie. La tranche supérieure, oxydée et décalcifiée, est exploitée comme terre à briques. Au loin, par delà les champs de betteraves, arbres et cheminées d'usine à sucre annoncent un village. Des bœufs, souvent importés du Charolais, font les charrois.

Phot. comm. par M. Hitier, Laborat. d'agric. comp. de l'Institut agronomique (Fig. 34).





TYPE DE GRANDE FERME ISOLÉE. — Vue de l'extérieur, c'est un rectangle muré, presque sans ouverture. Mais dans la cour spacieuse qu'il encadre, grouille la vie de la ferme. Depuis la Hesbaye jusqu'à la Beauce, on retrouve avec quelques variantes de tels centres d'exploitation agricole. Ils occupent les plateaux limoneux livrés à la grande culture. Ils empruntent indifféremment les matériaux de construction fournis par le sol: ici la terre à pisé, le silex et la brique; là, la pierre de taille.

Photographie comm. par M. Hitier (Fig. 35).

TYPE DE FERME dans un village exclusivement agricole: Revelles (canton de Molliens-Vidame; Somme). Elle se compose de plusieurs éléments disposés dans un ordre géométrique: 1° la grange sur la rue: 2° les étables, perpendiculaires à la grange; 3° la maison d'habitation, parallèle à la grange au fond de la cour. Une mare, un puits communal couvert, et enfin les arbres du plant, *complètent l'ensemble. Le village possède 5 puits de ce genre, profonds de 80 mètres. Les mares, alimentées par les eaux de pluie, ne servent qu'au bétail; en cas de sécheresse, il faut aller jusqu'à la rivière.*

Photographie comm. par M. Hitier (Fig. 36)



d'âge jurassique, sont demeurées en saillie, et forment, près de Boulogne, le mont Lambert ou les falaises calcaires du Griz-Nez. Mais au Nord, vers Marquise, l'intensité du bombement a été poussée à tel point que ce sont les roches primaires elles-mêmes qui apparaissent : les mêmes schistes, les mêmes marbres qui depuis l'Ardenne semblaient définitivement enfouis dans les profondeurs. On a dans une échappée subite, sur la croupe nue et battue des vents qui domine les carrières de Marquise, la brusque et courte vision des landes, pâtis et ajoncs. Instructive et fugitive réminiscence! Quelques pas de plus, et vers Landrethun on atteint de nouveau la crête du bourrelet crayeux ; de là une vue immense se découvre. C'est le pays plat qui descend et fuit vers Calais et qui, par delà les forêts assombrissant les abords de Guines, se perd au loin jusqu'à la bande grise de la mer du Nord. Le spectacle n'est pas sans grandeur. On se sent au seuil de deux grandes régions : là confinent, et s'oppose visiblement près d'un coin d'Ardenne un instant ressuscitée, les Pays-Bas et le Bassin de Paris.

IV
LA CRAIE EN PICARDIE

Au Sud du Boulonnais, la craie prend décidément possession de la surface. Soit que du Boulonnais on entre dans les plaines picardes, soit que des pays subardennais de la Thiérache et du Porcien on débouche dans la Champagne, l'impression première qui vous saisit est une impression de vide. Sur ces croupes larges et molles où le relief n'est arrêté par aucune tranche plus résistante, la rareté des formes en saillie, des arbres, de l'eau, des maisons, supprime tout ce qui distrait et égaie l'œil. Ce relief et cet aspect sont engendrés par la craie.

Les mers chargées d'organismes, dont les menus débris, profondément modifiés, constituent la craie blanche, ont couvert, à la fin des temps secondaires, une étendue bien supérieure à celle qu'occupe aujourd'hui la craie dans le Bassin parisien. Mais, après tout ce qui a disparu par démantellement ou dissolution, il reste en Champagne et en Picardie de grandes surfaces dont elle constitue le sol. En Champagne, où elle est à nu, elle se manifeste par ce tuf blanc, particulièrement étudié aux environs de Sens[1], dont les grumeaux gluants rendent les chemins difficiles. En Picardie le limon la recouvre. Elle apparaît çà et là sur certains versants de vallées par des écorchures blanches où croissent quelques genévriers ; elle se devine dans les champs à des teintes pâles qui font tache dans le limon roux. Toutefois, pour apprécier sa puissante épaisseur, il faut profiter des coupes naturelles que fournissent, du Tréport au Havre, les falaises de la côte. C'est là qu'on la voit étager ses assises tranchées par la mer. Elles sont interrompues par des rangées parallèles de silex roux ou noirs. La silice contenue dans les

1. D'où le nom de craie sénonienne.

substances minérales et organiques de la craie s'est précipitée. Elle a formé en se combinant ces rognons dont les rangées régulières s'arrêtent aux assises plus dures qui leur ont servi de supports. Mais la masse dans son ensemble reste perméable : à la base seulement une couche marneuse arrête les infiltrations et produit des sources.

Pour être moins crûment visible qu'en Champagne, la craie n'est pas moins en Picardie la roche essentielle dont le caractère du pays dépend. Sa surface, quand on l'atteint sous le limon qui la recouvre, se montre rongée par des érosions ou des dissolvants chimiques. Elle est perforée, creusée de poches où se sont amassés des sables et des argiles. Ces sables étaient depuis longtemps exploités pour ciments ; on a reconnu de nos jours de précieux éléments de fertilité dans les grains de phosphate de chaux dont parfois ils se composent. Par endroits s'intercalent des bancs assez durs pour fournir des moellons de construction. Dès les temps les plus anciens on savait ramener la craie du sous-sol à la surface pour y servir d'amendement calcaire. Quant aux silex, après avoir livré des outils aux hommes de l'époque paléolithique, ils n'ont pas cessé d'être exploités : ils fournissent un empierrement aux routes, et aux maisons en torchis, supplantées aujourd'hui par la maison de briques, un soubassement solide, dont la bigarrure ne manquait pas de pittoresque.

Des transgressions marines ont recouvert, du moins en partie, ces nappes de craie ; et les dépôts qu'elles ont superposés restent encore reconnaissables par lambeaux. Ces transgressions se sont produites surtout par une porte de communication qui s'ouvrit plusieurs fois entre Douai et Mons, sur les confins du Hainaut et de la Flandre. A diverses reprises, pendant l'époque tertiaire, les mers du Nord pénétrèrent par là jusqu'au centre du Bassin parisien. Cet ancien détroit est encore un seuil bas : car lorsque des formes aussi arrêtées ont persisté jusque dans les âges voisins du nôtre, il est bien rare qu'elles s'effacent entièrement dans la topographie actuelle. C'est lui qui donne le plus directement accès entre la Flandre et la partie centrale du bassin. Sur ce passage des anciennes mers, où aujourd'hui les sources de l'Escaut et de la Somme se rapprochent, des plaques d'argile et de sables éocènes recouvrent la craie, associées à des couches de limon qui nulle part ne sont plus épaisses.

V
ARGILE
A SILEX

Toutefois, il y a de vastes surfaces, surtout quand on a dépassé vers l'Ouest l'Amiénois, où ces dépôts ont manqué ; en tout cas ils n'ont pas été abondants pour résister aux agents destructeurs. La superficie de la craie a subi alors une altération profonde. On voit dans la partie occidentale de l'auréole crétacée, dans le Vimeu, le Ponthieu, le Pays de Caux, affleurer une argile rouge qui contient de nombreux silex à divers états de décomposition. C'est le résidu de dissolution de la craie ; l'élément calcaire ayant disparu, il n'est

resté que les parties insolubles, argile et silex [1]. Cette substance de décomposition, partout où elle domine à la surface, en modifie l'aspect. Elle est assez imperméable pour maintenir des mares auprès des *masures* du Pays de Caux, pour imprimer même un régime accidentellement torrentiel qui étonne, à certains cours d'eau de la craie. Lorsque l'argile à silex est drainée, ameublie, amendée par la craie sous-jacente, elle fournit un bon sol agricole. Bien des forêts ont été défrichées ainsi, surtout au XIIe siècle et de nos jours. Mais il en reste assez, soit tapissant les flancs des vallées, soit étalées sur les plateaux, pour dénoncer l'apparition de ce sol rocailleux. La forêt d'Eu dans le Ponthieu, et sur la lisière du Pays de Caux celles d'Eauvy, de Lyons, la Forêt-Verte sont les débris encore imposants de massifs forestiers, dont la conservation parait liée à la présence de l'argile à silex.

VI LIMON DES PLATEAUX

Mais quand ce terrain cesse de se montrer et que, d'autre part, ont disparu aussi les marnes ou *dièves* argileuses, propices aux herbages, c'est-à-dire à l'Est et au Sud d'une ligne passant environ par Amiens, Albert, Bapaume, Cambrai et le Cateau, la physionomie de la contrée limoneuse à sous-sol de craie atteint sa pleine expression. Dans le Cambrésis, le Vermandois, le Santerre surtout, l'épais manteau couvre et amortit toute saillie. On voit parfois des pans verticaux de limon se dresser de trois à quatre mètres entre les chemins creux qu'il encadre. Ce n'est souvent qu'à sept ou huit mètres en profondeur qu'on trouve la craie. Ce limon n'est pas argileux comme celui des Flandres : sa couche supérieure est généralement décalcifiée, mais au-dessous il présente une texture sableuse et friable à travers laquelle les eaux de surface trouvent un écoulement naturel. Par quel procès naturel, sous quelles influences mécaniques et climatériques ce puissant dépôt s'est-il formé ? Il n'est pas douteux qu'ici les apports sablonneux des mers éocènes n'aient largement contribué à lui fournir les matériaux. Mais, d'autre part, comme nous l'avons vu dans un des précédents chapitres [2], ce *limon des plateaux* se lie à une série de sols analogues qui, par leur structure et surtout les restes organiques dont ils sont parsemés, semblent traduire aussi, à travers les différences locales qui les distinguent, l'influence de conditions de climat communes à une partie de l'Europe centrale. Dans la France du Nord, où ces sols couvrent une surface considérable, où ils tapissent non seulement la région picarde. mais le Vexin et la Beauce, ils n'atteignent nulle part autant de puissance que sur la zone qui va de Cambrai à Montdidier ; et nulle part ils n'impriment aussi fortement leur cachet sur l'existence des populations.

1. Il en est de même dans les régions à sol crayeux qui s'étendent au Sud de la Seine. Et là aussi des forêts couvrent ou parsèment l'argile à silex (*Forêts d'Évreux, de Conches*, etc.).
2. Première partie, chap. III, p. 32.

VII LA VIE SUR LES PLATEAUX LIMONEUX

Ce limon est essentiellement le sol d'éducation agricole où se sont formées les habitudes qui ont permis plus tard de conquérir sur la forêt les terres argileuses et froides, et d'étendre ainsi le domaine nourricier dans lequel la France de l'histoire puisa sa force. La charrue ne risque pas de s'y heurter aux pierres ; elle trace librement de longs sillons sur ce terrain aplani et facile, où le laboureur put de bonne heure adopter la charrue à roues. Il était d'autant plus facile d'extraire la craie du sous-sol que, notamment dans le Santerre, aucun lit de pierres ou de rocailles ne la sépare du limon. Pour construire ses demeures, l'homme avait à sa disposition le limon même, ou *pisé,* dont il faisait avec un mélange de menue paille un torchis, reposant sur une base de silex, et appliqué sur des poutres en bois.

Depuis plus de vingt siècles la charrue fait donc pousser des moissons de blé sur ces croupes, livrées à sa domination exclusive. Le chemin se creuse dans le limon aux abords des éminences qu'occupent les villages. Entre les champs nus, sillonnés de routes droites, qui souvent sont des chaussées romaines, le regard est attiré çà et là, généralement au sommet des ondulations, par de larges groupes d'arbres, d'où émerge un clocher. De loin, dans la campagne désolée de l'hiver, ces agglomérations d'arbres, que la platitude de l'horizon permet d'apercevoir dans leur répartition quasi régulière, font des taches sombres qui feraient songer aux îles d'un archipel. En été ce sont des oasis de verdure entre les champs jaunis. C'est ainsi que s'annoncent, dans le Cambrésis, le Vermandois, le Santerre, les villages où se concentre la population rurale. Entre eux, presque pas de maisons isolées : un moulin à vent, un arbre protestent à peine contre la solitude générale. C'est que, dans ce sol perméable, le niveau de l'eau est si bas qu'il faut creuser, jusqu'à 80 mètres parfois, des puits coûteux pour l'atteindre. Les habitants se serrent autour des puits et des mares.

Ces villages sont nombreux, à peine distants de 3 kilomètres les uns des autres. Plusieurs ont recherché les plaques de sable argileux dont l'humidité favorise la croissance des arbres. Ce sont des villages ou des bourgs ruraux, dont les noms souvent terminés en *court (cortis)* indiquent l'origine agricole. Presque invariablement ils se composent d'un noyau de bâtiments contigus, disposés sur le même type. C'est en réalité une agglomération de fermes, chacune avec sa cour carrée. On ne voit de la rue que la pièce principale de la ferme, la grange au mur nu percé d'une grande porte. En face d'elle, formant la face opposée de l'enceinte carrée qu'occupe la cour, la *maison* proprement dite, c'est-à-dire la partie réservée à l'habitation, suivie à son tour d'un verger et d'un *plant* où des peupliers s'élancent entre les arbres fruitiers. Le village est ainsi enveloppé d'arbres. Cette périphérie boisée qui embrasse plusieurs kilomètres donne l'illusion d'une étendue singulière. En réalité il est rare, même dans les parties les plus fertiles, que les groupes comprennent plus de quelques centaine d'habitants. Encore diminuent-ils aujourd'hui, à mesure que le sol exige moins de bras et que s'en vont les

industries rurales qui servaient d'auxiliaires. Les maisons où résonne encore le cliquetis du métier à tisser se font rares. Après s'être multipliée jusqu'à un degré qu'atteignent rarement les pays agricoles, la population éclaircit ses rangs. Mais le mode de peuplement ne change pas. Ces unités agricoles subsistent, telles que les conditions du sol les ont très anciennement fixées, dans le cadre monotone et grave des champs ondulant sous les épis ; et j'imagine qu'un contemporain de Philippe-Auguste ne s'y trouverait pas dépaysé.

VIII L'EAU EN PICARDIE

Pourquoi ces villages souffrent-ils souvent en été de la sécheresse ? Pourquoi des lieues se passent-elles sans voir eau courante ? Et que deviennent les 6 à 700 millimètres d'eau qui tombent par an, dans un climat où l'évaporation n'est pas capable d'en soustraire beaucoup à son profit ? Cette eau s'infiltre dans la masse fissurée et homogène de la craie blanche. Elle l'imbibe entièrement, comme une éponge : mais elle finit pourtant par trouver des couches plus compactes, qui l'arrêtent. Ainsi s'établit un niveau au-dessus duquel les croupes et les vallées faiblement creusées sont à sec, au-dessous duquel au contraire la nappe souterraine, par suintements, par sources, affleure à la surface. Pas de source à flancs de coteaux, comme celles que signalent des peupliers sur les collines des environs de Paris. Une source initiale, *somme,* fait son apparition dans le fond d'une vallée qui se prolonge en amont, mais sans eau permanente. Elle est sujette à reculer vers l'aval, si le plan d'eau s'abaisse. Mais à partir du moment où le courant définitif s'établit, il ne cesse pas de se renforcer d'afflux souterrains. Désormais, entre les croupes molles et jaunes, l'eau surabonde sous toutes les formes, rivière, étangs, canaux, marais ou tourbières. Tandis que les villages des hauteurs souffrent de la soif, l'*hortillonneur* ou maraîcher circule en barques autour de Péronne ou d'Amiens.

Il y a ainsi, dans ces régions de la craie, une vie des vallées, et une vie des plateaux. Chacune se meut dans un cadre et des conditions diverses. Elles coexistent en Picardie, grâce à la fertilité des plateaux et à l'humidité qu'entretiennent çà et là les argiles éocènes ; tandis qu'en Champagne la vie est absente ou languit sur les plateaux presque réduits à leur maigre tuf. Mais dans l'une et dans l'autre de ces contrées une vie particulière s'éveille avec la réapparition des eaux courantes. Les rivières sortent toutes formées. Moulins, usines, villes se succèdent presque dès leur source.

C'est surtout autour du dos de pays qui s'élève lentement jusqu'au bord du grand sillon de l'Oise que la craie laisse échapper les eaux qu'elle avait emmagasinées. Les sources de la Somme et de l'Escaut sont à peine distantes de 12 kilomètres. Ce renflement, bien qu'il ne dépasse pas 140 mètres de hauteur, prend un aspect particulier de monotonie et même de solitude. L'intervalle s'étend entre les villages ; les croupes se déroulent plus ternes que jamais ; et de l'eau enfouie en profondeur il n'y a d'autre trace que des

ravins, des fossés, des *riots secs* que signale de loin quelque ligne d'humbles saules. Ces laides campagnes méritent pourtant attention : ce fut et c'est encore une des portes de la France. Les communications générales, celles qui créent des relations politiques de longue portée, ont dû rechercher la zone de moindre obstacle. Ces espaces élevés et découverts, d'où l'on domine les environs, où il n'existe ni rivières, ni marais à traverser, étaient naturellement designés aux ingénieurs romains qui ont fixé pour longtemps la viabilité de nos contrées. On peut voir, entre la source de l'Escaut et celle de la Somme, la grande voie qui reliait Vermand à Bavay, deux points qui ont aujourd'hui cédé leur importance aux villes voisines. Pendant 80 kilomètres, elle suit presque imperturbablement la ligne droite, à peu près toujours au même niveau. Sorte de voie Appienne du Nord de la Gaule, elle se dirigeait de là, toujours de préférence par les plateaux limoneux, vers Tongres et Cologne. Cette ligne maîtresse était donc en réalité une voie naturelle. Jalonnée, en Belgique comme en France, de restes de la civilisation gallo-romaine, elle a cimenté entre les pays wallon et picard un rapport déjà préparé par l'analogie du sol et qu'à défaut de lien politique la ressemblance de dialectes met encore en lumière. A ce pivot de communications venait aboutir les routes de l'Ile-de-France en Flandre. Il est significatif de trouver une série de villes échelonnées près de la naissance des principales rivières, avant que leur sillon s'approfondisse. Ce sont les étapes fixées par les commodités naturelles d'un transit ancien. Saint-Quentin, héritier de Vermand, puis Roye, Montdidier, Bapaume[1], correspondent aux routes qui de Reims par Laon ou Soissons, de Paris par Crépy-en-Valois, gagnaient les Pays-Bas. Qui tenait ces villes interceptait une des grandes voies de commerce.

IX
LA SOMME

La Somme est une des rivières dont l'existence remonte le plus haut dans l'histoire du sol. Sa vallée est, avons-nous dit, un synclinal vers lequel s'abaissent les couches au Nord et au Sud, en harmonie avec l'allure générale des plis qui ont affecté le Bassin parisien. Elle a certainement de très bonne heure fixé son lit dans la vallée qu'elle occupe ; mais ce n'a pas été sans passer par d'étonnants changements de régime. Cette rivière paisible au débit uniforme, laissant déposer tranquillement la tourbe le long de son chenal, a eu jadis un cours diluvial capable de transporter pierres, graviers et galets. C'est dans les graviers qu'abondent les traces de l'âge paléolithique dans la vallée de la Somme. En Picardie, comme en d'autres pays de lentes rivières, la Flandre et la Beauce, subsistent les traces d'un régime tout différent. Rien d'exceptionnel dans ce fait. Aucun trait n'est plus frappant dans ce que nous commençons à savoir aujourd'hui de l'histoire des rivières, que ces vicissi-

1. Sur le bureau de douanes de Bapaume, voir Finot, *Étude historique sur les relations commerciales entre la France et la Flandre au moyen âge*. Paris, Picard, 1894. — Fagniez, *Documents relatifs à l'histoire de l'industrie et du commerce en France*, t. II, introd., p. x. Paris, Picard, 1900 (Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire, fasc. 22 et 31).

tudes de régime ; sinon peut-être leur tendance à persister, malgré des changements de relief, dans le cours une fois tracé.

On qualifierait volontiers de sénilité l'état actuel du régime de la Somme, si l'application de cette métaphore à des faits d'ordre inorganique n'était pas sans inconvénients. Elle ne roule plus d'alluvions ; mais elle travaille à sa manière, par la végétation qu'elle favorise, à combler la vallée trop large dont elle dispose. Cette vallée est à fond plat ; de la base des croupes de craie qui se dressent assez brusquement de part et d'autre, les eaux suintent avec assez d'abondance pour qu'une série de marais et d'étangs longe le pied des coteaux. Le chenal reste toutefois distinct, grâce à un renflement qui relève vers le centre le profil de la vallée. Mais soit par des brèches naturelles, soit par des fossés de main d'homme, il communique souvent avec les sillons parallèles qui l'accompagnent. La vallée ressemble ainsi à un labyrinthe aquatique où dort une eau pure, profonde et herbeuse. Lorsque quelque ville aux remparts de brique se mire dans ces eaux dormantes, c'est une étrange apparition qui fait songer à des cités lointaines ; tel est, par exemple, le site de Péronne.

Dans la limpidité de ces eaux les sphagnes, dont les racines décomposées se transforment en tourbes, ont beau jeu pour se propager. La tourbe occupe une grande partie de la vallée. Elle ne tarderait pas à l'envahir tout entière, si une sorte de culture très spéciale n'avait pris possession de ce terreau noir et végétal : celle des *hortillons*. On voit aux abords des villes la vallée découpée comme un damier par des *aires*, petits lopins aménagés en jardins maraîchers. De petites barques longues et effilées, maniées à la perche, circulent entre ces mottes sises presque à fleur d'eau, et qui seraient à la merci d'un caprice de la rivière, si la Somme avait encore des caprices.

Ailleurs la vallée garde encore sa physionomie primitive, et l'on voit s'épancher les eaux, entrecoupées de halliers et d'épais fourrés. La pêche est abondante, le gibier pullule, car à l'époque des migrations les volées d'oiseaux aquatiques s'abattent sur ces nappes marécageuses. Quelque cahute de pêcheur, en bois ou en roseau, est installée dans les postes favorables. On a ainsi la surprise inattendue d'une échappée sur la vie que durent pratiquer les tribus anciennes qui trouvaient dans ces labyrinthes asiles, refuge et moyen de subsistance. Mais pour le paysan d'aujourd'hui ces refuges aquatiques des restes d'une vie primitive ne représentent pas un domicile habitable : suivant son expression, « on rentre dans le pays » quand on regagne les flancs secs de la vallée.

X
LES VILLES PICARDES

Les sites urbains, dans de pareilles conditions physiques, ont été fixés par les points où la traversée était le moins difficile. C'était un avantage décisif que l'existence de gués, ou d'un roc resserrant la vallée, ou d'appuis solides pour construire un pont. L'histoire, en multipliant les rapports, aida à la multiplica-

tion des villes. Après des bourgades gauloises vinrent des postes ou cités romaines, des monastères, des villas carolingiennes, des châteaux contre les Normands ; et de tout cela se forma cette ligne de places, tant de fois disputée, qui fut le front de résistance de la monarchie française, le rempart compact dans lequel il ne pouvait se produire une brèche sans que l'émoi gagnât tout le royaume. C'est grâce à la vie urbaine née le long des rivières que ce pays agricole et rural accentua sa personnalité. Il n'y a pas à proprement parler de villes sur les plateaux ; l'empreinte urbaine est au contraire marquée même sur les plus petites des villes baignées par les rivières picardes. Celles-ci fournirent à la vieille France des lignes stratégiques et politiques, comme le Havel et la Sprée au Brandebourg. Et c'était bien en effet une sorte de marche frontière que cette contrée située au seuil du germanisme.

L'ancien nom d'Amiens, *Samarabriva,* veut dire passage de la Somme. Ce n'est pas seulement parce que le coteau sur lequel se dressa depuis sa cathédrale offrait, au-dessus des marais où baignent encore les bas quartiers, un terrain solide : ce poste gaulois marquait sans doute le point extrême où la vallée restait franchissable, à une époque où les marées pénétraient plus profondément qu'aujourd'hui. Il existe à partir de Pecquigny, un peu au-dessous d'Amiens, une série de petites buttes dans lesquelles des coquilles marines s'associent à des formations fluviales ainsi qu'à des débris de poterie ; elles indiquent un niveau anciennement plus élevé de la mer. Elle a déposé, en effet, un cordon littoral dont la trace est visible au pied de la falaise de Crécy, ainsi que dans les *molières* ou marais de Cayeux. Le long des falaises du Pays de Caux on voit des affouillements à 6 ou 7 mètres au-dessus du niveau actuel des hautes marées. On comprend qu'à l'époque où le Pas de Calais était encore fermé ou incomplètement ouvert, des marées beaucoup plus élevées aient assailli nos côtes. Aujourd'hui le flot recule. La mer comble les baies et accumule les débris à l'entrée de la Somme. Du roc de craie où végète Saint-Valery, on voit un estuaire vaseux où se traînent quelques chenaux d'eau grise. Des montagnes de galets s'entassent au Hourdel ; l'ancien port de Rue est à l'intérieur des terres. La vie maritime s'éteint à l'embouchure de la Somme.

XI
PICARDIE, RÉGION POLITIQUE

Peut-être n'a-t-elle jamais été bien forte. La Picardie est moins ouverte à la mer que la Normandie ou la Flandre. Ses principales communications furent toujours avec l'intérieur. Encore même faut-il distinguer. A mesure que les sillons marécageux s'élargissent, les tranches qu'elles divisent parallèlement deviennent plus étrangères les unes aux autres. Le Ponthieu, comme pays, est séparé du Vimeu par la Somme. La Bresle sépare la Normandie de la Picardie, comme l'archevêché de Rouen de celui de Reims, comme jadis la deuxième Lugdunaise de la deuxième Belgique. Le nom de

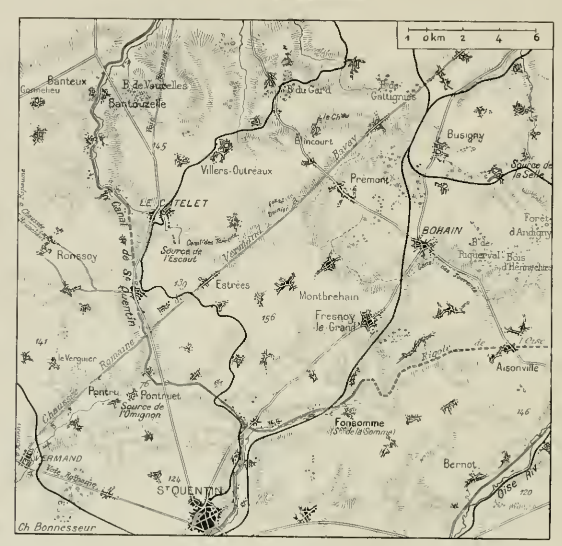
LA VIE SUR LES PLATEAUX LIMONEUX

LAMBEAUX TERTIAIRES



ENTRÉE DE VILLAGE *sur une eminence due à un lambeau conservé de terrains tertiaires. Les sables et les argiles eocènes ont fourni des matériaux au limon qui s'y accumule en couches plus épaisses. Les chemins se creusent pour aboutir au village.* Phot. de M. Hitier, Labor. d'agric. comparee de l'Institut agron. (Fig 37).

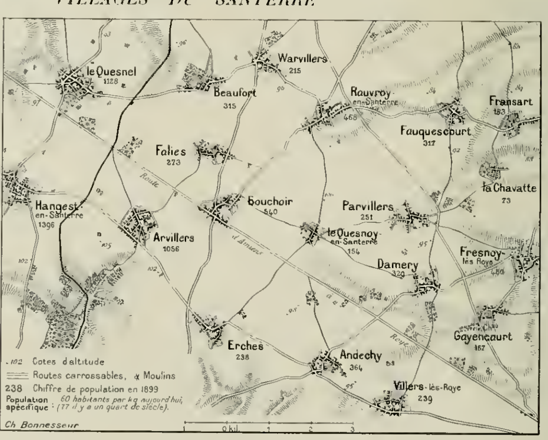
VERMANDOIS, VILLAGES DE PLATEAUX ET DE VALLÉES



Contrée largement ondulée, que sillonnent de nombreuses vallées sèches, et où se croisent des voies de circulation de tout âge, vers le Hainaut ou les Flandres. Le plateau porte des villages agricoles encadrés dans une ceinture d'arbres; d'autres villages s'allongent au bord d'anciennes routes. Au contraire, dans les vallées et dès les sources des rivières, on aperçoit une série de bourgs, moulins, châteaux, usines se succédant de très près, comme le long des vallées champenoises. La vallée picarde n'a été occupée que peu à peu. Nombre de villages restent établis sur les versants. Mais les vallées complètement drainées nous montrent des établissements humains se multipliant et se disséminant partout à leur aise, comme sur les alluvions flamandes. (Fig. 38.)

VILLAGES DU SANTERRE

Villages régulièrement répartis sur les croupes légèrement argileuses qui surmontent la convexité du plateau. L'épaisseur du limon et la fertilité qui en résulte se traduisent par le rapprochement des villages. Toute la population s'y groupe; des champs nus les séparent. Les habitations se touchent par des murs mitoyens; mais elles sont bordées sur leur périphérie par ces vergers dont l'étendue considérable est aussi un signe d'aisance. Le village est un organisme complet où autrefois l'industrie s'alliait à l'agriculture. (Fig. 39.)



Picard, quel que soit sa signification, ne s'est jamais étendu aux habitants du pays au Sud de la Bresle : au contraire il s'appliquait et s'applique encore dans l'usage à ceux du Laonnais, du Soissonnais, du Valois[1]. Union significative, qui n'est pas fondée sur une conformité de sol, mais par un phénomène analogue à celui des Flandres, sur des rapports de position et de commerce. Ce groupement, cimenté déjà dans les divisions de l'ancienne Gaule, s'exprima plus tard par une dénomination plus ethnique que politique, la « nation picarde ». Il y eut là, en effet, un peuple. Il occupait la grande zone agricole qui s'étend le long de la Meuse et de la Sambre jusqu'aux pays de la Somme et de l'Oise. Il tenait les abords de la principale voie romaine. Il parlait des dialectes étroitement voisins. Ses mœurs, sa manière de vivre, son tempérament étaient analogues. Mille dictons rappellent, chez le Picard et le Wallon, un genre d'esprit qui n'existe pas chez le Brabançon ou le pur Flamand. Des contes ou proverbes devenus populaires dans la France entière ont une origine wallonne ou picarde. Ce peuple, demeuré roman, se détache devant le germanisme en physionomie tranchée. Il est fortement lui-même. Pour la France il fut la frontière vivante.

1. Ce n'est que par Louis XI qu'ils ont été administrativement détachés de la Picardie, pour être adjugés au gouvernement de l'Ile-de-France.





CHAPITRE DEUXIÈME

LA PARTIE SEPTENTRIONALE DE LA REGION TERTIAIRE : LAON ET SOISSONS

I. STRUCTURE DE LA RÉGION TERTIAIRE. || II. PARTIE SEPTENTRIONALE. SOISSONNAIS ET LAONNAIS. || III. VALLÉES DU VALOIS. || IV. VALLÉES DU SOISSONNAIS. || V. ASPECT DES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS. || VI. REIMS, CAPITALE HISTORIQUE.

I STRUCTURE DE LA RÉGION TERTIAIRE

DANS l'uniformité des régions de la craie, les pays nettement individualisés sont rares. Il ne s'en offre guère que lorsque l'enlèvement de la couverture crayeuse met à jour des couches plus anciennes, comme c'est le cas pour le Boulonnais et le Bray. Voici pourtant entre les deux zones picarde et champenoise une région qui tranche nettement sur ce qui l'entoure, mais par l'effet de causes contraires. Elle s'annonce du côté de la Picardie vers Noyon, Clermont-en-Beauvaisis ; du côté de la Champagne vers Laon, Epernai, Montereau ; et il est impossible de ne pas être frappé des différences qui se révèlent aussitôt dans le relief, la coloration, le réseau fluvial, la végétation, et par mille détails locaux. Mais ce n'est pas à un bombement des couches qu'est dû le changement de physionomie; c'est à un enfoncement. La craie plonge en profondeur, et les couches qui viennent affleurer à la surface, au lieu d'être plus anciennes, sont plus récentes. Elles se succèdent, suivant que l'érosion les a épargnées, apportant chacune dans le paysage leur note distincte.

Cette région, bien qu'en saillie dans le relief, est géologiquement la partie la plus déprimée du Bassin parisien, la seule qui ait pu conserver les dépôts tertiaires. Mais leur extension fut autrefois bien plus grande. Tout dépôt que les mouvements du sol avaient porté à un niveau élevé était con-

damné à disparaître par l'effet des grandes dénudations. Ce qui a résisté n'a pas laissé d'être déchiqueté et morcelé. C'est ainsi que sur les bords, des parties détachées, véritables témoins, précèdent la masse. Celle-ci a été maintenue surtout par des formations de calcaire marin ou de travertin d'eau douce qui, très dures dans leur partie centrale, ont résisté à l'assaut des courants diluviens venant de l'Est. Ces calcaires, qu'on voit à l'état de massifs isolés dans le Laonnais, de larges plateaux dans le Soissonnais, le Valois et la Brie, ont des origines et des dates diverses. Mais par leur propriété commune de dureté ils ont servi de noyau à la région tertiaire. Ils en constituent l'ossature, en règlent la topographie. Ils sont la barrière dont les eaux ont affouillé le pied. De Montereau à Reims, c'est par un arc de cercle de hauteurs boisées, faisant alterner des cirques et des promontoires, qu'ils se dessinent ; à Craonne, à Noyon, à Clermont, c'est par des coteaux isolés, mais de silhouette plus nette, plus fière que les molles croupes auxquelles ils succèdent.

C'est une histoire compliquée, sinon dans l'ordonnance générale, du moins dans le détail, que celle de cette dépression du Bassin parisien, dont le débrouillement depuis Cuvier a occupé des générations de géologues. On la voit tour à tour envahie par des débris argileux apportés du Massif central, occupée à plusieurs reprises par des sables et des calcaires marins en communication avec les mers de Belgique, couverte tantôt par des lagunes saumâtres, tantôt par des lacs d'eau douce. Quoique naturellement ces formations successives n'aient pas eu la même extension, elles ont souvent empiété les unes sur les autres, car les envahissements étaient faciles sur ces plages amphibies, par lesquelles se terminait un golfe de mers peu profondes. En fait, les formations les plus diverses se superposent en bien des régions, notamment aux environs de Paris. Bien que quelques-unes remontent aux premières époques de l'âge éocène, leur origine est encore relativement assez récente pour que l'usure des âges n'ait pas aboli, en les métamorphosant, les différences de texture et de composition qui les spécialisent. Elles ont ainsi conservé ce qu'on pourrait appeler leur fonction géographique. Comme autant de feuillets intacts, elles traduisent chacune des phases de cette évolution par des formes de relief et par des caractères de végétation.

II PARTIE SEPTENTRIONALE. SOISSONNAIS ET LAONNAIS

Les considérations géologiques nous conduisent d'elles-mêmes à établir dans la région tertiaire une distinction importante. Le Laonnais et le Soissonnais se différencient assez nettement du Valois et de l'Ile-de-France proprement dite. En effet, les couches géologiques se relèvent sensiblement au Nord-Est de Paris. Le relèvement est assez rapide pour que, de Paris à Laon par exemple, on voie successivement des roches de plus en plus anciennes affleurer à la surface. Aussi, tandis que, dans la partie septentrionale, l'érosion a enlevé les parties les plus récentes, celles-ci subsistent, d'abord par lambeaux, puis par nappes étendues dans la partie méridionale. Dans le Nord

L'EAU DANS LES VALLÉES PICARDES

LA SOMME EN AVAL D'AMIENS



A PICQUIGNY, 12 kilomètres en aval d'Amiens, la Somme s'étale dans une vallée qui n'est plus guère qu'à 15 mètres au-dessus de la mer. Entre les plateaux perméables qui la surmontent de plus de 100 mètres, la vallée est au niveau du plan d'eau de la craie. Gorgée d'eaux souterraines, elle se change en marais, entre lesquels la Somme perd forme de rivière. La pêche, la chasse attirent seules les hommes dans ce dédale aquatique : on ne voit ni champs, ni maisons. La largeur de la vallée qui est déjà de 2 kilomètres, augmente rapidement en aval, et semble hors de proportion avec le cours d'eau actuel. Il fut un temps, en effet, où la rivière venait de plus loin et roulait un volume plus considérable. Tout le paysage est empreint de langueur. La rivière défaillante semble atteinte de sénilité. Privée de pente, n'exerçant aucune action sur ses berges, elle n'a plus la force de conduire à la mer les eaux dont elle est encombrée. Celles-ci doivent à l'absence de ruissellement, une pureté qui est favorable à la production de la tourbe. Depuis l'établissement de ce calme régime, des générations de plantes aquatiques ont accumulé leurs débris sur une couche de vase argileuse et formé ainsi des tourbières dont la profondeur atteint par endroits 8 mètres.

Phot. de M. Demangeon (Fig. 40).

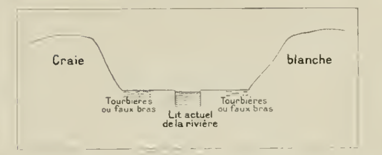
HORTILLONNAGES PRÈS D'AMIENS, — La vallée marécageuse et tourbeuse ne se montre plus ici à l'état de nature : elle a été minutieusement découpée en mottes, dont chacune est un petit jardin maraîcher. C'est surtout près des villes qu'existe ce mode de culture, à Montdidier, Péronne, Abbeville et surtout Amiens. Jamais cette terre noire ne se repose.

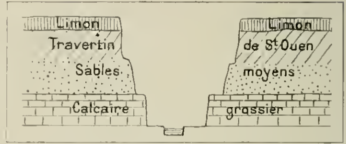
Ph. Coquidé (Fig. 41).



TYPES DE VALLÉES

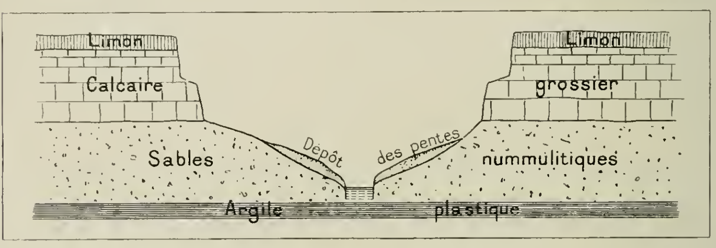
A. *PICARDIE.* — B. *VALOIS.* — C. *SOISSONNAIS.*





A. VALLÉE DE LA SOMME ENTRE AMIENS ET ABBEVILLE — Contraste entre les campagnes sèches et la plate, et large vallée, latéralement envahie par les tourbières à la base des berges crayeuses. (Fig. 42.)

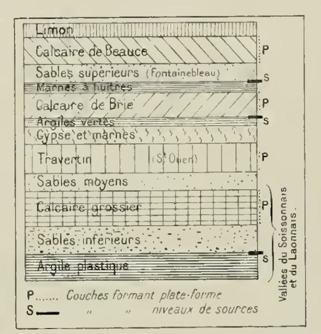
B. TYPE DE VALLÉE DU VALOIS. — Vallée étroite dont le fond ne se raccorde que par des parois presque abruptes aux plateaux limoneux. Des jardins occupent le fond de la vallée. (Fig. 43.)



C. VALLÉE DU SOISSONNAIS: Vallée harmonieusemeat développée, à fond humide, à profil adouci et à couronnement régulier. Des prairies dans le bas, des vergers sur les éboulis, des villes ou des villages sur les calcaires, enfin de grandes cultures s'y étagent. (Fig. 44.)

II. — *SUCCESSION DES ASSSIES GÉOLOGIQUES ET ÉLÉMENTS DU RELIEF DANS LA RÉGION TERTIAIRE DU BASSIN PARISIEN.*

LA CRAIE s'enfonce sous les couches tertiaires et ne reparaît qu'accidentellement (Meudon). Mais dans le Laonnois et le Soissonnais, ce sont seulement les assises les plus anciennes qui affleurent à la surface ou sur les flancs des vallées: conséquence du mouvement de bascule qui, relevant les couches vers le nord, y a fait disparaître par dénudation les plus récentes. Le calcaire de Beauce, qui commence à se montrer par lambeaux vers Villers-Cotterets à plus de 200 mètres, finit vers le sud par occuper la surface.



Le limon, qui dans le Soissonnais couvre le calcaire éocène, se superpose dans le Valois au travertin, et dans la Brie au calcaire oligocène. Les sources affleurent au contact des couches imperméables, c'est-à-dire généralement des argiles lacustres et des sables marins. Et l'alternance de ces régimes successifs ramène fréquemment des niveaux d'eau, auxquels correspondent, à flanc de coteaux, des peupliers, des jardins, des villages.

(Fig 45)

de la région tertiaire les étages inférieurs ont seuls résisté et constituent la surface. Dans le Sud, le couronnement supérieur est resté intact[1].

Il en résulte une notable différence d'aspect, dont la mince chaîne boisée qui se déroule au Nord de Villers-Cotterets, entre les plates-formes du Valois et du Soissonnais, dessinerait assez exactement la limite. Cette arête s'allonge dans le sens des courants qui ont balayé la surface; mais, épargnée par eux, elle a conservé son couronnement de sables supérieurs et même de meulières de Beauce, c'est-à-dire les premiers vestiges de formations que l'on ne rencontre largement étalées que tout à fait au Sud de la région tertiaire.

Pourtant, à ne considérer que les plateaux, la physionomie ne changerait guère entre le Valois et le Soissonnais. Dans l'un et dans l'autre cas, la dureté de la roche a façonné la surface en vastes plates-formes. Sur le limon roux qui les recouvre, le blé et aujourd'hui la betterave trouvent un sol à souhait. Mais l'eau n'existe qu'à une grande profondeur; et les villages, dont les noms s'accompagnent parfois d'épithètes significatives[2], ont-ils dû presque exclusivement choisir leur site au bord des vallées, sur les corniches entaillées dans l'épaisseur des plateaux. Ils s'y sont portés en nombre; on voit leurs maisons serrées en garnir les découpures. Mais les intervalles que laissent entre elles les vallées sont assez larges pour qu'on fasse des lieues sans en rencontrer un seul. De loin en loin quelque grand bâtiment carré signale une de ces fermes typiques, où se centralise l'exploitation agricole de toutes les surfaces ou parcelles qui se trouvent sur le plateau. Ces campagnes ont une certaine majesté dans leur vide, quand les jeux de lumière passent sur leurs moissons à perte de vue. La jachère autrefois y jouait un grand rôle, et la pâture des moutons était la ressource naturelle dans l'intervalle des assolements. Ils produisent encore aujourd'hui l'effet de solitudes, quand on les compare aux deux foyers de population dont l'existence distincte, au Nord et au Sud de l'Ile-de-France, fut un fait de grande conséquence historique.

III
VALLÉES DU VALOIS

La différence entre ces deux pays limitrophes, comme d'ailleurs entre tous ceux de la région tertiaire, consiste dans les vallées. Celles du Valois sont d'étroits couloirs, serrés entre les rampes du travertin lacustre ou du calcaire marin qui les encadrent jusqu'au bas. Perforées d'anciennes habitations de troglodytes, les roches tombent en escarpements, sur lesquels on voit, à Crépy, grimper les remparts d'une vieille ville. L'eau s'infiltre à travers leurs flancs fissurés; mais sur le fond plat de la vallée brille un ruisseau d'eau bleue, parfois une belle source, tête de la rivière, site naturel d'établissement

1. Voir fig. 45, pl. 22.
2. Berzy-le-*Sec*.

humain *(Nanteuil)*. Découpées par de petits jardins maraîchers aux approches des villes, herbeuses ailleurs et couvertes de grands rideaux de peupliers, ces vallées offrent un lit fertile; mais entre leurs versants raides et nus une vie variée n'a pas pu s'épanouir.

IV
VALLÉES DU SOISONNAIS

Les percées des rivières sont autrement importantes dans le Soissonnais et le pays de Laon. Celle de l'Aisne à Soissons, de la Vesle à partir de Fismes, de la Lette au pied de Coucy, sont de spacieuses vallées auprès desquelles paraissent mesquines les vallées mêmes de la Marne et de la Seine en amont de Paris. Le travail des eaux, favorisé ici par la nature des couches, est arrivé à un degré de ciselure qui partout festonne et rétrécit les plateaux. Il a été facile aux eaux de se tailler de larges passages à travers les sables et les argiles de l'étage inférieur de l'éocène. Aussi les plateaux, au Nord de l'Aisne, sont-ils de plus en plus découpés; ils s'individualisent en petits massifs *(Saint-Gobain)*, ou se réduisent à de simples buttes *(Montagne de Laon)*. Entre eux les vallées, creusées dans les sables, ont adouci leurs flancs; les éboulis des couches supérieures ont pu s'y maintenir et composer de leur mélange avec les sables ces fertiles *terres franches* où sont cultivés des fruits, des légumes, la vigne même dans les endroits abrités.

Ici, en effet, grâce aux découpures et aux articulations du sol, agit une autre cause de diversité, où le climat se combine avec le relief: c'est l'orientation. Déjà l'éloignement de la mer a diminué un peu la nébulosité, accru légèrement l'intensité des rayons solaires : aussi l'orientation prend-elle une valeur inconnue dans le modelé amorphe de la Picardie crayeuse. Les versants tournés vers l'Est et le Sud-Est sont particulièrement favorisés. Sur les flancs orientaux du Massif de Saint-Gobain, des monts voisins de Laon, des coteaux de Craonne se déroule une ceinture presque ininterrompue de villages, pratiquant sur un sol très morcelé les cultures les plus variées. Tandis que la grande culture règne sur les plateaux, là pullule cette population de petits cultivateurs, horticulteurs ou vignerons, qui est une des créations de nos coteaux. Car, à quelques différences près, on la retrouve sur les pentes orientales des côtes bourguignonnes ou lorraines. Plus loin, au delà de la Montagne de Reims, toute autre culture a disparu devant la vigne; mais les célèbres coteaux, assombris en été par la verdure glauque des ceps, qui s'étendent de Vertus à Aye et dont Épernay est le centre, sont strictement limités aussi à l'orientation Sud-Est.

Le lit des vallées est formé par le fond d'argile plastique qui retient les eaux et entretient une végétation épaisse et drue d'arbres et d'herbes. Les eaux que laissent filtrer les calcaires des plateaux et les sables des pentes, s'y rassemblent assez abondantes et assez irrégulières parfois pour nourrir des marécages, qu'il a fallu assécher en leur donnant un écoulement. On voit ainsi, au Sud de la Montagne de Laon, s'allonger, jusque vers Anizy-le-

ASSISES INFÉRIEURES TERTIAIRES DU BASSIN PARISIEN

ARGILE PLASTIQUE ET CALCAIRE GROSSIER



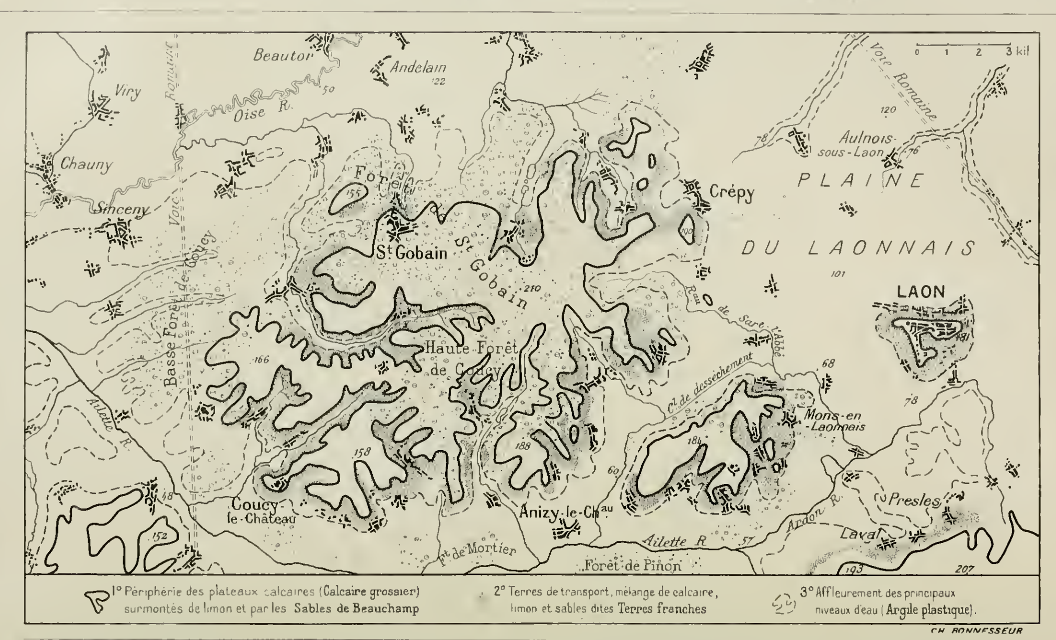
PLATEAU DE CALCAIRE GROSSIER au nord de Coucy. L'horizontalité de la surface vient de la dureté de la roche. La large plate-forme semble s'étendre indéfiniment; mais elle est tranchée par un vallon au delà duquel elle recommence. Les fermes se sont placées sur le bord, à portée de l'eau et des cultures variées qui garnissent les pentes.

Phot. de M. de Martonne (Fig. 46).



LE CHATEAU DE COUCY se dresse sur une butte presque detachée du massif de calcaire grossier de Saint-Gobain. Le glissement des éboulis calcaires sur les sables a fertilisé en même temps qu'adouci les versants; des vergers s'y étalent. Le creusement de la vallée a atteint l'argile plastique, sur laquelle les eaux ont largement déblayé les sables; on y voit des prairies. Phot. de M. de Martonne (Fig. 47).

TYPE DE GROUPEMENT DANS LE LAONNAIS



La SUCCESSION DES TERRAINS est la même que dans le Soissonnais (*fig.* 44); mais l'érosion s'exerçant ici avec plus de puissance, a détaché du massif tertiaire un certain nombre de témoins de dimensions inégales, depuis le pilier qui porte la ville de Laon jusqu'au petit massif de la forêt de St-Gobain. Sur les flancs très découpés une ceinture de bourgs, villes, châteaux et villages correspond à la bande comprise entre le calcaire grossier et l'argile plastique. En général ils se ramassent à l'orientation du sud et de l'est. Avec la plaine crayeuse commence un groupement tout autre, analogue à celui des plaines picardes (*v. fig.* 42). (Fig. 48.)

Château, une ligne d'anciens marais, fossé naturel qui a contribué à renforcer la position stratégique de l'ancienne cité épiscopale.

Ce sont, en général, les calcaires qui de leurs plates-formes résistantes constituent le couronnement des vallées. Mais, par endroits, comme dans le Massif de Saint-Gobain, la couverture de sables et grés[1] qui leur succède dans l'ordre chronologique n'a pas été emportée ; elle surmonte les larges plateaux agricoles. Avec elle apparaît la forêt, fidèle compagne des sables dans toute l'étendue de la région tertiaire. Elle se montre ici avec ses futaies de hêtres, entre lesquelles se dessinent nettement quelques vallées sèches, mais propres à la culture. Des abbayes, parmi lesquelles celle de Prémontré, d'où partit au moyen âge la colonisation des marais du Brandebourg, sont l'expression historique de la partie forestière du petit massif.

V
ASPECT DES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

Prémontré, Saint-Gobain, héritier des verriers d'autrefois, sont nés sur les sables et dans les forêts; Laon s'est fièrement cantonné sur sa montagne isolée, d'où sa cathédrale aux quatre tours, veuve de deux autres, d'inspiration guerrière autant que religieuse, domine au loin la contrée ; Soissons s'est étalée comme au fond d'un cirque, dans le plus ample des bassins que dessine la vallée de l'Aisne. Mais la zone de peuplement par excellence est celle qui se déroule sur le bord des plateaux, à la naissance des fertiles talus d'éboulis, c'est-à-dire dans les conditions les plus favorables pour profiter des divers éléments de richesse locale qui se concentrent sous la main. Entre les prairies de la vallée et les forêts des parties supérieures, s'étagent les vergers, puis les champs, dans un rayon de quelques kilomètres, avec des différences d'altitude qui ne dépassent pas 150 mètres. On ne saurait guère imaginer de pays plus complet, plus harmonique. L'excellence du sol s'y combine avec la présence de matériaux de construction, le bois, et surtout l'admirable pierre calcaire aux vives arêtes, aussi apte aux fines ciselures qu'aux entassements gigantesques, qui ajoute au pays un aspect monumental, devenu inséparable de sa physionomie. C'est elle qui dresse partout, dans les moindres villages, ces maisons sveltes et blanches, auprès desquelles les anciennes masures de torchis et de chaume de la Picardie crayeuse ou de la Champagne devaient sembler humbles et souffreteuses. Avec l'apparence de sculpture que leur donnent les pignons découpés en gradins, elles respirent une sorte d'élégance générale à laquelle répondent la beauté des édifices, la majesté des arbres, la variété des cultures. L'énorme donjon de Coucy, assis au-dessus des pentes de vergers, au bout du promontoire qui surmonte la fraîche et large vallée, est la plus frappante évocation du passé local. C'est une puissance née sur place, du sol et de la pierre dans laquelle elle est

1. Sables moyens (voir fig. 45, pl. 22).

taillée, en parenté avec ce qui l'entoure, l'insolente expression d'une large opulence rurale ;

VI
REIMS,
CAPITALE
HISTORIQUE

« *Roi ne suis* », disait le maître du lieu : « *je suis le sire de Coucy* ».

Nous sommes habitués à faire pivoter notre histoire autour de Paris : pendant longtemps elle a pivoté entre Reims, Laon, Soissons et Noyon. C'est à la convergence des rivières que Paris a dû progressivement son importance ; Reims a dû la sienne au remarquable faisceau de vallées qu'il commande. A portée des ressources de la falaise dont le talus s'incline lentement jusqu'à ses faubourgs et d'où se détachent quelques monticules, à l'entrée d'une des larges et plus directes ouvertures fluviales qui pénètrent dans la région tertiaire, Reims appelait naturellement à lui les voies de la Bourgogne, de la Champagne, de la Lorraine vers la Flandre et la Grande-Bretagne. Elles pénétraient par là dans une des régions les plus propres à réaliser un précoce développement politique, car tous les éléments d'aisance et de bien-être s'y trouvaient concentrés. Reims devint ainsi, grâce au réseau des voies romaines, un carrefour où, de la Marne, de la Meuse à l'Escaut, tout aboutissait, d'où tout partait. Ce fut la métropole de la Deuxième-Belgique, c'est-à-dire d'un groupement très ancien, qui a failli rester dominant dans notre histoire. Reims capitale politique de la France, comme elle en fut longtemps la capitale religieuse, eût joué entre le Rhin moyen et les Pays-Bas un rôle de rapprochement dont l'absence se fait sentir dans notre histoire.

Du moins c'est autour de ce centre politique et religieux qu'a gravité cette région de Noyon, Soissons et Laon, qui prolonge la Picardie jusqu'au seuil de la Champagne. Il suffirait de rappeler, comme une preuve de précoce importance nationale, la floraison de souvenirs, contes, légendes, qu'elle a légués au patrimoine commun dont notre enfance est encore bercée. Ce fut un foyer riche et vivant. Ses saints sont des hommes d'actions, qui par là plurent à ce peuple, et qu'il s'amusa à ciseler à son image. Saint Remi, saint Éloi, saint Médard, saint Crépin sont des saints familiers, que l'imagination populaire adopte et avec lesquels elle prend ses libertés. Reims résume et incarne tout un cycle de légendes. C'est bien, comme on l'a dit, « la plus française » de nos cathédrales ; toujours prête et parée pour le sacre ; traduisant en sculpture la légende de Clovis et de saint Remi.

Quand une contrée a été vraiment le berceau d'une civilisation originale, elle garde l'empreinte ineffaçable du moment où celle-ci a atteint son apogée. Le reflet de la civilisation du XIIIe siècle brille encore sur ce pays du Laonnais ; un coin de ruine, le style d'un moulin, d'une vieille ferme, d'une église de village montrent qu'un souffle d'art et de richesse a pénétré partout. Il fut un temps en effet où ce pays n'avait guère de rival au monde

ASSISES INFÉRIEURES TERTIAIRES DU BASSIN PARISIEN

DÉVELOPPEMENT DES VALLÉES



LE MASSIF DE SAINT-GOBAIN est entouré par de nombreuses vallées qui, dans leur partie supérieure, n'entaillent que le calcaire. La figure ci-dessus montre le commencement d'une de ces vallées : ce n'est encore qu'un faible sillon où la présence de l'eau se fait peu sentir. Phot. de M. de Martonne (Fig. 49).



LES VALLÉES ne tardent pas à acquérir plus d'ampleur. On les voit, à Septvaux, dans le même massif, avec une physionomie verdoyante et un aspect de richesse qui se traduit par de belles constructions : c'est que le creusement a atteint, cette fois, le niveau des sables et de l'argile plastique. Phot. de M. de Martonne (Fig. 50).

PHYSIONOMIES DE VILLAGES

1° *EN SOISSONNAIS*, 2° *DANS LA PICARDIE CRAYEUSE*



ON a réuni sur cette planche, à titre de comparaison, des types de villages appartenant à des régions voisines, mais placées dans des conditions diverses de sol et de relief. Le village soissonnais recherche les niveaux de sources au pied des calcaires : le village picard se tient sur les plateaux ou à la naissance des vallées. La figure 51 montre une rue villageoise dans le Soissonnais : elle se distingue par un air de variété et presque d'élégance. Les pignons sont découpés en gradins. La beauté des matériaux que la région fournit sur place, se traduit par un soin du détail, une abondance de motifs qui signalent les constructions les plus modestes. Les habitants se livrent à des cultures variées sur les côteaux. Phot. de M. Hitier (Fig. 51).

LA FIGURE 52 nous présente une rue de village picard. On y reconnaît les murs en pisé ou en briques, les ouvertures rares : et enfin cet aspect morne qui a déjà été signalé. Les rares matériaux de construction que fournit le sol, sont peu encourageants pour le travail artistique. L'uniformité des maisons répond à celle des occupations, dans ces campagnes livrées à la grande culture. Ce sont des maisons de fermiers ou de journaliers (ménagers). *Mais, dans les deux cas, l'existence d'une grange spacieuse en façade sur la rue, se justifie; car c'était en nature qu'était payé autrefois le ménager. Par là, ce village représente un genre de vie archaïque.* Phot. de M. Hitier, Laborat. d'agric. comparée de l'Institut agronomique (Fig. 52).





VERGERS ET CULTURES aux abords d'un village (*Fresnoy-au-Val, dans l'Amiénois*). *Changement de physionomie que la naissance d'une vallée imprime au paysage.* (Fig. 53.)

en prospérité et en civilisation. On y sent quelque chose comme cette impression diffuse d'élégance et d'art qu'on respire si pleinement en Toscane et en Ombrie. Autre art sans doute, autre civilisation et autre pays ; mais dont on goûte le charme, pour peu qu'on le parcoure en détail avec un esprit sensible au passé.





CHAPITRE TROISIÈME

LE BASSIN PARISIEN EN AMONT DE PARIS

I
GRANDES ÉROSIONS, CAUSE DE VARIÉTÉS

UN premier coup d'œil sur la région tertiaire du Bassin parisien nous a fait soupçonner dans le modelé du sol le résultat d'un énorme travail accompli par les eaux. C'est vers Paris que cette action a atteint son maximum d'intensité. C'est là que les principaux courants réunis ont concouru pour accomplir ensemble une œuvre de déblaiement dont l'ampleur étonne. Il est naturel, avant d'aborder l'étude de la région où est né Paris, d'envisager l'ensemble de la contrée dont les cours d'eau lui parviennent. On y verra l'origine des causes agissant sur une grande échelle, qui ont préparé l'emplacement historique de la capitale et frayé les voies aux rapports qui s'y croisent.

Ces cours d'eau traversent une série variée de terrains géologiques. Ce n'est pas seulement, en effet, du Nord que s'inclinent les couches dans la direction de Paris ; de l'Est et du Sud-Est elles s'enfoncent aussi vers le même centre d'affaissement. Les terrains qui se succèdent ainsi à la surface ont été labourés par des courants partis de l'Est et du Sud-Est. Que l'on vienne de Nancy ou de Langres, on rencontre la même série instructive de formes. On voit successivement affleurer, suivant une disposition concen-

trique, tantôt des crêtes ou des croupes, tantôt des sillons qui, les uns et les autres, mettent à jour des roches de plus en plus récentes[1].

L'action mécanique des courants est manifeste sur la formation de ces cannelures du relief. Les eaux ont affouillé les parties tendres, et mis en relief les formations les plus dures. Les roches dures ont engendré ce que les savants ont appelé d'un mot, d'ailleurs expressif et juste, des montagnes de circumdénudation, ce que le peuple appelle des côtes, des monts. Devant ces barres de résistance les eaux courantes, arrêtées ou forcées de dévier, ont pratiqué des dépressions qui, par leur rapprochement ou leur réunion, esquissent des vallées. C'est ainsi qu'une sorte de rainure, remarquée par le langage populaire, se déroule en arc de cercle depuis l'Armançon à Nuits-sous-Ravières jusqu'à la Meuse à Neufchâteau. C'est la *Vallée*, par opposition à ce que les gens du pays appellent tout court la *Montagne* et les savants le plateau de Langres. Elle est, il est vrai, traversée, et non suivie par les rivières ; mais le dessin en est resté assez net et la direction assez soutenue pour que des voies romaines, des routes, un chemin de fer y aient tour à tour été établis.

L'apparition successive de terrains s'enfonçant en commun vers le centre parisien a donc fourni au travail des eaux les matériaux différents qu'il a sculptés à sa guise. Ce n'est là toutefois qu'une partie des phénomènes dont témoigne l'aspect du sol. Les limites actuelles des divers terrains sont loin en réalité de représenter les anciennes lignes de rivages tour à tour occupées par les mers des périodes jurassiques, crétacées et tertiaires. Le relief du bassin est le résultat d'un démantèlement d'ensemble qui n'a laissé subsister que les masses les plus résistantes et comme le noyau des anciennes formations. En avant de ce qui subsiste, l'existence de lambeaux plus ou moins importants est là pour témoigner de l'extension plus grande qu'elles ont eue autrefois. Partout, sur le front d'attaque des courants, des témoins isolés se montrent : tels sont, à l'est de l'Argonne, les monticules isolés de gaize qui dressent leur silhouette exotique sur le plateau calcaire ; l'une d'elles a servi de site à la petite ville de Montfaucon. Tel est, surtout, entre Troyes et Joigny, en plein pays de craie, le curieux massif du pays d'Othe, qui se dresse, avec ses bois, comme un avant-coureur isolé de la région tertiaire, à la rencontre des courants venus du Sud-Est. Changements de formes, mais avec les changements de végétation et d'aspect qu'implique la différence des sols. La succession régulière des zones géologiques ne suffit donc pas à expliquer la variété des éléments du relief dans le Bassin parisien ; il faut tenir compte du chevauchement de ces zones les unes sur les autres. Des lambeaux, dont plusieurs ont une véritable importance, introduisent comme des pays de transition entre les pays nettement

1. La Carte de France dressée au Dépôt des fortifications (Orohydrographie), à l'échelle de 1 : 500 000 montre clairement l'ensemble des traits exposés dans ce chapitre : feuilles VI (Nancy), V (Paris), IX (Lyon).

MORVAN
LE MODELÉ ET LES EAUX



LE BASSIN MARÉCAGEUX DES SETTONS, dont un barrage construit de 1848 à 1861 a fait un lac, emmagasine les eaux de la Cure. Il n'est qu'à 10 kilomètres de sa source; mais comme la région reçoit par an plus d'un mètre de pluie, il a été possible d'accumuler une masse d'eau qui, d'ordinaire, couvre 400 hectares. Son altitude (580 mètres) n'est que faiblement dépassée par les montagnes du fond; et ce mélange d'eaux et de croupes boisées ressemble à certains paysages de Suède. Mais au premier plan, la maison presque enfouie sous son toit, avec l'ouche ou jardin potager soigneusement fumé qui la borde, est bien typique, quoique en progrès notable sur l'ancien temps.

Phot. de M. Hitier (Fig. 54).

VUE prise aux environs de Château-Chinon (carte d'état-major, feuille 124). On n'est pas loin des plus hauts sommets du Morvan. Mais le granit, qui constitue ici le sol, n'oppose pas à l'érosion la même résistance que les tufs porphyriques, que leur dureté met en saillie. Aussi la région a-t-elle les contours émoussés et l'aspect de pénéplaine. Il a été facile, entre ces croupes largement modelées, d'aménager de nombreuses pièces d'eau, soit pour la pêche, soit, comme en Limousin, pour l'irrigation.

Phot. de M. Hitier (Fig. 55).

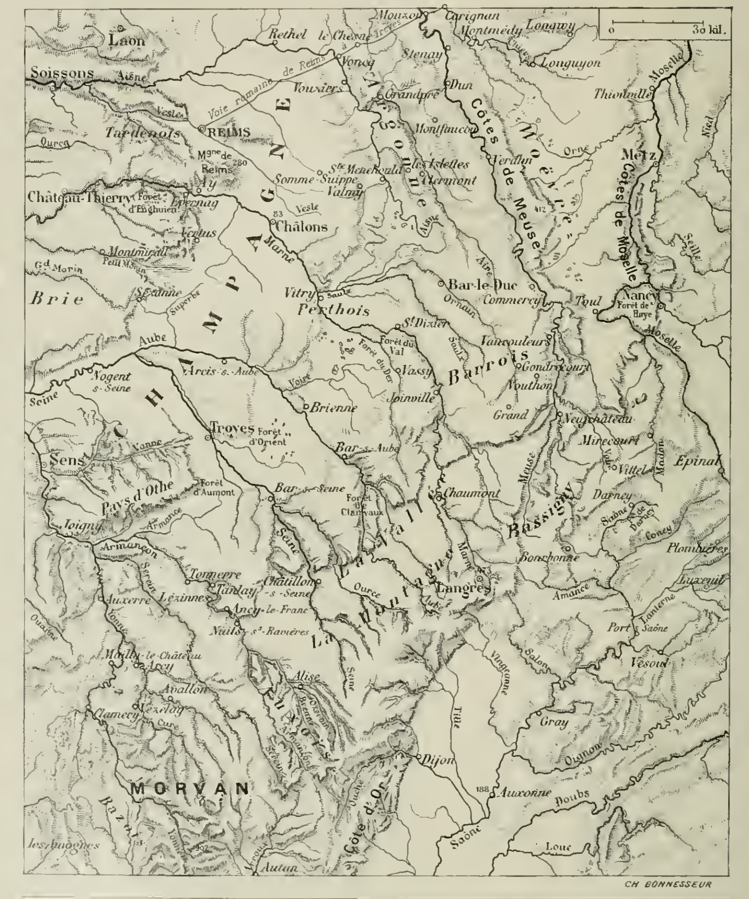




VUE prise près de Chastellux, vers l'extrémité septentrionale du Morvan. L'ancien massif arasé reprend ici un aspect montagneux. Cela est dû au réveil d'érosion qui a suivi les mouvements de l'époque tertiaire. La Cure a profondément entaillé le massif. On soupçonne entre les versants qui s'entr'ouvrent l'étroit ravin où elle serpente. Des bois de chênes, sapins et bouleaux tapissent les flancs. Mais à l'horizon le modelé calme reparait; les lignes enchevêtrées du relief se rapprochent et se confondent presque dans un même plan.

Phot. de M. de Martonne (Fig. 56).

CHAMPAGNE, HAUTE-BOURGOGNE ET MORVAN



CH BONNESSEUR

CETTE CARTE met en evidence le caractere centralisateur du Bassin parisien : De l'Yonne a la Marne toutes les rivières tendent vers Paris. — Reims, cependant, attire les routes de la Flandre et de l'Angleterre : et, en outre, il y a un passage naturel qui s'ouvre au nord de l'Argonne et des Côtes de Meuse. Il était utilisé par la voie romaine qui, de Reims, gagnait Trèves et de là Mayence et Cologne. (Fig. 57).

tranchés où l'une des formations prend la domination exclusive. Nous sommes ainsi préparés à comprendre tout ce que contient d'éléments de variété, et par conséquent de principe interne de mouvements et d'échanges la région qui nous occupe.

II
ANCIENS COURANTS DILUVIENS

Ce n'est pas aux rivières actuelles, mais à des courants incontestablement plus violents dans leur régime et moins définis dans leur cours qu'on peut attribuer les dénudations dont le Bassin parisien porte les traces. Ces courants ont préexisté à l'établissement du réseau fluvial. Ils le surpassaient, non seulement en force, mais par l'étendue du domaine qu'ils embrassaient. Parmi les débris de roches dont ils ont jonché le sol, il en est qui proviennent d'au delà des limites actuelles du Bassin de la Seine. Le Massif central a fourni son contingent aux traînées de sables de certains environs de Paris. Si l'esprit est tenté d'hésiter devant l'intensité d'action que supposent les effets produits, il faut considérer que ces courants tiraient leur origine de montagnes moins démantelées qu'aujourd'hui et par conséquent plus hautes. Ils furent certainement aussi en corrélation avec des mouvements orogéniques. On ne peut guère attribuer qu'au relèvement récent du bord méridional de l'Ardenne l'action torrentielle qui a arasé la partie septentrionale de la Champagne, au point de n'y laisser que le tuf crayeux, tandis que plus loin vers Sens, Joigny et Montereau, des lambeaux tertiaires ont, au contraire, subsisté à la surface. Ces conditions, combinées avec le fait incontestable d'un climat plus humide, nous rapprochent sans doute de la conception de tels phénomènes. Il reste enfin la durée, non moins nécessaire que l'intensité pour en mesurer la grandeur.

III
LES RIVIÈRES ACTUELLES

Cela semble presque une dissonance de comparer le réseau fluvial actuel à ces courants diluviens. Certes, il ne rappelle que de bien loin ses violents ancêtres par son régime et ses allures. D'abord il a subi un démembrement notable. Des accidents récents, sur lesquels nous aurons à revenir, ont détourné la Loire, héritière des grands courants que le Massif central poussa jadis vers le Nord, de la voie que semblait lui tracer l'inclinaison des couches. Il est impossible de ne pas reconnaître toutefois que les directions générales des courants diluviens ont guidé les directions de la plupart des rivières actuelles. Le centre d'attraction vers lequel ces masses d'eau se sont portées du Nord, de l'Est et du Sud-Est, est bien encore celui vers lequel converge avec une régularité frappante le réseau fluvial. Les rivières principales ont tracé indifféremment leur lit à travers les formations diverses, dures ou tendres, qu'elles rencontraient. Elles sont restées fidèles à la pente géologique et, pour emprunter l'expression aujourd'hui consacrée, *conséquentes* par rapport à l'inclinaison générale des couches.

Elles coupent ainsi successivement autant de zones différentes qu'il y a de formations géologiques. Elles établissent le rapport le plus direct et le plus court possible entre des zones que distinguent des différences de sol et par conséquent de produits. Elles traduisent elles-mêmes ces variétés successives par la forme de leur vallées, la nature de leur régime, la couleur de leurs eaux : limpides et lentes dans les terrains perméables des calcaires et de la craie, troubles et inquiètes sur les sols d'argile ou de marnes. Si, au lieu d'être transversal, leur cours s'était déroulé longitudinalement, la région aurait gardé sa variété, mais sans le bénéfice des relations naturelles qui en ont doublé la valeur.

Ces variétés vont devenir plus sensibles par l'examen rapide des contrées que ces rivières mettent en rapport. Nous commencerons par la région supérieure.

I. — LE MORVAN

De Vézelay, belvédère naturel, on voit à une lieue vers l'Est le paysage, tout bourguignon jusque-là, changer d'aspect. Le Morvan s'annonce comme une croupe à peine accentuée en saillie, mais qui contraste par son uniformité, sa tonalité sombre avec le pays calcaire. Lentement il s'élève vers le Sud, d'où seulement, vu du bassin d'Autun, il présente l'aspect d'une chaîne.

Le pays dont les différences s'accusent ainsi est bien une de ces contrées à part qui, pour le cultivateur ou vigneron des « terres plaines », éveillent l'idée d'une vie ingrate, et dont les usages, les cultures, les patois constituent pour lui un monde étranger. Ce n'est pas que le Morvan soit considérable par sa hauteur ni par son étendue[1]; mais, fragment mis à nu du massif primaire, il oppose aux belles cultures des plaines qui l'avoisinent la pauvreté d'un sol siliceux, privé d'éléments fertilisants, moins propre aux moissons et à l'engraissement du bétail qu'aux arbres et aux landes, aux genêts à balai, aux grandes digitales, aux taillis de hêtres et de chênes. Ce n'est pas ici l'aspérité des pics qui rebute la circulation : le Morvan, arasé depuis les âges les plus anciens, quoique temporairement envahi dans la suite par diverses transgressions marines, n'a plus que le socle de ses anciennes cimes ; il ne présente guère à la surface que des croupes d'un modelé large et d'apparence parfois presque horizontale. Les grandes routes, à l'exemple des voies romaines, n'ont pas eu de peine à s'établir sur la convexité des parties hautes. Mais ce qui manque, c'est la chose dont dépend vraiment la physionomie d'un pays, car elle règle le mode d'habitation et les relations quotidiennes : la circulation de détail. Entre ces croupes il n'y a que des

1. Hauteur maxima : 902 mètres aux *Bois du Roi*. Superficie : 2 700 kilomètres carrés.

DISSECTION DU PLATEAU CALCAIRE



BOURG DE SOMBERNON. *Le plateau calcaire, affouillé d'un côté par les rivières envahissantes que sollicite le niveau de base de la Saône, entamé de l'autre par la Brenne, se réduit par exception à une mince crête semblable à un isthme. Une voie romaine venant du sud, suivait cette crête et menait vers Alise. Elle succédait, sans doute elle-même, à d'anciennes voies de commerce.*

Phot. Vénot (Fig. 58).



PASSAGE DE L'AUXOIS. — *Sur les marnes du lias, qui constituent l'Auxois, entre les granits du Morvan et les calcaires de la Montagne, le ruissellement a poussé à l'extrême les découpures du sol. Il ne subsiste de la couverture calcaire que quelques lambeaux surmontant les contours festonnés du relief. On prend ici sur le fait le changement d'un plateau en un pays de collines. Les seuils de séparation ont été déprimés entre les sources de rivières coulant vers trois fleuves différents : l'Armançon vers la Seine, l'Arroux vers la Loire, l'Ouche vers la Saône et le Rhône.* (Fig. 59.)

MORVAN

LES REBORDS



BORD SEPTENTRIONAL DU MORVAN *à Avallon. Le massif cristallin se dégage ici du placage de lias qui le couvre au nord. Le Cousin sort de la gaîne où l'emprisonnait la granulite, pour s'épanouir en terre-plaine. Le Morvan se termine par un plateau d'une surprenante horizontalité : toutes les lignes se raccordent par dessus la vallée.* Phot Neurdein (Fig. 60).



VUE PRISE PRÈS D'IGORNAY *(Carte d'Etat-major, feuille 124 : Château-Chinon). Le bord méridional du Morvan domine ici le bassin d'Autun, dépression largement creusée par les eaux dans les schistes et grès tendres de la formation carbonifère. De là, le Morvan prend l'aspect d'une chaîne de montagnes : cet aspect est dû à l'accroissement de hauteur relative et aux formes plus accidentées du relief porphyrique.* Phot. de M. de Martonne (Fig. 61).

ravins ou des vallées trop étroites; une infinité de petites sources imbibent les vallons et les creux, y suintent en *vernis* ou marais semés d'aulnes et de joncs, noient les prairies, creusent d'ornières profondes les sentiers raboteux, multiplient des ruisseaux qu'on ne pouvait jadis traverser que sur des troncs équarris ou des pierres disposées au travers.

I
L'HABITAT DANS LE MORVAN

C'est ce qui a tenu isolés ces petites fermes ou ces hameaux entre leurs sentiers couverts, leurs *ouches* ou petits terrains de culture aux abords des maisons, leurs haies d'arbres et leurs ruisseaux. Le contraste était grand entre cette dissémination et les bourgs agglomérés des pays calcaires; moins frappant toutefois encore que celui qu'offrait l'aspect des maisons. Privée de la belle pierre de taille qui imprime même aux plus humbles demeures un air d'aisance, la vieille maison du Morvan, celle que les progrès actuels de la richesse font chaque jour disparaître, mais qu'on retrouve encore çà et là, a un aspect informe et sauvage. Basse et presque ensevelie sous son toit de chaume, elle dit ce que fut longtemps la condition de l'homme dans ce pays arriéré de *terres froides,* pays de loup, a dit un de ses enfants. De grandes routes pouvaient le traverser, mais rien n'y attirait, rien n'y fixait; il fallait en sortir pour s'élever à un mode meilleur d'existence.

II
COLLINES ET TERRES-PLAINES AUTOUR DU MORVAN

Comme le bord oriental du Massif central, le Morvan, trop rigide pour obéir aux plissements qui ont achevé de dresser les chaînes des Alpes et du Jura, a été fracturé sous l'effort de ces mouvements terrestres. C'est à ce réveil relativement récent du relief qu'est dû le grand travail de déblaiement qui en a dégagé le pourtour. Non contentes de ne laisser à sa surface que de rares et petits lambeaux des couches sédimentaires qui l'avaient couvert, les eaux, se précipitant sur la pente nouvelle créée vers le Nord et vers l'Ouest, ont labouré de leurs efforts combinés le pied du Morvan, déchiré le plateau calcaire qui l'enveloppait, et au-dessous des buttes isolées qui en laissent voir l'ancienne continuité, mis à nu les terrains marneux et fertiles du lias[1]. Un large sillon déprimé, où abondent les eaux, les cultures, les herbages même et les riches villages, s'est ainsi dessiné en contiguïté avec le Morvan. Une ceinture de pays fertiles, que le langage populaire a su parfaitement distinguer, se déroule au Nord, au Nord-Est et à l'Ouest. Au Nord, où l'action des eaux s'est exercée avec le plus de force, ce sont les *terres-plaines* au contact desquelles Avallon, dernière ville morvandelle, se dresse sur ses roches de granit rouge. Au Nord-Est, c'est l'*Auxois,* largement labouré par les sillons de l'Armançon et de ses tributaires. A l'Ouest les accidents tecto-

1. Lias, étage inférieur du système des terrains jurassiques.

niques ont plus profondément morcelé la topographie ; les formes de terrains se mêlent et s'enchevêtrent davantage : cependant les sillons qu'entre les débris des plateaux calcaires et les fragments soulevés de roches anciennes, ont creusé l'Yonne et ses premiers affluents, continuent distinctement le pays d'herbages, d'eaux et de cultures qui forme, sous le nom de *Bazois,* la plus riche partie du Nivernais.

III
SIGNIFICATION HISTORIQUE

Nulle part le caractère de la contrée ne se laisse mieux saisir que de Vézelay. Peu de sites donnent plus à penser. La vieille église romane, debout entre les humbles maisons, les murailles croulantes et les enclos de vignes à flanc de coteau, domine la plaine où la Cure, au sortir des granits, a tracé son cours. Çà et là, vers le Nord ou le Sud, des collines semblables par leur profil géométrique, leur sol roux et rocailleux, leurs plates-formes de même hauteur, se détachent et s'isolent de la grande masse calcaire avec laquelle elles ont fait corps. Le vaste et grave horizon qui se déroule de Vézelay permet d'en distinguer un certain nombre entre les plans auxquels l'œil s'arrête. Mais ce qu'on peut apercevoir n'est qu'une partie de ce qui existe. En réalité, ces *témoins* se répartissent tout le long d'une zone qui, sauf dans le Sud, environne le Morvan. On les retrouve avec leur air de parenté depuis la vallée de la Nièvre jusqu'à celles de l'Yonne, de la Cure, de l'Armançon, et jusqu'aux chauves collines qui dominent, vers Chagny, l'ouverture du grand passage central entre la Saône et la Loire. Ainsi, en avant du plateau compact qui s'est maintenu entre Châtillon-sur-Seine et Langres, et qui constitue ce qu'on appelle la *Montagne,* se déroule une zone déchiquetée où ce plateau n'existe plus que par lambeaux. Un pays de plateaux a été changé en pays de collines ; et celles-ci se dressent sur le soubassement d'une plaine marneuse dont le contact leur fournit des sources. Elles veillent ainsi, en avant de la grande formation calcaire dont elles ont été plus ou moins séparées, comme autant d'observatoires naturels. Nombreuses sont les petites villes qui, depuis le Nivernais jusqu'à l'Auxois, ont pris position sur ces coteaux ; nombreux aussi, les vieux établissements dont il ne reste qu'un village, comme Alise-Sainte-Reine ; ou moins encore, des vestiges de vagues fortifications, comme sur ce mont de Rème, qui surveille, près de Chagny, l'entrée de la dépression entre la Saône et la Loire. Un passé de souvenirs lointains plane sur tout ce pays.

C'est moins à l'abaissement de niveau qu'à l'abondance de ses ressources propres que la périphérie du Morvan dut sa précoce signification humaine. Sur le Morvan elle a l'avantage d'un terrain riche et propre à tous les genres de culture. Sur le plateau calcaire aux dépens duquel elle a été taillée, et qui ne tarde pas à se reconstituer dans sa masse, elle a celui que ménagent les eaux partout présentes ou voisines, faciles à diriger et à réunir en canaux. Aussi parmi les régions de passage qui ont servi à relier la vallée du Rhône

PLATEAUX CALCAIRES DU BASSIN PARISIEN

ROCHES CORALLIGÈNES



ENTRÉE DES GROTTES D'ARCY-SUR-CURE (Carte d'État-major, feuille 111, Avallon). — Dans la zone de calcaires jurassiques qui encadre à l'est le Bassin parisien, la monotonie ordinaire des formes est parfois interrompue par l'apparition de roches d'aspect singulier. Des escarpements verticaux d'une blancheur souvent éclatante, de nombreuses carrières, et même, comme à Saint-Mihiel, des cas de sculpture bizarre, les signalent à l'attention. Ce sont des roches pétries de coraux : tronçons d'anneaux de récifs qui bordèrent jadis les rivages d'anciens massifs émergés. Elles se montrent, en avant du Morvan, entre Clamecy et Tonnerre : et le long de la Meuse, entre Commercy et Stenay. Les roches coralligènes qui bordent la Cure à Arcy, sont traversées de fissures et diaclases qui ont largement facilité la pénétration et le travail souterrain des eaux. Celles-ci ont creusé des grottes, dont la plus longue a 867 mètres. Une fine végétation, nichée dans les interstices, en tapisse l'entrée.

Phot. de M. de Martonne (Fig. 62).



GROTTES DE LA CURE. (Carte d'État-major, feuille 111). — Dans les très hautes eaux une partie de la Cure s'engouffre dans le suçoir (goulette) *dont l'orifice se devine entre les broussailles. Elle reparaît alors, par des couloirs souterrains, de l'autre côté des escarpements. La zone jurassique du bassin parisien le cède à peine aux causses du sud de la France, pour l'importance des phénomènes d'ordre* spéléologique (Fig. 63.)

PLATEAUX CALCAIRES DU BASSIN PARISIEN

SUCCESSION DES ZONES



L'YONNE, vers Mailly-le-Château, sort des calcaires coralligènes. Aux méandres encaissés entre des escarpements rocheux, succèdent des méandres divaguant dans une plaine marneuse. Mais cette interposition d'assises plus tendres est de courte durée : les lignes de hauteurs du dernier plan représentent le front méridional du dernier plateau calcaire (jurassique supérieur) qui constitue l'Auxerrois, Tonnerrois, Barrois. Phot. de M. de Martonne (Fig. 64)



AU PREMIER PLAN une vallée sèche aboutissant à la vallée de l'Yonne, sur la rive gauche, à 3 kilomètres en aval de Cravant. (Carte d'état-major, feuille 111). La vallée plate, occupée par des cultures, se dessine entre des croupes d'un profil convexe, sur les pentes desquelles des éboulis calcaires ont étalé des pierrailles, où se plait la vigne. La terrasse qui surmonte la vallée, est surmontée elle-même par un talus abrupt qui est le bord des plateaux de l'Auxerrois, dernière zone jurassique vers Paris. Phot. de M. de Martonne (Fig. 65).

à la Manche, elle apparaît comme la plus anciennement connue et fréquentée. Avec une persistance remarquable, la géographie politique traduit le rôle d'intermédiaire que la nature lui a départi. La domination du peuple gaulois des Eduens était à cheval sur les versants de la Loire, de la Saône et de la Seine. Il en fut de même plus tard de la première Lugdunaise, puis de la province ecclésiastique de Lyon, et du duché féodal de Bourgogne. Il y eut là un groupement qui maintint en un seul faisceau les avenues de ce grand passage des Gaules.

IV
LA MONTAGNE

Bientôt et graduellement le plateau, qu'avait déchiré l'irruption des eaux, se reforme, s'étend, finit par régner sans partage. Entre la source de la Seine et celle de la Marne, sur une longueur d'une soixantaine de kilomètres se déroule une des régions les plus sèches, les plus boisées et les plus solitaires de France. Une grande plate-forme de calcaire oolithique absorbe dans ses fissures presque entièrement les eaux. Les vallées assez profondes pour atteindre le fond marneux qui assure l'existence des prairies et des eaux, sont rares ; dans l'intervalle qui les sépare, quelques pauvres villages meurent de soif[1]. Il n'y a de place sur ces plateaux que pour de maigres cultures et des jachères à moutons et surtout pour d'immenses forêts de chênes, hêtres et frênes revêtant le cailloutis rougeâtre où se décèle le minerai de fer. Une industrie naquit ainsi, autour de l'abbaye de Châtillon-sur-Seine, de la présence du fer et du bois. Mais la vie, concentrée dans un petit nombre de vallées ou dans leur voisinage immédiat, reste morcelée. Dès que la nappe oolithique commence à s'étaler entre les découpures des vallées, apparaît le nom qui en résume les caractères aux yeux des habitants : la *Montagne*[2]. Dès qu'elle s'enfonce à son tour pour céder la place à un terrain moins aride, ce qualificatif vague fait place à un véritable nom de pays. Le *Bassigny* succède à la Montagne, comme celle-ci avait succédé à l'Auxois. Une vie plus riche reprend possession de la contrée. Ce changement, dû à la réapparition d'un sol plus marneux et plus friable, s'annonce aux approches de Langres. Le paysage, sans cesser d'être sévère, se découvre davantage. Un petit réseau de vallées se dessine et se ramifie. Entre celle de la Marne naissante et d'un petit affluent, un promontoire se détache ; et la vieille cité monte sa faction solitaire entre Bourgogne, Champagne et Lorraine.

V
NAISSANCE DE LA SEINE

C'est donc des deux extrémités opposées de la *Montagne* que viennent les deux rivières qui se mêlent entre les quais de Paris. L'une d'elles, non la plus forte à l'origine, est, par un usage traditionnel, considérée comme l'artère maîtresse. Pourquoi la Seine, plutôt que les rivières si abondantes et si

1. Coulmiers le-Sec, Ampilly-le-Sec.
2. Dampierre-en-Montagne, entre la Brenne et l'Ozerain ; Courcelles-en-Montagne, près de Langres.

pures du Morvan, ou que celles qui, comme la Marne ou l'Armançon, arrosent dès leur naissance des contrées de culture et de passages? Les hommes ne se guident pas, dans ces attributions hiérarchiques, par des considérations d'ingénieurs et d'hydrauliciens. Les eaux dont ils commémorent de préférence le souvenir, sont ou bien celles qui les ont guidés dans leurs migrations, ou plutôt encore celles qui, par le mystère ou la beauté de leurs sources, ont frappé leur imagination. Telle est sans doute la raison qui a donné la primauté à la Seine. Elle est, non loin des passages, la première rivière permanente qui sorte d'une belle source, nourrie aux réservoirs souterrains du sol. Cette première *douix* de la Seine est une surprise pour l'œil dans l'étroit repli des plateaux qui l'encaissent[1]. Entre ces solitudes, elle est le seul élément de vie ; auprès d'elle se rangent moulins, villages, abbayes et forges, s'allongent de belles prairies. Les affluents lui manquent, il est vrai ; quelques-uns défaillent en route ; mais voici qu'au pied du roc de Châtillon une douix magnifique vient encore subitement la réconforter. Lentement d'abord, comme un gonflement des eaux intérieures, elle sort, pure et profonde, de la vasque qui l'encadre ; puis à travers les prairies et les arbres s'accélère vers la Seine, comme pour lui communiquer la consécration divine que lui attribuait le culte naturaliste de nos aïeux.

VI
TRAVERSÉE DE LA DEUXIÈME ZONE DE PLATEAUX CALCAIRES

Au pied de Châtillon, le sillon marneux dont l'interposition produit la ligne des sources interrompt un instant la série des plateaux calcaires. Mais, après la traversée de la *Vallée*[2], une nouvelle bande de calcaires durs se dresse en travers du cours des rivières. Ce sont les roches appartenant aux étages moyen et supérieur des formations jurassiques. Elles constituent le *Tonnerrois*, le *Barrois*, et dessinent une nouvelle zone concentrique du Bassin parisien.

Un moment élargies, les vallées se resserrent de nouveau. Ce ne sont plus des talus marneux coiffés de corniches rocheuses, qui les encadrent, mais des escarpements raides, caverneux, parfois d'une blancheur éclatante. Les roches qui bordent l'Yonne à Mailly-le-Château, la Cure à Arcy, sont perforées d'un labyrinthe de grottes ; à Tonnerre, Lézinnes, Tanlay, Ancy-le-Franc elles fournissent les belles pierres dont églises et châteaux ont libéralement usé. Pétries de polypiers, ce sont des roches coralligènes ; et, comme celles qui leur font suite de Commercy à Stenay, les tronçons d'un anneau de récifs bordant d'anciennes terres émergées. Mais cette roche éclatante est trop sèche pour que les plateaux y soient fertiles. Une nouvelle bande forestière s'étend ainsi. Elle va des bords de l'Armançon à ceux de la Meuse, de Tanlay à Vaucouleurs, n'interrompant les forêts que pour des

1. 471 mètres d'altitude.
2. Voir plus haut, p. 104.

champs rocailleux, au bout desquels on retrouve toujours les lignes sombres, et sur lesquels courent des routes solitaires qui semblent sans fin. La forêt de Clairvaux couvre plus de 4 000 hectares. Entre l'Ornain et la Meuse, de Gondrecourt à Vouthon-Bas, on fait 12 kilomètres sans rencontrer une maison. Toutefois ces plateaux s'inclinent lentement vers le centre du bassin, et leur aridité s'atténue à mesure. Des lambeaux de grès ferrugineux ou d'argiles, avant-coureurs de la nouvelle zone qui va succéder aux calcaires jurassiques, se répandent de plus en plus nombreux à la surface. Le sol devient plus varié ; il prend une teinte roussâtre. Une nouvelle région métallurgique, le pays du fer entre Joinville et Saint-Dizier, exprime cette transition.

VII
VALLÉES CALCAIRES DE BOURGOGNE

D'ailleurs, même entre les plateaux les plus arides, les vallées sont déjà plus larges et surtout plus voisines les unes des autres. C'est par les vallées que cette région calcaire reste bien bourguignonne. Si sèches, ces roches imprégnées de substances organiques ont pourtant de merveilleuses propriétés de vie. On voit, des moindres interstices dans les escarpements, sortir un fouillis buissonneux : les pierrailles assemblées en talus par les paysans s'enfouissent sous une fine et folle végétation de lianes et de ronces ; entre ces rocailles elles-mêmes mûrissent les meilleurs vins. Les substances nutritives de ce terroir, concentrées, il est vrai, dans un étroit espace, communiquent aux plantes une vigueur savoureuse, qui passe aux animaux et aux hommes.

Ce sont déjà maintenant de belles et pures rivières qui, nourries de sources, méandrent sur le fond plat de ces vallées. Là-haut, dans la partie supérieure des versants, quelques taillis ou sèches pâtures annoncent la forêt qu'on ne voit pas : domaine vague que la culture dispute à la friche. Sur les flancs toujours assez raides de la vallée, mais plus bombés quand on a dépassé la formation corallienne, les talus, les croupes, ou les promontoires, ont fourni à l'homme les terrains propices à l'aménagement de ses vignes, de ses fruitiers ou vergers, qu'on dirait, comme le reste, perdus dans la pierraille. C'est le long de la ligne où le niveau de la vallée se raccorde avec le pied des versants que sont établis les villages. Entre eux et la rivière s'étend le tapis des champs de blé et des prairies jusqu'au lit sinueux, mais bien défini, que désignent des files d'arbres. Les eaux et le sol, aussi bien que les diverses zones de culture, tout est nettement délimité.

Les maisons ne se disséminent pas non plus en désordre. Sur les plateaux elles se serrent autour des puits ou fontaines comme les cellules d'une ruche. Mais dans les vallées mêmes, où plus de liberté serait permise, elles restent agglomérées en villages ; et ceux-ci, sur la bande qu'ils occupent, se placent de façon à profiter à la fois des champs et des vergers d'une part, et, de l'autre, des matériaux fournis par le bois et la pierre. Hautes et bien bâties, les maisons empruntent au sol jusqu'aux dalles plates ou *laves* qui,

à condition d'être supportées par une robuste charpente en chêne, constituent la plus solide des toitures. Ces procédés de construction donnent aux villages une sorte d'aspect urbain. Ils se succèdent nombreux dans la vallée, formant autant d'unités cohérentes en rapports faciles[1]. De distance en distance, un bourg un peu plus grand ou une ville se détache de la colline et vient empiéter sur les précieuses terres de la vallée ; mais au-dessus ou à peu de distance on reconnaît l'éperon ou le promontoire dont la position stratégique a créé le château, le vieil *oppidum* dont la ville est sortie : ainsi à Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Bar-le-Duc, Gondrecourt, etc.

VIII
VIE URBAINE

Ce pays bâtisseur a une vie urbaine limitée comme ses ressources, mais ancienne et fortement établie. On ne le soupçonnerait pas, d'après la faible densité générale de sa population. Remarquons toutefois que les ressources qu'il possède en propre et dont il peut disposer en faveur des régions voisines sont de celles qui nécessitent par leur volume et leur poids un degré avancé d'outillage commercial. Ce sont les bois, les fers, les pierres à bâtir, les vins. Il faut, pour desservir ce commerce, des ateliers de manipulation, des entrepôts, surtout de puissants moyens de transport. De là, les efforts précoces pour développer l'usage des rivières. La batellerie ne put guère dépasser jamais Tonnerre sur l'Armançon, Troyes sur la Seine, Saint-Dizier, au seuil, mais en dehors de la zone des plateaux calcaires. Mais sur l'Yonne et la Cure, le flottage parvint jusqu'à Clamecy et Arcy. Ce sont les villes du bois ; comme Joinville, Vassy, Saint-Dizier sont les villes du fer ; Auxerre et Tonnerre celles du vin et des belles pierres. Il est vrai que spécialisées dans un genre particulier de travail et de trafic, elles sont des étapes plutôt que des centres. Elles semblent plutôt faites pour transmettre le mouvement que pour en être le but ; mais ainsi précisément s'exprime la solidarité naturelle qui unit les différentes parties du Bassin parisien et les complète les unes par les autres.

II. — CHAMPAGNE

I
RÉGION ARGILEUSE

LE NOM de Champagne n'éveille généralement l'idée que d'une vaste plaine de craie. Il y a pourtant, entre cette plaine et les plateaux calcaires que nous venons de traverser, une *Champagne humide,* mais si coupée d'étangs, de ruisseaux et de forêts qu'elle n'a jamais eu de nom générique. Les argiles ferrugi-

1. La toponymie est caractéristique à cet égard. Voir (feuille de la carte d'État-major au 80 000e : no 83, Chaumont) le trajet de la *Blaise* à travers le calcaire corallien. En moins de 20 kilomètres se succèdent *Blaisy* (à la source), Juzennecourt, La Chapelle-*en-Blaisy*, La Mothe-*en-Blaisy*, *Blaise* et Guindrecourt-*sur-Blaise*.

neuses, sables et grès qui précèdent dans l'ordre chronologique la craie proprement dite, se déroulent en arc de cercle de la Puisaye à l'Argonne. Sur ce sol imperméable les eaux vagabondent, elles forment des étangs, d'innombrables *noues*; elles envahissent des forêts basses et fangeuses, salissent de leurs troubles les rivières que les calcaires jurassiques avaient maintenues si pures. Aux reliefs réguliers succède une topographie qui se perd dans la multiplicité menue des accidents de terrain ; aux pierrailles et aux vignes, une zone d'humidité verdoyante et bocagère ; aux chênes, les bouleaux ; à la fine végétation de lianes, une végétation filamenteuse de genêts et de bruyères. Les fruitiers se dispersent dans les champs ; des lambeaux de forêts traînent un peu partout ; et les maisons en torchis, en bois, ou en briques, brillent disséminées dans les arbres.

On ne se doute pas de l'aspect du pays, quand on le traverse suivant les vallées des principales rivières ; on ne voit alors que des alluvions étalées en vastes nappes, à peine assombries au loin par des lignes de forêts. Le peu de consistance du sol, incapable d'offrir une grande résistance aux eaux, donne une grande ampleur aux vallées. Celle de la Seine en amont de Troyes, de l'Aube à Brienne, et surtout celle de la Marne entre Saint-Dizier et Vitry, sont de véritables campagnes enrichies par les dépôts limoneux enlevés aux plateaux calcaires. Là s'établirent les centres précoces de richesse agricole. Les parties argileuses de la zone champenoise n'étaient encore que des fondrières fangeuses dont seulement au XII[e] siècle les Cisterciens et les Templiers tentèrent le défrichement, tandis que depuis des siècles des populations étaient établies et concentrées dans ces plaines. Celle du Perthois, que traverse la Marne, est, sous ce nom anciennement connu, la première plaine fertile d'ample dimension que l'on rencontre entre le Rhin et Paris. Dans la vallée de la Seine, Troyes est la première grande ville que baigne le fleuve ; bien située au contact de régions agricoles et forestières, voisine de la forêt d'Othe qui lui a fourni non seulement les charpentes de ses vieilles maisons, mais de précieux germes d'industrie, elle domine la batellerie supérieure de la Seine. Ces plaines d'alluvions furent les passages par lesquels la Champagne se relie à la Bourgogne et à la Lorraine. La circulation était difficile à travers les fondrières des forêts plates d'Aumont, d'Orient, du Der, du Val, etc., autant qu'à travers celle de l'Argonne.

II
ARGONNE

Celle-ci est un pays de même nature. Si, au lieu d'être déprimé, il s'élève en saillie, c'est qu'un mélange de silice a rendu l'argile dont il est constitué assez résistante pour former, sous le nom de *gaize,* une sorte de banc glaiseux et compact. A l'Est, les dômes qui surmontent la petite ville de Clermont, ont, par exception, des silhouettes assez vives ; le modelé est en général informe. Les versants, boisés comme les sommets, s'élèvent d'un jet. Les eaux ont isolé ce pâté d'argile, en ont pétri les contours, mais n'ont pas

réussi à entamer l'intérieur. Rares sont les brèches qui le traversent. Le défilé des Islettes coupe un long couloir, qu'aucune autre ouverture, pendant cinq lieues, ne dégage. On y chemine entre un double rideau de forêts sur des sentiers gluants et blanchâtres. Des maisons en torchis et poutres croisées, dont les toits en forte saillie ne sont que trop justifiées par le ciel pluvieux, font penser aux *loges* qu'élevaient les « compagnons de bois » : charbonniers, tourneurs, forgerons, briquetiers, potiers. On s'imagine volontiers ces figures hirsutes à physionomies un peu narquoises, un peu étranges, telles que Lenain, dans la *Forge,* les représente, si différentes de ses paysans. Il y avait en effet entre ces hôtes de l'Argonne et les paysans voisins une vieille antipathie nourrie de méfiance. Encore aujourd'hui l'habitant de l'Argonne a conservé l'humeur vagabonde, errante : il circule, émigre en été, exerce des métiers roulants, va louer ses bras au dehors.

III
CHAMPAGNE CRAYEUSE

Au sortir de l'Argonne, des mamelons écrasés, de laides successions de guérets annoncent la Champagne crayeuse. Cependant une ligne de sources, correspondant à l'affleurement de la craie marneuse de l'étage turonien, fait naître à la lisière des deux régions une rangée de villages, dont l'un est Valmy. Mais ensuite l'eau disparaît sous l'immense filtre de la craie blanche. La contrée change encore une fois d'aspect. Dans l'encadrement des prairies et des rideaux de peupliers, les principales rivières lèchent de larges vallées effacées. Mais dans l'intervalle qui les sépare, rien que des plaines ondulées, dont le petit cailloutis blanchâtre du tuf crayeux forme le sol. Un pli de terrain suffit pour masquer l'horizon ; et quand, par hasard, on peut embrasser de grandes étendues, on éprouve un sentiment de vide, car les hommes ont l'air de manquer, comme les eaux.

Que sont donc devenus les ruisseaux et les rigoles si nombreux dans la zone d'amont? Une partie s'est infiltrée avec les eaux de pluies sous les argiles à travers les sables, et a pénétré par des fissures dans le massif de la craie champenoise. Sur toute l'étendue du talus bordier, toute circulation de surface semble confisquée en dehors des grandes rivières. Celles-ci continuent à se grossir des eaux de source qui affleurent dans leur thalweg; elles augmentent et deviennent navigables. Mais les affluents manquent. C'est seulement après 30 ou 40 kilomètres, vers Somme-Suippe, quand la plaine dans son inclinaison graduelle retrouve le niveau de 150 à 160 mètres, que l'eau revient au jour ramenée en vertu de sa pression. Une ligne de *sommes* ou fortes sources correspond au niveau que la force hydrostatique assigne à la réapparition des eaux.

Ces *yeux* de la Champagne ramènent la population et la vie. Une ligne presque ininterrompue de villages et de villes commence dès l'apparition de la source. La plupart des villages s'étendent en longueur, parallèlement à la rivière. Leurs maisons, rapprochées mais non contiguës, s'égrènent en chapelets, de telle façon qu'on passe parfois sans s'en apercevoir d'un village à

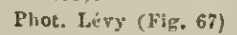
SUCCESSION DES ZONES

RELIEF ET HYDROGRAPHIE DE LA CRAIE EN CHAMPAGNE



VERSANTS qui bordent, près de Sens, la vallée de l'Yonne. Une tranchée laisse voir la craie ; mais aucun ravinement n'entame le modelé. Les pentes dessinent un profil sensiblement concave, le long duquel s'allongent les champs, sans qu'on aperçoive entre eux ni fossés, ni arbres. Phot. de M. de Martonne (Fig. 66).

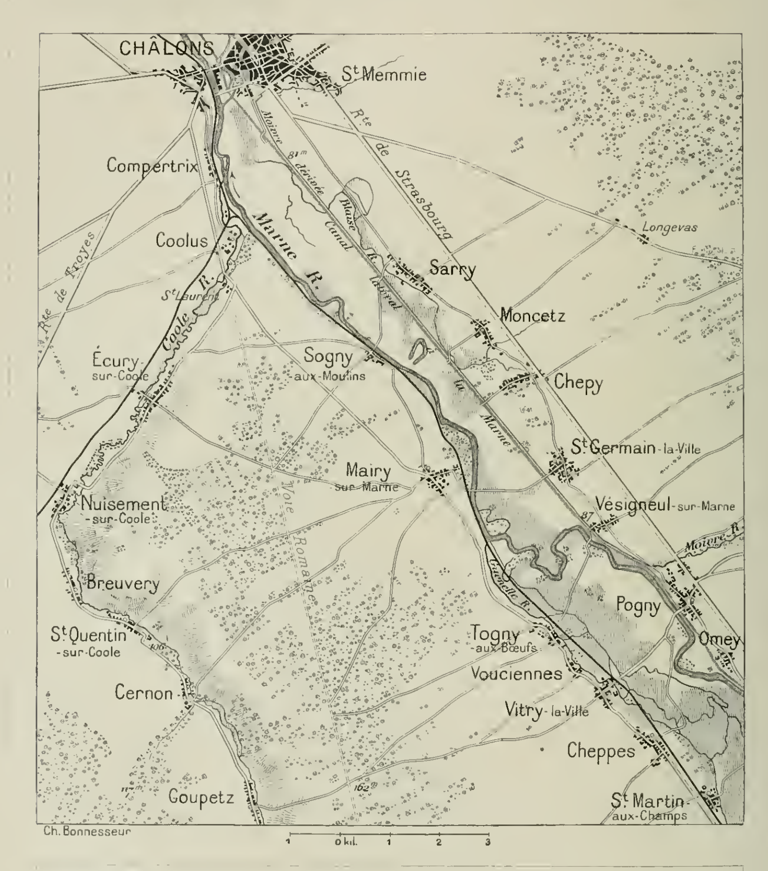
LES EAUX qui regorgent dans les vallées de la craie, aussitôt que celles-ci atteignent une certaine profondeur, furent jadis utilisées pour la défense des villes : tel fut le cas pour Troyes et Châlons. Châlons s'était retranché dans le lacis des ramifications de la Marne et de plusieurs affluents. Un plan de 1755, conservé au Musée, montre comment ces bras fluviaux, devenus en partie souterrains, divisaient les principaux quartiers. Parmi les rares témoins de cet aspect, on pouvait citer naguère ce pont, remanié depuis. Il se trouve à l'angle nord-ouest de la ville, sur un des bras qui la sillonnaient entre l'église Notre-Dame (à gauche) et la tour de Saint-Alpin (à droite).



Phot. Lévy (Fig. 67)



TYPE DE GROUPEMENT EN CHAMPAGNE



LA POPULATION, strictement groupée en villages, occupe, en files allongées qui se rejoignent parfois, le bord effacé des vallées. Les villages s'échelonnent sur la bande d'alluvions anciennes. Ils évitent, comme les routes, le fond marécageux des vallées. Les routes se tiennent de préférence sur les croupes de tuf crayeux (savarts). Mais elle n'ont pas réussi à attirer de groupements, comme elle l'ont fait, au contraire, si nettement sur les plateaux limoneux de Picardie (voir fig. 38 et 39). La voie romaine suit solitairement le sommet des croupes ; elle divise les parcelles boisées. (Fig. 68.)

l'autre. Autrefois toutes rustiques sous le chaume qui les enveloppait presque, elles se transforment aujourd'hui en maisons de briques, mais le site reste le même, entre les prairies qui tapissent le lit largement plat de la vallée et les champs qui se déroulent en minces bandes perpendiculaires. Quoique souvent tourbeuses, les prairies suffisent à l'entretien d'un bétail qui permet, à son tour, d'amender les parties voisines de vallées. Mais celles-ci sont rares ; des déserts de 10 à 20 kilomètres s'étendent dans l'intervalle des rivières convergentes.

IV
DUALISME HISTORIQUE DE LA CHAMPAGNE

Ce mode de répartition suggère l'explication d'une chose qui peut sembler contradictoire. La Champagne est une région géographique des mieux tranchées, dont l'unité a été depuis longtemps reconnue. De Reims à Sens, même sol à peu près et même aspect. C'est une grande arène découverte par laquelle des invasions ont pénétré jusqu'au cœur de la France. Mais historiquement elle n'a jamais été une unité ; un dualisme a prévalu. On ne s'en étonne pas, quand on voit à quelles règles les établissements et les rapports humains y ont obéi. Ils suivent exclusivement les rivières, et celles-ci, conformément à la loi des terrains perméables, sont rares, et en outre presque parallèles. Le long des rivières les villages se touchent et se confondent presque ; entre elles règnent des intervalles solitaires. C'est ainsi que l'espace entre la Marne et l'Aube fut la marche frontière des Rèmes et des Sénons, comme plus tard des archevêchés de Reims et de Sens. La Champagne du Nord, celle de Reims, comme dit Grégoire de Tours [1], suit des destinées à part : elle touche à la Picardie, lui ressemble par la forme de ses maisons de culture aux grandes cours intérieures. Les monuments d'époques préhistoriques montrent d'étroits rapports avec la Belgique, presque pas avec la Bourgogne. Ses destinées plus tard sont liées à celles de la grande région picarde. Au contraire, le faisceau des rivières méridionales a son centre politique à Troyes : il est en rapports, par les passages de l'Auxois, avec la Bourgogne et le Sud-Est. Là circulent les marchands venus du Rhône et de l'Italie. C'était à Troyes, Arcis-sur-Aube, Provins et Lagny que se tenaient les fameuses foires, se succédant les unes aux autres comme un marché permanent. Cette partie de la Champagne se relie à la Brie et gravite vers Paris. Par les rapports naturels, comme dans les anciennes divisions politiques, l'autre gravite vers Reims et les Pays-Bas.

1. « Campania Remensis. » *Hist. Franc.*, IV, 17.



CHAPITRE QUATRIÈME

LES PAYS AUTOUR DE PARIS

I. HISTOIRE DU SOL DANS LA RÉGION PARISIENNE. || II. RAPPORT AVEC LA TOPOGRAPHIE. — *I. LA BRIE.* — I. VALLÉES DE LA BRIE. || II. LE CIRQUE PARISIEN. — *II. LA VALLÉE DE L'OISE DANS LA RÉGION PARISIENNE.* — I. ZONE FORESTIÈRE ET MARÉCAGEUSE. || II. ANCIENNES FRONTIÈRES POLITIQUES. — *III. VEXIN.* — *IV. SABLES, GRÈS ET FORÊTS AU SUD DE LA SEINE.* — I. HUREPOIX.

I HISTOIRE DU SOL DANS LA RÉGION PARISIENNE

NOUS voici ramenés par le cours des rivières à la région où s'est formé Paris. La Marne et la Seine s'y réunissent, l'Oise ne tarde pas à les rejoindre. Ces rivières sont les héritières des courants diluviens venus du Nord, de l'Est et du Sud-Est, qui ont eu à labourer dans la région parisienne une des successions les plus diverses qu'on puisse imaginer de couches sédimentaires[1].

Depuis l'argile plastique, la plupart des formations que nous avons rencontrées dans la partie septentrionale de la région tertiaire sont représentées dans la région parisienne. La mer où vivaient les fossiles que rendent familiers à nos yeux les pierres des constructions parisiennes (le « calcaire grossier ») a même sensiblement dépassé Paris vers le Sud. Puis, après une nouvelle transgression de sables marins, le régime est devenu différent. De grands lacs d'eau douce ont formé des couches de travertin. Ces lacs se sont à leur tour transformés en lagunes, qui par évaporation ont déposé le gypse ou sulfate de chaux dont elles étaient chargées. Grâce à ces argiles, à ces calcaires et à ces gypses, Paris a trouvé sur place tous les matériaux dont il avait besoin[2].

1. Voir la succession des étages de la région tertiaire (fig. 45, p. 97).
2. L'argile plastique est exploitée à Ivry-sur-Seine et à Issy. Dans le calcaire sont entaillées les carrières, dites catacombes, du quartier du Luxembourg. Le gypse se montre dans les coteaux de La Villette, de Romainville, etc.

Les vicissitudes persistèrent pendant la période oligocène. De nouveau une période lacustre succéda à la phase lagunaire : c'est au fond de lacs d'eau douce que se déposèrent les travertins qui constituent les plateaux de la Brie. Enfin, par un revirement inattendu, au moment où l'on pouvait croire la région définitivement émergée, la mer reconquiert le domaine qu'elle semblait avoir perdu. Elle vient toujours de la direction du Nord ; mais cette fois elle pénètre plus loin vers le Sud qu'aucune transgression marine antérieure. La zone de sables qui s'étend de Fontainebleau à Rambouillet indique les limites qu'elle a atteintes. C'est la dernière des invasions marines qu'ait connues la région parisienne. Elle fut remplacée par ces lacs d'eau douce qui prirent vers le Sud une extension très considérable, et dont les dépôts ont formé le calcaire de Beauce.

II
RAPPORT AVEC LA TOPOGRAPHIE

Il était nécessaire de retracer cette histoire. Si différentes que paraissent les scènes qu'elle évoque devant l'esprit, leurs vestiges n'en constituent pas moins les éléments de la topographie actuelle de la région parisienne. Ils se traduisent dans les formes, les cultures, les positions de villages ou de villes. On distingue, par échelons successifs, la composition du sol sur laquelle se sont exercés les courants diluviens, le bloc complexe qu'ils ont dégrossi et façonné. Car ce sont ces puissants sculpteurs qui finalement ont introduit dans cette matière le modelé, la ciselure, et donné à la topographie cette variété minutieuse qui ouvre un jeu si riche aux combinaisons de l'activité humaine.

L'effort des eaux, là comme partout, s'est arrêté aux roches les plus dures, qu'il a façonnées en plates-formes. Elles constituent le plan de surface. Au-dessous se creusent des vallées dont les bords montrent par tranches l'affleurement des couches inférieures, jusqu'à l'argile plastique qui, par sa consistance imperméable, définit le fond du lit. Au-dessus se dressent, réduits à des crêtes amincies, mais visibles par leurs tranches jusqu'au calcaire de Beauce, les lambeaux des couches supérieures. Vallées, collines et plateaux, autant de faces différentes de l'action des courants quaternaires, s'entremêlent et se croisent dans la topographie parisienne.

De tous côtés, au Nord comme au Sud, à l'Est comme à l'Ouest, le plateau entre dans la physionomie de la région parisienne. Il forme l'encadrement de la dépression que la convergence des courants a modelée entre Meaux et Corbeil en amont, Poissy en aval. Ces plateaux diffèrent, d'ailleurs, entre eux. Au Nord s'élèvent lentement les sèches plates-formes du travertin lacustre qui constituent le Valois. Au Sud, c'est par lambeaux seulement qu'apparaissent les hautes plaines qui ne prendront leur développement qu'après Étampes, sous le nom de Beauce. À l'Ouest, les belles rampes calcaires que traverse l'Oise avant son confluent annoncent le Vexin ; tandis qu'à l'Est, le plateau compact à travers lequel la Marne et la Seine ont dû

se frayer passage cerne l'horizon parisien de ses lignes boisées et unies ; il pénètre même dans la ville par lambeaux détachés.

I. — LA BRIE

Ce plateau est la Brie. Sa surface est imperméable et humide. Aux temps anciens c'était une forêt. Dans la partie orientale, qui est la plus élevée, la fréquence de marnes et glaises, l'absence de revêtements limoneux entretiennent de nombreux étangs ; c'est un sol pauvre et froid qui conserve ses grandes forêts. Les vallées s'enfoncent profondément, et sur les corniches qui les bordent se tiennent en vedette villes et villages, ceux-ci pauvrement bâtis. Le préfixe *mont,* si multiplié autour de Montmirail, convient à cet air de forteresse, justifié pour qui les voit du bas des vallées.

Mais en s'inclinant graduellement vers le centre du Bassin parisien, le plateau devient à la fois plus homogène et plus fertile. Le travertin de Brie avec ses meulières, et surtout l'épais limon qui le recouvre, prend définitivement possession du sol. C'est alors que se dessine la véritable *Brie,* sans épithète. On voit se former sa physionomie opulente et grave : dans la régularité des champs, de beaux arbres distribués par files ou par groupes ; et ces grands horizons au bout desquels il est bien rare que l'œil ne s'arrête encore à quelque lisière de bois estompé dans la brume.

Ce fut une conquête agricole, de grande conséquence pour le développement de la région tout entière, que la mise en valeur de la Brie. Il fallut qu'un aménagement présidât à l'écoulement des eaux, triomphât des obstacles opposés par l'horizontalité fréquente du niveau ; que par des cavités naturelles ou faites de main d'homme, par des *rus* artificiels on réussît à drainer et à égoutter le sol : opérations sans lesquelles la Brie serait restée ce qu'était encore il y a quarante ans le Gâtinais, une terre misérable où des *manouvriers* agricoles vivaient dispersés dans l'air lourd et malsain des étangs. Nous ne savons à quelles générations il faut faire honneur des premiers travaux d'assainissement, qu'encouragea évidemment la présence d'une couche épaisse de limon fertile. Ce fut, en tout cas, à une date très ancienne, puisque déjà un peuple gaulois, celui des *Meldi,* s'était constitué dans la partie occidentale du plateau.

La population s'y répartit à l'état disséminé, mais d'après un mode original. Ce qui représente ici l'unité constitutive de groupement, c'est la grande ferme carrée, bien plus fréquente que dans les plaines picardes où la rareté des eaux fait dominer le village. Durant des milliers d'hectares, au Sud et au Nord de Coulommiers, il n'y a pas d'autre forme d'établissement humain que ces fermes qui se répartissent à 7 ou 800 mètres de distance, au milieu des champs, rarement au bord des routes, chacune avec ses chemins d'exploitation. Un bouquet d'arbres ou un petit verger, des rangées de meules coniques les signalent. Les quatre murailles nues de l'enceinte n'avaient autrefois

qu'une seule ouverture ; quelques-unes étaient de vraies citadelles, entourées de fossés, garnies de tourelles, capables de soutenir un siège. Cet aménagement stratégique n'est plus qu'une curiosité du passé ; il disparaît ; mais, malgré le prosaïsme nécessaire qui a comblé les fossés, percé plus d'ouvertures, le contraste subsiste entre l'enceinte muette et la cour grouillante[1]. Au centre, le fumier où picore la volaille ; autour, les étables, les bergeries et la *maison*, c'est-à-dire l'habitation où se maintenait rigoureusement autrefois la hiérarchie de cette république agricole. Là se groupait en deux tablées, l'une pour les fermiers, l'autre pour le personnel de manouvriers, bergers et ouvriers agricoles, le peuple de la ferme. C'était jadis un peuple attaché en permanence à la ferme, dont la tête et les bras mettaient en valeur les 100 ou 150 hectares, qui dépendent, soit réunis, soit morcelés, de ce centre d'exploitation. Cette physionomie rurale de la Brie se modifie aux approches de Paris ; elle s'ennoblit à mesure que le faisceau des vallées se resserre et qu'entre elles recommencent à se montrer les grandes forêts, conservées pour la chasse et la vie seigneuriale.

I
VALLÉES DE LA BRIE

Dans ce massif compact les courants n'ont pratiqué que des vallées rares, mais de plus en plus profondes et sinueuses. Par le large couloir d'Épernay, taillé dans les sables, la Marne s'enfonce entre les calcaires et travertins où, comme ses affluents, elle s'imprime en vigoureux méandres. Des *châteaux*, des *fertés* ont ainsi trouvé, sur les parois qui bordent immédiatement l'alluvion, des sites favorables. Mais ce qui, à partir de Château-Thierry, caractérise plus encore ces vallées briardes, c'est, conformément à la pente géologique, l'apparition des couches supérieures, que constituent des gypses, puis des marnes et un cordon de glaises et argiles vertes, surmonté par le calcaire et les meulières de Brie. Les flancs des vallées montrent dès lors un aspect plus varié. Le soubassement de calcaire grossier se déroule en talus raide et uniforme, rayé de champs ; mais au-dessus, dès qu'affleurent les bandes de gypse et d'argile, le modelé change, il s'évase en cavités douces où trouve à se nicher, avec ses vignes et ses vergers, la petite culture.

Désormais le type de la vallée parisienne est fixé. Cette bande argileuse, déroulée à flanc de coteau, accompagne fidèlement le profil de toutes nos collines ; l'œil cherche instinctivement, dans la région parisienne, les peupliers qui la signalent. Elle est peu épaisse, mais singulièrement continue. Comme elle trace sur son parcours un niveau d'eau et de sources, elle constitue une des lignes les mieux caractérisées d'établissements humains. Parfois, dans les carrières de gypse si fréquentes aux environs de Paris, on voit le contact de ces argiles se déceler par des teintes finement verdâtres qui se mêlent au gris

1. Voir, par exemple, le tableau de N. Lépicié au Musée du Louvre (nº 549).

TOPOGRAPHIE DE LA RÉGION PARISIENNE

PLATES-FORMES DES CALCAIRES LACUSTRES



SUR LA SURFACE PLATE et nue qui s'étale au premier plan se groupent des bâtiments de ferme en disposition rectangulaire : seule habitation qui se montre. On reconnait le type d'exploitation rurale déjà signalé dans le Soissonnais et le Cambrésis. Le plateau, situé au sud de la région parisienne, est constitué par le calcaire de Beauce, formation qui succède aux sables marins (supérieurs *ou* de Fontainebleau). *Mais, à l'arrière-plan, de légers mouvements de terrain, coupés de lignes d'arbres, signalent la présence de ces sables, que l'érosion de la couverture calcaire met à nu.*

Phot. de M. Hitier (Fig. 69).



PLATEAU LIMONEUX sur le travertin de Brie, près de Chenaevières (carte d'état-major, feuille 48 : Paris). L'horizontalité de la surface rappelle la mer. La belle venue des arbres isolés indique l'humidité du sol ; l'eau est retenue, en effet, près de la surface par la texture spongieuse de ce travertin. Aussi des forêts, comme on peut le voir à droite, subsistent-elles sur ces étendues vouées d'ailleurs à la grande culture. Elles donnent à la Brie sa physionomie originale. A défaut de châteaux, de riches fermes apparaissent ici dans le fond.

Phot. de M. de Martonne (Fig. 70).

RÉGION PARISIENNE



LA POSITION DE PARIS doit son importance, non seulement à la convergence des rivières, mais au voisinage du Valois et du Vexin, plaines découvertes qui ouvrent des voies, l'une vers la Flandre, l'autre vers Rouen. La Beauce ouvre, d'autre part, les avenues de la Loire ; mais elle est séparée de la Seine par la bande forestière du Gâtinais et du Hurepoix. (Fig. 71.)

de la roche. Le plus souvent on ne peut que les deviner aux touffes d'arbres, aux rangées de villages qui suivent la zone à proximité.

La seule différence entre la vallée briarde au-dessous de Château-Thierry et celle des environs de Paris, c'est que, dans la Brie parisienne la bande argileuse s'étale généralement à mi-coteau. Cela tient à ce que près de Paris l'édifice géologique est resté plus complet ; il a conservé le couronnement des couches supérieures qui là-bas ont disparu de la surface.

II
LE CIRQUE PARISIEN

La Marne a franchement entamé le massif de la Brie : la Seine a cherché à s'échapper vers le Sud-Ouest. Elle s'est détournée pendant 65 kilomètres de sa direction normale. Elle a même abdiqué temporairement sa forme de vallée dans le large sillon qui borde le pied du Massif tertiaire et que les suintements de la craie, de concert avec les inondations de la rivière, transforment périodiquement vers la fin de l'hiver en une plaine noyée. Il fallut à la Seine la poussée de l'Yonne, le choc de la ligne directrice des grands courants du Morvan, pour qu'elle se décidât à creuser, dans l'extrémité de la Brie, de Melun au cap de Villeneuve-Saint-Georges, une vallée plus courte, mais analogue à celle de la Marne.

Ramenées ainsi l'une vers l'autre, les deux rivières ont tâtonné pour se rencontrer. Des traînées d'alluvions anciennes montrent les issues successives par lesquelles elles ont communiqué. La Seine a contribué à déblayer la grande plaine qui s'ouvre au Nord du débouché de Villeneuve-Saint-Georges. Mais elle y a été puissamment aidée par la Marne[1]. Il est impossible de ne pas être frappé de la prépondérance qui appartient aux grands courants de l'Est et du Nord-Est, dans le déblaiement de ce qui est devenu la dépression parisienne (30-20 mètres d'altitude absolue). La Marne, secondée par l'Ourcq, a fait irruption par Claye et Gagny et déblayé au Nord des coteaux de Vaujours et des collines d'Avron, de Romainville et de Montmartre, la dépression qui s'appelle la Plaine de Saint-Denis. Le mince arc de cercle des coteaux de Vaujours et de Montfermeil s'interpose, laminé par les courants, entre cette plaine d'alluvions et l'anse abritée dans laquelle les remous laissèrent tomber les sables et graviers de la station préhistorique de Chelles. Puis, par le détroit de Nogent, la Marne vint mêler son champ d'action à celui de la Seine. Avant de fixer son confluent à Charenton, elle a poussé jusqu'entre Sucy et Bonneuil un méandre aujourd'hui atrophié, mais dont la trace est visible. Confondant enfin leurs efforts, les deux courants ont largement entaillé une vallée commune, qui ne se ferme qu'à 35 kilomètres de leur confluent, devant les coteaux de l'Hautie, dont l'obstacle contient et dirige vers le fleuve principal le cours de l'Oise.

1. La topographie de la région parisienne est admirablement éclairée par la carte géologique *Paris et ses environs*, à l'échelle de 1 : 40 000 (en 4 feuilles), qu'a publiée en 1890 le *Service de la Carte géologique détaillée de la France* (Paris, Baudry).

La vallée a pris dès lors la forme et les proportions d'un grand cirque. La Seine y promène ses méandres. Au Nord, l'horizon est accidenté par les étroites rangées des collines ou par les buttes qu'ont respectées les courants. Au Sud, règne la ligne continue à laquelle la Seine appuie ses puissants méandres. Des hauteurs s'y rattachent et s'allongent en forme de terrasses entre les sinuosités du fleuve. Le spectacle de l'ample cirque revient ainsi successivement à Saint-Cloud, Saint-Germain, Andrésy, toujours le même dans son ordonnance générale, mais varié dans le détail. Les rampes qui bordent l'ouverture et le sommet des méandres ménagent des abris qui, dans les replis de cette vallée très déprimée, suffisent à créer, aux orientations favorables, de petits climats locaux. L'empereur Julien parle des vignes et des figuiers qu'il y avait vu cultiver ; il les y verrait encore.

II. — LA VALLÉE DE L'OISE DANS LA RÉGION PARISIENNE

L'OISE, dans ce faisceau de rivières, a une physionomie à part. Depuis Compiègne jusqu'au moment où, au pied du roc de Beaumont, elle pénètre dans les calcaires, son cours est généralement tracé à travers des argiles et des sables qui donnent à la vallée un aspect tout autre. C'est qu'en effet les terrains qui dominent dans cette vallée sont les couches meubles situées à la base des formations éocènes, qui se superposent immédiatement à la craie. L'Oise a établi cette section de son cours dans une sorte de charnière qui suit à peu près le contact de la craie blanche et des terrains tertiaires.

On se souvient que nous avons signalé en Picardie l'existence d'une série d'ondulations par lesquelles la craie se relève et s'enfonce alternativement : après l'anticlinal du Boulonnais, le synclinal de la vallée de la Somme, enfin l'anticlinal du Bray. L'extrémité orientale de ces accidents est traversée à plusieurs reprises par le cours de l'Oise. Lorsque ce sont les voûtes anticlinales de ces ondulations dont le prolongement croise la vallée, le bombement crayeux affleure à la surface, et immédiatement au-dessus de lui les sables et les argiles qui le suivent dans la série chronologique. Ce cas se reproduit plusieurs fois entre le confluent de l'Aisne dans l'Oise et celui de l'Oise dans la Seine : d'abord en face de Compiègne, puis en face de Pont-Sainte-Maxence ; enfin entre Précy et Beaumont-sur-Oise. Chaque fois, le phénomène se traduit par un élargissement anormal de la vallée et l'apparition d'une dyssymétrie qui est une surprise pour le regard. Tandis qu'à gauche le net dessin du relief et les couronnements boisés ne cessent pas d'indiquer la présence du Massif tertiaire, l'œil se perd, à droite, sur de grandes surfaces agricoles, nues, répondant au type connu des paysages de la craie. Ce sont ces croupes qui, en face des coteaux de Luzarches, constituent, sur l'autre rive de l'Oise, le pays appelé la *Thelle*.

I
ZONE
FORESTIÈRE
ET
MARÉCAGEUSE

Ces élargissements successifs de la vallée de l'Oise donnent lieu à des marais ou à des tourbières. L'eau surabonde à la surface, partout où la craie rencontre la couche imperméable des argiles[1]; elle entretient les marais qui parsèment encore une partie de la vallée au Nord de Pont-Sainte-Maxence. C'est le spectacle que présentait aussi autrefois le dernier élargissement de la vallée de l'Oise, entre Précy et Beaumont. Lorsque d'un des points de l'hémicycle calcaire qui l'encadre sur la rive gauche, soit des coteaux de Luzarches, soit des abords de Chantilly, on regarde à ses pieds, on voit une grande plaine plate qui n'a pas moins de 8 kilomètres de large. Superbe aujourd'hui dans son foisonnement d'arbres et de prairies qui lui donne, en été, l'aspect d'un parc anglais, cette plaine trahit encore la nature marécageuse. Elle a des rivières qui se perdent en étangs, quelques marais encore (marais du Lys), des prés envahis par les joncs ; c'est parmi des fossés pleins d'eau que se dressent les ruines de l'abbaye de Royaumont.

Autour de cette plaine, le cadre est formé au Nord, à l'Est et au Sud par les coteaux calcaires qui, de Saint-Leu-d'Esserent, par Chantilly et Luzarches, se déroulent jusqu'à Beaumont-sur-Oise. Un air de richesse précoce respire dans les nombreux villages ou petites villes. La belle pierre de construction y donne vie et couleur à d'intéressants édifices. Mais une surprise attend celui qui franchit vers l'Est l'hémicycle de cotaux. Au lieu d'être surmontés, comme dans le Soissonnais et le Vexin, par des plates-formes agricoles, ils servent de soubassements à de grandes forêts. Cela tient à la présence de sables qui s'étendent entre Senlis et Ermenonville. Ces sables interrompent toute culture, La svelte flèche de Senlis, qu'on aperçoit de loin, semble planer sur des solitudes.

Ce n'est plus, ici, la forêt humide. Pour peu qu'on s'avance vers Mortefontaine, on voit des bruyères, des landes et d'immenses forêts de pins se dérouler dans la direction d'Ermenonville. La vraie nature du sol apparaît : sables et grès, tantôt mêlés à un peu de limon, tantôt purs et alors stériles. Certains aspects rappellent la forêt de Fontainebleau. Cependant les sables ne sont pas de même âge. Ceux-ci sont plus anciens ; ils appartiennent à la série moyenne de l'éocène[2]. Mais souvent aussi secs, ils forment, comme ceux de la célèbre forêt, une vaste nappe d'infiltration. Les eaux ne reparaissent qu'à la périphérie ; et c'est alors qu'à la lisière des bois, devenus plus variés eux-mêmes, brillent les étangs et jaillissent les sources. Des châteaux et des parcs ont pris possession de ces sites pittoresques, sans parvenir à en dénaturer entièrement le fond primitif. Chantilly, Mortefontaine ne laissent

1. Ce phénomène peut être considéré comme normal sur la périphérie de la région tertiaire. Partout, au contact de la craie et des argiles, existent des marais, des étangs, des tourbières : près de Laon comme aux sources du Petit-Morin au Sud d'Épernay, comme aux environs de Beauvais et de Liancourt. La forte position de Laon tient en partie à ces circonstances.

2. Sables moyens, dits de Beauchamp. Voir fig. 45, p. 97.

par oublier qu'il y eut là jadis des marches forestières sauvages, d'abord et de pénétration difficiles.

Cette bande de forêts, chère aux Mérovingiens, n'est qu'une partie de la lisière qui se déroule au Nord de Senlis par la forêt d'Halatte, et de là se rapproche du massif de Compiègne. Mais la largeur de cette bande est limitée : à l'Est d'Ermenonville, comme à l'Est de Senlis ou de Pierrefonds, on ne tarde pas à voir se reconstituer la plaine limoneuse et fertile, aussi chargée de moissons que dépourvue d'arbres. On retrouve les paysages du Soissonnais et du Valois. Les sables, les couches marneuses ont disparu de la surface, ou ne s'y montrent que par lambeaux.

II
ANCIENNES FRONTIÈRES POLITIQUES

La région que nous venons de décrire, avec ses lignes de sources, d'étangs et de marais, ses forêts humides et ses forêts sur le sable, fut une ancienne limite de peuples. Le pays appelé *France* y confine au pays appelé *Valois*[1] ; mais en réalité cette distinction, encore vivante dans le langage populaire, en cache une autre plus ancienne et plus profonde. Il y a là une sorte de joint géographique, qu'une longue communauté d'histoire n'a pas entièrement aboli. Cette ville de Senlis, presque environnée par des forêts et des eaux et communiquant vers l'Est seulement de plain-pied avec le plateau agricole du Valois, occupe un de ces sites stratégiques tels que César en décrit chez les Nerviens. Le petit peuple qui s'y était cantonné se rattachait aux confédérations du Belgium, comme plus tard il est resté incorporé à la province ecclésiastique de Reims. Senlis encore aujourd'hui se dit Picarde. C'était un autre groupe de peuples gaulois, d'autres rapports et peut-être d'autres usages qui commençaient avec la plaine fertile qui, au Sud de Dammartin, s'incline vers la vallée de la Seine. La Celtique succédait ici au Belgium ; et ces différences ethnographiques, consacrées plus tard dans les divisions romaines, correspondaient à des distinctions géographiques que l'analyse permet encore fort bien de découvrir.

III. — VEXIN

L'OISE s'encaisse à Beaumont dans la zone calcaire qui lie le Vexin à l'Ile-de-France. Elle a reçu la plupart de ses affluents ; elle a déposé la plus grande partie de ses alluvions : il ne reste plus à la rivière picarde qu'à

1. Nous ne pouvons que renvoyer, sur la signification de ce nom de *France*, appliquée à la région du diocèse de Paris située au Nord de la Seine, au mémoire de M. Longnon (*Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. I, 1875). — Nous nous bornerons ici à faire ressortir la persistance de cette distinction de limites dans le langage populaire (par exemple *vent de France*, *Le Bourget en France*, etc.); vivant indice des réalités géographiques sur lesquelles elle s'appuie.

TYPE DE GROUPEMENT DES ENVIRONS DE PARIS

(Côte de Sannois)

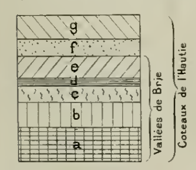
Ancienne Voie Romaine
Herblay
Butte de la Tuile
Montigny-les-Cormeilles
80
65
Ermont
Franconville
Fort
168
Sannois
Cormeilles-en-Parisis
.60
18
SEINE
62
Mt d'Orgemont
124
Argenteuil
28
SEINE

Travèrtin et meulière (Calcaire de Beauce)
Sables supérieurs (de Fontainebleau)
Argiles vertes (niveau de sources, bourgs et villages au contact des argiles vertes et des sables supérieurs)
Gypse

0 500 1000 m.

Ch. Bonnesseur

CETTE COLLINE, orientée E.-S.-E. — O.-N.-O., dans la direction des courants qui ont déblayé la région tertiaire, représente un des minces lambeaux de couches supérieures qui ont subsisté au nord de la vallée de la Seine. Les découpures qui festonnent les flancs sont entaillées dans le gypse. Cormeilles et Montigny ont leur centre (église) au niveau de la ligne de sources. (Fig. 72).



SUCCESSION DES ASSISES GÉOLOGIQUES dont les tranches affleurent sur le flanc des vallées de la région parisienne, à partir de Château-Thierry:

g) *calcaire de Beauce.*
f) *sables de Fontainebleau.*
e) *travertin de Brie.*
d) *argiles vertes.*
c) *gypse.*
b) *travertin de Saint-Ouen.*
a) *calcaire grossier.*

DÉBLAIEMENTS OPÉRÉS PAR LES EAUX

DANS LA RÉGION PARISIENNE



Les alluvions anciennes retracent les chenaux successifs par lesquels la Marne a débouché dans le cirque parisien : un de ces chenaux est suivi, à partir de Claye, par le canal de l'Ourcq. Les sables supérieurs, d'origine marine, dominent dans une zone orientée S.-E.-N.-O., de Fontainebleau à Montfort l'Amaury. Ils ont été réduits, au nord de la Seine, à de minces bandes, qui forment les coteaux boisés de Dammartin (Goëlle) entre l'Ile-de-France et le Valois, ceux de Montmorency et du Vexin. Mais au sud leur niveau sensiblement plus bas les a protégés, et ils impriment leur physionomie au paysage.

L'Oise a largement déblayé les sables et argiles au nord de Luzarches ; mais à partir de Beaumont, elle se resserre dans les calcaires et fixe à proximité de Paris les passages vers l'ouest (Pontoise). (Fig. 74)

se frayer une voie à travers les roches blanches et tendres qui forment comme une architecture naturelle sur ses bords. Au point où elle s'achève dans la Seine, l'imposante masse de l'Hautie, avec ses rangées étagées de villages, se superpose à la plate-forme calcaire, et ferme dignement le cirque de la dépression parisienne.

Le Vexin déroule à l'Ouest de l'Oise ses grandes plates-formes calcaires où courait la voie romaine vers Rouen. Elles sont surmontées, çà et là, comme la plaine parisienne, de quelques monticules sableux. La convexité du plateau porte de grandes fermes, et de loin en loin des villages agglomérés, cernés d'arbres. Ceci rappellerait la Picardie ; mais la roche étant plus solide, le relief est plus net ; presque plat dans les parties hautes, assez abrupt dans les vallées. C'est par un talus rectiligne formant terrasse, que le Vexin domine les mamelonnements verdoyants de la Thelle et du Bray. A l'Est, c'est par des rampes raides qu'il fait front sur l'Oise. Mais les argiles qui servent de soubassement au calcaire entretiennent à sa base une fraîche végétation : le limon des plateaux a coulé par-dessus les épaules des vallées en couches assez épaisses pour que l'usage d'y creuser des caves y soit général. Enfin surtout le calcaire se prête admirablement à la construction. De ses entrailles sont sortis ces tours et ces clochers qui signalent le moindre village. Ces conditions ont fait naître une des lignes d'établissements les plus nettes et les plus remarquables de la région parisienne : celle qui, par Valmondois, Pontoise, Jouy-le-Moûtier, Andrésy, s'est emparée du bord de la rampe calcaire. Là se succèdent, en disposition linéaire, châteaux, forteresses, églises, et ces riches villages qui, par des rampes ou des gradins taillés dans la pierre, descendent vers des vergers. Notons ce fait caractéristique. C'est sur les contours toujours nets du calcaire marin qu'ont pris position les plus anciens camps, les plus vieilles villes, souvent les plus beaux édifices ; les sites de Pontoise, Clermont, Saint-Leu-d'Esserent, Luzarches, en sont des exemples ; comme aussi ce *castrum* de la rive gauche de la Seine qui s'élevait sur la butte Sainte-Geneviève et dominait la petite Lutèce insulaire.

IV. — SABLES, GRÈS ET FORÊTS AU SUD DE LA SEINE

TANDIS qu'au Nord de la Seine ce sont généralement les couches les plus anciennes (éocènes) des formations tertiaires qui occupent la surface, ce sont au contraire, sur la rive gauche, des couches plus récentes qui graduellement prennent la prépondérance. Aux calcaires de Brie, qui ne tardent pas à disparaître, se substituent, vers la Ferté-Aleps, Arpajon, Montlhéry, les sables de Fontainebleau surmontés des calcaires de Beauce. Une autre topographie, d'éléments plus simples, s'introduit avec eux.

Le calcaire de Beauce s'était déjà montré, mais par petits lambeaux, au Nord de la Seine. Au sommet du mont Pagnotte qui, vers Pont-Sainte-

Maxence, s'élève jusqu'à 220 mètres au-dessus des futaies de la forêt d'Halatte, apparaît un fragment de ce calcaire. Sur les sommets de l'Hautie, on le retrouve, surmontant les sables, par 168 mètres. Au Sud de la Seine, sur les plateaux découpés par la petite rivière d'Orge, le niveau où il existe est déjà abaissé entre 160 et 150 mètres. Mais jusqu'à Dourdan et à Etampes, il ne se montre que dans les intervalles que festonnent des lisières de forêts croissant sur des sables. C'est seulement au Sud d'Etampes qu'il prend entière possession de la surface; et désormais son niveau ne dépasse plus guère 140 mètres. En ces différences d'altitude s'exprime un fait important dans l'histoire géologique du Bassin parisien. Les calcaires lacustres ont subi, postérieurement à leur dépôt, un mouvement d'inclinaison rapide vers le Sud-Ouest. Au Nord de la Seine, ils ont été presque totalement emportés par les courants; au Sud du fleuve, ils subsistent par lambeaux plus étendus; ce n'est qu'à une distance de 50 kilomètres au delà qu'ils règnent sans partage à la surface du sol, et que le Hurepoix fait place à la Beauce.

I
HUREPOIX

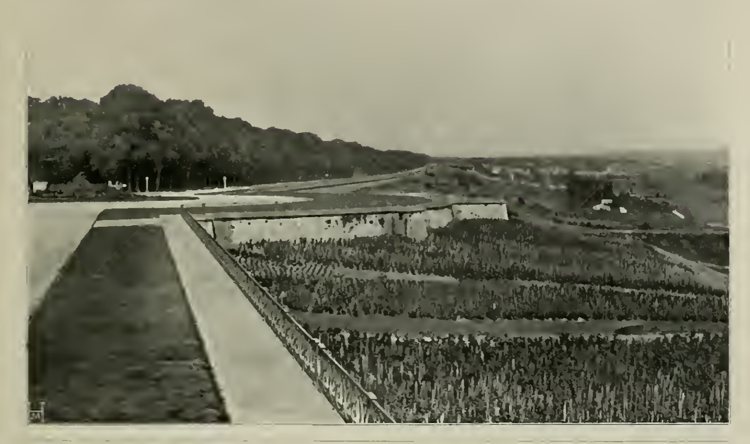
On a pris l'habitude de désigner sous le nom de Hurepoix le pays qui résulte de cet enchevêtrement de plateaux calcaires et de vallées sablonneuses. Les plateaux n'ont point encore la sécheresse que leur extrême perméabilité leur communique dans la Beauce : des argiles meulières, dues à une transformation siliceuse à laquelle le voisinage des sables n'est pas étranger, entretiennent de l'humidité et même quelques étangs à la surface. Quoique l'affinité soit réelle et sensible avec la Beauce[1], les fermes sont moins espacées, et partout des pommiers moutonnent dans les champs. On n'a jamais d'ailleurs à aller bien loin sur ces surfaces agricoles, sans voir quelque lisière de bois au-dessous de laquelle, en forme de cirque, s'ouvre le commencement d'une vallée, qui se rétrécit bientôt et s'enfonce entre des grès et des sables, des pins, des bruyères et des bouleaux.

Ces sables, restes de la dernière transgression marine qui a fait irruption dans le centre du Bassin parisien, appartiennent à une longue zone qui, de Nemours et Fontainebleau, se déroule en diagonale jusqu'au delà de Rambouillet et Montfort-l'Amaury. Partout ils se manifestent par les mêmes traits de physionomie : tantôt ce sont des bosses de grès qui, comme à Nemours ou à Milly, hérissent les talus aux approches de la grande forêt; ou c'est la forêt elle-même avec son dédale d'éboulis et de creux, ses maquis de genévriers et de fougères, ce sol léger et brûlant d'où s'exhale une senteur capiteuse d'aiguilles de pins. Tantôt, comme vers Lardy et Bouron, le grès

1. Cette affinité semble avoir été saisie dans la nomenclature usuelle. On trouve, par exemple, le nom de *Haute-Beauce* au-dessus de Dampierre ; la *Petite-Beauce* au Sud de Saint-Chéron (Carte au 80 000e, Feuille de Melun).

TOPOGRAPHIE DE LA RÉGION PARISIENNE

1° *CISELURE DU CALCAIRE MARIN*; 2° *RÉGION SABLEUSE*



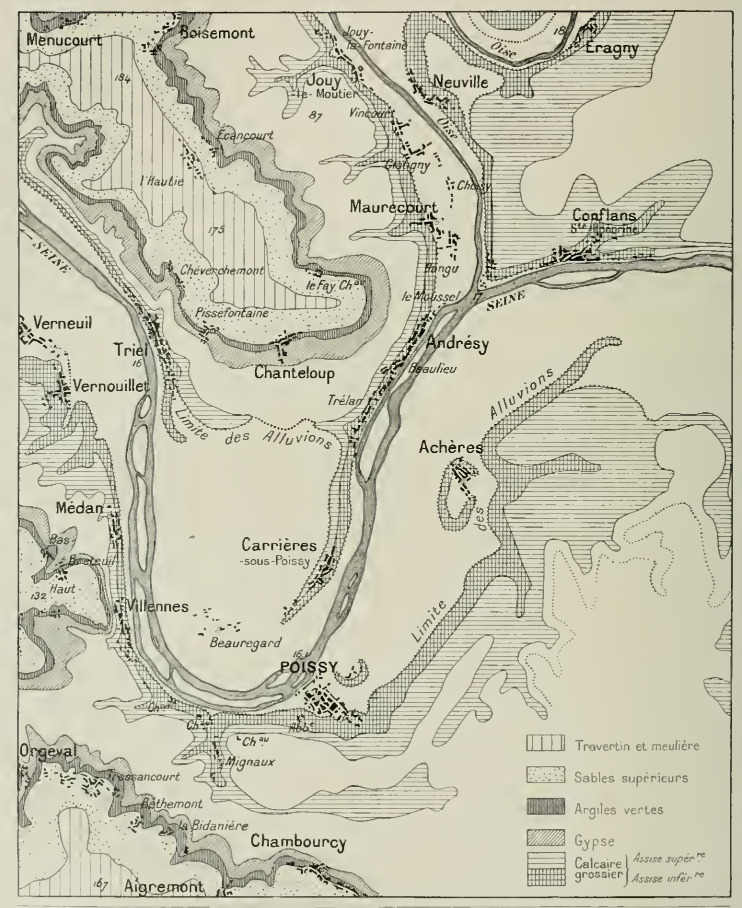
TERRASSE DE SAINT-GERMAIN. — La rampe calcaire qui borde la plate-forme du château s'avance en éperon vers le nord. Elle est longée à droite par la Seine, vers laquelle s'inclinent les pentes de vignobles. La rivière commence le grand méandre qui, après un circuit de 27 kilomètres, la ramènera vers Poissy à moins de 7 kilomètres de son point de départ. Elle se détourne vers l'ouest au pied des hauteurs de Cormeilles, qu'on aperçoit dans le fond. La dépression où elle s'engage se devine au delà de la ligne sombre que fait en s'inclinant la forêt Phot. Neurdein (Fig. 75).

VALLÉE DE L'YVETTE près de Dampierre, au sud-ouest de Paris. Le versant gauche, constitué par des grès, est plus raide que le versant droit, où s'étalent des sables. Le pays (Hurepoix) *n'a pas tout à fait perdu l'aspect forestier qu'il doit à ces formations sableuses. Mais le calcaire de Beauce, qui les surmonte, dessine des plateaux agricoles qui encadrent les vallées, et qu'on aperçoit aussi dans le fond, barrant l'horizon de leur ligne uniforme.*

Photographie de M. de Martonne (Fig. 76).



TYPE DE GROUPEMENT A L'OUEST DE PARIS



LES COTEAUX DE L'HAUTIE bordent à l'ouest le cirque parisien. On voit nettement, d'abord sur la rive droite de l'Oise et de la Seine, puis, à partir de Poissy, sur la rive gauche du fleuve, l'attraction exercée sur les établissements humains par les matériaux de construction que fournit l'assise inférieure du calcaire dit grossier. Au-dessus de la rangée de villes et bourgs qui suit le calcaire, se déroule, comme un étage supérieur, la ligne de châteaux et de villages qui correspond au niveau de sources des argiles vertes. Les positions de villages soulignent exactement le contact des couches. (Fig. 77.)

se déroule en longues barres brunies par les arbres, qui semblent enclore l'horizon ; ou, comme à Montlhéry, il se projette en promontoire sur la plaine. Auprès de Fontainebleau et de Rambouillet, les eaux s'infiltrent sous la surface ; mais au Sud de Paris, le prolongement des calcaires imperméables de Brie sert de support et retient les eaux à proximité du sol. La formation de vallées s'est donc accomplie aisément à travers les sables friables jusqu'à la rencontre des couches consistantes. Ainsi la Bièvre, l'Orge et l'Yvette ont pu ciseler un petit pays de vallons ramifiés, qui est une exception remarquable, unique même dans la région parisienne.

Que ce soient les sables ou les grès qui forment les parois de ces vallées, qu'elles s'évasent en hémicycles ou se resserrent entre deux raides talus boisés, leur fond se creuse jusqu'aux couches qui ramènent, avec l'eau, des étangs, des marais, des prairies. L'eau, filtrée par les sables, court très pure. On voit, comme en un pli du sol, se constituer un petit monde restreint, entre bois et prairies. La verdure sombre des pins donne quelque austérité à ces petits paysages. Là haut, bien à part, sont les campagnes, les pays occupés et exploités de temps immémorial. On comprend que ces vallons humides et retirés aient servi d'asile à des abbayes, avant d'être recherchés par la vie de châteaux et de villégiature ; Gif, Cernay, Port-Royal étaient ici à leur place.

Mais ces vallées à versants de sable et à fonds noyés offraient peu de ressources. La pauvreté de la vie rurale s'y trahit encore, en dépit de la villégiature moderne, par la mesquinerie chétive des habitations. Les villages serrés au pied des pentes n'ont de place qu'aux confluents des vallées. Rien de semblable à l'aspect opulent des villages du calcaire parisien, ni à ce développement varié qui permet à la population de s'étager sur les flancs des vallées. Les monuments caractéristiques du passé sont, avec les abbayes, des ruines féodales debout à la lisière des bois, dominant les passages, surveillant les horizons, évoquant je ne sais quel passé d'inquiétude et de brigandage.





CHAPITRE CINQUIÈME

PARIS

SITE DE PARIS. || LA SEINE A PARIS. || RELATIONS PAR TERRE.

I SITE DE PARIS

Entre les forêts qui occupent les sables des hauteurs et les graviers qu'enserrent autour de Paris les bras fluviaux, on distingue des intervalles qui ont toujours été découverts, ensoleillés, plus ou moins à l'abri des inondations. Au Sud, le plateau limoneux à sous-sol calcaire, de Villejuif, dominant de 60 mètres la vallée de la Seine, s'intercale entre les massifs forestiers qui subsistent encore dans la Brie, et ceux du Hurepoix. Il est percé de carrières et de galeries souterraines. Des nappes de moissons le couvrent encore jusqu'aux portes de la capitale. Au Nord, entre les forêts de Bondy d'une part et de l'autre celles de Montmorency et de Carnelle, on ne tarde pas à voir grandir une plate-forme fertile et sèche, qui se soude à celle du Valois. Ce sont ces campagnes limoneuses et perméables, immédiatement contiguës à la grande boucle de la Seine, qui, avant que la Brie se fût dépouillée de ses forêts, permirent l'existence d'un groupement de populations ; ce sont elles qui formèrent ce premier noyau de cristallisation qui est le rudiment de toute société humaine. Les hommes y trouvaient aisément et à la fois nourriture et matériaux de construction, c'est-à-dire les conditions de stabilité et d'accroissement. Il fut facile ensuite, aux populations qui s'y établirent, de tirer parti peu à peu des avantages variés que recélait la région où elles avaient élu domicile. Dans les sinuosités des rivières, les ciselures des coteaux, les éclaircies des forêts, une foule de combinaisons nouvelles s'ouvrirent à leur ingéniosité et à leur choix.

L'homme, dans notre pays, a toujours occupé dès les temps préhistoriques des contrées moins favorisées que celles-là. Les vestiges d'anciennes stations abondent autour de Paris, à Chelles, Villejuif, Grenelle. Comme en d'autres sites privilégiés de l'Europe centrale, Prague et Vienne par exemple,

la *vertu* du lieu se manifeste de bonne heure. Les établissements se succèdent sur place, en s'incorporant de plus en plus au sol. Les populations s'y assurent des position de refuge ou de défense, justifiées par les convoitises qu'excite le lieu. Elles se maintiennent et se ravitaillent aux points occupés. Ce sont là des germes d'importance politique.

Aussi loin que peut pénétrer l'histoire, les villages, bourgs ou petites villes apparaissent nombreux dans la région parisienne. On le voit par les chartes de donation, les cartulaires, comme dans les récits de guerre et de ravages. Tant d'amorces avaient été ici préparées par la nature au choix des hommes! Les îles qui succèdent au confluent de la Marne et de la Seine offraient, avec un asile, l'avantage du contact immédiat du fleuve. Au pied ou au-dessus des rampes calcaires, il y avait place pour des rangées d'établissements, que la belle pierre semblait solliciter : les uns s'alignent en effet à la base ; les autres, plus anciens peut-être, ont pris stratégiquement position sur les promontoires, les plateaux, les terrasses. Mais il y avait aussi, à flanc de coteaux, sur la lisière des sables, au-dessus et au-dessous du niveau de sources des argiles vertes, dans les dentelures des gypses, des sites avantageux pour varier les cultures, pour accrocher des plantations et des vergers. Les mêmes coteaux virent à diverses lignes de hauteurs se superposer les villages. Si le fleuve exerçait son attrait, la forêt finit aussi par exercer le sien, grâce aux sources qui en garnissent le pourtour. Les moindres reliefs, dans cette région où, sans être puissants, ils abondent, donnèrent lieu à quelque village, quelque point de groupement.

La région s'humanisa ainsi de bonne heure. Les indices d'une vie active et spontanée s'y manifestent dès les temps les plus anciens. De tout temps, on peut le dire, les environs de Paris eurent un aspect animé et vivant, qui manqua toujours à Rome, qui manque même encore maintenant à Berlin. Aujourd'hui, c'est la grande ville qui est le foyer d'émission de cette avant-garde de maisons la précédant comme une armée en marche, qui envahit la plaine, escalade les hauteurs, submerge des collines entières. Mais autrefois les bourgs ou villages, dont plusieurs ont été englobés dans la capitale grandissante, avaient leur existence propre, due aux conditions locales qui favorisaient partout la naissance de petits groupes.

L'impression qu'on recueille dans les premiers témoignages qui s'expriment sur cette région parisienne, est celle d'une nature saine et vivante, où le sol, le climat et les eaux se combinent en une harmonie favorable à l'homme. Ce pays garda longtemps, grâce aux abondantes forêts qui l'entourent presque, le pénètrent même par endroits, une physionomie de terre de chasse. Et néanmoins ce même pays était depuis longtemps déjà assez développé et civilisé, pour qu'un esprit raffiné, comme Julien, pût s'y plaire. On se reporte toujours volontiers à ce passage du *Mysopogon* où, comme par un amer retour sur les grandes villes populacières avec lesquelles il fut toujours en antagonisme ou en querelle, il décrit « sa chère Lutèce ». L'accent en est vraiment délicat, comme imprégné de fraîcheur matinale. L'écrivain philoso-

phe et l'homme d'action qui se réunissaient en lui ont bien senti le charme et la saveur du lieu.

Cette petite station de bateliers et de pêcheurs, cantonnée dans une île, tenait un précieux gage d'avenir dans le fleuve dont les ramifications l'enveloppaient. Le fleuve fut l'âme de la ville grandissante. Celle-ci se dessine autour de lui, se moule également à ses deux rives, elle le suit pendant les 12 kilomètres de la courbe immense et vraiment souveraine qu'il trace entre ses murs. Bien ouvert par son orientation aux rayons du soleil, dont les premiers feux l'éclairent et dont les feux couchants illuminent un des plus merveilleux panoramas urbains qu'on puisse voir, le fleuve trace à travers la ville un grand courant d'air et de lumière. Il fait essentiellement partie de l'esthétique parisienne. Il s'associe aux scènes pittoresques que représentent les vieilles estampes, quand ses rives d'aval, encombrées de barques et couronnées de moulins, donnaient encore librement accès aux troupeaux. Il reflète aussi sa physionomie historique. Dans la courbe bordée d'édifices, qui va de Notre-Dame à la place de la Concorde en passant par le Louvre, se déroulent successivement la gravité du XIII[e] siècle, la grâce de la Renaissance, l'élégance du XVIII[e] siècle.

II
LA SEINE A PARIS

Paris pourrait donner à son fleuve les qualifications reconnaissantes qu'obtiennent de leurs riverains le Volga, le Rhin ou le Gange. La Seine centralise à son profit toutes les ressources du Bassin. Entre Romilly et Paris, en 130 kilomètres, elle reçoit coup sur coup presque tous ses affluents. Il ne faut pas juger de la Seine d'après ses humbles débuts et la longueur modeste de son cours. Elle a sa grandeur, faite d'accroissement progressif, d'harmonie élégante, reflet de la beauté paisible des campagnes où s'écoulent ses eaux. Jusqu'à Montereau, c'est une rivière d'un débit restreint[1], croissant lentement lorsque les pluies prolongées de l'hiver ont élevé le niveau des sources de son bassin, et tamisant alors d'un flot limpide les prairies pendant des semaines. Sa pente, déjà très ménagée, diminue encore et n'est plus que de 15 centimètres par mètre aux approches de Paris, trois fois moindre que celle de la Loire à Orléans. Elle triple de volume et double de largeur par l'arrivée de l'Yonne, cours d'eau plus puissant et surtout plus irrégulier, dont les crues, notamment « les bouillons de mai » peuvent monter jusqu'à 1 200 mètres cubes par seconde. Mais elles sont écoulées quand la Seine entre à son tour en crue. Enfin, lorsque la Marne a versé son flot vert, mais souvent trouble, qui se mêle peu à peu entre les quais de Paris aux teintes plus foncées de la Seine, le débit du fleuve s'accroît encore d'un tiers ; désormais, dans ses plus faibles moments, il ne descend plus au-dessous de 45 mètres cubes. Le régime est dès lors équilibré. Amortie par la pente et par la grande

1. Entre 10 et 300 mètres cubes par seconde.

proportion de terrains perméables qu'elle traverse, la Seine ne connaît pas les brusques palpitations qui font monter et descendre de 11 mètres la Garonne en moins de 10 jours. Elle met des semaines à accomplir de bien moindres oscillations. C'est surtout en décembre et en mars, parfois un peu plus tard, que des crues se produisent à Paris. Il y a même, de loin en loin, comme en février 1658, en décembre 1740, des inondations mémorables, dont les ravages pouvaient être grands, avec l'encombrement de moulins, de ponts à arches étroites qui resserraient le fleuve. Rien pourtant de comparable aux furies de la Loire ou du Rhône. Ainsi, à Paris, le fleuve a acquis toute sa force ; il n'est plus menacé de maigres excessifs ; jamais il ne descend aussi bas que la Loire à Orléans ou la Garonne à Toulouse. Sans être inoffensif, il est disciplinable. L'Oise l'accroît, mais ne change pas son régime. La Seine à Paris peut être considérée comme achevée.

La station des *Nautœ Parisiaci* n'était qu'une étape de batellerie ; elle devint un entrepôt grâce à la variété de produits que recèle l'intérieur du Bassin. Pour toute la région qui s'étend depuis Clamecy, Auxerre, Troyes, Arcis-sur-Aube, Saint-Dizier, il n'y avait de communication avec la mer que par l'intermédiaire de Paris. Pour l'échange des vins et des bois de Bourgogne contre les sels, les laines, les poissons fumés de Normandie, la position géographique désignait Paris. C'est l'étendue des entreprises fluviales qui créa là un centre d'abbayes florissantes, et plus tard la grande association de la *Marchandise de l'eau*. A mesure que la population s'y accumula, un groupe de satellites gravita aux alentours. Il y eut les étapes d'où l'on pilotait vers Paris, et celles vers lesquelles on « avalait » de la capitale : Meaux et Lagny, Melun et Corbeil, Creil et Pontoise, Poissy et Mantes. C'étaient les ports dont dépendait son approvisionnement, et d'où, comme on le vit en mainte occasion, « l'on pouvait faire faire une diète à ceux de Paris ».

III
RELATIONS PAR TERRE

Les relations terrestres, sans être aussi décisives, présentaient aussi des avantages. L'île parisienne offrait un passage facile pour gagner le Sud. Elle est immédiatement dominée par le plateau calcaire dont l'obstacle a fait dévier la Bièvre vers le Nord, et qui s'avance, comme une chaussée naturelle, vers la direction d'Orléans. L'annexion de longs faubourgs, coupant la Seine à angle droit au Nord comme au Sud, est un des premiers linéaments qui se dessinent dans la topographie de la ville grandissante. C'est qu'au Nord, entre les buttes Chaumont et Montmartre, en face environ de la Cité, il existe une lacune dans l'amphithéâtre de coteaux. Par une sorte de dépression, large d'environ 2 800 mètres, on accède directement vers la plaine Saint-Denis et les plateaux agricoles qui lui font suite de plain-pied. Aucun obstacle ne s'oppose de ce côté aux communications avec le Valois et le Soissonnais. Ce fut de tout temps un point commercial. Là aboutissait la

route des Flandres par Crépy, Roye, Péronne et Bapaume. Les marchands venus de Crépy-en-Valois atteignaient à Saint-Denis la boucle septentrionale de la Seine sans avoir à traverser ni rivières ni forêts. Les foires du Lendit, de Saint-Ladre, de Saint-Laurent s'établirent dans cette région ; la première près des berges de la Seine, les autres dans la trouée entre Chaumont et Montmartre. Avec la persistance remarquable qui tient à la netteté des lignes de la topographie parisienne, c'est encore de cette trouée, aujourd'hui enfumée d'usines, que partent les principaux courants de vie commerciale, canaux et chemins de fer, ceux qui vont vers les Pays-Bas, Londres et l'Allemagne. Malgré tout, pourtant, Paris n'est pas sur la diagonale la plus directe du Rhône à la mer du Nord, d'Italie aux Flandres. Ses foires n'eurent jamais l'importance internationale de celles de Champagne. Autrefois comme aujourd'hui, il fut surtout une capitale intérieure.

Nous n'avons pas à le suivre dans son développement historique. Après que la Royauté s'y installe définitivement, que l'Université se constitue, ce développement se lie d'une façon de plus en plus intime à l'histoire même de la France. La géographie ne s'en désintéresse pas assurément, mais elle n'a plus le premier rôle. Il nous suffit d'avoir étudié où et comment se déposa le germe de l'être futur, comment grandit une plante vivace qu'aucun vent de tempête ne put déraciner, et d'avoir montré que dans cette vitalité se fait sentir une sève puissante qui vient du sol, et un entrelacement de racines qui ont si bien poussé en tous sens, qu'on ne peut les extirper ni les couper toutes.





CHAPITRE SIXIÈME

LIEN DE PARIS AVEC LA LOIRE. BEAUCE

I. DIFFÉRENCES AVEC LES PAYS VOISINS. || II. LA BEAUCE COMME TYPE DE PAYS GÉOGRAPHIQUE. || III. RÉPARTITION DE LA VIE URBAINE. || IV. IMPORTANCE HISTORIQUE.

LA Beauce s'annonce dès le voisinage immédiat de Paris. Elle est constituée par les mêmes travertins lacustres qui revêtent le plateau que découpent les vallées de l'Orge et de l'Yvette. Mais les sables, qui ont ici facilité le travail des eaux, s'enfoncent de plus en plus dans le sous-sol et finissent par perdre toute influence sur la physionomie de la surface. Au Sud d'Épernon, de Dourdan, d'Étampes, le calcaire lacustre, dépourvu désormais des couches d'argile à meulières qui entretenaient quelque humidité, règne en couches profondes. L'aspect de la contrée change entièrement. Il suffit de monter une dernière et courte rampe à travers les sables, et brusquement l'on voit s'étendre des plaines continues qui semblent sans fin.

Ce calcaire fissuré et perméable est incapable de retenir les eaux ; de sorte que sur de grandes étendues manquent aussi bien vallées que rivières. On ferait plus de 50 kilomètres entre Chartres et Artenay, vers la lisière de la forêt d'Orléans, sans rencontrer un cours d'eau. Les arbres se font rares ; nulle part ne se montrent de traces d'une végétation silvestre, comme celle dont la Brie offre partout des lambeaux. Heureusement une couche de limon, moins épaisse qu'en Picardie, mais suffisante dans l'espace compris entre Étampes, Chartres, Artenay et Pithiviers, couvre la surface. La vie du pays est attachée à l'existence de cette nappe rousse et friable que la charrue sillonne en longues bandes minces, sans arbres ni fossés. Là où elle manque, et où l'apparition de l'eau ne vient pas vivifier la surface, le pays est un désert. C'est ce qui arrive vers l'Est, aux confins du Gâtinais, où l'on peut voir, entre Puiseaux et Château-Landon, une plaine sans pente, qui, sur un espace de 28 kilomètres carrés, offre à peine quelques habita-

tions[1]. Mais sur le limon, au contraire, à défaut d'arbres et de prairies, règne l'opulence des moissons ; elles y étendent ce « tapis d'or blondissant et nourrissant » qui a rendu ce pays proverbial ; puis les grands troupeaux de moutons prennent possession de la jachère, et en hiver de grands vols de corbeaux s'abattent sur les champs.

C'est la nature du sol, avec le mode d'existence qui en dérive, qui définit ce pays. Par le relief il se distingue peu des régions voisines. Aucune partie de la France ne présente, à surface égale, une telle uniformité de niveau que celle qui s'étend au Sud de la Seine, d'Elbeuf à Montargis. Entrs de rares vallées qui les divisent en compartiments distincts, les plainee succèdent aux plaines, les campagnes aux campagnes, sans que sur ces plates-formes unies l'altitude s'écarte guère de la cote moyenne de 150 mètres. *Campagne de Neubourg*, *Plaine de Saint-André, Thimerais, Beauce, Gâtinais* se font suite ainsi, formant en apparence une seule et vaste contrée ouverte entre le Perche, la Seine et la Loire.

Dans cet ensemble, toutefois, la Beauce a son individualité. Sans que le relief change notablement, l'aspect se modifie autour d'elle, parfois assez brusquement, parfois par degrés ; assez nettement toutefois pour que l'instinct populaire, seul auteur responsable de sa dénomination, discerne les cas où elle s'applique.

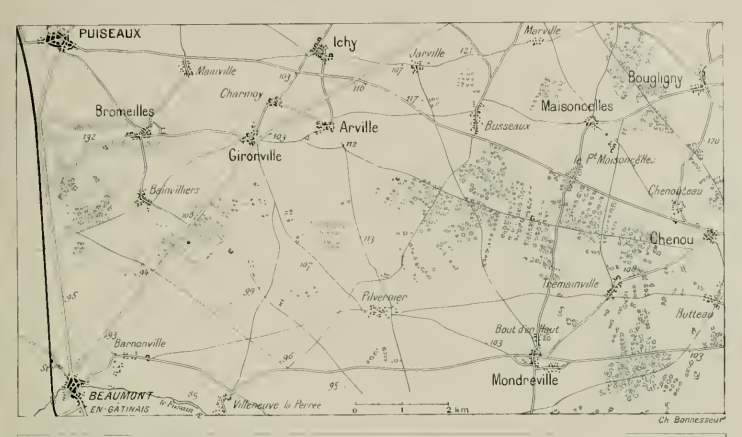
I
DIFFÉRENCES AVEC LES PAYS VOISINS

Où les différences sont le plus graduelles et le plus atténuées, c'est vers le Nord-Ouest de la Beauce, dans la direction du Perche. En effet les nappes limoneuses s'étendent aussi dans cette direction, sur les plaines que découpent l'Eure et ses affluents, mais moins continues, moins étendues, interrompues déjà à l'ouest de Chartres dans le Thimerais, davantage vers Dreux et plus encore aux approches d'Évreux, par de larges plaques d'un sol tout différent. Des argiles rouges empâtant des poudingues de silex s'étalent à la surface des plateaux, ou garnissent les corniches des vallées. C'est qu'en effet, dans ces régions déjà situées hors des limites du calcaire de Beauce, c'est la craie qui forme le soubassement du sol, comme on peut le voir aux flancs secs et doucement évasés des vallées. L'argile à silex, qui paraît être une forme spéciale d'altération de la craie, engendre un sol à peu près stérile où ne peuvent venir que des bois. La forêt, inconnue en Beauce, apparaît alors en massifs de plus en plus étendus ; et avec elle les étangs, la nature et le nom de Gâtines[2]. Une sorte de transition s'établit ainsi entre les campagnes agricoles et le Perche. On s'en aperçoit, en dehors même des forêts, au foisonnement des arbres, aux haies vives qui se multiplient autour des *borderies*. Ce n'est pas encore le vrai Perche ; mais déjà des noms accré-

1. Carte topographique au 80 000e, n° 80, Feuille de Fontainebleau.
2. Saint-Germain-en-*Gâtines*, au Nord de Chartres.

L'HABITAT DANS LA BEAUCE

PARTIE NON RECOUVERTE DE LIMON SUR LE CALCAIRE DE BEAUCE



Cette partie du calcaire de Beauce présente, entre l'Essonne et le Loing, une surface presque inhabitée. Privée de la nappe de limon qui assure sa fertilité, la Beauce cesse de mériter et de porter son nom. (Carte d'état-major, nº 80, Feuille de Fontainebleau). (Fig. 78.)



Maison d'un village de Beauce (Oisème). Des deux côtés d'une porte qui donne accès à la cour intérieure, deux bâtiments à pignons, presque sans ouvertures, se correspondent: vrai type de ferme villageoise. Le calcaire blanchâtre, qui constitue le sous-sol, a fourni les pierres d'angle: mais la pauvreté des matériaux de construction, l'épaisse toiture de chaume, marquent le tout d'une forte empreinte rurale.

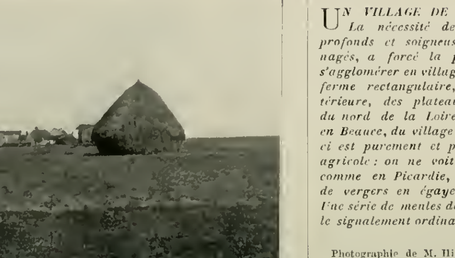
Phot. de M. Velain. (Fig. 79.)

PLATEFORME DE CALCAIRE LACUSTRE OLIGOCÈNE

LA BEAUCE



La plaine a l'est de Chartres après la moisson. Tout est dépouillé ; la plateforme calcaire surmontée d'un peu de limon s'étale dans sa nudité. Le niveau reste uniforme entre 140 et 150 mètres. La perméabilité du sol ne laisse à la surface ni eaux, ni ombrages ; aucun fossé ne sépare les champs. Il semble qu'il n'y ait aucune trace du travail que les eaux courantes exercent sur le modelé terrestre. L'influence du niveau de base prépondérant, celui de la Seine, ne se fait sentir que sur la périphérie du plateau. Mais, ici, le calcaire de Beauce touche à son terme vers l'ouest : l'approche de vallées se décèle par les arbres qu'on voit à l'horizon. Ph. de M. Velain (Fig. 80).



Un village de Beauce. — La nécessité de puits très profonds et soigneusement aménagés, a forcé la population à s'agglomérer en villages. La grande ferme rectangulaire, à cour intérieure, des plateaux limoneux du nord de la Loire, fait partie, en Beauce, du village même. Celui-ci est purement et prosaïquement agricole : on ne voit même plus, comme en Picardie, une ceinture de vergers en égayer les abords. Une série de meules de paille en est le signalement ordinaire.

Photographie de M. Hitier, Laboratoire d'agriculture comparée de l'Institut agronomique (Fig. 81).

dités par l'usage, et significatifs, tels que *Petit-Perche, Perche-Gouet* spécifient des pays qui lui ressemblent.

Des bourgades, comme Illiers, Brou, lieux d'échange entre la Beauce et ces avant-coureurs du Perche, ont déjà un caractère mixte. Les poutrelles et les bois qui entrent dans la construction des maisons, les vergers qui les entourent, comme les pommiers qui se multiplient dans les champs, rendent sensible en mille détails l'altération du caractère de la Beauce. Le Loir et ses affluents naissants y promènent déjà leur cours herbeux, lent et profond.

Le passage d'une région à une autre est plus tranché au Sud-Ouest, dans la langue de terre que délimitent la Loire et le Loir. La vaste forêt qui, au Moyen âge, couvrait le sol siliceux de la Gâtine tourangelle, se montre encore par quelques lambeaux détachés entre Blois, Châteaurenault et Montoire. Mais au contact immédiat du pays différent qui commence, le nom de Beauce s'affirme, avec une insistance qu'explique le contraste, dans une foule de localités. Huisseau, Marcilly, Saint-Amand, Champigny, etc., se disent « en Beauce », et y sont en effet, malgré la forêt de Marchenoir qui les couvre au Nord.

De même, vers l'Est, Pithiviers maintient avec énergie son caractère beauceron ; mais, à une vingtaine de kilomètres plus loin, le limon disparaît : à Beaumont, Beaune-la-Rolande, Mézières, la Gâtine commence. C'est qu'avec le changement de paysage et de sol commencent aussi d'autres modes d'existence. Depuis longtemps la grande culture était installée, constituée sur les campagnes de Beauce, que le pays voisin n'était qu'un pauvre terroir semé d'étangs et noyé de brouillards où s'établissaient au hasard, le plus souvent incapables de payer la rente dont ils étaient grevés, quelques « manouvriers » misérables.

II
LA BEAUCE COMME TYPE DE PAYS GÉOGRAPHIQUE

La Beauce n'est donc pas une circonscription territoriale ; elle est l'expression d'une forme de sol et d'existence, dont la notion très nette existe dans l'esprit populaire. Il serait chimérique de lui chercher d'autres limites ; et il ne faut pas s'étonner si le nom revient sporadiquement parfois, ramené par la nature des lieux. On le retrouve ainsi, fourvoyé en apparence, jusque sur les confins du Perche ou en plein Hurepoix. Mais il restera toujours un pays, qui est la Beauce par excellence, parce que ce type de nature y accuse franchement et pleinement ses caractères : c'est celui qui, d'Étampes à Pithiviers, Artenay, Patay, Auneau, se déroule dans son uniformité sans mélange. Les petites rivières qui découpent en petit nombre la périphérie de la Beauce ne se laissent soupçonner sur cette espèce de bouclier convexe que par quelques légères entailles à sec, ou par le commencement de *rouches* ou lignes de marais. La vie de *plaine* y existe seule, à l'exclusion de la variété qu'amène toujours la vie de vallée. Elle se concentre en de gros villages, agglomérés

autour de puits qui n'atteignent l'eau qu'à une grande profondeur, dépourvus de cet entourage d'arbres et de jardins dans lequel s'épanouit le village picard. Le calcaire, toujours assez voisin de la surface, fournit de bons matériaux, soit pour la construction des maisons, soit pour l'empierrement des routes. Le fermier beauceron, largement logé, circule en carriole sur les longues routes qui s'enfilent vers l'horizon. L'idée d'une vie abondante et plantureuse s'associe au pays qu'il habite, entre dans ses habitudes et ses besoins.

Ici, comme tout le long de la périphérie, le pays forestier s'oppose à celui du limon. Mais les bois ne sont pas loin. De n'importe quel clocher de la plaine, on voit la ligne sombre qui signale l'immense forêt de plus de 34 000 hectares que les sables ont créée au Nord d'Orléans. C'est l'antithèse de la Beauce, et son complément : c'est le cadre forestier dont elle a besoin. Dans la vie uniforme et traditionnelle du cultivateur beauceron, c'était une fête périodique que d'y aller faire chaque année la provision de bois. La forêt est pour lui un pays extérieur, comme la montagne pour l'habitant de la plaine. Il ne s'y sent plus chez lui ; il s'y rend en partie de plaisir. Il y trouve d'autres hommes et d'autres mœurs [1]. On en fait ensuite des contes et d'étranges histoires. Parfois, dans ces forêts si vastes d'autrefois, quelque coin retiré ou quelque arbre plus vénérable gardent leur légende, pénétrée de quelque souvenir de vieux naturalisme païen.

III
RÉPARTITION DE LA VIE URBAINE

Parmi les choses qui manquent à la Beauce, la principale est la variété de relief. Il n'y a pas, dans la partie centrale que nous avons définie, de vallée, par conséquent pas de promontoire rocheux où pussent s'accrocher, comme aux bords du Loir, des villes et des châteaux forts. En l'absence d'autres moyens de défense, les habitants ont, à une époque reculée, creusé dans le tuf marneux du sous-sol ces curieux labyrinthes dont il existe des exemples, notamment près de Maves, de Suèvres, de Pithiviers. C'est près des villages les plus anciens qu'on trouve ces souterrains disposés pour servir de refuge temporaire, et qui presque toujours aboutissent à un puits [2]. Ils sont comme la contre-partie souterraine du village de la surface. La pénurie de sites défensifs, aussi bien que le peu de variété d'occupations dans ce pays purement voué à la grande culture, n'offraient pas des conditions favorables au développement d'une vie urbaine. Il y a dans la Beauce proprement dite des bourgades et de gros marchés agricoles plutôt que des villes.

La vie urbaine, comme l'industrie, se montre attachée à la réapparition des rivières. C'est seulement sur les flancs des coteaux baignés par l'Eure,

1. Remarquez les noms de lieux : *Mareau-aux-Bois, Chilleurs-aux-Bois, Neuville-aux-Bois*, etc. (Feuille topographique au 80 000e, no 80 (Fontainebleau).
2. Cf. en Picardie les refuges souterrains de Naours.

le Loir, l'Avre et la Blaise, que les villes ont trouvé des sites propices. Le pays se particularise alors ; au nom générique et rural de Beauce se substituent ou se superposent ceux de *Dunois, Chartrain, Drouais*. La cathédrale dont les deux tours, visibles à 30 kilomètres à la ronde, règnent sur cette antique terre de moissons, marque l'endroit où ce pays sans villes alla jadis chercher sa capitale. Depuis plus de deux mille ans un caractère sacré s'attache à ce point. Il n'y avait encore à la place où Paris et Orléans devaient grandir qu'une bourgade de pêcheurs ou un rendez-vous de marchands, quand quelque chose de semblable à un peuple se groupait autour du sanctuaire des Carnutes. Cette domination, fondée sur l'ampleur d'un territoire uni et fertile, réalisait au centre même des Gaules un type de formation politique. Entre la Seine et la Loire, c'était comme une vaste clairière agricole entre des forêts. De véritables *marches*, en terrains boisés ou marécageux, la séparaient des peuples voisins, Sénons ou Cénomans.

IV IMPORTANCE HISTORIQUE

De tout temps ces plaines ont été disputées, car elles sont le vestibule des avenues intérieures de la France. Ce n'est pas seulement au XVe siècle et de nos jours que les destinées générales de notre pays s'y sont débattues. Ces plaines de Beauce font partie d'une série de plates-formes qui, jadis, quand les Normands établissaient leur domination sur nos côtes, était pour eux une tentation de s'avancer jusqu'au centre de la Loire. Une voie d'invasions naturelles semblait tracée par les plaines fertiles qui s'intercalent entre la Seine et les régions coupées et boisées du Perche. L'importance décisive des événements qui se passaient alors dans cette région et l'attention dont elle devint l'objet ne furent pas étrangères à l'origine d'une dénomination commune qui se forma pour la désigner. C'est en effet du IXe au XIIe siècle qu'on signale[1] chez les chroniqueurs l'application du nom de Neustrie, détourné de son ancien sens, au pays situé entre la Seine et la Loire ; et parfois aussi, l'introduction d'un nom géographique nouveau, celui de *Hérupe* ou *Hurepoix*, désignant la même région. Ce sont là des apparitions passagères sans doute, mais significatives, dans la nomenclature. Elles s'expliquent par le retentissement des événements historiques dont ces contrées étaient le théâtre.

Elles mettent aussi en lumière les rapports naturels qui unissent les plaines comprises entre le cours supérieur de l'Eure et l'embouchure de la Seine. De Chartres à Rouen la circulation est aisée ; la voie romaine qui reliait Rouen et Lillebonne à la vieille cité des Carnutes, indique des relations anciennes. Elles étaient sans doute plus fréquentes, avant que Paris eût attiré à lui le réseau des routes[2]. Je verrais volontiers une marque de ces rapports étendus d'autrefois dans le zèle qu'excita, au XIIe siècle, chez les

1. Longnon, *ouvrage cité*, p. 4-5.
2. Les itinéraires romains ne mentionnent pas de voie directe entre *Autricum* (Chartres) et *Lutetia* (Paris).

Normands de Rouen la cathédrale de Chartres : en grand nombre, dit leur archevêque, ils s'y transportèrent pour contribuer à l'œuvre commune.

Mais ce qui a prévalu historiquement, ce n'est pas l'attraction normande, c'est celle du centre parisien. La soudure des deux fleuves qui se rapprochent entre Paris et Orléans, résultat qui n'a pas été atteint sans effort, a dirigé vers Paris les routes du Centre et du Sud de la France. Rien n'a plus contribué à *méridionaliser* Paris.



CHAPITRE SEPTIÈME

PARTIE MÉRIDIONALE DU BASSIN PARISIEN NIVERNAIS, BERRY, VAL DE LOIRE, TOURAINE

I
CARACTÈRES DE LA PARTIE MÉRIDIONALE DU BASSIN PARISIEN

LA PARTIE méridionale du Bassin parisien s'appuie au Massif central et au Morvan. Elle reproduit dans ses lignes générales l'ordonnance par zones qui caractérise l'ensemble ; successivement les types argileux et calcaires du système jurassique, puis du système crétacé, introduisent leur note connue dans l'aspect des contrées. Aux argiles correspondent les herbages du Nivernais, aux calcaires les *Champagnes* de Bourges et de Châteauroux, à la craie les roches qui encadrent les vallées tourangelles. Toutefois des éléments nouveaux viennent modifier la physionomie.

Il faut signaler surtout l'étendue considérable que prennent à la surface les nappes de dépôts tertiaires. De divers côtés, sans régularité apparente, des sables ou argiles recouvrent les couches plus anciennes. Déjà au Nord de la courbe septentrionale de la Loire, les sables sur lesquels est assise la vaste forêt d'Orléans, nid de brouillards et autrefois de marécages, font prévoir l'apparition de ce type de contrée qui va devenir plus fréquent vers le Sud. Les forêts ne manquent pas assurément dans le Nord du Bassin parisien : mais celles du Sud ont souvent un aspect différent ; ce sont des *brandes*, mélange de bois, de landes et d'étangs. Le relief n'a que contours indécis, horizons bas et mous. C'est surtout vers la périphérie de ces brandes que les bois s'épaississent ; on voit ainsi les coteaux qui encadrent les vallées de

la Loire et du Cher s'assombrir, au sommet, par des lignes de forêts. La vie seigneuriale et princière se complut à certaines époques dans ces demi-solitudes giboyeuses ; elle y dressa des châteaux. Chambord découpe comme dans un paysage de contes de fées les silhouettes de ses tourelles. Mais en général, dans cette France centrale où tant de rapports se nouent, ces pays, *Brenne, Sologne,* représentent et surtout représentaient une vie à part, pauvre, souffreteuse, défiante. Un certain charme pittoresque n'en est pas absent ; mais il a lui-même quelque chose d'étrange ; il tient surtout aux effets du soir, aux obliques rayons dont s'illuminent ces mares dormantes, ces bruyères et ces ajoncs entre les bouleaux et les bouquets de pins. C'étaient des taches d'isolement, de vie chétive, interrompant la continuité des campagnes fertiles.

Ces sables quartzeux à particules granitiques, associés à des graviers et à des argiles, sont des dépôts de transport qui tirent leur origine du Massif central. Lorsque, dans la période tertiaire, l'ancien massif, presque réduit par l'usure des âges à l'état de plaine, commença à se relever dans le Sud et dans l'Est, toutes les forces de l'érosion se ravivèrent. La région surexhaussée livra ses flancs à une destruction dont les dépouilles, entraînées vers le Nord et l'Ouest, formèrent de larges nappes détritiques. Des terrains argileux et froids jonchent ainsi la surface. Chacune de ses nappes correspond à un pays que signale un nom d'usage populaire, traduisant à la fois la nature du sol et le caractère des habitants. Ici les noms de *Sologne* et de *Brenne* s'opposent aux *Champagnes* berrichonnes.

La partie méridionale du Bassin parisien a par là le caractère d'une région de transition. On n'y trouve plus la même netteté de zones que dans l'Est, la même ampleur et régularité que dans le centre du bassin. Nous avons indiqué une des causes qui contribuent à brouiller les traits : il en est une autre, sur laquelle nous aurons à revenir : c'est le divorce accompli tardivement entre le faisceau fluvial de la Seine et celui de la Loire. Ce démembrement n'a pas suffi pour détruire l'unité fondamentale du bassin, mais il a donné naissance à des rapports nouveaux. Les influences de l'Ouest et du Sud le disputent à celles du Nord. Les vieilles divisions historiques seraient là pour nous en avertir. Nous allons quitter la Lugdunaise pour l'Aquitaine romaine ; une Aquitaine, il est vrai, d'extension factice, qui comprend le Massif central presque en entier, et qui, dans la suite, est devenue la province ecclésiastique de Bourges,

I. — NIVERNAIS

POURTANT entre le Morvan et la Loire, il y a une contrée qui est toujours restée distincte aussi bien de l'Aquitaine première que du Berry et du siège métropolitain de Bourges. Le cours de la Loire, de Nevers à Cosne, marque une des limites les plus persistantes de notre histoire : limite ecclé-

siastique, puis de gouvernement militaire, de département aujourd'hui. Elle résulte moins du fleuve que d'une différence de structure et de genre de vie entre les pays de la rive gauche et ceux de la rive droite. Ceux-ci ont été, comme le Morvan auquel ils confinent, fracturés par des dislocations répétées. Au lieu de se dérouler en zones régulièrement concentriques, la contrée se fractionne en bandes étroites, séparées par des failles et orientées du Sud au Nord. Successivement de l'Est à l'Ouest on passe des argiles du lias, sur lesquelles s'étalent les prés d'embauche du Bazois, au petit massif granitique, injecté de porphyres et couvert de bois, du canton de Saint-Saulge, brusque réapparition du Morvan ; puis enfin aux affleurements primaires que signale la houille au Nord de Decize. Plus loin, vers l'Ouest, les argiles reparaissent dans le pays des Amognes ; mais bientôt les calcaires jurassiques ramènent les vallées à fond plat, avec les carrières de pierres, les lignes de sources et les profils réguliers des coteaux. L'un d'eux s'avance comme un promontoire que, du Sud, on aperçoit de fort loin dominant la plaine élargie de la Loire. Là seulement le Nivernais trouva un centre, un point de cristallisation politique.

Nevers est une de ces primitives étapes de batellerie qui, comme Decize, jalonnaient le cours de la Loire ; mais, plus favorisée que cette bourgade insulaire, elle avait à sa portée des éléments de progrès : mines de fer, belle pierre, eaux thermales, et le confluent d'une de ces petites rivières abondantes et limpides, comme en fournit le calcaire jurassique, mais dont le sort est souvent d'achever leur cours entre les ruelles d'un faubourg industriel. Cette petite capitale donne à la région une apparence d'unité. Mais en réalité cette région, restée une des plus forestières de France, reproduit dans sa population, où se rencontrent des bûcherons, des mineurs, des éleveurs, des vignerons, les contrastes de son sol hétérogène. Entre la Bourgogne et le Berry, elle est à part. Sa structure heurtée interrompt la continuité des relations naturelles sur la périphérie du bassin.

I PASSAGE DE BOURGOGNE EN BERRY

Au Nord seulement le pays se découvre. Les calcaires coralligènes que l'Yonne a traversés de Clamecy à Cravant prolongent jusqu'à la Loire leurs sèches plates-formes, dominées par le roc historique de Donzy. Une zone, étroite il est vrai, mais où la circulation est facile, succède aux lignes de forêts et de rivières qui, au Sud, faisaient obstacle. Là se trouve, depuis les temps préhistoriques, le point de jonction entre l'Est et le Sud du Bassin parisien, les Edues et les Bituriges, la Bourgogne et le Berry.

Le vieux bourg celtique de Condate, aujourd'hui Cosne, marque un des plus anciens passages de la Loire[1]. Entre le Nivernais et le pays bocager qu'engendrent au Nord les sables et les argiles de la Puisaye, les abords du

1. Chemin dit *de Jacques Cœur*, ancienne voie de Cosne à Bourges.

grand fleuve se dégagent. Il coule, entrelaçant les îles, dans une ample vallée bordée de vignes, terre promise de riches abbayes. La vieille église de la Charité, fille de Cluny, domine un de ces horizons qui annoncent pour la première fois sur le fleuve à peine échappé au Massif central les aimables et opulents paysages qu'il baignera plus tard. On penserait déjà à la Touraine, si un promontoire montagneux, où s'est campé Sancerre, ne se dressait, sur l'autre rive, de plus de 200 mètres au-dessus de la vallée, et n'avertissait pas qu'il ne faut pas songer encore à la molle Touraine.

C'est en effet vraiment une région montagneuse en petit, la dernière qui, vers l'Ouest, témoigne des accidents qui ont régénéré le relief. L'effort orogénique qui s'est fait sentir dans les dislocations tertiaires du Morvan et du Nivernais a surélevé le Sancerrois le long de grandes failles qui en ont porté le point culminant jusqu'à 474 mètres, altitude qu'on ne retrouverait plus, si loin qu'on allât vers l'Ouest. Surveillant les passages de la Loire, Sancerre occupait un site unique.

Au delà commencent les ondulations d'un sol argileux où, vers Neuvy, pays des briques et des tuiles, s'évase la vallée de la Loire. De part et d'autre se déroulent, sans ordre, des croupes molles qui, avec leurs haies d'arbres s'entre-croisant en zigzags, prennent un aspect bocager. On se trouve en effet sur le prolongement de la zone argileuse qui, de l'Argonne à la Puisaye, s'intercale entre les calcaires jurassiques et la craie. Mais lorsque, s'avançant toujours vers le centre du bassin, on devrait s'attendre à rencontrer la craie blanche, on voit à sa place s'étaler l'argile à silex, son résidu. Des plateaux sans pente, au sol rocailleux et boisé, très solitaires, se déroulent de Châtillon-sur-Loire à Vierzon sur le Cher. Ce n'est pas encore la vraie Sologne ; le qualificatif de *pierreuse,* qu'on lui donne dans le pays, indique bien la différence du sol. C'en est pourtant la préface.

II. — SOLOGNE

LORSQUE les nappes grises des sables argileux prennent possession de la surface, que les étangs, ou les mares couvertes de joncs et d'herbes se multiplient, on est vraiment en Sologne.

Jadis on les voyait partout, entre Romorantin et La Motte-Beuvron, luire à sa surface. Beaucoup aujourd'hui ont fait place à des prairies où s'ébattent des troupeaux d'oies, canards et dindons. Mais le paysage déroule toujours ses ajoncs et bruyères, ses champs de sarrasin et ses mares, cernées de petits bois de pins et bouleaux. Il attriste par quelque chose de borné et de languissant. Les rivières, sans lit, se traînent comme un chapelet d'étangs. Il manque les ressources d'empierrement naturel qui, du moins, sur l'argile à silex, offrent des facilités à la circulation. On juge de ce qu'était l'existence humaine, dans ces maisons en argile et en bois, sans fenêtres, recouvertes de toits de roseaux, qui subsistent encore dans quelques parties écartées ;

SOLS DU CENTRE DE LA FRANCE

1° *MARNES CALCAIRES*, 2° *SABLES ARGILEUX*, 3° *CALCAIRES COMPACTS*



PRÉS D'EMBAUCHE sur les marnes de lias. — La zone bordière à l'ouest du Morvan est coupée de nombreuses dislocations d'allure nord-sud. Suivant que le lias, le porphyre ou le calcaire affleurent à la surface, le pays change d'aspect. Dans le Bazois *le lias a engendré un sol humide et verdoyant, propice à l'élevage. Ces prairies encloses de haies vives ont formé la race de bœufs blancs aujourd'hui exportée dans une grande partie de la France.*

Photographie de M. Hitier. (Fig. 82).

SOLOGNE : Etangs et bois sur un sol d'argile et de sables. D'anciens ruissellements ont arraché au Massif central de menus débris siliceux, qu'on trouve par lambeaux jusqu'à la Seine, mais qui se sont accumulés entre le Cher et la Loire. Sol ingrat, froid et imperméable ; hydrographie indécise : eaux languissantes dans un cadre de bois de pins : telle est la physionomie qui caractérise encore les coins restés primitifs en Sologne.

Photographie de M. Hitier. (Fig. 83).

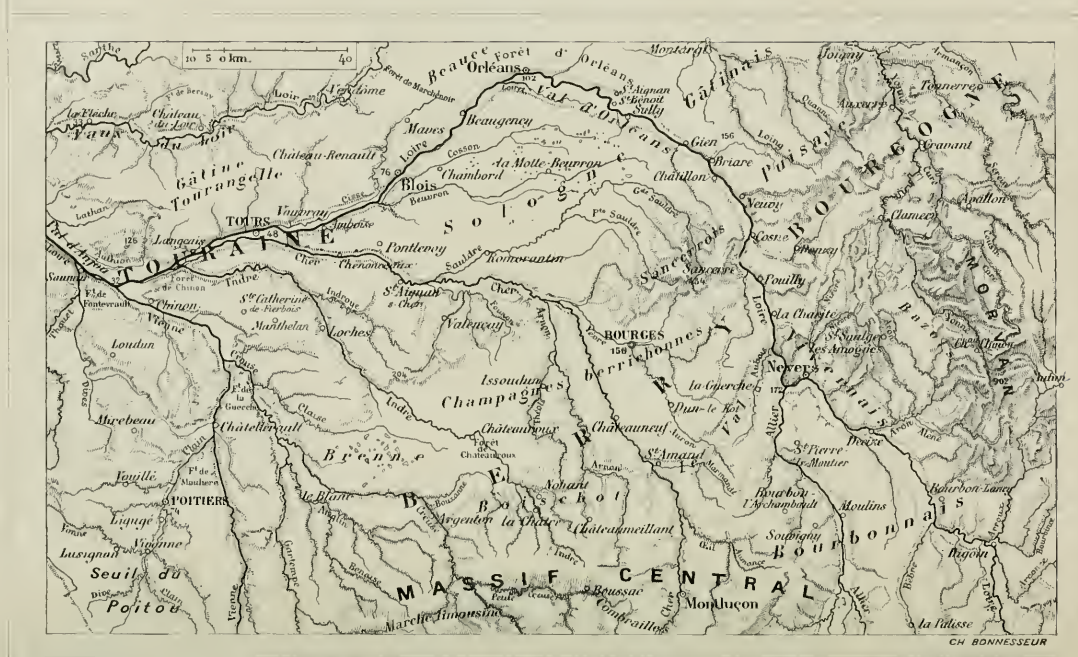




CAMPAGNE entre Marmagne (vallée de l'Yèvre) et Villeneuve-sur-Cher (carte d'Etat-major, feuille 122, Bourges). L'aspect est un des plus monotones qu'offrent les Champagnes berrichonnes. La platitude singulière du relief est due à l'affleurement de calcaires lacustres (oligocènes) très durs, qui forment des surfaces particulièrement compactes. Les habitations manquent comme les vallées. Un ruban de route s'allonge sans fin en ligne droite entre les champs. La voie romaine de Tours à Bourges reste pendant 20 kil. fidèle à ce calcaire lacustre.

Ph. de M. A. Vacher (Fig. 84).

BERRY ET VAL DE LOIRE



Les calcaires jurassiques de Bourgogne se soudent, à Cosne, à ceux des Champagnes berrichonnes. Une zone de pays forestiers sépare les plaines du Berry du Val d'Orléans. La Loire et ses affluents sont attirés vers l'ouest et vont converger en Touraine. (Fig. 85.)

misérables *locatures* isolées entre les fondrières impraticables qu'on appelait des sentiers. Tant qu'on n'a pu apporter à ce sol ingrat ce qui lui manque, chaux et acide phosphorique, la Sologne a été misérable ; c'était encore, au milieu du XIX[e] siècle, presque un désert (24 habitants par kilomètre carré).

III. — BERRY

LE SANCERROIS et la Sologne contribuent à isoler du Val de Loire le Berry. Les destinées du Berry se sont développées entre des pays de brandes, bois ou bocages qui l'enserrent au Nord et au Sud. Il correspond physiquement à la série des *Champagnes* qui se déroulent autour de Bourges, Issoudun, Châteauroux, en connexion avec celles de la Bourgogne d'une part, du Poitou de l'autre. Ce sont les plateaux de calcaires jurassiques, par lesquels s'achève au Sud-Ouest l'arc concentrique qu'ils décrivent. La contrée rentre ainsi dans l'ordonnance générale du Bassin.

I
BERRY CALCAIRE

Dans les intervalles que les rivières, rares, mais pures et herbeuses, laissent entre elles, des plateaux secs à pierrailles blanches s'étendent, assez solitaires. Les substances fertilisantes ne manquent pas, et quand ce sol est recouvert d'une couche de limon, il donne des terres *fromentales*, où de temps immémorial alternent moissons et jachères, champs de blé et pâtures à moutons. Ainsi s'est fixé un mode d'existence fidèlement suivi de génération en génération. Autrefois, le fer était partout à la surface, sous forme de petits grains, dans les sables ; en peu de pays on trouve autant de vestiges d'anciennes *ferrières*. C'est une contrée dont les ressources étaient faciles à mettre en œuvre, mais sujettes à s'épuiser, d'ailleurs limitées, et insuffisantes pour permettre un degré élevé de densité de population. Souvent le limon fait défaut ; et alors, sporadiquement, reparaît la forêt. La vie urbaine est restée médiocre en Berry. Les sites où elle s'est fixée paraissent rentrer dans deux types différents. Quelques villes ont utilisé les positions défensives formées par escarpements au contact des roches différentes : ainsi Châteauneuf-sur-Cher, Dun-le-Roi. D'autres ont recherché les sites où les plates-formes s'inclinent doucement vers des rivières coulant presque à plein bord. Cinq rivières se rencontrent au pied de la légère éminence que surmonte la cathédrale de Bourges, et l'enlacent presque de leurs marécages et de leurs bras morts.

Ces rivières sont belles et claires. En entrant dans les plateaux calcaires elles ont modifié leur physionomie. Le Cher s'épure au delà de Saint-Amand, après avoir laissé sur sa droite, sans se laisser entraîner par elle, la large rainure que l'érosion a entaillée dans les marnes du lias, comme pour tracer d'avance dans ce fossé, où les eaux abondent, le lit du canal entre le

Cher et la Loire[1]. Désormais, dans les roches fissurées et perméables à travers lesquelles il s'écoule, il perçoit le tribut des eaux souterraines. Car le Berry calcaire, comme tous les pays qu'ont affectionnés les Gaulois, a des sources rares, mais fortes, où se résument les infiltrations de larges surfaces. L'Indre, au sortir du Massif central, baigne de ses eaux encore assombries les vieux murs de La Châtre ; des pointements de roches primitives percent même encore sa vallée ; mais elle va s'épanouir dans les prairies de Nohant. La Creuse se dégage, à Argenton, des roches de gneiss à travers lesquelles lui parvient la Gargilesse ; et sa vallée, désormais, jusqu'au Blanc, ressemble moins à un de ces sauvages couloirs rocheux qui éventrent les plateaux de gneiss et de micaschistes qu'à une vallée tourangelle. Aux débouchés de ces rivières vers le Berry une série de villes très anciennes, La Châtre, Château-Meillant, Argenton sont installées le long de la zone de passage. Positions stratégiques et surtout lieux d'échange entre des contrées de sol et de produits différents ; villes déjà riantes dans leur architecture de bois et de pierres.

Les traits assez nets du Berry calcaire — le vrai Berry — se brouillent aux approches du Massif central. Le changement s'annonce d'abord par de grandes forêts qui, au Sud de Dun-le-Roi, d'Issoudun, de Châteauroux, s'étalent, parfois marécageuses, sur les larges plaques de sable argileux. Ces lignes noires de forêts plates, empâtant l'horizon dans l'aplanissement du relief, sont, au sortir du Massif central, un des premiers traits définis qui frappent les yeux.

II
BOISCHOT

Tel n'est pas cependant l'aspect de la région immédiatement contiguë aux terrains primitifs, dans la partie qui s'étend à l'Ouest de Saint-Amand jusque vers Château-Meillant et La Châtre. Le sol se mamelonne, se couvre d'arbres, soit en haies le long des champs, soit en groupes autour des mares, plutôt qu'en forêts. L'œil est déconcerté par l'affleurement de couches diverses, par les différences de produits et de cultures ; tantôt terres grasses et fortes où croît le froment, tantôt maigres *varennes* ou même *brandes*. Cette diversité se traduit par l'incertitude du modelé, un certain désordre de formes. Autant la viabilité paraît simple sur les plateaux calcaires, autant elle se morcelle et se complique ici ; ce sont partout petits sentiers, tracés capricieusement au gré de l'éparpillement des fermes sur cette surface où nulle part ne manque l'eau. Mais c'est une circulation menue, rendue difficile par la nature argileuse des terrains : au lieu des rapides carrioles des plaines calcaires, de petites charrettes traînées par des ânes en sont le véhicule le mieux approprié. Ajoutez à ces traits les mantes à capuchon du costume des femmes, les intonations lentes et un peu chantantes du parler : et vous avez

1. Il est aisé de suivre, sur une carte topographique, cet arc de cercle déprimé qui se déroule pendant plus de 60 kilomètres entre Saint-Amand et La Guerche. Il est communément désigné sous le nom de *Val*.

PAYS DU CENTRE DE LA FRANCE

1° *SOLOGNE*, 2° *LES EAUX DANS LE BERRY CALCAIRE*



SOLOGNE transformée (comparez fig. 83). Les cours d'eau n'ont pas encore réussi à se creuser de vallées dans le dépôt argilo-sablonneux qui revêt la surface. Cependant l'hydrographie a été régularisée. Dans ce paysage de parc, où une rivière coule à pleins bords, la Sologne a perdu son air de misère. Le bois et le torchis dominent encore dans les constructions. Mais la maison est devenue plus ample et presque riante sous son toit de tuiles. (Fig. 86.)



LES BORDS DE L'ARNON près de Charost (carte d'état-major, feuille 122, Bourges). — Les calcaires lithographiques (jurassique supérieur) qui constituent la plus grande partie du Berry, sont un peu moins résistants que les calcaires lacustres (comparez fig. 84). L'Arnon a pu y tracer son thalweg. Des croupes surbaissées se dessinent légèrement autour de la large vallée. Nourrie de sources de fond, la rivière serpente parmi les prairies et les arbres ; et la vallée qu'elle esquisse interrompt pour un instant la monotonie des plates campagnes. (Fig. 87.)

PAYS DU CENTRE DE LA FRANCE

ZONES BORDIÈRES DU BERRY



LA VALLÉE DE SAINT-AMAND est limitée du côté nord par un talus liasique qui forme la bordure méridionale des calcaires du Berry (carte d'ét.-maj., feuille 134, Issoudun). La douceur des pentes, en majeure partie cultivées, ainsi que la largeur anormale de la vallée s'expliquent par le peu de résistance des marnes dans lesquelles elle est entaillée. Elle fait partie d'une zone d'affouillement, où plusieurs rivières viennent couler tour à tour. Le canal du Berry unit en partie ces tronçons. Phot. de M. A. Vacher (Fig. 88).



VUE prise près de Levroux (carte d'état-major, feuille 121). La Champagne de Châteauroux touche à son extrémité septentrionale. La topographie des calcaires jurassiques supérieurs règne au premier plan; mais les affleurements des argiles imperméables du crétacé inférieur sont voisins : les légers mouvements du sol et les lignes de bois qui accidentent l'horizon les signalent. Ph. de M. Vacher (Fig. 89).

quelque chose d'archaïque ou plutôt d'un peu vieillot, qui se dégage comme une impression d'ensemble du pays et de ses habitants.

L'aspect général du pays est donc difficile à définir ; pourtant, dans ce curieux mélange, c'est l'abondance d'arbres qui domine. Tel est bien le trait que semble avoir saisi l'instinct populaire. Le nom de *Boischot* (de *boschetum*), synonyme de *Bocage*, est le signalement le plus caractéristique qu'on en puisse donner. Comme toujours le langage a saisi ces distinctions.

III POSITION ET AFFINITÉS DU BERRY

Dans ces traînées de sables granitiques qui forment des *brennes* et des *brandes* aux principaux débouchés de rivières, dans ce modelé puissamment fouillé par les eaux, s'exprime la dépendance de la contrée envers le Massif central. Partout se multiplient les signes de transition. De quelque côté qu'on se tourne, tout indique indécision et mélange. Le Massif lui-même s'atténue vers le Nord, il expire souvent par une pente insensible. Les noms historiques de *marche limousine, marche poitevine* expriment l'effacement de limites. La Sologne se répète dans le pays d'étangs et de bois qui s'étend entre la Loire et l'Allier.

Seul, parmi ces pays d'affinités incertaines, le Berry a son assiette naturelle, son caractère régional marqué. Mais il a beau occuper une position géométriquement centrale par rapport à l'ensemble de la France, il marque la fin, et non le centre d'une région. A peine sortis du Massif central, l'Indre et le Cher dévient vers l'Ouest : le Berry penche avec eux vers la Touraine et le Poitou, Bourges, Tours et même Poitiers sont plus naturellement liés ensemble que Bourges et Orléans. Du côté du Nord, le Berry s'est trouvé séparé de la Loire par des contrées boisées, de circulation difficile, *Sancerrois* et surtout *Sologne*. Ce n'est que partiellement et par un seul côté qu'il touche à la Loire. C'est au contraire avec l'Ouest que l'unissent les relations, les anciens pèlerinages, les affinités de dialectes[1], probablement aussi les affinités ethniques. Il est le vestibule de cette région où les monuments mégalithiques, dolmens ou menhirs, vont se multiplier.

Historiquement c'est entre la Bourgogne et l'Aquitaine qu'il a servi de passage[2] ; les plus anciennes voies sont celles qui, profitant des plates-formes calcaires, le traversaient en diagonale de l'Ouest-Nord-Ouest à l'Est-Sud-Est. Par là son rôle n'a pas été insignifiant ; mais il a été autre que celui qui semble résulter de sa position géométrique. A mesure que d'autres courants ont prévalu, le Berry s'est trouvé relégué sur une voie de traverse ; il a cessé d'occuper une des voies principales. Cet isolement relatif a nui à son déve-

1. Sur les dialectes, voir Hipp. Fr. Jaubert, *Glossaire du centre de la France*, 1864, 2e édit. et 1869 (supplém.).

2. La présence d'une colonie des *Bituriges Cubi* à Bordeaux est l'expression de ces anciens rapports. — Pour les routes qui se reliaient à Bourges, voir la carte du réseau des voies romaines, qui est insérée à la fin de cet ouvrage.

loppement. Son activité, si considérable dans la Gaule ancienne, s'est ralentie peu à peu. Le livre est resté ouvert à l'un de ses premiers feuillets.

I. — LA LOIRE

AU FOND du Vivarais, dans une des contrées les plus étranges de la France et du monde, vaste plate-forme herbeuse toute hérissée de cônes et de pitons phonolithiques, dépassant 1 500 mètres, naît le premier ruisseau de la Loire. Du haut du cône bizarre qui lui donne naissance on verrait se dresser la cime provençale du mont Ventoux ; on n'est qu'à 120 kilomètres de la Méditerranée. L'hiver, ces pâturages de laves ou ces croupes arénacées de granit disparaissent sous d'épais tapis de neige. En automne et au printemps, de furieux combats s'y livrent entre les vents. Du Sud-Est viennent les grands orages d'automne qui produisent des crues terribles vers la vallée du Rhône, et dont les éclaboussures atteignent la Loire et l'Allier ; de l'Ouest, les vents humides qui, d'une bouffée subite, peuvent engendrer des pluies générales, de brusques fontes de neiges. C'est un laboratoire de phénomènes violents. Comme il n'y a guère plus de 45 kilomètres entre les sources de la Loire et de l'Allier, les deux rivières en ressentent presque simultanément les effets.

La Loire en dévale par des pentes très rapides[1]. Entre les gorges où successivement elle s'encaisse jusqu'à son entrée dans le Forez, elle se donne à peine, dans quelques petits bassins comme celui de Bar, l'espace nécessaire pour calmer son cours, amortir sa rumeur de torrent, étendre des grèves dans la concavité des méandres. Partout l'érosion s'est exercée avec d'autant plus de force que les gneiss et granits que traversent la Loire et l'Allier sont peu perméables, et qu'ainsi l'effort intact du ruissellement attaque tous les matériaux moins résistants qui s'offrent à lui. Les marnes de formation lacustre oligocène qui s'échelonnent le long de leur cours, surtout les débris des éruptions volcaniques qui jusqu'à la Limagne et jusqu'au Forez encombrent leurs vallées, voilà l'inépuisable masse de matériaux que tantôt lentement, tantôt par soubresauts, la Loire finit par entraîner jusqu'à la mer.

C'est séparément que les deux fleuves jumeaux, la Loire et l'Allier, l'un au débouché du Forez, l'autre à celui de la Limagne, entrent dans le Bassin parisien. Une longue mésopotamie, formée de sables et argiles siliceux, les tient encore longtemps séparés ; non sans laisser leurs vallées s'élargir en grandes prairies où paissent des bœufs blancs. Le paysage est modifié à Digoin, Decize, Saint-Pierre-le-Moutier : transition entre la physionomie de la région tourmentée dont ils sortent et celle de la région plus paisible où ils vont entrer. Toutefois le régime reste ce que l'ont fait les conditions d'origine. Les deux rivières, entre leurs rideaux de saules, peupliers et oseraies, se réduisent parfois à des filets limpides. Mais dans ce même lit on

1. En moyenne $4^{m},50$ par kilomètre entre la source et Roanne.

LA LOIRE A SA NAISSANCE

UN TYPE DE TOPOGRAPHIE VOLCANIQUE



LA LOIRE à 1 kilomètre de sa source, serpente par 1200 mètres environ d'altitude sur des coulées basaltiques qui servent de socle au Gerbier de jonc, et qui recouvrent à leur tour le soubassement de granit. Indécise dans sa direction, peu sensible encore à la sollicitation du niveau de base, la Loire entame à peine le plateau. Ainsi s'accuse le contraste des deux versants; car sur le versant oriental ce même plateau a été raviné et déchiqueté par les rivières qu'appelle la dépression du Rhône. Le sol formé par la décomposition du basalte permet à quelques pâtures et à quelques masures trapues de subsister sur la surface rugueuse et déboisée.

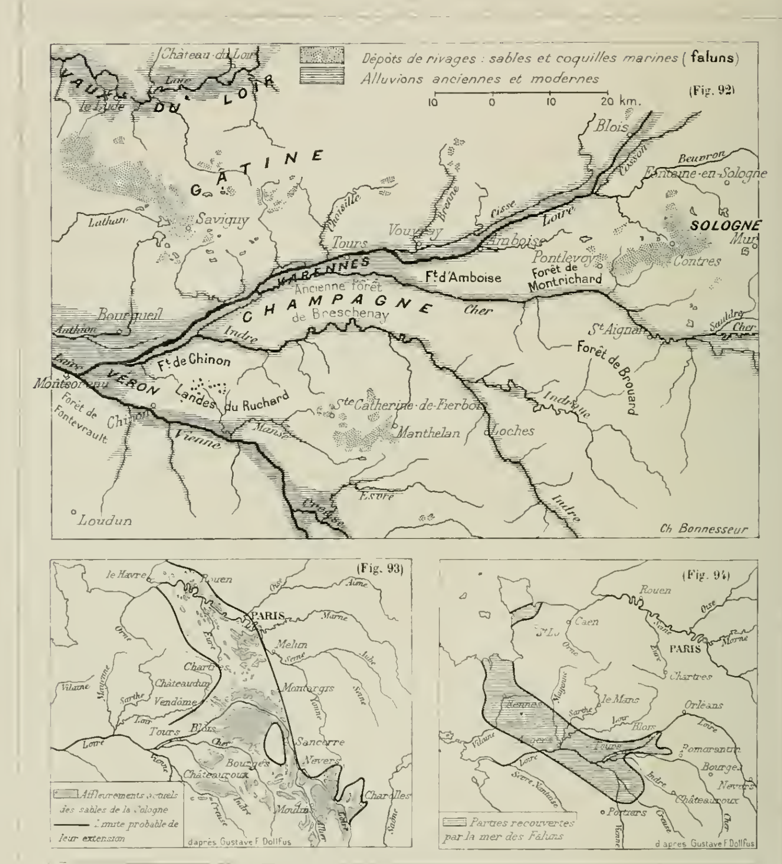
(Fig 90)



LE GERBIER DE JONC (1551 mètres), d'où sortent les premières eaux de la Loire, se dresse isolément en forme de cloche. Un grand nombre de cônes, pitons, ou cloches semblables hérissent les plateaux qui s'étendent au nord et au sud. Ce sont les formes caractéristiques des épanchements de phonolite, qui se sont produites vers la fin du miocène.

(Fig. 91).

PAYS DE TOURAINE



TYPES DE PAYS *très divers qui se groupent en Touraine (fig. 92) : sur les argiles à silex, la* **Gâtine** *(landes ou forêts) ; sur les sables argileux, la* **Sologne**; *à la base de la craie et sur les alluvions, les pays de vignes et de cultures variées. On remarque çà et là, sur la convexité des plateaux, des dépôts marins calcaires* (**faluns**) *qui amendent la pauvreté du sol siliceux. — Ces lambeaux s'avancent à l'est jusqu'aux confins de la Sologne ; ils marquent l'extrémité d'un bras de mer (fig. 94), qui a disparu vers la fin de l'époque miocène, mais vers l'emplacement duquel ont été attirées les rivières. On voit en effet converger leurs embouchures entre Tours et Montsoreau. — Quant aux sables qui couvrent la Sologne, leur dépôt est antérieur à la mer des faluns ; les traces qu'on a relevées de leur extension vers le nord, montrent qu'ils ont été entraînés bien loin du Massif central dont ils sont originaires, jusque vers l'embouchure de la Seine (Fig. 93). — Voir* Annales de Géographie, *1900, p. 321.* (Fig. 92, 93, 94.)

peut voir, si quelque bourrasque a frappé le Vivarais et les Cévennes, une trombe d'eau noirâtre se précipiter, égale pour quelques heures au débit moyen du Danube.

Le fleuve, définitivement formé au Bec d'Allier, entre comme un personnage étranger dans le Bassin parisien. La pente, l'indécision de son lit, les scèneries qui l'encadrent, jusqu'à la teinte gris-clair de ses eaux, contrastent avec les rivières du groupe de la Seine. Dans sa traversée, de Decize aux Ponts-de-Cé, il a plus de 400 kilomètres à parcourir; et néanmoins il ne perd jamais sa marque d'origine. Du Bec d'Allier à Orléans sa pente dépasse encore notablement celle que conserve entre Laroche et Montereau le plus rapide des affluents de la Seine. C'est toujours le fleuve à lit mobile, sorte de grève mouvante qui va des montagnes à la mer. Dans les grandes crues, le fond même du lit s'ébranle. En temps ordinaire chaque remous, chaque tourbillon entraîne quelques particules de vase ou de sable. Les grèves elles-mêmes, qui paraissent oubliées par les courants paresseux, se désagrègent et s'égrènent silencieusement au fil des eaux. Elles coulent peu à peu vers la mer; et les vases qui jaunissent la surface de l'Océan jusqu'à Noirmoutiers et qui se prolongent même jusqu'à Belle-Isle, indiquent le terme final du travail de transport, les substructions du futur delta qu'il est en train d'édifier.

Un reste des énergies torrentielles que déchaîna la surrection du massif survit dans la physionomie de ce fleuve. Pendant plus de la moitié de son cours, jusqu'à Briare[1], la Loire conserve la direction qui guida vers le Nord les torrents des âges miocènes; elle semble leur héritière directe. Pourtant elle n'a pas suivi jusqu'au bout leurs traces. Celles-ci, par des traînées de sables granitiques, se prolongent vers le Nord, de façon à atteindre la Seine aux environs de Paris. La dépression occupée avant eux par le vaste lac qui déposa les calcaires de Beauce, leur avait frayé la voie. Il paraissait naturel qu'à son tour le fleuve continuât à s'y conformer. Il y était invité par les grandes lignes générales de pentes qui, entre Briare et Montargis, continuent à s'incliner vers le centre du Bassin parisien. Aucun obstacle de relief ne se dresse entre son lit et celui des affluents de la Seine; l'espace intermédiaire est une plate-forme presque unie; si bien qu'il a été facile de réparer la mutilation du réseau hydrographique et de restituer par des canaux la continuité fluviale interrompue. Cependant, la Loire, infidèle à la pente si marquée que décèle la différence d'altitude entre son niveau à Briare (130 m.), et celui du Loing à Montargis (90 m.), sur un intervalle d'environ 40 kilomètres, a été détournée et a échappé à l'attraction de la Seine.

D'abord le divorce ne semble pas définitif; c'est par une légère déviation que la Loire s'écarte, de Briare à Orléans. Cessant de couler suivant l'orientation des failles qui du Sud au Nord ont découpé la partie orientale du Massif central, elle s'incline légèrement vers le Nord-Ouest. Après

1. 523 kilomètres sur 980.

Orléans seulement elle tourne au Sud-Ouest, et le divorce avec la Seine est opéré.

Vers le sommet de la courbe qu'elle décrit ainsi vers le Nord s'étend une dépression, largement entaillée dans le calcaire de Beauce. Le fleuve y perd temporairement une partie de ses eaux, car ces calcaires sont très fissurés. Il ne les retrouve que peu à peu ; avec le Loiret seulement, la plus belle de ces dérivations souterraines, la restitution est complète. Cette partie septentrionale du cours de la Loire forme ce qu'on appelle le *Val d'Orléans,* véritable unité géographique d'environ 15 000 hectares.

II. — VAL D'ORLÉANS

LE FLEUVE, dès Briare, est attiré vers la dépression ; mais c'est plus bas, au-dessous de Gien, vers Sully, qu'il s'y engage. Sept kilomètres séparent alors les deux bords de la vallée ; les molles croupes de Sologne d'un côté, et, de l'autre, les terrasses de sable rougeâtre de la forêt d'Orléans s'écartent : dans ce cadre agrandi, la Loire dessine de larges courbes entre les digues ou *turcies* qui l'enserrent. Partout l'alluvion vaseuse qu'elle a déposée, la *laye* bienfaisante, s'étend. Quelques plis marécageux subsistent encore au pied des coteaux du front septentrional : ils sont rares, Depuis longtemps la culture a pris possession de ces alluvions, et les a victorieusement disputées aux crues. Les vignes et les vergers garnissent les rampes du Val ; plus on avance vers Orléans, plus ils envahissent le Val lui-même ; ils s'y mêlent alors aux parcs et aux grands bouquets d'arbres qui répandent sur le pays un aspect d'élégance seigneuriale. Mais en amont, c'est plus humblement, par des champs de labour, que s'annonce le Val. La glèbe luisante et onctueuse donne le secret de l'abondance précoce qui y attira des populations, créa un foyer de travail humain, fixa un centre historique.

C'était entre les régions ingrates qui couvrent le fleuve au Nord et au Sud, comme une oasis de fertilité. Ce val parmi ceux qu'arrose la Loire, semble la contrée qui fut le plus tôt aménagée, purgée de marécages, dépouillée de bois, protégée contre les reprises du fleuve. Aujourd'hui, une foule de petites maisons qui ont dû se contenter des matériaux, cailloux ou briques, fournis par le sol, garnit l'intervalle entre les nombreux villages. Mais dans ceux-ci des vestiges d'art roman subsistent de toutes parts. La masse découronnée de l'église de Saint-Benoît, en belle pierre de Nevers, domine, écrase presque champs, maisons et villages. Bâtie sur l'emplacement d'un établissement romain, l'église bénédictine de l'ancienne abbaye de Fleury évoque les grandes écoles carolingiennes, l'ancienne richesse et la fleur de civilisation née en pleine barbarie grâce à cette richesse. Le vieux Capétien qui dort sous les dalles du chœur[1] témoigne à sa façon que, pen-

1. Philippe Ier.

dant une assez longue période, ce fut là, entre Gien et Orléans, que parut se fixer le centre de notre histoire. De Saint-Benoît, Saint-Aignan, Germigny à Orléans, c'est un voyage au pays des Capétiens. Ce qui vit ici dans les monuments, ce n'est pas, comme au Nord, le classique XIIIe siècle, mais quelque chose de plus ancien et de plus méridional, où l'on sent davantage des influences venues de Bourgogne et d'Aquitaine. Le langage s'épure et s'affine; dans les vieilles locutions dont il est imprégné remonte la sève vivante dont s'est formée et nourrie notre langue. Jusqu'à Blois et à Tours, rien que de purement et foncièrement français ne résonne à l'oreille.

Cette vie de la Loire est une de ces choses à demi éteintes, qui se dérobent aujourd'hui, et qu'il faut saisir à travers les fuyants du passé. Des marchés fluviaux se formèrent aux deux extrémités de ce Val, en rapports faciles avec la Seine. Gien et Orléans allongent parallèlement au fleuve leurs sombres et vieilles rues. Comme dans les anciennes villes marchandes où affluaient les étrangers, de nombreuses églises, quelques-unes entourées de cloîtres, évoquent le passé de l'emporium orléanais. On n'y voit plus, comme au temps de La Fontaine, « une majesté de navires », ce mouvement montant et descendant de bateaux à amples voiles, qui semblait une image du Bosphore à ce bourgeois de Château-Thierry[1]. Mais la Loire a eu jadis, comme *chemin qui marche,* comme médiatrice entre les fers du Nivernais, les vins d'Orléanais et de Touraine, une importance dont l'Anjou et le pays de Nantes profitaient encore largement au siècle dernier. C'est presque un devoir de rappeler cette activité, que notre époque a été incapable jusqu'à présent de lui rendre.

Ce sommet de la courbe septentrionale de la Loire est un point vital. Le site d'Orléans, par les rapports généraux qui s'y croisent, est une des attaches historiques du sol français. Tandis que les voies venant de Bordeaux et de Lyon sont infléchies vers ce point par la convergence des deux éléments de la courbe fluviale, c'est également là que le Massif central trouve l'accès le plus commode et le plus sûr vers Paris. En effet, les abords septentrionaux d'Orléans se découvrent. Là s'amincit et se termine la vaste bande forestière qui s'étend jusque près de Gien. L'existence de cette région peu attractive et difficile a rejeté vers Orléans les voies venant de la Champagne et du Nord-Est. Elles s'y rencontrent avec celles qui viennent des parties opposées de la France. Metz et Orléans sont en 1870, comme au temps d'Attila, les étapes d'une même voie d'invasions.

Rien d'étonnant que l'importance de ce carrefour et point de passage se manifeste à toutes les époques de notre histoire. Depuis qu'entre les bords de la Meuse et de la Garonne il y a eu des âmes conscientes de concourir à une vie commune, cette partie du sol français a attiré leur attention. Chaque grande crise ramène les yeux sur elle. De bonne heure la Royauté comprit son importance : sa possession précoce lui donna le levier nécessaire pour

1. Relation d'un voyage de Paris au Limousin en 1663.

agir très loin vers le Sud, pour relier les membres épars de l'héritage romain. Paris fut dès lors irrévocablement lié au Midi de la France.

III. — LA TOURAINE

I
DÉVIATION
DE LA LOIRE
VERS L'OUEST

APRÈS l'époque de la dispersion des sables granitiques venus du Massif central jusque dans la Sologne et la forêt d'Orléans, un événement important vint modifier le Sud-Ouest du Bassin parisien. Une transgression marine, partant de l'Atlantique suivant les uns, du Sud de la Manche suivant d'autres observateurs, venue en tous cas, non pas du Nord, comme celles des âges antérieurs, mais de l'Ouest, envahit cette région. On suit la trace de ses anciens rivages : ce sont des amas de sables mêlés de coquilles d'espèces marines dont la plupart ne sont pas éteintes. Quand ils n'ont pas été enlevés par la dénudation, on les voit en plaques blanches affleurer sur les plateaux de Touraine, à Pontlevoy sur les confins de la Sologne, à Manthelan sur ceux du Poitou. Depuis longtemps remarqués à cause de leur contenu calcaire sur ces plateaux d'argile à silex, ils sont désignés sous le nom de *faluns*. Aujourd'hui ils se montrent à une altitude d'environ 120 mètres : ce niveau représente la hauteur dont s'est élevé le sol après avoir de nouveau émergé.

L'existence temporaire et récente d'une mer ou d'un golfe dont l'extrémité pénétrait vers l'intérieur jusqu'aux environs de Blois, a détourné tout le système hydrographique qui était déjà en voie de formation. Vers cette dépression les eaux furent attirées de toutes parts : des courants, dont on peut mesurer l'importance à la largeur des vallées qu'ils ont creusées, frayèrent les voies aux rivières actuelles. Au Sud-Ouest, c'est la Vienne et la Creuse qui ont pris place dans l'ample sillon qui aboutissait à l'extrémité méridionale du golfe. Le Cher et l'Indre venus de l'Ouest, la Loire et le Loir venus du Nord, subirent l'attraction commune : La Touraine est ainsi devenue une région de convergence fluviale.

La Loire, dans la personne de son devancier, le fleuve torrentiel des sables granitiques, ne se trouvait plus à Orléans qu'à une quarantaine de kilomètres de ce lit marin : elle fut donc facilement captée par lui. Son niveau qui, au sortir du *Val*, est encore supérieur à 90 mètres, tombe, au confluent du Cher, à 38. Le plan de la vallée s'abaisse, et le climat, qui ne tarde pas à se ressentir des premières effluves marines, acquiert un nouveau degré de douceur.

II
LA CRAIE
DE TOURAINE

L'épisode maritime que nous venons de rappeler n'a pas détruit l'ordonnance générale de la structure du Bassin parisien. Les étages inférieurs de la craie reparaissent ponctuellement à la surface, ramenés sur le bord occidental par l'ordre chronologique des couches. La craie se présente ici sous un aspect

LA CRAIE DE TOURAINE

ÉTABLISSEMENTS HUMAINS



Vue prise a Bourré, près de Montrichard, sur la rive droite du Cher (carte d'état-major, feuille 108, Bourges). La craie turonienne ou tuffeau, affleure sur la tranche de la vallée. C'est elle qu'on aperçoit, à l'exclusion de l'argile à silex qui la surmonte. Très homogène et dépourvue de silex dans ses couches inférieures, elle est exploitée par de nombreuses carrières, qui ont fait le renom des **billes de Bourré.** *Ce sont d'excellentes pierres de construction, tendres et durcissant à l'air. Ces qualités de la roche ont dû inviter de bonne heure les populations à s'y creuser des demeures, tant ce genre d'habitations est resté répandu dans les côteaux crayeux du Cher, du Loir et de la Loire et même de la Seine. On peut voir ici un curieux échantillon d'architecture troglodytique. Des cintres taillés dans la roche donnent accès à des celliers. Le roc, dans sa partie supérieure, a été aménagé en terrasses, non dépourvues d'élégance grâce à la fine végétation qui croit dans les interstices. La sécheresse de la roche et l'exposition au midi ont favorisé la persistance de l'habitat.*

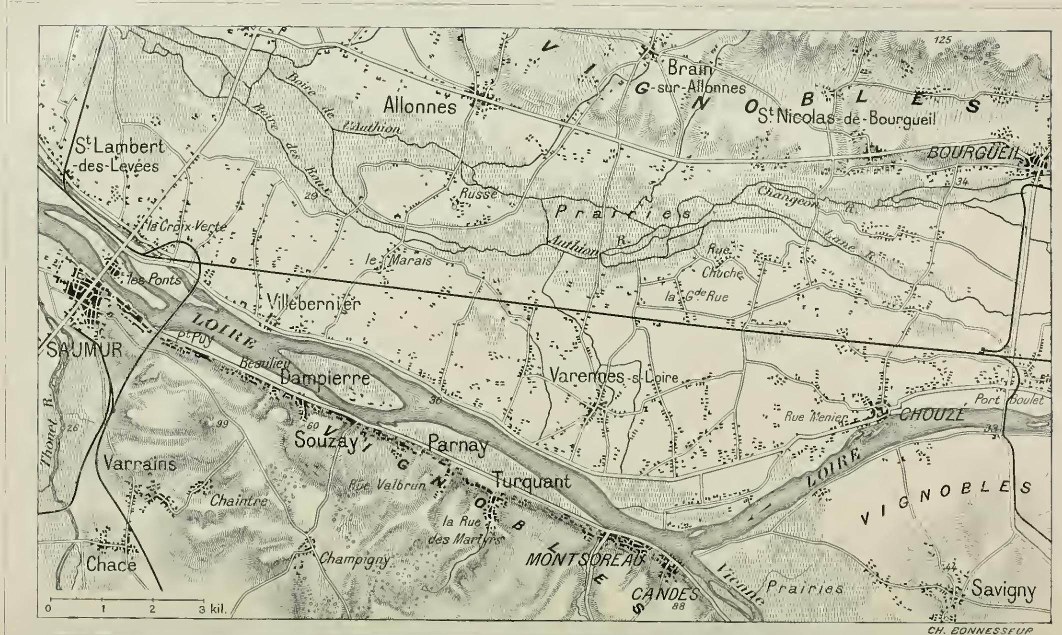
Phot. de M. Hitier (Fig. 95).



Bourré, près de Montrichard, sur la rive droite du Cher. Les croupes monotones de la craie se profilent à une cinquantaine de mètres au-dessus de la vallée. Le village s'est détaché peu à peu du promontoire dans les flancs duquel il était né. Il éparpille à ses pieds ses petites maisons blanches sans étages, à toits d'ardoise, entre des jardins. L'existence du niveau d'eau qui est à la base de la craie, favorise ces cultures.

Phot. de M. Hitier (Fig. 96).

TYPES DE PEUPLEMENT DU VAL D'ANJOU



BOURGS ET VILLES ANCIENNES *se succèdent sans interruption sur le talus de craie-tuffeau qui borde la rive gauche de la Loire entre des vignobles. Au centre de la vallée, séparées, d'un côté par le fleuve, de l'autre par une zone de prairies, de marais et bras fluviaux, s'étendent les* **Varennes**, *pays à part dont la population se répartit dans des maisons, ou* **bouques**, *tantôt éparses, tantôt alignées en* **rues** *le long des routes.* (Fig. 97).

particulier, qui est pour beaucoup dans l'originalité de la Touraine. C'est une roche micacée, d'une remarquable finesse de grain, assez tendre pour se laisser entailler, assez dure pour former des escarpements. Elle met dans le paysage une note caractéristique. C'est un peu au-dessous de Blois que ces blanches parois font leur apparition. Sur le Loir on les salue vers Vendôme. A Saint-Aignan elles encadrent l'ample vallée du Cher. A Palluau elles se dessinent en saillie au-dessus de la plaine que l'Indre a déblayée dans les sables. Partout l'œil les accueille avec plaisir, sinon pour leurs formes qui restent un peu monotones, du moins pour l'éclat dont elles brillent au soleil, pour la végétation fine et touffue qui se loge dans leurs interstices, garnit leurs bases, parfois trempe et flotte à leur pied sur les eaux d'une rivière limpide.

Il est rare qu'on ne puisse distinguer dans une contrée une zone qu'animent plus particulièrement la présence et l'activité de l'homme. En Touraine, et dans les parties limitrophes de l'Anjou et du Poitou, c'est manifestement la craie qui est la zone de prédilection, celle qui trace la ligne de cristallisation des établissements humains. C'est à l'abri de ces roches, sur leurs rampes ou leurs talus que les hommes se sont accoutumés à leur occupation favorite, la culture des vignes et des arbres fruitiers. Ces roches sont des espaliers naturels ; et surtout quand elles regardent le Sud, leur sécheresse est assez grande pour que des êtres humains puissent impunément y élire domicile. Les parages de Troô et des Roches sur le Loir, de Vouvray près de Tours, de Bléré sur le Cher, méritent, entre beaucoup d'autres, d'être célèbres comme survivance d'habitations troglodytiques. Souvent une sorte de coquetterie se fait jour dans la taille de ces excavations, dans la disposition des treilles ou des clématites qui les garnissent. Quand l'habitat humain s'est détaché de la roche, il ne s'en est guère écarté. Presque toutes les villes et la plupart des bourgs importants de la Touraine se serrent le long de ces rampes crayeuses. De Montsoreau à Saumur, les bourgs s'allongent ainsi en file presque ininterrompue. Parfois au-dessus du troupeau des blanches maisons, un château ou une ruine se dresse. A cheval entre la vallée et les plateaux forestiers, il surveille l'horizon ; c'est lui qu'on aperçoit de loin, à Amboise, comme à Lavardin sur le Loir, à Saint-Aignan sur le Cher, à Loches ou Chinon. Une autre vie commence au delà, sur les landes ou dans les forêts giboyeuses.

Mais la vallée elle-même est souvent assez ample pour développer une vie propre. C'est le cas au confluent du Cher, et surtout à celui de la Vienne. Les alluvions combinées du Cher et de la Loire ont formé en amont et en aval de Tours le pays des *Varennes* par excellence. Ces sables gras sont d'une fertilité merveilleuse, à condition d'assainir, drainer, endiguer le sol de la vallée : ce fut une œuvre progressive et longue. Le même travail s'accomplit dans la magnifique vallée, longue de 70 kilomètres et large de 14, qui succède au confluent de la Vienne. Là aussi, il fallut conquérir les varennes sur les eaux, marais, bras morts, *boires* ou ramifications des rivières. Peu à peu

des rangs serrés qui bordaient de part et d'autre les versants crayeux, un essaim de petites maisons se détacha pour se disséminer dans la vallée. Par hameaux ou *rues*, elles se dispersent entre les champs, le long des routes qui ont rendu le pays praticable, jusqu'au rideau de peupliers du fleuve. Aucune concentration. Souvent même les maisons ne sont que des *bouques*, c'est-à-dire des chaumières sommairement construites, comme une chose qui ne vaut pas la peine qu'on s'y applique, sous la menace, toujours à craindre, du fleuve.

Un proverbe de ce pays, qui abonde en dictons populaires, peint ainsi Chinon :

Assise sur pierre ancienne ;
En haut le bois, en bas la Vienne.

Le bois couvrait autrefois la plus grande partie des plateaux entre lesquels s'insinuent ces vallées ; il n'en revêt plus aujourd'hui qu'une partie. Il n'y a guère plus d'une centaine de mètres, et souvent moins, de différence de niveau ; mais ce sont les maigres terres de l'argile à silex qui constituent souvent la surface, et l'on sait quelle est leur pauvreté. La vaste *Gâtine*, qui s'étend au nord de Langeais jusqu'à Châteaurenauld, n'a commencé à être défrichée qu'au XIe siècle. Au Sud, les plateaux sont moins ingrats : calcaires ou faluns ont vers leur centre fourni les éléments d'une précoce culture ; des voies anciennes les sillonnent : eux aussi pourtant montrent une périphérie encore en grande partie occupée par des bruyères ou des bois.

III
CONTRASTES DE LA TOURAINE

En ces contrastes est le secret de l'infirmité de la Touraine. Entre ces vallées riantes et populeuses, beaucoup d'intervalles sont pauvres, presque vides. Il manque généralement à ces plateaux la précieuse nappe de limon qui a assuré au Nord de la Seine, entre la Marne et l'Escaut, une incomparable supériorité économique. En dépit du charme des vallées, malgré l'illusion que peut causer la somptuosité des châteaux nés de la faveur royale ou de la mode plutôt que des conditions locales, la force de production est moindre que dans ces pays limoneux du Nord de la France, si précoces dans leur abondance agricole, aussi riches par leurs plateaux que par leurs vallées, supérieurs par là aux contrées du Sud comme à celles de l'Est dans le Bassin parisien. Si séduisante, la Touraine est un peu grêle. Elle n'a pas les mêmes facultés de développement. On est étonné, quand le regard s'est promené sur ces magnifiques vallées, de constater la faible densité de population, la pénurie relative de bétail que trahissent les chiffres d'ensemble. Cependant ces causes de pauvreté sont atténuées en partie par les articulations qu'ont découpées les rivières. Les plateaux, du moins au Sud, s'amincissent ; à leur extrémité, ce sont des becs qui s'allongent par les bandes

d'alluvions que déposent en se rapprochant les rivières. Ainsi est constitué « ce bon pays de Véron », comme dit Rabelais, coin enfoncé dans l'angle de la Loire et de la Vienne : pays resté longtemps isolé dans sa richesse, comme d'autres dans leur pauvreté.

Le paysan des plateaux offre déjà bien des traits du paysan de l'Ouest, isolé dans ses métairies, nourrissant sous une apparence de douceur un esprit de superstition et de méfiance. Au contraire la vie urbaine et surtout villageoise a pris fortement racine aux flancs des vallées : vie joyeuse de vignerons auprès desquels les gens des Gâtines et plateaux semblent de pauvres hères. Ils sont fiers de leur bien-être, exigeants pour leur nourriture et leur costume, soigneux de leur habitation. Cependant l'exiguïté de ces habitations étonne. La Touraine est par excellence le pays des petites maisons blanches, sans étages, à toits d'ardoise. De même dans les habitations rurales l'aménagement destiné au bétail, instruments, cheptel agricole, est rudimentaire. C'est que, pour les cultures délicates auxquelles l'homme s'adonne de préférence, l'outillage est réduit ; l'outil principal, ce sont les bras du vigneron lui-même. De là, l'étroitesse de la maison ; de là, aussi, ce corps souvent courbé, avec ces bras noueux comme les ceps qu'ils ont l'habitude de tailler.

Ce contraste entre les populations des plateaux et celles des vallées va s'accusant vers l'Ouest. A mesure que le Massif primaire d'Armorique fait sentir ses approches, la vallée, devenue plus ample et plus basse, prodigue davantage ses dons. Le Loir sinueux s'épanouit à partir de Montoire dans l'aimable vallée qu'ont chantée Ronsart et Racan ; tandis que sur les sables qui font au Nord leur apparition, un pays coupé de haies et de forêts se prolonge de Château-du-Loir au Perche. En bas, l'abondance et la vie douce, en haut, déjà le commencement de la vie rude et pauvre de ces marches de l'Ouest ; contraste dont les luttes de la Révolution nous font sonder la réalité. Nulle part la vallée de la Loire n'est aussi animée et joyeuse que dans cette large ouverture qu'encadrent les coteaux de Chinon, de Bourgueil et de Montsoreau. L'esprit est alerte et la langue colorée, sur cette terre rabelaisienne où se déroule, entre Picrochole et Gargantua, une guerre moins fertile encore en coups qu'en paroles. L'abbaye de Thélème est la seule qui convienne et qui plaise à ces caractères raisonneurs et affranchis, pour lesquels la nature se montre indulgente. Jusqu'à Saumur et au delà, la côte aux vins pétillans entretient la vivacité et la joie au cœur des habitants de la *Vallée*.

IV
ROUTES ET IMPORTANCE HISTORIQUE DE LA TOURAINE

La Touraine, réunion de vallées au point où le Bassin parisien confine à l'Armorique et à l'Aquitaine, se trouve beaucoup plus que le Berry, qui est trop enfoncé dans l'intérieur, mieux même que le Maine et l'Anjou, qui se serrent le long du Massif armoricain, sur une des grandes voies de circulation. C'est le chemin du Sud-Ouest ; et de bonne heure les voies

romaines convergèrent vers le confluent du Cher et de la Loire. Il y avait là à l'origine une de ces bourgades telles que les Gaulois en établissaient volontiers dans des îles ou des péninsules fluviales : la fortune de Tours lui vint surtout de l'accès direct qui de ce point s'ouvre vers la vallée de la Vienne et Poitiers. Il suffit de franchir l'extrémité amincie des plateaux de la Champagne tourangelle et de Sainte-Maure pour atteindre, au confluent de la Vienne et de la Creuse, une des plus charmantes contrées de France. C'est le pays de Châtellerault, dont l'aspect verdoyant et les douces collines ménagent une transition aimables vers les raides et secs escarpements du Poitou calcaire. Les sables dits cénomaniens[1] y affleurent comme dans la région du Maine dont ils constituent le sol typique, et, dans ce cas comme dans l'autre, c'est par la largeur des vallées que se manifeste leur présence. La Vienne à Châtellerault s'est frayé dans ces couches friables une vallée dont les proportions en largeur ressemblent à celles que l'Huisne et la Sarthe se sont taillées dans les sables de même nature et de même âge.

Mais les voies qui ont adopté la vallée de la Vienne continuée par le Clain, ont une importance plus générale que celle à laquelle les rivières mancelles ont prêté leurs vallées. C'est une porte de peuples. Deux grandes régions d'influences souvent contraires, lentement réconciliées dans l'unité française, entrent ici en contact : l'Aquitaine, vestibule du monde ibérique, et la France du Nord façonnée par son contact permanent avec le germanisme. Une traînée de noms historiques s'échelonne entre Poitiers et Tours : noms au loin populaires de batailles ou de sanctuaires, comme celui de Sainte-Catherine-de-Fierbois, où Jeanne d'Arc fit chercher l'épée de Charles-Martel. Le vocabulaire géographique de notre peuple d'autrefois était restreint; il se composait des noms que répétaient les marchands et les pèlerins ; mais d'autant plus s'incrustaient dans la mémoire les localités en petit nombre qu'il savait retenir. C'étaient les points brillants dans l'obscurité qui enveloppait le monde extérieur. La légende travaillait sur cette géographie populaire. Elle matérialisait ses souvenirs dans un objet, un édifice ; et partout où pénétraient les routes, pénétrait aussi le renom du lieu consacré. La prodigieuse popularité de la Légende de saint Martin s'explique par le nombre et la fréquentation des voies qui convergeaient vers Tours. Il n'est pas étonnant que, dans cet état d'esprit, de nombreux pèlerins s'acheminassent des points les plus éloignés pour participer aux bienfaits de la sainteté du lieu. Telle fut longtemps la cause du renom de Tours et de la basilique de Saint-Martin, lieu entre tous auguste, dont la sainteté se communiquait aux pactes jurés à son autel. C'était donc une possession enviable que celle du vénéré sanctuaire. Celui qui se rendait maître de Tours et des lieux fameux dont s'entretenaient les imaginations populaires se mettait par là hors de pair. A Tours, comme à Reims, comme au Mont-Saint-Michel, où Philippe-Auguste

1. Formation déposée au début des temps crétacés.

s'empressa si habilement d'imprimer le sceau de la Royauté française, résidait une de ces puissances d'opinion qu'il était facile de traduire en instrument de puissance politique. Dans l'idée qu'évoquait alors le mot « roi de France » entraient les souvenirs de ce qu'offrait de plus sacré la vieille terre des Gaules.





CHAPITRE HUITIÈME

PARTIE OCCIDENTALE DU BASSIN PARISIEN

NORMANDIE

I. ÉVOLUTION GÉOLOGIQUE DE LA RÉGION. || II. POSITION. || III. LE PAYS DE CAUX. || IV. VALLÉES NORMANDES. || V. VALLÉE ET BAIE DE LA SEINE. || VI. INFLUENCES DU LITTORAL. || VII. L'ÉTAT NORMAND.

I
ÉVOLUTION GÉOLOGIQUE DE LA RÉGION

LE BASSIN parisien est, à l'Ouest, tranché brusquement par la mer. Successivement, de la Picardie aux schistes du Cotentin, les formations de plus en plus anciennes dont il se compose : craie blanche, argile et sables de la base de la craie, calcaires jurassiques, marnes du lias, se remplacent à la surface. Elles se dessinent avec netteté, chacune avec son aspect propre, dans la topographie, et s'appellent le *Pays de Caux*, la *Vallée d'Auge*, la *Campagne de Caen*, le *Bessin*. Mais le moment où elles viennent de s'étaler à la surface est aussi celui où elles sont interrompues par la mer. Sur le plateau crayeux du Pays de Caux cette rupture a quelque chose de saisissant. Les champs touchent au tranchant des falaises, le sillon se continue presque jusqu'au bord ; la plupart des vallées se terminent, suspendues à moitié hauteur, sans se raccorder avec le rivage qu'elles dominent d'une cinquantaine de mètres, parfois davantage. Il est clair que lorsque le profil normal des vallées s'est fixé, la côte était plus éloignée ; un accident ultérieur a fait disparaître le raccordement avec le niveau de base[1].

1. En accord avec ces indices, on a constaté qu'au large de l'embouchure de la Seine les lignes bathymétriques accusaient un prolongement sous-marin de la vallée. Sur les côtes du Calvados, des tourbières, aujourd'hui sous la mer, attestent, pour l'époque où elles se sont formées, une plus grande extension des terres. On est ainsi amené à assigner une date récente à la ligne actuelle du littoral normand. A une époque où peut-être l'homme occupait déjà ces régions, les terres se prolongeaient vers le fond d'un golfe occupant le grand axe de la dépression de la Manche Celle-ci se creusait entre les ailes relevées d'un synclinal, dont la continuité subsiste encore, puisque les couches se correspondent de la rive française à la rive anglaise.

Un autre caractère, qui ne saurait manquer de frapper, et qui s'est montré fécond en conséquences géographiques, est le profond creusement des vallées principales. L'Orne traverse entre des berges relativement élevées la Campagne de Caen. Dans les argiles du Pays d'Auge la Touques affouille sa vallée jusqu'à faire apparaître le substratum jurassique. La Risle laboure d'un sillon profond les plateaux limoneux du Lieuvin. Enfin, dans la partie inférieure de son cours, la Seine a puissamment enfoncé ses méandres entre des rives qui de part et d'autre dominent de plus de 100 mètres le niveau de sa vallée. Cette énergie de corrosion, incompatible avec les faibles déclivités actuelles, suppose qu'il fut un temps où ces rivières disposaient de pentes plus fortes pour atteindre leur niveau de base, c'est-à-dire la mer. Non seulement la côte était plus éloignée, mais les terres étaient plus hautes. Plus tard le sol subit un abaissement. La mer, empiétant sur le domaine terrestre, envahit alors la partie inférieure des vallées, les transformant en estuaires. Ce fut le commencement de la phase actuelle. Les limites entre la terre et la mer devinrent telles que nous les voyons. Toutefois, comme si, après toutes ces vicissitudes, cette stabilité était encore mal assurée, le profil du littoral continue à se modifier sous l'action des courants. Tandis que les saillies s'émoussent, les estuaires tendent à leur tour à se combler, et la terre revendique par ses alluvions une partie du domaine perdu.

Cette marche récente des phénomènes explique l'état actuel. Le Bassin parisien n'expire pas vers l'Ouest ; il est tronqué. Une partie de son domaine est submergée. Mais la partie restée découverte conserve, avec une netteté intacte, les variétés distinctives des zones qui la composent. Bien mieux que dans le Sud du bassin et presque aussi clairement que dans l'Est, chaque zone apporte successivement dans le paysage la physionomie qui lui est propre ; de sorte que, pour chaque bande que tranche la ligne transversale des côtes, apparaît un pays distinct. Ces divisions naturelles vivent dans l'usage populaire, et ont éveillé depuis longtemps l'attention des observateurs. Elles coexistent avec le nom général et historique de Normandie.

II
POSITION

Si ces noms de pays expriment les particularités du sol, celui de Normandie résulte de l'unité que la contrée doit à sa position générale. On ne peut aborder l'étude de cette région sans attirer tout d'abord l'attention sur le conflit entre les forces locales du sol et les influences venues du dehors, conflit dans lequel se résument ses destinées historiques. Les influences extérieures ont été puissantes et prolongées. Elles ne constituent pas un accident, mais un fait normal ; car, par position, la Normandie est un but. Son littoral, à l'inverse du littoral picard, regarde le Nord. Il est, pour le monde maritime du Nord, ce qu'est notre Armorique par rapport à la Bretagne insulaire, ce que furent l'Égypte et la Cyrénaïque pour la Grèce, ce que d'un mot les

FALAISES NORMANDES

ABAISSEMENT DU NIVEAU DE BASE



Vallées suspendues au nord du Tréport. Leur extrémité ne se raccorde pas au niveau de base, c'est-à-dire à la plage; et depuis que ce contact a été perdu, aucun effort n'a été fait pour le rattraper. Il ne s'est pas formé de ravin dans le thalweg, comme c'est au contraire le cas dans les vallées principales. Le travail des eaux ne s'exerce ici que par infiltration; il sape la base des falaises, hautes d'environ 90 mètres.

Phot. comm. par M. Velain (Fig. 98).



Yport (4 kilomètres à l'ouest de Fécamp). Les falaises, dont les pans se détachent par écailles, tendent à modifier incessamment leur aspect. Mais celle-ci étant orientée vers l'Est, se trouve hors du front d'attaque des bourrasques pluvieuses du sud-ouest. Elle doit à cette circonstance d'avoir pu conserver d'anciennes traces d'affouillements par les vagues; ils s'alignent distinctement à 12 mètres environ au-dessus de la plage actuelle (Fig. 99).

PARTIE OCCIDENTALE ET CONFINS DU BASSIN PARISIEN

NORMANDIE



LA LIMITE entre la Normandie et le Royaume suivait la Bresle, l'Epte, laissait le Mantois au Royaume et atteignait l'Avre au confluent de l'Eure. Rouen occupe une position centrale dans ce cadre. Mais la Normandie se prolonge hors des limites du bassin parisien, dans le massif schisteux de l'ouest. Le Couesnon, débouchant dans la baie du mont St-Michel, servait de limite avec la Bretagne. (Fig. 100.)

anciens périples appelaient la *côte d'en face*. Les navigateurs saxons et scandinaves le rencontraient devant eux dans leurs expéditions vers le Sud, comme aujourd'hui les paquebots venus des embouchures de l'Elbe et du Weser dans leur trajet vers l'Amérique. En de telles conditions les articulations de rivages prennent grande valeur. La moindre amorce saillante, la moindre ouverture donne asile à un germe sur un littoral ainsi assailli par des courants de migrations et d'aventures. Avec ses rigides falaises, le littoral du pays de Caux n'est qu'assez peu favorable aux établissements maritimes : pourtant, de Dieppe à Fécamp, les noms germaniques s'échelonnent sur le rivage[1]. Puis, de la Seine à l'Orne, de nombreuses embouchures fluviales, grandes et petites, ouvrirent des portes d'accès. Le Cotentin prêta enfin le secours et la tentation de ses promontoires extrêmes, où expirent les influences du dedans.

Cependant, en arrière de ce littoral et sur le littoral même, réagissait en un sens contraire la force ancienne et accumulée des influences intérieures. Toute une vieille et riche civilisation subsistait là, fondée sur la terre. Et cette force du sol était une garantie de résistance et de durée pour l'ancienne langue, les anciennes traditions, les anciennes races.

III
LE PAYS DE CAUX

Le nom de haute Normandie se présente de lui-même à l'esprit, quand, vers Yvetot ou Yerville on embrasse autour de soi l'horizon. De larges ondulations se déroulent à perte de vue. On en a gravi péniblement l'accès. Que l'on vienne de Rouen, du Vexin ou du Pays de Bray, ou du rivage de la mer, il a fallu s'élever le long d'étroites vallées tapissées de hêtres, on a franchi des lambeaux de forêts, réduites aujourd'hui, mais qui jadis couvraient tous les abords, et voici maintenant que s'étend un pays découvert qu'aucune ligne de relief ne borne à l'horizon. Entre les champs de blé, dont les ondulations contribuent à amortir encore les faibles mouvements du sol, se dessinent çà et là des bandes sombres : ce sont des rangées d'arbres derrière lesquels s'abritent les fermes, ou à travers lesquels se dispersent les maisons des villages. Estompées dans la brume, ces lignes forment des plans successifs. Cela donne une impression à la fois d'ampleur et de hauteur. En fait, le niveau général reste élevé; de 200 mètres au sommet de la convexité du plateau, il ne descend guère au-dessous de 100 mètres aux bords des falaises. Entre la basse vallée de la Seine au Sud et la dépression verdoyante du Bray au Nord, ce bastion de craie revêtu de limon se projette tout d'une pièce, comme un témoignage de résistance aux affaissements qui ont affecté le reste du littoral normand.

Pourtant le Pays de Caux n'est Normandie que pour l'histoire et la

1. *Dieppe* (*diep, djupa, deôp* = fonds). — Les *Dales* (*Dal-r*). — *Fécamp* (*fiskr* = pêcherie). — *Sanvic* (*sand vik* = crique de sable), etc. (Joret, *Des caractères et de l'extension du patois normand*. Paris, 1883, p. 35).

géographie politique; il est avant tout, et le paysan le sait, un pays distinct. Le limon, déposé en couches puissantes sur la convexité du plateau, y a favorisé de temps immémorial la vie agricole. Cette puissance diminue, il est vrai, vers la périphérie; mais à l'aide du marnage, c'est-à-dire en ramenant à la surface la craie sous-jacente, il a été possible d'amender l'argile à silex et d'étendre les cultures aux dépens des bois. Jusqu'à nos jours, c'est dans ces gains successifs que tient toute l'histoire du Pays de Caux. Ainsi se sont multipliées les fermes entourées de leurs vergers ou *masures*, d'où le fermier surveille son bétail, et que flanquent des *fossés*, ou levées de terres garnies de hêtres. Ainsi ont pullulé jusqu'à couvrir parfois plusieurs kilomètres, ces villages dont les rues sont des bosquets et dont les maisons s'espacent entre les pommiers. L'eau est rare, mais l'argile voisine de la surface permet de maintenir des mares; et la population put ainsi se répandre avec plus de liberté qu'en Picardie. Sur ces *plains*, dans ces campagnes, la richesse agricole, aidée du tissage domestique, avait concentré une population nombreuse, qui s'égrène maintenant au profit des vallées. Ici seulement le Cauchois se sent chez lui; ici il retrouve, avec ce qui reste encore du mode d'existence traditionnel, les façons de parler, le *patelin* cher à ses oreilles. Il est étranger dans les vallées.

IV
VALLÉES NORMANDES

Les vallées ne peuvent pas être nombreuses en ce pays perméable. Sur la convexité du Pays de Caux on peut faire jusqu'à 20 kilomètres sans en rencontrer une. Jusqu'au niveau où les eaux infiltrées dans la craie blanche se combinent en courants assez forts pour atteindre l'assise marneuse sur laquelle elle repose, il n'y a ni vallée ni rivière. Mais, au contact du niveau de sources, la rivière sort, abondante et limpide. Dès sa naissance quelque ancienne abbaye, un château, des moulins, et aujourd'hui des files d'usines signalent la nouvelle venue. Par leur pureté et par la rapidité que leur imprime la pente, ces rivières tentent l'industrie. Ce qu'elle a fait de ces vallées, on en juge par les rues d'usines qui, le long du *bec* de Cailly, du Robec, de la rivière de Sainte-Austreberte montent à l'escalade du plateau. Mais cela ne date pas d'hier. C'est par les vallées que la Normandie est devenue industrielle. Elles s'insinuent entre les flancs épais du plateau, comme des veines par lesquelles pénètre et circule une vie différente, vie qui expire sur le plateau même.

Ce dualisme est fortement empreint sur tout le pays. Les petites rivières cauchoises ne disposent que d'une vingtaine de kilomètres pour racheter la différence de pente entre leur source et leur embouchure. Elles ne tardent donc pas à entailler profondément le plateau. L'argile à silex, mise à nu sur les flancs, apparaît avec ses rocailles rousses, que parvient à peine à tapisser, grâce aux éboulis, une végétation buissonneuse. Une ceinture de taillis et de bois, rebelle à toute culture, interrompt ainsi la continuité entre les plateaux

limoneux d'en haut et les fonds verdoyants d'en bas. Sur ces pentes raides les charrois sont difficiles, presque impossibles ; il faut remonter jusqu'à la naissance de la vallée. C'est pour cela que les routes cherchent à se maintenir autant que possible sur le dos du plateau en évitant les échancrures de la périphérie. Il n'y a sur les versants ni niveau de source, ni inflexion de relief pouvant faciliter à mi-côte l'établissement de villages. C'est donc presque l'isolement entre vallées et plateaux. En bas l'industrie, ou, aux bords de la mer, quelque établissement de vie maritime. En haut les *villæ* ou *villes*, c'est-à-dire les établissements ruraux autour desquels s'est perpétuée la vie agricole. Si l'on pousse dans le passé l'analyse de ces contrastes, on reconnaît dans les découpures des vallées et dans les interstices du rivage les voies par lesquelles se sont introduits les éléments étrangers, rénovateurs, auxquels la Normandie doit son nom. Mais l'on se rend compte aussi d'une des causes qui ont mis obstacle à une complète transformation ethnique de la contrée. L'existence d'un plateau compact, dans lequel s'était enracinée une population profondément agricole, assez dense pour porter et maintenir un nom de peuple, a certainement contribué à la conservation du passé.

V
VALLÉE ET BAIE DE LA SEINE

Mais, immédiatement au pied du plateau crayeux, la Seine a entaillé sa vallée. Elle a multiplié ses méandres ; et peu à peu, entre ses bords écartés, fuyant en lignes sombres, s'introduit un large estuaire maritime.

La Seine commence, presque au sortir du cirque parisien, à prendre sa physionomie normande. Peu après Meulan, les blanches roches de la craie commencent à affleurer au soubassement des coteaux. Au delà de Mantes, le paysage a déjà changé. Les collines à zones de végétation étagée qui caractérisent la topographie parisienne ont fait place à de véritables *downs*, croupes à demi pelées ou tapissées de maigre gazon, roches de composition homogène que l'érosion a modelées en hémicycles de régularité quasi géométrique. La vallée qu'ils encadrent est plus profondément burinée dans la masse. A Vernon, ces coteaux de craie, éventrés de carrières, couronnés de bois, prennent une certaine ampleur. Des flancs de la roche, percés jadis de demeures troglodytiques, sortent les matériaux de construction depuis longtemps utilisés par l'homme. La Seine, qui vient d'effleurer d'une de ces courbes sinueuses la base de La Roche-Guyon, va, dans un nouveau grand cirque, baigner les ruines de Château-Gaillard. Cependant elle n'est encore qu'à demi engagée dans la puissante assise qu'elle doit traverser : aux arides croupes de la rive droite s'oppose, sur l'autre rive, vers Gaillon, un pays de coteaux, mamelonné et verdoyant. Ce n'est que lorsque l'Eure, après avoir longé parallèlement cette longue croupe, débouche dans la plaine d'alluvions qui la réunit à la Seine, que désormais se reconstituent sur les deux bords de la vallée les traits caractéristiques du paysage crayeux. Fièrement découpé à pans géométriques, un coteau, dont la silhouette reste obstinément gravée

dans le souvenir, domine le confluent de l'Andelle. Désormais les falaises se déroulent plus hautes et plus régulières. Aux abords de Rouen, elles se dressent, d'un jet, de 145 mètres au-dessus de la vallée. Aussi loin que l'œil peut s'étendre sur l'autre rive, une ligne uniforme et boisée signale le soubassement du plateau du Roumois, qui correspond au Sud à celui de Caux. Tandis que Rouen se serre au pied de sa falaise, une pente ménagée termine l'éperon crayeux qui se projette dans la concavité de la boucle fluviale. Les caractères du paysage sont désormais définitivement fixés; et presque jusqu'à l'extrémité de son embouchure, c'est à travers la masse crayeuse surélevée que la Seine va achever son cours. Quoiqu'elle ait senti depuis Pont-de-l'Arche les premiers frémissements de la marée, elle est lente à modifier sa physionomie. Peu à peu cependant les éperons qui s'avançaient dans la concavité des courbes s'amortissent : le fleuve, aidé de la force des marées, est venu à bout de les ronger; et il étale à leur place de larges nappes de graviers et d'alluvions. Tantôt des forêts ont continué à s'y maintenir; tantôt le sol aménagé de bonne heure s'est revêtu de riantes cultures. C'est au milieu de vergers que s'élancent, dans une de ces péninsules aplanies, les fins arceaux de Jumièges. Même lorsque, à Quillebeuf, la nature de fleuve se change décidément en celle d'estuaire marin, c'est encore entre de verdoyantes collines que s'achève la Seine. Dans l'aspect toujours élégant du paysage où elle expire, rien ne rappelle le grandiose imprégné de tristesse des embouchures plates de l'Escaut, de la Meuse, de la Tamise.

Extérieurement tout respire la régularité et l'harmonie. C'est tout au plus si, à la surface, une dyssymétrie passagère des rives, la subite saillie de quelque coteau de craie, peut donner le soupçon des accidents qui ont affecté la contrée. Ils ont été pourtant nombreux et répétés. On sait, par les travaux des géologues, que le cours inférieur de la Seine a été guidé par une série de dislocations et de failles. Ces accidents ont facilité l'érosion fluviale à travers l'extrémité méridionale du plateau crayeux, et leur prolongement existe sans doute sous les flots de la Manche.

Il est résulté cette baie qui, avec la vallée qui s'y annexe, est une porte ouverte vers l'intérieur de la France. Par là une combinaison étrangère, une Normandie pouvait prendre pied. L'abri des péninsules fluviales offrait une prise multiple à des envahisseurs ou à des colons. Ils pouvaient s'y retrancher, s'introduire de là dans les petits estuaires latéraux, s'emparer des vallées qui aboutissent au fleuve, remonter le fleuve lui-même. Et, de fait, les désinences scandinaves (*fleur*, *bec*, *dal*) abondent dans les noms de lieux.

Mais, d'autre part, depuis qu'il existait en Gaule des rapports généraux, cette vallée avait joué le rôle d'un débouché commercial actif. Strabon note l'embouchure comprise entre le Lieuvin et le pays de Caux comme le principal siège des relations avec l'île de Bretagne. Des villes y avaient brillé de bonne heure : Lillebonne, Harfleur (l'ancien *Caracotinum*), Rouen. La dernière ne tarda pas à prendre la prépondérance. Elle possédait le privilège de tenir la position extrême où il est encore facile de traverser le fleuve. C'était

VALLÉE DE LA SEINE AU-DESSOUS DE PARIS

MÉANDRES ENCAISSÉS DANS LA CRAIE



LES ANDELYS. — *La rivière ronge la base des escarpements crayeux du bord convexe. Les alluvions s'allongent, ainsi que les îles dans la concavité du méandre. La ville occupe une position typique au sommet du méandre. Elle profite d'une échancrure de la falaise, entre celle qu'on aperçoit d'un côté, et le Château-Gaillard qu'il faut supposer de l'autre.*

Phot. de M. Demangeon (Fig. 101).



VUE, *par le haut, des mêmes falaises de craie. Les ruines de Château-Gaillard surmontent une de ces croupes qu'on désigne en Angleterre sous le nom de* downs *: sommets pelés à l'usage des moutons, qui y trouvent leur maigre pâture.* Phot. Ferjus Caron (Fig. 102).

L'HABITAT EN NORMANDIE

FERMES DU PAYS DE CAUX



LA FERME DU PAYS DE CAUX est un ensemble autrement constitué que celle des grands plateaux agricoles de Picardie et de l'Ile-de-France. (Voir plus haut, fig. 35 et 36). Point de bâtiments contigus enserrant une cour rectangulaire. Autour des bâtiments est un espace herbeux planté de pommiers. Volaille et bétail y pâturent, sous l'œil de la fermière. C'est ce qu'on appelle la **masure**, *à la fois verger et prairie, comme le montre la figure.*

Photographie de M. Hitier. (Fig. 103).



AUTRE PARTIE de la ferme cauchoise : ce sont les bâtiments, bas et sans étages, souvent séparés les uns des autres. Ceux-ci ont été en partie rajeunis : la brique et l'ardoise ont remplacé, dans l'habitation, le pisé, le bois et le chaume. On voit, au-dessus des constructions, une partie de la levée de terre garnie de hêtres qui abrite l'ensemble. C'est le **fossé**, *de disposition rectangulaire. La ferme n'est signalée au loin que par ce rideau d'arbres.* (Fig. 104).

là que, pour la dernière fois, les rapports étaient aisés entre les pays situés au Nord et au Sud de la Seine.

Si Rouen possédait vers le Nord des relations aussi faciles qu'avec la contrée qui est au Sud du fleuve, sa position ressemblerait à celle de Londres. Mais le pays auquel il donne immédiatement accès au Nord est une sorte de péninsule, coupée de vallons profonds et transversaux ; et, au delà, c'est vers Paris, ou Reims, bien plus que vers Rouen, que regardent la Picardie et les Flandres. Au contraire, sur la rive gauche de la Seine, il suffit de traverser la frange de forêts qui s'inscrit dans la boucle fluviale, pour atteindre de grands plateaux en grande partie limoneux et reposant, comme celui de Caux, sur un soubassement de craie. Un Romain y retrouverait les grandes surfaces agricoles, les champs de blé qui ont frappé sa vue, les directions de routes dont il a fait usage. Telle est la voie qui, partie de Rouen, se dirige, par le plateau du Roumois, vers Brionne[1], passage ancien et traditionnel de la Risle. De là il est facile d'atteindre Lisieux ou Evreux, sur les plateaux découverts qui recommencent : aucune rivière entre Brionne et Evreux, aucune entre cette dernière ville et Dreux. Les *plains* ou campagnes, divisés seulement par des lambeaux de forêts, se succèdent au même niveau, homogènes de composition et de structure. Ils se déroulent comme une arène ouverte jusqu'au Pays chartrain et à la Beauce, montrant la voie aux maîtres de la Seine maritime. Ce fut un procès plein de vicissitudes que celui qui se débattit, du xe au xiie siècle, pour la possession de cette grande zone qui se prolonge jusqu'à la Loire. De Rouen à Orléans la distance est plus longue d'un tiers que de Paris ; mais les obstacles naturels ne sont guère plus considérables. Les seuls qui s'offraient étaient ces rivières lentes et profondes qui creusent à la base des plateaux des côtes assez raides, et sur lesquelles les forteresses normandes s'opposèrent longtemps aux forteresses françaises. L'Avre devint ainsi une ligne stratégique, défendue à Nonancourt, Tillières, Verneuil.

Médiocres séparations en somme, et partout, au contraire, des conditions homogènes de culture, une circulation depuis longtemps régularisée : tout ce qui contribue à cimenter un état social. Il se trouva donc que la contrée qui offrait à un état constitué à l'embouchure de la Seine les perspectives les plus naturelles d'extension, était une contrée profondément romanisée, tout imprégnée de civilisation antérieure. Un groupement politique s'y était déjà opéré au profit de Rouen. Métropole de la deuxième Lugdunaise, puis métropole ecclésiastique, Rouen était, comme Tours, Reims, une gardienne de traditions romaines. Autour de ce centre urbain gravitaient d'anciens pays gaulois échelonnés sur les voies romaines se dirigeant vers l'Ouest et le Sud. L'existence de cadres anciens perpétuait des influences nées du sol et déjà consolidées par l'histoire. Il y avait comme une force enveloppante, dès qu'on s'écartait des côtes et des fleuves.

1. Un gué, comme l'indique le nom (*Brivodurum*).

VI
INFLUENCES DU LITTORAL

L'antagonisme des influences intérieures et extérieures ne s'est posé nulle part avec autant de netteté qu'en Normandie. Vue par le dedans, elle prolonge sans discontinuité la France intérieure, elle s'associe étroitement à son sol et à ses habitudes invétérées d'existence. La perspective change, dès qu'on part de la mer. Une large baie se creuse légèrement du cap de la Hève à la pointe granitique du pays de Saire. Grâce aux inflexions de la côte et aux rivières que remontent les marées, la pénétration est aisée. Entre les molles collines qu'ont découpées dans les argiles la Touques et la Dives et les plates-formes calcaires de la Campagne de Caen, l'accès est large et facile. Bientôt le littoral s'affaisse, se perd en marais d'alluvions fluviatiles et marines, dans lesquelles les riverains de la Frise et du Slesvig pouvaient retrouver les *marschen* de leur pays natal. Le temps n'est pas bien loin où la mer séparait complètement du tronc continental la partie septentrionale de la péninsule. Puis, un littoral plus articulé, une série de péninsules et d'îles commence avec l'apparition des granits au Nord de la Hougue. Des promontoires élevés (*nez*) servent de signal aux marins ; des protubérances saillantes, où il est facile de s'isoler, se projettent, pareilles aux *actés* des rivages helléniques ; enfin, face à la côte opposée, se disperse un véritable archipel insulaire. Telles sont les conditions que rencontraient dans ces parages les essaims du Nord, d'abord Saxons, puis Danois et même Norvégiens, qui, pendant huit siècles, ne cessèrent de fourmiller autour des côtes de l'Europe occidentale. Il est intéressant de constater que chacune de ces protubérances acquit une individualité, forma ou forme encore un petit pays.

Le dessin des côtes a ici son éloquence. Ces formes et articulations de littoral rentrent essentiellement dans le type de celles qu'a utilisées partout la colonisation maritime des peuples du Nord. L'extrémité du Cotentin, prolongée par les îles normandes, rappelle la pointe septentrionale d'Écosse (Thurso)[1], suivie des Hébrides ou *Iles du Sud*, les *Suderoë* des Vikings. La *Hague-dike* reproduit un mode de fortification bien connu. Estuaires fluviaux, îles rapprochées de la grande terre, promontoires faciles à isoler, marais en communication avec la mer : rien ne manque au signalement[2]. Il y a dans les influences géographiques une continuité qui se reflète dans l'histoire. La colonisation maritime apparaît ici, non comme un phénomène accidentel, mais comme un fait prolongé qui a abouti graduellement à la transformation de la contrée. Effectivement, la nomenclature se charge de plus en plus d'éléments germaniques. Les types franchement septentrionaux abondent chez les habitants ; « nulle part, même en Flandre et en Alsace, le type blond ne

1. « Un grand nombre de gens du peuple que nous rencontrâmes dans nos promenades autour de Thurso, dit Nordenskiöld, me déclarèrent avec un certain orgueil qu'ils étaient Scandinaves ; et ils peuvent bien avoir raison, car aux époques anciennes ce pays était un lieu de refuge pour les Vikings du Nord. » (Nordenskiöld, *Grönland*, chap. 1, p. 22. Leipzig, 1886).

2. De Gerville, *Recherches sur le « Hague-Dike »*, Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, t. VI (1833), p. 196.

L'HABITAT EN NORMANDIE

MASSIF PRIMAIRE



FERME AUX ENVIRONS DE CHERBOURG. — *Les bâtiments construits en schistes et disposés en équerre, laissent entre eux une cour ouverte. De grands arbres les enveloppent. Il y a le plus souvent deux ou trois fermes de ce genre groupées en hameaux. On compte ainsi jusqu'à 18.926 hameaux dans le département de la Manche, celui qui réalise le mieux en France ce type d'habitat.* Phot. A. Voitin (Fig. 105).



LE MONT PERNELLE *est un promontoire de roche dure qui se dresse en brusque saillie (122 mètres) au-dessus de la plaine bocagère de Saint-Vaast-la-Hougue. Ses croupes arides, semées de maigres taillis, s'animent, à certaines dates, comme lieu de marché et de réunion. La tour élancée de l'église sert de repère aux marins.* Phot, Neurdein (Fig. 106).

NORMANDIE OCCIDENTALE

DESSIN DES COTES ET FORMES DU RELIEF



L'ANSE DE GOURY, *près d'Anderville, au sud du cap de la Hague, regarde l'ouest. Les roches granitiques du premier plan se continuent en mer par des « cailloux », ou écueils semblables aux* Skären *des côtes scandinaves. Entre eux se précipitent les courants du raz Blanchard. On voit, vers le Sud, se profiler les promontoires de grès et de schistes par lesquels la lande de la Hague plonge sur la mer.* Phot C. P. A (Fig. 107).



VALLÉE DU HUBILAN, *à l'ouest de Cherbourg. Les croupes aplanies du massif primaire sont échancrées par une vallée profonde et raide en forme de V. Entre la lande et la mer, à peine distante de quelques kilometres, la rivière a une pente de plus de 150 mètres à franchir. Le creusement semble dû à un abaissement du niveau de base de date récente.* Phot. Neurdein (Fig. 108).

s'est conservé avec autant de netteté » que dans les cantons de Beaumont, de Saint-Pierre-Église, des Pieux, des environs de Bayeux, etc. [1]. Ce que la Normandie a de plus normand, au sens étymologique du mot, s'est trouvé et se trouve encore dans les parties occidentales de la province, aux débouchés des rivières du Calvados et surtout dans les saillies presque isolées du pays de Saire ou de Hague. Types, dialectes et prononciations y conservent encore une saveur d'autonomie. Cette répartition confirme l'idée que suggère l'examen géographique des côtes. Une série de colonies graduellement échelonnées le long de la mer, usant minutieusement des facilités qu'offraient les découpures locales, est bien ce qui s'accorde le mieux avec les rapports de position et de structure.

VII L'ÉTAT NORMAND

Lorsque, par touches répétées, par successives superpositions une partie de l'ancienne Neustrie eut été germanisée, il resta à concentrer en une unité effective ces groupes littoraux épars. Ce fut une œuvre de haute et persévérante politique. Il sortit de ce travail une création vraiment originale : un être nouveau se greffa à la France du Nord. Et cette formation vigoureuse se superposa aux divisions préexistantes, sans toutefois en détruire le cadre.

Les vieux pays subsistent, avec les différences d'aspect et d'occupations qui tiennent aux différences de sol [2] : le pays d'Auge avec ses herbages, et la dissémination de ses maisons basses presque enfouies dans la verdure ; la Campagne de Caen, terre des champs de blé, des villages agglomérés, des belles pierres ; le Bessin, qui fait reparaître avec les pâturages les haies vives et les grandes rangées d'arbres. Mais une forte teinte germanique s'étend uniformément sur cette succession de pays. Elle s'atténue à mesure qu'on s'éloigne des côtes ; elle s'accuse dans les articulations péninsulaires et insulaires. La différence est donc grande entre la côte et l'intérieur. Ce n'est pas seulement l'antithèse classique de la *Plaine* et du *Bocage* ; mais, en dehors des différences qui tiennent à la composition du sol, il y a partout en Normandie celle qui résulte de la position maritime ou intérieure. L'influence maritime expire, dans le Pays de Caux, au seuil des falaises ; elle pénètre plus librement dans le faisceau de pays qui se concentre entre la Seine et le Cotentin. On peut dire qu'elle étreint entièrement les extrémités de la péninsule et les îles.

La Normandie ne se termine donc pas avec le Bassin parisien. Elle ne coïncide pas avec ses limites. Elle empiète, non par voie d'extension, mais par ses origines mêmes, sur la partie à demi submergée du Massif primaire armoricain. Elle s'est constituée à la faveur d'un double travail

1. Dr Collignon, *Anthropologie du Calvados et de la région environnante* (Caen, Typ. Valin, 1894).
2. *Auge* : sables et glauconies (crétacé inf.), ou oxfordien (jurassique moyen). *Campagne de Caen* : bathonien (jurass. inf.). *Bessin* : marnes du lias.

politique : l'un qui consista à former un tout d'une série d'établissements échelonnés sur les côtes ; l'autre fut un mouvement d'expansion, qui finit par se concentrer dans le cadre romain et ecclésiastique de la métropole de Rouen.

D'un groupement naturel de pays juxtaposés naquit ainsi une région politique qui fut, non une province, mais un État. Ses limites sont des frontières artificielles et gardées par des lignes de forteresses. Ses capitales ont un aspect royal. Des carrières de la plaine de Caen sont sorties les constructions monumentales qui rappellent le nom de Guillaume le Conquérant.

Colonie maritime, la Normandie colonisa à son tour, et son génie put rayonner au dehors, surtout dans l'art de l'architecture, dont elle tira les matériaux de son sol. Mais un élément foncièrement indigène, rural même, s'incorpore à la personnalité de ce peuple. La richesse agricole du Caux, du Lieuvin, des Campagnes, contribua à enraciner chez les habitants cette haute estime des biens de la vie, dont se détache plus aisément l'habitant des landes et des maigres sols bretons. Il n'y a pas, a dit un illustre Breton, un seul saint de race normande. Sans refuser leur large part aux influences ethniques venues du dehors, on peut dire que la terre normande a été pour beaucoup dans la formation du caractère normand.

Le marin, dont la patrie est la mer, dont la jeunesse se passe entre les bancs de Terre-Neuve et les pêcheries d'Écosse, est en Normandie une minorité, qui de plus en plus décroît. Lui peut-être, mais lui seul, reste, dans ses habitudes comme dans son type, un spécimen à peu près pur de survivance ethnique lointaine. Il nourrit pour le laboureur le fier dédain de l'homme de mer. Il aime, comme celui-ci, les longs repos après la vie périlleuse. Lorsque dans un de ces nids de pêcheurs un peu isolés, comme il n'en reste plus guère, on le voit débarquer, grave et calme, dans son attirail de matelot, femme et enfants accourant sur la plage pour contempler le butin rapporté, l'imagination évoque volontiers, dans leur simplicité, les scènes des anciens temps. Mais quant à la population adonnée à l'élevage, à l'industrie, à la culture, qui est la grande majorité des populations normandes, le sol a exercé sur elle une forte prise. Ce génie, fait de régularité et de calcul, s'est méthodiquement appliqué à créer de la richesse, et à tirer immédiatement de cette richesse les embellissements et les commodités de l'existence. La table plantureuse, le luxe des costumes, le développement des industries textiles en rapport avec l'importance accordée aux soins de l'habillement, sont des traits qui de bonne heure s'associent à l'idée de la contrée. La maison, même quand les matériaux de belle pierre manquent, marie avec élégance le bois avec la terre battue ou la brique ; elle s'entoure d'arbres, se revêt d'une parure de lierre et de fleurs. Soit que l'on contemple ces campagnes si amples en leur fécondité paisible, soit que l'on déniche entre les vergers et les prairies les maisons basses enfouies dans la verdure ou que l'on voie monter à travers les hêtraies la fumée des usines blotties

CONTRASTES RÉGIONAUX EN NORMANDIE

PLAINE ET BOCAGE



PLAINE DE CAEN. — *Une carrière met à jour les assises horizontales de calcaire bathonien, qui fournit les belles pierres de construction. Il se termine vers le haut par une mince tranche de décomposition, que saupoudre un peu de limon. Comme sa porosité absorbe les eaux, les vallées sont rares ; la sécheresse de la surface n'admet guère que des cultures de blé ou de fourrages artificiels. La* Campagne *s'oppose ainsi au* Bessin *et au* Pays d'Auge.

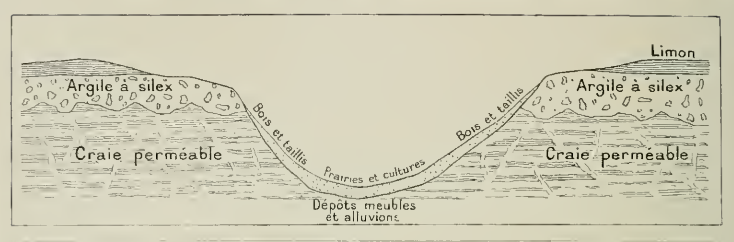
Phot. de M. Hitier (Fig. 109).



SAINT-AUBERT-SUR-ORNE. — *Le Val Saint-Aubert. Par suite du démantèlement qui a enlevé la couverture calcaire et détruit la continuité des sédiments entre la plaine d'Argentan et celle de Caen, l'Orne s'est* surimposée *au massif primaire. Elle s'est enfoncée jusqu'à 100 mètres dans la pénéplaine schisteuse, dont le niveau, tracé par la correspondance des lignes d'horizon, se maintient à plus de 200 mètres. Mais on distingue, vers le niveau de 160 mètres, sur les deux rives, des contreforts dont la formation suppose une étape pendant laquelle le travail de creusement a été suspendu. Le* Val *est une des formes typiques du Bocage. L'Orne y serpente parmi des rampes qui ont pu conserver leurs bois. Les lobes d'alluvions déposées dans la concavité de ses méandres, donnent asile, comme dans l'Ardenne, à des habitations et à des cultures.*

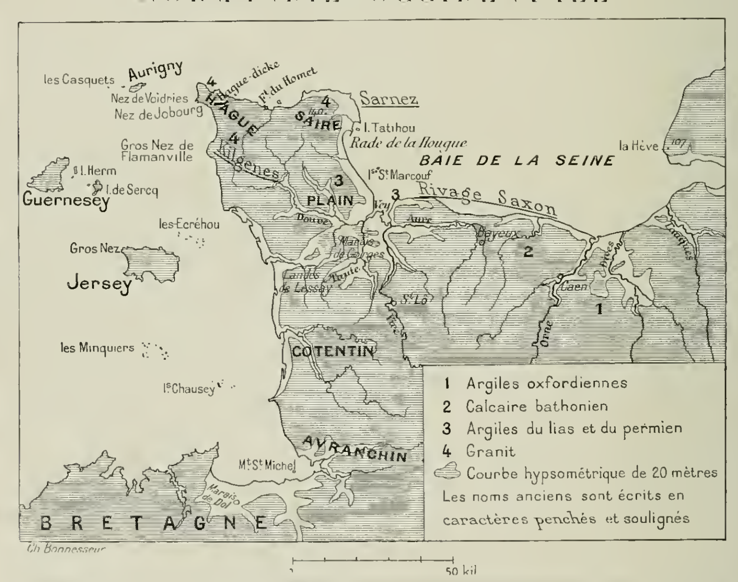
Phot Roussel (Fig. 110).

VALLÉE DU PAYS DE CAUX



Les établissements humains des plateaux limoneux et ceux des fonds de vallée sont séparés par des pentes raides, tapissées de bois. (Fig. 111).

NORMANDIE OCCIDENTALE



Des couches de terrain, très différentes par le degré de résistance qu'elles opposent à l'érosion, affleurent par tranches successives à la côte. Une dépression marécageuse s'est formée aux dépens des argiles du lias; et il s'en est fallu de peu que la péninsule qu'elle borne au sud, ne devint une île. Les promontoires granitiques qui se projettent au nord, dessinent autant de petits pays, dont la nomenclature géographique porte l'empreinte scandinave ou saxonne (Nez, Hom, Hague:) *ce furent des amorces de colonisation maritime.* (Fig. 112).

au fond des vallées, ou bien encore que l'œil s'arrête à ces restes de châteaux, d'abbayes, à ces églises aux fins clochers qui presque partout s'élancent, c'est, sous les formes diverses que détermine le sol, une même image d'opulence ordonnée qui frappe l'esprit ; et dans cette impression d'ensemble le présent se lie sans effort au passé.



III

LA RÉGION RHÉNANE

I. ENSEMBLE DE LA RÉGION RHÉNANE. || II. DIFFÉRENCES AVEC LE BASSIN PARISIEN.

LA LORRAINE et l'Alsace s'adossent au Massif des Vosges. Ces deux contrées se touchent; naguère elles se complétaient. Bien que très différentes, au moins par l'aspect, elles sont impossibles à expliquer l'une sans l'autre. Le rapport intime qui les unit se révèle dans leur structure et dans leur participation à une même histoire géologique. Il résulte aussi d'un autre genre de ressemblances qui assaillent l'esprit au seul appel de leur nom. Ces contrées sont des frontières. Elles l'ont été dès l'origine de l'histoire. Elles n'ont cessé de l'être que temporairement, sous les Mérovingiens et les Carolingiens. Leur existence est traversée, dominée même, par les conflits généraux des États et des peuples.

I
ENSEMBLE DE LA RÉGION RHÉNANE

La Lorraine et l'Alsace ne peuvent être considérées isolément : elles font partie d'une région où elles se coordonnent avec d'autres contrées analogues dans une histoire géologique commune. La rive droite et la rive gauche du Rhin, la Forêt-Noire et les Vosges, les pays du Neckar et ceux de la Moselle forment dans l'évolution du sol un ensemble qu'on ne peut morceler sans nuire à l'intelligence de chaque partie. Cette région, que nous appellerons rhénane, a été primitivement continue; l'interruption tracée par la plaine du Rhin n'a commencé à exister qu'après de longs âges. Il faut se la représenter, dans cet état primitif, comme un large bombement, un dôme qui se serait graduellement soulevé. Peu à peu, en s'exagérant, ce mouvement produit au point faible, c'est-à-dire, au sommet de la voûte, une rupture, première esquisse de la dépression future. C'est le commencement d'accidents qui désormais ne cesseront pas de se répéter. Lorsqu'arrive l'âge des grands soulèvements alpins, les accidents qui en sont le contre-coup se multiplient sur cette fente qui les attire. C'est alors qu'on voit pour la

première fois une dépression, sous forme de bras de mer[1], s'allonger à la place qu'occupe aujourd'hui la plaine rhénane. A mesure que la dépression s'enfonce, les bords se relèvent. Du côté où les Vosges et la Forêt-Noire, chaînes jumelles, se regardent, des fractures ou failles découpent leurs bords; des pans entiers de roches, entraînés le long de ces fractures, s'appuient aux chaînes restées debout. Du côté opposé, des accidents semblables se sont produits, mais plus locaux, moins pressés, sans la continuité qu'affectent sur l'autre versant les longues dislocations qu'on peut suivre. La Lorraine vers l'Ouest, la Souabe et la Franconie de l'autre côté sont des plateaux inclinés en sens inverse : la plaine rhénane est le résultat final d'une lézarde qui s'est peu à peu agrandie.

Tel est, sommairement, l'enchaînement de faits qu'il est inutile de poursuivre ici en détail. Il présente un ensemble lié. Une conception générale doit présider à l'étude des divers éléments du groupe. On ne peut faire complètement abstraction, même quand on borne son étude à une partie, des autres parties qui lui correspondent.

II
DIFFÉRENCES AVEC LE BASSIN PARISIEN

Mais les ressemblances, dans la région rhénane, ne vont pas au delà des traits généraux de structure. Entre les diverses contrées de ce groupe naturel il y a symétrie, correspondance incontestable, mais non centralisation.

C'est en cela que consiste la grande différence entre cette région et le Bassin parisien. Dans celui-ci, malgré les nuances qui diversifient le climat et le sol, malgré les infidélités commises par quelques fleuves ou rivières au réseau fluvial, les influences générales dominent, les particularités se subordonnent à l'ensemble, tout conspire à créer une vie commune, qui naît des conditions naturelles. C'est à l'épreuve des événements et des habitudes que chaque partie apprend qu'elle ne peut se désintéresser de l'ensemble. Les échanges, les relations liées à la vie agricole ou aux industries locales sont autant d'influences familières et constantes qui entretiennent le sentiment de vie commune.

La région rhénane, telle que nous l'avons délimitée, n'embrasse pas une plus grande étendue que le Bassin parisien ; tout au contraire[2]. Mais les unités secondaires y conservent bien plus de relief et de vigueur. L'hydrographie, le climat, pour ne citer que les agents de diversité les plus puissants, introduisent des différences marquées. L'enfoncement, probablement encore persistant, de la plaine rhénane, a créé un réseau particulier de rivières qui gagnent directement le Rhin. Les rivières nées au contraire sur les plateaux lorrain et souabe obéissent dans une bonne partie de leur cours à des pentes

1. Époque oligocène.
2. Lorraine, Vosges, Plaine du Rhin = 34 000 kmq. environ ; Forêt-Noire, Souabe et Franconie = 39 000 kmq. En tout, 73 000 kmq.

RÉGION RHÉNANE



CH. BONNESSEUR

L a GRANDE RIVIÈRE SOUABE, *le Neckar, ne se montre sur la carte que par sa source et son embouchure ; mais la Moselle y déroule son arc de cercle enveloppant le* Plateau lorrain, *longeant les* Côtes, *pénétrant enfin dans le* Massif schisteux rhénan. *En sens inverse de la direction des rivières, une série de dépressions et de passages* (Toul, Saverne, Strasbourg, Pforzheim), *ouvre une voie vers la vallée du Danube.* (Fig. 113).

PHYSIONOMIE DES VOSGES

VOSGES GRÉSEUSES



ENVIRON DE NIEDERBRONN : *Au premier plan, entre les bois, les ruines du château de Falkenstein, sur une butte de grès découpée par l'érosion. Vues de l'Alsace, les Vosges grèseuses se déroulent sous forme de chaînes s'étageant parallèlement. Leurs cimes, plus ou moins nivelées, se tiennent entre 400 et 500 mètres : la monotonie du relief répond à l'homogénéité des roches.*

Phot. de M. E. Haug (Fig. 114).



DÉBOUCHÉ DE LA VALLÉE DE FALKENSTEIN, *entre Philippsbourg et Niederbronn. Des fragments découpés dans la masse du grès ont individualisé ces lourdes montagnes. Elles s'appuient sur des vallons à fond uni et à pente régulière.*

Phot. de M. E. Haug (Fig. 115).

inverses. Elles finissent bien par revenir après un trajet plus ou moins long au fleuve central : le Neckar plus directement ; la Moselle au prix d'un long circuit, et seulement par une voie détournée et sinueuse à travers les solitudes du massif schisteux. Mais, dans cette indépendance de développement, des attractions en sens divers ont tout le temps de se faire jour. La Moselle, continuée par la Meuse, à laquelle elle a jadis donné la main, incline vers le Bassin de Paris. A la suite des vigoureux empiétements qu'ont poussés vers le Nord la Saône et ses premiers affluents, la Lorraine a été profondément mêlée, d'un autre côté, à la Bourgogne. Elle obéit ainsi à des attractions spéciales, qui n'ont rien de commun avec celles des contrées qui lui sont symétriques à l'Est de la Forêt-Noire.

Puis, ces accidents ont produit dans le relief des inégalités assez fortes pour que les climats présentent d'assez notables différences. Là aussi est un principe de divergences dans l'aspect du pays et les mœurs des habitants. Il suffit pour le moment de signaler ces causes. Dans l'ensemble tectonique de la région rhénane, des contrées se détachent, ayant leur vie propre, gardant un certain degré d'autonomie naturelle. Trois exemples, ou plutôt trois types, se présenteront à nous : les Vosges d'abord, puis la Lorraine et enfin l'Alsace. Si étroitement apparentées qu'elles soient par leur origine, ces contrées, en vertu même des lois physiques de leur évolution, n'ont pas cessé d'accentuer leur individualité propre. Relief, hydrographie, climat se sont développés dans le sens de diversité croissante.



CHAPITRE PREMIER

LES VOSGES

I. ASPECT GÉNÉRAL. || II. LA FORÊT VOSGIENNE. || III. CLIMAT. || IV. VIE DES VOSGES. || V. POPULATIONS HUMAINES.

I ASPECT GÉNÉRAL

DES LIGNES d'un vert sombre, parmi lesquelles peu de formes particulières se détachent, annoncent de loin les Vosges, dans l'atmosphère nettoyée par les vents d'Ouest. A mesure qu'on s'en approche, la douceur générale des profils continue à être l'impression dominante, mais on distingue dans les formes quelque chose de robuste. Des montagnes trapues s'élèvent sur de larges bases ; et sans ressauts, comme d'un seul jet, s'achèvent en cônes, en pyramides, en dos allongés ou parfois, quoique plus rarement qu'on ne dit, en coupoles. Au Sud, dans le massif tassé, laminé, injecté de roches éruptives, qui constitue le noyau le plus ancien, les chaînes s'ordonnent en longues rangées compactes, serrées les unes contre les autres, qui font l'effet de vagues accumulées. La vallée n'est entre elles qu'un sillon étroit et profond. Dans la région moins dure que constitue le grès permien [1] aux alentours de Saint-Dié, les lignes se dégagent, les montagnes s'individualisent mieux, tout en conservant leur modelé caractéristique. Elles se campent les unes à côté des autres, dans leur superbe draperie de forêts.

Lorsque les roches archéennes disparaissent sous la couverture des couches sédimentaires qu'elles n'ont crevée qu'en partie, d'autres formes prennent le dessus. Ce sont celles qui caractérisent le grès dit vosgien, dont les roches rougeâtres, au grain très fin, couvrent au Sud le flanc occidental, et vers le Nord, à partir du Donon, toute la chaîne. D'abord les plates-formes de grès coiffent les cimes du granit ; bientôt le grès couvre aussi les flancs.

1. On distingue dans les Vosges trois espèces de grès. Ce sont, par ordre d'ancienneté, le grès permien dit aussi grès rouge ; le grès vosgien, très quartzeux ; le grès bigarré. Ces deux derniers constituent l'étage inférieur du système triasique.

Il devient véritablement expressif, lorsqu'il a été fortement travaillé par l'érosion. Il se délite alors en plaques épaisses, empilées les unes sur les autres, souvent en surplomb. Quelquefois, brusquement, il se termine en corniche au-dessus d'une vallée creusée en abîme. C'est naturellement près des cimes que la désagrégation des grès a engendré ces fantaisies pittoresques, qu'on prendrait de loin pour des constructions faites de main d'homme. L'homme, d'ailleurs, a suivi l'exemple de la nature ; et souvent le *burg* s'est dressé sur les substructions et même en partie dans les flancs de la citadelle naturelle. L'instinct bâtisseur a emprunté au sol non seulement des matériaux, mais des modèles ; et les constructions de tout âge qui, de Sainte-Odile aux environs de Saverne, attestent son œuvre, s'incorporent à la roche même. Ces grès, très perméables, laissent filtrer les eaux ; et sur les sables produits par leur désagrégation, les rivières coulent dans des vallées étroites au niveau uni. Là, entre des prairies, « les eaux glissent sans bruit sur un sable assez fin[1] ».

D'autres grès, plus argileux et de teintes plus bigarrées, apparaissent sporadiquement et finissent même, dans la région des sources de la Saône, par occuper toute la surface. De nouveau alors la topographie se modifie. Le relief se déroule en ondulations comme celles qu'on voit, entre Epinal et Xertigny, s'allonger à perte de vue vers l'Ouest. Au lieu de cônes à pans découpés, ce sont de molles croupes, le plus souvent cultivées, qui constituent les parties supérieures. Des étangs, *faings* ou tourbières, y marquent la stagnation des eaux. Quoique dans son ensemble le pays soit encore boisé, la forêt s'éclaircit ; elle se décompose, pour ainsi dire, en un foisonnement d'arbres entremêlés de cultures, toujours assez maigres. Partout où dominent ces grès argileux, on constate le même changement. C'est une clairière de ce genre qui, dans la partie septentrionale des Vosges, constitue, au plus épais du massif forestier, le Pays de Bitche. Un roc de conglomerat, épargné par la dénudation, reste debout ; il a fixé le site du fort et de la ville.

II
LA FORÊT VOSGIENNE

Partout cependant, soit qu'elle domine effectivement, soit que les défrichements l'aient morcelée, la forêt reste présente. Elle hante l'imagination ou la vue. Elle est le vêtement naturel de la contrée. Sous le manteau sombre, diapré par le clair feuillage des hêtres, les ondulations des montagnes sont enveloppées et comme amorties. L'impression de hauteur se subordonne à celle de forêt. Même après qu'elle a été extirpée par l'homme, la forêt se devine encore aux écharpes irrégulières qu'elle trace parmi les prairies, aux émissaires qu'elle y projette, soit isolés, soit en bouquets d'arbres grimpant sur des blocs de roches. De ces prairies brillantes jusqu'aux dômes boisés,

1. Élie de Beaumont et Dufrénoy, *Explication de la carte géologique de la France*, t. I, 1841, p. 286.

PHYSIONOMIE DES VOSGES

VOSGES CRISTALLINES



FORMES DE DESTRUCTION au sommet du Hohneck. La charpente granitique apparaît à nu sous forme d'un amoncellement de blocs arrondis : résultat de l'usure des météores, qui n'a laissé subsister que les noyaux plus durs, et du déblaiement qui a enlevé autour d'eux les résidus friables et arénacés de désagrégation. En arrière, l'entaille profonde de la Schlucht laisse entrevoir les précipices qui tombent vers la vallée de Munster.

(Fig. 116).



VALLÉE DE LA MOSELLE A BUSSANG, dans les terrains carbonifères des Vosges méridionales. L'ampleur de la vallée s'explique par l'action glaciaire qui s'est exercée autrefois sur ces roches de moindre résistance. Maisons et usines s'égrènent le long des routes. Mais la forêt n'a pas entièrement disparu ; et les prairies qui ont pris sa place sur les versants, sont coupées de bouquets d'arbres. Phot. communiquée par M. Velain (Fig. 117).

PHYSIONOMIE DES VOSGES

VALLÉE GRANITIQUE DU VERSANT LORRAIN



VUE PRISE DU COL DE LA GROSSE-PIERRE *sur la vallée de la Bresse : type de vallée entaillée dans le granit, sur le versant lorrain. Le profil longitudinal est irrégulier, interrompu par des ressauts. La vallée aux flancs raboteux remonte d'étage en étage jusqu'à une partie supérieure, qui n'a été guère atteinte par les établissements humains avant le* XVe *siècle.*

Phot. communiquée par M. Velain (Fig. 118)

c'est une symphonie de verdure qui, par un beau jour, monte vers le bleu cendré du ciel. Mais le charme grave qui s'exhale du paysage ne parvient pas à dissimuler la pauvreté native du sol. Les substances azotées manquent à ces terrains presque exclusivement siliceux. Ces prés, sauf dans quelques parties privilégiées, ne nourrissent qu'un bétail mesquin ; les vaches suisses ont peine à s'y entretenir.

Les distinctions que la géographie actuelle établit dans cet ensemble furent lentes à se présenter à l'esprit des hommes. Pendant longtemps tout se confondit pour eux en une région forestière, où l'arbre était roi, et où l'homme, en dehors de la chasse et des ressources dépendant de son ingéniosité, trouvait peu à vivre. C'était une de ces grandes silves qui de l'Ardenne à la Bohême couvraient la majeure partie de l'Europe. Sans quitter les bois on pouvait aller, vers le Sud-Ouest, comme vers le Nord, bien au delà de la contrée sur laquelle se localise aujourd'hui le nom de Vosges. Tout le pays des sources de la Saône appartient encore par la nature du sol à l'ancienne Forêt : c'est encore la *Vôge,* au dire des habitants. Et vers le Nord, après que la zone de forêts s'est momentanément amincie au col de Saverne, elle ne tarde pas à s'étaler de nouveau. Un écureuil pourrait sauter d'arbre en arbre dans la *Haardt* qui entoure en arc de cercle les plateaux que traverse la Sarre. A Forbach, comme à Bitche, comme dans le pays de Dabo, ou au Sud de Baccarat ou d'Epinal, les hêtres se mêlent ou se substituent aux sapins ; mais c'est toujours même sol, même paysage forestier sur le sable et mêmes conditions d'existence. C'est là ce que saisit d'instinct le langage populaire. L'homme désigne et spécialise les contrées d'après les services qu'elles lui rendent. Pendant longtemps il ne put tirer qu'un maigre parti de ces solitudes silvestres. Il les confondit en un vague ensemble ; et c'est ainsi que les habitants des contrées cultivées et fertiles qui en garnissent les abords parlaient, dès le temps de César, d'une *Forêt des Vosges* allant des environs de Langres jusqu'au pied des Ardennes. Cela voulait dire que dans toute cette étendue régnait une sorte de marche forestière, qui était pour les gens des plaines voisines une région inhospitalière et avare. Plus tard, avec les exagérations qui leur sont propres, les légendes issues des monastères traduisaient la même impression de répugnance. L'installation dans ces solitudes y est célébrée comme une entreprise héroïque.

Pour nous, aujourd'hui, cependant, les vraies Vosges, avec le petit monde vosgien qui s'y est formé, se concentrent dans le vieux massif archéen et la région de grès qui en recouvrent immédiatement les flancs. Elles s'arrêtent au Nord vers le col de Saverne. A l'Ouest elles enveloppent la vallée de la Moselle jusqu'aux environs d'Epinal. Le massif semble, il est vrai, brusquement s'arrêter au Nord de Belfort ; mais il est facile de s'assurer que par une sorte de torsion, il s'infléchit ; car des fractures en étoilement montrent jusqu'aux abords de Plombières avec quelle intensité s'est encore exercée dans ce coin extrême des Vosges l'action dynamique.

Ainsi délimité, ce massif n'offre pas, comme les Alpes, un système rami-

fié de vallées ; mais il n'est pas non plus un simple compartiment découpé de failles, comme le Harz ou la Forêt de Thuringe. Des vallées profondes, des plis étroits sans continuité absolue, mais en succession marquée, quelques longs couloirs comme ceux qui entaillent les grès permiens de Saint-Dié à Schirmeck ou à Villé, articulent l'intérieur et tracent les cadres d'une vie vosgienne originale. Aujourd'hui les influences extérieures l'assaillent de deux côtés ; l'usine s'introduit par les vallées qui remontent de Lorraine et d'Alsace ; mais au-dessus de 400 mètres vit encore une région plus purement vosgienne, dont la nomenclature est presque une description[1], et indique les formes de relief, d'hydrographie ou de végétation remarquées ou utilisées par l'homme.

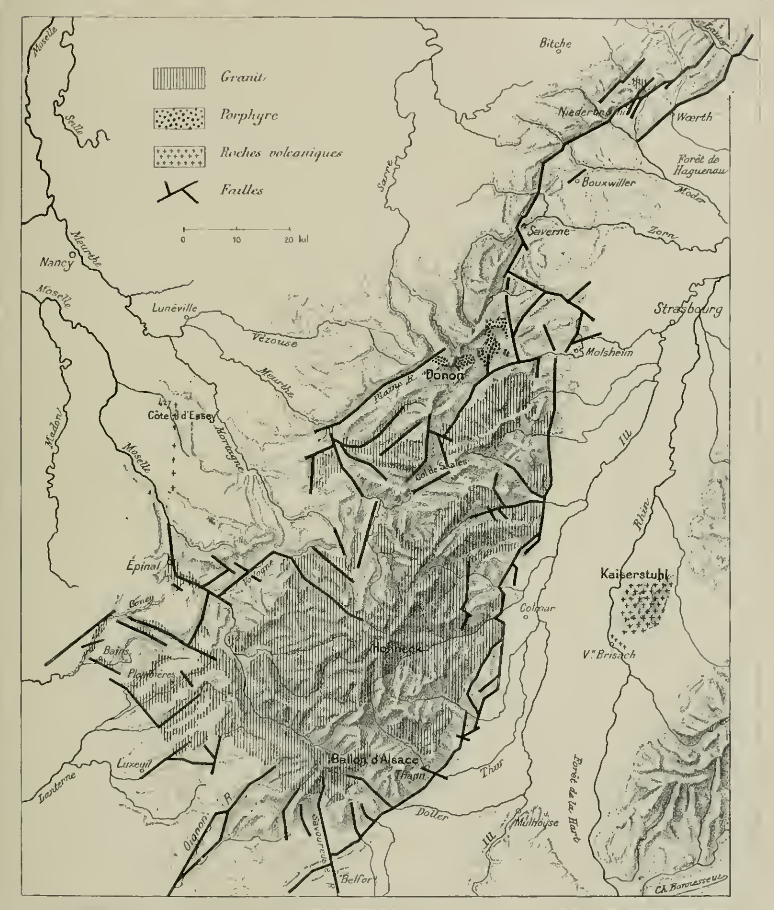
III
CLIMAT

Dans le vert des prés, dans l'étendue des *faings,* assemblages de tourbières et d'étangs qui s'étalent sur les plateaux rocheux, dans le nombre des lacs qui dorment au fond des vallées ou qui garnissent les alentours des cimes, se montre l'empreinte du climat humide qui a contribué à modeler les Vosges. Souvent une brume obstinée voile les cimes. En hiver et en automne, des rafales du Sud-Ouest, n'ayant rencontré sur leur route aucune chaîne de la taille des Vosges, s'abattent avec leur fardeau de vapeurs sur les versants occidentaux, font rage sur les promontoires, tels que le Ballon de Servance, qu'elles frappent de plein fouet. Une immense *faigne,* d'aspect tout scandinave, s'étend aux sources de l'Oignon. Les rivières, sur le flanc occidental, s'enfoncent très loin vers l'intérieur du massif ; elles se nourrissent de réservoirs spongieux qui criblent la surface. Les masses énormes de débris quartzeux répandues par les courants diluviens autour des Vosges, mais notamment en Lorraine, sont des phénomènes pleinement en rapport avec cette direction des courants pluvieux. Ils nous enseignent que si c'est à l'Est que les forces mécaniques internes ont produit les principaux accidents, c'est par l'Ouest que s'est exercée surtout la force destructive du climat : les traces laissées par les anciens glaciers jusqu'au delà de Gérardmer attestent quelle fut, de ce côté, leur longueur.

Sur le Hohneck, des entassements de blocs granitiques arrondis montrent l'effet de ces destructions. Mais ce n'est pas seulement sur les roches que le climat a mis son empreinte. Au-dessus d'un niveau bien inférieur à celui qu'atteignent les arbres dans le Jura ou dans les Alpes, la végétation silvestre est mal à l'aise. Dès que les cimes dépassent environ 1 200 mètres, la forêt, si robuste dans les parties inférieures, végète, se change en taillis buissonneux de hêtres tordus marquant l'extrême résistance des arbres. Au-dessus de 1 300 mètres les arbres n'existent plus. On s'est étonné de cette limite

1. *Basses, Creux, Collines, Faings, Voivres, Rupts, Feys, Chaumes,* ou *First,* etc. *First,* synonyme allemand de Chaume, se change, par un quiproquo fréquent d'une langue à l'autre en *fêtes,* et même en *fée (Hautes-Fêtes, Haut des Fées, Gazon de Fête).*

PRINCIPALES LIGNES DE FAILLES DES VOSGES



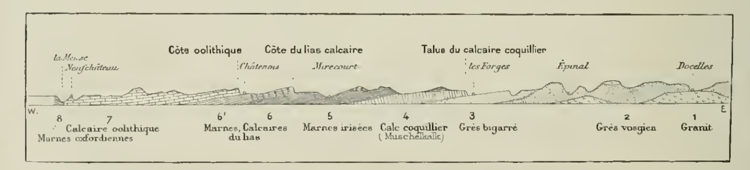
LES FRACTURES qui s'étoilent autour du massif ont été tracées par M. Ch. Vélain, professeur à l'Université de Paris, d'après les reconnaissances qu'il a opérées sur le terrain pour la construction de la carte géologique détaillée et dont il a bien voulu nous communiquer les résultats. On y voit que, non seulement sur le versant alsacien, mais sur une partie au moins du versant lorrain les Vosges sont limitées par des failles. (Fig. 119).

TYPE DE HAUTE VALLÉE VOSGIENNE
DU VERSANT LORRAIN



PAR LES COLLINES, *c'est-à-dire par les versants des vallées, la Bresse a essaimé peu à peu jusqu'à proximité des chaumes. Des routes modernes remontent les vallées. Mais au* XVIe *siècle, le chemin appelé* chemin des Marchands, *venant de Munster et passant au sud du Rheinkopf, se dirigeait directement vers la Bresse : preuve qu'auparavant le haut de la vallée n'était pas encore occupé. (Voir la carte de Thierry Alix, aux archives de Meurthe-et-Moselle).* (Fig. 120).

COUPE GEOLOGIQUE D'ÉPINAL A NEUFCHATEAU



ON VOIT, A L'EST, *le granit affleurer de dessous les grès. Les couches, obéissant à une inclinaison générale vers l'Ouest, se relaient successivement à la surface ; mais des lambeaux de grès bigarré sur le grès vosgien, de marnes irisées sur le muschelkalk, de lias sur les marnes irisées, attestent le démantèlement qu'elles ont subi. Le travail des eaux, guidé par la pente, a mis en saillie les roches les plus dures. C'est aux dépens des marnes du lias (6'), de résistance moindre, qu'au nord de la région traversée par la coupe, la Meurthe et la Moselle réunies ont creusé leur lit, le long de la côte oolithique.* (Fig. 121).

relativement basse : pourtant l'humidité spongieuse entretenue sur la surface peu perméable de roches, et au-dessus des plantes basses auxquelles la neige prête un abri, le déchaînement des vents, ne laissent à la végétation que la ressource de se faire rampante et humble ; buissons ou gazons remplacent les arbres. A la forêt succède la *chaume*. C'est sous ce nom qu'apparaît, dans les Vosges, cette forme de végétation des hauteurs. A la différence des *faignes,* qui se trouvent à tous les étages, elle n'appartient qu'aux parties les plus élevées. Mais comme dans l'Ardenne, le Harz, c'est le même climat humide et venteux, qui substitue une nature tantôt herbeuse, tantôt marécageuse à la nature forestière.

IV
VIE
DES VOSGES

Les chaumes ne sont pas dues à un recul de la forêt; peut-être ont-elles été élargies par l'usage séculaire des pratiques pastorales, mais elles ont toujours couvert une assez grande étendue dans les Vosges. On ne pourrait guère expliquer autrement la longue persistance de la faune originale de grands animaux dont parlent les témoignages historiques. Il y avait dans les Vosges, encore vers l'an 1 000, des bisons, des aurochs, des élans, hôtes des grandes forêts hercyniennes, et qui ont disparu ou se réduisent à quelques individus, confinés en Lithuanie ou sur les bords de la Baltique, gibier magnifique qui fit des Vosges un domaine de chasse cher aux Carolingiens. Une race de chevaux sauvages persistait encore au XVIe siècle. Plusieurs traits, dans cette faune, indiquent une nature de steppe. Elle se développa à la faveur du climat sec, dont l'apparition paraît bien prouvée aujourd'hui dans les intervalles glaciaires. C'est dans le *lœss* des coteaux sous-vosgiens d'Alsace qu'ont été trouvés en abondance les ossements de chevaux sauvages, grands cerfs, rennes, chamois, marmottes, etc.[1]. Plus tard, les Chaumes, les éclaircies entre les forêts offrirent un refuge et des moyens de subsistance qui permirent à quelques espèces de se maintenir longtemps.

Dans le développement de la vie, comme dans la structure, les Vosges offrent l'intérêt d'un fragment de monde ancien, curieusement situé entre des contrées que des courants de circulation sillonnent et renouvellent. Peu à peu l'ensemble des formes animées qui s'y était concentré disparaît, cède à l'intrusion de formes nouvelles. La flore de physionomie boréale, héritage des époques glaciaires, restreint de plus en plus son domaine, limité désormais aux parties les plus hautes ou les moins accessibles. Tel a été aussi le sort de ces animaux, également legs du passé, que leur taille et leurs exigences de nourriture livrèrent à une destruction plus ou moins rapide. Les Vosges se modernisent dans leur population d'êtres vivants, comme dans leur aspect. Les populations humaines qui les ont primitivement habitées, et qui nous

1. Trouvaille faite en 1887 à Vöklinshofen, près de Colmar. (Voir Döderlein, *Die diluviale Thierwelt von Vöklinshofen*, Mitteilungen der Philomathischen Gesellschaft in Elsass-Lothringen, t. V, p. 86-92).

ont légué dans les dolmens, les abris sous roches, les enceintes fortifiées, des traces de leur occupation, ont sans doute laissé des éléments dans la population actuelle ; mais il semble que leurs débris, émiettés dans quelques vallées, soient destinés aussi à se fondre prochainement. La redoutable force de l'industrie moderne, avec les habitudes qu'elle semble trop généralement entraîner, portera peut-être le dernier coup à ces survivants.

V
POPULATIONS HUMAINES

L'élément le plus ancien de la population vosgienne appartient au même type brachycéphale que celui qui prévaut dans le Morvan et le Massif central. Traversé par d'autres couches de populations, que l'exploitation des mines ou une colonisation sporadique ont, à diverses époques, implantées jusque dans l'intérieur des Vosges, il subsiste néanmoins dans les hautes vallées des deux versants. Il descend sur le versant oriental avec les vallées dites *welches*, qui ont conservé leur patois roman. Une empreinte gauloise prononcée reste sur les Vosges. Les plus anciens monuments où se marque la main de l'homme ressemblent à ceux qui existent en différentes parties de la Gaule. Le Donon, comme le Puy de Dôme, a son culte perpétué plus tard par un temple. Sur le promontoire fameux où la légende de sainte Odile a succédé peut-être à quelque ancien sanctuaire, se dressent les restes d'une enceinte fortifiée semblable à celles qui couronnaient le mont Beuvray et d'autres sites stratégiques d'*oppida* gaulois. Ce fut sans doute un refuge, rendu nécessaire par les invasions qui vinrent de bonne heure assaillir la riche plaine. Chaque jour, les découvertes préhistoriques nous font mieux apprécier l'importance des groupes de population qui avaient occupé les fertiles terrasses limoneuses bordant le pied oriental du massif. Menacées par des ennemis, les populations du versant alsacien recherchèrent sur les sommets l'abri des fortifications naturelles. Ce sont elles qui ont dressé sur les cimes ces camps retranchés dont on voit des restes non seulement à Sainte-Odile, mais à Frankenburg, à l'entrée du Val-de-Villé. C'est partout le rôle de la montagne d'offrir asile aux races refoulées.

Bien plus âpre, bien plus longue est la pénétration par le versant opposé. La vallée lorraine, irrégulière et raboteuse, serpente péniblement sur le flanc occidental du massif. Elle est tournée vers les vents pluvieux. Elle n'a ni le climat, ni les ressources naturelles des vallées du flanc opposé, ni le châtaignier, ni la vigne. C'est par saccades et par des efforts répétés qu'une population parvint à s'y constituer. Plus encore que sur le côté alsacien, il fallut l'action systématique des monastères pour introduire dans ces solitudes forestières la culture et la vie : Épinal, Remiremont, Saint-Dié, Senones, Étival, etc. La vallée lorraine des Vosges ne s'est peuplée et n'a vécu que par l'appui des petites villes qui se sont formées sur sa périphérie. Plusieurs de ces villes gardent encore quelque chose de la physionomie de ces marchés urbains qui, à proximité des montagnes, s'établissent pour servir aux tran-

VIE DES VOSGES

L'HOMME DANS LES HAUTES-VOSGES



LA CHAUME *est le domaine d'été de la vie pastorale vosgienne. La végétation arborescente, sous forme de taillis buissonneux de hêtres, expire à la limite inférieure. C'est là que de préférence se blottit le chalet, profitant de l'insolation des pentes. Le mot germanique de* marquaire, *qui en désigne les habitants, indique que ce sont les Alsaciens qui ont commencé cette exploitation.*

Photographie de M. Vélain (Fig. 122).



MONT SAINTE-ODILE : *le mur païen. — Le mont Sainte-Odile occupe un site dominant, à l'extrémité septentrionale des Vosges granitiques, et tombe en escarpements vers la plaine d'Alsace. Sur ses croupes entre les bois de sapins, on suit pendant une longue distance de rudes fortifications, dont les matériaux empruntés à la roche même sont simplement assemblés. Elles durent servir de refuge. La légende de la patronne de l'Alsace a christianisé le site, devenu le but de fréquents pèlerinages.* Phot. de la Rev. alsac. illust. (Fig. 123).

TOPOGRAPHIE DE LA LORRAINE

LE TRAVAIL DES EAUX SUR LE FRONT DES COTES



LA MEURTHE vue de la côte de Frouard, près de son confluent avec la Moselle. Elle a déblayé largement les marnes du lias. La fumée des hauts-fourneaux monte vers les pentes où gisent les minerais de fer au contact du lias et des calcaires oolithiques. L'aspect industriel envahit la campagne. Le sillon de la Moselle se devine à l'arrière-plan.

Phot. communiquée par M. L. Gallois (Fig. 124).



BUTTES-TÉMOINS en avant des Côtes. La vue est prise du nord au sud. Au premier plan, le village de Germiny; en face, le mont d'Anon, avec un couronnement de bois. L'apparition de ces bois, correspondant à un brusque changement de pente, signale le niveau où la corniche bajocienne surmonte le talus de lias. Au dernier plan, par S.-S.-E., se détache le profil allongé de la côte de Vaudémont.

Phot. communiquée par M. L. Gallois (Fig. 125).

sactions avec les montagnards. Leurs grandes halles, leurs rues à arcades, leurs larges places les caractérisent, aussi bien que les eaux vives de leurs fontaines. C'est là que le Vosgien venait, à époques fixes, troquer son bétail ou les produits de son industrie, pour le grain nécessaire à sa nourriture, pour le lin qui devait occuper son travail d'hiver.

Avec la ténacité caractéristique de nos vieilles races de montagnes, une population s'implanta jusque dans les intimes replis du massif. Elle se fit place aux dépens des forêts, sur les flancs inférieurs des vallées, sur les versants où s'attardent les rayons du soleil. Dans les *basses* le long des *collines*, tant qu'il fut possible de faire pousser entre les pierres quelques-unes de ces récoltes de seigle ou de méteil qu'on voit encore à moitié verts à la fin d'août, s'éparpillèrent les *granges*, séjours permanents de ces montagnards. Ces maisons larges et basses, dont les toits en bardeaux s'inclinent et s'allongent pour envelopper sous un même abri le foin, les animaux et les hommes, sont les dernières habitations permanentes qu'on rencontre avant les chalets où les *marquaires* viennent, en été, pratiquer leur industrie [1]. Quelquefois un coin de terre plus soigné où l'on cultivait un peu de chanvre, où croissent quelques légumes, avoisine ces *granges*. On voit, dans les vallées qui confluent à la Bresse, le domaine qu'elles se sont taillé sur les versants tournés vers le Sud, entre les champs pierreux qui montent jusqu'à la lisière de bois et les talus de moraines qui leur fournissent souvent un meilleur sol. Jusqu'au-dessus de 800 mètres, les dernières granges se hasardent; ensuite, il ne reste plus qu'à s'élever encore de 200 ou 300 mètres pour atteindre les chaumes, les pâturages d'été qui, dès le VIII[e] siècle, commencèrent à être méthodiquement exploités. Par eux et par les seuils tourbeux qui les avoisinent on franchit aisément la ligne de faîte qui sépare des riches vallées d'Alsace. Il y avait ainsi près du Rothenbach, au sud du Hohneck, un vieux « chemin des Marchands », que pratiquaient les gens de la Bresse pour se rendre dans la vallée de Münster. Ces hameaux épars dans les vallées formèrent de petites autonomies. Sous le nom de *Bans*, qu'on retrouve dans toutes les parties des Vosges, ils se groupèrent en petites unités distinctes, ayant leurs relations, leurs costumes et leurs mœurs. On ne s'étonne pas, dans quelques-uns de ces replis retirés, de voir encore de petites communautés d'anabaptistes vivant à part.

A mesure que la population augmenta dans les Vosges, elle demanda davantage aux ressources de la nature ambiante, et principalement à la silve immense et aux eaux courantes. On exploita les forêts pour vendre des arbres à la plaine; et de bonne heure la Meurthe vit s'établir un flottage important vers les riches campagnes de Metz. Des scieries, des moulins à papier profitèrent de la force des rivières. On en comptait un bon nombre dans les Vosges au XVI[e] siècle; et longtemps même avant cette époque, des *verriers* utilisaient les sables des Vosges gréseuses, à Darney comme à Bitche ou à

1. *Marquaire*, altération française de *melker* (celui qui trait les vaches).

Forbach. La vie industrielle y naquit de bonne heure. Forcée de joindre les ressources du tisserand aux trop maigres profits qu'elle tire du sol, de se mouvoir et de s'entremettre pour vivre, cette population fut soustraite par ses habitudes mêmes à la fixité monotone où s'engourdit parfois l'âme du campagnard. Grâce aux mines autrefois importantes, une colonisation artificielle y assembla comme une marquetterie d'habitants tirés du dehors. Les rangs de la population devinrent peu à peu assez denses pour que l'industrie moderne, en quête d'une main-d'œuvre économique, vînt largement y puiser. L'industrie autour et au pied des Vosges a commencé par être humble, issue des besoins élémentaires de l'existence ; et néanmoins un lien ne manque pas entre ces pauvres industries de tisserands nées spontanément dans la montagne, et les usines qui s'étalent aujourd'hui dans la plaine d'Alsace ou dans la vallée de la Moselle.



CHAPITRE DEUXIÈME

LA LORRAINE

I. LA MOSELLE. || II. LIMITES NATURELLES DE LA LORRAINE. || III. SOL ET RELIEF DE LA LORRAINE. || IV. PLATEAU LORRAIN. || V. LE SAULNOIS. || VI. PAYS AGRICOLES. || VII. POPULATIONS DU PLATEAU LORRAIN. || VIII. LES CÔTES ET TERRASSES LORRAINES. || IX. VIE URBAINE. || X. PASSAGE DE TOUL.

I
LA MOSELLE

LE MOT Lorraine est un nom historique qui, après avoir flotté des Vosges aux Pays-Bas, a fini par se fixer dans la région de la Moselle. Là s'est constitué un petit Etat qui a assuré la conservation du nom. De même qu'après des fortunes diverses le nom de France a reçu du Royaume sa délimitation et sa sanction définitives, celui de Lorraine s'est finalement adapté à la partie de son ancien domaine où naquit une individualité politique. Mais sous cette création en partie artificielle, on retrouve une région géographique qui la dépasse et la complète. Celle-ci ne s'étend pas jusqu'aux Pays-Bas assurément ; il y a entre ces deux parties du vieux royaume lotharingien toute l'épaisseur de l'Ardenne et de l'Eifel. Mais elle correspond à un faisceau fluvial nettement individualisé, celui de la Moselle.

Sur le plan incliné qui se déroule à l'Ouest des Vosges, toutes les rivières ont été entraînées vers un sillon qui s'est creusé de bonne heure par affouillement au pied des roches calcaires de la bande oolithique[1]. Les couches marneuses qui en constituent la base offraient à l'érosion une proie facile. Des environs de Mirecourt à ceux de Thionville, sur plus de 120 kilomètres, cette zone de moindre consistance traçait le lit prédestiné d'une rivière maîtresse, apte à recueillir toutes les eaux du versant occidental des Vosges. La Moselle, non sans tâtonnements, finit par s'installer, à Frouard, dans cette dépression. La pente qui l'attirait vers le Bassin de Paris fut en concurrence avec celle qui sollicite vers le Nord les eaux de la région rhénane : c'est celle-

1. Voir figure 121, pl. 64.

ci qui l'emporta, maintenant la Moselle sur la bordure jurassique. Elle devint ainsi l'artère principale d'un réseau, presque unilatéral il est vrai, mais riche et puissamment ramifié.

Une grande rivière vosgienne semblait pourtant vouloir échapper à l'attraction de la Moselle, et esquisser un cours indépendant. La Sarre, née au pied du Donon, pénètre au Nord dans le bassin houiller et ne rejoint qu'après un long détour la grande rivière lorraine. Elle vient cependant se confondre avec elle, au moment où les deux courants réunis s'apprêtent à accomplir, entre le Hunsrück et l'Eifel, une percée analogue à celle du Rhin à travers le massif schisteux. La Moselle n'aura plus désormais qu'à achever romantiquement son cours en méandres sinueux dans un pays accidenté et solitaire. Son confluent avec la Sarre, comme celui du Main et du Rhin, marque l'achèvement d'un faisceau fluvial autonome. A l'extrémité de la riante vallée chantée par Ausone, entre des coteaux de vignes, Trèves, la ville romaine, occupe une position qu'on peut comparer à celle de Mayence. Si celle-ci fut la métropole de la province de Première Germanie, Trèves fut celle de la Première Belgique.

Il est utile de se reporter à ces vieilles divisions, dans lesquelles s'expriment les premiers groupements politiques de peuples. La province romaine s'est d'ailleurs continuée par la circonscription ecclésiastique de Trèves, et de nombreux rapports ont longtemps maintenu un reste de cohésion. Mais à la longue les morcellements féodaux, princiers ou ecclésiastiques, ont prévalu ; ils ont séparé diverses parties, sans réussir toutefois à abolir entièrement l'empreinte d'autonomie régionale qui s'étend à toute la contrée dont la Moselle est le lien.

II
LIMITES NATURELLES DE LA LORRAINE

Une autre cause d'autonomie fut l'isolement. Ces roches de grès rouge qui encadrent sur la rive gauche la Moselle à Trèves, sont l'extrémité de la longue zone, arénacée et forestière, qui entoure d'une sorte d'arc de cercle la région lorraine. Nous avons vu, au Sud-Ouest, se détacher du flanc des Vosges une zone de forêts et d'arbres qui enveloppe les sources de la Saône. Vers le Nord aussi elle se prolonge par les bois sans fin de la Haardt. Puis, vers Deux-Ponts, elle tourne à l'Est, se rapprochant ainsi de la Sarre, qu'elle enveloppe à Sarrebrück de ses profonds replis. C'est comme une réapparition du pays vosgien que ce massif de Forbach à Saint-Avold, où d'étroites vallées, servant d'asile aux villages et aux cultures, entaillent les tranches rouges des roches boisées. Un vaste croissant de forêts enveloppe presque ainsi la Lorraine à l'Est, au Nord et au Sud. Il a contribué à l'isoler ; car on ne pouvait le traverser que par les éclaircies naturelles ou par des amincissements qui çà et là réduisaient le domaine de la forêt ; par exemple à Saverne et à Bitche, par la dépression de Kaiserslautern entre Metz et Mayence, ou encore au Sud-Ouest, par les plateaux découverts qui mènent

TOPOGRAPHIE DE LA LORRAINE

LE CONTACT DU PLATEAU ET DES COTES



VUE prise de Vandœuvre au sud de Nancy. La ville a pris position au point où la Meurthe pénètre entre les côtes oolithiques; la côte de Malzéville, qu'on voit en face, se dresse sur la rive droite. Une dépression s'esquisse distinctement au pied du talus, tandis que vers l'est de longues lignes dessinent la lente ascension du plateau. Phot. communiquée par M. L. Gallois (Fig. 126).

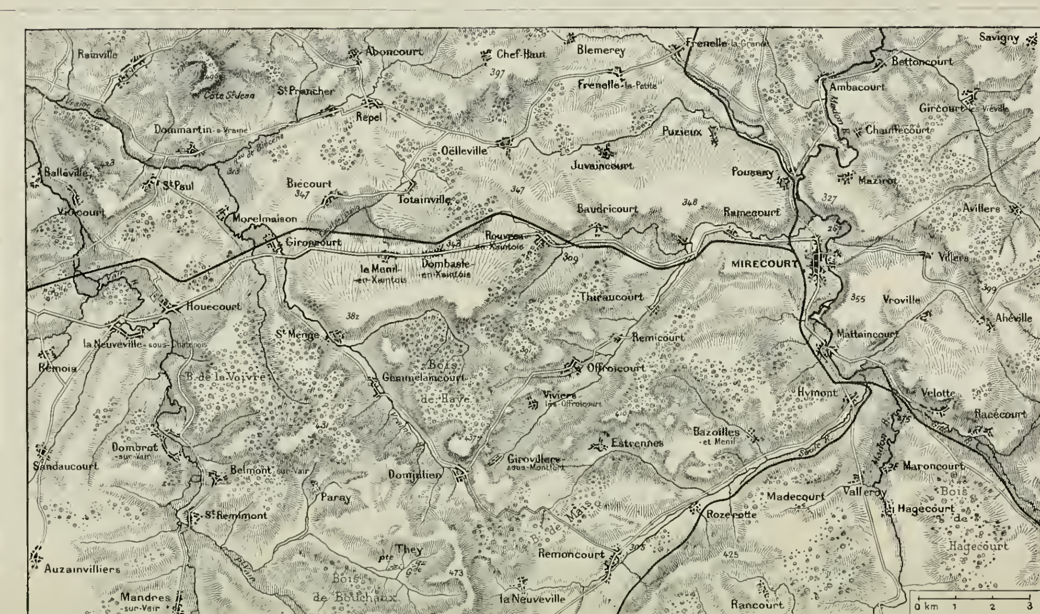


VUE prise de la côte de Thélod (455 mètres) vers le nord. Dans la mollesse du modelé liasique une échancrure marque la naissance d'une petite vallée qui aboutit au Madon : un village, Marthemont, s'y est niché. Plus loin, au pied des côtes, Maizières-les-Toul s'allonge sur la route de Nancy à Neufchâteau. Deux côtes se profilent : 1° celle de Sainte-Barbe portant à son extrémité le fort Saint-Vincent; 2° le front méridional de la Forêt de Haye. Entre les deux il y a un défilé par lequel se glisse la Moselle.

Phot. communiquée par M. L. Gallois (Fig. 127).

LES PAYS DE LORRAINE

LE XAINTOIS



CE *PAYS AGRICOLE, circonscrit dans un hémicycle de forêts qui suit les grès infraliasiques, a la topographie molle que donnent les marnes du lias. Les cultures de céréales y occupent environ 62 0/0 du territoire. De très anciennes mentions dans les chartes attestent son importance précoce. Les villages s'y serrent en fortes unités agglomérées. Mais la population est entrée, depuis quarante ans, dans une voie de diminution rapide.* (Fig. 128.)

vers la Meuse naissante. Pendant longtemps ces longues vallées ont dormi solitaires sous leur épais massif forestier. Et quand, plus tard, l'industrie et la population pénétrèrent dans cette région d'existence pénible, elle resta encore une sorte de marche frontière, que la pauvreté de ressources rendait peu pénétrable.

Plusieurs causes ont ainsi contribué à individualiser la Lorraine. Ce qui a le plus frappé les habitants, c'est la différence de sol avec les régions voisines. Il faut un contraste saisissable à l'œil pour qu'une contrée se détache, se précise par un nom spécial. Ce contraste ne manquait pas, lorqu'au sortir des solitudes boisées de la *Haardt* on passait dans le *Westrich*, ou lorsque des grès de la *Vôge* on débouchait dans les calcaires de la *Plaine*. L'impression en est plus subite encore, lorsque, du seuil de Saverne, on voit devant soi se dérouler les coteaux lourds et nus qui précèdent Sarrebourg. C'est un nouveau pays qui commence, avec un autre sol, d'autres produits et d'autres mœurs.

III SOL ET RELIEF DE LA LORRAINE

La Lorraine, homogène par rapport aux pays environnants, ne l'est pas en elle-même. Elle présente des différences de sol et de relief. A l'Est c'est un plateau ; à l'Ouest une contrée sillonnée de longues rangées de côtes.

Le sol lorrain est constitué par des affleurements de couches de moins en moins anciennes, à mesure qu'on s'éloigne des Vosges vers l'Ouest. C'est la disposition par zones qui se continue ensuite dans le Bassin de Paris. L'ordonnance générale des terrains, les principales lignes de relief obéissent à cette disposition fondamentale. Mais la surrection des Vosges semble avoir déchaîné de bonne heure des forces torrentielles dont la contrée a fortement subi l'empreinte. Quelle idée ne faut-il pas se faire de leur action, quand on retrouve sur des coteaux de plus de 400 mètres, près de Nancy, des blocs roulés d'origine vosgienne ! Il est certain que les eaux courantes, avant de se combiner dans le réseau actuel, ont dans leurs divagations largement déblayé la surface. Elles lui ont imprimé ce modelé singulier dont Élie de Beaumont a magistralement résumé les principaux traits, tels qu'on peut les embrasser d'ensemble du haut des Vosges. Voilà bien, entre des surfaces planes ou mollement ondulées, ces monticules isolés qui se dressent comme des témoins. Ici les eaux ont librement vagabondé ; elles ont déposé d'énormes nappes d'alluvions silicieuses qui, couvertes de forêts, font des taches noires dans la plaine. Là elles ont été arrêtées par des roches plus dures. Un combat, dont nous pouvons suivre les phases et les résultats dans la sculpture du sol, s'est engagé. Les roches calcaires, d'origine en partie récifale, dont la ligne s'opposait vers l'Ouest à l'irruption des eaux vosgiennes, ont fini par en avoir raison. Déchiquetée et même temporairement rompue, cette ligne a pu néanmoins prévaloir comme barrière. Les rivières se rangent, se réunissent à ses pieds ; elles infléchissent leur direction d'après celle de l'obstacle. Elles

cessent de suivre entre elles ce cours presque parallèle qui est le mode normal de ruissellement sur un talus incliné. Dès ce moment aussi cesse le type de Plaine ou Plateau, qui caractérisait jusqu'alors la région lorraine. Il fait place à un type différent, de dessin plus ferme, d'architecture plus soutenue : au plateau succède un pays de coteaux et de terrasses.

La combinaison de ces deux formes constitue la Lorraine : le tout dans un espace restreint. C'est un ensemble qu'il est aisé d'embrasser d'un coup d'œil. Que ce soit de quelque cime des Vosges, ou de quelque belvédère situé le long de la côte oolithique, le regard, prévenu de ces contrastes, les retrouve, les compare, va de l'un à l'autre. Des raides coteaux qui enserrent à demi Nancy, on voit lentement s'élever vers l'Est les lignes assez tristes qui marquent la pente ascensionnelle du plateau. Ou bien il faut monter sur la colline si nettement détachée, si naturellement dominante que les hommes en ont fait de bonne heure une forteresse et un temple. Le coteau de Sion-Vaudémont est un excellent observatoire naturel. A l'Ouest les lignes sombres et plates de forêts s'enfoncent à l'horizon ; à l'Est se déroule, dans sa gravité, la terre lorraine. Ni bois, ni prairies ne manquent, mais ce qui domine, ce qui revient toujours entre les villages disposés en échiquiers, c'est le champ de labour, c'est-à-dire le sol nourricier dont s'est formé un peuple.

IV
PLATEAU LORRAIN

Il y a dans le plateau même autant de nuances et de variétés que de zones de terrain. Avec la nature du sol changent la forme des vallées, l'aspect topographique, les cultures. Aux calcaires d'époque triasique correspondent ces campagnes pierreuses d'où les céréales ont presque éliminé les bois. Puis, la topographie se mamelonne davantage. Une glaise blanche, veinée de rouge, apparaît dans les fossés ou les tranchées. Dans les champs, de puissants attelages de chevaux ont peine à remuer cette terre gluante. Les eaux ont largement affouillé ces « marnes irisées » ; c'est à leurs dépens que se sont étendues les alluvions siliceuses dont le sol gris et spongieux porte les forêts plates à l'Est de Lunéville. Plus bas, les grands courants ont hésité devant la digue que leur opposaient les calcaires qui constituent l'étage inférieur du lias. Ce premier obstacle ne devait pas réussir à les arrêter ; mais l'indécision du lit, les ramifications des rivières, l'effacement momentané des vallées montrent les difficultés qu'en ce passage a rencontrées leur écoulement. La Meurthe à Rosières-aux-Salines, la Seille en amont de Château-Salins, se traînent à la surface du plateau. Des étangs parsèment la région déprimée où se forme la Seille.

V
LE SAULNOIS

C'est là qu'affleurent les puissantes couches de sel qui se déposèrent par évaporation dans les lagunes des mers d'âge triasique. Quelle est au juste leur étendue ? On l'ignore. Mais on sait que de temps immémorial les hommes exploitèrent les ressources de ce pays à sel. On a relevé des traces d'établissements anciens

sur les terrains consolidés entre les marais, des vestiges de briquetages destinés peut-être à en rendre les abords praticables. Là sans doute, comme à Hallstatt, ou comme à Kissingen en Franconie, prirent place d'antiques exploitations : but de routes, source convoitée de richesse dont il importait d'assurer la défense. Ce pays, le *Saulnois*, est certainement ainsi une des parties de la Lorraine où se déposèrent le plus tôt des germes de vie urbaine. Les petites villes qui le peuplent, Marsal, Château-Salins, appartiennent à la famille nombreuse en Europe de celles qui doivent leur nom au sel. Le transport de cette denrée donna lieu à des transactions étendues. Sur les berges de la rivière par laquelle les chargements de sel gagnaient Metz et Trèves, la forteresse en ruines de Nomény semble en sentinelle. Au nombre des causes de l'importance précoce de Metz il faut probablement compter sa position au confluent de la rivière de la Seille ; il y eut là sans doute, comme sur la voie du sel entre les Alpes et la Bohême, une étape anciennement fréquentée par ce genre de commerce.

VI
PAYS AGRICOLES

Déjà, au-dessus de ces plateaux, des coteaux isolés attirent l'attention. La côte de Virine domine de plus de 120 mètres son piédestal ; des *témoins* semblables surgissent çà et là, vers Dieuze, Gros-Tenquin, etc. Ce sont les avant-coureurs de la formation marneuse et calcaire (de l'époque du lias), qui d'abord par lambeaux, puis avec continuité, va prendre possession de la surface. Le Madon à Mirecourt, la Moselle à Charmes, la Meurthe à Saint-Nicolas, la Seille à Château-Salins pénètrent dans cette zone, qui est celle du plus riche sol de la Lorraine. Paysage médiocre que ces vallées à berges molles encadrant le fond de prairies qui borde la rivière ! Mais la vigne, à peu près absente jusque-là, garnit ces croupes ; des villages situés dans toutes les positions, dans la vallée, à mi-côte, sur les plateaux, attestent la variété des ressources. Quelques forêts encore assombrissent la plaine, mais sur de grandes étendues le sol roux ne porte que des moissons. Des pays agricoles se sont formés ainsi et gravés dans la nomenclature populaire : le *Xaintois* à l'Ouest de Mirecourt, le *Vermois* entre la Moselle et la Meurthe, renommés de bonne heure pour leur fertilité. « Quand le Xaintois et le Vermois sont emblavés, la Lorraine ne risque point de mourir de faim » : et dans ce dicton local on retrouve le persévérant instinct d'autonomie qui fait que pour ses habitants la Lorraine représente quelque chose qui se suffit à lui-même, qui vit de ses propres ressources.

Elles sont grandes en effet, bien qu'achetées toujours au prix d'un dur travail. Ce plateau qui vient à l'Ouest expirer au pied des côtes oolithiques, est le noyau constitutif de la Lorraine. La frange des coteaux qui le terminent ajoute une parure à cet ensemble ; mais le sol nourricier qui permit à des groupes d'hommes de se multiplier, de se constituer en force et en nombre, appartient à cette grande surface battue des vents, qui garde longtemps

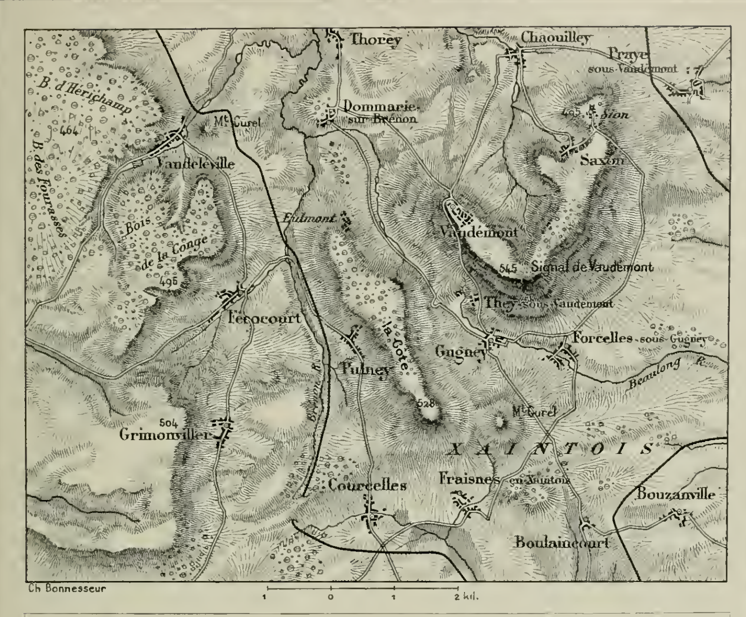
un niveau élevé et conserve encore dans sa végétation sauvage des restes d'espèces arctiques. La température y est rude ; un ou deux mois de gelée sont, environ chaque année, le triste contingent de l'hiver ; la végétation montre un retard de près de deux semaines sur celles des coteaux. Cependant ce climat apporte en été assez de chaleur pour qu'au-dessous de 300 mètres la vigne puisse prospérer, quand elle a eu la chance d'échapper aux gelées tardives. De la variété des couches entretenant de fréquents niveaux d'eau, de l'abondance des phosphates de chaux et des substances fertilisantes, s'est constitué un sol fécond et largement habitable. Les champs, les bois, et même les prairies, quoiqu'en moindre étendue, y sont enchevêtrés et assez rapprochés pour que, si voisins que soient les villages, ils disposent chacun de ces diverses commodités d'existence. Les matériaux de construction s'offrent sur place et en abondance : ici pierres calcaires, là briques ou tuiles, le bois partout. Cette terre, pourvu que des attelages robustes en déchirent les flancs, fournit à l'homme tout ce qui lui est utile ; elle est reconnaissante, mais, il est vrai, sans grâce et sans sourire.

VII
POPULATIONS DU PLATEAU LORRAIN

La population qui en tire parti se compose de petits propriétaires ; race économe, calculatrice et utilitaire. Des lots d'exploitation agricole très morcelés forment le patrimoine de ces habitants strictement groupés en villages ; ceux-ci, très uniformes, très régulièrement répartis. Le passé n'y a guère laissé de châteaux ; le présent n'y a pas implanté d'usines. La monotonie de l'aspect n'est que le juste reflet de l'uniformité d'occupations et de conditions sociales. Dans la plate campagne, des communautés rurales aux noms généralement terminés par les désinences *court* ou *ville*, s'espacent à trois ou quatre kilomètres de distance. Il est rare qu'elles contiennent plus de 300 personnes ; souvent il y en a moins. Là se concentrent tous les travailleurs et propriétaires, y compris le berger communal. Tout rentre dans le village : les pailles, qu'il est nécessaire d'engranger ; le bétail, qui ne peut passer la nuit dehors.

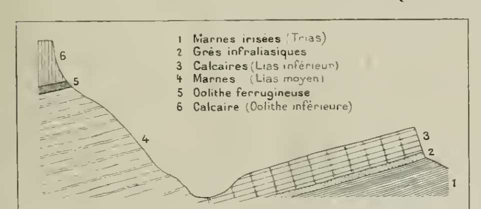
De loin, on n'aperçoit qu'un groupe pelotonné de maisons presque enfouies sous des toits de tuiles descendant très bas. Une ou deux routes, bordées de peupliers, sont le seul ornement des abords. L'organe central est une large rue irrégulière, où se trouvent les puits, les fontaines, ou parfois de simples mares. Fumier, charrettes, ustensiles agricoles se prélassent librement sur l'espace ménagé des deux côtés de la chaussée, le long des maisons. La force d'anciennes habitudes, un certain dédain de l'agrément transpirent dans l'aménagement de ces villages agricoles lorrains : le jardin n'est qu'un potager ; un toit commun abrite hommes, bêtes et granges. Néanmoins la maison est en réalité ample, bien construite. Elle paraît triste quand on vient d'Alsace ou des Vosges ; rien n'est sacrifié au pittoresque. C'est la demeure d'une population depuis longtemps figée dans ses habitudes, enne-

COTE DE VAUDÉMONT



En avant des plateaux oolithiques, couverts de forêts, se dressent des témoins que l'érosion en a détachés. Sous les noms de Monts *ou de* Côtes, *ils dominent de plus de 200 mètres le plat pays. Ces lambeaux sont particulièrement nombreux vers Vaudémont, ainsi qu'aux environs de Nancy, et plus loin, sur la rive droite de la Moselle jusqu'au delà de Mousson. Comme sites précoces d'établissements humains, puis comme points stratégiques, ils ont contribué à l'importance historique de la contrée.* (Fig. 129.)

VALLÉE CREUSÉE AU PIED DES TALUS MARNEUX DES CÔTES OOLITHIQUES LORRAINES



Type de vallée dyssymétrique. Sur le flanc de gauche les marnes du lias (4), fortement travaillées par les eaux, sont surmontées par une formation fréquemment imprégnée de minerais de fer (nombreuses carrières). Une ligne de sources, qui est aussi une ligne de villages, suit généralement le contact de ces marnes avec les calcaires oolithiques (5 et 6). (Fig. 130.)

TOPOGRAPHIE DE LA LORRAINE

LES PASSAGES DE TOUL



T*OUL vu du sud-est, en haut de Dommartin. En face, les buttes détachées de la bande corallienne* (**mont Saint-Michel, Côte Barine, Côte d'Ecrouves**), *frappent par leur régularité géométrique. La Moselle, venant du sud, s'infléchit vers le nord-est au pied du mont Saint-Michel. Elle délaisse la large plaine argileuse qui s'étend à l'ouest. Mais elle a coulé par-là autrefois, comme l'attestent les traces irrécusables d'anciens méandres : le canal et le chemin de fer de Paris suivent cette direction.* Phot. communiquée par M. L. Gallois (Fig. 131).



T*OUL vu du nord (pentes méridionales du mont St-Michel). La Moselle serpente dans la plaine qui s'étend au sud. Elle emprunte pour un moment la zone déprimée que les argiles oxfordiennes tracent entre les étages inférieurs et supérieurs des calcaires jurassiques, et que suivait la voie romaine de Langres à Metz. Mais on distingue à l'horizon les plateaux calcaires dont elle vient à peine de se dégager, et hors desquels elle ne fait qu'une incursion temporaire. Par-dessus émerge faiblement, comme un point de repère, la tête du mont d'Anon (23 kilomètres au sud-est).* Phot. communiquée par M. L. Gallois (Fig. 132).

mie des innovations. Sur cette terre, qui nourrit sans enrichir, les rapports de l'homme et du sol semblent manquer d'élasticité. Le pays vosgien nous avait offert le spectacle de rapports en perpétuel mouvement, s'assouplissant aux conditions d'une nature variée, substituant tour à tour le hameau au chalet, l'usine à l'abbaye. Rien de semblable ici : le contraste n'est pas seulement dans l'aspect, le relief, la nomenclature : il est aussi dans l'homme.

On se sent en présence d'un type frappé à l'effigie du sol. Cette population de villageois-campagnards représente un groupe plutôt géographique qu'ethnique. Sur les limites de la Bourgogne comme du Luxembourg, les mêmes aspects de vie rurale se présentent. Les traits sont communs, à peu de chose près, dans la partie de langue française et dans celle de langue allemande. Ces analogies générales paraissent confirmées par les observations anthropologiques. Il y a un fond de caractères communs, sur lequel le germanisme a inégalement influé, sans le faire disparaître. La limite linguistique ne répond à aucune division naturelle ; elle croise successivement toutes les zones. Plus capricieuses encore et plus arbitraires ont été les limites historiques. L'unité de la région repose exclusivement sur ce fond très ancien d'habitudes agricoles, contractées en conformité avec le sol. Cette population a traversé les siècles. Elle avait subsisté, à travers des guerres et des invasions dont les épreuves plus récentes n'étaient pas parvenues à effacer le souvenir : il semble qu'aujourd'hui ses rangs s'éclaircissent de plus en plus, sous l'influence des causes générales qui atteignent les vieilles contrées agricoles, mais ici avec une intensité accrue par la proximité de deux grands foyers d'industrie, celui de Nancy et celui des Vosges.

VIII
LES COTES ET TERRASSES LORRAINES

Lorsque, venant de l'Est, on s'approche de Nancy, des formes nouvelles attirent le regard : en avant d'un rideau dont les lignes uniformes se prolongent à perte de vue, des coteaux isolés, des *monts* se projettent, comme des piliers détachés d'une masse. Leur parenté ne saurait échapper à l'attention ; partout en effet se répètent les mêmes profils. A une inclinaison douce et ménagée des pentes inférieures succède, généralement aux deux tiers environ de la hauteur, un escarpement raide, rocailleux, tapissé d'abord de taillis, couvert enfin de bois. Ce sont des talus surmontés de corniches. Le ressaut peut être plus ou moins amorti par les éboulis ; mais il est toujours aisé de reconnaître que le chapiteau n'appartient pas à la même formation que la base. Celle-ci fait partie des couches marneuses d'âge liasique, dans lesquelles les eaux ont largement déblayé ; elle continue par son modelé la bordure fertile que nous avons vue se marquer vers Mirecourt, Charmes, Saint-Nicolas. L'escarpement qui la surmonte appartient aux calcaires, dits oolithiques, du jurassique inférieur. Sec et profondément fissuré, il introduit non seulement un autre relief, mais une autre nature.

Cette association n'est pas un fait local. Les mêmes éléments du paysage coexistent devant Langres, comme devant Nancy. On les retrouve au-dessus de Sedan, comme au-dessus de Metz. Tout le long d'une zone concentrique qui part des confins de la Bourgogne et va, à travers la Lorraine et le Luxembourg, se terminer en face de l'Ardenne, on suit la continuité d'une dépression fertile que bordent les lignes toujours reconnaissables des côtes oolithiques. C'est un des traits essentiels par lesquels la Lorraine se lie à la Bourgogne d'une part, au Luxembourg de l'autre. Il reste gravé dans la topographie et la physionomie de nos contrées de l'Est. Les contrastes qu'il recèle sont riches en conséquences sur la géographie politique. Ils méritent d'attirer la réflexion, car c'est d'eux surtout que dépendent la position des groupements humains et la formation des villes.

Les corniches fissurées du sommet absorbent l'eau, soutiennent des plates-formes arides ; tandis que sur les flancs les eaux infiltrées réapparaissent en sources, lorsqu'elles atteignent les couches marneuses. Ce niveau de sources est la ligne d'élection auprès de laquelle se sont établis villes ou villages. Ils se succèdent rangés entre les bois des sommets et les cultures des flancs. Les débris calcaires qui ont dévalé des corniches amendent et ameublissent le sol des pentes. La teinte rousse du minerai de fer imprègne les chemins et les parties nues. Et çà et là, sur les cimes, d'anciens bourgs fortifiés à mine sévère rappellent un passé politique et guerrier. C'est une note historique dans le paysage ; car, dans la plaine, les villages n'étaient groupés que suivant les sources et les commodités de culture ; aucune préoccupation stratégique n'avait présidé à leur construction.

En Lorraine, de Vaudémont à Metz et même à Thionville, la façade des coteaux oolithiques est tournée vers l'Est. C'est le versant plus ensoleillé, qu'épargnent relativement les vents de pluie. Nancy n'a guère plus de 70 centimètres de pluie annuelle. Mais, en même temps qu'il est le plus sec, ce versant est aussi celui qu'ont plus directement attaqué les courants diluviens venus des Vosges. Dans ces côtes d'apparence unie, il est facile d'entrevoir des plans successifs. Des promontoires terminés en coudes brusques signalent les points vulnérables où les eaux ont fait brèche. Dans les parties détachées comme dans les rangées demeurées continues, les traces d'affouillement se révèlent par des formes variées : des anses, des hémicycles, comme ceux qui sculptent si curieusement la côte de Vaudémont ; des échancrures étroites comme celles qui entaillent le plateau de Haye, au Sud et au Nord de Nancy. Ces articulations contribuent, avec le climat et le sol, à favoriser la variété des cultures. Grâce aux abris qu'elles ménagent, les arbres fruitiers, les vergers règnent, avec la vigne, à mi-côte, prêtant aux villages un cadre d'opulence riante. Si, lorsqu'on vient de Belgique ou de l'Ardenne, la Lorraine fait l'effet d'une contrée plus lumineuse et plus variée, où déjà la flore prend des teintes méridionales, c'est à cette zone particulière qu'elle le doit. La nature y revêt un aspect d'élégance, qu'on chercherait vainement dans la plaine. La fine végétation a des ciselures, dont l'art local s'est maintes

fois inspiré, qu'il fait revivre dans le fouillis de ses fers ouvragés et dans la svelte décoration de ses vases de verre.

IX
VIE
URBAINE

Partout où se concentrent ces conditions favorables, fertilité du sol, présence de l'eau, facilités de défense, elles ont tenté les hommes ; elles les ont groupés. On trouverait aisément, en Allemagne le long du Jura souabe, en Angleterre sur le bord septentrional de la zone jurassique de Gloucester à Lincoln, l'équivalent des lignes d'occupation précoce qui signalent le bord oriental de la falaise lorraine. Les points fortifiés y ont précédé les châteaux et les villes. C'étaient des refuges, des points de surveillance. Mais les mêmes raisons qui les avaient fait naître ont plus tard favorisé la formation d'une vie urbaine. Elle y a pris racine, pas toujours sur le même emplacement que ces antiques stations, mais à proximité et dans des conditions analogues. Il est rare que la chaîne des établissements historiques ne se rattache pas à une série antérieure d'établissements primitifs. Si l'on excepte le pays Saulnois, où le commerce fit naître aussi des établissements précoces, c'est sur le bord des côtes oolithiques que se concentrent en Lorraine les plus anciens vestiges de vie urbaine et d'influence historique.

Bourgs perchés au sommet des *monts*, villages établis à mi-côte, villes formées à l'entrée des passages ou au confluent des rivières, châteaux historiques qui garnissent les monticules avancés ou les promontoires[1] : tout cet épanouissement urbain est en rapport avec la plaine située à l'Est. Il se lie aux besoins de la population qui, aux pieds des côtes, a prospéré sur les riches terres des marnes et calcaires liasiques. Ces sites défensifs étendent leur regard et leur protection sur la zone déprimée et fertile qui, d'un seul côté, leur est contiguë.

De l'autre, au contraire, vers l'Ouest, sur les hauteurs, derrière les sombres et régulières lignes de bois, règnent des plateaux rocailleux au sol rouge et sec, moins sec toutefois qu'en Bourgogne. La contrée est sévère. Sur ces *plains* la population est rare et se raréfie chaque jour. Presque sans interruption les forêts s'étendent des environs de Neufchâteau à ceux de Nancy, de Frouard aux environs de Metz sur la rive gauche de la Moselle. La zone forestière est confondue sous un seul nom, la *Haye,* désignation vague à laquelle il serait difficile d'assigner d'autres limites ; contre-partie des noms de pays mieux spécialisés qui s'échelonnent sur le bord oriental des Côtes. Cette zone de plateaux oolithiques forestiers est étroite, comme toutes celles qui se succèdent en Lorraine ; sa largeur moyenne ne dépasse guère une vingtaine de kilomètres. Mais, par les sentiers fangeux en automne ou au printemps, le manque d'eau en été, la rareté des habitations, elle est de tra–

1. Citons : *La Marche*, *Vaudémont*, puis, autour de Nancy, *Ludres*, *Amance*, *Bouxières*, *Liverdun* ; enfin, entre Nancy et Metz, *Dieulouard* (ancienne *Scarpona*), *Mousson*.

versée difficile ; contrée propice aux pièges et aux surprises, qui en dirait long si elle évoquait ses souvenirs ! Il y a là une barrière, où tout ce qui pratique une brèche, tout ce qui fraie passage prend une grande importance.

X
PASSAGE DE TOUL

La Moselle fut le principal ouvrier. Le plateau de Haye, au Sud de Nancy, lui servit de front d'attaque. On suit assez facilement encore les étapes du travail qu'elle a accompli. Une dépression isole à l'Est ce fragment des plataux oolithiques : elle est semée de graviers vosgiens, dont les traînées jalonnent l'un des anciens lits suivis par la Moselle. Ce lit dut être abandonné à mesure que la rivière, accentuant l'érosion dans le soubassement marneux du plateau calcaire, fut guidée vers l'Ouest par l'inclinaison des couches. Elle s'enfonça ainsi à travers les fissures du massif. Elle put le traverser de part en part et déboucher dans la plaine argileuse qui s'étend au nord de Toul. Mais là elle stationna. Son cours, auparavant resserré et rapide, se traîne à travers prairies, marais et faux bras. Des vestiges d'anciens méandres, des monticules détachés entre Toul et Commercy, des débris d'origine vosgienne, témoignent qu'autrefois le torrent vosgien poussa jusqu'à la vallée de la Meuse. Mais les affouillements profonds, pratiqués par la Meurthe sur le flanc oriental du plateau de Haye, permirent à un affluent de cette rivière de pousser vers l'Ouest ses empiétements assez loin pour ressaisir la Moselle, et la ramener, par une sorte de capture, sur le versant qu'elle avait quitté. Maintenant, dans l'étroite cluse que domine le vieux bourg fortifié de Liverdun, toutes les communications se pressent : canal, chemin de fer, routes. C'est le passage historique qui de Nancy à Toul, du Rhin à Paris, est naturellement indiqué au commerce, aux invasions, aux rapports des hommes. Un épisode dans la vie d'une rivière en a frayé les voies.

Nancy n'est pas une ville ancienne, mais son site ou ses abords immédiats sont de très anciens centres de groupement. Sa position justifie la pensée politique qu'eurent les ducs en y fixant leur capitale. Nul poste meilleur pour dominer la falaise, surveiller le Barrois, grouper les éléments territoriaux d'un duché qui se constitua et se maintint de Bourmont à Longwy, par la possession de la falaise oolithique, l'épine dorsale de la Lorraine.

Metz, toutefois, représente des rapports plus amples, plus généraux. La Moselle, au-dessous du coteau de Mousson, a diminué sa pente. Elle s'étale, se ramifie dans une vallée plus large. Pour la première fois, de grandes plaines d'alluvions fertilisées par les éléments calcaires se font place. Le *Sablon* de Metz s'étend entre la Moselle et la Seille. La Moselle s'émancipe davantage de la falaise contre laquelle elle avait multiplié ses attaques ; elle continue néanmoins à la côtoyer. A cette falaise Metz emprunte ces riches sources au voisinage desquelles elle dut sans doute son nom primitif, *Divodurum*. La noble ville, dont la cathédrale s'aperçoit de loin, est née comme un vieux

TOPOGRAPHIE DE LA LORRAINE

LA MOSELLE ENTRE FROUARD ET METZ



METZ VU DE LA CATHÉDRALE. — *La vallée s'est épanouie. Le mont St-Quentin, sur la rive gauche, la domine de 200 mètres. On s'élève, au delà, par la côte de Plappeville, sur les plateaux de Gravelotte et St-Privat. C'est dans le lacis fluvial au confluent de la Moselle et de la Seille, que s'est formée et retranchée la ville.* Photographie de M. Bellieni, Nancy (Fig. 133).



MOSELLE A CUSTINES, *au-dessous du confluent de la Meurthe. Elle se glisse de nouveau, après s'en être écartée à Toul, entre les côtes calcaires. Des buttes de plus en plus découpées, boisées au sommet* (Bois du Chapitre), *se succèdent sur la rive droite. Elles ne prendront fin qu'au nord de Mousson, aux abords du* Sablon *de Metz.*

Phot. de M. P. Michels, Nancy (Fig. 134).

ÉTABLISSEMENTS HUMAINS EN LORRAINE

VILLAGES, BOURGS



TROUSSEY, près de Commercy. Sous les toits allongés qui les couvrent, les maisons s'étalent, en stricte contiguïté. A défaut de cour de ferme, elles se sont ménagé, des deux côtés de la large chaussée, un espace où chacune de ces demeures rurales dispose son fumier, ses charrettes, ses instruments agricoles. C'est la conséquence de l'agglomération poussée à l'extrême.

Photographie de M. Hitier (Fig. 135).

BLÉNOD-LES-TOUL, vu du S.-E. Le village, étroitement groupé autour du clocher, s'est établi au pied des escarpements du calcaire corallien et au contact de la zone des argiles oxfordiennes. Position semblable à celle des nombreux villages situés « sous les Côtes » que représente la carte insérée plus bas (pl. 74). Les habitants ont été attirés le long de cette ligne par les niveaux de source et la variété des cultures. Phot. comm. par M. Gallois (Fig 136).





HATTONCHATEL, posté en sentinelle sur le contrefort le plus saillant des Côtes de Meuse, est un de ces anciens bourgs fortifiés qui abondent dans ces régions de marches-frontières. On distingue des restes d'enceinte. L'horizon s'étend par-dessus la Woëvre, jusqu'aux plateaux qui dominent Metz. Mais ces bourgs élevés ont fait leur temps : Hattonville, *au bas des Côtes, s'en est détaché, comme* Pont-à-Mousson *de* Mousson.

Phot. Marchal (Fig. 137).

centre gaulois dans un enlacement d'îles, sur un tertre de terrasse diluviales. Elle a grandi comme ville de commerce et de guerre. Dans ses rues étroites, ces humides quartiers qu'étreignent des bras de rivières, revit non seulement le souvenir d'une histoire dont les dates se marquent par des sièges ; mais aussi celui d'une forte et économe bourgeoisie qui sut cultiver avec succès l'industrie et le commerce. C'est la partie la plus ouverte de la Lorraine qui a son centre à Metz, au confluent des routes de Trèves, de Mayence, de Luxembourg et de l'Ardenne, celle qui se montra capable, aux temps du royaume d'Austrasie, de grouper autour d'elle les contrées voisines.



CHAPITRE TROISIÈME

LE PAYS MEUSIEN

I. LA MEUSE. || II. ANCIENNES ROUTES ET ASPECT HISTORIQUE DU PAYSAGE. || III. LA MEUSE DANS LE PLATEAU CALCAIRE. || IV. RÔLE HISTORIQUE DE LA VALLÉE DE LA MEUSE. — *ALSACE.* — I. ENTRÉE DE L'ALSACE. || II. FORÊTS DE PLAINE. || III. TERRASSES DILUVIALES. || IV. MARAIS DE PLAINE. || V. COMMUNICATIONS. || VI. CLIMAT. || VII. LE LŒSS ALSACIEN. || VIII. STRASBOURG.

ENTRE le Plateau de Lorraine et le Bassin de Paris s'introduit le Pays meusien. Si l'on peut dire de la Lorraine qu'elle est combattue entre attractions contraires, que dire de ce pays? Qu'il soit partie intégrante du Bassin parisien : cela n'est pas douteux. La Meuse même reste associée par sa source, et longtemps par sa direction, au faisceau des affluents de la Seine. Pourtant ce pays a dans sa nature et son aspect une originalité qui ne se laisse pas oublier. Il a eu longtemps des destinées propres, explicables par les obstacles sérieux qui le séparent de la Champagne. La zone d'étangs et de forêts qui va des environs de Troyes à l'extrémité de l'Argonne rendait les communications difficiles par terre ; et elles n'étaient pas plus faciles par eau, puisque la navigabilité des rivières champenoises ne dépassait pas Troyes et Saint-Dizier.

Ce pays tient de la Lorraine par le sol, par l'horizon forestier qui l'enveloppe, par le fond même de la race. Ses roches pétries de coraux, riches en belles pierres, qui l'encadrent vers l'Est, de Neufchâteau à Stenay, sont un récif-bordure du Massif vosgien. Ce sont des eaux vosgiennes qui ont raviné le seuil entre Toul et Commercy. Le pays argileux qui, sous le nom de Woëvre, s'étend au pied des Côtes de Meuse, est le résultat d'une formation qui, presque insignifiante en Bourgogne, ne prend de développement qu'en Lorraine. Les populations sont de même souche sur les bords de la Meuse que sur ceux de la Moselle, mais la teinte germanique s'efface : c'est une Lorraine au parler plus doux, moins guttural et moins aspiré ; avec plus de gaîté, et peut-être plus d'ouverture de cœur. Tout le vocabulaire géographique y est imprégné de ces vieux noms gaulois d'eaux ou de hauteurs, *deue, nant, couse, dun*, qu'on retrouve presque d'un bout à l'autre de la France[1].

1. Ex. : *Dieue, Sommedieue*, au sud de Verdun ; *Nant-le-Grant, Nant-le-Petit, Nantois* dans le Barrois ; *Cousance*, rivière entre la Meuse et l'Argonne, *Cousance-aux-Bois* près de Commercy ; *Dun-sur-Meuse*, etc.

I
LA MEUSE

La Meuse mêle profondément la Lorraine à la vie française. C'est une médiatrice. Cette longue rivière qui, presque privée d'affluents, rappelle sur la carte la silhouette des minces peupliers qui bordent ses rives, n'en est pas moins le lien qui rapproche la Saône et l'Escaut, la Bourgogne et les Flandres, le Rhin et la Seine. Elle a beau suivre, à travers l'Ardenne, une pente qui finira par la conduire parmi d'autres contrées et d'autres hommes. Elle garde obstinément l'empreinte française. Elle soutient avec une remarquable persistance la même unité ethnique. Elle ne cesse d'être lorraine que pour devenir wallonne. Après Liége seulement le germanisme l'emporte ; là expire « la petite France de la Meuse ».

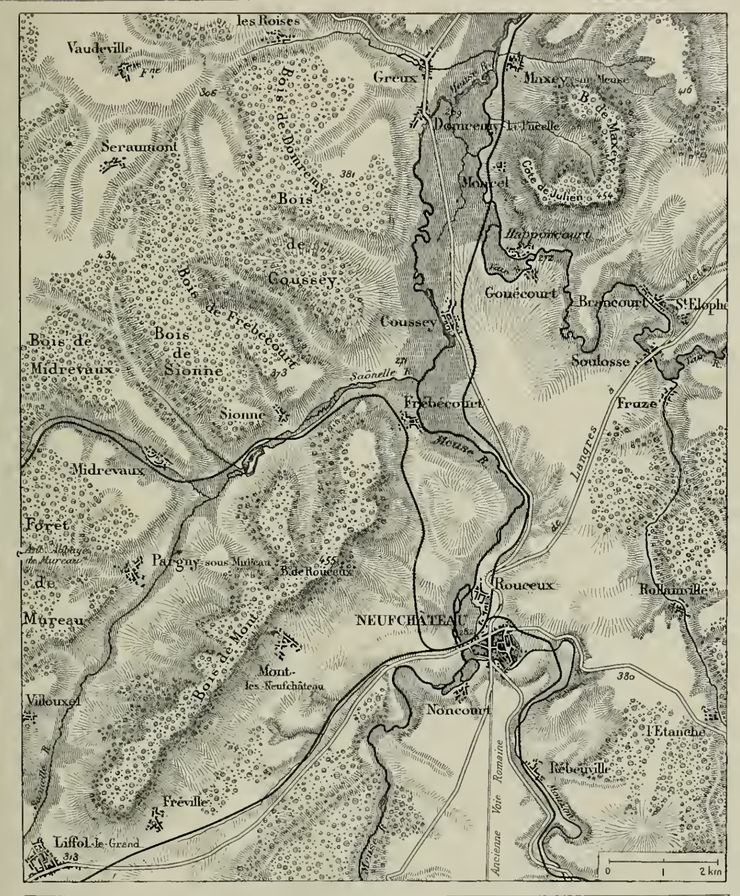
Lorsque, à quatre ou cinq lieues de Langres, la Meuse sort de la fontaine qui lui donne naissance, le pays n'a pas changé, bien que dirigeant ses eaux vers une autre mer. Entre la plaine de Chalindrey, que domine la vieille cité gauloise, et celle du Bassigny, où la Meuse borde les hauteurs de Clefmont, Bourmont, etc., même aspect de la vallée, mêmes lignes de relief, même structure particulièrement expressive de la contrée. Nulle part le type de coteaux et de terrasses ne se déroule avec plus de régularité et de netteté. Au-dessus des riches prairies de la vallée, les côtes calcaires du système oolithique se découpent en angles saillants, s'évasent en forme de cirques, s'étagent en gradins successifs et comme tirés au cordeau, d'après une architecture naturelle qui emprunte la noblesse de ses lignes à la conformation des matériaux sur lesquels elle s'exerce. Ce modelé se grave dans les yeux. Tout y est précis et arrêté. La plupart de ces coteaux découpés ont leur nom. Souvent, sur les promontoires ou les monticules isolés, des bourgs endormis maintenant, jadis guerriers, souvent hostiles entre eux, se regardent. Quelques-uns ont eu une histoire tragique ; tel, au bord du Mouzon, ce plateau de la Mothe qui fut une ville dont il ne reste pas pierre sur pierre. D'éternels souvenirs de guerre planent sur ces frontières entre Lorraine, Bourgogne et Champagne. Ce fut longtemps une contrée de passage, hérissée de bourgs fortifiés, sillonnée de voies romaines ; une des attaches intérieures par lesquelles se lient les rapports entre une grande partie du sol français.

II
ANCIENNES ROUTES ET ASPECT HISTORIQUE DU PAYSAGE

Cette partie supérieure de la vallée en est, en effet, la plus ouverte. Entre Neufchâteau et Domrémy la rivière a fini de se constituer. Quoique déjà blessée au contact des calcaires fissurés du bathonien (*perte de Bazoilles*), elle se maintient, grâce aux affluents qu'elle continue à recruter sur sa droite dans les argiles du lias ; et pendant plus de 200 kilomètres, c'est-à-dire jusqu'au moment où elle vient toucher le pied de l'Ardenne, son régime et ses crues resteront réglés par les pluies de ce bassin supérieur. Ici la vallée est ample. Les terrains imperméables, sur lesquels le ruissellement a eu prise, ne manquent pas ; et à droite et à gauche autour de Neufchâteau des déblaie-

LA HAUTE VALLÉE DE LA MEUSE

DOMREMY ET SES ENVIRONS



D*OMREMY fait partie d'un groupe de villages situés à moins de 3 kilomètres les uns des autres. Les villages n'ont, en effet, dans la vallée où ils se concentrent, qu'une portion de leur domaine : le reste consistant en cultures ou pâtis sur les pentes, en forêts sur les plateaux voisins. Les conditions ressemblent à celles qui, dans les montagnes, engendrent une sorte de vie cantonale. Le pays est relié au monde extérieur par les routes anciennes qui croisent ou suivent la vallée. La carte marque la voie romaine de Langres à Metz ; une autre route, partant de Liffol, gagnait le Barrois.* (Fig. 138.)

LES COTES DE MEUSE



La Woëvre, les Côtes, la Montagne, la Rivière, *autant de pays que distingue leur mode de groupement. Disséminés sur les terrains marneux de la* Woëvre, *les villages se ramassent sous l'abri des* Côtes. *Les calcaires trop perméables de la* Montagne *tracent une zone solitaire ; mais pour peu que dans leurs vallées les affluents de la Meuse aient mis à nu le sol marneux, on voit reparaître avec les villages le suffixe de* Woëvre. La Rivière *montre des villages alternant d'un bord à l'autre de la vallée, sur la zone étroite où les prairies confinent aux champs.* (Fig. 139.)

ments ont aplani ou articulé le modelé du sol, ouvert des voies. Dans la large vallée qui vient obliquement, du Sud-Ouest, croiser celle de la Meuse, *Liffol-le-Grand* était le point de départ d'un roulage resté actif presque jusqu'à nos jours vers le Barrois et la Champagne. En aval de Neufchâteau, le village de *Soulosse* marque l'étape où la voie romaine de Langres quittait la vallée de la Meuse pour gagner directement Toul. Le dernier des affluents importants, le Vair, vient ici, sur la droite, atteindre la rivière ; et de toutes parts des monticules détachés se profilent dans la vallée. Des lambeaux de bois les couronnent, mais des cultures garnissent leurs flancs. Ils dominent l'horizon, mais en laissant entre eux des intervalles par lesquels se glissent des routes, par où l'on devine des échappées vers le monde extérieur.

De l'autre côté cependant, sur la rive gauche de la Meuse, en aval de Neufchâteau, l'encadrement est plus continu. Il n'est interrompu que par des échancrures profondes et courtes. Dans ces ravins remplis d'arbres coule un ruisseau, rarement plus long que 6 à 7 kilomètres, à l'origine duquel est une source qui a un nom, et le plus souvent aussi un village. Ces petites vallées, ou *vaux*, se répètent entre Coussey et Vaucouleurs, comme autant d'annexes de la vallée principale, c'est-à-dire de la *Rivière*. Si raide est la pente, que, du haut des plateaux qui les enserrent, on ne découvre qu'en arrivant immédiatement au-dessus vallon et village. Là-haut règnent des plateaux solitaires. Des bois les couvraient autrefois, les parsèment aujourd'hui ; dans les parties éclaircies, entre les friches rocailleuses et de maigres guérets, s'allongent des routes sans fin : mais le long de ces routes pas une maison, et l'on aperçoit à peine dans les champs quelques êtres humains. Cependant ce pays fut jadis un lieu de passage. C'est une étrange surprise que de rencontrer, sur le plateau nu que creuse le ravin sec de la *Maldite*, des restes d'amphithéâtre, de mosaïques, d'une ville romaine en un mot, sur laquelle végète le village de *Grand*. D'où venait ce mouvement? Et pourquoi des routes convergeaient-elles vers des lieux d'où la vie semble avoir disparu? L'énigme s'explique, à notre avis, par la vallée de l'Ornain, dont ces ravins sont la naissance. Cette vallée a tracé la voie naturelle entre le Bassigny et la Champagne. Bordée d'anciens marchés et de places fortes, Gondrecourt, Ligny, Bar-le-Duc, surmontée d'anciens *oppida*[1], c'est une des plus anciennes voies par lesquelles aient communiqué les populations de ces contrées. Elle tient les avenues de la Champagne, car on évite par elle les forêts marécageuses qui en défendaient jadis les abords ; et elle donne directement accès à la plaine limoneuse et agricole du Perthois, vestibule de la grande plaine. Ces anciens rapports, qui contribuèrent à l'importance politique du Barrois, impriment à toute la contrée une sorte de noblesse historique.

Ces vieilles routes sont une partie de la vie d'autrefois. Elles nous disent comment circulaient les nouvelles, comment se formait chez les habitants l'idée du monde extérieur, quels étaient les noms qui s'incrustaient dans les

1. Camp du mont Châté, entre Naix et Boviolles.

imaginations et les souvenirs. Quand les villes qu'elles traversaient ont décliné ou péri, les routes demeurent comme un dernier témoignage de relations qui ont éveillé des sentiments et fait battre des cœurs[1].

Notre système moderne de routes, il faut y prendre garde, a oblitéré en grande partie ces anciens rapports. Tout y converge vers Paris. Ce n'était pas vers Paris que regardaient autrefois ces hauts pays de Bassigny et de la Meuse; la cité qui, pour eux, représentait le foyer lumineux, était Reims. Quel nom, plus que celui-là, était répété le long des routes qui de Langres ou de Toul convergeaient vers l'antique métropole? Le nom de saint Remy revient fréquemment dans la nomenclature géographique des pays de la haute Meuse : champs, bois, villages, fontaines se recommandent à l'envi du patron de l'église de Reims[2].

Cette répercussion de rapports lointains, dans une nature discrète et recueillie, fait le charme singulier de la contrée. Les routes sont nombreuses au voisinage de Domremy-la-Pucelle. Les villages de la vallée se voient, se touchent presque. Ils se partagent les champs et les prairies entre lesquels serpente la Meuse; mais chacun a aussi sa part des versants rocailleux où mûrit la vigne, des taillis où paissent les moutons et, par-dessus tout cela, des bois qui s'étendent, parfois interrompus, mais toujours renaissants, couronnement sans fin des plateaux. Prairies et cultures, pâtures et bois se succèdent, se superposent, composent enfin le petit monde d'où les communautés villageoises, bien groupées, tiraient leurs ressources. L'ensemble forme une sorte de canton naturel. On y est profondément chez soi; mais rien n'y sent l'isolement. On n'éprouve pas du tout, sur ces confins de Lorraine, l'impression de sauvagerie qui nous assaille encore, par moments, au tournant de quelque chemin creux, dans certains pays de l'Ouest. La vie de village, surtout de villages rapprochés entre eux, voisins de routes menant au loin, entretient des conceptions et des habitudes bien différentes de celles qui naissent dans les hameaux, les fermes isolées parmi les landes et les arbres.

III
LA MEUSE DANS LE PLATEAU CALCAIRE

La Meuse semble déjà, vers Vaucouleurs, s'être définitivement établie dans sa gaine de roches calcaires coralligènes. Déjà de grands méandres abandonnés se dessinent, comme si la rivière était devenue impuissante à remplir sa vallée. Cependant cet aspect, qu'elle conservera plus loin depuis Commercy jusqu'à Dun, n'est encore ici qu'une apparition temporaire. Le seuil entre Pagny et Toul, qu'elle ne tarde pas à atteindre, a, comme on

1. Bien des choses du passé ne se perpétuent que par les routes qui en conservent le souvenir. Des abbayes, dont il ne reste pas une pierre, sont connues par leur chemin. On parle encore, dans certaines parties de la France, des *maisons de force*, sur le trajet que suivaient les forçats vers Toulon.

2. Exemple : fontaine de Saint-Remy, entre les bois de Pagny et de Saulxures; *id.* dans le *vau* d'Amanty; bois de Saint-Remy, à l'ouest de Châtenois; Domremy-aux-Bois, près de Lérouville, etc.

l'a déjà vu, gardé la trace de la pénétration des eaux venues des Vosges. Sur la plaine, encore en partie maréeageuse, des coteaux, découpés avec une régularité surprenante, sont les lambeaux que le démantèlement a respectés. Il semblerait facile à la Meuse de s'écouler par la plaine qui s'ouvre à elle au nord de Commerey. Les *Côtes* sont interrompues. La plaine argileuse de la Woëvre communique librement par plusieurs passages avec sa vallée, et s'étend ensuite sans obstacle. Des routes ont profité de ces passages. Commercy fonda jadis sur la possession de ces routes la petite puissance féodale de ses *damoiseaux*.

Mais si la Meuse a tâtonné dans ces parages, elle a fini par se laisser ressaisir par le plateau calcaire dont les parois venaient momentanément de s'ouvrir. C'est à ses dépens; car dans ce plateau fissuré une partie de ses eaux se perd ; et probablement ces infiltrations sont tout le secret des défaillances qui, jusqu'au moment où elle en sort, lui donnent l'aspect d'une rivière devenue impuissante à soutenir ses anciens méandres, et succombant en quelque sorte sous l'étendue de sa vallée. Elle retrouvera, entre Stenay et Sedan, dans la traversée des terrains marneux qui bordent l'Ardenne, un renouveau de vigueur; les affluents lui reviendront alors, et, certes, le méandre qu'elle dessine en aval de Sedan, et qui enserre la tristement fameuse péninsule d'Iges, n'a rien à envier à ceux des rivières réputées les plus vigoureuses. Mais en attendant cette régénération de son régime, la Meuse, dans son trajet à l'intérieur de la zone calcaire, fait l'effet d'une rivière déchue[1]. Elle coule, ou plutôt se traîne, à travers ses prairies, où pendant les sécheresses d'été on la cherche presque. Elle laisse se détacher d'elle des bras sinueux qui languissent, s'endorment en petits bassins envahis par les herbes, se séparent du chenal principal. L'hiver, pourtant, la vallée de prairies est parfois sous l'eau. Aussi est-ce au pied des côtes, sur les versants enrichis par les éboulis calcaires que courent les routes, naissent les sources, s'échelonnent les villages. Des gués assez nombreux relient les deux rives, de sorte que le même village a souvent ses prairies d'un côté et de l'autre. Parfois, à un détour de vallée, quelque éperon rocheux s'avance et barre presque l'issue. C'est une position dominante. Comme tout est concentré dans la vallée (appelée ici la *Rivière*), routes, villages, champs, la possession du barrage permet de maîtriser tout le pays: c'est le site de Saint-Mihiel, celui surtout de Verdun, où depuis les temps préhistoriques n'ont pas cessé de se succéder les citadelles.

Au-dessus, autour, on peut dire partout, la forêt règne en effet; seule végétation que permette l'aridité de ces roches calcaires[2]. Pour l'habitant de la *Rivière*, c'est la *Montagne*, pauvre, solitaire, sauf quand il lui arrive d'être

1. « Sa masse s'étant amoindrie, elle est incapable aujourd'hui de suivre les courbes du lit primitif », dit M. W. M. Davis (*La Seine, la Meuse et la Moselle*, dans les Annales de Géographie, t. V, 1895, p. 43).

2. Plus de 78 p. 100 de la surface de ces roches (calcaire corallien) est encore aujourd'hui boisé. Aucune autre nature de terrain, dans l'Est de la France, n'atteint cette proportion.

traversée par quelque vallée argileuse. Mais sur le versant oriental le nom de Montagne fait place à celui de *Côtes*. Avec les sources reparaissent les riches cultures, les noyers, mirabelliers, la vigne ; et les villages se pressent au pied des Côtes, à moins d'un kilomètre parfois l'un de l'autre. On a à ses pieds ce spectacle, quand on monte sur un des promontoires au profil busqué par lesquels la Montagne fait saillie du côté de la Woëvre. Et celle-ci, avec sa plaine où miroitent les étangs et ondulent les champs de blé, ne se termine que bien loin vers l'Est ; elle va jusqu'à la sombre ligne boisée qui accompagne la Moselle.

IV RÔLE HISTORIQUE DE LA VALLÉE DE LA MEUSE

Entre la Woëvre d'une part, et de l'autre l'Argonne, dont les premiers « témoins » ne tardent pas à se dessiner à l'ouest de Verdun, la vallée de la Meuse vit de sa vie propre. Des bourgs, des groupes de villages sont le type ordinaire d'établissements humains. Une très petite partie de la population, à peine 5 pour 100, est à l'état épars. Chaque village a son individualité précise. Les mesures, souvent encore, varient de l'un à l'autre. Plusieurs se spécialisaient jadis dans une industrie, qui donnait lieu à des tournées périodiques s'étendant au loin dans tout le Nord et l'Ouest de la France. C'est ainsi que de la haute vallée, du Bassigny notamment, partaient des fondeurs et des chaudronniers qui allaient exercer leur métier en différentes régions, et par lesquels le nom de Lorrain, entendu d'une façon très générale, sinon inexacte, se répandait dans les autres provinces de France. Contenue dans une enceinte de plateaux et de collines, la contrée ne disposait pas, il est vrai, d'assez amples ressources pour qu'une puissante vie urbaine pût s'y développer. Les villes vécurent pourtant d'une vie active par le commerce de transit. Tant que le commerce resta fidèle aux anciennes directions que lui avaient tracées les voies romaines, il y eut à Verdun, à Neufchâteau, une fréquentation notable de marchands, banquiers, changeurs, sur les routes qui, de Champagne et des Flandres, tendaient vers l'Allemagne du Sud et le Danube. Peu s'en fallut que ces villes ne devinssent, comme d'autres plus illustres sur les passages de l'Europe centrale, des républiques marchandes soudoyant et guidant des caravanes armées[1]. Mais la prospérité qui tient surtout au commerce de transit, est éphémère. Elle est à la merci des changements commerciaux ou politiques. Sur les confins des grandes nationalités en formation, le maintien de ces autonomies républicaines était condamné d'avance. Ce petit pays digne et fier n'en a pas moins rempli ses destinées, en scellant l'union intime entre la Lorraine et la France.

1. Ce que fut un instant Neufchâteau, par exemple, au XIIIe siècle.

ALSACE

UN large souffle de vie générale court à travers la vallée du Rhin. Les 300 kilomètres de routes le long des montagnes, qui courent de Mayence à Mulhouse ou de Francfort à Bâle, sont pour l'habitant du Nord l'initiation de contrées nouvelles. Le contraste est déjà grand entre cette nature riante et variée et les plates Néerlandes ou les monotones plaines de l'Allemagne du Nord ; mais au delà il en laisse entrevoir, ou soupçonner de plus grands encore. Tout une vision de rapports lointains se résume dans ce fleuve chargé de villes, qui serpente entre les coteaux de vignobles et les vieux châteaux. Dans le paysage idéal, dont le peintre des vierges flamandes, Jean Van Eyck, aime à faire le fond de ses tableaux, ce qui apparaît par delà les sinuosités infinies du fleuve, ce sont les Alpes neigeuses brillant par ciel clair à l'horizon.

Ce fut, en effet, et c'est encore pour le Nord de l'Europe une des routes des pays d'outre-mont, comme aussi la voie par excellence de la Bourgogne et de la Provence. L'Ouest y trouve, de son côté, l'accès du Danube ou, par les passages de Hesse ou de Thuringe, celui de la Basse-Allemagne. Les rapports se croisent dans ce carrefour vraiment européen. Le jour où la France, échappant au cercle où s'était d'abord enfermée sa vue entre l'Escaut et la Loire, entra en contact avec la vallée rhénane, fut pour elle la date d'une foule de rapports nouveaux. Elle apprit à connaître une forme de germanisme très différente de celui des Flamands et des Anglo-Saxons : le germanisme continental, lié avec l'Italie, imprégné de civilisation ancienne. Elle entra plus pleinement dans la vie européenne.

Le Rhin est un hôte récent dans la vallée qui porte son nom. Lorsque, vers le commencement de la période diluviale, ses eaux, par la porte dérobée de Bâle, commencèrent à se frayer passage dans la vallée, ce fut d'abord dans la direction de l'Ouest qu'elles s'écoulèrent. Une traînée de cailloux et graviers alpins, qu'on suit au sud d'Altkirch et de Dannemarie, dénonce l'ancienne liaison qui se forma, aux débuts de la période actuelle, avec la vallée du Doubs. Ce fut la première invasion de débris alpins. La dépression formée entre la Forêt-Noire et les Vosges s'ouvrit alors pour la première fois aux eaux sauvages des Alpes. Cependant il fallut encore attendre, pour que la vallée eût son fleuve, que l'enfoncement progressif de son niveau eût détourné vers le Nord l'irruption des eaux rhénanes. Le Rhin prit alors sa direction définitive ; il sillonna dans le sens de la longueur cette fosse où il n'avait pénétré que tard, par effraction. Encore en sort-il, vers Bingen, comme il y entre, à Bâle, par un chemin de traverse, en sens contraire du prolongement de la vallée ! N'importe : par la longueur de son trajet et le

travail qu'il a accompli, le Rhin s'associe inséparablement à la vallée dont il n'est pas l'auteur. Il la personnifie. Il symbolise son rôle historique. Son nom seul est comme la condensation d'un long et mémorable passé. On ne voit pas ses eaux vertes fuir à travers les peupliers et les saules sans ressentir le frisson de l'histoire.

Mais l'Alsace n'est pas simplement une portion de la vallée du Rhin : c'est, dans ce cadre, une contrée distincte. La vallée s'infléchit nettement et se prolonge vers le Sud-Ouest. Là commence l'Alsace, au vestibule qui mène vers la vallée de la Saône.

I
ENTRÉE DE L'ALSACE

Les traits caractéristiques dont se compose l'Alsace ne se dégagent pas tout de suite, quand on y pénètre par Montbéliard ou par Belfort. Au sortir de la brillante vallée du Doubs, c'est d'abord une impression de tristesse. Les argiles lacustres d'époque tertiaire ont déposé un manteau de terres froides, parsemées d'étangs, uniforme, où dominent les prairies et les bois[1]. Les eaux indécises se traînent dans ce paysage effacé.

Mais bientôt, vers l'Est, commence un pays de collines, entre lesquelles l'Ill a nettement creusé sa vallée. La vigne s'y montre avec les calcaires. Le pays s'élève jusqu'aux plissements jurassiens de Ferrette. Sec et accidenté, il tranche sur ce qui l'avoisine à l'Ouest et au Nord. Mais c'est encore la physionomie de la Franche-Comté plus que de l'Alsace.

La physionomie de l'Alsace commence à se dessiner, comme en raccourci, vers Thann, au pied des Vosges. A l'entrée d'une riche vallée qui s'enfonce profondément dans la montagne, la vieille cité tortueuse inaugure la série des localités prospères qui se pressent à la lisière des Vosges. Celles-ci présentent à l'Alsace leur bord fracturé, le long duquel subsistent des lambeaux de roches calcaires, qui donnent à ce versant une ceinture de collines dites sous-vosgiennes. Là se déroule le glorieux vignoble. En longs talus adoucis, ces collines s'inclinent vers la plaine, finissant par disparaître sous le lœss ou limon qui suit à distance la bordure montagneuse. Les routes se pressent, la contrée s'anime : c'est le commencement de la zone vivante où des vallées basses débouchent entre des coteaux exposés au soleil, en face des champs où tout vient à souhait.

Ici pourtant le lœss n'est qu'une étroite frange ; et la plaine qui s'étend au delà vers l'Est a un aspect de taillis et de landes. Les maisons sont rares sur les 13 kilomètres qui séparent Cernay et Mulhouse, car le sol de gravier, qui laisse filtrer l'eau, est quasi rebelle aux cultures. L'origine de cet ingrat cailloutis est vosgienne ; ce sont les débris que la Doller et la Thur ont entraînés au cours des démantèlements qui ont réduit au niveau actuel les montagnes voisines. Souvent balayée par des vents secs, aucune autre partie

1. *Ajoie* (voir figure 149, planche 82).

de l'Alsace ne rappelle mieux l'état de steppe par lequel, à en juger d'après la faune, a passé, aux époques interglaciaires, l'Alsace entière. On y suit, le long d'un lambeau de forêt, un tronçon de la voie romaine qui venait de Besançon. Ce fut un lieu de passage et de foires. Situé au seuil de contrées diverses, il servait aux échanges et transactions périodiques avec Bourguignons, Comtois et Lorrains. L'Alsace s'y fournissait de bétail, dont le manque s'est toujours fait un peu sentir dans ses campagnes ; et la plaine a conservé, de ce fait, son nom populaire, *Ochsenfeld* ou champ des bœufs.

II
FORÊTS DE PLAINE

Partout, dans la physionomie complexe de l'Alsace, persiste le souvenir des actions torrentielles. Les puissantes masses de débris qui furent entraînées des montagnes, et, sous forme de graviers ou de cailloux, étalées dans la plaine, entrent pour beaucoup dans l'aspect actuel et l'économie générale du pays. A l'ouest de l'Ill, leur provenance est vosgienne. Souvent elles ont été recouvertes par des couches de lœss, et n'existent plus alors que dans le sous-sol, à l'état de lits de graviers et de sables. Mais parfois elles occupent la surface même et s'y étalent. Aussitôt revient, comme compagne inséparable de ces sols infertiles, la forêt ; chênes et pins continuent à occuper encore en maîtres de vastes espaces que la culture a renoncé à conquérir. On voit ainsi se succéder, en correspondance avec les débouchés des vallées, d'anciens deltas torrentiels sous forme de nappes boisées, qui, sporadiquement, interrompent la campagne plantureuse et féconde. La Forêt de Brumath, et surtout la Forêt Sainte, l'antique solitude silvestre et giboyeuse qui s'étend sur 14 000 hectares au nord de Haguenau, se maintiennent sur les sables rouges que la décomposition des grès vosgiens a livrés à l'action torrentielle. Dans la vie historique, comme dans l'évolution géologique de la contrée, ces forêts sont un trait essentiel. Jadis plus vastes, elles furent des domaines de chasse, ou même des lieux de sépulture, à en croire les tumulus nombreux dont elles sont parsemées. Elles s'associent aux souvenirs et aux légendes ; elles font partie de l'image que l'Alsacien se fait de l'Alsace.

III
TERRASSES DILUVIALES

La *Hart*, la forêt par excellence du Sud de l'Alsace, qui commence à Huningue et par une série de démembrements se prolonge jusque vers Markolsheim, est d'origine non vosgienne, mais alpine. Ses taillis de chênes et de charmes assez clairsemés croissent sur le cône de débris, de plus en plus allongé par les eaux courantes, dont s'est déchargé le Rhin au détour de Bâle. Dans cette construction gigantesque qu'il a édifiée lui même avec les matériaux arrachés aux Alpes, le Rhin n'est pas encore arrivé à creuser assez profondément son lit pour atteindre le substratum tertiaire. Il continuerait, sans le chenal où il a été artificiellement contenu, à divaguer comme autre-

fois en sillons parallèles, en sinueux méandres, en un lacis compliqué embrassant des marais ou des îles de verdure, *Ried* ou *Grün*. Il reviendrait visiter de temps à un autre le labyrinthe pittoresque des fourrés d'osiers, de joncs, de roseaux et de saules, où s'ébat le gibier aquatique et qu'épient du haut des airs les oiseaux migrateurs.

Cependant, dans la masse de débris qui constitue le talus édifié à l'époque diluviale, le fleuve a entaillé de lui-même des terrasses successives. A Huningue elles se dessinent au nombre de trois ; elles s'abaissent ensuite et se simplifient graduellement, non sans former, entre le Rhin et la Hart, un talus toujours sensible qu'ont suivi les routes anciennes et modernes. Mais la nappe des eaux souterraines n'est pas arrêtée par ce talus ; elle s'introduit sous les graviers perméables qui forment le sol de la Hart et des parties défrichées, bien qu'analogues, qui lui font suite. Ces graviers sont secs à la surface : les cours d'eau s'y infiltrent et disparaissent ; mais dans le sous-sol une couche de cailloutis cimentés, toujours voisine de la surface, retient l'eau et la rend facile à atteindre par des puits. Si le sol de graviers manque de fertilité, la présence de l'eau fournit du moins aux établissements humains une des conditions indispensables d'existence.

IV
MARAIS DE PLAINE

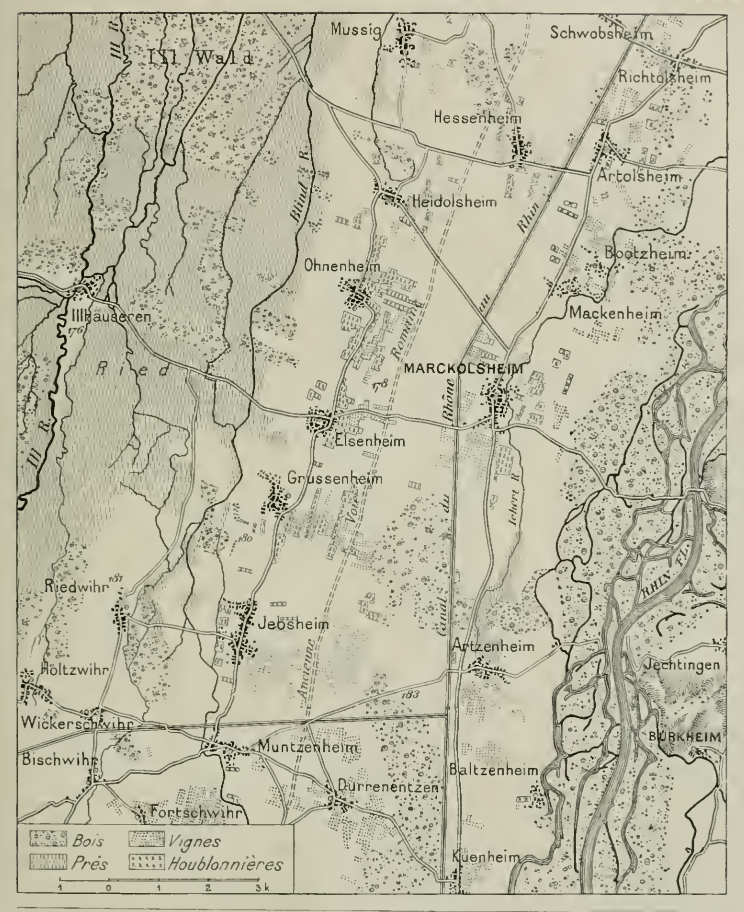
Mais il suffit que cette nappe perméable de graviers soit interrompue par quelque couche moins perméable d'argile ou de limon, pour qu'une partie des eaux, dont le sous-sol est gorgé dans la bande de plaine entre l'Ill et le Rhin, soit ramenée à la surface. Alors naissent des rivières parasites, simples réapparitions de la nappe souterraine où fraternisent alternativement les crues du Rhin et de l'Ill. La plupart des *Graben* qui, entre Colmar et Schlestadt, accompagnent parallèlement le cours de l'Ill, n'ont pas d'autre origine. La plaine prend alors un aspect marécageux, bien sensible encore, malgré les digues, les dérivations et les travaux de drainages qui représentent l'œuvre de longues générations. Ce n'est plus la campagne, *Land* ; mais le marais, *Ried*. Comme le mot *Hart* règne le long de la terrasse diluviale, celui de *Ried* revient souvent, soit aux abords de l'Ill, soit aux abords du Rhin. On devine de loin ces prairies marécageuses entre les taillis de saules qui les bordent.

V
COMMUNICATIONS

Ces particularités de l'hydrographie sont étroitement liées aux conditions d'établissement et de circulation. Les bords immédiats du fleuve ont attiré de bonne heure des stations humaines ; le monde de vie animale qui s'y concentrait, surtout autrefois, était un appât qu'ont dû rechercher les plus anciens habitants. Mais le fleuve est un voisin incommode : il fallut utiliser, pour y bâtir des établissements durables, les terrasses que l'inondation ne pouvait

ALSACE

LA PLAINE ENTRE L'ILL ET LE RHIN



SUR une étroite bande de terrain sec, recouvrant, entre le Ried *(marais) et les ramifications du Rhin, une nappe d'infiltration, se déroulent parallèlement canal, chemins et villages ; ceux-ci légèrement en contre-bas et d'autant plus régulièrement échelonnés qu'aucun cours d'eau transversal ne s'interpose. La liaison avec le Sud est mise en évidence par les conditions géographiques.* (Fig. 140.)

ALSACE
ZONE DE VIGNOBLES

RIQUEWIHR : type d'ancienne petite ville forte, avec ses restes d'enceinte, ses rues étroites, ses maisons serrées, comme il y en avait plusieurs aux débouchés des vallées vosgiennes dans la plaine d'Alsace. Ainsi que Ribeauvillé, sa voisine, elle s'énorgueillit d'une tour-beffroi monumentale (Oberthor). *Tout ici respire l'aisance. La saison des vendanges fait régner dans les rues une activité inaccoutumée. C'est que Riquewihr a des crus fameux. On est ici au cœur du vignoble. Il s'étend depuis Thann, au sud, jusque vers Mutzig, au nord; mais c'est entre Kaisersberg et Ribeauvillé qu'il bat son plein. L'existence de cette* Côte-d'Or *alsacienne est attachée à une étroite lisière qui suit le pied oriental des Vosges, et où se sont çà et là conservés, à la faveur de failles, des lambeaux de calcaires jurassiques ou miocènes. Le climat sec et ensoleillé donne à la campagne un air méridional, bien sensible dans la figure suivante.*

Photographie de la Revue Alsacienne Illustrée (Fig. 141).





ENVIRONS DE RIQUEWIHR ; Zellenberg dans le fond. — Ces coteaux sous-vosgiens contrastent par leur sécheresse et leur nudité avec la chaîne qu'ils accompagnent. C'est qu'ils appartiennent à des formations différentes, à des assises calcaires presque entièrement disparues dans l'effondrement de la fosse rhénane. Ils s'allongent en pente douce vers la plaine : et sur leurs versants orientés vers l'est, la vigne a presque remplacé toute autre culture.

Photogr. de la Revue Alsacienne Illustrée (Fig. 142).

atteindre, ou bien les endroits resserrés où le passage était momentanément affranchi des complication d'un large lacis fluvial. Ainsi commencèrent des établissements dont plusieurs ont subsisté, dont d'autres n'ont eu qu'une existence précaire. De bonne heure toutefois, la terrasse de la Hart offrit une voie commode, permettant de suivre le fleuve parallèlement à faible distance. La voie romaine de Bâle à Strasbourg se conforma à cette direction, qu'avaient utilisée sans doute de plus anciennes relations commerciales. Les tumulus nombreux de la Hart laissent entrevoir quelle fut l'importance des échanges qui avaient lieu dans ces parages, dès l'âge du bronze, entre le Nord et le Sud.

Mais autant les routes se déroulent naturellement dans le sens des rivières, autant la circulation transversale rencontre, ou surtout rencontrait d'obstacles. Villages et chemins de toute espèce se concentrent sur les minces langues de terre qui s'allongent entre les lignes fluviales et marécageuses. On voit, à intervalles réguliers, les villages se succéder en files sur un seul rang. Ces lignes d'établissements jalonnent les directions suivant lesquelles se meut la vie de la contrée. Plus écartées vers le Sud, elles se rapprochent graduellement, comme les rivières elles-mêmes, vers le Nord. Vers Strasbourg, le faisceau se noue. Jusque-là, c'est seulement entre Bâle et le Doubs, au seuil de la Porte de Bourgogne, que les rapports sont multiples et aisés en tous sens. On comprend ainsi le lien qui rattacha la Haute-Alsace à la Séquanie celtique, qui plus tard la retint sous la dépendance de la métropole ecclésiastique de Besançon.

Importante comme région de transit, l'Alsace est aussi et surtout une terre qui a attiré et fixé de bonne heure la population, qui a nourri un développement politique original.

VI
CLIMAT

Le climat est remarquable. Il frappait par quelque chose de plus clair, de plus lumineux, l'attention de Gœthe. Ce Rhénan de Francfort revoyait dans ses souvenirs d'Alsace les nuages qui pendant des semaines restent attachés aux montagnes, sans troubler la pureté du ciel[1]. La remarque est fine et vraie. C'est au Sud de Strasbourg et surtout sur le bord oriental des Vosges que la nébulosité accuse une décroissance. Au tournant des Vosges méridionales, les vents pluvieux du Sud-Ouest se sont déchargés de leur fardeau de vapeurs ; ils sont descendants, c'est-à-dire plus secs. En fait, il ne tombe à Colmar que la moitié de la hauteur moyenne de pluie qu'on constate à Fribourg-en-Brisgau. Il arrive ainsi que, sur le bord occidental de cette plaine où les eaux regorgent, où l'on a vu dans des inondations restées fameuses l'Ill et le Rhin réunir leurs eaux, il y a une zone sèche où l'eau s'infiltre, parfois même fait défaut. Les rayons d'un soleil généreux activent la végétation et en

1. *Dichtung und Wahrheit*, 3e partie, liv. II.

prolongent la durée. L'apparition des feuilles est de quinze jours en avance sur l'Allemagne ; et, en automne, de belles journées chaudes achèvent de faire mûrir les vins capiteux des coteaux sous-vosgiens. De Thann à Mutzig, au bord des Vosges, la vigne marque le paysage d'une empreinte aussi impérieuse et exclusive qu'à Épernai ou qu'à Beaune. On ne voit qu'elle entre les gros villages blancs aux maisons serrées. Un trait de nature méridionale se prolonge par la lisière orientale des Vosges. Le châtaignier y atteint son extrême limite vers le Nord. La faune alsacienne compte même plusieurs animaux d'origine franchement méridionale — genette et lézard vert entre autres, — qui retrouvent leur midi dans la zone calcaire et sèche des collines sous-vosgiennes.

L'homme a prospéré aussi, il a profité de cette clémence accueillante de la nature. La clarté du ciel et la douceur de vivre ont mis en lui de la gaieté. « Le naturel de ce peuple est la joie », écrivait le premier intendant français qui gouverna l'Alsace. Pour bien des peuples venus de contrées plus ingrates et plus sombres, ce pays a marqué le commencement d'émancipation de la vie besoigneuse, l'épanouissement joyeux dans une nature qui invite à la fécondité et en donne l'exemple.

VII
LE LŒSS ALSACIEN

Le secret de cette fécondité tient à cette espèce de sol qu'on appelle en Alsace le *lœss*[1]. Ce terrain privilégié occupe le long des montagnes une bande interrompue par les débouchés des rivières. A la surface, c'est un sol brun, limoneux, propre à la fabrication des briques, animé par de nombreuses tuileries ; mais dans les tranchées verticales qui l'entr'ouvrent, le long des carrières ou des ravins secs qui le coupent, on voit, sous cette épiderme, des couches friables d'un jaune clair où le calcaire dissous à la surface se retrouve sous forme de concrétions ou *poupées*. Les eaux s'infiltrent à travers ces couches. C'est comme un épais manteau qui couvre les pentes allongées des collines, où il s'élève jusqu'à 380 et 400 mètres de hauteur absolue ; il a été déblayé au contraire et il manque dans la région basse des *Ried* et des alluvions récentes. Cette masse terreuse, à y regarder de près, est loin d'être homogène. Elle se compose de couches de transport, différentes par l'âge du dépôt et par les éléments qui la constituent. Des lits de graviers, argiles, sables fluviatiles existent à la base et reparaissent par intervalles entre des couches épaisses de particules plus fines, où rien n'indique l'action des eaux. Quelques-unes de ces couches sont décalcifiées, preuve qu'elles ont été longtemps exposées à l'action de l'air et des pluies. Ainsi la formation de ces dépôts est l'œuvre de longues périodes alternativement sèches ou marquées par des retours offensifs de régime torrentiel. Une masse énorme de débris, depuis les graviers grossiers jusqu'à la poussière impalpable, a été livrée par les grandes destructions vosgiennes, à l'action tour à tour prépondérante des eaux torrentielles et des vents.

1. Voir *suprà* : 1re partie, chap. III, page 32.

ALSACE

VILLAGES AGRICOLES ET FERMES



Les anciens voyageurs qui passaient d'Alsace en Lorraine, ont souvent exprimé une impression de tristesse en comparant la monotonie du village lorrain avec la variété pittoresque de certains villages ruraux d'Alsace. C'est surtout dans la région du lœss, entre Saverne et Strasbourg, que l'opulence agricole se traduisait dans les constructions. Le Kochersberg *était par excellence le pays des beaux villages. On voit ici un coin typique du village d'Eckwersheim. La grange s'y combine avec la maison ; mais celle-ci garde son style, en maison qui se respecte.*

Phot. de la Revue Alsacienne Illustrée (Fig. 143).

Dunzenheim (Kochersberg) : cour de grande ferme. Là, comme dans la figure précédente, la variété des matériaux de construction est remarquable : au pisé et au bois s'ajoute la pierre, pour les angles, cintres, escaliers. Une originalité non dépourvue d'élégance se montre dans les balcons sculptés, les toits et auvents en forte saillie. On devine que ces galeries ouvertes, aménagées pour le soleil, se garniront à certaines époques de l'année, d'épis de maïs, de feuilles de tabac ou autres plantes à sécher. La cour, n'est pas hermétiquement close comme dans le nord de la France.



Phot. de la Revue Alsacienne Illustrée (Fig. 144).

ALSACE

VILLAGES AGRICOLES ET FERMES



SCHERWILLER (Kochersberg) ; une rue de village rural. La rue, quoique large, ne sert pas de réceptacle au matériel agricole. Les maisons, rapprochées mais non serrées les une contre les autres, gardent chacune un air d'individualité. Entre elles des arbres montrent leurs têtes. La maison qu'on aperçoit au premier plan, se distingue par des détails compliqués, de caractère un peu archaïque ; elle date du dix-huitième siècle.

Photographie de la Revue Alsacienne Illustrée (Fig. 145).

BERSTETT (Kochersberg). Maison de 1782, autre variante du type de fermes villageoises ; à droite, la porte de l'ancien château des seigneurs de Berstett. Dans ces constructions rurales, comme dans celles de la figure précédente, respire l'opulence que les campagnes d'Alsace, si éprouvées par la guerre de Trente ans, avaient atteinte à la fin du dix-huitième siècle. Cette richesse appartient surtout au passé ; elle est sensiblement réduite aujourd'hui par la crise agricole.

Phot. de la Revue Alsacienne Illust. (Fig. 146).



Ces terrains constituent un sol nourricier qui a attiré les animaux et les hommes. Partout où il règne, soit à Tagolsheim dans le Sundgau, soit à Egisheim et en d'autres stations près de Colmar, soit à Achenheim près de Strasbourg, des objets d'industrie primitive, des ossements humains parfois, indiquent une prise de possession très ancienne, qui s'est poursuivie sans interruption sur les mêmes lieux. C'est par cette zone que l'homme a fait la conquête de l'Alsace. Avant de dessécher ses plaines noyées, de s'aventurer près des eaux vagabondes, de défricher forêts et vallées, c'est sur ces terrains naturellement secs, faciles à travailler et fertiles, qu'il a fondé, puis multiplié ses établissements. Sans la présence de ce terroir bienfaisant, on s'expliquerait peu le caractère précoce qui distingue nettement la civilisation de la contrée.

La bande de lœss est inégalement répartie le long des Vosges : Au Sud elle est étroite, souvent interrompue ; elle abandonne encore aujourd'hui près de la moitié de la Haute-Alsace aux bois ou aux landes. Mais au Nord de Schlestadt et surtout entre Hochfelden et Strasbourg, dans le pays appelé *Kochersberg,* elle s'étale : c'est la région rurale et agricole par excellence. Limitée au Sud par la Bruche, à l'Est et au Nord par les forêts de Brumath et de Haguenau, elle s'élève vers l'Ouest par petits ressauts jusqu'au voisinage de Saverne. Les cultures y couvrent tout ; le type exclusif de peuplement est le village : villages atteignant rarement 500 habitants, mais très rapprochés, d'aspect riche et cossu, avec leurs larges maisons en pisé qu'égayent leurs poutres entre-croisées, leurs balcons, leurs sculptures, leur entourage de vergers.

L'Alsace est une contrée de zones géographiques bien tranchées, dont chacune a marqué son empreinte distincte sur l'homme. Le plantureux et riant village des plaines de lœss ; le village étroitement serré, bâti en calcaire blanc, sur le vignoble ; la petite ville impériale et murée à l'entrée des vallées ; puis çà et là, planant sur les hauteurs, les châteaux ruinés, les mystérieuses fortifications de temps plus anciens encore : telles sont, dans leur rapport particulier avec les différences de relief et de sol, les formes très déterminées, très individuelles et très précises que les établissements humains ont gardées en Alsace. Partout de petites autonomies, tirant des conditions locales leur vie et leur physionomie propres.

VIII
STRASBOURG

Il est un point de la plaine où les terrasses de lœss se prolongent plus avant que partout ailleurs. Dentelées à la base par des échancrures concaves qu'ont entaillées d'anciens méandres de la Bruche, elles ne se terminent qu'aux bords de l'Ill, à l'endroit où il multiplie ses bras avant de se jeter dans le Rhin. A Schiltigheim et Kœnigshofen, leurs dernières éminences dominent l'île fluviale où se forma le noyau de Strasbourg. Un camp romain y succéda à quelque établissement celtique. Ce fut une ville rhénane, mais

surtout « la ville des routes ». De bonne heure, c'est vers l'Ouest, vers Kœnigshofen et les premières terrasses de lœss que s'étendent des faubourgs. Là aboutit la voie romaine qui vient de Saverne. Elle eut soin de se tenir sur ces plates-formes découvertes que l'inondation n'atteint pas, qui n'opposent pas de marais, où les rivières mêmes sont rares, et qui par là ressemblent à un pont naturel entre le Rhin et les Vosges.

Celles-ci s'interrompent presque au Nord-Ouest de Strasbourg. Lorsque, vers Niederbronn, Wœrth, Bouxwiller, Saverne, on se rapproche de leur bord, l'œil est dérouté par les traits du paysage, il n'y retrouve plus le cadre habituel de la plaine. Des collines semées sans ordre remplacent le rideau des côtes sous-vosgiennes; il est visible qu'elles sont constituées par des pointements de roches diverses. Des sources minérales nombreuses se font jour. Ces indices font pressentir ce que l'observation géologique a constaté : l'existence d'un champ de fractures très étendu et très morcelé, tout un système de dislocations et de failles, qui, dans cette partie de la façade vosgienne, hache la structure[1]. Entre des compartiments enfoncés se dressent des lambeaux de roches, témoins épars de rangées presque entièrement détruites. La continuité même des Vosges semble atteinte. Les grès qui, au Nord du Donon, en composent à peu près exclusivement la surface, se réduisent entre Saverne et Sarrebourg à une bande qui n'a pas plus de 20 kilomètres de large. La montée même, malgré les hardis lacets de la route dont Gœthe parlait avec admiration, se réduit à 250 ou 300 mètres au-dessus de Saverne : un étage à franchir plutôt qu'un col. Dans toute l'étendue de cette région effondrée, les passages faciles se multiplient. Bitche, non moins que Saverne, offre une voie naturelle ; elle conduit vers Metz, comme celle de Saverne vers Toul et Paris.

Cette chaîne de relations se lie, à Strasbourg, avec la navigation désormais plus facile du Rhin, avec les voies qui, par la dépression de Pforzheim, se dirigent vers le Neckar et le Danube. L'importance de la cité où se nouent ces rapports ne pouvait que s'accroître. Elle tenait les passages. On retrouvait la domination de ses évêques sur les roches qui surmontent Saverne, comme sur les coteaux d'Offenburg, qui surveillent la rive droite du Rhin.

Ce fut ainsi une nouvelle personnalité urbaine, commerçante et guerrière, qui grandit dans la famille des cités d'Alsace. Elles les domine, comme la flèche de sa cathédrale domine au loin les arbres parmi lesquels elle s'élance ; mais elle est des leurs. C'est une république urbaine plutôt qu'une capitale de province. L'Alsace resta toujours le pays fortement municipal, dont la vie ne s'est jamais concentrée dans un seul foyer. De cette vie urbaine sont sorties les fécondes initiatives, aux temps de l'humanisme comme aux débuts de l'industrie moderne.

Chose remarquable cependant, l'autonomie de ces robustes individua-

1. Voir plus haut, chap. 1, figure 119, planche 63, (*Failles des Vosges*).

ALSACE

BORDS DES BASSES-VOSGES



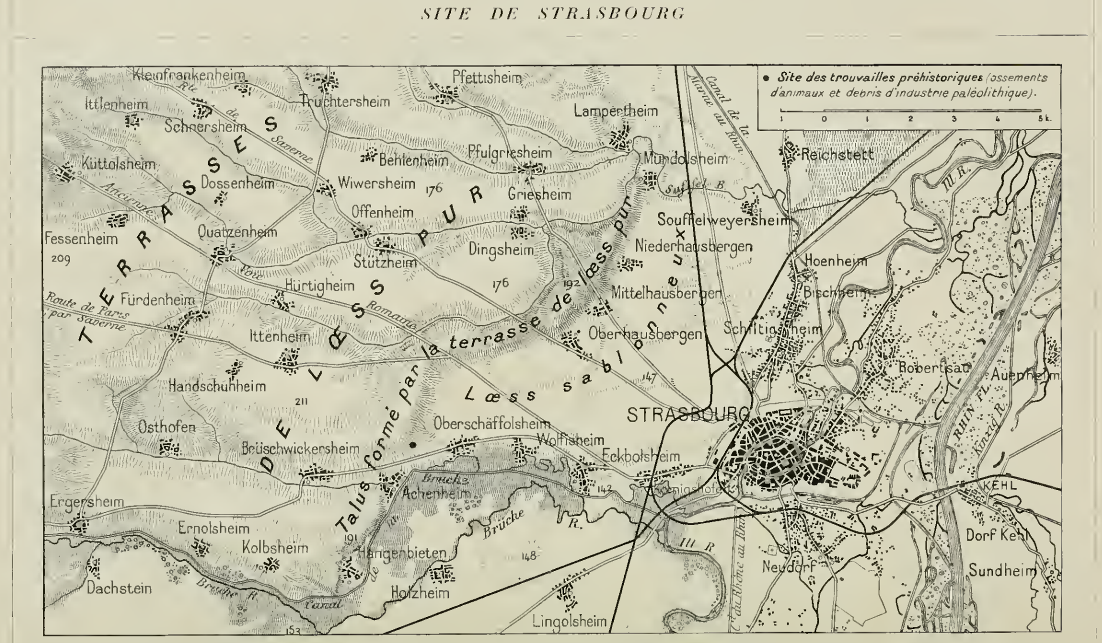
VALLÉE DE DAMBACH, PRÈS DE NIEDERBRONN. *La butte terminée en bastion rocheux est un témoin détaché par érosion du massif de grès. La rivière qui serpente au premier plan, a poussé ses sources fort loin dans l'intérieur du massif. Elle coule sur un niveau uni.* Phot. de M. E. Haug (Fig. 147).



RÉGION FAILLÉE DES ENVIRONS DE NIEDERBRONN. *La composition hétérogène du relief se traduit nettement : au premier plan, des collines liasiques aux contours mous, cultivées jusqu'au sommet ; en arrière, les longues crêtes nivelées du grès Vosgien.* Phot. de M. E. Haug (Fig. 148).

TERRASSES DE LŒSS ENTRE SAVERNE ET STRASBOURG

SITE DE STRASBOURG



TYPE DE CONTRÉE AGRICOLE *très anciennement occupée par l'homme. Elle a servi de chaussée naturelle entre les Vosges et le Rhin (voie romaine). Strasbourg s'est établi à l'extrémité des terrasses. L'Ill, qui l'enlace de ses ramifications, n'est qu'à quatre kilomètres du Rhin, dont les alluvions ont repoussé son confluent vers le nord.* (Fig. 149).

lités, urbaines, villageoises ou régionales, n'a pas nui au sentiment de l'unité de la contrée. Celle-ci a été aimée et étudiée comme peu d'autres. Une harmonie toujours présente s'exhale de cet ensemble que le regard peut presque partout embrasser : la montagne, la plaine, le fleuve. Le monde de souvenirs et de légendes qui s'y rattache s'associe aux premières imaginations de l'enfance. Enfin même cette nature d'Alsace, tout empreinte encore de l'action puissante des phénomènes géologiques, garde certains traits de nature primitive, pour lesquels est ordinairement mortel le contact d'une civilisation avancée : là peut-être est son charme le plus exquis, le principe de son action profonde sur l'homme.



LIVRE DEUXIÈME

ENTRE LES ALPES ET L'OCÉAN

LA FRANCE s'amincit entre les Alpes et l'Océan. Il n'y a guère à vol d'oiseau que 550 kilomètres entre Genève et La Rochelle, moins encore entre Grenoble et l'embouchure de la Gironde. Cette partie de notre territoire ménage ainsi aux populations et au commerce de la Suisse et de l'Italie du Nord une possibilité d'atteindre promptement l'Océan. Les Romains tirèrent parti de cette proximité, et tracèrent de Lyon une voie gagnant directement l'Océan. Des rapports se nouèrent ainsi entre l'Italie du Nord, la vallée du Rhône, le Massif central et la Saintonge.

Toutefois les conditions générales de structure opposent des obstacles. La région qui comprend les Alpes et le Jura, la vallée du Rhône, le Massif central a été plissée et disloquée plus qu'aucune autre. Des chaînes se sont dressées, tandis que des compartiments d'écorce terrestre s'enfonçaient. La direction de ces accidents est généralement du Sud au Nord ou du Nord au Sud : elle se répète dans les vallées du Rhône, de la Loire et de l'Allier, parties enfoncées; comme dans les chaînes des Alpes et du Jura, dans les massifs du Vivarais et du Beaujolais, parties en saillie.

Ces obstacles qu'il faut successivement traverser de l'Est à l'Ouest, diminuent, il est vrai, vers le Nord. A Lyon, la barrière est déjà atténuée. On gagne par Tarare la vallée de la Loire. Cependant il faut s'avancer encore plus loin vers le Nord et parvenir jusqu'au Charolais pour trouver un seuil où les montagnes s'effacent temporairement, et où il a été facile de pratiquer un canal de jonction entre la Saône et la Loire.

Le Massif central, qu'on rencontre au delà, s'abaisse et s'incline, dans son ensemble, vers l'Ouest. Toutefois les hauts plateaux du Limousin constituent avec les grands volcans d'Auvergne un noyau montagneux que les communications évitent, et qu'elles doivent tourner, soit au Nord par la Marche, soit au Sud par le Quercy et le Périgord.

Telles sont les lignes générales qui doivent nous guider dans ce deuxième livre. La région dont nous abordons l'étude se subdivise naturellement en deux parties principales : 1° le sillon du Rhône et de la Saône avec son encadrement de montagnes; 2° le Massif central et sa liaison avec les plateaux calcaires qui, à l'Ouest, s'inclinent vers l'Océan.



PREMIÈRE PARTIE

LE SILLON DE LA SAONE ET DU RHONE

Entre la zone des plissements alpins et le front de résistance que les anciens massifs leur ont opposé à l'Ouest, il s'est produit, comme entre les massifs de Bohême et les Carpates, une longue dépression. Il faudrait plutôt dire une série de dépressions, car elles diffèrent entre elles de dimensions et de structure. Mais elles sont liées ensemble et tracent ainsi une voie qu'ont suivie les eaux et les hommes. Rien n'y rappelle l'harmonieuse symétrie de la vallée du Rhin. Beaujolais et Jura, Cévennes et Alpes sont dissemblables ; les deux bords se montrent constamment dyssymétriques. L'ancien bassin lacustre qui a préparé la vallée de la Saône et le fiord pliocène marin qui a frayé la voie au Rhône, sont deux formes hétérogènes soudées ensemble. Chaque étape vers le Sud amène un changement d'aspect, d'autres rapports. Nous entrons dans une région où les oppositions se pressent, et où le contraste est la règle.

L'unité réside dans la direction que conserve ce sillon tourmenté, souvent rétréci, mais très anciennement esquissé. Ce genre d'unité favorise l'établissement d'une route de commerce, plutôt que la formation d'un Etat. Une certaine harmonie de proportion est nécessaire pour un développement politique de quelque importance. Cet avantage, que possède le Bassin parisien, manque à la vallée du Rhône. Ce couloir trace un cadre trop étroit pour que la vie d'un État distinct s'y meuve à l'aise.



CHAPITRE PREMIER

LA BOURGOGNE

I. PORTE DE BOURGOGNE. || II. SEUIL ENTRE VOSGES ET MORVAN. || III. PASSAGES ENTRE LORRAINE ET BOURGOGNE. || IV. PASSAGES DE L'AUXOIS. || V. CARACTÈRES DU PAYSAGE BOURGUIGNON. || VI. LA SAÔNE. || VII. BRESSE. || VIII. LA BOURGOGNE, CONTRÉE POLITIQUE.

I
PORTE DE BOURGOGNE

SE heurtant aux approches des Vosges, les chaînes plissées du Jura, qui se dirigeaient vers le Nord-Est, s'infléchissent vers l'Est. Un intervalle s'ouvre ainsi, d'environ 20 kilomètres; c'est la porte de Bourgogne. D'abord la contrée, monotone, ondule entre des étangs, des prairies, des lambeaux de bois. Mais elle ne tarde pas à s'accidenter: et vers Belfort, pour peu que l'œil soit exercé à saisir les variétés de formes de terrain, des singularités le frapperont. Le pays reste ouvert, partout pénétrable, sans être pourtant une plaine. Quelque chose de morcelé, d'hétérogène, perce dans les divers aspects du relief et du sol. Les Ballons, brusquement terminés, dominent de 800 mètres une nappe d'alluvions siliceuses dont la surface, semée d'étangs, est colorée par des argiles rouges. La provenance de ces alluvions ne saurait faire doute; elles viennent des Vosges; mais le sol vosgien ne s'arrête pas là. Çà et là, au nord et à l'ouest de Belfort, des croupes arrondies, des dômes boisés s'élèvent isolément: Salbert, Chérimont, Forêt de Granges, à la végétation siliceuse, aux pentes humides, trempées de prairies et d'anciens marais. Au contraire, tranchant par leur couleur rousse, leur sécheresse, leur forme en éperons, des buttes calcaires pointent et s'alignent: le roc armé et sculpté de Belfort, les Perches, le Mont-Vaudois; toute une série de témoins qui se succèdent vers le Sud-Ouest. Ainsi semblent se pénétrer, s'entre-croiser le pays vosgien et le pays jurassien. Ce morcellement et ce mélange de formes sont bien d'un pays de transition. L'incohérence des traits a été aggravée par les atterrissements accomplis par les eaux. Deux régions se rencontrent et semblent s'essayer avant de se déployer à part. L'une, toute vosgienne,

est celle des grandes abbayes, des villes rouges construites en grès, Lure, Luxeuil, des vallées ensevelies sous les cerisiers, des sources thermales dans les fentes profondes du sol. L'autre est celle des calcaires encadrant régulièrement des vallées aux eaux brillantes, celle de la belle pierre grise qui communique à Montbéliard et à Besançon l'aspect sévère de leurs édifices.

Ce furent surtout les rocs calcaires qui, comme points de surveillance et de ralliement, dans ce carrefour de l'Europe, fixèrent les premiers hommes. Nombre d'abris, camps, grottes en font foi. Ces forteresses naturelles servirent plus tard de crans d'arrêt au passage des invasions. Le peuple qui en tenait les clefs devint une puissance politique. Strabon dit que les Séquanes étaient maîtres d'ouvrir ou de fermer aux Germains la route de la province romaine. L'avenue dont ils étaient en possession était la vallée du Doubs, voie directe et magnifique, entre le roc de Montbéliard, voisin de l'antique *Mandeure,* et la boucle fluviale qui enlace étroitement l'oppidum de Besançon. Au pied des talus raides et boisés se pressent les vignes, les cultures, les prés et les villages ; et la vieille cité militaire et ecclésiastique conserve avec ses grandes maisons en pierre, ses portes cintrées, ses fontaines, quelque chose de la gravité romaine.

II
SEUIL ENTRE VOSGES ET MORVAN

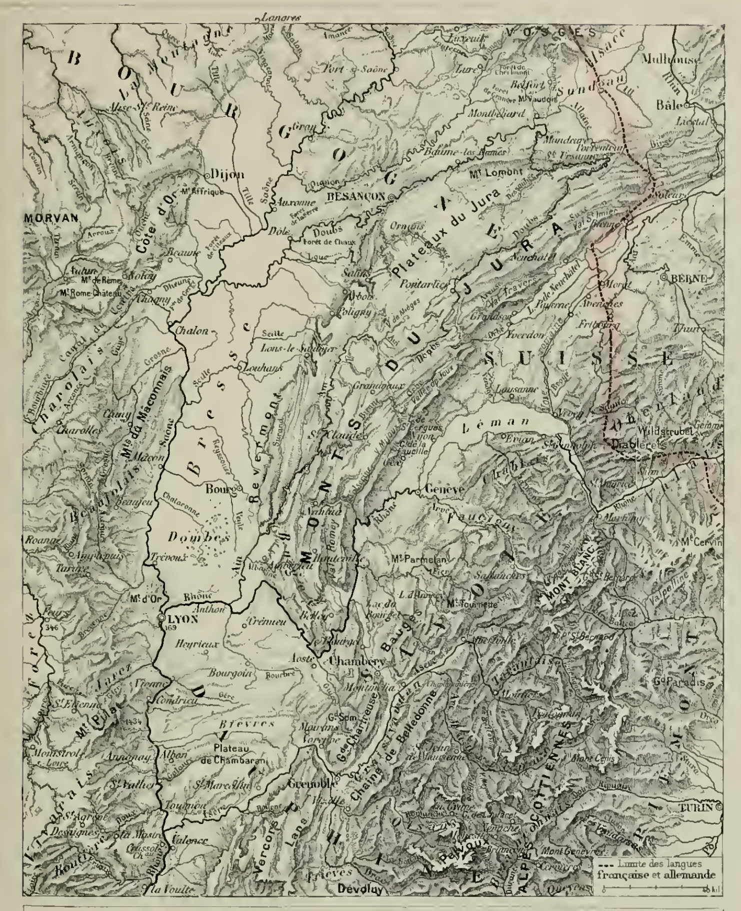
Si l'on suivait le Jura, une chaîne d'analogies continues de sol et même de végétation nous mènerait, par les Préalpes calcaires, jusqu'au seuil de la Provence. Avec les Vosges, au contraire, la série des massifs anciens s'interrompt pour ne reparaître qu'au Morvan. Une continuité souterraine, il est vrai, relie ces deux massifs ; sous la mince couverture de dépôts sédimentaires qui les dérobe, des pointements de roches archéennes affleurent aux flancs des vallées ; un petit massif primaire, au Nord de Dole, fait même pour un moment réapparaître les formes ballonnées et la végétation siliceuse en plein pays jurassique[1]. On retrouve dans les directions des vallées, très fréquemment orientées du Nord-Est au Sud-Ouest, les linéaments d'une structure primitive, archaïque, que n'ont pu entièrement masquer les accidents postérieurs. Il n'en reste pas moins une lacune ; et, par le seuil qui interrompt ici le front du massif, se transmettent librement entre le Bassin de Paris et la vallée de la Saône, les vents, les pluies, mille influences diverses.

Ce seuil est la célèbre région de passages qui fait communiquer la Méditerranée avec la Manche et la mer du Nord, qui a cimenté les deux parties principales de la France. Mais ces passages divergent, et la physionomie même du seuil change suivant la succession des roches qui le constituent. De la Bourgogne au plateau lorrain par Lamarche et Martigny, de Langres à la Meuse et à la Champagne par le Bassigny, de Dijon ou de Chagny par l'Auxois à la vallée de la Seine, les communications profitent de conditions

1. *Forêt de la Serre*, sur 17 kilomètres de long et 4 de large, atteignant 380 mètres de haut.

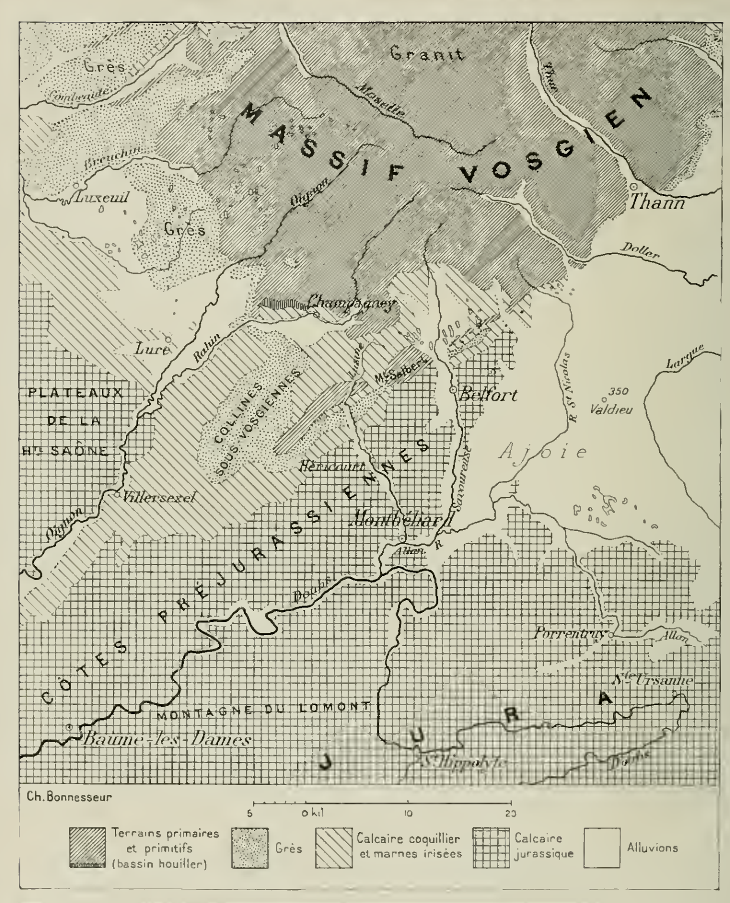
SILLON DE LA SAONE ET DU RHONE

BOURGOGNE, SAVOIE ET DAUPHINÉ



CETTE RÉGION montre, de l'E. à l'O., comme une série d'ondulations terrestres qui se heurtent au bord du Massif central. Ainsi la plaine molassique de Suisse succède aux plis alpins ; la dépression de la Bresse aux plis du Jura. Du N. au S., la variété n'est pas moindre : à la Bourgogne, région de vallées et de passages, succède la Bresse, ancien bassin lacustre. Puis, de la Dombes à l'Isère, les anciens glaciers ont accumulé en travers de la dépression des matériaux détritiques ; ils ont modifié le relief et l'hydrographie. Vers le Vercors, les chaînes alpines commencent à se rapprocher de la bordure calcaire du Massif. (Fig. 150).

PORTE DE BOURGOGNE



Un seuil peu sensible, sur des alluvions anciennes, sépare les eaux destinées au Rhône et au Rhin. De larges franges d'alluvions témoignent de l'action torrentielle sur la périphérie méridionale des Vosges. Dans le mélange incohérent des formes, les pointements calcaires ont de bonne heure désigné aux établissements humains l'emplacement où s'est fixé Belfort. Cependant la porte historique qu'ont suivie les peuples est plutôt celle dont Montbéliard gardait les abords : la vallée du Doubs. (Fig. 151.)

différentes, ouvrent d'autres perspectives, créent entre les populations des rapports de nature diverse.

III
PASSAGE
ENTRE
LORRAINE
ET BOURGOGNE

Une parenté intime relie la Lorraine méridionale et le Nord de la Bourgogne. Dans la région que les géographes appellent *Faucilles*, et les paysans la *Vôge*, presque aucune différence de niveau ne sépare les affluents de la Moselle de ceux de la Saône. L'accent local, le vocabulaire géographique avec ses désinences en *ey*, l'aspect large et trapu des maisons, leur disposition intérieure se continuent d'une contrée à l'autre.

Ce n'est pas là pourtant que se fait la soudure historique entre Lorraine et Bourgogne. La Vôge se termine brusquement vers l'Ouest, devant un talus calcaire qui la domine d'environ 80 mètres. Il y a là un de ces accidents topographiques qui, par suite de l'inclinaison des couches vers le centre du Bassin parisien, vont se répétant entre les Vosges et Paris. On voit ainsi, chaque fois que la pente géologique amène des couches plus dures à la surface, leur base affouillée par les eaux se dresser en forme de talus ayant leur regard vers l'Est. C'est un de ces talus qui sépare la Vôge de la Plaine, les grès du calcaire. Le contraste est frappant. Sitôt que ce calcaire coquillier, d'âge triasique, prend possession de la surface, le sol devient pierreux et sec, les champs remplacent les bois, le pays se découvre. Au lieu des communications sinueuses imposées dans la Vôge par la multiplicité diffuse des eaux, les routes se déroulent en droite ligne. Elles s'allongent, des lieues entières, sans dévier de leur direction : voies romaines, routes modernes. Le long de la voie romaine construite sur la corniche même du talus calcaire, de façon à dominer le pays, les villages agricoles se succèdent à brefs et réguliers intervalles. Ce pays, plan et découvert, fut pratiqué, parcouru, mis en culture avant les pays forestiers qui lui sont contigus, et qui, lorsqu'ils étaient plus intacts, faisaient comme une ceinture forestière à la Lorraine. Entre Lorraine et Bourgogne, là fut un des principaux passages, une des voies par lesquelles le vieux centre de Langres communiquait avec les pays mosellans.

Si l'on continue vers l'Ouest, des couches moins anciennes viennent à la surface ; et, avec elles, des pays nouveaux. Ce sont ici les marnes du lias, essentiellement aptes par leur imperméabilité à retenir les eaux que laissent filtrer les calcaires poreux et fissurés des couches supérieures. Aussi cette contrée est-elle une des plus remarquables réunions de sources. Six lieues environ, sur un plateau largement ondulé que sillonne une voie romaine, séparent la fontaine de Meuse de la Marne naissante. Vers le Rhin, vers la Seine, vers le Rhône des vallées divergent dans un étroit rayon. Ces rivières naissantes ont creusé dans les marnes des combes fertiles entamant par des cirques les plates-formes qui les surmontent. Des éperons, des abrupts, de secs promontoires se détachent ainsi entre des langues de sol arrosé et ver-

doyant. Il n'y a guère, entre les espaces buissonneux ou forestiers qui s'étalent, que des bandes restreintes, des commencements de vallées qui ne tardent pas à s'écarter. Mais dans ce cadre le mélange des eaux, des prairies et des champs, surmontés de forêts, a suffi pour grouper dans des occupations communes des populations ayant conscience de leur unité, et pour former un pays spécial, que les habitants appellent proprement le Bassigny[1]. Si la vie y était étroite, n'y avait-il pas les routes depuis longtemps fréquentées qui s'y croisent ? Vers les Pays-Bas, vers Reims, vers Sens des voies romaines avaient fixé la circulation.

L'oppidum d'un ancien peuple gaulois occupe le promontoire dont la Marne naissante a entaillé la base. De très loin sur le plateau tacheté de taillis on voit de blancs rubans de routes se diriger vers les grandes et tristes constructions ecclésiastiques qui signalent Langres. L'aspect est en harmonie avec la sévérité des horizons. Il n'y a point ici pour gêner l'évocation de l'histoire l'importunité des bruits du présent. La vie semble éteinte. Peut-être ne fut-elle jamais bien intense ; et cependant ces routes ont vu passer les marchands, les armées, et le sillage historique d'une circulation séculaire.

IV
PASSAGES DE L'AUXOIS

Les marnes du lias ne tardent pas à plonger, au Sud-Ouest de Langres, sous des couches plus récentes. Imaginez alors de larges plates-formes calcaires inclinées vers l'Ouest, tombant à pic vers l'Est. Entre Langres et Dijon se déroule la *Montagne*, le sec pays des eaux qui s'engouffrent, des vallées rares dont le fond plat n'est inondé que lorsque les pluies de l'hiver ont fait regorger les eaux souterraines ; pays pauvre, avec ses rares maisons grises couvertes en *lauzes*, mais sur lequel un air vivifiant distribue la vigueur et la santé. Sur le bord abrupt, qu'une faille presque rectiligne a découpé au-dessus de la vallée de la Saône, les eaux n'ont en général entaillé que de courtes combes. Il semble, lorsqu'on arrive au pied de ces raides talus, qu'on se heurte contre un mur. Cependant, dans cette masse dure, deux brèches ont été entaillées, là où les eaux ont concentré leur effort. Chacune est devenue un passage historique : l'un, aujourd'hui le plus fréquenté, est celui de Dijon, l'autre, plus anciennement connu des hommes, débouche entre Nolay et Chagny. Au pied du mont de *Rème, Rome-Château*, promontoires calcaires qui gardent les vestiges d'établissements d'âges anciens, s'insinuait la route dont les Romains firent une de leurs grandes voies vers Autun.

La brèche dijonnaise a un aspect imposant. Ruisselant avec impétuosité sur les pentes imperméables de l'Auxois, les eaux ont entamé au plus épais de sa masse le plateau calcaire. Elles l'ont découpé en blocs isolés, entre lesquels de secs ravins sont bordés d'un ruissellement de pierrailles. On les

1. Le nom, comme il est arrivé souvent, s'est étendu historiquement au delà de son cercle naturel. Ce qu'on appelle ainsi, dans le pays, c'est la haute vallée de la Meuse jusque vers Bourmont (L. Gallois, *Le Bassigny*, dans Annales de Géog., t. X, 1901, p. 115).

PAYS DE PASSAGE

ENTRE LA LORRAINE ET LA BOURGOGNE



La BANDE dure et sèche des calcaires coquilliers *se dresse en forme de chaussée au-dessus des couches ravinées du* grès triasique *qui constitue la* Vôge. *Les bois interrompus ne reparaissent qu'au N.-O. avec la zone du grès* infraliasique. *Une ligne de villages jalonne la base du talus calcaire suivant la ligne des sources. Celui-ci ressemble à un isthme entre deux mers de forêts ; des voies de tout âge le sillonnent.* (Fig. 152.)

TOPOGRAPHIE DU JURA

VALLÉE DU DOUBS



LE DOUBS à Pont-de-Roide. — La rivière, se dirigeant du S. au N., sort par 350 mètres d'altitude, de l'étroit canon qu'elle s'est creusé à travers la voûte du Lomont, *haute ici de plus de 800 mètres. Le creusement ne s'est arrêté qu'aux assises marneuses que surmontent les puissantes masses calcaires. La richesse de la végétation sur les rives, l'abondance et la limpidité des eaux composent un merveilleux tableau de fraîcheur, en contraste avec l'aridité des sommets.* Phot. Jackson (Fig. 153.)



DESSIN représentant le panorama de Besançon. — *L'écartement des plis, dans cette zone bordière du Jura, laisse à la rivière plus de liberté pour régulariser sa pente. Le Doubs décrit à cet effet de grands méandres. En voici un dont le travail de ciselure est particulièrement avancé. Entre les bras déployés en éventail, l'érosion à force de ronger la concavité des rives, n'a laissé subsister qu'un isthme rocheux. Cette position offrait de tels avantages pour la sécurité et la défense qu'elle a dû tenter un établissement humain. C'est ainsi que le Doubs à Besançon, comme le Lot à Cahors, l'Aar à Berne, ont donné naissance à des villes. La basse plaine alluviale a permis à Besançon de s'épanouir. L'isthme est resté l'*oppidum *ou la citadelle. Vers le sud-est le sévère cadre des plateaux jurassiens borne l'horizon. Ils s'étagent brusquement de 400 à 700 mètres.* Phot. Robardet (Fig. 154).

voit, au-dessus de Dijon, échelonner en plans successifs leurs crêtes boisées au profil géométrique. Parmi eux le Mont Affrique se distingue par son cône régulier terminé par un léger ensellement. A travers ce rideau de hauteurs on soupçonne plus qu'on ne voit le passage. L'œil le saisit pourtant à travers les lacunes qui individualisent chacun de ces pans détachés. On sent qu'une force puissante a séparé ici les tranches du plateau, en a morcelé les lambeaux, et que, comme d'habitude, l'action mécanique des eaux a frayé la voie aux hommes.

V
CARACTÈRES DU PAYSAGE BOURGUIGNON

Dans l'intervalle de ces échancrures, le bord oriental du plateau se déroule rectiligne ; pendant 50 kilomètres, de Dijon à Chagny, les mêmes croupes roussâtres ou grises, vignobles jusqu'à mi-côte, taillis ou bois sur les crêtes, bornent la vue. Mais à leur pied une succession de bourgs, villages et petites villes, où d'un clocher à l'autre il n'y a jamais plus d'une demi-lieue, se déroule en bande non moins régulière que celle des bois qui la dominent, des vignes qui l'entourent et des champs qui la bordent jusqu'à 4 ou 5 kilomètres du pied de la Côte. A cette distance, en effet, commence encore un autre pays ; ce sont maintenant les prairies sur l'alluvion et les forêts sur les sables qui prennent le dessus. Entre cette zone contiguë à la Saône et la Côte d'Or s'allongent parallèlement la voie romaine, la route, le chemin de fer. Un groupe d'une quarantaine de mille habitants se ramasse comme une sorte de bourg continu que relierait une rue principale.

Arrêtons-nous sur ces traits ; ils nous fournissent des éléments caractéristiques. Nulle part ne se concentre mieux l'aspect net et réglé de ce qu'on peut appeler le paysage bourguignon. Il se compose de bandes minces, mais distinctes, communiquant aux habitants des vallées, des coteaux, des plateaux des caractères bien reconnaissables et bien connus des uns et des autres. Entre les vallées, entre les versants et les plateaux, les bois font de vastes taches d'isolement, de sorte que l'ensemble se compose de groupes séparés les uns des autres, mais étroitement agglomérés entre eux. Tout concourt à favoriser ce mode de groupement : l'hydrographie très concentrée en *douix* ou fontaines, les cultures de la vigne et d'arbres fruitiers. C'est comme l'avant-coureur de conditions que nous trouverons, exagérées par le climat, aux bords de la Méditerranée, dans le Bas-Languedoc. A l'exception des parties trop arides pour que des populations puissent s'y établir, l'homme trouve en abondance, presque sous la main, la pierre et le bois. Il a ainsi facilement pour ses constructions et ses routes les matériaux nécessaires. La pierre, blanche et tendre, signale au loin les villages ; elle forme les gradins sur lesquels la terre est artificiellement retenue. Les routes, faciles à établir sur ce sol sec et presque naturellement empierré, percent les masses de forêts. Une vie concentrée sur des espaces restreints, mais entre lesquels la liaison est facile, résulte de ces dispositions du sol. Si à ces avantages s'ajoutent ceux du climat

plus sec et plus ensoleillé du versant oriental, on s'explique comment la Côte-d'Or est devenue comme le point lumineux où s'est manifesté le génie bourguignon. Là se trouvait mieux qu'une aisance moyenne : quelque chose de ce superflu qui est nécessaire pour l'épanouissement d'un génie local.

VI
LA SAÔNE

C'est dans ces contrées calcaires plutôt qu'aux bords de la Saône que s'est fixée la physionomie de la Bourgogne. Mais la belle et indolente rivière s'est toujours associée étroitement aux destinées des populations qui, de la Côte-d'Or ou du Jura, la regardent.

Qu'une goutte d'eau, déposée par les vents d'Ouest sur les hêtraies de la Vôge, prenne la route du Sud et parvienne, après tant d'obstacles qui sembleraient lui barrer la route, jusqu'à la Méditerranée : c'est là un fait assez anormal en apparence pour mériter explication. L'existence de la Saône a été précédée et préparée par une dépression contemporaine du soulèvement du Jura. C'est là qu'a pris place, aux temps pliocènes, un lac dans le lit duquel se sont déposées les marnes qui forment le sous-sol et le principal niveau de sources de la Bresse et de la Côtière de Dombes. Ce lac se perdait vers le Nord en plages basses où s'est déposé en grains abondants le minerai de fer. Mais au Sud il s'écoulait par la future vallée du Rhône ; de sorte que le fait essentiel de la géographie actuelle, l'association de la Saône avec le Rhône, s'annonce déjà dans la période antérieure où la Saône se laisse deviner sous forme de lac et le Rhône sous celle de fiord. Ce lac de la Saône future a de toutes parts sollicité les cours d'eau. L'existence d'une dépression relativement profonde entre le Jura et les massifs qui lui font face, en abaissant le niveau de base, a attiré de loin les rivières. Le domaine hydrographique de la rivière future s'est ainsi agrandi vers le Nord, aux dépens de celui de la Meuse et de la Moselle. Tout le faisceau de rivières qui forme jusqu'à Port-sur-Saône la partie supérieure du bassin, et dont le profil se raccorde mal avec celui de la section suivante[1], n'est peut-être que le résultat d'une annexion au domaine méditerranéen.

D'énormes quantités d'alluvions siliceuses décelant une origine vosgienne se sont ainsi répandues dans la vallée de la Saône. Elles ont déposé les sables et galets qui, relevés en talus comme dans la Forêt de Chaux, ou étalés en nappes, supportent les grandes étendues de forêts plates. Celles-ci bordent latéralement la Saône, que l'on devine de loin à son rideau de peupliers. Parfois, lorsque des pluies abondantes ont gonflé le lit de la Saône au confluent du Doubs, elle s'avise de ressusciter en partie l'ancien lac. Une immense nappe d'inondation s'étale sur la plaine, en cet endroit, presque dépourvue de pente. Malheur aux pauvres maisons en pisé construites à portée de la rivière ! Elles sont d'ailleurs isolées et rares. C'est sur les terrasses

1. Pente de la Saône : de la source à Port-sur-Saône, 0m,25 par kilomètre ; de Port-sur-Saône à Chalon, 0m,04.

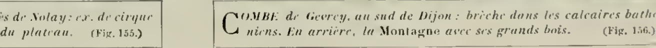
FORMES TOPOGRAPHIQUES EN BOURGOGNE

L'ÉROSION DANS LES CALCAIRES DE LA COTE-D'OR



BOUT DU MONDE *ou Creux de Ménevault, près de Nolay : ex. de cirque terminant brusquement une combe au pied du plateau.* (Fig. 155.)

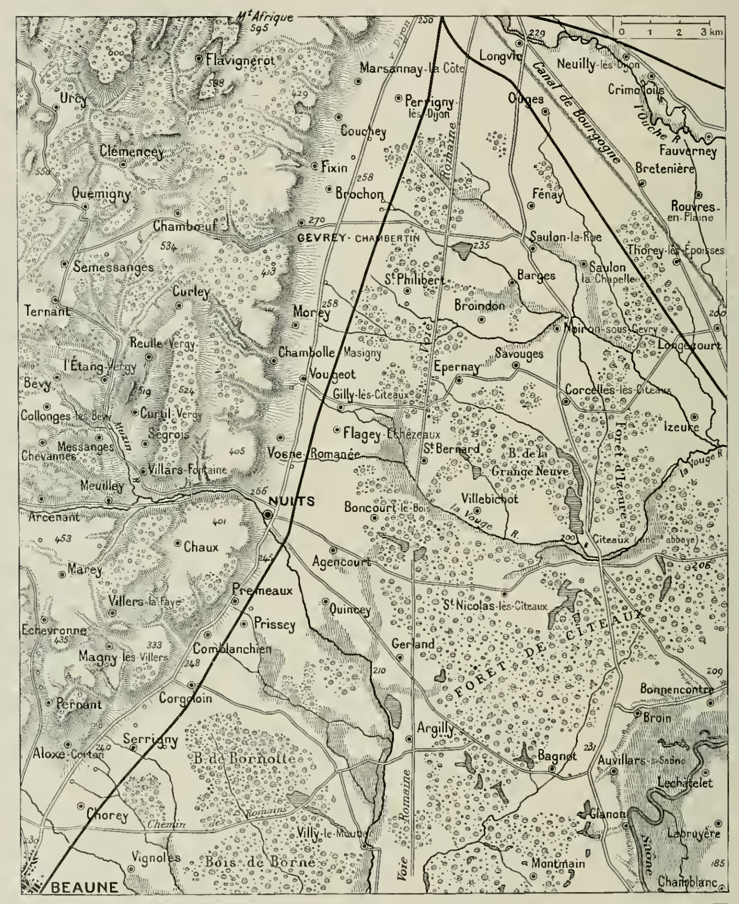




COMBE *de Gevrey, au sud de Dijon : brèche dans les calcaires bathoniens. En arrière, la* Montagne *avec ses grands bois.* (Fig. 156.)

COTE-D'OR ET ZONES LIMITROPHES

RÉGULARITÉ DU PAYSAGE BOURGUIGNON



PLUSIEURS zones se déroulent dans le sens du N. au S. : 1° Plateau calcaire coupé de vallées en partie sèches. Les établissements humains s'adaptent aux ramifications des vallées, pour se rapprocher du niveau d'eau ; pas d'habitations sur le bord du plateau. 2° Éboulis calcaires : zone de vignobles ; faisceau de routes. 3° Sables et alluvions anciennes : pays de forêts, où Citeaux a pratiqué une clairière et groupé quelques villages. 4° Terrasse de la Saône, où s'alignent bourgs et villages, à l'abri des inondations. (Fig. 157.)

qui bordent la Saône à distance, à 10 ou 20 mètres au-dessus de son lit, que se sont groupés, mais en moindre nombre qu'au pied des Côtes, les établissements humains.

V
BRESSE

Cette zone de forêts et de prairies sujettes à l'inondation a été comme une limite entre la Bourgogne et la Bresse. Le parcours de la voie romaine de Chalon à Besançon souligne une séparation naturelle et historique. Au Sud du Doubs, et sur la rive gauche de la Saône, s'étend sur un lit imperméable la nappe de limon qui constitue la Bresse. Ce lit marneux, d'origine lacustre, arrête les eaux, entretient l'humidité, alimente le lacis compliqué des rivières. Autour de la Côtière de Dombes, sous l'amas de débris glaciaires qui forme un dos de pays, c'est lui qui fait sourdre les eaux et épaissit la ceinture d'arbres qui vers Trévoux contribue à l'agréable paysage des bords de la Saône. Ces mamelons bressans avec les champs cultivés qui en occupent le haut, la maison à mi-côte, les haies d'arbres et le *buisson* vers le bas, près des prairies, des ruisseaux et des étangs, forment un ensemble très coupé, sous un ciel souvent orageux, capable de changer pour quelques heures les sentiers en torrents. En contraste avec la Bourgogne, les habitations y sont dispersées ; les pierres manquent ; les villes ont un cachet rural. Toutefois la maison, avec ses greniers ouverts où pendent des épis de maïs, a un air d'abondance rustique, auquel répond l'humeur des habitants. C'est bien encore une de ces contrées de vieille France auxquelles la variété des produits permettait presque de se suffire. C'est un *pays,* au sens propre du mot. On y eût vécu très retiré, si par l'échancrure qui s'ouvre entre le Revermont et la Dombes, par Bourg et Ambérieux, la Bresse n'avait ménagé à la Savoie un passage détourné vers la vallée de la Saône.

VI
LA BOURGOGNE
CONTRÉE
POLITIQUE

La Bourgogne est, au contraire, au plus haut degré une contrée politique, placée sur les routes de l'Europe. Les positions de villes, de centres féodaux, tiennent aux passages si nombreux que nous avons décrits.

La réapparition même des roches granitiques dans le Morvan et le Charolais n'interrompt guère vers l'Ouest la liberté des communications. Car toute cette extrémité septentrionale du Massif central a été étonnamment morcelée. Au cœur du Morvan, un ancien bassin permien, dont les schistes offraient aux eaux moins de résistance, subsiste : c'est le bassin d'Autun, centre de voies romaines. Entre l'Autunois et le Charolais, une dépression allongée, que signalent les plus anciennes cartes de France[1], partage ses eaux entre la Loire et la Saône. Entre le Charolais et le Mâconnais, des accidents géologiques ont, par effondrement, produit une sorte de golfe de

1. *Geografia di Francesco Berlinghieri, Fiorentino, in terza rima* (Florence, vers 1478, in-fol.), cart. 6.

plaine que sillonne la Grosne et où s'est placé Cluny. Au point où la rivière quitte les terrains primitifs et débouche parmi les calcaires, dans un horizon de prairies et de forêts, la célèbre abbaye dresse ses blanches tours romanes. Avantageusement placé pour influer à la fois sur la Loire et sur la Saône, Cluny est néanmoins tout bourguignon, par le site et par les hommes. On laisse derrière soi les vieux pays retirés, les landes de genêts et bruyères où de vieilles femmes filent leur quenouille au bord des haies. Les sommets des montagnes, usés par la culture, deviennent gris et chauves ; mais sur leurs pentes s'étale, entre des murs de pierre sèche, la grande rangée de vignobles, parsemés de fermes riantes et ouvertes, de villages, de châteaux, qui descend sans interruption jusqu'à la plaine aux hauts peupliers, dont Mâcon tient l'entrée.

En face de ces ouvertures multiples, le Jura tourne vers la Saône sa belle vallée du Doubs, ses riants bassins ou *reculées* taillées par les eaux dans la bordure marneuse qui longe les calcaires. A Salins, siège d'un comté puissant, s'amorce la route qui, par Pontarlier, coupe le Jura. Les grandes diagonales européennes, du Pas de Calais aux passages principaux des Alpes, traversent la vallée de la Saône.

Ainsi s'ouvre en directions différentes, largement associée à ce qui l'entoure, la Bourgogne. La Méditerranée et les Pays-Bas, les pays rhénans et la France du Nord y ont mêlé leurs influences de civilisation et d'art. Les monastères bourguignons, Cluny et Cîteaux, pépinières de fondations lointaines, centres d'organisation et de gouvernement, furent de vraies capitales de la Chrétienté. La rivière n'a créé sur ses bords que des villes de batellerie et d'entrepôt ; c'est surtout au pied des montagnes que se sont, de part et d'autre, fixés les sièges d'influence politique.

Il en est résulté un dualisme qui date de loin : il se montre dans la domination rivale des Édues et des Séquanes, qui se disputaient les péages de la Saône ; puis dans la juxtaposition des diocèses ecclésiastiques de Langres et de Besançon, dans celle enfin de la France et de l'Empire. Trop envahie par les forêts et par les eaux, la vallée n'a pas l'ampleur et la force nécessaires pour fixer un centre de gravité politique. Il manqua toujours à la Bourgogne une base territoriale en rapport avec l'étendue des relations qui s'y croisent. La position est propre à inspirer des tentations illimitées d'accroissement et de grandeur ; on s'explique le rêve de Charles le Téméraire. Mais il y a dans la structure géographique un principe de faiblesse interne pour les dominations qui essayèrent d'y prendre leur point d'appui.



CHAPITRE DEUXIÈME

LA RÉGION LYONNAISE

I. JURA. || II. UN VAL DANS LE JURA. || III. MONTS DU LYONNAIS. || IV. LYON. || V. DÉVELOPPEMENT URBAIN. || VI. RELATIONS FLUVIALES. || VII. RELATIONS AVEC LES ALPES.

AUX approches de Lyon, les traits se concentrent. L'intervalle entre le bord de l'ancien massif et les chaînes du Jura se réduit à 40, puis à 30 kilomètres. La dyssymétrie et les contrastes, entre la zone plissée, d'un côté, et le massif d'achoppement, de l'autre, s'accusent mieux. Ils cessent d'être atténués par l'écartement des lignes, par l'existence de couches sédimentaires en couverture sur les roches archéennes ou en rideau devant elles. Après le Mont d'Or, dernière et grande vague qui se dresse au nord de Lyon, les coteaux calcaires disparaissent pour longtemps du bord oriental de la vallée. On ne les retrouvera qu'aux abords de Valence, avec la Montagne de Crussol, dont la silhouette signale par sa couleur autant que par sa forme la réapparition des roches calcaires et le commencement du Midi.

Entre le Jura méridional et les monts du Lyonnais, si voisins qu'ils soient, les contrastes abondent, dans le relief comme dans la végétation et les habitants.

I
JURA

Il est impossible de traverser le Jura sans conserver une image très définie, très nette. Cela tient à la simplicité et à la fréquente répétition des mêmes formes. Lorsqu'on peut, de quelque distance, en embrasser une certaine étendue, ses chaînes semblent se confondre en une série de lignes soutenues, allongées, qui ne sont ni dentelées comme dans les Alpes, ni arrondies comme dans les vieux massifs. Lorsqu'on pénètre, il est vrai, dans ce petit monde jurassien, on perd l'illusion de cette régularité. Les *crêts* abrupts, les cluses étroites et courtes, les combes arrondies, les vals allongés, donnent un

ensemble de formes qui n'est pas assurément sans grâce et parfois sans grandeur. Mais les lignes soutenues reviennent sans cesse ; elle obsèdent le regard et l'esprit.

Le regard ne se promène pas sans fatigue sur les blanches rocailles sans eau. C'est seulement de loin en loin que, sur les plateaux fissurés et secs, quelque ravinement a été poussé assez bas pour mettre à découvert les trésors cachés d'hydrographie souterraine. Alors des sources magnifiques miroitent entre les parois moussues des roches. Des rivières surgissent, formées dès leur naissance[1]. Brusquement, par des coudes, ces rivières passent d'un val à un autre, elles prêtent leur force à l'industrie, au flottage, mais non à la navigation ; elle ne forment pas une vallée unique, mais elles relient un chapelet de vals successifs.

II
UN VAL DANS LE JURA

Le tout donne l'impression d'une masse homogène qui a conservé en partie sa structure primitive. La simplicité de cette structure se montre sinon intacte, du moins assez clairement encore à découvert. Ces plis longitudinaux qui se déroulent en faisceaux, divergeant ou convergeant tour à tour, enferment entre eux des sillons de forme elliptique. C'est bien le canevas du dessin, celui qui retrace les voies primitives d'écoulement des eaux. Il est arrivé souvent, il est vrai, que le sommet des voûtes, détruit par l'érosion, s'est transformé en combe ; les rivières sont parvenues à amincir, puis à détruire les parois interposées entre deux sillons limitrophes. Cependant les traits fondamentaux subsistent. Le val, entre les plis qui l'enlacent, reste l'unité principale, autonome dans son cadre. Des traînées de lacs montrent que le drainage est encore inachevé. En se frayant à travers chaînes et plateaux les voies capricieuses qu'elles ont adoptées, les rivières n'ont pas encore entièrement réussi à entraîner les couches de marnes et d'alluvions qui remplissent les parties synclinales des plis.

Ces vals occupent les parties les plus hautes. Ils se répartissent surtout à l'Est et au Sud. Il faut franchir la zone du vignoble, puis celle des plateaux arides et forestiers qui lui succède au-dessus de 400 mètres. On voit alors, entre l'Ain et la Valserine, entre celle-ci et la Bienne, entre la Bienne et l'Ain, le long du cours supérieur de l'Ain et du Doubs, se dessiner de petites unités cantonales qui ont leur nom spécial. Le *Valromey*, le *val Mijoux*, le *val de Mièges*, et plusieurs autres, sont des noms et des entités vivantes. C'est d'après ces divisions que les habitants se connaissent et se distinguent.

Entre les barres ou crêtes de calcaires qui en dessinent l'encadrement, l'existence de ces populations des Vals tient aux qualités du sol marneux, d'âge néocomien, qui en occupe le fond. Assez argileux pour garder l'humidité, ce sol doit aux débris calcaires qui s'y combinent avec l'argile une abon-

1. Sources de la Loue, du Dessoubre, du Doubs. Orbe au-dessus de Vallorbe, etc.

LA DOMBES
SOL ET MAISONS D'EXPLOITATION RURALE



UNE carrière dans la Dombes. Le substratum marneux qui, dans la Bresse, reste voisin de la surface, est dissimulé ici sous une épaisse couverture de débris. Ces matériaux détritiques sont de calibre inégal, irrégulièrement disposés, et emballés dans un limon argileux. Ils portent tous les caractères de moraines qu'auraient abandonnées d'anciens glaciers. La couche supérieure du sol a pris par oxydation une teinte légèrement foncée.

Phot. de M. Hitier (Fig. 158).



MOINS riche que la Bresse, la Dombes est néanmoins comme elle un pays essentiellement agricole. Les fermes n'y ont pas, il est vrai, l'aspect de régularité et d'ampleur qui frappe sur les plateaux du nord de la France ; l'habitation paraît médiocrement aménagée. Mais la longueur des bâtiments et ces greniers largement ouverts respirent un certain air d'abondance. Les toits presque plats, couverts de tuiles creuses, accentuent le caractère méridional. Phot. de M. H. Hitier, Labor. d'agric. comp. de l'Institut agronomique (Fig. 159).

JURA

PAYSAGES DES HAUTES RÉGIONS



C'EST généralement vers 1.200 mètres qu'on trouve des surfaces herbeuses, bossuées de roches calcaires, formant clairière dans la forêt. Ces pâturages, dans lesquels des sapins épars tempèrent l'influence desséchante des vents et servent d'abris au bétail, portent le nom de prés-bois. C'est grâce à eux qu'a pu se former l'organisation des fruitières, *qui s'est répandue dans une partie de nos Alpes.*

Phot. de M. Hitier (Fig 160).



CRÊT DE CALCAIRE BATHONIEN surmontant un talus liasique, aux environs de Mouthiers (Doubs). — La tête du pli ayant disparu, l'érosion a attaqué les tranches des assises. La plus résistante se dresse en saillie, tandis que les marnes du lias s'étalent et que les cultures, profitant de la décomposition du sol, y ont morcelé la zone forestière, Phot. comm. par M. Kilian (Fig. 161).

dance de sels fertiles et une facilité à se désagréger et à s'échauffer qui le rendent très propre à la formation de prairies. Souvent, par bouquets épars, les arbres se mêlent aux prés, et composent ainsi ces prés-bois où le feuillage filtrant les pluies, tamisant les rayons, prête son ombre aux vaches qui errent sur ces hauts lieux. C'est alors une impression de grande douceur. Des pâtis communaux s'étalent sur les versants rocailleux qui séparent le fond du val et le sommet des hauteurs. Enfin, bordant les cimes, des forêts de sapins et d'épicéas semblent isoler du reste du monde ce petit coin écarté.

A la faveur de cette avantageuse combinaison de bois, de prairies, de pâturages, à laquelle s'ajoute la pierre à bâtir, naquit, sans doute au Moyen âge, sous l'influence des églises ou des seigneurs qui cherchèrent par des franchises[1] à y attirer des colons, un type intéressant de vie pastorale. L'originalité de la géographie politique du Jura tient au développement harmonique qu'a pris ce mode d'existence. Les ressources des pâtis communaux se combinent avec celles des prairies. Pendant les longs hivers séparés du monde, une industrie domestique des plus variées[2] a pu élire domicile dans les belles et larges maisons de pierres, qu'on s'étonnerait de trouver à des hauteurs de plus de 800 mètres, si la montagne n'en fournissait pas les matériaux. Ces cadres fermés de faible étendue ont rendu naturelle et facile la pratique des associations ou fruitières. Ils conviennent à de petites sociétés concentrées. Cependant aux ressources locales s'ajoutaient, autrefois surtout, des habitudes d'émigration temporaire. Ces habitants des Vals, qui revendiquent pour eux seuls le titre de *montagnots*, étaient connus dans l'ancienne France. Ceux de Grandvaux se livraient au roulage ; ceux de Nantua allaient peigner le chanvre ; d'autres encore avaient leurs métiers ambulants et temporaires. Bien des causes travaillent aujourd'hui à désagréger ces communautés cantonales ; il est à souhaiter que des habitudes d'association et d'industrie les défendent. Elles sont, dans le corps national, un ferment d'esprit d'initiative et d'entreprise.

III MONTS DU LYONNAIS

Le Massif central projette au sud de Lyon son promontoire le plus occidental ; éperon de roches de gneiss et de granit, qui semble avoir refoulé devant lui les dernières chaînes méridionales du Jura. Dès qu'on a dépassé vers le Sud la route qui par Beaujeu mène de la Saône à la Loire, les altitudes augmentent ; et le Massif, si défiguré auparavant par les dislocations récentes, laisse de nouveau entrevoir les linéaments de sa structure. En saillie et surtout en creux, dans les dépressions où l'érosion a rencontré des couches moins dures, la direction du Sud-Ouest au Nord-Est se répète avec une

1. Les *Francs de Mièges*; les *Franches-Montagnes*.
2. Boissellerie, tabletterie, plus tard horlogerie.

insistance marquée[1]. Ce ne sont plus ici les lignes rigides, les crêts abrupts, les chaînes minces du Jura, mais des formes bombées, trapues, largement modelées. L'érosion a été poussée assez loin pour que la houille affleure dans les principales dépressions. Par son extrémité occidentale, le Massif s'avance par delà la Saône ; elle le coupe près de son embouchure. Le Rhône, au sortir de Lyon, commence par en raser le pied, et finit par s'y engager à son tour. De Givors à Condrieu ses eaux filent avec rapidité entre des croupes qui les enveloppent de larges ondulations, comme le Rhin à Bingen. On suit encore, bien loin au delà, à la trace des signalements de houille, le prolongement souterrain des roches anciennes vers l'Est.

Pourtant le Massif robuste a subi l'usure des âges. Il s'élève d'abord par une rampe brusque d'une centaine de mètres immédiatement sur la rive droite du fleuve. C'est la transition vers une large terrasse qu'on voit d'un mouvement continu suivre lentement une allure ascensionnelle. La surface n'en est échancrée que de loin en loin par des anfractuosités, sur les flancs desquelles pendent des lambeaux de bois. Elle est cultivée, couverte jusqu'à 400 mètres de nombreux villages. Un vieux nom de pays, *Jarez,* la désigne. C'est au-dessus de ce socle qu'en arrière-plan se montre les véritables montagnes du Massif. Leur saillie correspond aux parties dures sur lesquelles l'érosion a eu moins de prise. La montagne porphyrique de Tarare se dresse ainsi au passage de la célèbre route de Roanne à Lyon, route ordinaire jadis entre Paris et l'Italie ou la Provence, que remémore Rabelais, que redoute Mme de Sévigné pour sa fille. La masse granitique du Mont Pilat monte, au sud de Vienne, jusqu'à 1 434 mètres. La neige couvre encore à la fin de mai sa cime. Si, à travers les forêts qui garnissent ses versants, on y parvient, on voit comme à nu le noyau de la montagne. Comme sur le Bœhmerwald, le Hohneck ou le Brocken, le sommet est encombré d'amas de blocs ; ce sont les *chirats* ou *cheires*. suivant l'expression usitée dans le Massif central. Là seulement le vieux colosse se montre encore sensible à l'attaque des météores. Tandis que les flancs des Alpes calcaires disparaissent souvent sous les éboulis, sur les flancs inférieurs du Pilat les débris d'usure ont disparu, balayés au loin, ensevelis sous la végétation, ou transformés, cimentés en roches nouvelles.

C'est donc une masse peu articulée qui s'étale ainsi entre la vallée de la Saône et du Rhône et celle de la Loire. Presque partout défrichée, elle ne garde de la forêt primitive que des lambeaux, des bouquets d'arbres, mais partout répandus. Il n'y a point ici place pour la vie pastorale du Jura ; quand ce n'est pas la culture qui remplace la forêt, ce qui apparaît c'est la lande, l'épais fourré d'ajoncs et de bruyères. De petites sources disséminées partout rendent les prés humides. La contrée se présente comme un assem-

1. La direction du Sud-Ouest au Nord-Est est celle des anciennes rides formées à l'époque des plissements qui signalèrent la fin des temps primaires. Ces traits primitifs de structure ne se montrent plus que çà et là dans le relief actuel, à cause des bouleversements qui les ont remaniés pendant la période tertiaire. Alors, en effet, à travers les anciens plis, se sont produites les grandes fractures, principalement dirigées du Sud au Nord, qui dominent aujourd'hui dans la physionomie du relief.

blage de hameaux, maisons, villages et petites villes couvrant de leurs champs, de leurs prés et de leurs petits bois les larges croupes et les vallées étroites. Les rivières qui rayonnent autour du Pilat ont un débit qui fut de bonne heure utilisé pour des moulins, des scieries et, disent les anciennes cartes, toute espèce « d'artifices ». Partout ailleurs le tissage s'implanta, dans ces maisons de paysans-montagnards, comme une nécessité de l'existence. L'industrie n'est pas d'hier dans toute cette région qui va de Tarare à Saint-Etienne et à Annonay. Elle y est née sous forme de travail local, domestique, épars, en conformité avec des conditions de sol qui répugnaient à la concentration. Les industries urbaines qui ont grandi à proximité ont communiqué la vitalité et la sève. Mais ces humbles origines se retrouvent dans le caractère de l'industrie lyonnaise, qui est régionale autant qu'urbaine.

Contre ce promontoire avancé du Massif central sont venus battre les torrents des Alpes. Avec la force empruntée aux anciens glaciers, ils en ont entamé la base; ils ont plaqué des amas de débris sur les coteaux de Fourvière; des blocs erratiques sont restés gisants jusqu'aux Brotteaux et sur le plateau de la Croix-Rousse. C'est là, sur cette raide barre de coteaux que rase de près la Saône, puis dans la presqu'île fluviale qui s'allonge, à leur base, qu'est né Lyon. Il adhère étroitement au Massif. Il lui emprunte la force de sa position naturelle. Il y tient par les racines de son industrie.

IV
LYON

Nous voilà en face d'un phénomène nouveau : une grande ville historique, qui est en même temps une des métropoles commerciales et industrielles du monde moderne; un de ces centres d'activités diverses, qui, après s'être formés sous l'influence des conditions locales, modifient à leur tour, par le rayonnement qu'ils exercent, le milieu ambiant.

C'est presque toujours quelque chose de fort humble que les premiers germes qui décident sur un point la fixation d'un groupe d'hommes : germe frêle qui a besoin de s'appuyer à une défense naturelle. Celle-ci ne manqua pas à Lyon. Il est significatif que le premier mot prononcé par un géographe sur Lyon soit le mot d'acropole : ὥσπερ ἀκρόπολις, dit Strabon. C'est une protection, en effet, que ce raide coteau de Fourvière, mais surtout le double fossé que tracent en s'allongeant parallèlement, avant de se confondre, le Rhône et la Saône. En déposant latéralement leurs alluvions, en formant une série d'îles destinées à se souder ou à être soudées ensemble, les deux fleuves ont circonscrit un berceau de ville. Elle a dû, pour s'adapter à l'espace, hausser ses maisons, multiplier ses ruelles; ainsi s'est gravée sur la physionomie un air de sévérité un peu sombre qui étonne aux abords du Midi.

La protection n'était pas superflue, car nulle position n'était plus menacée. La vallée du Rhône fut longtemps une grande voie d'aventures et de guerres. Il suffit de voir ses coteaux hérissés de châteaux en ruines, ses vieilles villes fortifiées, ses bourgs qui escaladent des pitons rocheux, pour

revivre cette ancienne histoire. Jadis toute la population était cantonnée sur les hauteurs. Dans la plaine sans défense, il n'y a guère que des choses d'hier, maisons disséminées, usines, quelques bourgades neuves. Lyon avait de tous côtés des voisins, qui pouvaient être dangereux. Entre le Forez et le Beaujolais, dont les seigneurs tenaient les passages du Massif central, et d'autre part entre la Savoie et le Dauphiné, états rivaux souvent en conflit, la constitution d'une autonomie municipale était aléatoire.

V
DÉVELOPPEMENT URBAIN

Aussi Lyon est-il resté longtemps confiné derrière son fossé du Rhône. Il ne l'a franchi que tard. Peu à peu, cependant, la tête de pont sur la rive gauche appela la convergence des routes. Sur ces grands fleuves, Rhône, Rhin, Danube, dont le passage est difficile, le dualisme urbain des deux rives est presque de rigueur. Tard venue dans la croissance normale de la métropole lyonnaise, cette nouvelle ville, La Guillotière, n'a conservé dans son aspect rien de la première ; elle s'y ajoute, sans s'y incorporer. Elle ne participe pas à sa physionomie historique.

C'est donc une agglutination de villes diverses qui se groupe aux bords de la Saône et du Rhône. L'ensemble pourtant n'est pas discordant. Ce mélange de collines, de ravins, de cours d'eau différents de couleur et de régime, avec la plaine immense qui vers l'Est se perd dans la fumée et la brume, compose un site urbain pittoresque, qui ferait plutôt penser à Budapest, Édimbourg ou Stockholm qu'aux grandes villes à topographie plate qu'a multipliées notre époque.

VI
RELATIONS FLUVIALES

Les voies fluviales ont été pendant longtemps les principales voies de circulation et de transport. Lyon est une étape nécessaire. Il se trouve à vrai dire au confluent de trois rivières, car le cours supérieur du Rhône a son régime et sa batellerie spéciales, qui s'y terminent. De là venaient les *rigues* ou *savoyardes,* souvent dépecées à l'arrivée, qui apportaient à Lyon les fruits de ce grand verger de la Savoie, et surtout les pierres calcaires qui en ont fait une cité monumentale. Là se terminait l'antique et importante navigation de la Saône. Il fallait, en effet, d'autres formes de bateaux, d'autres pilotes pour se livrer au courant rapide du Rhône : c'est dans les bas quartiers de la péninsule lyonnaise, ou vers Vienne, Condrieu, que se recrutaient les mariniers habitués au danger du fleuve, un de ces types de corporations originales que la vieille France a connues. Par cette batellerie qui de Lyon à Pont-Saint-Esprit et Arles se liait à la Méditerranée, l'Orient remontait en droite ligne jusqu'au cœur de la vieille Gaule. Parmi la série de villes à aqueducs et amphithéâtres qui se déroule le long du fleuve, Lyon est la plus éloignée vers le Nord ; et pourtant cette ville regarde plus loin que toutes les autres



MAISON du Haut-Jura, dans la région des sapins. Le bâtiment est en pierre, mais les toits très inclinés, prolongés par des appentis en bois, forment hangar et protègent des intempéries. De longs chariots à quatre roues servent au transport des poutres. L'exploitation forestière est l'industrie des habitants.

Phot. de M. H. Hitier (Fig. 162).



FERME située à 495 mètres d'altitude, sur le premier plateau du Jura, au-dessus de la zone du vignoble, mais encore dans celle des céréales, des luzernes, des noyers. Un toit peu incliné surmonte la grande bâtisse en pierre. En arrière se dresse brusquement le gradin du deuxième plateau (700-1.300 mèt.), où les forêts vont éliminer les cultures. Phot. de M. H. Hitier (Fig. 163).

LYON
POSITION TOPOGRAPHIQUE



CONFLUENT DU RHONE ET DE LA SAONE : Vue prise en ballon, par 350 mètres d'altitude, au-dessus du Pont-au-Change. La Saône et le Rhône coulent presque parallèlement vers le sud, allongeant entre eux la péninsule d'alluvions qu'a remplie la ville. La Saône rase, sur sa rive droite, des collines qu'une échancrure distincte détache des premières terrasses du Massif central, qu'on aperçoit dans le fond.

Phot. de MM. Léo et Antonin Boulade (Fig. 164).

COTEAU de Fourvière : Vue prise en ballon au-dessus de la presqu'île de Perrache, par 360 mètres d'altitude, en sens inverse de la précédente. On s'explique mieux l'importance stratégique attribuée à Fourvière, si l'on tient compte de l'allongement graduel de la péninsule. L'acropole dominait autrefois de plus près le confluent. On remarquera le contraste entre les surfaces nivelées qui, dans la figure précédente, bornent l'horizon au sud, et les formes qui apparaissent ici.



L'ÉLÉGANTE silhouette du Mont d'Or (625 met.) se détache au nord, dans le paysage lyonnais : c'est le dernier témoin de la zone calcaire morcelée qui suit, depuis le Morvan, la bordure orientale du Massif central. Elle s'efface désormais, pour ne reparaître qu'à 100 kil. au sud, vers Valence. Phot de MM. Léo et Antonin Boulade (Fig. 165).

vers le Sud. Hellénique et romaine, elle regardait jadis vers la Syrie et l'Orient; ses perspectives aujourd'hui s'étendent jusqu'à l'Extrême-Orient et la Chine.

C'est que, par vocation, par tradition, Lyon est un grand marché, un centre de négoce et de capitaux. Son importance a commencé par ses foires. Comme port fluvial, son rôle a été dépassé, il l'est aujourd'hui de beaucoup par Paris, Berlin, Mannheim. Mais l'originalité de Lyon est dans les multiples attaches qui lient son développement à celui des contrées voisines. Les racines de sa prospérité sont complexes; elles tiennent avec d'autant plus de solidité. C'est une cité régionale qui, pour la contrée qui gravite autour d'elle, est la ville par excellence; mais c'est aussi une cité européenne. La Méditerranée eut sa part dans la précoce fortune de cet *emporium*, mais la principale part en revint aux Alpes.

VII
RELATION AVEC LES ALPES

Il est bien rare que du haut des coteaux, souvent embrumés, de Lyon, les Alpes se laissent apercevoir. Elles ne sont pas loin pourtant. Elles sont même présentes, peut-on dire, sous la forme de graviers, de blocs, de débris de tout calibre que leurs glaciers d'autrefois ont laissés. Si le Massif central pénètre dans Lyon même, Lyon n'en est pas moins une ville de l'avant-pays alpin. Sur la périphérie extérieure des Alpes, des bords de la Saône à ceux du Danube, s'étend une bande de contrées vers laquelle affluent les routes de l'Europe. A distance encore, mais à portée des passages, combinant les avantages de la plaine avec la surveillance des cols internationaux, une brillante ceinture de villes a grandi : villes de commerce, de relations lointaines, d'entreprises, sur lesquelles l'art a souvent jeté son auréole. Augsbourg, Zurich, Bâle, Lyon, entre autres cités de même type, font partie de la même constellation urbaine. Avec toutes les différences qui d'ailleurs les séparent, elles gardent des traits communs, qu'elles doivent au mouvement de relations internationales qui se nouent autour des Alpes. Lyon, comme Bâle, est nourricier d'industries dans tout le rayon de contrées qui l'entoure.

C'est un lieu de rencontre de peuples, une de ces villes que la Chrétienté du Moyen âge aimait à choisir pour des assises œcuméniques. Soit qu'on gagnât le Petit Saint-Bernard ou le Mont Cenis, soit même qu'on s'acheminât vers le Mont Genèvre, il était sur la route. Par Aoste, Bourgoin, ou Crémieu, par Vizille, Grenoble et Moirans, par Die et Valence, les voies romaines, si longtemps suivies, convergeaient vers Lyon ou Vienne. Trop enfermée dans son cirque de montagnes, Vienne a dû céder devant son ancienne rivale. C'est à Lyon que les voies alpestres se sont nouées au faisceau des routes gagnant la Loire ou remontant la Saône.

Lorsqu'on a traversé la grande plaine de graviers qui s'étend à l'Est, et qu'envahit graduellement la banlieue industrielle, on trouve une série de collines, s'allongeant en mince écharpe, étranges par l'isolement de leur

silhouette. D'anciens bourgs fortifiés, des châteaux en ruines les couronnent, anciennes sentinelles en vedette aux abords des routes de l'Italie. Au delà, et séparée par une dépression de prairies et de marécages, la ville de Crémieu occupe avec sa vieille enceinte l'entrée des défilés d'un petit massif calcaire, dernier lambeau du Jura s'avançant jusqu'à huit lieues de Lyon.

Tout le cadre de la topographie lyonnaise se ramasse sous les yeux. Tandis qu'à l'Ouest le regard s'arrête à la barre des côtes de Fourvière, on voit au Nord se dérouler, sans accidents, la monotone ligne boisée de la Dombes. C'est par cette plaine, ouverte au passage des armées, aujourd'hui aux envahissements de l'industrie, que les Alpes, poussant leurs glaciers, atteignirent le front du Massif central. Lorsqu'ils commencèrent à se retirer, de grandes moraines furent abandonnées par eux. Les collines qui se dressent étrangement d'Heyrieux à Anthon sont d'anciennes moraines, et la plaine de graviers qui s'incline en avant par une pente rapide, quoique à peine sensible, jusqu'au fleuve, n'est autre chose qu'un talus de débris étalé par les torrents qui s'en échappaient[1].

Nous venons de voir quel concours remarquable de causes géographiques se résume en Lyon. Il y a quelque chose de plus. Le développement de cette ville montre une suite logique, un effort sans cesse renouvelé. L'esprit urbain y est fondé sur des traditions très anciennes; et il est vivace, avec pleine conscience de lui-même. Ses manifestations sont diverses; l'originalité qui se marque dans l'industrie et les affaires respire aussi dans l'art, la pensée, la charité lyonnaises. Dans cet esprit urbain si fort est le principal gage de l'avenir que peut encore se promettre la grande cité. Lyon a-t-il réalisé toutes ses possibilités géographiques? A-t-il tiré parti de toutes les ressources que la nature a réunies en ce lieu? La question se justifie pour une ville qui a donné tant de preuves d'initiative. Il sera temps d'y répondre affirmativement lorsque Lyon sera devenu un port fluvial vraiment moderne, et quand il aura plié au service de son travail la force que lui offre la pente du Rhône, principe d'inépuisable énergie.

1. Voir la feuille de la carte d'état-major au 1/80 000e (no 168, Lyon).



CHAPITRE TROISIÈME

LES ALPES FRANÇAISES

I. FORMATION DE LA VALLÉE DU RHÔNE. || II. PLATEAUX DE DÉBRIS. || III. VALLÉES TRANSVERSALES DES ALPES. || IV. PASSAGES HISTORIQUES. || V. VALLÉES LONGITUDINALES. || VI. VIE DES HAUTES VALLÉES. || VII. CIRCULATION INTÉRIEURE. || VIII. ANCIENNES COMMUNAUTÉS POLITIQUES.

I
FORMATION DE LA VALLÉE DU RHONE

S'IL y a une contrée où se montre d'une façon saisissante le rapport entre la géographie du présent et celle du passé, c'est la vallée du Rhône. Guettard, l'un des précurseurs de la géologie en France, l'appelait le pays des cailloux. D'énormes destructions ont laissé partout leurs débris. Les cours d'eau ont tâtonné ; plusieurs sont nouveaux dans les lits qu'ils ont adoptés, et l'on voit les traces de ceux qu'ils ont délaissés. Tout annonce une région jeune, où les forces de destruction et de transport ne sont pas encore parvenues à un état complet d'équilibre.

C'est qu'en effet l'histoire de la vallée est celle même des Alpes ; et les Alpes occidentales sont, par l'âge des plissements qui ont achevé de les constituer, une des chaînes qu'on peut appeler jeunes. La dépression correspond au soulèvement ; elle est en relation avec la compression des plis contre un massif de résistance. Elle apparaît très anciennement, mais ce n'est que depuis la période miocène qu'elle prend la forme que nous voyons. Pendant que les Alpes traversaient leur crise définitive de redressement, la mer qui, semblable à une Adriatique, longeait leur zone extérieure, se remplit de grès, de mollasse, des débris de roches qu'y précipitait une destruction intense ; d'énormes masses de poudingues s'entassèrent sur ses bords. Quand elle se dessécha, les torrents affluant du cœur des Alpes creusèrent des vallées. La place future du Rhône et de ses principaux affluents était déjà marquée. Mais auparavant un mouvement d'immersion, datant de l'époque pliocène et con-

temporain de la dernière série d'éruptions volcaniques du Massif central, ramena encore la mer jusqu'au Sud de Lyon, aux environs de Vienne. On reconnaît ses contours aux marnes qu'elle a déposées : ce sont ceux de la vallée actuelle.

L'ère pliocène n'est pas encore finie que déjà commence la période de refroidissement qui enfle démesurément les glaciers et les fait descendre dans les plaines. Le lit du fleuve, qui suit la direction de l'ancien fiord marin, est remblayé, creusé successivement à divers niveaux ; mais son chenal est désormais tracé ; on peut dire que le Rhône, l'Isère, etc., sont constitués, sauf les déplacements partiels que des amas accumulés au hasard leur feront encore subir.

Ainsi ces cours d'eaux gris et troubles, alimentés par les glaciers, sont les descendants directs des torrents qui, depuis les grands mouvements alpins, ont entaillé des vallées et des coupures à travers les Alpes et sur leurs abords. Ils continuent à charrier et à détruire ; leur pente est encore considérable, parfois énorme ; leur débit (Rhône, Isère) est puissant. Mais toute cette énergie n'est qu'une image affaiblie du passé. Elle se résume en un mot : ce sont les agents de destruction des Alpes. Celles-ci sont une ruine. L'étendue de leurs débris l'emporte encore sur la majesté de leur hauteur.

PLATEAUX DE DÉBRIS

Une sorte de paradoxe topographique nous frappe à l'examen de la carte[1]. En avant du débouché des rivières alpines dans la vallée du Rhône, entre ce fleuve et l'Isère, un énorme plateau de débris s'élève, haut en moyenne de 4 à 500 mètres, dominant par un brusque ressaut le niveau de l'Isère au coude de Voreppe. C'est une masse de poudingues, encore en voie de décomposition, qui résulte d'une phase antérieure de destruction des Alpes. La décomposition a engendré une sorte de glaise qui couvre en nappe ces plateaux. Ce limon imperméable et décalcifié, çà et là recouvert de terrains de transport, en a fait un sol de forêt, d'étangs, de *terres froides*. Il est raviné par des vallées étroites et parallèles. L'une d'elles, celle des *Bièvres,* étonne par sa largeur. Semée de galets, elle est presque sans eau à la surface ; mais l'eau n'est pas loin, elle filtre en dessous et nourrit les racines des arbres. C'est une ancienne voie suivie par l'Isère, et qu'elle a abandonnée pour se frayer à travers la molasse le profond ravin où elle coule aujourd'hui vers Saint-Marcellin.

Ces plateaux sylvestres n'ont été peuplés que tard ; ils ne le sont encore que faiblement. A leur extrémité sur le Rhône, entre Vienne et Saint-Vallier, une vieille forteresse en ruines, Albon, fut le berceau des princes du pays, les Dauphins.

1. On peut consulter, pour l'ensemble des phénomènes décrits dans ce paragraphe, la carte de France à l'échelle de 1 : 500 000 (Carte de France dressée au dépôt des fortifications, feuille IX).

SCULPTURE DU MODELÉ ALPIN

EMBRUNAIS — BRIANÇONNAIS



L'AIGUILLE et l'Arche, montagnes de schistes et de grès de l'Embrunais (carte d'ét.-maj., flle 200, Gap). Les flancs sont profondément fouillés. Plus de forêts, mais sur les débris étalés au pied de la montagne, s'étend un tapis de cultures. Le plateau qui sert de socle, forme un col que l'érosion travaille des deux côtés à amincir. Phot. de M. E. Haug (Fig. 166).



SIGNAL du Villar d'Arène (2,740 mètres, carte d'état-major, flle 189), près du Col de Lautaret. La montagne, composée des schistes et grès assez tendres du flysch, s'est tassée au sommet. Mais voici qu'elle est attaquée sur les flancs par des ravinements, dont les têtes remontent par érosion régressive vers les cimes : de nouvelles échancrures se préparent, menace pour les pâturages. Phot. de M. Kilian (Fig. 167).

TRAVAIL DE DESTRUCTION DES ALPES

BRIANÇONNAIS



SOMMET *dépendant de la montagne de Rochebrune (3.000 mèt. environ). Les calcaires dolomitiques, qui le constituent, sont des roches solubles qui, n'étant plus protégées par la végétation, subissent l'attaque de l'acide carbonique de l'eau. La destruction s'y traduit à la cime par des dentelures bizarres, et à la base par des amas d'éboulis volumineux. L'action torrentielle a buriné son empreinte sur la montagne.* Phot. de M. Kilian (Fig. 168)

III VALLÉES TRANSVERSALES DES ALPES

A la région des plateaux succède à l'Est celle des vallées. Ces coupures transversales, une des originalités les plus remarquables du système alpin, sont des cluses pratiquées, comme dans le Jura, perpendiculairement à la direction des plis ; mais tandis que dans le Jura elles ne coupent que des chaînons, elles tranchent les Alpes presque de part en part. Reliées, communiquant entre elles, elles ouvrent des avenues jusqu'au cœur de la chaîne. Elles correspondent à des cassures, qu'ont élargies les glaciers et les torrents. Rien ne ressemble moins à un sillon régulier. La même rivière traverse tour à tour des brèches abruptes, de longs couloirs, d'anciens bassins lacustres. Ainsi ces bassins, que relient ensemble les flots de l'Arve, de l'Isère, de l'Arc, ne constituent pas une seule vallée, mais une série de compartiments qui vivent chacun sous leurs noms distinctifs. Ici la vallée de Chamonix, puis le bassin de Sallanches. Là, entre les glaciers d'où sort l'Isère, le val de Tignes ; puis la riante Tarantaise ; puis l'étincelant Graisivaudan. L'Arc relie par de sombres couloirs la haute et la basse Maurienne. Autant de pays divers, quoique unis par la même rivière. Leur niveau, raboté par les glaciers qui, dans les parties étroites et encombrées, ont exercé une corrosion intense, puis creusé par des rivières de pente énorme, s'abaisse rapidement. Celui de l'Isère tombe à moins de 400 mètres à Moutiers, à 300 au confluent de l'Arc, et ne tarde pas à se déprimer jusqu'à un point extraordinaire (208 mètres devant Grenoble). Ce sont alors des plaines qui s'insinuent dans les replis des montagnes.

Ainsi des contrastes de relief, de formes, de végétation se ramassent sans cesse sous les yeux. Au-dessus de Gex, du Chablais, du Faucigny, les grands patriarches blancs que domine à peine le dôme culminant de l'Europe ; au-dessus de Grenoble, les dentelures neigeuses de Belledonne ; puis, le peuple des massifs calcaires, monde de créneaux et de corniches, d'où surgissent par moments des pics aigus auxquels le Jura ne nous a pas habitués : Tournette, Parmelan, Grand Som, Chamechaude ; les calcaires éclatants et marmoréens, de structure corallienne, enfermant dans leurs enceintes d'étroites et longues vallées, celles d'Entremont, des Bauges. Et partout ailleurs, enveloppant tout, rayonne une nature luxuriante où une chose surtout frappe, l'abondance des arbres : forêts de cerisiers à Évian, Saint-Gingolph ; châtaigniers du Chablais ; lisière de châtaigneraies entre les prairies et les sapins dans la vallée d'Albertville ; forêts de noyers dans la vallée de Saint-Marcellin. Arbres au feuillage clair et large, qui préludent déjà à la nature de la Méditerranée. Le soleil, qui fait épanouir leur feuillage, mûrit la vigne jusqu'à 800 mètres dans la Maurienne, tapisse de bois les parois calcaires. Des pluies, croissant de l'hiver à l'automne, dépassant un taux annuel d'un mètre, réparties, en Savoie, sur plus de cent cinquante jours, contribuent, avec la nature du sol, à entretenir une humidité verdoyante. Paysage unique dans l'Europe occidentale, qui fait pendant à la Brianza milanaise ; verger magnifique qu'on ne trouve plus vers le Sud au climat plus sec, au delà du

Lans, du Vercors, du Devoluy, du Lautaret. Cette nature parle à l'imagination et à la pensée ; elle a inspiré Jean-Jacques, elle a nourri ses souvenirs et son génie.

Le Graisivaudan en est, sinon le type le plus achevé, du moins l'expression la plus ample et, pour l'histoire des hommes, la plus importante. On voit, en amont de Grenoble, s'étendre au-dessous des cimes de Belledone les larges terrasses marneuses du lias, ferrugineuses et noirâtres, aux dépens desquelles la rivière a pu largement creuser sa vallée. Jusqu'à 900 mètres les hameaux et les villes s'y étagent. Ils occupent les pentes de talus, les cônes de déjection, les anciennes terrasses fluviatiles. Au milieu coule le torrent gris et sauvage, aujourd'hui endigué. Des *bauches,* des oseraies, des halliers marécageux rappellent encore çà et là l'état primitif. Mais partout ailleurs, sous les vignes courant en feston entre les arbres fruitiers, se succèdent de petits carrés de luzerne, blé, chanvre, maïs : une merveille de petite culture.

La vallée transversale a attiré ainsi la population jusqu'au cœur des Alpes. Des groupes ont pu se constituer, qui ont gardé le caractère montagnard, non sans jouir des avantages de la plaine, recevant des contrastes qui les entourent des impulsions diverses. Ils ont occupé de bonne heure, entre les torrents qui sont sur leur tête et celui qui coule à leur pied, les parties les moins exposées. C'est de là qu'ensuite ils ont entrepris la conquête de la vallée. Ils l'ont colmatée, assainie, endiguée, changée en jardin. On trouve des peuples très anciens établis jusqu'aux abords immédiats des cols, étapes nécessaires où il fallait s'outiller pour le passage. A mesure que croît l'importance des passages alpestres, croît aussi l'importance politique de la contrée. Qui possède le burg de Charbonnières à l'entrée de la Maurienne, qui domine le seuil de Chambéry, vrai détroit entre le Rhône et l'Isère, ou qui du haut du promontoire d'Albon surveille les anciennes voies romaines se dirigeant vers Vienne, qui surtout dispose des ressources du Graisivaudan, devient un personnage avec lequel l'empereur d'Allemagne, le roi de France, la république de Lyon doivent compter, comme jadis l'empereur Auguste avec le roi Cottius. Ainsi des noms d'Etats politiques, tels que Savoie et Dauphiné, se sont superposés aux noms de pays, petites unités naturelles qui persistent dans le langage et le souvenir.

IV
PASSAGES HISTORIQUES

Les vallées transversales insinuent la plaine dans la montagne. Elles lui servent de prolongement. Avec elles s'introduisent le monde extérieur et la vie urbaine. Elles conduisent vers les passages historiques où, dès les premiers âges de l'Europe, Celtes, Germains, peuples méditerranéens se sont rencontrés. Le Brenner, le Grand Saint-Bernard, le Mont Genèvre furent, avant le Cenis, le Saint-Gothard et le Splügen, des carrefours par où a passé la civilisation européenne. Une traînée de villes, de monuments et d'influences

SCULPTURE DU MODELÉ DANS LES ALPES

ZONE SUBALPINE



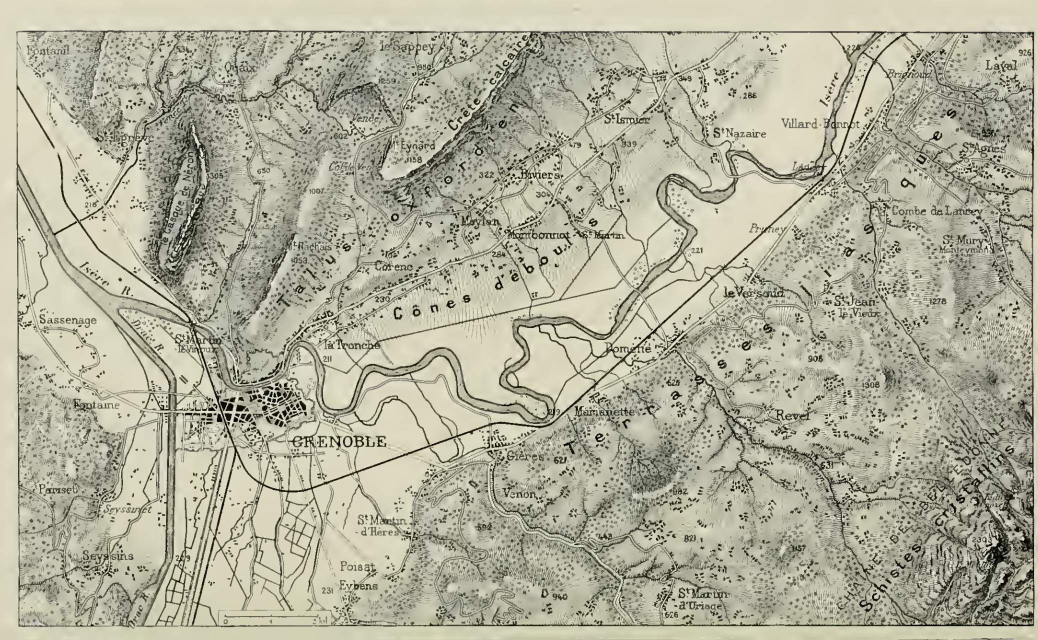
BEC de l'Echaillon (rive gauche de l'Isère) vu de Voreppe (rive droite). L'alternance de calcaires urgoniens et de marnes néocomiennes produit une sorte de disposition en gradins. Les calcaires que leur dureté a mis en saillie, forment des bancs verticaux, tandis qu'entre eux les marnes plus tendres s'aplanissent en talus.

Photogr. de M. Kilian (Fig. 169).



PAYSAGE raviné dans le Diois, le long de la Roanne, affluent de gauche de la Drôme (Carte d'ét.-maj., flle 199, Die). La vue est surtout frappée par des surfaces éventrées, qui ont été entaillées aux dépens des marnes néocomiennes du crétacé inférieur. Mais, çà et là percent les calcaires du jurassique supérieur, qui se dessinent géométriquement sous forme de corniches ou de barres. Phot. de M. Kilian (Fig. 170).

LA VALLÉE DU GRAISIVAUDAN A GRENOBLE



ENTRE les crêtes calcaires et les hautes chaînes cristallines, ce n'est pas la vallée qui attire les groupements humains, mais les terrasses, talus ou cônes d'éboulis qui la bordent. Seule, Grenoble a su conquérir et assurer sa place dans la vallée; mais ses conditions topographiques sont une anomalie dans le type de peuplement qui prévaut. Elles représentent l'introduction d'une vie urbaine au cœur d'un pays alpestre. (Fig. 171.)

trace le sillage de ces voies de pénétration et d'échange. Les villes ont un air de parenté. Quelque chose d'italien flotte sur la physionomie de Botzen, Chambéry, Embrun, etc. Mais il y a plus qu'une ressemblance extérieure. Si la romanisation s'est maintenue dans une partie de la plaine suisse, c'est grâce à la série de villes échelonnées sur la voie romaine du Grand Saint-Bernard à Vindonissa[1]. Entre la Durance et le Pô, sur la route d'Italie en Espagne, à travers la Provence, le Mont Genèvre est le lieu où se concentrent les relations du monde roman occidental ; le nœud de cette civilisation provençale, qui a conservé quelque chose de commun depuis le Piémont jusqu'à la Catalogne.

V
VALLÉES LONGITUDINALES

Mais, en sens inverse de ces grandes coupures, il y a, sur le socle de près de 40 000 kilomètres carrés de la partie française des Alpes, des vallées qui se déroulent dans le sens longitudinal par rapport aux plissements des chaînes. On sait quelle variété de bandes géologiques se déroule dans le sens longitudinal ; tour à tour des roches calcaires, cristallines, des grès, des schistes, des granits, se succèdent pour le voyageur qui traverse les Alpes entre le Dauphiné et le Piémont. Parmi ces roches d'inégale dureté, il était facile aux eaux courantes de trouver le défaut de résistance. Des vallées se sont ainsi formées le long des lignes de contact des couches tendres et dures : soit dans les marnes liasiques qui s'intercalent entre les avant-chaînes calcaires et la zone cristalline du Mont-Blanc, de Belledonne et de l'Oisans ; soit, plus près de l'axe du système, dans les grès, les ardoises, les schistes calcaires et micacés qui longent intérieurement les chaînes cristallines du bord piémontais. Les eaux ont pu ainsi pratiquer des sillons, aplanir des cols, qui se succèdent par séries dans un sens parallèle à l'axe de plissement.

Mais, par leur aspect comme par leur origine, ces vallées sont bien différentes des coupures transversales. Bien mieux que celles-ci, elles restent en rapport intime avec la nature de la montagne. Entaillées au voisinage des lignes de faîte, et conservant une altitude soutenue, qui dépasse souvent un millier de mètres, elles sont l'asile où se conservent les exemplaires plus intacts de la vie alpestre.

La plupart se développent suivant un parallélisme régulier, accouplées les unes aux autres. Ainsi se déroule, entre les coupures profondes de la Tarantaise et de la Maurienne, le groupe longitudinal des vallées de Belleville, des Allues, de Pralognan ; entre la Maurienne et la Durance, la Valloire, le Val-Meynier. Ou bien, comme les vallées du Queyras entre la Durance et l'Ubaye, elles se groupent en faisceau sur les croupes de désagrégation facile que constituent les schistes lustrés.

1. Aujourd'hui *Windisch*, au confluent de l'Aare et de la Reuss.

A l'écart des voies de commerce, ces hautes vallées ont un charme auquel l'archaïsme des usages contribue. On les soupçonne à peine, du fond des basses vallées. Les escarpements et les forêts ne permettent d'apercevoir que par échappées le monde différent qui se superpose : un bout de prairies et de pâturages, quelques hameaux dont on voit briller les feux dans la nuit. Le plus souvent d'étroites et longues brèches en interceptent les abords. Entre les profonds sillons burinés suivant les lignes de plus forte pente, et les sillons plus légèrement creusés dans le sens des couches, la correspondance ne s'établit qu'au prix de brusques ruptures de niveau. Le creusement des basses vallées a été trop rapide pour que les rivières aient eu le temps de régulariser le profil de leur pente. C'est par des gorges qu'on passe d'un étage à l'autre. Le temps n'est pas loin où, à travers « ces *tourniquets* » ou « ces *combes* », il n'y avait que des sentiers de mulets, accessibles seulement pendant quelques mois.

VI — VIE DES HAUTES VALLÉES

Mais quand on a remonté, parfois sur une longueur de 15 à 20 kilomètres, ces combes, le niveau s'aplanit, les bords s'évasent ; coulant sur une pente plus régulière, les eaux gardent leur vivacité, en perdant leur turbulence. Sur les pentes où s'attarde le soleil sont les hameaux, les cultures, les prés. C'est qu'il importe ici de profiter des moindres avantages que ménagent la position et le sol : orientation, abri, placages de terre fertile, cônes d'éboulis. Là où ces avantages sont réunis, les hameaux se ramassent par essaims. On les voit, à peu de distance les uns des autres, avec leurs maisons pelotonnées luisant toutes ensemble sous l'ample toit de plaquettes grises qui les couvre. Tout est strictement assujetti aux conditions physiques, âprement calculé, disputé par la prévoyance de l'homme à l'avarice de la nature. A l'*adroit*, sur le flanc ensoleillé qui regarde le Sud et l'Ouest, s'étage au-dessus des hameaux et des cultures un éparpillement de chalets d'été, de granges, d'écarts, d'habitations temporaires. La forêt occupe l'*ubac*, le côté d'ombre ; elle le couvre d'un merveilleux manteau de verdure, avec le feuillage clair et gai du mélèze.

Ce rapprochement des hameaux, ce mélange d'habitations temporaires et permanentes, donnent l'illusion d'une population plus nombreuse qu'elle n'est en réalité. Tantôt par groupes de hameaux comme autour de la Grave, tantôt par maisons échelonnées le long de la vallée comme dans la Vallouise, tantôt par gros bourgs distants de 4 à 5 kilomètres comme dans le Queyras, le nombre des habitations semble hors de proportion avec les ressources que paraît offrir la vallée. C'est qu'il y en a d'autres en réalité. C'est dans le sens vertical que s'étend le domaine exploitable dont vit chacun de ces groupes. La population n'est redevable à la vallée que d'une partie de ses ressources. Comme dans une forêt les arbres filent en hauteur, c'est vers les *Montagnes*, c'est-à-dire les hauts pâturages, « les *Alpes* », suivant l'expression qui de la

ALPES FRANÇAISES

TYPES DE VALLÉES



HAUTE VALLÉE DU DRAC (1.050 mèt.), *dans le Champsaur, vue du nord (carte d'ét.-maj. flle 200, Gap). Le Pic d'Autane (2.784 mèt.), à gauche du spectateur, et le Puy de Manse (1.640 mèt.), en face, sont engagés par leur base dans la masse de débris qui encombre la contrée. On distingue nettement des terrasses fluviales, indice de changements du niveau de base, et plusieurs cônes de débris étalés par des torrents autour d'anciennes moraines.* Phot. de M. E. Haug (Fig. 172).



FORT DE LA BASTILLE (Grenoble). — *L'Isère, changeant ici brusquement sa direction vers le nord-ouest, coupe le faisceau des chaînes subalpines, et entre dans sa large et basse vallée transversale. La retombée des plis anticlinaux, si manifeste sur la montagne calcaire du premier plan, semble indiquer un abaissement tectonique, dans le sens transversal, qui aurait favorisé le passage des eaux* Photographie de M. Kilian (Fig. 173).

ALPES FRANÇAISES
SITES D'ÉTABLISSEMENTS HUMAINS



Rochers de Prégentil, au-dessus et à l'ouest de Bourg-d'Oisans (carte d'ét.-maj., feuille 189, Briançon). Le démantèlement du lias a fourni les matériaux d'un cône de débris qui s'épanouit à la base. Comme c'est souvent le cas dans les Alpes, les cultures s'en sont emparées; un village s'y est établi, hors des atteintes du torrent, que la convexité du talus a rejeté de côté.

Phot. Lévy (Fig. 174).



Gorges de l'Infernet, par lesquelles la Romanche, à 900 mètres environ, débouche dans la vallée du Bourg-d'Oisans. L'escarpement de schistes cristallins semble un mur infranchissable. Mais il sert de soubassement à un plateau de lias (1.300 mèt.), lambeau de la vallée préexistante. Là s'étend une nappe de cultures fortement habitée, qui monte en pente douce jusqu'à la zone de forêts. Phot de M. Kilian (Fig. 175).

partie a fini par s'étendre au tout, que ces communautés alpestres trouvent leur richesse, ou tout au moins le supplément de ressources sur lequel est fondée leur existence. Dans ces hauts pâturages fertiles en herbes savoureuses, vers lesquels les troupeaux s'acheminent joyeusement, sont les réserves dont pendant l'été prend possession la vie pastorale. Ces espaces verdoyants et naturellement découverts où l'homme n'a pas eu à extirper la forêt, furent ceux qui donnèrent naissance à la vie alpestre. La longue durée des neiges et des frimas se charge d'en éliminer les arbres. L'exploitation de ces pâturages précéda certainement celle des prairies que l'homme dut se tailler à grand'peine dans la zone des bois.

Cette harmonie de rapports dans laquelle les prairies et cultures de la vallée, les forêts des versants, les pâturages des hauteurs se prêtent un mutuel concours, n'est malheureusement pas partout réalisée dans nos Alpes. Elle existe, grâce à un climat plus régulier, à des pluies mieux distribuées, en Savoie et dans une partie du Dauphiné comme dans le Jura et en Suisse. C'est elle qui sur les hauteurs entretient la vie de chalets, où, avec la régularité d'un flux et reflux annuel, les vaches apparaissent aux beaux jours pour se retirer aux premiers froids. L'été finissant, la vie se contracte dans les vallées. Mais c'est alors que dans les bourgs des vallées basses et de la périphérie des montagnes commence le mouvement de foires dont la périodicité correspond aux phases de l'activité pastorale. Ce sont les foires d'automne, pour la vente du bétail qu'on ne pourra nourrir en hiver.

A quelles époques remonte cette vie organisée ? Assez haut sans doute, du moins dans ses éléments essentiels, puisqu'elle est fondée sur la nature physique du pays. En fait, les traces d'habitants relativement nombreux sont très anciennes dans les vallées des Alpes. Toutefois cette vie ne représente pas un état primitif. Elle est fondée sur une combinaison méthodique des ressources de la vallée, des bois, des pâturages, qui suppose l'existence de relations commerciales, de débouchés extérieurs. Elle s'est constituée peu à peu, par de sages règlements. De l'esprit d'association qu'elle favorise sont nés ces *mandements,* ces syndicats d'irrigation, ces coutumes dont plusieurs ont été rédigées, et sont l'expression d'une civilisation originale, très propre à augmenter par la variété d'occupations, par la prévoyance et le calcul qu'elle exige, la valeur individuelle de l'homme. Cette harmonie, quand elle est réalisée, conserve à la montagne sa fertilité et sa santé, et pour emprunter une expression de Le Play, « sa vie morale ».

VII
CIRCULATION INTÉRIEURE

Les bandes géologiques longitudinales, qui servent de socle aux hautes vallées, ont assez de largeur, dans nos Alpes, pour donner place, comme nous avons dit, à des groupes de vallées analogues. Ces vallées contiguës communiquent entre elles, grâce à leur altitude commune, par des cols nombreux et peu élevés. C'est par ces « montées » que de tout temps la vie a circulé dans

l'intérieur et jusqu'au plus épais des Alpes. Ces relations ont créé le réseau de sentiers muletiers, œuvre locale et séculaire que n'ont remplacée qu'en partie nos routes modernes. Ces sentiers sont l'œuvre des montagnards ; car en été surtout la vie alpestre est un déplacement continuel. Les mémoires militaires des siècles derniers montrent quel parti une stratégie habile pouvait en tirer pour la circulation dans l'intérieur des Alpes. Les hautes vallées communiquent entre elles par leurs parties supérieures. Ce n'est point en suivant le fil de l'eau, comme nos habitudes nous portent à le croire, mais en le remontant au contraire qu'on peut comprendre les relations de ce petit monde alpestre. Soucieux d'économiser la pente, se maintenant volontiers à mi-côte, les sentiers atteignent facilement, au prix de quelques lacets, le faîte de séparation. On est souvent dérouté de la signification qu'ont certains mots dans le langage alpin ; des termes tels que monts, collines, montagnes ont des sens spéciaux qui résultent des habitudes et du genre de fréquentation associées à la vie des Alpes.

Comme tout ce qui est fondé sur la nature, ces relations subsistent, en partie du moins, malgré les mutilations parfois inintelligentes que leur ont infligées les frontières politiques. Encore aujourd'hui les habitants des hautes vallées du Verdon, du Var, de la Tinée, qui s'ouvrent vers le Sud, sont bien plus liés par leurs échanges, leurs dialectes, avec la vallée de Barcelonnette, au Nord, qu'avec la côte de Nice. Le petit monde vaudois de notre Queyras et des hautes vallées italiennes du Pellis et du Cluson se sent encore parent. Le groupe des vallées briançonnaises, politiquement disjoint par un démembrement à jamais regrettable, se rencontre plus qu'il ne se divise au Mont Genèvre.

VIII
ANCIENNES COMMUNAUTÉS POLITIQUES

Il y eut là jadis de petites communautés politiques, embryons de démocraties cantonales, auxquels il n'a manqué, pour devenir une Suisse, que l'appui de fortes républiques urbaines. L'histoire a été dure pour elles. Elles les a mutilées, quand elle ne les a pas détruites. La diplomatie a trouvé commode de régler les frontières d'après la ligne de partage des eaux, qui souvent brise dans les Alpes les rapports naturels. Cependant la communauté de langues eût pu être un avertissement ; elle exprime ici une véritable communauté d'intérêts et de traditions. Ces groupes de hautes vallées composent un petit monde étroit, mais harmonique. Des usages patriarcaux, de sages règlements, des canaux d'irrigation remontant aux XIIIe et XIVe siècles, inspirent une estime mêlée de regrets. Telles qu'elles sont, ce sont de petites patries. Le monde extérieur, le pays étranger commence à l'issue des sauvages défilés qu'il faut franchir pour atteindre les basses vallées. Une fois l'obstacle passé, le montagnard ne craint pas d'aller au loin, parfois de franchir l'Océan ; mais il aime à revenir dans sa vallée natale pour finir ses jours.

ALPES FRANÇAISES MÉRIDIONALES
HABITAT ET DÉBOISEMENT



LA CHALP, un des hameaux de Crévoux, canton d'Embrun (C.d'ét.-maj., feuille 200, Gap). On voit, au pied de montagnes marneuses profondément ravinées, briller les toits gris des maisons. Elles se groupent sur le flanc droit d'un cône de déjection (1,670 m.). Tandis que, dans la partie septentrionale de nos Alpes, on trouve surtout l'habitat par chalets disséminés, le système d'étroite continuité domine dans le sud Les maisons se serrent comme les cellules d'une ruche. Phot. de M. E. Haug (Fig. 176).



MASSES CALCAIRES de la vallée de l'Ubaye La forêt n'a laissé que de rares lambeaux sur la terrasse inférieure. Elle a été en partie remplacée par une végétation buissonneuse, croissant par touffes, dont les flancs de la roche sont plus ou moins mouchetés. Avec la forêt ont disparu les habitants. Phot. de M. Kilian (Fig 177).



Une barre de jurassique supérieur, à Orpierre (c. d'ét.-maj., flle 211, Le Buis) forme une cluse ou clue : type fréquent dans nos Alpes calcaires de Provence. Il ne reste qu'une étroite brèche pour la route et pour la rivière (le Céans, affluent de droite du Buech). Ces étranglements qui ferment l'accès des vallées, marquent souvent la place d'une forteresse ou d'une ville : à Orpierre, comme à Sisteron sur la Durance, à Entrevaux sur le Var.

Phot. de M. Kilian (Fig. 178).



Haute-vallée du Queyras, entre Abriès et Valpereyre. L'érosion s'est fortement exercée sur les schistes lustrés qui constituent le pays. Leur désagrégation fournit un sol pierreux, mais fertile, où les cultures prospèrent entre les bois de mélèzes. Mais le Queyras est isolé par l'étroite combe *calcaire du Gail.* (Fig. 179.)

Mais ces rapports n'ont pas abouti, sinon temporairement, à une forme politique. Seul le Briançonnais, maître, comme Uri, d'un des principaux passages, s'en est approché. Sur les roches à pic qu'ont isolées les torrents de Monestier, de Névache, de Cervières, du Mont Genèvre, Briançon est le carrefour central des « *Escartons* » ou vallées briançonnaises. Mais entre la vie cantonale des hautes vallées et la vie féodale et ecclésiastique qui se forma le long ou aux débouchés des vallées de passage, il y eut antagonisme et guerre. L'abbaye de Pignerol fut un centre de persécutions contre les Vaudois, L'évêché de Saint-Jean-de-Maurienne ne fut pas toujours un bon voisinage pour les hautes vallées pastorales. Ce qui l'emporta définitivement, ce fut la forteresse féodale, le château qu'on voit encore, debout ou en ruines, dressé sur son roc et barrant la route. De celui de Charbonnières naquit la force des ducs de Savoie, comme de celui d'Albon celle des Dauphins. Mais avec eux, par le développement de leur puissance, l'axe politique s'écarta de plus en plus des Alpes. Il n'y eut plus, et ce fut dommage, d'Etat véritablement alpestre.

Pourquoi donc ces vallées qu'on dirait perdues dans les Alpes retiennent-elles l'attention ? C'est qu'elles montrent un rapport original des sociétés avec le sol. Si exiguës qu'elles paraissent, elles ajoutent un trait à la physionomie générale de la France. Dans ces replis des Alpes, c'est une petite France qui s'est conservée. Par la langue, les sympathies, elle s'incorpore à la grande. Elle tient à nous par des souvenirs communs, et surtout par le rôle que ses enfants actifs, industrieux, prompts à se déplacer, jouent dans notre vie économique. Ils apportent à Lyon, surtout à Marseille leurs habitudes de travail et d'épargne. Ils franchissent même l'Océan : depuis près d'un siècle, les *Barcelonnettes* se rendent au Mexique, où ils fondent des établissements commerciaux se recrutant entre parents. Et de plus jeunes vont remplacer leurs aînés, quand ceux-ci, fortune faite, rentrent dans leur solitaire vallée.



CHAPITRE QUATRIÈME

LA VALLÉE DU RHÔNE ET LA TRANSITION VERS LE MIDI

I. VIE CANTONALE LE LONG DE LA VALLÉE DU RHÔNE. || II. CONTRASTES DE LA VIE MÉDITERRANÉENNE.

ÉVOLUTION DU RÉSEAU FLUVIAL

LE FIORD marin pliocène qui fut le précurseur immédiat du Rhône avait occupé des vallées déjà creusées très profondément par l'érosion des cours d'eau de l'époque précédente. Son niveau, comme celui du fleuve qui lui a succédé, fut très bas, et vers ce niveau de base très déprimé affluèrent de toutes parts les eaux. C'est ainsi que la limite septentrionale du fiord rhodanien, qui se trouvait vers Givors, attira à elles les eaux du grand lac bressan devenu plus tard la Saône. Et dans l'intérieur des Alpes l'attraction ne cessa de s'étendre : d'abord elle entraîna les eaux échappées du Mont-Blanc ; puis jusqu'au fond du Valais, ce fut le tour des rivières qui primitivement avaient coulé vers le Nord et suivi par le seuil de la Venoge, au Nord-Ouest de Lausanne, une voie visible encore vers le Rhin.

Assurément le Rhône coule à un niveau supérieur à celui du fiord qui l'a précédé ; il a comblé et élevé son lit ; en reculant de plus en plus son embouchure il a notablement diminué sa pente. Néanmoins cette pente est encore rapide. Elle ne s'adoucit légèrement, entre la Saône et l'Isère, que pour s'accentuer de nouveau (0 m. 80 par kilomètre) entre la Drôme et l'Ardèche. Pour emprunter la terminologie de l'École américaine, le Rhône est un fleuve envahissant, qui continue à faire des conquêtes, à empiéter sur les domaines fluviaux voisins. L'étrange configuration de ce long bassin fluvial, projetant des bras jusqu'aux Vosges et au Saint-Gothard, est due à une série d'empiétements.

L'évolution du réseau fluvial met en évidence un fait qu'il faut signaler à cause de sa signification générale : à partir de l'époque éocène, la dépres-

sion fut de plus en plus rejetée vers l'Ouest. La direction qu'a adoptée finalement le Rhône, tout contre le Massif central, l'écornant même entre Vienne et Tournon, doit être regardée comme la dernière phase d'un mouvement progressif. Elle s'explique par la marche que les plissements alpins ont suivie, procédant graduellement de l'intérieur vers l'extérieur du système, de la concavité vers la convexité de l'arc, et n'envahissant qu'à l'époque miocène l'espace où se dressent actuellement les chaînes subalpines.

Vers Tournon, les terrains primitifs entre lesquels le Rhône venait de couler se retirent sur la rive droite. Bientôt, dans la plaine découverte où l'Isère mêle ses alluvions à celles du Rhône, l'œil est averti d'un changement de nature. Tous ceux qui ont descendu la vallée du Rhône ont remarqué, aux approches de Valence, une montagne de forme conique, de couleur grise et rousse, qui tranche sur l'uniforme rangée des croupes gneissiques ; les ruines du château de Crussol grimpent sur sa cime chauve. Isolée, presque insolente, elle se campe par le travers de la vallée, comme un défi du Midi dont elle est une apparition.

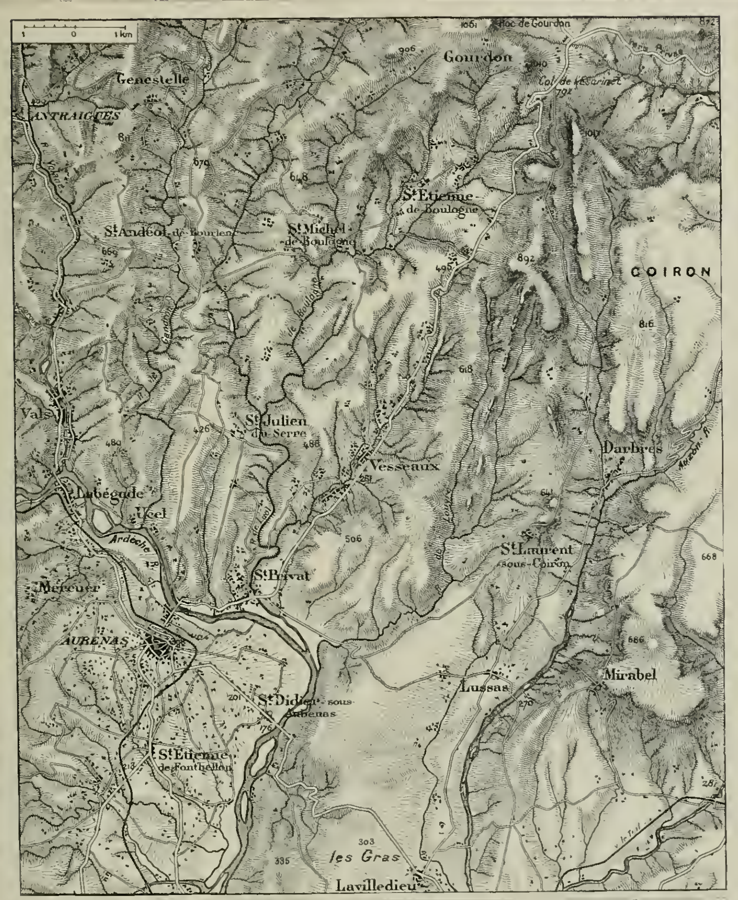
Ce n'est encore qu'un avant-coureur, un témoin détaché d'une formation qui se révèle pour la première fois. Mais à une douzaine de kilomètres vers le Sud, à La Voulte, commence désormais sans interruption une bande de calcaires jurassiques qu'on peut suivre du Nord-Est au Sud-Ouest pendant 80 kilomètres. Ces calcaires, d'ailleurs fissurés, sont d'un grain si pur qu'ils ne laissent que très peu de particules insolubles pour contribuer à la formation de l'humus. Ils étendent un désert de pierre entre la vallée du Rhône et le bord du Massif central. Les roches, découpées en forme de parallélipipèdes, s'étagent comme des degrés d'escaliers, des *gras* (*gradus*), suivant le nom local qui les désigne. Dans les fentes perpendiculaires qui les séparent un pulvérin roussâtre, échappé aux vents et aux eaux, a pu se loger : c'est dans ces pincées de terre végétale qu'un peu de culture trouve asile. L'Ardèche à Vogüé, puis la Baume, le Chassezac traversent en cluses ces plateaux.

Ce serait entre la vallée et le Massif central un écran de séparation. Mais cette zone inhospitalière n'adhère pas immédiatemant au bord cristallin du Massif ; elle s'y appuie par l'intermédiaire d'une zone marneuse, étroite, mais assez tendre pour que les eaux y aient creusé des vallées et des bassins. Un pays s'est formé à la faveur de ces articulations, le *Vivarais*. C'est là qu'a pris place un petit monde à part, nid de culture et d'industrie. Privas, Aubenas ont abrité dans un isolement relatif leur indépendance de villes protestantes. Il semble que le protestantisme méridional ait de préférence élu domicile dans ces plis étroits qui, des deux côtés mais à distance, accompagnent la vallée du Rhône. La position des pays protestants du Dauphiné, *Trièves, Diois*, correspond, derrière le rideau des Alpes calcaires, à celle de la zone urbaine et protestante du Vivarais.

La bande de plateaux calcaires ne se termine pas en réalité au Vivarais. Une série de petits causses se prolonge jusqu'à travers le Gévaudan, surtout

BORD ORIENTAL DU MASSIF CENTRAL

COULOIR DU BAS-VIVARAIS



Entre le cours du Rhone et le bord du Massif central s'interpose une zone de séparation. Le plateau des Gras, désert de pierre, isole le couloir populeux au milieu duquel est situé Aubenas. Ce couloir est formé par une étroite bande de terrains marneux et tendres qui suit le pied des hauteurs granitiques, et où les eaux ont entaillé de larges vallées et déposé des alluvions. Cela a favorisé la constitution d'une petite autonomie politique, noyau du Vivarais. (Fig. 180.)

BORD DU MASSIF CENTRAL

TRAVERSÉE DES GRAS



Le Chassézac vient de traverser une large vallée entaillée dans la zone marneuse et tendre qui longe le bord cristallin du Massif, perceptible à l'horizon. Mais au contact des calcaires du jurassique supérieur, sa vallée se change brusquement en cañon. *La falaise surmontée par la Chapelle St-Eugène se dresse en promontoire sur la rive droite (carte d'ét.-maj., flle 209, Alais).*

Phot. comm. par M. Vélain (Fig. 181).



L'Ardèche à Vogüé : vue prise d'amont. — Elle traine ses eaux claires entre les grèves. Son cours est emprisonné dans la gaine du plateau (calcaires du jurassique supérieur). Ce plateau, de structure tabulaire et de texture poreuse, a été curieusement sculpté par l'érosion mécanique et par l'action dissolvante de l'eau des pluies sur les calcaires. Phot. communiquée par M. Velain (Fig. 182).

dans la zone fracturée qui sépare le mont Goulet du mont Lozère. On distingue à leur couleur et à leur forme, à travers les croupes granitiques qui les entourent, ces petits îlots calcaires. Ce sont les *témoins* par lesquels les *Gras* se relient à la grande zone sédimentaire de Causses dont il sera question plus loin. Avec eux commence donc une des zones les plus caractéristiques de la nature du Midi français.

En avant de ce plateau des *Gras*, une nouvelle série de roches vient prendre place sur les bords du Rhône. On voit à partir du Teil se dresser des roches de calcaire urgonien, pétries de polypiers, d'une éclatante blancheur. Le Teil est, grâce à elles, le pays du plâtre, où la poussière blanche couvre tout, maisons, arbres, routes, visage des ouvriers. Entre Viviers et Châteauneuf, ces roches resserrent le Rhône dans un défilé. Elles font partie d'une longue chaîne de récifs coralligènes qui, de Grenoble aux Garigues du Bas-Languedoc, enserre en forme semi-annulaire le bord oriental du Massif. Ces récifs, par leur dureté, ont résisté mieux que les parties marneuses qui sont intercalées entre eux. Ils forment l'ossature de la contrée, les parois des escarpements éclatants entre lesquelles file le fleuve vers Châteauneuf, Viviers et Donzère. C'est ce passage, aussi remarquable au point de vue du climat que de la structure, qui est définitivement la porte du Midi.

On voit combien peu la vallée du Rhône ressemble à ces vallées à pente continue et régulière qu'évoque d'ordinaire ce nom. Elle se compose d'une série saccadée de paliers, reliés par des cluses. Tantôt elle s'élargit à perte de vue ; tantôt, comme à Vienne, elle se réduit à un cirque étreignant le fleuve ; tantôt enfin ce n'est qu'une brèche étroite à travers une bande calcaire qui barre la vallée. C'est qu'en effet le cours du Rhône marque les étapes du passage critique à travers cette zone plissée et tourmentée du Bassin méditerranéen, où, pendant la durée de l'époque tertiaire, le sol a été en mouvement.

Aujourd'hui, des refoulements qui ont affecté la vallée, des volcans mêmes qui ont poussé leurs coulées jusqu'au bord du fleuve, y laissant pour témoin le roc de *Rochemaure*, de toutes les énergies du passé, tout semble éteint. Il y en a une cependant qui travaille encore avec une force à peine amortie, c'est l'érosion. Exaspérée par la violence du climat et le bas niveau de la vallée, elle s'exerce surtout sur le flanc que lui oppose le Massif central. Elle y a entaillé des cirques, creusé des escarpements de plus de 600 mètres, affouillé entre des parois amincies des vallées profondes. Lorsque dans ces cirques s'engouffrent, en automne, les bourrasques du Sud-Est, ce sont des déluges à tout emporter. Le 10 septembre 1857, après une crue du Doux et et de l'Érieux, le Rhône, au Pouzin, « ne présentait d'une rive à l'autre qu'un vaste train de bois, si compact qu'avec un peu d'audace on aurait pu traverser le fleuve[1] ».

1. *Annales des Ponts et Chaussées*, 4e série, t. I, 1861, p. 5 (*Rapport sur les inondations du département de l'Ardèche*).

I
VIE CANTONALE LE LONG DE LA VALLÉE DU RHONE

La sculpture de la montagne a tracé les cadres naturels où se sont cantonnées de petites sociétés individualisées. Si, près de Tournon ou de Lavoulte, nous pénétrons dans une de ces anfractuosités par lesquelles, de temps à autre, se déchargent ces débâcles, tout d'abord ce ne sont qu'escarpements sauvages au fond desquels la rivière, en été, n'est plus qu'un chapelet de vasques dormantes entre lesquelles ruissellent quelques filets limpides : hypocrite mansuétude que démentent les arbres qu'on voit çà et là couchés dans les graviers. Mais à mesure qu'on s'élève, les rampes déchirées font place à des bassins en amphithéâtre, cultivés en gradins, où de petites villes fortifiées attestent la présence d'une vie historique. C'est surtout aux environs de 400 mètres qu'elles s'échelonnent[1] : les cultures de vignes et de fruitiers y confinent à la zone des châtaigneraies. Celle-ci montent désormais, enveloppant presques seules, pendant 300 mètres, les croupes de plus en plus arrondies de la montagne, sous leurs dômes de feuillage. Vers 800 mètres elles cèdent à leur tour la place à des pâturages coupés de petits bois de sapins et bouleaux. Ainsi, sur les flancs entaillés de la montagne, s'étagent les zones. Dans les cultures disposées en gradins, dans les rigoles ingénieusement distribuées, se fait sentir un aménagement minutieux, qui indique une population longtemps repliée sur la terre natale et obligée d'en tirer sa vie.

Tel fut en effet le pays qui, sous le nom de *Boutière*, a abrité, entre le Mont Pilat et le Tanargue, une vie autonome. Il ressemble par là au couloir du Vivarais et aux profondes vallées que, plus loin vers le Sud, entre le Tanargue et l'Aigoual, les forces vives de l'érosion ont entaillées dans les schistes, et qui sont par excellence le pays cévenol. De toutes parts ainsi dans les replis des chaînes se dessine l'encadrement d'une vie cantonale semblable à celle de l'Apennin, du Pinde, de l'Atlas même, en un mot de la ceinture montagneuse de la Méditerranée.

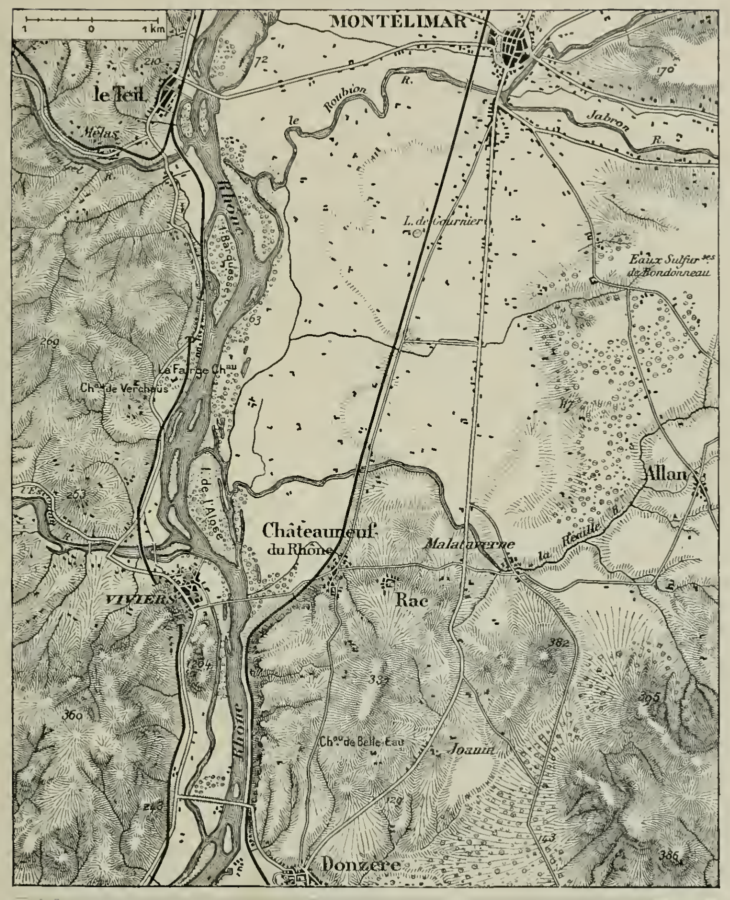
II
CONTRASTES DE LA VIE MÉDITERRANÉENNE

Cependant, à travers tous ces changements d'aspect, entre ces pays alpins, vivarais, cévenols, coule le grand fleuve historique, leur lien commun. Plus on va vers le Midi, plus le contraste s'accuse entre le roc et la plaine. Celle-ci a les saules, les peupliers, les oseraies parmi les eaux vives ; seule une vigueur inaccoutumée de lianes, de clématites, de roseaux dans les îles du fleuve ou sur les flaques de débordement, atteste l'action d'un soleil plus puissant. Les roches, de plus en plus décharnées, encadrent les bassins que traverse le fleuve ou pointent brusquement au-dessus de l'alluvion. Villes, bourgs et châteaux forts s'y sont nichés. Sur leurs flancs s'accrochent des villages aux maisons presque sans fenêtres, pelotonnées ensemble ; de

1. La Mastre, 386 mètres ; Desaignes, 429 mètres ; Le Cheylard, 432 mètres. Voir figure 212, planche 117.

VALLÉE DU RHONE

CLUSE DE DONZÈRE



LE RHONE, après s'être étendu dans un lit majeur que dessinent, sur la rive gauche, des terrasses, se resserre en un étroit défilé entre des roches calcaires. Les châteaux et vieilles villes qui occupent les flancs traduisent l'importance historique du passage. C'est par une série de cluses, dont celle-ci est la principale, que la nature de l'Europe centrale fait place à celle de la Méditerranée. L'olivier commence vers Donzère. (Fig. 183.)

VALLÉE DU RHONE

ENTRÉE DANS LA ZONE CALCAIRE



LE RHONE, *après avoir reçu l'Isère (rive gauche), rencontre (rive droite) une montagne isolée de calcaire jurassique, qui porte le château en ruines de Crussol : vue du sud au nord.* (Fig. 184.)



ROBINET DE DONZÈRE : *défilé en aval de la plaine de Montélimar. Texture caverneuse et fissurée de la bande de calcaires urgoniens que le Rhône traverse entre Viviers et Donzère.* Phot. Paul Peyrouze (Fig. 185).

vieilles petites villes aux ruelles caillouteuses et grimpantes, des ruines de forts, jaunes et croulantes comme les roches elles-mêmes. Mais de son flot verdâtre le fleuve enlace des fourrés de végétation. Peu à peu de petites maisons en cailloutis, presque des huttes, parsemant des cultures de vergers, se sont aventurées sur l'alluvion, ont osé se détacher des versants rocheux et des anciennes terrasses fluviatiles. Les cultures s'y blotissent à l'abri des palissades de roseaux et de cyprès que courbe le mistral. On voit courir en rigoles l'eau vive. C'est la vallée qui vit de sa vie propre entre les pays différents qui la bordent.

Ce contraste est, lui aussi, un signe de nouvelles régions qui commencent. La civilisation de la Méditerranée, s'est développée sous l'influence d'un contact étroit entre deux choses qui nulle part n'engendrent plus de différences sociales, parce que nulle part elles ne sont plus opposées et plus contiguës : la montagne et la plaine. C'est ce que Strabon exprimait en parlant de la juxtaposition de « l'élément agricole et politique et de l'élément guerrier[1] ». Cette juxtaposition de la vie cantonale et de la vie urbaine, de l'excès de simplicité et de l'excès de raffinement, est un des contrastes heurtés dont abonde la région de la Méditerranée ; un de ces contrastes qui sont la source d'une foule de relations. Du Vivarais à la vallée du Rhône, des Cévennes au Bas-Languedoc s'échangent de temps immémorial des rapports qui rappellent ceux qui se transmettent des Apennins au Latium, des Abruzzes à la Pouille. Un mouvement en quelque sorte rythmique règle la vie méditerranéenne, en vertu des conditions si tranchées de relief et de climat. On y voit, de la montagne à la plaine et inversement, les troupeaux se déplacer suivant les saisons, en franchissant de grandes distances. Et l'histoire nous montre aussi un afflux continuel de population coulant de la montagne rude et pauvre vers la plaine pour lui infuser une nouvelle vie, et remplacer tout ce que l'excès de civilisation, dans les grandes villes de la côte, ne tarde pas à dévorer. La montagne, il est vrai, renvoie, chaque hiver, à la plaine les troupeaux qui lui en sont venus ; tandis que la plaine ne rend guère à la montagne les forces humaines qu'elle en reçoit.

1. Strabon (II, v, 26) dit, en parlant du monde méditerranéen : ὥστε πανταχοῦ καὶ τὸ γεωργικὸν καὶ τὸ πολιτικὸν καὶ τὸ μάχιμον παρακεῖσθαι.



L'ÉROSION SUR LE BORD ORIENTAL DU MASSIF CENTRAL

LES montagnes qui, sur le bord du Massif central, regardent la vallée du Rhône et la Méditerranée, sont la proie de l'érosion. Stimulés par la proximité du niveau de base, les cours d'eau du versant Méditerranéen sculptent le relief avec une énergie à laquelle ne sauraient prétendre les cours d'eau contigus, contraints de franchir, pour arriver à l'Océan, plusieurs centaines de kilomètres. Aussi des escarpements et des ravins succèdent-ils brusquement, sur ce versant, à un modelé de pénéplaine où tout, jusqu'aux parties saillantes, semble arasé par l'usure des âges géologiques. Cet aspect émoussé était général aussi bien sur le Massif central que sur ses rebords, avant que le réveil des forces orogéniques eut ravivé le relief. L'érosion entra en mouvement du même coup ; et l'on sait en effet que nombre de vallées du flanc oriental se creusèrent déjà pendant les intervalles des éruptions volcaniques, entre la fin du miocène et le commencement du pliocène.

La région mérite de devenir classique pour l'étude du modelé terrestre. Lorsque, en 1893, la Société géologique de France tint une de ses assises annuelles dans le Velay et la Lozère, bien des problèmes s'y présentaient aux observations des spécialistes ; mais, en face des lieux, la puissance des phénomènes d'érosion s'imposa à l'attention de tous. On peut lire à ce sujet les communications de M. Georges Fabre, dans le compte rendu des excursions (*Bulletin de la Société géologique de France*, 3e série ; tome XXI, p. 658 etc.).

L'étude des cartes topographiques et géologiques au 80 000e serait fort instructive à ce point de vue. Les formes de sculpture par érosion diffèrent suivant la nature des roches attaquées, qui, comme on sait, sont assez diverses sur ce bord oriental. Mais aucune roche, si dure qu'elle fût, n'a pu résister à la puissance d'attaque. Ici (Feuille 187 ; Valence) c'est dans les granits que le Doux et l'Erieux ont entaillé des ravins. Au pied du Mézenc (Feuille 186 ; Le Puy) ce sont des tufs et des coulées volcaniques qui largement déblayés encadrent le cirque de *Boutière*. Plus au Sud, la Borne et le Chassézac (Feuille 197 ; Largentière) ont buriné de profonds cañons dans les micaschistes. Dans les schistes plus friables et plus fissiles du *Pays Cévenol* les Gardons ont ciselé des *serres* dont les flancs s'éboulent vers de profonds ravins. Sur les bords de l'Espinouse, au pied des plateaux où naît l'Agout, un petit affluent de l'Orb, l'Héric a déchiqueté, aux dépens des roches très dures de gneiss granulitique, des gorges dont rien n'égale l'âpreté sauvage (Feuille 232 ; Bédarieux) : désert de pierre où l'œil ne se heurte qu'à des pointes ou à des angles.

Naturellement des « captures » résultent de l'inégalité du travail d'érosion. Sur les flancs du mont Aigoual la ligne de partage des eaux recule. L'Hérault, qui coule à plus de 800 mètres de profondeur, ne cesse de pousser ses têtes de source vers l'amont ; et l'on assiste en conséquence à la formation de ravins latéraux qui entament le plateau tourbeux où naît la Dourbie, affluent du Tarn. Ils achèveront de décapiter cette rivière océanique, en partie déjà démembrée, en détournant un à un, au profit de son rival, les ruisseaux qui l'alimentent.



BORDURE CRISTALLINE DU MASSIF CENTRAL

HAUT VIVARAIS



TERRASSE moyenne du Haut-Vivarais, entre 400 et 500 mèt. Le Doux, en amont de La Mastre, serpente entre des croupes aplanies, partout cultivées. C'est la zone populeuse par excellence. Mais immédiatement vers l'ouest le pays s'élève; et par des montagnes dont les flancs sont vêtus de châtaigniers atteint et dépasse 1.000 mètres.

Phot. de M. Kilian (Fig. 186).



ON VOIT ICI comment à un modelé de pénéplaine succède une zone inférieure profondément déchirée. Le Doux descend brusquement jusqu'à 115 mètres pour atteindre le Rhône à Tournon. (Fig. 187.)

MASSIF CENTRAL

L'ENSEMBLE tel que le montre la carte, s'incline du S.-E. au N.-O. Les plateaux limousins dépassent encore 900 mètres; mais, à Limoges, l'altitude descend au-dessous de 300. Les rivières rayonnent autour de quelques centres : Lozère, Cantal, Millevaches. Le pays Cévenol correspond aux vallées profondes qui échancrent le Massif Central au S.-E. Le volcanisme, qui a transformé le Velay et la plus grande partie de l'Auvergne, cesse au delà de la dépression suivie par la Dordogne et la Sioule. Des restes d'anciens bassins lacustres subsistent çà et là, surtout dans la Limagne et le Forez. Les sédiments jurassiques qui ont formé les Causses, se sont étendus du Lozère au Quercy: ils sont morcelés aujourd'hui, et séparés en deux groupes principaux par les grandes tailles qui font réapparaître le granit dans le Rouergue. (Fig. 188.)



DEUXIÈME PARTIE

LE MASSIF CENTRAL

CHAPITRE PREMIER

L'ENSEMBLE DU MASSIF CENTRAL

I. STRUCTURE DU MASSIF. || II. CLIMAT ET VÉGÉTATION. || III. POPULATIONS.

ENTRE les plaines du Centre et celles du Sud de la France s'interpose, de Lyon jusque vers Limoges, un groupe de hautes terres qu'on appelle aujourd'hui Massif ou Plateau central. Sous les noms de Limousin, Auvergne, Montagnes d'Auvergne, Velay, Rouergue, Gévaudan, etc., il était depuis longtemps connu dans l'histoire. Par la latitude c'est plutôt au Midi de notre pays qu'il appartient; de même par la langue, la civilisation, le droit. Sa participation à la civilisation dite provençale fut active et brillante. Foyer d'habitants tenaces, ambitieux de fonctions publiques, émigrant facilement, cette contrée était apte à exercer de l'influence autour d'elle. Cela n'a pas manqué. Si, par l'Église, par les habitudes administratives ou juridiques, ou autrement, le Midi de la France a exercé une grande action sur nos destinées générales, c'est surtout aux populations du Massif qu'il le doit. Sans elles cette action n'aurait été ni si persévérante ni si énergique. Les influences méridionales se sont consolidées dans ce Midi robuste et montagnard. Les habitudes traditionnelles dont le Midi avait plus directement hérité que le Nord ont disposé d'un levier grâce auquel elles ont pesé d'un plus grand poids. On se trouve donc en présence d'un ensemble qui mérite autant l'attention de l'historien que celle des géologues.

I STRUCTURE DU MASSIF

Dans l'enquête sur le passé de la Terre, l'étude du Massif central forme un chapitre presque aussi fécond en enseignements que celle des Alpes. Elle ne remonte guère plus haut. L'initiative vint de Guettard, vers le milieu du XVIIIe siècle. Il y a l'intérêt d'une date scientifique dans le mémoire qu'il adressait en 1752 à l'Académie des Sciences, et où il signalait en Auvergne, sans prévoir que ses affirmations restaient encore au-dessous de la réalité, des montagnes qui avaient été des volcans « peut-être aussi terribles que ceux dont on parle aujourd'hui ». Plus tard Dufrénoy et Élie de Beaumont, le premier surtout, fixèrent les traits essentiels de la structure. Il restait après eux, non seulement à introduire les rectifications que devait naturellement amener une étude plus détaillée, mais à rattacher l'histoire géologique du Massif Central à celle d'une partie de l'Europe dans laquelle effectivement elle rentre. Tel a été le résultat des études combinées dans les trente dernières années en France et dans les contrées voisines. Le Massif central a été reconnu comme un des principaux anneaux dans une longue série de massifs analogues[1]. Il est entre les Vosges et l'Armorique le lien interrompu, quoique visible, de chaînes qui sillonnèrent aux temps primaires l'Europe occidentale. Tel que l'ont façonné des accidents de divers âges, c'est une masse en partie détruite, où des compartiments étendus se sont enfoncés ; c'est un fragment, énorme il est vrai, de roches archéennes,

De là, sa configuration irrégulière et découpée. Ébréché par la fracture centrale où s'est établi le cours de l'Allier, il s'ouvre largement vers le Nord. Entre le Lyonnais et le Morvan, il est réduit à une bordure, à travers laquelle des passages multiples ont pu s'établir entre la Saône et la Loire. Vers le Sud-Est, où pourtant son talus surélevé se dresse brusquement, il est entamé par des découpures, pareilles à des articulations littorales, que l'érosion a pratiquées dans les roches de l'époque houillère, grâce à leur moindre résistance. De toutes parts il entre en contact intime avec les régions contiguës ; et c'est ainsi que sa périphérie nous offre assez souvent le spectacle de parties qui se sont historiquement combinées avec les parties adjacentes : Bourbonnais, Beaujolais, Vivarais, Rouergue, etc. En outre, il lui manque cette espèce d'unité que la Bohême, autre fragment de massif ancien, doit à l'existence d'un chenal unique par lequel s'écoulent les eaux. Les rivières du Massif central se dispersent vers tous les coins de l'horizon.

Il n'en est pas moins vrai que ce nom de Massif central, de création savante comme la plupart des vocables génériques, représente un ensemble dans lequel les caractères communs l'emportent sur les différences. Cet ensemble (80 000 kq. environ) égale plus du sixième de la France. Il touche à Lyon, il avoisine Toulouse, il s'étend vers Bordeaux et Bourges. Et cependant sur tout cet espace l'œil retrouve aisément des affinités de sol, d'hydrographie, de végétation. Son talus oriental, qui tranche vivement les climats,

1. Voir ci-dessus, la carte frontispice du volume.

MASSIF CENTRAL

PAYSAGES GRANITIQUES



CHAOS de blocs sur le versant gauche de la vallée de l'Agout. Le ruisseau coule invisible sous les roches. Le travail par lequel il s'est enfoncé, a laissé a divers niveaux des vasques ou marmites creusées par le mouvement tourbillonnaire des eaux. Les roches s'amoncellent sous forme de noyaux plus ou moins arrondis : leur résidu arénacé ayant été déblayé par l'eau courante. C'est aux ruptures de pentes que le creusement, plus intense, produit ces phénomènes.

Phot. de M. de Martonne (Fig. 189).



LE GRANIT apparait à nu sur les croupes et forme des bosses rocheuses (Signal de la Crouzette, 612 mèt. Carte d'Etat-major, Flle 231. Castres). Leur nudité les signale au loin. Certaines parties, plus dures, de la carapace rocheuse ont été mises en saillie par l'érosion. C'est ainsi que des blocs, çà et là, hérissent la surface. L'un d'eux, affouillé à la base, est resté en surplomb sur un socle qu'il surmonte.

Phot. de M. de Martonne (Fig. 190)

SOUBASSEMENT ARCHÉEN DU MASSIF CENTRAL

RELIEF DE PÉNÉPLAINE SOULEVÉE



LE RELIEF arasé, aux prises avec l'érosion, se défend par sa masse : la morsure des eaux n'a pu qu'entailler d'étroits ravins. La Truyère, aux environs du viaduc de Garabit, a encaissé ses méandres entre les digitations du plateau de gneiss. Les routes se tiennent à mi-côte. C'est sur la surface unie du plateau que se trouvent les habitations et les cultures (c. d'ét.-maj. flle 185, St-Flour).
Phot de M J. Brunhes (Fig. 191.)



L'AGOUT débouche à Burlats (Tarn) hors du pays granitique appelé Sidobre. Une petite ville a pu se nicher ici dans sa vallée élargie. Il serpente en amont entre des montagnes trapues qui l'enserrent profondément, et dont les lignes de faîte s'allongent, presque tangentes au même plan.
Phot. de M. de Martonne (Fig. 192).

a donné lieu à une des généralisations les plus anciennes qui aient été faites sur la France : l'extension jusqu'à Lyon du mot local de Cévennes[1]. Au Sud, de sombres lignes de montagnes trapues qui à Castres, Figeac, Brive, barrent l'horizon, marquent la limite du Massif. Au Nord et à l'Ouest la transition est plus ménagée ; mais même alors que le changement de relief est peu sensible, la végétation, l'aspect et la tonalité plus sombre du paysage sont des indices, souvent saisis par le langage populaire. On entre dans les « terres froides », dans le domaine de fougères, bruyères, ajoncs, digitales, du ruissellement diffus des eaux, des races animales d'ossature menue, faute de phosphate de chaux, mais rustiques et vivaces. Ce fond commun est marqué de traits assez forts pour que, par exemple, du Nontronnais au Sidobre, l'un à l'extrême Ouest, l'autre à l'extrême Sud du Massif, il y ait plus de ressemblance, malgré 250 kilomètres qui les séparent, qu'avec les pays extérieurs qui leur sont immédiatement contigus.

C'est la nature des roches qui ramène les mêmes aspects. Le soubassement archéen, fait de gneiss et micaschistes, s'étale en larges plateaux, « couverts de petits arbres et de grands buissons », éventrés de profonds ravins. Les entrailles du sol semblent s'ouvrir par la crevasse béante où court la Truyère au-dessous de l'enjambée gigantesque du viaduc de Garabit. Le Lot en aval d'Entraigues, la Vézère vers Uzerche se tordent au fond de gorges aussi inhospitalières que celles que percent, si inutilement pour l'homme, les fleuves de la *Meseta* ibérique. Les parties granitiques se déroulent en mamelons ou en plateaux ondulés, semés souvent de blocs arrondis, saupoudrés d'arène grossière. Les rivières, voisines de leurs sources, n'y entaillent que faiblement leurs méandres entre des pâtis spongieux. Quelques-unes s'encaissent entièrement sous les blocs, au-dessous desquels on entend gronder leur flot. Plus âpre, au contraire, est le relief qu'une partie des monts du Forez doit au porphyre, dont les éruptions à la fin des temps primaires se sont épanchées sur le Forez, le Beaujolais et le Morvan.

Mais toutes ces cimes sont usées, émoussées, réduites à un niveau tangent à un plan peu incliné : elles portent les marques de l'usure subie pendant la période extrêmement longue où le Massif, à l'exception de quelques parties, est resté émergé. Si grand avait été l'abaissement général du niveau que, vers la fin de la période oligocène, des lacs envahirent une partie de la surface du Massif. On retrouve aujourd'hui ces vestiges lacustres ; mais découpés, morcelés, portés à des hauteurs très inégales ; car c'est après leur dépôt seulement qu'un réveil des forces orogéniques, contemporain des convulsions alpines, vint rajeunir le relief d'une partie du Massif. Alors, dans la charpente de nouveau disloquée, des pans entiers furent surélevés ; quelques-uns, comme le Mont Lozère, jusqu'à 1 700 mètres. Des soupiraux volcaniques ne tardèrent pas à s'ouvrir : et l'activité souterraine, avec des intermittences mais pendant une immense période, superposa sur le socle déjà

1. Strabon, IV, I, I.

remanié de véritables montagnes, piqua la surface d'une multitude de buttes ou pitons de couleur rousse, coiffa de noires coulées les versants des collines. La physionomie du Massif fut dès lors fixée, car les éruptions volcaniques nous conduisent jusqu'au seuil de la période actuelle; elles duraient encore, quand on commence à constater la présence de l'homme.

Il y eut ainsi plus de variété de sol et de relief; des principes de vie nouvelle s'introduisirent. Cependant la rénovation ne fut que partielle. Ce qui domine sur de grandes étendues, c'est le sol incomplet, dépourvu de calcaire, pauvre et froid, qu'engendre la décomposition des roches primitives : arène à gros grains, argile rouge feldspathique; ou ce terreau acide, humus incomplètement formé, qu'on appelle *terre de bruyère*, si légère et si friable que les plantes ont peine à y prendre racine. Ce qui caractérise l'hydrographie, sauf dans la partie volcanique ou dans les Causses, c'est la diffusion morcelée, le ruissellement en minces filets, la multiplicité de petites sources presque à tous les niveaux.

II
CLIMAT
ET
VÉGÉTATION

Le climat, avec ses rudesses et ses caprices, présente, suivant l'altitude et la position, des types assez différents. Dans les parties élevées du Sud et de l'Est, la persistance de la couche de neige jusqu'en mai, le retard du printemps et ses températures relativement basses tiennent du climat de montagnes. Souvent les couches froides de l'air s'amoncellent et par les temps calmes d'hiver restent stagnantes au-dessus des plaines qu'encadrent presque entièrement les hauteurs. En vertu de ce phénomène d'inversion des températures, bien connu dans les Alpes, il peut arriver que Clermont, à 388 mètres d'altitude seulement, soit soumis à un froid plus vif que le sommet du Puy de Dôme. En tout cas, même dans la plaine, le printemps est tardif, la feuillaison de la vigne ne se montre guère que le 11 avril, à peu près comme en Lorraine. Mais, en revanche, de beaux automnes achèvent l'œuvre d'étés très chauds, mûrissent la vigne et les fruits.

Dans l'Ouest, la rigueur hivernale est moindre, le printemps se montre au moins sept jours plus tôt à Limoges qu'à Clermont. On a moins à craindre les gelées tardives; aussi le sarrasin, plante de climat océanique autant que de sol siliceux, occupe-t-il une grande place. Mais, dès octobre, les pluies et les brouillards prennent possession de la contrée. Les hautes croupes limousines, solitudes sans arbres qu'assombrit un revêtement de bruyères courtes, se voilent de tristesse sous les épais brouillards qui les envahissent.

Il n'y a plus place, sur ces parties élevées, ni déjà même au-dessus de 700 mètres, pour la gaie châtaigneraie, compagne de la vigne et des plantes méridionales. Jadis cette culture nourricière des montagnards du Sud de l'Europe entourait comme d'une ceinture continue le noyau du Massif. Elle tend aujourd'hui à se morceler, à se restreindre. Cependant elle garnit encore les terrasses du Vivarais et des Cévennes; elle donne aux pentes limou-

SOUBASSEMENT ARCHÉEN DU MASSIF CENTRAL

VALLÉES ENCAISSÉES



LAGOUT, affluent de gauche du Tarn, dans son cours à travers le Sidobre (vue prise au pont de Luzières). La rivière se tord en des anfractuosités granitiques encombrées de blocs. Elle s'y est profondément encaissée à la suite du relèvement du massif, dont l'altitude est ici de 600 à 700 mètres. Aucune possibilité de culture, d'habitation, ni même de route.

Phot. de M. de Martonne (Fig. 193).



LA CREUSE à Crozant (carte d'état-major, flle 144, Aigurande). Elle a entaillé un ravin entre des parois granitiques hautes de 250 à 300 mètres. Le redressement ayant été moins prononcé dans le nord du Massif, l'entaille est moins profonde. Les rivières n'ont pas eu à buriner aussi fortement leur lit. Un moulin et quelques arbres ont pu trouver place ici au fond de la vallée : tandis que sur la crête se dressent les ruines d'une forteresse féodale.

(Fig. 194.)

VOLCANISME DU MASSIF CENTRAL

SUPERPOSITION AUX ROCHES ANTÉRIEURES



Entre les extrémités de deux lobes que les coulées basaltiques du Coiron projettent au sud, s'est établi le bourg de St-Pons (c. d'ét.-maj., flle 198, Privas). Il se trouve par 374 m. d'altitude sur un plateau crétacé que les promontoires volcaniques dominent de près de 250 mèt., et comme plusieurs bourgs voisins, le long du niveau de sources qui suit le pied des basaltes.

Ph. de M. E. Haug (Fig. 195)

Saint-Julien Chapteuil (c. d'ét.-maj., flle 186, Le Puy), est situé, par 835 mèt. d'altitude, au contact d'un plateau granitique et d'un bassin lacustre d'âge oligocène qu'une grande faille en a séparé. Cette dislocation préluda aux éruptions volcaniques qui ont accidenté le bassin. Le Mégal (1.438 mètres) se distingue au dernier plan. Les formes aiguës des sucs phonolithiques contrastent avec les formes tabulaires du basalte. Cultures et habitants se groupent dans le bassin.

(Fig. 196)



sines un aspect de parc ; ailleurs, c'est par bouquets épars, par petits groupes qu'elle se conserve sur les flancs des ravins trop abrupts pour admettre d'autre culture. Mais il est significatif, malgré les changements d'habitude qui ont dépossédé cet arbre d'une partie de son importance humaine, de le trouver si souvent, en troncs séculaires, aux abords des maisons de paysans. Aussi fidèle à s'y montrer que le petit potager ou que le « pré de derrière la grange », il fait partie comme eux des éléments essentiels de la vie rurale, telle qu'elle est pratiquée par le petit propriétaire ou *pagès*. Certainement l'occupation du sol trouva en lui un puissant auxiliaire ; et comme les anciens rapports laissent une empreinte durable, on peut constater même aujourd'hui que la zone de la châtaigneraie qui, dans le Vivarais et les Cévennes, s'étend environ de 400 à plus de 700 mètres, correspond à une densité de population très nettement supérieure.

Il semblerait d'après les analogies avec les montagnes de même hauteur dans l'Europe occidentale, que la forêt dût se superposer à cette zone moyenne. Le hêtre, le sorbier, le bouleau, le sapin argenté seraient les successeurs qu'on s'attendrait à trouver au châtaignier dans le sens de l'altitude. Sans doute il en fut ainsi jadis ; mais la forêt n'est plus aujourd'hui qu'un accessoire dans la physionomie du Massif central. Les cultures de forte endurance, qui ont le privilège d'accomplir vite leur cycle, l'orge et le seigle, ont empiété bien au-dessus de la limite de 700 mètres. La pâture, plus encore, a contribué à détruire les forêts des régions supérieures. Quand les qualités du sol, servies par l'humidité du climat, augmentées par l'irrigation ont pu transformer les pâturages en tapis herbeux comme il y en a dans le Velay, l'Aubrac, le Cantal, on n'est plus tenté de regretter la forêt. Mais le plus souvent celle-ci n'a eu pour héritier que la lande : cette lande du Massif central, qui n'est pas la *garigue* méditerranéenne, mais un épais fourré de fougères, bruyères, genêts, ajoncs. Les touffes de ces plantes tenaces embroussaillent le sol ; elles s'accrochent aux levées de terre, et montrent à nu leurs racines dans les tranchées des chemins creux.

III
POPULATIONS

Nous sommes ainsi amenés à constater dans la nature du Massif central la trace d'une longue occupation de l'homme, ce grand destructeur de forêts. A sa manière, cette région présente les stigmates des vieilles contrées historiques du pourtour de la Méditerranée. Les ravages, certes, n'ont pas atteint le même degré que dans certaines contrées de ce littoral, et même de nos Pyrénées ou de nos Alpes ; la douceur relative des pentes et l'humidité du climat ont conjuré une partie, mais une partie seulement des effets dus aux abus de la culture et du pâturage.

Ce serait se mettre en désaccord avec les résultats les mieux acquis de la science anthropologique, que de considérer ces populations du Massif central comme formant un tout homogène. Elles se composent de couches

différentes, successivement introduites, dont quelques-unes semblent se rattacher aux plus anciennes races préhistoriques. Des brachycéphales occupant les régions les plus élevées, des dolichocéphales bruns dans le Sud-Ouest, des populations petites et brunes au Sud du Cantal, tandis qu'au Nord du Lioran, dans la partie septentrionale du Limousin, dans les montagnes du Forez et du Velay les blonds se montrent en proportions assez fortes : tel est l'ensemble composite dont nous pouvons aujourd'hui nous former l'idée. La force des cadres locaux, dans ces pays de communications difficiles, a maintenu ces différences. Il est à remarquer que chacune de ces variétés humaines est en rapport de type avec des populations limitrophes : les unes avec les races brachycéphales qui se succèdent de la Savoie à la vallée de la Garonne, les autres avec les races dolichocéphales brunes dont le Périgord semble être chez nous le principal foyer. Il n'y a pas de races propres au Massif central.

Mais elles y sont assez anciennement établies pour que l'adaptation soit devenue intime entre leur genre de vie et le sol. C'est elle qui marque les habitants d'une effigie originale. Les moyens de communications et de transport rencontrent de grands obstacles dans le Massif. De toutes les rivières qu'il distribue autour de lui, aucune, — à l'exception, pour le temps jadis, de l'Allier, — n'est navigable dans les limites qu'il circonscrit. Beaucoup de prétendues vallées ne sont que la ligne d'intersection de deux versants abrupts, entre lesquelles il n'y a place que pour un torrent écumant. Le charroi est difficile sur les sentiers raboteux. Réduit aux ressources locales, et obligé de compter sur ses bras, l'homme a fondé son existence sur un mode d'exploitation qu'expliquent à la fois la nature du terrain et le morcellement de la contrée. Si l'on met à part des régions favorisées sur lesquelles nous reviendrons, une agriculture mi-pastorale s'est emparée de vastes espaces. La jachère y fait succéder la lande aux cultures ; l'écobuage substitue temporairement quelque récolte aux pâtis. La grande étendue de biens communaux, l'espace considérable (1 200 000 hectares environ) occupé par des landes, sont le témoignage encore actuel de ces pratiques invétérées. Si maigres qu'elles fussent, des cultures étendues, grâce à la position méridionale du Massif, ont pu s'élever très haut ; et avec elles des bourgs, des lieux habités. La forêt a pâti de ce voisinage ; pourchassée des croupes, elle s'est réfugiée sur les flancs.

Les bourgs sont surtout des marchés pour les transactions que nécessite une agriculture pastorale. Les causes de formation de villes agissent faiblement. Il faut pour les concentrations humaines l'assistance de grandes rivières navigables, ou en tout cas d'une large circulation terrestre. C'est ce qui manque ; mais en revanche la présence multiple de l'eau a favorisé la dissémination en hameaux, *mas*, petites fermes, répandus dans certaines parties jusqu'à un point extraordinaire. Ces petites unités sont la forme ancienne, fondamentale de groupement. Le *mas* représente l'unité familiale, qui tombe à la charge de l'aîné, *pagel* ou *pagès*, et dont l'existence reste attachée à la

VOLCANISME DU MASSIF CENTRAL
SUPERPOSITION, ÉROSION



SAINT-LAURENT-SOUS-COIRON (c. d'ét.-major, flle 198. Privas). Le soubassement est ici formé de couches tertiaires. Composées de roches peu résistantes, elles auraient depuis longtemps disparu si elles n'avaient été préservées de la destruction par le lambeau de basalte qui les coiffe. Le basalte montre à la tranche ces formes prismatiques qui proviennent de la contraction qu'a éprouvée en se refroidissant la masse éruptive.

Phot. de M. E. Haug (Fig. 197).

COL DE L'ESCRINET (792 mètres), entre Aubenas et Privas, vu du sud (carte d'état-major, flle 198. Privas). L'érosion s'exerçant avec activité sur les marnes du lias, a fait disparaître toute continuité entre le volcanisme du Coiron, à l'est, et celui du plateau granitique, à l'ouest. Mais on distingue à leur forme tabulaire quelques lambeaux basaltiques surmontant les cimes du granit.

Phot. de M. E. Haug (Fig. 198).



MASSIF CENTRAL
VÉGÉTATION, HYDROGRAPHIE



AIXE-SUR-VIENNE, *en aval de Limoges. Le Massif central expire vers l'Ouest. La vallée, aux contours adoucis, se modèle plus largement. Les arbres, répandus partout, foisonnent au sommet des croupes. Un aspect de parc se répand ainsi sur les paysages du Bas-Limousin.* Cl. Palissé (Fig. 199).



UN LIEU DE SOURCES *sur le plateau granitique du Sidobre. Les eaux sourdent par suintements nombreux dans des prairies marécageuses et bossuées. Peu à peu les filets se réunissent; et l'on voit, dans les arbres, un commencement de ravin qui ne tarde pas à s'approfondir.* Phot. de M. de Martonne (Fig. 200).

conservation du bien héréditaire : les cadets vont chercher fortune au dehors. De cet effort traditionnel et opiniâtre, dont les bras de la famille font surtout les frais, est résulté l'aménagement patient des cultures en terrasses sur les flancs des Cévennes et du Vivarais, l'appropriation ingénieuse des petites sources dans les innombrables réservoirs et rigoles du Limousin, et tant d'autres indices de travail minutieux, individuel, âprement poursuivi de génération en génération. Mais parmi ces habitudes enracinées, le sens de l'association végète. La vie générale, à laquelle les organes font défaut, n'a pas pénétré assez fortement pour entamer le fond d'idées et de coutumes inspirées par les conditions locales.

La vie extérieure pénètre pourtant, mais comme tout le reste, individuellement ; elle filtre par petits courants. De tout temps le Massif central a subi l'influence des attractions périphériques qui surgissent des plaines adjacentes. Il a vers le Bas-Languedoc, le Poitou ou la vallée du Rhône, échangé son bétail pour le grain, le vin, les denrées qui lui manquaient. Ces relations élémentaires lui ont appris le chemin de l'émigration périodique, devenue peu à peu source régulière de gain. Dès le moyen âge les rapports sont suivis entre les montagnes d'Auvergne et les foires de Champagne ou les pèlerinages fameux de Saint-Jacques de Compostelle. C'est à la terre finalement, à l'arrondissement de l'héritage ou à sa conservation que revenait le gain.

Le Massif s'est partagé ainsi entre des influences divergentes. Historiquement il a été disputé entre la France et l'Aragon, le roi de France et le roi d'Angleterre. Au point de vue ecclésiastique il s'est divisé entre Bourges, Lyon et Albi. Jamais, même à l'époque où César nous montre le Quercy, le Velay et le Gévaudan groupés sous l'hégémonie arverne, il n'a réussi à se constituer en un tout. La force centrifuge l'emporte décidément, et le partage entre les régions centralisées qui l'environnent. Son action, pourtant n'a pas été indifférente, nous l'avons dit, sur l'histoire générale. Mais ce n'est pas par grande masse, à la façon du Bassin parisien, pesant de tout son poids sur nos destinées ; c'est par voie d'impulsions individuelles, partielles, d'ailleurs infiniment répétées, qu'il a agi autour de lui. Il subit l'attraction parisienne ; mais il entre aussi comme élément important dans la vie économique de Bordeaux et de Marseille.



LA VEGÉTATION SUR LES SOLS VOLCANIQUES ET SUR LES CAUSSES DU MASSIF CENTRAL

On a évalué à 1 200 000 hectares la surface de landes sur les sols siliceux de gneiss ou granit, qui couvrent environ les 3/5e du Massif central. Mais la végétation offre des caractères différents sur les terrains volcaniques et sur les causses. C'est dans les hautes vallées du Cantal, au-dessus de 700 mètres, qu'il faut voir la vigueur que les débris des anciens volcans, imprégnés d'acide phosphorique et de chaux, impriment à la végétation. Entre les forêts de hêtres, qui là ont en partie résisté à l'homme, se presse une végétation touffue d'arbrisseaux et de plantes herbacées au feuillage varié et aux fleurs éclatantes, un fourré de fraisiers, de framboisiers, d'épilobes, etc ; tout un ensemble de vie riche et puissante avec lequel la terne et morne étendue des landes offre un contraste poignant. Les botanistes signalent quelques espèces propres à ces sols volcaniques ; il est probable qu'ils en trouveront d'autres.

Rien de plus pauvre au premier abord que la végétation des causses. Cependant la couleur foncée et la porosité du sol y forment des terres chaudes dont s'emparent les cultures et les plantes, pour peu que les pluies ou même les rosées le permettent. Les causses parfois minuscules qui s'échelonnent le long de failles entre le Vivarais et le Gévaudan, lambeaux exotiques restés sur le soubassement archéen, sont souvent sur ces plateaux désolés le seul asile des cultures et des habitations. Les éléments de steppes, graminées rigides, qui abondent dans la flore des grands causses, indiquent qu'il y a eu là de tout temps de larges espaces découverts. Doit-on conclure qu'ils ont été dépourvus de bois ? Pas absolument, car la nature de steppes n'est pas incompatible avec la présence de taillis clairsemés, comme ceux qui peuplent sur une grande étendue les régions sèches de l'Amérique du Nord, et comme il en subsiste même, en nombre encore assez considérable, sur les causses du Quercy.

On a souvent remarqué l'abondance des vestiges d'occupation humaine qui se rencontrent dans les causses, surtout sous forme de *dolmens*. On trouve aussi, particulièrement sur les causses Méjean et Sauveterre, des tumulus, des abris sous roche ; et parmi tous ces types de constructions archaïques le seul peut-être dont l'usage survive, c'est-à-dire ces petits édifices ronds en pierres sèches semblables aux *trulli* de la Pouille (Voir plus bas, page 339). La dépopulation actuelle des causses expliquerait dans une certaine mesure la conservation de ces vestiges. Cependant il faut aussi tenir compte des avantages particuliers que ces terrains naturellement drainés, faciles à défricher et à parcourir, offrant un grand choix de sites défensifs, présentaient aux hommes des civilisations primitives. Partout, à ce qu'il semble, l'habitat humain a commencé par rechercher ce genre de terrains. On peut alléguer que les espaces découverts de la Planèze basaltique du Cantal, où la population conserve une densité relative, ne se distinguent pas moins que les causses par l'abondance des *dolmens*.



MASSIF CENTRAL

PATIS ET CULTURES



GROUPES dénudées du plateau granitique au sud de Montluçon. Elles sont à l'état de landes parsemées d'une maigre végétation de genêts et de bruyères. L'abus pastoral les a dévastées. Mais il suffit du moindre ravin pour servir de refuge aux arbres, grâce à un peu plus d'humidité et de terre végétale.

Phot. de M. Veinin (Fig. 201).



CHAUDESAIGUES (c. d'ét.-maj., flle 185, St-Flour); vue du Nord au Sud. Le bourg se ramasse au pied de sources très chaudes, près d'un des lambeaux de basalte qui jalonnent l'intervalle entre le Cantal et l'Aubrac. Quelques cultures en terrasse garnissent les abords. Des champs bordés de haies d'arbres font une sorte de damier sur la montagne. La cime dénudée est un vaste pâtis. Phot. de M. J. Brunhes (Fig. 202)

CONTRASTES DE PHYSIONOMIE

CÉVENNES, CAUSSES, GÉVAUDAN



LES MONTAGNES de schistes ardoisés au Nord de l'Aigoual, ont été découpées par les torrents du versant méditerranéen en larges chaînons parallèles séparés par de profonds ravins. Les cultures, aménagées en terrasses, sont généralement cantonnées dans la zone supérieure. D'épaisses châtaigneraies revêtent les flancs. Cette région est par excellence le pays Cévenol.

Photographie communiquée par M. Hitier (Fig. 203).



VUE PRISE PRÈS DE LANUÉJOLS (c. d'ét.-maj., flle 197, Largentière). Les failles qui ont découpé cette région, produisent, par la mise au jour de terrains différents, des contrastes qu'accusent les formes typiques de relief. C'est dans les marnes du lias qu'a été creusée, au premier plan, la large vallée de la Nize, affluent du Lot. Une succession de brusques talus signale ensuite l'extrémité du Causse de Mende. Il butte par failles contre le plateau cristallin du Gévaudan, dont la muraille uniforme barre l'horizon.

(Fig. 204)

CHAPITRE DEUXIÈME

DU LANGUEDOC A L'AUVERGNE

I. VOIES DE PÉNÉTRATION DU LANGUEDOC A L'AUVERGNE. || II. LES CAUSSES. || III. PAYS CÉVENOL. || IV. ANCIENS RAPPORTS.

I VOIES DE PÉNÉTRATION DU LANGUEDOC A L'AUVERGNE

PAR une disposition résultant de sa structure, le Massif central s'ouvre dans le sens du Sud au Nord ou inversement. De la Méditerranée si voisine, hommes et plantes s'insinuent à travers les fentes du talus, pourtant raide et élevé, qu'il oppose. Bien que cet angle Sud-Est du Massif en soit la partie culminante, la nature y a frayé des passages, noué des rapports.

II LES CAUSSES

Là s'étendent, sur plus de 5 000 kilomètres carrés de superficie, les plateaux calcaires qui forment la région des Causses. Lorsque d'un de ces sommets où les vents d'Ouest et d'Est se livrent de furieuses batailles, de l'Aigoual par exemple, on aperçoit d'une part le miroir brillant de la Méditerranée et de l'autre ces Causses immenses dont les ondulations à peine sensibles ne se laissent deviner qu'aux alternances d'ombre et de lumière, cette contiguïté de deux mondes frappe vivement l'esprit. Ces Causses jetés ainsi comme une draperie étrangère par d'anciennes transgressions marines, lambeaux calcaires enchâssés à de grandes hauteurs entre les parois disloquées des roches de granit et de schistes, ont beau présenter aujourd'hui à la surface l'aspect d'une désolation presque absolue ; l'abondance des monuments mégalithiques montre que leur sol chaud, et moins sec quand il n'avait pas encore été dépouillé de ses bois, fut habité de préférence par les anciens hommes. Même aujourd'hui, dès que sur les croupes granitiques du Gévaudan apparaît un fragment isolé de Causse, témoin de la formation en partie

disparue, on en est averti par la présence de champs cultivés, de maisons et des sources qui garnissent le pourtour.

Si les Causses *Méjean, Noir, Larzac*, etc., ont perdu avec leurs taillis leurs anciennes populations, il y a entre eux des vallées profondes qui sont de rares, mais puissantes artères de vie. Entre les hauts et bizarres promontoires, les rivières recueillent silencieusement le tribut souterrain des eaux. Elles s'avancent avec rapidité, mais sans tumulte, bordées de cultures. Leur ruban émeraude se déroule entre la végétation touffue d'un vert sombre et de blanches traînées de galets. Ce sont les voies par lesquelles se propagent les espèces vivantes. Les hommes en ont tiré parti. Le long de la lisière méridionale du Causse Larzac se faufilait, par Lodève et Millau, une importante voie romaine pénétrant dans l'intérieur du Massif.

III
PAYS CÉVENOL

D'autres voies se glissaient, à l'autre extrémité des Causses, vers les hauts plateaux, aussi tristes que les *altos* ou *parameras* castillans, où naît l'Allier. Ici c'est dans la masse schisteuse elle-même que les pluies et les rivières ont pratiqué de profondes entailles. Entre le Tanargue et l'Aigoual, le versant, exposé aux violents orages d'automne et aux affouillements énergiques des torrents méditerranéens, est constitué par des schistes ardoisés, très friables. Leurs flancs ruisselants d'éboulis luisent au soleil dans les intervalles que ne couvre pas l'ombre des châtaigniers. Entre ces masses découpées, des vallées profondes encaissent la Bourne, le Chassezac, la Cèze, les Gardons, toute la troupe bruyante de torrents qui presque immédiatement au pied de leurs sources dévalent de 500 à 600 mètres. Des cultures en terrasses et des châtaigneraies garnissent les versants de ces vallées. Les arêtes, sortes de cloisons, qui les séparent s'appellent des *Serres* ; et leur sommet, comme entre les vallées profondes du Pinde dans l'Acarnanie ou l'Epire, est suivi par les routes. Çà et là une nappe de grès ou de calcaire, épargnée par l'érosion, s'étale et forme ce qu'on appelle une *Camp*. Cet ensemble est le pays vraiment Cénevol, aux centaines de hameaux, épars dans la verdure et sur les pentes, parmi les gradins et les rigoles d'irrigation.

IV
ANCIENS RAPPORTS

Par la crête qui domine le *Val Francesque* et gagne vers Florac la vallée du Tarn, par la *Serre des Mulets*, qui s'élève vers les landes et les pâturages coupés de taillis de hêtres de la montagne du Goulet, par l'arête qui, séparant la Cèze et le Chassezac, accède au *collet* de Villefort et de là au pays Lozerot, abondent les vestiges d'antique circulation partant de Nîmes ou du Rhône. A mesure qu'on s'élève au-dessus de la région des ravins, le paysage se compose plus largement ; le modelé se calme ; la physionomie devient monotone. Des sentiers ou pistes, suivis de temps immémorial par

LES CAUSSES
ÉLÉMENTS DU RELIEF



CAUSSE DE LARZAC (route de Millau à la Cavalerie). Des buttes déchiquetées de calcaires dolomitiques, herissant une cime, lui donnent un aspect ruiniforme qui n'est pas rare. (Ex. le lieu dit Montpellier-le-Vieux.) *On distingue à droite une dépression esquissant une* doline *ou cuvette: et, plus loin, un talus calcaire se détachant de formations plus tendres.*
Phot. de M. de Martonne (Fig. 205).



PATURAGE DE MOUTONS TRANSHUMANTS DANS LES CAUSSES. La surface des Causses offre rarement l'aspect tabulaire. Elle se déroule en molles ondulations, affectant les formes bombées habituelles des terrains très perméables. La rareté des ravinements, le modelé incertain et inachevé des vallées montrent combien le travail superficiel des eaux est relativement faible. D'autant plus actif est le travail souterrain qu'elles accomplissent par érosion et surtout par dissolution. Il ne se manifeste qu'indirectement dans le paysage qu'on a sous les yeux. On remarque toutefois la dépression quasi-circulaire qui communique avec la vallée faiblement esquissée où paissent les moutons. La netteté singulière avec laquelle se détachent ses parois, indique un effondrement, causé par les vides qu'ont pratiqués les eaux dans l'intérieur.
Phot. communiquée par M. H. Hatier (Fig. 206).

LES CAUSSES

VÉGÉTATION, HABITAT



UN SOTCH *ou mare circulaire conservant par exception un peu d'eau à la surface. Quelques chênes, accompagnés de genévriers, subsistent au voisinage. Partout ailleurs l'indigence du tapis végétal est extrême; les éclats épars à la surface témoignent de l'active décomposition des roches.*

Phot. communiquée par H. Hitier (Fig. 207).



LA MAISON, *par sa nudité, est à l'unisson du paysage. Elle a trouvé sur le sol les matériaux nécessaires, et n'a eu que la peine de les assembler sans ciment pour édifier sa bâtisse et ses clôtures de pierres. Des arbres isolés semblent des restes d'une végétation détruite.*

Phot. communiquée par M. H. Hitier (Fig. 208).

les moutons transhumants, écorchent les flancs de ces ternes plateaux de pâture. Ces *drailles,* comme on les appelle, servaient jadis aux troupeaux pour atteindre les pâturages du Gévaudan, de la Margeride, de l'Aubrac même. Il y avait là une vie pastorale, à laquelle fait allusion Pline l'Ancien. Mais, comme toutes ces montagnes pastorales des bords de la Méditerranée, le pays s'est peu à peu dépouillé de ses forêts ; après avoir subi, à travers les âges géologiques, l'usure des météores, il a subi celle des hommes ; le nom du peuple des *Gabals* subsiste à peine dans celui du pauvre village de *Javols.* Les mines, comme les industries pastorales, ont délaissé la contrée.

C'est par elle, pourtant, qu'on accède vers la grande trouée, jalonnée de failles, de filons métallifères, de sources thermales, de soupiraux volcaniques, que l'Allier ouvre à travers le Massif central. De Vialas à Largentière s'étend la zone injectée de galène argentifère qui était encore exploitée au Moyen âge. A Saint-Laurent, au pied du Tanargue, comme à Bagnols au sud du Goulet, jaillissent des eaux thermales fréquentées à l'époque romaine. A Langogne, sur les bords de l'Allier naissant, une butte isolée marque le témoin le plus avancé vers le Sud des éruptions du Velay. Bientôt, à Monistrol, les coulées de basalte deviennent envahissantes et pendent le long de la vallée. Puis, à Paulhaguet, Brioude, apparaissent les dépôts lacustres qui vont se succédant, de plus en plus amples, vers la Limagne et vers le Bassin parisien. Autant de signes d'une topographie plus variée, d'une hydrographie plus concentrée, d'une nature plus riche.

L'homme a depuis longtemps connu et pratiqué ces avenues du Massif. C'est par les vieux établissements, tours et oppida, dont il les a jalonnées, qu'a été préparée une combinaison territoriale qui de bonne heure se fait jour dans la formation politique du royaume de France ; la soudure du Languedoc et de l'Auvergne. Entre la Guyenne divergente et la vallée du Rhône devenue extérieure au Royaume, là fut longtemps la seule attache du Nord et du Sud.



CHAPITRE TROISIÈME

LES CONTRÉES VOLCANIQUES

I. EFFETS GÉOGRAPHIQUES DU VOLCANISME DANS LE MASSIF CENTRAL. — *I. LE VELAY.* — I. BASSINS RELIÉS PAR LA LOIRE. — *II. LE CANTAL.* — I. HISTOIRE DU VOLCAN. || II. VALLÉES DU CANTAL. || III. PLANÈZE. || IV. VIE PASTORALE. || V. FAIBLESSE DE LA VIE URBAINE. — *III. LA LIMAGNE.* — I. STRUCTURE DU SOL. || II. MONT-DORE ET CHAINE DES PUYS || III. CULTURE DE LA LIMAGNE. || IV. GROUPEMENTS HUMAINS.

I EFFETS GÉOGRAPHIQUES DU VOLCANISME DANS LE MASSIF CENTRAL

LE MASSIF central contient trois groupes principaux de contrées volcaniques : celui du Velay, voisin du cours supérieur de la Loire ; celui du Cantal ; celui du Mont-Dore et des Puys d'Auvergne à gauche et le long de la vallée de l'Allier. Ces régions ne forment guère que la cinquième partie du Massif ; mais c'est de beaucoup la plus vivante. Un sol imprégné de potasse, chaux, acide phosphorique, plus facilement échauffé à cause de sa couleur, communiquant à l'irrigation des qualités fertilisantes, tel est le legs qu'en Auvergne et en Velay, comme en Écosse et ailleurs, ces anciennes éruptions ont laissé. Sur certains points elles ont édifié des montagnes dont les cimes ont nourri des glaciers, et qui, si décapitées qu'elles soient aujourd'hui, conservent encore assez d'altitude pour condenser les nuages et entretenir l'humidité sur les flancs exposés aux vents pluvieux. Par le rajeunissement du relief qui a été la conséquence de ces révolutions, un nouveau creusement de vallées a commencé ; une nouvelle impulsion a été imprimée à toutes les forces vives des eaux ; elles ont taillé des bassins, formé des lacs ; elles ont filtré à travers des nappes de basalte, pour sortir à leur base en sources puissantes.

Cette période volcanique est en rapport de temps et d'effet avec les dislocations produites par le contre-coup des mouvements alpins. Mais elle se prolongea au delà ; et les mouvements de plissements et de fractures avaient depuis longtemps cessé, quand en Auvergne ou dans le Velay les soupiraux volcaniques continuaient à émettre des basaltes, des phonolithes et autres laves. On voit le long de la vallée du Rhône le basalte du Çoiron recouvrir

d'une nappe unie, que rien n'est venu déranger, le substratum très disloqué d'un plateau calcaire.

Le volcanisme du Massif central embrasse une énorme période ; il a connu des assoupissements, puis de brusques réveils ; il a superposé à de longs intervalles sur les mêmes lieux des éruptions différentes. Néanmoins on distingue deux ou trois types dans les contrées qu'il a transformées.

I. — LE VELAY

DANS le Velay, surtout dans la partie orientale, le soubassement granitique est très élevé. C'est sur un socle de 1 300 mètres que se dressent les phonolithes du Mézenc. Ce volcan, ainsi que le Mégal, son voisin d'une quinzaine de kilomètres au Nord, n'est que le débris d'une masse qui fut autrement puissante. Cependant les éruptions qui se sont greffées sur ce haut voussoir de granit ne se sont pas superposées, comme dans le Cantal, pour résumer leurs efforts en un gigantesque édifice : elles se sont juxtaposées. C'est par centaines qu'à l'est du Puy se comptent les *sucs* ou pitons isolés qui parsèment de leurs formes accentuées et bizarres un paysage qu'on a appelé avec raison *phonolithique*. Dégagé de l'enveloppe de tous les matériaux meubles qui pouvaient l'étoffer, leur charpente se révèle à nu sous forme de pilier, de cône, de dent comme au Mézenc, de cloche comme au Gerbier de Jonc. Autour d'eux d'innombrables orifices, atrophiés maintenant et méconnaissables, ont épanché des coulées fluides de basalte. Originaires de diverses époques, les unes antérieures, les autres postérieures aux phonolithes, elles ont étendu ces grandes nappes herbeuses, lubrifiées par les pluies ou les neiges, par lesquelles on s'élève presque insensiblement vers les deux cimes dentelées du Mézenc. Là, comme si le sol se dérobait sous les pas, on découvre à ses pieds un abîme. Des ravins s'enfoncent brusquement de 600 mètres, et des torrents fuient vers la vallée du Rhône. L'étonnement redouble, si l'on considère que le Mézenc n'est qu'une des parois déchiquetées du volcan et que ces abîmes en remplacent la partie centrale.

II BASSINS RELIÉS PAR LA LOIRE

Vers l'Ouest, au contraire, c'est entre de hauts pâturages que tâtonnent les premières eaux de la Loire. Au prix d'hésitations qui contrastent avec la netteté rectiligne de l'Allier, la Loire est arrivée, plus tard que son prétendu tributaire, à frayer sa route. C'est entre deux régions volcaniques d'époques différentes qu'elle a dû tracer son sillon : l'une, la plus ancienne, qui monte, hérissée de cônes, jusqu'au Mézenc ; l'autre, plus récente, qui couvre de ses nappes basaltiques la voûte de granit qui la sépare de l'Allier.

Des éperons de roches archéennes viennent, en outre, obstruer sa voie. L'un après l'autre, elle doit les traverser, et son cours n'est alors qu'une alternance de gorges et de bassins. Elle entre ensuite dans la triste et haute

RELIEF VOLCANIQUE

VELAY



LE MÉZENC vu du plateau des Estables (versant ouest). Un plateau gazonné s'élève lentement des Estables (1340 mètres) jusqu'au pied du cône phonolithique (1754 mètres au sommet). Celui-ci semble se projeter dans le vide. En effet, du côté opposé, s'ouvre le cirque de Boutière, dont le niveau descend brusquement jusqu'à 600 mètres. (Fig. 209)



LE ROC DE POLIGNAC (806 mèt.), à 4 kilomètres N.-O. du Puy, est un fragment de brèches basaltiques, cimenté par des filons que l'érosion a dégagés. Il surmonte des sables d'alluvions pliocènes. Le village est établi au contact. Les montagnes granitiques du fond ferment au nord le bassin du Puy. Phot Neurdein (Fig. 210).

RELIEF VOLCANIQUE

L'ÉROSION DANS LE BASSIN DU PUY



On distingue, au fond, les parois escarpées de la nappe basaltique qui encadre à l'ouest l'ancien bassin lacustre, d'âge oligocène, où est situé le Puy. Les deux rocs isolés qui se dressent, Saint-Michel au premier plan, Roche Corneille (755 mètres) en arrière, sont des brèches, c'est-à-dire des agglomérations de sédiments, qu'une injection de filons basaltiques a rendues plus résistantes et que l'érosion a pu ainsi mettre en saillie. Phot. Neurdein (Fig. 211).

plaine du Forez, dont les bords flanqués de buttes coniques et de sources minérales marquent l'extrême limite qu'a atteinte au Nord le volcanisme tertiaire ; mais une nouvelle digue formée de tufs porphyriques, c'est-à-dire des débris d'un volcanisme d'âge primaire, lui oppose une dernière barrière. A Roanne seulement, vieille étape fluviale, le fleuve est émancipé.

Ces bassins successifs, préparés par le ravinement dans des lambeaux d'anciens lits lacustres, semblent perdus entre les masses qui de toutes parts les surmontent. Celui du Puy n'est qu'un nid, creusé à deux ou trois cents mètres au-dessous de plateaux dont les corniches plates se prolongent, s'interrompent, se répètent sur les deux tiers de l'horizon. Ce que l'œil aperçoit surtout, ce sont des pentes où des murs en gradins soutiennent des vergers et des vignes entre des pierrailles noires ou des fragments de prismes basaltiques. Mais du fond de la vallée d'arbres et d'eaux vives, surgissent les deux piliers de la Roche-Corneille et de Saint-Michel. On les croirait jaillis du sol ; et cependant il n'en est rien : ce sont des débris restés debout dans un amas de projection qu'ont balayé les eaux. Accrochée aux flancs du principal rocher, la sombre église-forteresse du Puy se dresse dans un enchevêtrement de ruelles, de rampes, de couvents. Elle garde dans sa physionomie rude une sorte de fierté sauvage. Il semble que la ville qui s'est groupée à la base du roc lui soit étrangère. Tout, là-haut, respire le passé. Sur ce rocher bizarre un temple païen a précédé l'église épiscopale, des cultes se sont succédé, des pèlerinages ont afflué ; et cette persistance exprime l'impression que ces lieux ont faite sur l'imagination des hommes.

Églises ou châteaux forts, souvent l'un et l'autre à la fois, surmontent les buttes ou lambeaux de roches, que les volcans ont semés partout. A leur base et au contact des masses poreuses avec les marnes ou argiles, des sources naissent, auprès desquelles se groupent souvent ville ou village. Mais la raideur des flancs isole le vieux débris féodal ou ecclésiastique. Il n'y a pas eu, comme ailleurs, fusion intime et enveloppement du château ou de l'église par le flot grandissant des maisons. La plus hautaine de ces forteresses est celle qui a pour soubassement le fragment basaltique de Polignac. Surveillant les abords de la ville épiscopale et les routes des pèlerins, ce fut longtemps une roche redoutée. Entre elle et le roc sacré de la Vierge noire, la guerre fut invétérée ; le roi mit la paix.

Sous ces apparences féodales, une vie diffuse et laborieuse couvre depuis très longtemps le pays. Elle n'est pas concentrée dans les étroits bassins où l'abaissement du niveau permet des cultures plus variées. Elle règne aussi sur les plateaux et hautes terres, entre 700 et 1 000 mètres d'altitude, sous forme d'innombrables hameaux. La nappe basaltique qui s'étend à l'Ouest du Puy est entièrement en cultures ; c'est seulement lorsque — vers *Fix*, ancienne limite du Velay et de l'Auvergne — ce sol rocailleux, mais fertile, fait place aux terrains primitifs, que les bois commencent à se montrer en masses plus épaisses. Plus populeux encore sont les plateaux hérissés de *sucs* qui montent graduellement, à l'Est du Puy, jusqu'à la région des grands pâturages. La

variété qu'a revêtue dans le Velay le relief volcanique, l'abondance des eaux, la présence des matériaux de construction fournis par la lave, et surtout par certaines roches détritiques[1] déjà utilisées à l'époque romaine, ont visiblement facilité l'établissement des hommes. En se multipliant, ils surent trouver, dans l'adjonction de nouvelles cultures et l'invention d'industries locales, le moyen de résoudre le problème de l'existence. Avec ce sol cultivé à force de bras, avec ces maisons où l'on se succédait de père en fils, s'est noué un contrat difficile à rompre. La vie traditionnelle, comme dans la plupart des contrées à population disséminée, a mieux résisté. La population, sur ces hautes terres[2], sans grande industrie ni grandes villes, atteint encore maintenant une densité que ne connaissent plus les riches plaines agricoles de France, et qui dépasse de beaucoup celle de la vallée de Brioude et de la plaine forézienne : presque 80 habitants au kilomètre carré. Ce petit peuple du Velay garde avec son nom son autonomie historique ; en lui s'exprime une des plus vivaces individualités de la France.

II. — LE CANTAL

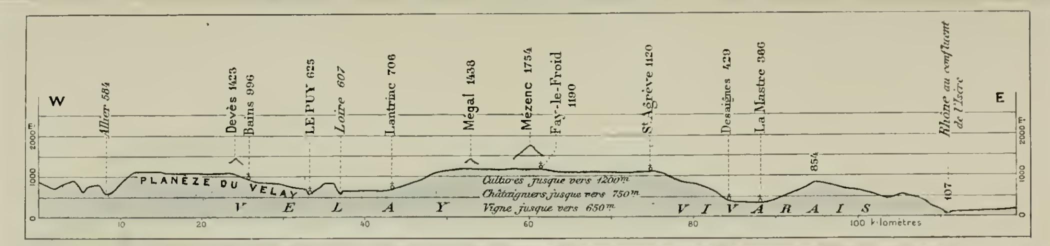
LORSQUE venant de Mende, à travers le terne Gévaudan, on atteint Saint-Flour et qu'on voit à l'Ouest s'allonger la silhouette du Cantal, on éprouve une délivrance joyeuse. Tout depuis longtemps semblait mort et éteint. L'arène grise du granit se rayait de quelques bois de sapins sur des ondulations sans formes. A l'Est, les croupes monotones, moitié bois, moitié landes, de la Margeride n'engendraient que laideur et tristesse. On voit au contraire se dérouler de longues lignes qui se combinent harmonieusement; d'une allure lente et continue elles paraissent monter vers un centre commun ; l'effort, il est vrai, qu'elles font pour se rejoindre est vain : des échancrures et des saillies interrompent le fronton qui voudrait s'achever. Mais ces dentelures prennent une individualité ; une unité, en tout cas, se dessine. Il semble que le pénible enchantement ait cessé, et qu'on rentre dans le domaine de la vie.

I
HISTOIRE DU VOLCAN

Le Cantal doit la variété de ses formes à celles des actions volcaniques qui s'y sont accumulées. D'autres contrées volcaniques, comme l'Aubrac, son voisin vers le Sud, ne se manifestent de loin que comme de simples talus étagés, amortis par l'aplanissement des basaltes. Mais, dans le Cantal, les roches d'espèces et d'âges si divers qui ont concouru à l'édifice, témoignent de la complexité et de la durée de son histoire.

1. Arkoses tertiaires.
2. Arrondissement d'Yssingeaux : 80 habitants au kilomètre carré. — Arrondissement du Puy : 77.

COUPE DE L'ALLIER AU RHONE



LE MASSIF CENTRAL surplombe la vallée du Rhône. La différence entre les deux versants se manifeste dans le fait que la Loire, près du Puy, coule à un niveau supérieur de 500 mètres à celui du Rhône à même latitude (45° N.). (Fig. 212.)

COUPE GÉOLOGIQUE DE MENDE A MONTPELLIER

d'après les coupes de M. de Rouville et de M. Roman.

N.-N.-W.
Mende
Lot
Causse de Sauveterre
Tarn
1000 Causse Méjean
Niveau de la mer
RÉGION DES CAUSSES
Aigoual 1567
HAUTES CÉVENNES
(Massif cristallin et primaire)
le Vigan 230
la Séranne 943
Fs R. 170
Hérault
Plateau de l'Hortus
512
BASSES CÉVENNES
Zone de plateaux
Calcaire momentanément rétrécie
Pic de St Loup 633
St Martin 194
Zone plissée
Montferrier
MONTPELLIER.
Palavas
Mer
S.-S.-E.
Dépôts pliocènes. Alluvions modernes fournies par le Rhône.

X gneiss et micaschistes
S schistes siluriens
Cd calcaires dévoniens
L marnes du lias
J calcaires jurassiques
Cr calcaires crétacés
e éocène
m miocène
pl pliocène
β basaltes
f failles

10 5 0 10 20 k
Hauteurs 5 fois plus grandes que les longueurs (sur les deux coupes)

CETTE COUPE met en évidence la complexité de structure du Languedoc. L'Aigoual perce la couverture des Causses. Entre les Cévennes et la mer s'interposent, d'abord une zone tabulaire, puis une zone plissée calcaire. La mer miocène a pénétré dans cette région, et des éruptions basaltiques s'y sont fait jour. (Fig. 213.)

RELIEF VOLCANIQUE

CANTAL



La Planèze est un plateau basaltique, d'une altitude moyenne d'un millier de mètres, qui s'élève graduellement de Saint-Flour au Plomb du Cantal. La fluidité primitive et la porosité du basalte expliquent l'apparence presque horizontale de la surface. A la différence du soubassement archéen où dominent les landes, ces terrains, riches en sels nutritifs, se couvrent, malgré leur élévation, de larges cultures.

Photogr. de M. Hitier (Fig. 214)



Vallée de la Cère, non loin de son origine. C'est le type de ces vallées amples et larges qui rayonnent sur les flancs du Cantal, et se distinguent si avantageusement des ravins tourmentés du granit et des micaschites. L'altitude du fond de la vallée dépasse 800 mètres. Ses cultures, ses prairies, avec les montagnes pastorales qui la dominent, concentrent tous les éléments d'une vie riche. La pyramide phonolithique du Puy Griou (1,694 mètres) se dresse sur le pourtour de l'ancien cratère. Phot. de M. de Martonne (Fig. 215).

L'activité volcanique commença de bonne heure à se manifester dans le Cantal. Comme dans le Velay, des coulées de basalte, issues d'une multitude d'orifices disséminés, marquèrent le premier acte. Mais une longue période de repos suivit ; et ce fut par un brusque réveil, comparable à la catastrophe du Vésuve en l'an 79, que s'ouvrit une nouvelle ère d'éruptions. Des troncs d'arbres ensevelis, debout sur les entassements de cendres et lapilli venus d'un foyer voisin du col du Lioran, racontent ces scènes grandioses. Désormais les éruptions se concentrèrent, et ce fut sur l'emplacement du Cantal actuel que, jusqu'à l'époque du pliocène supérieur, c'est-à-dire jusqu'au seuil de la période actuelle, des éruptions de trachytes, andésites, phonolithes, puis, de nouveau, de basaltes ne cessèrent d'entasser des coulées, des blocs et des projections diverses. Ainsi s'édifia une pyramide colossale, dont nous ne pouvons plus mesurer la cime, car elle a été détruite par les convulsions du volcan lui-même, mais dont nous pouvons encore estimer la périphérie et le diamètre. Si la hauteur de la principale cime (1 858 m.) est inférieure de 2 000 mètres à celle du géant sicilien, le diamètre, qui est de 60 kilomètres environ, dépasse d'un tiers celui de l'Etna. Les pentes s'élèvent de tous côtés lentement vers un cône qui n'est plus, et à la place duquel un cirque immense marque la région des cratères. Les parois qui l'entourent sont comme des murs-maîtres subsistant dans un édifice effondré. Un lambeau de basalte, qui, épargné par les dénudations, surmonte une corniche de cette enceinte, forme la rugosité qu'on désigne sous le nom de Plomb (*Pom* ou *Pomme*) du Cantal[1] ; des buttes plus saillantes, parfois pyramidales, de phonolithe ou d'andésite dessinent les autres sommets.

Cet Etna découronné nous apparaît aujourd'hui tel que l'ont fait, après les convulsions volcaniques, les démantèlements qui furent l'œuvre des glaciers quaternaires. La destruction n'a pas été cependant poussée assez loin pour lui faire perdre la régularité générale de formes qui distingue ses contemporains et ses pareils. Les vallées qui creusent ses flancs, se déroulent en éventail, et divergent toutes d'un centre commun. A mesure que l'intervalle diminue entre elles, les passages deviennent plus faciles et plus courts ; souvent même l'extrémité supérieure de la vallée se relie par un col à celle qui lui correspond sur le versant opposé. Ces cols sont relativement élevés ; plusieurs restaient jadis impraticables en hiver ; mais leur corrélation et leur groupement ont contribué à attirer la circulation dans les parties supérieures du Massif.

II
VALLÉES DU CANTAL.

La structure de ces vallées est digne d'attention. On s'attendrait à retrouver le développement progressif, ordinaire en pays de montagnes, qui change peu à peu une gorge étroite en une vallée de plus en plus large, animée et populeuse. Les principales vallées du Cantal débutent, au contraire, et se continuent en forme d'*auges* ; elles acquièrent, dès l'origine, une largeur qui atteint

1. Ant. Thomas (*Annales de Géographie*, t. V, 1895-96, p. 111).

souvent 3 kilomètres, et gardent cette ampleur, parfois interrompue par un étranglement, tant qu'elles traversent les formations volcaniques. Mais dès qu'au sortir de la « région brûlée » elles entament le soubassement de roches primitives, elles se changent en anfractuosités profondes, sans cultures et presque sans habitants. On avait auparavant le spectacle d'une vie ample et joyeuse : entre les lambeaux de bois de hêtres, les prairies coupées de haies vives, les rocs aigus pointant çà et là, les habitations humaines se disséminaient sur les versants et se concentraient à leur pied en gros villages. Une population nombreuse se groupait sans interruption de 600 à plus de 900 mètres d'altitude. Cette vie disparaît, et la rivière, devenue torrent, s'encaisse en d'âpres escarpements.

III
PLANÈZE

Entre ces vallées, le sol, formé par les lits de cendre et les coulées éruptives, se découpe en sections de plateau uniformes de structure, mais non de climats. La différence de versants se traduit par une grande inégalité dans la quantité de pluie. Celui de l'Est ne reçoit pas directement l'assaut des vents pluvieux ; la hauteur annuelle des précipitations n'y dépasse guère 600 millimètres : c'est la haute plaine, très peu découpée, frangée d'escarpements basaltiques, qu'on nomme la *Planèze*. Les bois s'y font rares ; l'élevage est peu pratiqué, mais le sol rocailleux qu'ont formé d'immenses coulées basaltiques n'est point ingrat, il porte d'abondantes moissons de seigle. A une altitude qui reste presque partout supérieure à 900 mètres, une population rurale, dont la densité dépasse 30 habitants par kilomètre carré, s'est créé des conditions d'existence. Pour le *Lozerot* des régions granitiques, la Planèze est une terre de bénédiction où il va chercher le travail et l'aisance. Il y a peu d'agrément pour l'œil dans ces paysages où l'habitation humaine, en harmonie avec la tristesse des lieux, se ramasse et se contracte. Un même toit, parfois une même porte, donne asile au bétail et aux hommes. Cependant ce terroir nourricier, venteux et sec, est peut-être dans la Haute-Auvergne celui qui a attiré les plus précoces établissements. Des dolmens, des tumulus, des restes de constructions en pierre attestent une très ancienne occupation.

IV
VIE
PASTORALE

Un autre climat a façonné de longue date le versant de la chaîne volcanique qui, du Cantal au Mont-Dore, sur plus de 100 kilomètres de longueur, est frappé par les vents d'Ouest. On peut ici comme dans les Vosges observer, à travers la variété des effets et la succession des âges, la persistance atténuée des mêmes causes météorologiques. Car le versant qui, d'après les mesures actuelles, reçoit la plus grande quantité de pluie[1], est aussi celui

1. Les pluies y atteignent une intensité qui varie de 850 à 1 200 millimètres par an.

VOLCANS D'AUVERGNE
ZONES DE VÉGÉTATION



UN BURON *au pied du Puy-Mary, au nord du Cantal, par 1,500 mètres environ. Il est établi vers la limite des pâturages et de la zone forestière. Les lambeaux de celle-ci tapissent de leur hêtraies les flancs d'une vallée, qui se montre dès le début ample et populeuse.* Phot. de M. J. Brunhes (Fig. 216)



LAC DE GUÉRY *(1,240 mètres) et chaîne des Monts-Dôme. C'est un lac de barrage, provenant de l'obstruction d'une vallée par des coulées volcaniques. Presque toute végétation arborescente a disparu, et de riches pâturages s'étendent.* (Fig. 217)

VOLCANS ALIGNÉS PAR GROUPES

CHAINE DES PUYS



LE *PUY-DE-DOME (1.465 mètres) doit sa forme de cloche à la nature pâteuse de la lave appelée domite. Le Puy de Pariou, à droite (1.210 mètres) se termine en cône tronqué, laissant deviner un cratère, qui existe, en effet, profond de 100 mètres. Le Puy-de-Dôme appartient à une série plus ancienne que celle des volcans à cratère.* Phot. communiquée par M. Velain (Fig. 218.)



PUY-*DE-LA-VACHE (1.170 mèt.) et Puy-de-Lassolas (1.195 mèt.), au sud du Puy-de-Dôme: type de volcans à cratère ébréché, en avant desquels on distingue les coulées de laves hérissées de blocs de scories. Les formes ont conservé leur fraîcheur, et la végétation n'a pu encore prendre entièrement possession des cheires* (Fig. 219.)

que l'action glaciaire a marqué de l'empreinte la plus forte. Il y a dans l'hémicycle formé par le Cantal, le Cézallier et le Mont-Dore, une des rares contrées de France qui, en dehors des Pyrénées et des Alpes, conservent une topographie en partie glaciaire. Des moraines, des blocs erratiques, des nappes de matériaux détritiques, jonchent la surface. Çà et là se dressent des buttes rocheuses, arrondies sur la face qu'elles présentaient aux glaciers, abruptes sur l'autre. Des marais ou dépressions tourbeuses subsistent entre les barrages qui ont gêné l'écoulement des eaux.

La vie pastorale du Cantal est en rapport avec ces conditions de climat. C'est sur le versant Nord-Ouest, le plus découpé, le plus boisé dans la région supérieure, que s'étalent autour de Salers, entre 850 et 1 200 mètres d'altitude, les pâturages « gras et mous », dont les troupeaux envahissent chaque été la solitude. Le sol de basalte, profondément désagrégé, forme une couche végétale et profonde que l'humidité imbibe. Il semble qu'une zone privilégiée de fraîcheur, sous l'action sans cesse renouvelée des pluies, des nuées, brouillards ou rosées, commence au-dessus de 800 mètres. Là, parmi les sources d'eaux vives, sont « les montagnes » où les propriétaires des vallées envoient, de mai à octobre, de 10 ou 20 kilomètres de distance, parfois davantage, les troupeaux de bœufs à pelage marron. De petites constructions en pierre, appelées *burons*, abritent le pâtre occupé à la fabrication des fromages. Les bêtes vivent en plein air, sans autre abri que des claies en planches derrière lesquelles elles se garantissent de l'orage et passent la nuit. Puis en octobre, quand il faut retrancher du troupeau le contingent que les foins engrangés ne suffiraient pas à nourrir pendant les six mois d'hiver, c'est le moment des grandes foires de bétail, des principales transactions de l'année. On reconnaît les traits essentiels de la vie pastorale, telle qu'elle se pratique en Savoie et en Suisse. Qu'elle remonte, dans cette partie du Cantal, à une date fort ancienne, c'est ce que prouvent l'existence du vocabulaire spécial qui s'y rattache, le caractère primitif des procédés d'industrie laitière, la formation enfin d'une race de bétail très caractérisée. Cependant elle reste étroitement associée à la petite culture. La plupart des fermiers de grandes propriétés « à montagnes » sont eux-mêmes de petits propriétaires de domaines qu'ils cultivent. Quoique, aujourd'hui, l'étendue des domaines pastoraux tende à s'accroître, c'est toujours la petite propriété, sous forme d'exploitation directe, qui reste par excellence le mode d'existence auvergnate.

Elle tient sans doute à de vieilles habitudes enracinées ; mais surtout, essentiellement, à cette structure du pays qui rapproche et met en contact plus intime que dans les Alpes les hautes vallées fertiles et les plateaux d'élevage. Les cultures et l'exploitation pastorale s'y combinent plus aisément que dans les Alpes. A l'origine même des hautes vallées sont des bourgs populeux, Mandailles, Le Falgoux, Saint-Jacques-des-Blats, qui ne s'élèvent guère moins haut que les régions de pâture, et qui s'y relient par des files de mai-

sons, hameaux, *burons*. Cette population de cultivateurs et vendeurs de bétail est si bien groupée en harmonie avec les conditions naturelles, que son cantonnement dans une zone d'altitude relativement considérable n'a rien qui surprenne. On peut évaluer à une centaine de mille le nombre d'habitants qui vivent dans le Cantal au-dessus de 800 mètres : beaucoup plus qu'à pareille altitude on ne trouverait dans les Alpes françaises. Rien ne suggère et ne justifierait l'idée qu'ils aient été refoulés vers ces hauteurs et chassés de régions plus basses.

V
FAIBLESSE DE LA VIE URBAINE

Ce qui ne s'est développé que lentement et péniblement dans ce pays, c'est la vie urbaine. Des marchés, des lieux périodiques de rencontre et de transactions, des châteaux forts comme Carlat, ou même, comme Salers, de petites cités murées sur un promontoire entre deux vallées, ne suffisaient pas à la constituer. Il manque les rivières navigables, la convergence de voies naturelles. Les flancs mêmes du Cantal se sectionnent en compartiments entre lesquels les rapports sont difficiles. Les Romains, ces grands créateurs de vie urbaine, ne parvinrent à fonder, dans toute cette haute région qui comprend le Velay, le Gévaudan et la Haute-Auvergne, que des villes éphémères, peu robustes, qu'emporta la première tourmente des invasions. Ce qui reconstitua la ville, ce fut l'Église, qui, pendant longtemps, resta en ces contrés le seul agent de vie générale. De l'effort même qu'elle dut faire pour convertir ces régions peu accessibles, échappant par la dissémination des habitants aux influences générales, naquirent des abbayes et des villes. Ces églises romanes, noires et basses, qu'on y voit en grand nombre, accrochées aux flancs des rochers, racontent avec une insistance significative quel travail persévérant et tenace il fallut, dans ces pays de Haute-Auvergne, pour atteindre l'habitant chez lui, pour s'implanter en ces contrés de paysans, longtemps synonymes de païens. Aurillac, Saint-Flour, comme Mende et le Puy furent des créations ecclésiastiques. Saint-Flour, évêché démembré au XIII[e] siècle de celui de Clermont, domina les anciens passages du Velay et du Gévaudan ; ses tours noires se dressent aux abords des Causses, et des vastes solitudes où fut fondé au XII[e] siècle l'hospice d'Aubrac pour les pèlerins se rendant à Conques, à Rocamadour ou à Saint-Jacques-de-Compostelle. Uzerche, Tulle, Conques, Brioude, Saint-Yrieix et tant d'autres villes du Massif, naquirent d'une abbaye. A Aurillac, le confluent de deux riches vallées, aux débouchés du Lioran et du col de Cabre, passages vers la vallée de l'Allier, fit la fortune d'une petite bourgeoisie commerçante.

Cependant ce n'est pas par ces hauts passages, barrés souvent par les neiges, que « les Montagnes d'Auvergne » entrèrent en communication avec le Nord. Vers l'extrémité occidentale du Cantal, au point où les coulées basaltiques viennent mourir, sans atteindre pourtant le cours de la Dordogne, Mauriac est un petit centre très ancien, dont les abords présentent de nombreux restes

archéologiques. Par là surtout se sont mêlés les hommes et les peuples. Les plateaux arasés de schistes cristallins qui s'étendent à l'Ouest de la rangée volcanique, sur le bord de la dépression houillère qui semble la limite naturelle entre l'Auvergne et le Limousin, servirent de passage aux plus anciennes migrations que l'histoire peut atteindre. Les vestiges gallo-romains s'y rencontrent plus nombreux qu'ailleurs. L'union politique qui existait, au temps de César, entre l'Auvergne et le Quercy, ne s'explique guère que par cette voie de circulation. Par là ont également pénétré, mais en avant-garde et comme à l'extrémité de leur domaine, les Arvernes blonds venus du Nord. Bien différente, en effet, est la population de petite taille et de couleur brune qui occupe le Sud et la plus grande partie du Cantal. Ainsi, dans l'enchevêtrement des races qui se sont superposées et pénétrées, ce haut massif volcanique est un des rares point d'arrêt dont l'influence se laisse distinctement saisir.

III. — LA LIMAGNE

L'ÉPANOUISSEMENT de la vallée de l'Allier entre Clermont-Ferrand et Riom est depuis longtemps célèbre sous le nom de Limagne. C'était, dans notre vieille France, un des deux ou trois paysages que nos pères avaient l'habitude de vanter pour leur beauté tranquille, leur opulence bienfaisante. Il ne manque même pas d'un air de grandeur. Les montagnes l'encadrent majestueusement à droite et à gauche, et la plaine semble se perdre à l'infini dans les arbres.

I
STRUCTURE ET SOL

Involontairement on songerait à l'Alsace. Mais la pensée comme la vue reviennent vite de cette illusion. Il n'y a point ici un large fossé creusé entre deux chaînes symétriques. Le contraste est complet entre les monts du Forez et la chaîne des Puys. L'une et l'autre cependant reposent sur une partie du soubassement archéen que les dislocations et les fractures ont attaquée avec une sorte de prédilection depuis les âges les plus anciens. Des roches éruptives se sont fait jour dans les deux chaînes, mais à des époques et dans des conditions très différentes, créant un modelé et des aspects profondément dissemblables. La vallée de l'Allier en a subi les effets. C'est moins une vallée qu'une série de dépressions que relient des défilés et que découpent des failles. A Brioude, pour la première fois, la rivière débouche dans un bassin spacieux, dont l'altitude rapidement décroissante ne tarde pas à tomber au-dessous de 400 mètres. Mais ce premier bassin se ferme à Issoire ; et là, entre les couches affaissées, on a la surprise d'un pointement granitique, dont la réapparition subite est un témoignage des mouvements inverses qu'ont engendrés en sens vertical les accidents de l'écorce terrestre.

L'Allier rase ce fragment granitique ; et c'est alors qu'à travers des collines marneuses, souvent couronnées de buttes basaltiques, il débouche enfin dans une plaine à fond de marnes, d'argiles et de sables, couverte d'alluvions. C'est la Limagne qui commence. Les montagnes s'écartent. La présence des marnes, dépôt des grands lacs qui recouvrirent antérieurement une partie du Massif central, ne se trahit plus que par l'imperméabilité du sous-sol et les marais qu'elles entretiennent.

Le volcanisme a transformé et vivifié le sol. Ses débris de toute espèce, coulées d'âges différents, conglomérats et tufs, cendres impalpables emportées par les vents, ont à la fois couvert et imprégné ces surfaces. Elles les ont saturées des principes fertilisants qui leur manquaient ; et par l'élan qu'elles ont imprimé à la végétation, créé ce pays de Limagne que sa fécondité a rendu depuis longtemps célèbre.

II
MONT-DORE ET CHAINE DES PUYS

Son étude est, par là, inséparable de la chaîne volcanique qui en a transformé le sol et dont les flancs gorgés d'eaux vives ruissellent, au contact des marnes, en sources magnifiques.

Les éruptions de basalte, d'andésites et de phonolithes qui ont édifié le Mont-Dore semblent remonter aussi loin dans le passé que celles du Cantal. Cependant, malgré l'altitude atteinte par le Puy de Sancy, le volcan n'a ni l'ampleur, ni la régularité de son rival. Mais ce qui le caractérise, ainsi que la zone des Puys qui lui succède vers le Nord, c'est une reprise d'activité qui a persisté en grand jusqu'après la période humide des climats quaternaires, après l'extension de glaciers et le creusement des vallées actuelles. Les eaux interceptées par les barrages de coulées récentes ont formé des lacs. Ils abondent autour du Mont-Dore. Non moins nombreux sont les cônes d'éruptions, *Montcineyre, Tartaret*, etc., d'où se sont écoulés des courants de lave moulant les vallées préexistantes. Le temps ne les a pas désagrégés ; et plusieurs sont encore à l'état d'amoncellements pierreux, appelés *cheires*, qu'on dirait sortis d'hier de l'orifice volcanique. L'une de ces *cheires* barre la Sioule à Pontgibauld ; une autre fournit à Volvic les pierres de taille d'où a tiré tant de matériaux la vieille architecture auvergnate. Certaines coulées de lave se prolongent d'une façon continue depuis le socle granitique, où elles sont venues au jour, jusqu'au bord de la plaine. Sous leur carapace perméable cheminent les eaux infiltrées, pour reparaître à Royat, Fontanas, etc., en belles sources, qui de temps immémorial ont fixé la place d'établissements humains.

Nulle part, dans la région volcanique du Massif, l'impression de phénomènes récents n'est plus saisissante. Au pied du Puy de Gravenoire, le bien nommé, les scories ressemblent à des débris d'usines. La chaleur interne se manifeste encore par les sources thermales, et même, d'après les constatations de plusieurs sondages, par un degré géothermique anormal. Le sol

HYDROGRAPHIE DES RÉGIONS VOLCANIQUES

VIVARAIS

GOUFFRE MARTIN, près de Jaujac (Ardèche). — Le roc de basalte qu'on aperçoit à droite est un des derniers lambeaux qui subsistent de la nappe qui couvrit une partie du Vivarais à l'époque miocène. Par les singularités de son modelé figurant des piliers prismatiques étroitement juxtaposés, il se distingue des roches auxquelles il est superposé. C'est ici le granit qui lui sert de soubassement. Le basalte étant très poreux et le granit au contraire étant peu perméable, les eaux qui se sont infiltrées dans le basalte, reparaissent au contact du granit. Elles se font jour au-dessous de la colonnade, dont la base est en partie privée par elles de son support. Ces sources sont parfois des miroirs profonds et limpides. Par l'abondance comme par la permanence du tribut qu'elles fournissent, elles sont une des causes qui ont attiré les populations autour des terrains volcaniques. Leur influence ne se manifeste ici pour le spectateur que par la belle venue des arbres; mais les habitations ne sont pas loin. (Fig. 220)



HYDROGRAPHIE DES RÉGIONS VOLCANIQUES

SITE DE CLERMONT



CLERMONT-FERRAND s'étale sur une éminence, au bord d'un hémicycle montagneux, dont l'extrémité se projette à gauche. Il occupe un des nombreux lambeaux volcaniques qui subsistent en avant de la chaîne des Puys, au seuil de la Limagne. Comme jadis à Gergovie, dont l'oppidum se dressait à 7 kilomètres au sud, ces buttes isolées, dont la base repose sur les marnes imperméables déposées par les lacs oligocènes, ont groupé les populations.

Phot. communiquée par M. Velain (Fig. 221).



ROYAT, à 3 kilomètres au nord de Clermont, sur le bord du plateau granitique qui sert de socle aux Puys. De grandes sources d'eaux froides sortent à l'extrémité d'une coulée de laves basaltiques. Elles ont entamé la roche et pratiqué des grottes aux dépens de la base des colonnades. Ces eaux servent à l'alimentation de Clermont, et se trouvent dans les mêmes conditions géologiques que celles qui approvisionnent les nombreux villages échelonnés entre Clermont et Riom. Phot. communiquée par M. Velain (Fig 222).

palpite encore sous l'impression des phénomènes dont il a été le théâtre. De fissures nombreuses sort l'acide carbonique, stimulant la végétation.

Ce qui, dans la ligne des 60 volcans qui se succèdent vers le Nord, le long des grandes failles occidentales de la Limagne, est une cause toujours nouvelle d'étonnement et d'admiration, c'est la fraîcheur des formes, comme nées d'hier. Le Cantal et le Mont-Dore sont des ruines, les *sucs* du Velay n'offrent que des formes émaciées : au contraire, cette succession de Puys, soit qu'ils se terminent en dômes, soit qu'ils affectent le profil de cônes ébréchés, semble telle encore qu'elle a été modelée par les éruptions de laves diverses, de lapilli et de cendres. L'étrange assemblée se groupe avec ses silhouettes caractéristiques sur le soubassement de granit. Chaque Puy doit son nom distinct à cette individualité, non amortie par l'usure des âges. Quand autour du Mont-Dore et jusqu'à l'entrée de la plaine de Limagne on a vu quelles traînées d'alluvions et de blocs les glaciers ont arrachées aux flancs des volcans antérieurs, les formes intactes de la chaîne des Puys se montrent par comparaison un indice frappant de jeunesse.

Majestueux entre tous se dresse le Puy de Dôme, celui dont la cime reconnaissable de si loin quand on vient du Nord, est le signalement de l'Auvergne. Il doit les belles lignes unies et régulièrement ascendantes de son profil à la conservation de l'enveloppe de matières meubles qui revêtent la cheminée centrale. Les vieux volcans paraissent auprès de lui des squelettes décharnés. Ce sommet fut un endroit sacré de la vieille Gaule, un de ces points connus et célèbres, dans lesquels l'imagination résume l'idée d'un pays entier. Les émigrants, à leur retour, interrogeaient l'horizon pour l'apercevoir. Sur le piédestal qui le porte jaillissent les sources ; dans l'amphithéâtre qui se creuse à ses pieds, la végétation est celle d'un jardin, auquel manquent peut-être un peu trop les arbres.

III
CULTURE DE LA LIMAGNE

Mais dans ce tableau, dont les chaînes du Forez achèvent le cadre, le regard est invinciblement ramené vers la plaine spacieuse qui le remplit presque. Tout, de loin, semble disparaître sous un immense rideau de saules, de peupliers et d'arbres fruitiers. De près, c'est une marqueterie de petits champs de formes irrégulières, voués à des cultures diverses qui se succèdent sans interruption, reliés entre eux par de petits sentiers, pistes bien suffisantes pour la circulation qu'exige le genre de culture. Car tout se fait ici à force de bras. L'homme a cultivé ce marais, encore incomplètement desséché, non à la façon des grandes plaines agricoles, mais comme un jardin. La bêche fourchue, suivie de l'*araire* primitif, est l'instrument qui a transformé le marais en terre nourricière. Les maisons tiennent peu de place dans cette oasis dont aucun lopin n'est perdu. La terre et les bras n'y chôment jamais. Ce qu'on y cultivait de préférence autrefois, c'étaient les céréales, froment, orge, avoine, d'autres plantes nourricières comme les fèves ; et enfin, — sou-

venir presque effacé, — le chanvre, qui jadis se montrait à peu près partout aux alentours des habitations humaines, et qui de la Limagne était expédié au loin vers la Loire et Nantes, ou même, par roulage, vers les ports de la Méditerranée. Dans ce pays si bien aménagé pour les cultures, on ne rencontre pas de prairies, malgré l'humidité du sol et l'abondance des eaux, qui sembleraient propices à l'élevage. Le paysan de ces plaines est un cultivateur, non un éleveur. L'herbe est pour lui l'ennemie, le parasite qui usurpe la place de cultures nourricières. Il a peu de goût pour l'engraissement du bétail, et s'y entend mal. Mais il a fait de son domaine une de ces merveilles qu'enfante la culture à la bêche, telle qu'on en voit aux abords des grandes villes, ou en Chine.

On a presque toujours lieu d'être étonné lorsqu'on constate les petites dimensions que possèdent en réalité ces pays dont la renommée pourtant s'étendait au loin. La Limagne, dans ses dimensions vraies, qu'on a parfois mal à propos étendues, ne dépasse guère 600 ou 700 kilomètres carrés. Elle correspond aux parties de la plaine sur lesquelles s'est répandue l'influence fertilisante des matériaux volcaniques. Il suffit de s'écarter de 22 kilomètres vers l'Est et de gagner la vallée de la Dore pour que cessent, dans le pays et les habitants, les caractères typiques. La plaine qui s'étend à l'Est de Lezoux, ainsi que celle qui s'étend au Nord de Gannat, était, il n'y a pas longtemps, soumise au régime d'étangs artificiels, comme la Dombes ou la Brenne. Elle n'avait rien de commun avec la Limagne. La culture est la seule industrie pratiquée sur les pentes qui se déroulent de Clermont à Riom : au contraire, les torrents qui débouchent des anfractuosités porphyriques des monts du Forez ont créé des nids d'industrie. La Limagne tire surtout parti des sources : à Thiers, au contraire, la force et la pureté des eaux courantes sont exploitées dans les coutelleries, de procédés souvent si primitifs, qui s'étagent sur les bords de la Durolle.

La Limagne s'ouvre vers le Nord. Aucun relief important ne vient plus barrer la vallée de l'Allier : elle s'incline par une pente graduée jusqu'au Bourbonnais et au confluent de la Sioule. Et cependant l'aspect du pays change entièrement. Les forêts de plaine deviennent nombreuses. Au delà de Gannat, la forme des maisons, l'aspect du bétail, la prononciation ou le patois des habitants, avertissent qu'on a changé de pays.

Cette Limagne plantureuse, synonyme d'abondance pour les contrées plus pauvres entre lesquelles elle est enchâssée, introduit au cœur de la France centrale les influences venues du Bassin parisien. Elle atténue dans une certaine mesure l'isolement du Massif. Entre la Limagne et le Val d'Orléans, autre pays de civilisation précoce, les rapports sont anciens ; on a relevé dans l'architecture des traces d'échanges réciproques. Ces anciens groupements de population et de richesse se détachaient plus vivement autrefois sur le fond général ; ils exerçaient une attraction d'autant plus forte qu'ils étaient en petit nombre. La Limagne paya plus d'une fois par des invasions et des ravages sa renommée proverbiale. Elle inspirait à nos Mérovingiens

un sentiment qu'on ne peut comparer qu'à celui qu'un beau gibier inspire au chasseur ; c'était avec un soupir de convoitise que l'un d'eux, Childebert, aspirait à revoir la « belle Limagne » !

IV
GROUPEMENTS HUMAINS

C'est pour cela que de bonne heure ses rocs basaltiques, ses buttes isolées, ses fragments de plateaux se hérissèrent d'*oppida* et de châteaux forts. Celui de Montpensier surveillait l'entrée septentrionale de la Limagne ; Vic-le-Comte, au Sud, gardait les passages d'Issoire. En avant de l'hémicycle qui s'ouvre au pied du Puy-de-Dôme était campée Gergovie. Mais les grandes lignes d'établissements humains se constituèrent surtout au pied des côtes volcaniques. Une ceinture de gros villages, très rapprochés les uns des autres surtout entre Clermont et Riom, se déroule suivant la ligne de réapparition des eaux infiltrées sous la lave. Dans leur aspect d'aisance un peu fruste respire le caractère profondément rural du pays. Cependant la vie urbaine trouve ici des conditions plus propices que dans la Haute-Auvergne. Elle prit racine à Clermont, au pied du Puy-de-Dôme. Dans cet amphithéâtre de vignes et de vergers que réchauffent les poussières volcaniques, au milieu du jaillissement d'eaux thermales, minérales, et de sources vives, dans ce paysage où la nature semble évoquer du sol la fécondité sous toutes ses formes, la métropole de l'Auvergne apparaît comme fille de la montagne qui la surmonte et qui la signale.



CHAPITRE QUATRIÈME

L'OUEST DU MASSIF CENTRAL ET LES ROUTES VERS L'AQUITAINE

I. LE LIMOUSIN. || II. ROUTES DU POITOU VERS LE SUD-OUEST. || III. EXTENSION DE LA LANGUE D'OIL. || IV. ROUTES VENUES DE L'EST. || V. VOISINAGE DE L'OCÉAN.

I LE LIMOUSIN

A L'OUEST de la chaîne des Puys, qui marque l'extrême limite dans cette direction des poussées volcaniques, le granit prend possession du sol ; à l'Auvergne succède le Limousin. L'altitude diminue graduellement. Nul point n'y atteint 1 000 mètres, même sur le sauvage plateau de Millevaches, sorte de Highlands de la France centrale, avec leurs franges d'étroites et creuses vallées. L'aspect montagneux s'atténue ; de plus en plus la contrée se modèle sur un plan où les ondulations et les croupes en alternances régulières atteignent les mêmes niveaux. A partir du méridien de Limoges, le niveau s'abaisse encore davantage. Seules les croupes arrondies de quelques massifs isolés, comme les Monts de Blond et le Puy de Chalus, dressent encore quelques saillies au-dessus de 500 mètres. Encore une cinquantaine de kilomètres vers l'Ouest, et les roches primitives disparaîtront de la surface ; le Massif semblera terminé, et sa prolongation souterraine vers le Poitou ne se décèlera que par des pointements isolés.

Le gué ou passage qui a fixé la position de Limoges est un point vers lequel ont convergé naturellement les routes. La voie venant de l'Auvergne y rencontrait celle qui, des centres gaulois de Bourges et d'Argenton, se dirigeait vers Périgueux et les vallées du Sud-Ouest. Celle-ci était une très ancienne voie de peuples, qui préexistait certainement à la domination romaine. Traversant à son extrémité le Massif central, elle y rencontrait les vieilles exploitations d'étain dont les traces subsistent au sud des Monts de Blond [1]. Le

1. *Vaury* (voir la carte en couleurs à la fin du volume.)

nombre des monuments mégalithiques atteste dans l'Ouest du Limousin une fréquentation très ancienne. Il semble bien aussi que les traînées de population dolichocéphale blonde, que l'anthropologie constate entre Bourges et Limoges, aient suivi la direction de cette route.

Etape nécessaire au croisement des directions venues de l'Est et du Nord, nœud de routes vers Saintes et l'Océan, Limoges dut à sa position d'intermédiaire une importance précoce. Ce fut une ville tournée vers le dehors ; foyer de propagande chrétienne avec Saint-Martial, sanctuaire renommé et but de pèlerinages, comme Saint-Léonard son voisin. Ce fut aussi un centre commercial, où des colonies de marchands étrangers s'établirent. Dans l'art original de l'émaillerie qui fit sa gloire, dans les constructions romanes qui s'y élevèrent, dans la littérature des troubadours, on saisit les indices d'une vie très précoce, qui a ses sources propres, et dont l'éclosion n'a rien de commun avec les influences qui soufflaient alors au Nord de la Loire. Elle fleurit plus tôt que la vie du Nord ; elle décline quand l'autre commence.

Ces œuvres de haute civilisation expriment un degré avancé d'émancipation des conditions locales, une libre et ancienne communication avec le dehors. Ce sont là des avantages qui n'appartiennent guère, dans le Massif central, qu'à l'extrémité affaissée de la région limousine. Mais il fallait aussi qu'à cette extrémité le Massif confinât à la région de grande circulation qui s'appelle le Seuil du Poitou.

II
ROUTES DU POITOU VERS LE SUD-OUEST

Comme les passages qui tournent la Bohême à l'Ouest et à l'Est, comme la vallée du Rhône, ce seuil est une des articulations qui font communiquer le Nord et le Sud de l'Europe. Des plaines de la Champagne à la vallée de la Loire, puis par la Vienne et le Clain jusqu'aux plateaux calcaires que sillonne la Charente, s'ouvre une succession de contrées où les obstacles réduits au minimum ont facilité les mouvements de peuples. Nulle part la distance n'est plus abrégée entre la Loire et la Garonne ; des riantes vallées de la Touraine à celles de la Saintonge et du Bordelais, le pas est vite franchi. Il le fut par les Gaulois qui poussèrent de là jusqu'en Espagne, et par ceux qui fondèrent à Bordeaux une colonie de Bituriges. C'était vers ces terres promises qu'au début des campagnes de César se dirigeaient les Helvètes. Aussi la possession du seuil qui tient les avenues du Sud-Ouest a toujours paru de grande conséquence. Il a été disputé entre Visigoths et Francs, entre les soldats de Charles Martel et l'avalanche berbère venue du Sud ; le sort de l'Aquitaine et même du Royaume s'y est débattu entre Français et Anglais. Les traces matérielles de ces luttes ont disparu. C'est par d'autres signes que se révèlent encore les traces de cette circulation tant de fois séculaire. Tout au début des temps, ce sont des dolmens sur les plateaux, ou des camps fortifiés sur les promontoires escarpés qui dominent de très haut les rivières ; puis des restes de voies romaines qui, sous des noms divers, *chaussades, chemins-*

TRANSITION VERS L'OUEST

LIMOUSIN ET VENDÉE

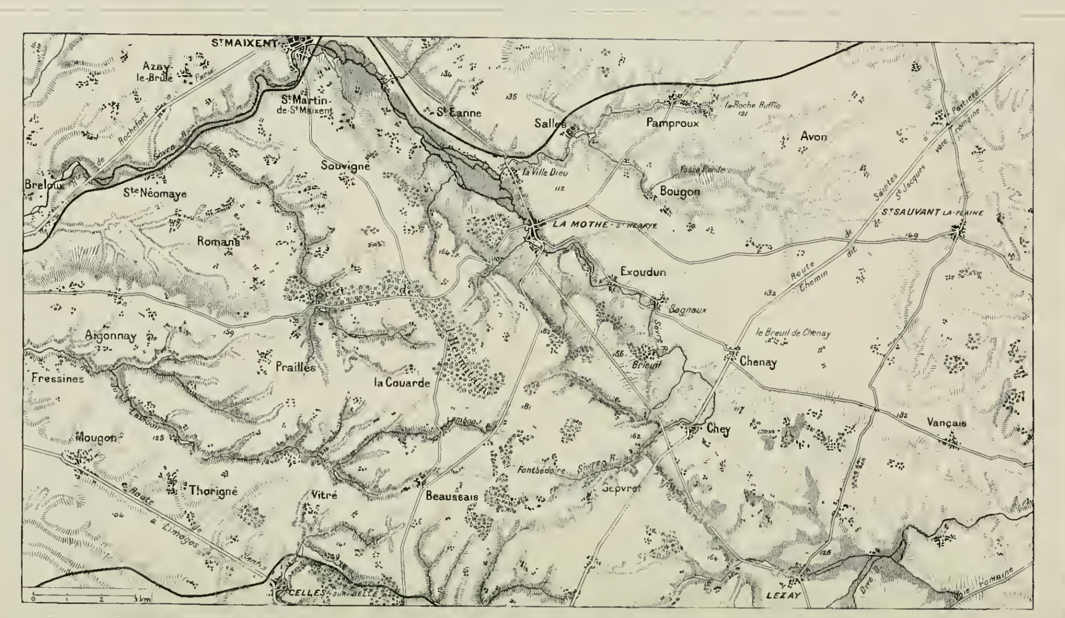


ASPECT DE BOCAGE VENDÉEN : *une vallée sillonnée d'eaux vives s'encaisse le long d'une côte abrupte. C'est au-dessus que se répartissent les petites cultures, les arbres, les haies vives, les hameaux, tout l'ensemble qui constitue le Bocage.* Lab. d'agr comp. de l'Institut agron. (Fig. 223).



PAYSAGE LIMOUSIN *à l'extrémité occidentale du Massif Central. Les roches granitiques, qui ne tarderont pas à disparaître sous les couches sédimentaires de l'ancien détroit poitevin, se déroulent en larges croupes, garnies jusqu'au sommet de prairies et de grands arbres.* Lab. d'agr comp. (Fig. 224)

CONTACT DE CAMPAGNE ET BOCAGE EN POITOU



UNE FAILLE dirigée S.-E.-N.-O., qu'on peut suivre pendant une cinquantaine de kilomètres, redresse, jusqu'à 180 ou 190 mètres, les marnes du lias, et dessine un talus rectiligne dont le revers s'incline en pente douce. A ce terrain correspond un pays bocager, verdoyant, à fermes éparses. De part et d'autre au contraire, les calcaires perméables ramènent des campagnes sillonnées de vallées sèches, où les villages se raréfient. Une rangée de petites villes s'est constituée au contact des deux régions, sur la bande où affleurent les marnes riches en chaux et en acide phosphorique, et où les dislocations font apparaître en abondance les eaux ; la Sèvre-Niortaise y a établi le commencement de son cours. (Fig. 225.)

boînes, servent encore ou qui vivent dans les souvenirs. Maintes fois les stations qu'elles reliaient sont tombées dans l'insignifiance ; mais alors l'histoire de ce passé semble revêtir sa forme suprême dans la consécration religieuse qui s'attache à certains lieux : ici se trouvent d'anciens cimetières chrétiens, là existent des monastères qui, comme à Ligugé, remontent aux premiers temps du christianisme ; ou des sanctuaires fameux, comme Saint-Hilaire de Poitiers, comparables dans la vénération des pèlerins de jadis à Saint-Martin de Tours, à Saint-Jean d'Angely, à Saint-Eutrope de Saintes.

Sur ces plateaux calcaires interposés entre les massifs primaires du Limousin et ceux de l'Ouest, le passage n'est pas concentré, comme en pays de montagnes, en un étroit couloir donnant lieu à une route unique. C'est une zone de circulation, large d'au moins 70 kilomètres, où comme dans le lit d'un grand fleuve, les courants principaux se divisent et se déplacent. La permanence des mouvements est ce qui les distingue : les routes royales, puis les chemins de fer y ont succédé aux voies romaines. Mais si la voie principale se dirige aujourd'hui de Poitiers sur Angoulême, c'était autrefois Saintes qui était le but principal. De Poitiers à Brioux, où l'on passait la Boutonne, puis à Aunay de Saintonge courait la voie historique que suivirent longtemps les pèlerins se rendant à Saint-Jacques-de-Compostelle, et qui est encore désignée sous le nom de *chemin de Saint-Jacques*. Là jusqu'aux Pyrénées les souvenirs de Charlemagne, Roland, Charles Martel planaient sur les imaginations. On peut lire la description de cette route dans une relation poitevine du XII[e] siècle. Les étapes s'y comptaient par des sanctuaires. Mais outre des sujets d'édification et de légendes, les voyageurs y trouvaient aussi occasion de noter les différences de pays et de peuples. Après les riches terres de Poitou, on passe en Saintonge, dont le langage paraît « un peu rustique » ; mais il l'est bien plus encore dans le pays bordelais, d'ailleurs « excellent en vin et fertile en poisson ». Puis, après trois jours de fatigue dans les Landes, on fait connaissance avec la « terre gasconne », dont on vante le « pain blanc et le vin rouge », mais beaucoup moins les habitants.

III
EXTENSION DE LA LANGUE D'OIL

Pendant des siècles les hommes du Nord sont par là entrés en contact avec les gens du Sud. Dans les courants qui s'y rencontrent, c'est visiblement celui du Nord qui l'emporte. N'est-ce pas à l'attraction de climats plus doux et de terres plus fertiles que cèdent les mouvements de peuples ? Le résultat de cette pente naturelle, c'est que les peuples venus du Nord poussent ici leur pointe au delà de leur ancien domaine. Tandis que le Limousin garde sa langue d'oc, à peine entamée au Nord vers les Marches, la langue d'oïl s'avance jusqu'à la Dordogne à Coutras et jusqu'à la Gironde à Blaye. Une chaîne de populations et de dialectes apparentés s'étend par le Berry, le Poitou et la Saintonge. Les « gavaches », ainsi que les appellent les Gas-

cons, pénètrent comme un coin en plein Sud-Ouest. Les langues, en effet, suivent les routes. La plupart des limites linguistiques qui existent actuellement, en Belgique et en Suisse, comme en Tirol ou en Moravie, se coordonnent d'après les routes historiques qui ont implanté ou maintenu sur leur parcours des rapports ailleurs abolis. La pointe de la langue d'oïl par le Seuil du Poitou rappelle celle de l'allemand par le Brenner. La corrélation avec les routes est ici d'autant plus sensible que l'extension de la langue d'oïl s'arrête, non, comme on le dit souvent, à la lisière des terrains primitifs, mais à la zone des forêts qui, fort en avant du Massif central, empiètent sur les régions limitrophes [1]. Dans ces parties à l'écart des voies, la langue d'oïl n'a pas poussé ses empiétements.

Rencontre de langues et de races, croisements d'influences venues du Nord, de l'Est et du Sud : telle est la marque géographique de la contrée. Nulle partie de la France ne fournit une meilleure perspective pour discerner de quels éléments profondément divers se compose notre personnalité nationale. Les types humains caractéristiques du Sud-Ouest, dolichocéphales bruns des vallées de la Dordogne, de la Dronne et de l'Isle, s'y opposent avec une netteté singulière aux races brachycéphales du Massif central et à celles qu'ont poussées par le Berry et la Saintonge les dernières immigrations septentrionales.

IV
ROUTES VENUES DE L'EST

Cette zone de plateaux calcaires, qui s'étend entre la Loire et la Gironde, s'incline vers l'Océan. Elle fut mise en relation avec les Alpes et l'Italie par les ingénieurs romains. De Lyon, ils profitèrent des facilités de passage qui s'offrent vers le Forez pour relier à la métropole des Gaules Roanne, Vichy, Clermont et, par la vallée de la Sioule, pousser une voie jusqu'à Limoges. A Lodève, une autre voie, s'insinuant par les vallées des Causses, attaquait le Massif central ; elle rejoignait Rodez et Cahors et gagnait de là Périgueux. L'une et l'autre de ces voies principales aboutissaient à Saintes. Longtemps suivies après la domination romaine, ces routes furent des artères de vie générale.

V
VOISINAGE DE L'OCÉAN

Une fois sur les plateaux calcaires, rien de plus aisé que l'accès vers l'Océan. A partir du seuil qui divise les eaux du Clain et de la Charente, les pentes s'abaissent rapidement. L'Océan même semble venir à la rencontre de l'intérieur. Jadis un golfe, dont les alluvions marines dessinent les contours, pénétrait jusqu'à Niort. Ce golfe existait en grande partie à l'époque romaine ; et jusqu'au XVIe siècle la dépression marécageuse où se traîne la Sèvre nous est dépeinte comme une région amphibie, fréquentée par la pêche et la vie maritime.

1. Forêt de *Braconne* ; la *Double*, etc.

La Charente, de son côté, cède à partir d'Angoulême à la pente générale vers l'Ouest. Son cours désormais plus abondant trace une voie navigable qui, du moins à partir de Cognac, fut toujours active. A Saintes elle commence à sentir la marée. Sur la douce colline où elle s'étale, l'antique cité, avec ses couvents entourés de grands jardins et ses ruines, fait penser à ces villes de Provence et d'Italie que Rome a marquées de son empreinte.

Ce furent, en effet, des souffles venus d'au delà des Alpes qui se firent sentir, à travers le Massif central, jusqu'à ces contrées de Saintonge. L'attention s'est détournée de ces antiques voies, parce que d'autres relations, dans le cours des siècles, ont prévalu. Mais leur signification s'affirme dans le passé. Les différences de civilisation qu'on observe chez nous entre le Nord et le Sud tiennent en grande partie à ce que le Midi d'Aquitaine garda pendant longtemps ses voies d'accès direct vers les pays transalpins.

Dès le seuil de ce bassin d'Aquitaine que baigne la Garonne et qu'encadrent les Pyrénées, on est averti de ces rapports par l'aspect que prend, à Poitiers, Angoulême, Périgueux, l'architecture religieuse. Des influences byzantines s'y font sentir. Elles étaient sans doute parvenues jusque-là par ces routes qui, parties d'Italie ou de Provence, pénétraient à travers le Massif central dans la contrée entre Loire et Garonne. Par elles se transmirent jusqu'à l'Océan quelques lointains rayons d'une civilisation qui brillait encore d'un vif éclat, quand celle du Nord de la France commençait à peine à poindre.





LIVRE TROISIÈME

L'OUEST

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

VUE GÉNÉRALE DE L'OUEST

I. TRAITS GÉNÉRAUX DE STRUCTURE. || II. SOL ET MODE DE PEUPLEMENT. || III. COMPARAISON AVEC L'EST DE LA FRANCE. || IV. PAYSANS ET VILLAGEOIS.

C'EST vers Confolens que les roches anciennes qui caractérisent le Massif central disparaissent de la surface sous un revêtement calcaire. Là se trouve la limite occidentale de cette grande région. Mais dans la contrée de transition qui lui succède, les roches primitives ne s'enfoncent jamais très profondément dans le sol. Après une éclipse de 70 kilomètres, elles reparaissent pour constituer un nouveau massif primaire, moins étendu que le Massif central, mais considérable encore et par lequel la France se projette sur l'Océan.

Qu'on l'aborde par le Sud-Est ou par l'Est, en venant de Poitiers, du Mans, d'Alençon ou de Caen, on est frappé par un certain nombre de traits qui se marquent de plus en plus fortement. Le relief devient plus rigide ; les roches ont une tonalité plus sombre ; les arbres épaississent leurs rangs, sans pourtant former des forêts ; les champs, les prés, les pâtis se morcellent et s'enfouissent entre des haies vives. Ce sont ces derniers traits que le langage populaire a exprimés en donnant le nom de *Bocage,* en Normandie, comme dans le Maine et le Poitou, aux parties périphériques du Massif de l'Ouest. Dès les approches, on a l'impression qu'on entre dans une région fortement

caractérisée, qui rappelle souvent par la nature de ses roches le Massif central, mais où l'âpreté s'atténue par la douceur du climat et l'abaissement du relief. Le morcellement géologique est extrême; il en résulte que ce massif forme un ensemble de *pays*, plutôt qu'un groupe de provinces.

Par quel nom convient-il de le désigner? Celui de Bretagne serait impropre, car la Bretagne n'en forme qu'une partie, les autres étant: le Cotentin, le Bocage normand, une fraction du Maine et de l'Anjou, et cette portion du Poitou qui a pris le nom de Vendée. Même le nom d'Armorique, qui lui est souvent appliqué, serait inexact; car ce vieux mot celtique exprime le contact de la mer: or la contrée est intérieure et rurale encore plus que maritime. Le mot d'Ouest, dans l'acception que tend à lui donner l'usage, est encore celui qui paraît le plus capable d'exprimer ce qu'il y a de commun entre ces pays et ces peuples qui, à l'exception des marins, se sont peu mêlés à la vie du dehors, mais ne se sont guère davantage fondus entre eux.

I
TRAITS GÉNÉRAUX DE STRUCTURE

La structure s'en accuse par une singulière continuité de traits, qui n'est pas étrangère à l'impression de monotonie que laisse l'ensemble. C'est la partie restée émergée d'un massif plissé à l'époque primaire, qui a subi pendant l'immense étendue des périodes suivantes l'arasion des agents physiques. Diverses transgressions maritimes l'ont envahi, mais seulement en partie. Des oscillations semblent avoir affecté récemment son niveau, mais il n'a pas été atteint par les mouvements orogéniques qui ont relevé le Massif central. Les révolutions y sont dans un lointain énorme. Il y a eu de hautes montagnes, mais elles sont usées jusqu'à la racine. Il y a eu des volcans, mais depuis les temps primaires leur activité a cessé. Les plis primitifs ne se traduisent plus à la surface qu'à travers le modelé qu'a guidé la diversité de consistance des roches. Gneiss, granits, schistes et grès, puis vers le centre, calcaires et schistes de l'époque dévonienne et carbonifère, se succèdent suivant de longues bandes dirigées de l'Est ou Sud-Est vers l'Ouest ou Sud-Ouest.

La structure est celle d'un double plateau anticlinal encadrant et resserrant tour à tour des synclinaux de forme elliptique. Les bandes dont se compose le plateau méridional commencent dès le Poitou et se prolongent en convergeant jusqu'à la Cornouaille et à la pointe du Raz. Celles du plateau septentrional, moins régulièrement ordonnées, se déroulent cependant à partir du Bocage normand, du Cotentin et du Maine, avec une convergence marquée aussi vers l'Ouest. La mer, qui les recouvre en partie, en laisse deviner la continuité dans les îles et écueils du golfe normano-breton. Ils se rapprochent, dans le Léon, des plis correspondants de la Cornouaille; mais c'est au large d'Ouessant, sous les flots de l'Atlantique, qu'il faudrait en chercher le prolongement.

BORDS DU MASSIF DE L'OUEST

SUBSTRATUM ARCHÉEN



SUR toute la périphérie du massif primaire de l'Ouest, depuis la Normandie jusqu'au Poitou, les roches anciennes sont très voisines de la surface. Il suffit d'une carrière ou même de l'érosion des cours d'eau pour qu'elles affleurent. On peut juger alors des allures discordantes du sol et du sous-sol. Ainsi à May (Calvados) une carrière met à nu, sous une mince couche de calcaires jurassiques en position horizontale, les grès siluriens en tranches très inclinées. La Campagne de Caen *est, en cet endroit, sur le point de céder la place au* Bocage *(carte d'état-major, feuille 45. Falaise).*

Laboratoire d'agriculture comparée de l'Institut agronomique (Fig. 226).



LA RIVIÈRE DU THOUET, au pied de Thouars, a creusé son lit assez profondément pour mettre à nu les roches escarpées d'âge primitif, que dissimule, autour de la vallée, un revêtement uniforme de couches liasiques. Lab. d'agr. comp. de l'Institut agron. (Fig. 227).

L'OUEST ET SES ABORDS



LES Coevrons, les bandes pressées que traverse la Vilaine, le Sillon de Bretagne et la Gatine dessinent l'ossature du Massif primaire. En bordure s'étalent les sables du Maine, les craies de Touraine, les plateaux calcaires du seuil poitevin. Le marais, au sud, remplace l'ancien golfe du Poitou, au delà duquel la Saintonge allonge ses bandes calcaires parallèlement aux lignes structurales du Massif. (Fig. 228).

Cette structure pourrait faire supposer que le Massif de l'Ouest trouve un centre dans le pli ou sillon qui, de Laval à Châteaulin, s'intercale entre le plateau méridional et le plateau septentrional. Là, en effet, se rattachent les deux ailes relevées du Massif; et l'inclinaison des couches a permis à des terrains un peu plus récents, un peu plus variés, moins dépourvus de chaux, de s'y conserver. Mais les efforts de compression latérale se sont exercés avec une telle intensité que les couches intermédiaires qui constituent le synclinal intérieur ont été laminées, interrompues et par endroits supprimées de la surface. Elles se prolongeaient primitivement de l'Est à l'Ouest sur toute l'étendue du Massif, du Maine au Finistère; elles ont été sur la majeure partie de leur parcours si bien réduites qu'il faut l'œil du géologue pour les discerner. Deux lambeaux un peu considérables subsistent seulement : l'un à l'extrémité orientale, qui est le bassin de Laval; l'autre à l'extrémité occidentale, qui est celui de Châteaulin. Mais ces deux bassins sont relativement exigus; et rien ne les fait communiquer entre eux. Il n'y a dans ce synclinal que des tronçons de rivière; aucun fleuve continu n'a réussi à s'y établir. Les eaux courantes n'ont pas rencontré dans le Massif de l'Ouest les conditions favorables qui dans des régions de « pénéplaines » analogues, comme le sont aux Etats-Unis les Appalaches, ont permis de creuser une « grande vallée », c'est-à-dire une sorte de couloir les sillonnant dans leur longueur. Ce trait général, qui eût servi de correctif au morcellement qui est le fond de l'Ouest, fait défaut.

II
SOL ET MODE DE PEUPLEMENT

Cette structure hachée fait apparaître à la surface des sols différents, au contact desquels des sources jaillissent, petites mais très nombreuses. A côté des grès stériles, des âpres granits il y a, sans parler de quelques riches alluvions, des schistes; et le « roc » schisteux, comme on l'appelle, quand il est travaillé à la main, amolli et lubrifié par le climat, ne refuse pas de produire. Mais c'est un sol incomplet, et prompt à s'épuiser si des amendements ne viennent réveiller sa vigueur. Or il n'y avait guère d'autres voies de transport autrefois que les chemins creux coupés d'ornières, hérissés de *chirons* ou saillies pierreuses, si fréquents encore dans tout l'Ouest. Ils n'offraient passage qu'à une bête de somme, et c'était dans les paniers suspendus aux deux extrémités du bât que voyageaient à grand'peine les grains ou les substances destinées à améliorer le sol. Là donc se constitua un type d'agriculture demi-pastorale, fondée sur la nécessité de longues jachères pour rendre au sol ses éléments nutritifs et trouvant un auxiliaire dans l'abondance des biens communaux. Près de la maison, dans les *courtils* ou *bordages,* était l'endroit privilégié auquel on réservait les soins assidus, la bonne terre, le peu d'engrais, mais autour duquel la culture subissait suivant la distance une proportion décroissante. Dans l'impossibilité de renouveler les sucs nourriciers, on laissait au climat, à l'humidité naturelle de ce sol argileux, le soin de

faire croître l'herbe. Ces habitudes ont marqué d'une empreinte ineffaçable la physionomie du pays. Si, en bien des endroits, grâce aux progrès modernes, les champs ont cessé de revêtir périodiquement l'aspect de genetières et de landes, ils sont toujours restés minuscules, enclos de haies que rehaussent souvent des levées de terre pour enfermer le bétail, toujours prêts en apparence à revenir sans changement à leur destination périodique de pâtis ou pâturages.

La dissémination des fermes est l'accompagnement naturel de ce mode d'exploitation. Tel est en effet le mode de peuplement. Ce qui montre sa corrélation avec la nature du sol, c'est qu'il cesse dans les campagnes calcaires qui bordent immédiatement le Massif. Sans communications faciles avec le dehors, dans ces enclos d'arbres, parmi ces closeries et ces pâturages, entre les étangs et les flaques bien plus multipliées autrefois et garnissant les moindres creux de terrain, s'éparpillaient sur toute la surface du pays les maisons basses et, le plus souvent, faute de matériaux, mal construites des habitants. Ainsi ont-ils toujours vécu, isolés par les longues saisons pluvieuses, en rapport seulement aux jours de fête ou de foire avec le monde extérieur.

III
COMPARAISON AVEC L'EST DE LA FRANCE

Dans les contrées de sol moins morcelé et de circulation assez facile pour que, sans dommage pour l'exploitation des terres, les hommes puissent vivre groupés, c'est le bourg ou le village qui est devenu l'unité essentielle de la vie rurale. Cet état existe dans le Nord et dans l'Est. Chez la population rurale « agglomérée autour du clocher » s'est développée une vie propre qui a eu sa force et son organisation dans l'ancienne France, la vie de village. Si borné qu'y soit l'horizon, si affaiblis qu'y parviennent les bruits du dehors, le village compose une petite société accessible aux influences générales. Au lieu d'être dispersée en molécules, la population y forme noyau; et ce rudiment d'organisation suffit pour donner prise sur elle.

IV
PAYSAN ET VILLAGEOIS

En Lorraine, en Bourgogne, en Champagne, en Picardie, l'habitant de la campagne est surtout un villageois; dans l'Ouest, c'est un paysan. Parmi les variétés de caractères qui ont pu se développer chez celui-ci subsistent, comme trait commun, les qualités ou défauts qui tiennent à l'isolement. Le village est un organe qui est resté languissant, par rapport au pullulement des fermes et des hameaux. La population ne s'y est pas concentrée. Si tenaces sont les habitudes contractées en conformité avec les conditions naturelles que, même de nos jours, il n'y a rien à reprendre à la description que traçaient, au XVIIe siècle, les intendants: « Les paroisses, disait Miroménil, sont assez peuplées, mais il y a peu de gens dans les bourgs. » Ce qui, dans les mouvements populaires de la Révolution, servait de ralliement, c'était,

PAYS BOCAGERS DE L'OUEST

L'HABITAT



FERME bretonne typique du bassin schisteux de Rennes. La décomposition de ces schistes tendres produit un sol limoneux et gras qu'ont enrichi des dépôts de faluns. Les champs sont entourés de haies d'arbres. On remarque le développement des bâtiments d'exploitation rurale, aux toits fortement inclinés, qui se groupent autour d'une cour ouverte. La construction, assez pauvre, est en schistes, çà et là intercalée de briques. (Fig. 229).



MÉTAIRIE du Bocage Vendéen. Les toits en tuiles, très peu inclinés, les murs garnis de treilles ont un aspect déjà méridional. Les deux bâtiments contigus affectent une disposition en équerre assez générale dans l'ouest. L'ampleur des granges et même l'aspect de l'habitation décèlent une aisance relative.

Laboratoire d'agriculture comparée de l'Institut agronomique (Fig. 230)

POPULATION ÉPARSE ET AGGLOMÉRÉE



Répartition proportionnelle de la population éparse et agglomérée. (Extrait du Dénombrement de 1891, graphique nº 10.) La population agglomérée est définie « celle qui se groupe immédiatement autour du clocher ». Elle comprend, dans la région du Nord-Est, plus des neuf dixièmes des habitants. Au contraire, dans les départements qui correspondent à peu près en totalité au Massif primaire de l'Ouest, la proportion de la population éparse varie entre 73 pour 100 (Côtes-du-Nord), et 56,5 pour 100 (Loire-Inférieure, où la moyenne est abaissée par la présence d'une grande ville). Les départements riverains de la Méditerranée, à leur tour, se distinguent nettement des départements contigus. (Fig. 231.)

sur mot d'ordre, des auberges de campagne, ou même une lande, un arbre, une chapelle isolée. On a construit en Vendée des routes stratégiques : elles n'ont point formé d'agglomérations ; la route de Cholet à La Roche traverse des lieues sans rencontrer un village. L'industrie même y répugne à la concentration dans les villes, et donne ainsi le spectacle d'une résistance aux influences présentes.

Il y a là entre les diverses régions de la France le principe de différences profondes. L'aspect des cartes topographiques où sont figurés les hameaux et les fermes isolées peut donner une idée de ces variétés de répartition. Les fermes n'ont jamais été en France l'objet d'un recensement; mais du moins le dénombrement de 1891 nous a-t-il fait connaître le nombre des hameaux et principaux groupes distincts du chef-lieu de la commune[1]. Il a permis aussi d'évaluer le chiffre de la population agglomérée et de la population éparse, en résumant ce rapport dans un croquis que nous croyons devoir reproduire, si sommaires et si imparfaites qu'en soient les indications.

Sans doute ce régime de population disséminée n'est pas particulier à l'Ouest, puisqu'il prévaut aussi dans le Centre et une partie du Midi. Mais dans cette région seulement il s'associe à une densité considérable de population, qui, même en Bretagne, est aux trois quarts au moins rurale. L'Ouest est une masse compacte, où, sur une étendue de plus de 60 000 kilomètres carrés, règnent des conditions relativement uniformes d'existence. Là sont les principaux contingents de cette France paysanne qui vit à côté de la France surtout urbaine et villageoise du Nord-Est et des bords de la Méditerranée. Malgré les variétés que les côtes, le contact de la mer et des influences extérieures ont çà et là introduites, l'impression dominante, conforme à celle que ses paysages laissent dans le souvenir, est celle d'un grand pays rural, où les changements ne se produisent ni de la même manière ni du même pas qu'ailleurs.

1. Exemple de contraste : 18 926 hameaux dans le département de la Manche ; 824 dans celui de l'Aube.





CHAPITRE DEUXIÈME

LE POITOU ET LA PARTIE MÉRIDIONALE DU MASSIF DE L'OUEST

I. LE POITOU CALCAIRE. || II. RÉAPPARITION DES ROCHES ANCIENNES. || III. BOCAGE VENDÉEN.

I LE POITOU CALCAIRE

LE POITOU forme la transition vers l'Ouest. Il représente entre le Massif primaire de l'Ouest et le Massif central un seuil déprimé qui fut un détroit à l'époque où les mers de l'époque jurassique vinrent à interrompre leur continuité primitive. Lorsque, dans l'époque suivante, il eut émergé, les mers du Bassin parisien et de celui d'Aquitaine s'avancèrent à la rencontre les unes des autres, sans parvenir pourtant à se rejoindre. Ainsi le seuil est resté pendant une énorme période exposé à l'érosion. Cependant elle n'a pas réussi à enlever de la surface les couches sédimentaires déposées par les anciennes invasions marines. On voit, à une vingtaine de kilomètres au Nord de Poitiers, l'horizon barré par une ligne de coteaux uniformes ; c'est le talus des grès et sables dits cénomaniens qui terminent le pays verdoyant de Châtellerault et forment la transition entre Touraine et Poitou. Dès lors, les secs et durs calcaires de la plaine poitevine prennent possession de la surface. Ils la couvrent d'une couche en réalité très mince, car çà et là dans le lit des vallées des pointements de roches trahissent le voisinage du substratum archéen. Mais c'est assez pour imprimer au sol et aux habitants une physionomie autre que dans les massifs anciens, et pour ouvrir à la circulation générale des passages dont nous avons déjà montré l'importance.

A quelques lieues des reliefs mouvementés du Limousin, on voit s'étaler entre le Clain et la Charente une plate-forme calcaire que traversent en ligne droite chemin de fer et routes. La roche se décompose en une mince couche de terre rousse appelée *groie,* empâtant d'innombrables plaquettes d'un calcaire légèrement marneux. Ces pierres assemblées en tas forment

des *chirons,* ou sont disposées en murs de clôture autour des champs. Sur les parties plus renflées de la surface, la groie devient plus argileuse et plus chargée de silex; mais entre ces chailles, la terre, disent les paysans, est « douce comme de la soie ». C'est la terre légère, mais tout imprégnée de phosphore et de chaux, qu'il suffit de gratter avec l'araire primitif ou de remuer à la bêche pour obtenir les récoltes de blé et de noix qui suffisaient jadis à l'existence des habitants.

L'eau est rare; à défaut de puits, qui doivent descendre parfois jusqu'à 50 mètres, c'était jadis fort loin aux rivières et aux sources qu'il fallait recourir. Mais rares aussi sont les vallées. Souvent leur fond est à sec. Il y a des pertes de rivières, des cirques où l'eau disparaît, mais parfois aussi, comme le veut la nature perméable et fissurée de ces roches, des cavernes engendrant de belles sources, des *dives* aux eaux claires. Seules, quelques grandes rivières ont pu creuser, à travers ces roches dures et cimentées de silex, des vallées profondes aux flancs garnis de sources ; mais le bas est souvent trop marécageux ; la *rouche* s'y substitue aux prairies. Sur leurs bords escarpés, sur leurs promontoires en saillie, sur leurs rampes éclatantes et rocailleuses, d'anciens *oppida,* plus tard devenus des châteaux forts ou des villes, Poitiers, Lusignan, se sont installés. Celles-ci garnissent les corniches, elles s'inscrivent dans les courbes des rivières, elles s'étagent comme Poitiers entre la rivière lente et herbeuse et une ligne de marais. Dans l'intervalle des vallées, la population, d'ailleurs rare, est plutôt disséminée en hameaux que groupée en gros villages.

Ce pays, où de toutes parts les lignes horizontales obsèdent les yeux, n'est pourtant pas une surface dépouillée après la moisson, un vaste champ de labour triste et sans arbres. Si l'on parvient à l'embrasser d'un point élevé, il paraît garni d'arbres. C'est que la plaine poitevine est parsemée de terrains de transport arrachés par d'anciens ruissellements au Limousin ou à la Gâtine. Ces sols quartzeux, qui ont perdu par lavage la potasse dont ils étaient imprégnés, introduisent sur le plateau poitevin un élément exotique, quelque chose comme l'apparition subite d'un autre pays. Dès que s'élève à un certain niveau la convexité du plateau calcaire, on voit s'étendre des plaques argileuses et blanchâtres, dont jusqu'à ces derniers temps la culture n'avait pu faire la conquête. D'assez grandes forêts y subsistent : au Nord de Poitiers celle de Moulière, où les loups sont encore nombreux ; ou, aux abords du Limousin, celle de Charroux, d'où les charbonniers acheminent par baudets leur denrée vers Niort et les ports du Marais. Mais en général ce qui caractérise ces sols lourds et infertiles, c'est la *brande,* c'est-à-dire la lande semée d'étangs, fourrée d'ajoncs et de genêts à taille d'homme.

Cet ensemble complexe compose une contrée qui rappelle encore d'assez près un type ancien d'établissement de peuple. Entre les marches forestières et sauvages qui l'entourent, il y avait assez de terre fertile pour qu'avec l'outillage médiocre et les récoltes de faible rendement dont se contentait une population peu dense, un noyau politique pût se former. Il n'y manquait ni

le blé, ni les arbres fruitiers, ni la pierre à bâtir, ni l'argile à poteries, ni le silex qui facilite l'empierrement des routes; rien de ce qui permet à un pays de se suffire. Et de fait un trait persistant d'archaïsme perce dans les habitudes, dans les vieilles industries mourantes. Le paysan garde sa prédilection et sa tendresse pour ce sol un peu maigre, mais facile à travailler. Çà et là, des *logis* des derniers siècles marquent l'existence d'une bourgeoisie ou d'une petite noblesse rurales.

II RÉAPPARITION DES ROCHES ANCIENNES

Presque au milieu de cette plaine, au point où la Charente, très encaissée, vient de tourner brusquement au Sud, un trait singulièrement net frappe les yeux. Sur la rive droite de la rivière commence une ligne de collines qui, de Montalembert à La Motte-Saint-Héraye, se déroule du Sud-Est au Nord-Ouest, avec la rectitude des *barres* qui raient les paysages bretons. Elle se dresse en brusque saillie vers le Nord, le long d'une faille qui relève à 190 mètres les terrains marneux du lias, ceux mêmes qui vers Poitiers forment le fond des vallées. La Sèvre-Niortaise, indécise sur sa direction, traverse le bord septentrional, serpente à sa base, pour le recouper ensuite à travers les schistes, qui ne tardent pas à apparaître. Une montée de 50 mètres suffit pour découvrir, au Nord, de grands horizons. Tout paraît plat: cependant, à mi-chemin de Poitiers, à Champagné-Saint-Hilaire, se dresse, comme une île, une colline qui conserve aussi un lambeau de roches schisteuses sur un anticlinal. Tels sont, avec les pointements granitiques que le creusement des vallées a mis à nu à travers le Poitou calcaire, les vestiges de la liaison entre le Limousin et le Bocage vendéen. A l'aide de ces rares linéaments, comme sur une inscription aux trois quarts effacée, l'ossature intime se devine.

III BOCAGE VENDÉEN

Le Bocage vendéen est la réapparition des roches anciennes. Ce n'est pourtant pas le Limousin qui reparaît. Désormais les hauteurs ne dépassent pas 286 mètres: maximum atteint par les croupes granitiques de la Gâtine. La surface a été envahie à plusieurs reprises par des transgressions marines, et de grandes plaques limoneuses en attestent l'extension. Pourtant l'âpreté du sol se découvre sous les cultures qui l'ont presque entièrement envahi. Les arbres deviennent plus clairsemés vers le sommet des croupes; entre leurs haies de plus en plus espacées, les champs de seigle ou de sarrasin font en été de larges taches rousses et blanches. Partout, sur les talus, dans les jachères, reparaît la végétation de fougères et de genêts, d'où s'exhale, aux heures de rosée, une senteur âcre. Quelques points culminants se signalent par des files de moulins à vent: pacifiques constructions qui furent pourtant des signaux de guerre civile. Ceux du mont des Alouettes, près des Herbiers, étaient épiés de plusieurs lieues à la ronde.

Comme en Bretagne, la structure rayée du Massif se décèle par de longs sillons parallèles aux croupes. Celui de la Sèvre-Nantaise borde, au Nord, fidèlement la Gâtine. Elle coule lentement, dans une anfractuosité verdoyante, baignant de ses eaux noires le pied d'anciens châteaux forts, Mortagne, Tiffauges, Clisson. C'est un des traits caractéristiques de ces massifs anciens, que ces profondes déchirures. Les inégalités sont en creux plutôt qu'en relief; rien souvent ne les fait prévoir. C'est ainsi qu'à Thouars, on voit tout à coup dans la plaine uniforme s'ouvrir un escarpement au fond duquel, parmi les roches primitives, serpente la rivière, et que domine la petite cité féodale.

Au Nord, la Gâtine s'efface en s'étalant dans les plateaux à larges ondulations qui, de Chalonnes à Champtoceaux, bornent d'une rampe continue la vallée de la Loire. Au-dessus de l'aimable vallée, ce raide talus, surmonté de hauts et anciens villages, inquiète, comme une barrière. Ce fut en effet la limite du vieux pays appelé *Mauges*, foncièrement rural même dans ses industries, plus poitevin qu'angevin, et malgré les rapports de commerce qu'il eut de bonne heure avec la mer, hostile à la vie urbaine des bords de la Loire. Il le fit voir en 1793.

Au Sud, dès que le granit fait place aux schistes plus tendres, la Gâtine prend décidément l'aspect de Bocage. Plus d'espaces découverts ni de champs étalés; le pays se morcelle en lopins verdoyants, il devient le « petit pays », suivant une très juste expression locale. Chaque lopin de champs ou de prés est entouré de *chintres*; tout est enclos. Les chemins creux s'enfoncent sous les haies d'arbres. De toutes parts, près des ruisseaux, des suintements et des sources, s'éparpillent les *borderies*, isolées ou par petits hameaux. Les maisons aux toits en tuiles, peu inclinés, avec des figuiers et parfois leurs treilles, ont une teinte méridionale qui manque dans le Bocage breton ou normand. De grosses meules de paille décèlent les ressources nourricières de ce sol, pauvre toutefois dans les parties où manque la couverture de limon. Partout, même sur les espaces en friches dont les genêts et fougères ont pris possession, la charrue finit par passer, sauf à prolonger pendant plusieurs années les jachères. Les villes et même les villages ne tiennent qu'une faible part de la population. C'est une complète expression de l'Ouest rural.



CHAPITRE TROISIÈME

POSITION MARITIME

ET ESTUAIRE DE LA LOIRE

I. OSCILLATIONS DE RIVAGES. || II. NANTES ET PAYS NANTAIS.

COMME une frange le long de la partie poitevine du Massif de l'Ouest se déroulent des marais, des golfes atrophiés, des plaines envasées, des îles dont quelques-unes sont rattachées à la terre ferme, enfin l'estuaire d'un grand fleuve. Un grand nombre de pays individualisés se détachent ainsi, quelques-uns en frappant contraste avec l'intérieur, le long de la côte vendéenne, *Bocage* et *Marais* s'opposent, non seulement par l'aspect et le mode de circulation, mais par le sang et la race. Une vie de pêches, avec ses habitudes, ses costumes et une variété spéciale de population de type brun, s'est nichée entre les dunes de sable du pays d'*Olonne*. Dans le marais de *Brière*, les habitants, adaptant leur existence à la nature amphibie du sol, se font alternativement exploiteurs de tourbe et éleveurs de moutons. Les salines bordent une partie du littoral, et des tribus de paludiers ont vécu à part, surtout autrefois, absorbées dans leur exploitation. Sur tout ce littoral prévaut, sauf exception, une vie morcelée, dont les différents aspects sont en rapport avec la marche inégale des empiétements de la terre sur la mer.

I
OSCILLATIONS DE RIVAGES

En effet, la terre semble aujourd'hui, sur cette partie du littoral, gagner sur la mer : le golfe du Poitou n'est plus qu'une réminiscence de temps d'ailleurs peu éloignés, le Morbihan s'envase et la Loire construit un delta sous-marin. Mais ce recul de la mer n'est qu'un épisode dans une série d'oscillations alternantes. Autant qu'on peut remonter dans la période tertiaire, les rapports de la terre et de la mer ont été soumis à un régime d'instabilité dont ils ne

semblent pas être sortis. Plusieurs fois la mer s'est avancée, a pénétré par transgression dans les dépressions et vallées où le travail des cours d'eau lui avait d'avance comme ménagé un accès. Ce travail d'érosion recommençait aussitôt après qu'un nouveau recul de la mer succédait à l'un de ses retours offensifs. Et c'est ainsi que se préparait, par voie de successives retouches, la configuration actuelle du littoral. Les eaux marines ont tourné, dans leurs envahissements, les massifs saillants pour s'étaler dans les dépressions qu'elles occupent encore en partie. Elles ont été guidées par un modelé préexistant, qui présentait des inégalités en saillie et en creux ; et le bas niveau, auquel il était réduit par l'usure des âges, leur a permis de pousser fort loin leurs pénétrations. Ce sont maintenant les traits en partie submergés de ce modelé qui apparaissent soit dans les alignements d'îles, soit dans les *rias*, les petites mers ou les estuaires qui découpent le littoral. Ils continuent, à travers les oscillations de la ligne de côtes, à dessiner la configuration du socle continental par lequel le Poitou se lie à la Bretagne méridionale, et qui reste encore à demi caché sous les flots.

L'estuaire de la Loire se rattache par ses origines à ces vicissitudes de progrès et de recul des côtes. Il ne correspond pas à un pli de la structure du Massif. Il occupe simplement une vallée d'érosion, formée et agrandie sans doute dans les intervalles d'anciens empiétements marins. Lorsqu'après avoir rasé le pied des Mauges, le fleuve se resserre au pied du roc et du château de Champtoceaux, il s'engage à travers une des larges bandes de granit qui constituent l'ossature du Plateau méridional. Ses rives irrégulières s'accidentent de brusques promontoires. A Nantes la barre de granit serre de près le fleuve et la ville ; et la rivière, qui vient ici du Nord se jeter dans la Loire, a un lit à demi lacustre dans les brèches du Sillon de Bretagne.

II
NANTES
ET
PAYS NANTAIS

Avec ce fleuve qui draine près d'un quart de notre territoire, qui jadis transportait vers la mer les fers du Nivernais, les chanvres de la Limagne, les vins de l'Orléanais et de la Touraine, il semble que la France elle-même pénètre dans les vieilles terres bretonnes. Il vient d'accroître sa puissance au confluent de la Maine ; mais, sous le poids de son énorme alluvion, il se ramifie entre des grèves dessinant de rousses arabesques, entre les îles dont les saules et peupliers s'estompent dans les buées des eaux. Au point où pénètre la marée et où le fleuve divisé fournit vers le Sud un passage commode, s'intalla de bonne heure une ville de confluent (*Condé*)[1], une tête de pont et un emporium maritime. Ce fut, dans ces contrées stériles en vie urbaine, un germe vigoureux qui se fit place et jour aux dépens des territoires voisins. L'importance politique de la cité nantaise s'exprime par le développement territorial que représente le Pays nantais. Un groupement s'opéra

1. *Condevincum.*

OSCILLATIONS DU LITTORAL BRETON

ILOTS RATTACHÉS



DUNES récentes garnies de végétation clairsemée, entre le Croisic et Bourg-de-Batz. Ce dernier s'élève sur une légère éminence granitique, îlot rattaché au continent par des sables. Un autre îlot qu'on aperçoit au large (Plateau du Four) est d'origine toute différente : c'est un lambeau calcaire de couches qui ont été déposées par une transgression marine d'âge éocène, dans un ancien prolongement de la vallée de la Loire. Phot. de M. de Martonne (Fig. 232).



LE MONT DOL, îlot granitique rattaché. Mais ici les sédiments vaseux, riches en carbonate de chaux, ont formé le marais de Dol, terrain de culture, au fond de la baie St-Michel. Phot. de M. de Martonne (Fig. 233).

PLONGEMENT DU PLATEAU GRANITIQUE

LE PAYS DU CROISIC



Le bras de mer du TRAICT, *qui isolait jadis le Croisic, est en partie converti en marais salants, déjà exploités à l'époque romaine. On distingue les levées de terre qui les séparent en compartiments, au bord desquels le sel est déposé en amas coniques. Une carrière d'extraction de granit s'ouvre au premier plan : sa situation au niveau même des marais salants montre l'horizontalité presque absolue du plateau.*

Phot. de M. de Martonne (Fig. 234).



Côte du Croisic : plateau granitique entamé et déchiqueté par l'Océan. La plate-forme cessant de se dissimuler sous les sables, apparaît à nu au moment où elle plonge dans la mer. Une pente presque insensible unit la partie émergée à la partie submergée du plateau : preuve qu'un faible gauchissement de l'écorce terrestre a suffi pour déterminer la ligne actuelle de côte. Phot. de M. de Martonne (Fig. 235.)

au profit de l'emporium maritime, devenu ville épiscopale ; et tandis que, sur la rive gauche, le Pays poitevin de *Rézé* (*Retz*) ne tardait pas à graviter dans son orbite, le territoire nantais s'étendit au Nord sur les plateaux qui d'Ancenis, par Nor et Blain, centre de voies romaines, gagnent Redon, et sont comme les racines de la Bretagne méridionale. D'anciennes traces de métallurgie s'y voient encore ; mais surtout, — fait décisif, — de là partent les voies de pénétration qui atteignent directement les villes échelonnées, de Redon à Quimper, à l'extrémité des estuaires. Une cité bretonne s'est greffée ainsi sur la ville que la Loire, moins bretonne que française, avait fait naître.

Le Massif de l'Ouest dispose donc, grâce à une échancrure de son plateau méridional, d'une porte vers l'Océan. Dans le procès qui se débat entre la terre et les eaux, le petit pays de Guérande, isolé par le marais de la Brière, est devenu presqu'île ; le *traict* du Croisic a cessé de séparer entièrement du continent la petite île granitique où se forma le port de ce nom. Les pêcheries, les salines, les rapports avec La Rochelle et les îles créèrent là un petit foyer qui eut son éclat : Le Croisic, avec ses maisons de pierre et ses balcons sculptés, a l'air d'une miniature de Nantes ; un moment, le protestantisme y prit pied.

La vie du dehors semble assiéger ces rivages, mais c'est en vain. Les barres uniformes et basses qui encadrent l'horizon ramènent l'esprit au sentiment vrai de la contrée. Du haut de ses murailles, la morte Guérande domine ce pays étrange, où le granit étincelle entre les champs et le sel brille sur les eaux, et, au delà, elle embrasse un horizon parsemé d'îles, animé de barques de pêche. Mais derrière cette façade, où le soleil est plus clair et le climat plus sec, s'étendent les tourbières, s'allongent les sillons de landes qui séparent ces articulations littorales de la pauvre et mélancolique Bretagne intérieure.





DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

LES CONFINS DE LA BRETAGNE

I. BASSINS D'ANGERS ET DE LAVAL. || II. CHAINES DU PLATEAU SEPTENTRIONAL. || III. BOCAGE NORMAND. || IV. CONTACT DE LA NORMANDIE ET DE LA BRETAGNE.

VERS son extrémité orientale le Massif de l'Ouest se termine par une zone bordière qui, par Angers, Sablé, Sillé-le-Guillaume, gagne les sources de la Mayenne et de là, par le Bocage normand, se lie au Cotentin. Elle forme la transition entre la Bretagne et les parties limitrophes de la Normandie, du Maine et de l'Anjou. La nature du Massif primaire s'y manifeste par une tonalité générale plus sombre, l'abondance des arbres, la profusion de petites sources et de ruisselets coulant sur des lits pierreux. Mais çà et là une agriculture plus riche et des produits plus variés évoquent le souvenir de contrées différentes. Il a toujours été dans les destinées de cette région de servir, sous une forme ou sous une autre, de marche-frontière. Au reste, cette zone bordière manque d'unité ; des ondulations alternatives de plis longitudinaux s'y succèdent, orientées de l'Est à l'Ouest, et circonscrivant plusieurs petits bassins, comme ceux d'Angers et de Laval.

I
BASSINS
D'ANGERS
ET DE LAVAL

Le plus méridional est celui d'Angers. Ici surtout est marqué nettement le caractère de marche-frontière. Quand les Normands poussaient leurs expéditions par la Loire, quand les Bretons sortaient de leur péninsule, ou que les Aquitains se révoltaient contre les rois Carolingiens, Angers était le grand point stratégique. L'importance historique de l'Anjou vint de là. Les ancêtres des Capétiens ont été *marquis d'Anjou* : en lutte perpétuelle contre Bretons,

Normands et Aquitains, ils étaient les vrais chefs militaires du royaume dont Hugues Capet allait devenir le roi.

Le Bassin d'Angers est séparé de celui de Laval par des bandes parallèles de grès que la Mayenne traverse en aval de Château-Gonthier. La jolie et sombre rivière arrose à Laval une terre fertile. Les fours à chaux qui se multiplient annoncent que son sol est pourvu d'éléments qui manquent aux régions voisines.

Le Bassin de Laval, cette marche du Maine, fut, avant la Révolution, la limite entre les pays où se percevait la gabelle, et la Bretagne, pays de *franc-salé,* qui en était exempte. Ces terrains fourrés, entrecoupés de bois et d'étangs, se prêtaient trop bien à la contrebande, pour que celle-ci ne s'enracinât dans la contrée. Entre Laval et Vitré, on peut voir ce qui reste encore, près de Port-Brillet, du fameux bois de Misedon, bien humanisé aujourd'hui, mais jadis de mine suspecte, avec ses taillis de houx et de genêts qui cachent un homme à quelques pas et ce sol tapissé de mousse qui étouffe tout bruit. Ces frontières de faux-sauniers étaient comme un pays d'anarchie, et une terre promise de vagabonds. Trop souvent ils y faisaient la loi. La vie d'aventures profitait des sournoises retraites de ces fourrés, de l'isolement des closeries livrées aux surprises et aux agressions du plus fort. La chouannerie y naquit de la contrebande, qui avait elle-même pour complice la nature du pays, prompte, au moindre relâchement des liens sociaux, à retourner vers la sauvagerie primitive.

II
CHAINES DU PLATEAU SEPTENTRIONAL

Au Nord du Bassin de Laval, les lignes maîtresses du plateau septentrional surgissent brusquement au-dessus des campagnes ou plaines calcaires de Conlie, Alençon, Séez et Argentan. Les forêts de Sillé, de Multonne, d'Écouves, de Perseigne, premiers avant-coureurs des chaînes ou bandes qui le sillonnent, étonnent par leur rigidité plus encore que par leur hauteur, bien que celle-ci ne soit pas dépassée dans l'Ouest. Échines de grès injectées de roches éruptives, elles conservent des forêts sur leurs flancs ; mais sur l'étroite crête, le sol de grès dénudé ne porte plus guère que des taillis et des pins. Dans les creux ou bas-fonds l'humidité fait éponge ; et c'est d'innombrables ruisselets suintant à travers les bruyères que se nourrissent les premières eaux de la Mayenne.

Bientôt les tronçons de chaîne se combinent. Les crêtes de la forêt d'Andaine se relient aux barres moins élevées, mais toujours très nettes en leur rigidité, qui s'allongent entre Domfront et Mortain, et au delà vers Avranches. Au-dessus du modèle presque amorphe des schistes décomposés, ces barres soutenues de grès marquent le paysage d'un trait vigoureux. Les rivières préexistantes à leur mise en saillie ont réussi à maintenir leur lit à travers l'obstacle : la Varenne à Domfront, la Cance à Mortain suivent des brèches où la rivière s'avise pour un instant de jouer au torrent. Du haut de ces

SITES DE GROUPEMENTS DANS L'OUEST

BOURGS ET VILLAGES



SAINT-GERMAIN-SUR-ILLE, sur le bord septentrional du Bassin de Rennes (Carte d'état-major, feuille 75, Rennes). Type de village breton, situé au sommet d'une barre de grès formant promontoire : une carrière éventre l'extrémité. Les schistes de Rennes, plus tendres et plus friables, dessinent, vers le sud, de grands horizons aplanis auxquels le foisonnement des arbres donne l'aspect de Bocage ; les maisons éparses s'y dissimulent sous les arbres.

Phot. de M. de Martonne (Fig. 236).



LE CHATEAU DE CLISSON (Carte d'état-major, feuille 118, Cholet). Dressé sur une rampe escarpée que baigne la Sèvre Nantaise, il se mire dans une eau limpide et noire, qui semble immobile. La pente est très faible, en effet, la rivière ne coulant plus ici qu'à un niveau de 11 mètres. Elle est encadrée dans une rainure du plateau granitique dont les deux bords s'élèvent à 40 mètres. L'œuvre d'érosion semble arrêtée. Aucune alluvion ne tapisse la vallée ; les maisons semblent écrasées par la construction féodale.

Photographie Neurdein (Fig. 237).

SITES DE GROUPEMENTS DANS L'OUEST

VILLES



Le roc schisteux de Fougères domine au sud un vaste horizon. La vieille ville s'allonge sur la ligne de faite, et ne se relie que par un étroit pédoncule à la masse des constructions du château. Au pied, le voisinage de la rivière et l'industrie ont donné naissance à un faubourg. Des rampes escarpées, où s'étagent des jardins, le séparent du reste de la ville

Phot. Neurdein (Fig. 238).

barres on domine et surveille de grandes étendues ; des tours, des châteaux et des villes y ont pris place en vedette, profitant des escarpements subits au pied desquelles les eaux rapides et claires s'offraient en outre à l'industrie humaine. Des sites urbains, dont le pays est ailleurs fort dépourvu, se sont ainsi formés. On les voit à Vire, Falaise, Fougères, comme à Domfront ou Mortain : les unes, villes éteintes, se contentant d'étaler leurs jardins en pente sur les restes de leurs vieux remparts ; d'autres se transformant, ayant puisé dans la force vive des eaux un renouveau de vigueur.

III BOCAGE NORMAND

C'est cette ligne de hauteurs qui sépare du Bassin de Laval le Bocage normand, analogue au Bocage vendéen, mais avec la nuance spéciale qu'un autre climat, d'autres rapports de contiguïté et de voisinage lui communiquent. Sous le réseau d'arbres les brouillards s'épaississent et entretiennent l'humidité sur le sol. Les divers plans du paysage se détachent dans la brume, et s'estompent en dentelures boisées les unes derrière les autres. Partout, à travers les arbres brille la prairie. Le bétail, sans autre gardien que les haies, semble maître du pays. Car le regard peut rarement s'étendre ; et du spectacle de la vie rustique qui se poursuit paisiblement tout autour, il ne saisit que quelques détails. Toutefois il ne manque pas de signes par lesquels se manifestent les propriétés intimes du climat et du sol. La végétation d'arbres étale une variété d'essences qu'elle est loin d'avoir dans les plaines voisines. Parmi les genêts et les fougères la fréquence des houx, du lierre, des lauriers, pourrait faire soupçonner au voyageur, du fond des *cavées* où il est emprisonné, le voisinage de l'Océan, quand même il ne verrait pas les grands nuages qui passent au-dessus de sa tête, et l'aspect souvent orageux du ciel.

C'est entre Saint-Lô, Vire, Falaise, Écouché, Domfront, que s'est à peu près localisé le nom de *Bocage normand*. Non que l'aspect bocager ne se retrouve ailleurs ; mais ici, comme en Poitou, le contraste immédiat avec les plaines ou campagnes contiguës a suscité des noms distinctifs. C'est la terre brune succédant au sol clair, le fouillis d'arbres aux espaces découverts, la maison de torchis ou de schistes aux maisons de pierre et aux brillants édifices ; le pays maigre au pays gras. Dès le temps du vieux poète du Roman de Rou, la division paraissait fondamentale.

Li paisan et li vilain,
Cil des boscages et cil des plains.

C'était une de ces populations, comme il y en avait plusieurs dans l'ancienne France, que la pauvreté avait rendues ingénieuses. Habiles à combiner les petits profits, à suppléer à l'abondance par la diversité des produits, à joindre aux ressources de la petite culture celle de la petite industrie et de pro-

fits cueillis au dehors, les *Bocains* se tiraient d'affaire ; car, disait d'eux l'intendant de Foucault, « leur naturel est assez vif ». L'industrie trouvait un aliment dans ce sol ferrugineux, parmi cette abondance d'eaux courantes. Ces petites forges que montre Lenain, dont le forgeron aidé d'un petit garçon compose le personnel, pouvaient s'y multiplier grâce au minerai et au charbon de bois. Peu de rivières dont les eaux ne servissent à mouvoir des moulins, à préparer des peaux, blanchir des étoffes ; peu de hameaux où ne retentît autrefois le battement des métiers, souvent égayé de quolibets et proverbes dont chacun avait sa part. La quincaillerie régnait à Sourdeval, Tinchebray ; la chaudronnerie à Villedieu-les-Poëles. Chaque village avait sa spécialité : et ces spécialités mêmes contribuèrent, comme en Bretagne, à former des villages[1]. Chaque année les muletiers bretons venaient chercher les produits de ces industries domestiques, qui prenaient le chemin de Granville ou de Saint-Malo ; tandis qu'au printemps des troupes de fondeurs ou chaudronniers ambulants sortaient du pays pour se répandre jusqu'aux extrémités de la France, et faire connaître au loin le nom de *Bocains*.

IV
CONTACT DE LA NORMANDIE ET DE LA BRETAGNE

Ces barres de grès ou de granit qui, vers Alençon et Argentan, se dégagent des formations plus récentes par lesquelles, vers l'Est, elles sont recouvertes, se poursuivent jusqu'à la côte. Ce sont elles qui, à Avranches, se parent de végétation avant de se perdre dans les marais et les grèves ; qui, à Granville, projettent le roc où la ville serre avec méfiance ses maisons grises. Mais elles ne se terminent pas en réalité sur la côte. Elles plongent sous les flots, et la continuité des plis, à travers l'archipel normand jusqu'à la péninsule bretonne, est en partie dissimulée. Les portions que la mer ne dérobe pas au regard se décomposent en îles ou s'émiettent en écueils frangeant les côtes. Ces innombrables découpures sont les saillies émergées du socle continental envahi par la mer. C'est ainsi qu'entre la Bretagne et le Cotentin s'enfonce un grand golfe, qui a quelque chose d'un *vik* scandinave par sa forme générale et par les découpures qui le bordent. Les côtes se rapprochent graduellement. Du haut des flèches effilées de la cathédrale de Coutances on aperçoit au large Jersey dans la brume. Enfin les deux rivages s'enlacent en une immense courbe autour du roc du Mont Saint-Michel.

Le site est solennel. Là se rencontrent et se sont heurtés deux peuples, deux races : Normandie et Bretagne. Leurs luttes ont disjoint, jusqu'à la réconciliation dans la patrie commune, ce que la nature paraissait unir. Encore même îles et continent ont suivi des fortunes diverses. Ne semble-t-il pas pourtant que la nature dans cette combinaison de côtes et d'îles avait disposé les éléments d'une puissance commune, d'une sorte d'amphictyonie

1. Saint-Jean-la-Poterie, près de Redon.

maritime dont le Mont Saint-Michel eût été l'autel? Peut-être une ambitieuse vision d'unité traversait-elle l'esprit du Breton Nomenoé, quand, au IXe siècle, voulant constituer une Église indépendante de la métropole de Tours, il choisissait l'évêché de Dol, près du point d'intersection des deux rivages, pour y placer le siège archiépiscopal de la péninsule.





PÉNINSULE DE BRETAGNE



LA PÉNINSULE BRETONNE se détache, vers l'embouchure de la Loire et vers le mont Saint-Michel, du massif de l'Ouest. Entre les deux plateaux qui en constituent l'ossature, s'encadre le bassin de Rennes, creusé par l'érosion dans les schistes. Il est bordé au sud par des bancs de grès parallèles, que traverse la Vilaine. Les deux plateaux convergent l'un vers l'autre à l'ouest. Des pays distincts s'échelonnent sur les côtes : des landes, des forêts occupent une partie de l'intérieur.

(Fig. 239.)

FERMES ET HAMEAUX EN BRETAGNE

PAYS GRANITIQUES



FERME bretonne en pays granitique, près d'Hédé, sur la barre qui limite au nord le bassin de Rennes. Elle consiste en plusieurs bâtiments séparés construits en chaume et pisé ; l'un d'eux s'adosse à un gros bloc de quartzite blanc. L'aspect de pauvreté fait contraste avec les types de physionomie rurale qui se montrent non loin de là, dans le bassin schisteux de Rennes (voir, plus haut, figure. 229).

Phot. de M. de Martonne (Fig. 240)



LE COMBLE de l'indigence semble réalisé dans ce hameau de huttes. Seules les pierres angulaires ou servant de jambages sont taillées. Le dénuement de la campagne répond à celui de l'habitat. Pas d'arbres; de petits murs en pierres sèches encadrent quelques lopins cultivés. Les chaos de blocs empilés, au dernier plan, indiquent qu'on se trouve au sommet d'une bosse granitique, où la terre végétale est à peu près absente.

Labor. d'agric. comp. de l'Institut agronomique (Fig. 241).

CHAPITRE DEUXIÈME

LA BRETAGNE

I. L'INTÉRIEUR. — I. STRUCTURE DE LA BRETAGNE. || II. PLATEAU MÉRIDIONAL. || III. PLATEAU SEPTENTRIONAL. || IV. BASSIN DE RENNES. || V. LA FORÊT CENTRALE. — *II. L'ARMOR.* — I. ÉTENDUE DE LA ZONE LITTORALE. || II. STRUCTURE DE LA CÔTE. || III. VIE DES CÔTES. || IV. EFFETS HISTORIQUES.

I. — L'INTÉRIEUR

A la hauteur du 4e degré de longitude Ouest, vers Dol, Rennes et Nantes, la Bretagne se détache du Massif primaire. Elle semble alors s'élancer au large. Elle s'enfonce, comme un coin, sur un développement de 250 kilomètres, entre la Manche et l'Atlantique, s'écartant ainsi de plus en plus des grandes voies intérieures et de l'ensemble du sol français. Elle va accentuant son autonomie dans le réseau fluvial, dans le climat, le système de routes. Lorsque finalement elle expire sur l'Atlantique, elle est assez écartée du corps continental pour prendre rang au nombre des contrées de l'Ouest, des *Hespéries*, eussent dit les anciens, qui se projettent à l'extrémité de l'Europe. Ses dimensions, qui atteignent près de 30 000 kilomètres carrés, conviennent bien au développement d'une individualité régionale.

A y regarder de près toutefois, cette individualité est assez complexe. Au moment où le caractère péninsulaire commence à s'affirmer, la largeur de la Bretagne, du Nord au Sud, est de 170 kilomètres ; cette largeur est encore de 100 kilomètres, deux degrés de longitude plus loin vers l'Ouest, sur la ligne où se détachent les derniers promontoires occidentaux. Il en résulte que la péninsule bretonne n'est pas autant que d'autres articulations moindres, telles que Jersey ou le Cotentin, soumise à l'influence dominante de la mer. Par l'étendue d'un littoral que le morcellement multiplie encore, la Bretagne aspire les influences du dehors ; mais en même temps, par sa struc-

ture intérieure, elle les repousse. De là deux zones juxtaposées en ce pays : une zone maritime, l'*Armor*, ouverte sur le dehors ; une zone intérieure, reculée et comme repliée sur elle-même. Ce contraste n'est pas une des moindres originalités de la Bretagne.

I STRUCTURE DE LA BRETAGNE

Cette structure est visiblement le prolongement de la partie continentale du Massif de l'Ouest ; mais le faisceau de plis dont l'éventail très ouvert s'épanouit à l'Est, entre le Poitou et la Normandie, se resserre et se contracte en Bretagne. Comparée au reste de l'Ouest, elle se distingue par une structure plus ramassée, une ossature où il y a moins de chair que de nerfs et de muscles. Les deux plateaux, celui du Nord et celui du Sud, convergent ; et dans l'intérieur de chacun d'eux les plis se pressent en bandes de plus en plus serrées.

II PLATEAU MÉRIDIONAL

De Nantes à l'extrémité de la Cornouaille, parallèlement à l'Atlantique, le bord du Plateau méridional est formé par une bande très régulière de roches micaschisteuses injectées de bancs granitiques. Des sources et des sillons temporairement suivis par les rivières jalonnent le contact des deux roches. Les croupes granitiques s'étalent surtout entre la Vilaine et le Blavet ; et le pays alors devient plus grand, plus découvert, plus nu ; ce sont les landes qui ferment régulièrement au Nord l'horizon du pays de Vannes, landes arides, mais plus ou moins fleuries, et dont l'âpreté n'exclut pas une certaine douceur. Derrière se déroulent des arêtes parallèles de grès alternant avec des schistes plus tendres, mais laissant encore à ces différents faisceaux assez de largeur pour que la Vilaine, qui les traverse entre Rennes et Redon, trouve entre les défilés du grès d'assez spacieux bassins pour s'épanouir. La topographie ne traduit pas moins nettement le resserrement des plis vers l'Ouest. Une mince vallée rectiligne s'allonge entre Rosporden et Quimper ; sources, étangs et prairies s'y pressent entre des croupes largement convexes. Les hauteurs dites Montagnes Noires sont couronnées par une double crête amincie de grès et de quartzites, entre lesquels un étroit sillon moule en creux le banc moins consistant des schistes.

La Vilaine, le Blavet et bien d'autres rivières traversent par une pente lente vers le Sud les bandes successives de roches : aucune n'a eu la force de combiner le réseau de ce Plateau méridional en un système hydrographique commun. Seule, l'Aune ou Rivière de Châteaulin, sinueuse dans son ancienne cavité lacustre, trouve sa voie vers l'Ouest en suivant un cours tracé en partie dans la dépression centrale.

Des plis allongés d'un vert sombre dessinent à l'horizon cette structure monotone. Les creux verdoyants alternent avec les croupes sèches ; et il faut,

FORMES TOPOGRAPHIQUES EN CREUX

VALLÉES ENCAISSÉES



MORLAIX, vu du viaduc du chemin de fer : la ville s'est formée à l'endroit de la rivière jusqu'où monte la marée : l'estuaire a été aménagé en bassin à flot. Les maisons s'alignent le long des escarpements d'une vallée encaissée. Les villes bretonnes ont de la difficulté à s'étager à cause de la raideur des pentes; la plupart préfèrent se développer soit dans les vallées, soit sur les lignes de faîte

Phot. de M. Martonne (Fig. 242).



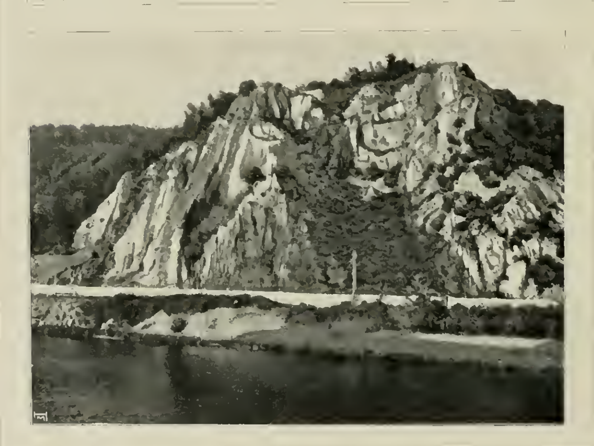
LA VILAINE à Saint-Malo-de-Phily, sur le front Sud de la bande de grès siluriens : fin de la vallée encaissée de la Vilaine, qui va déboucher dans un nouveau bassin schisteux. Crête rocheuse, 83 mètres; vallée, 12 mètres. (Carte d'ét.-maj., feuille 90, Redon). Phot. de M. de Martonne (Fig. 243).

OSSATURE DU RELIEF BRETON

LES BARRES DE GRÈS



CETTE CRÊTE DE GRÈS ARMORICAIN *fait partie de la bande silurienne de Guichen, au sud de Rennes (Carte d'ét.-maj. feuille 90, Redon). L'apparition de cette roche jette, chaque fois, une note d'âpreté sauvage dans le paysage. La barre semble ici s'abaisser : mais la maigreur du tapis végétal trahit sa stérilité profonde. Des pins clairsemés la signalent au loin.* Phot. de M. de Martonne, (Fig. 244).



EXTRÉMITÉ *du promontoire de grès représenté plus haut (fig. 243). La roche tombe à pic sur la Vilaine. Des lames de poudingues très durs, redressés verticalement, se plaquent contre les bancs de grès. Entre les pans anguleux une végétation buissonneuse trouve à peine quelques fentes pour se nicher. L'escarpement termine une longue barre rectiligne qui se tient à l'altitude de 90 mèt. et qui domine la vallée de près de 80 mètres.* Phot. de M. Martonne (Fig. 245).

par des rampes continuellement répétées, gravir la barrière multiple qui sépare la mer de l'intérieur.

III
PLATEAU
SEPTENTRIONAL

Le Plateau septentrional borde la Manche depuis Dol jusqu'au Pays de Léon. Mais il est moins étendu, plus coupé, jalonné en sens divers par des axes anticlinaux, dont la racine mise à nu apparaît sous forme de traînées granitiques. La plus soutenue de ces traînées, la mieux marquée dans le relief est celle qui des Landes du Méné, près de Moncontour, aux monts d'Arrée, sépare par une ligne irrégulière le versant de la Manche de celui de l'Atlantique. Tantôt allongés en sillons, tantôt proéminents en bosses de forme elliptique, les granits, ainsi que les grès armoricains et les quartzites qui les bordent, dressent entre les dépressions de schistes désagrégés ces formes en saillie, parmi lesquelles le vocabulaire breton sait distinguer des *méné* (monts pierreux), des *creach* (pointements rocheux), des *quim* (échines), etc. Nulle part ainsi la rude ossature ne se laisse oublier : partout elle se fait jour à travers la végétation épaisse et velue. Par la hauteur ces reliefs, dont les plus élevés n'atteignent pas 400 mètres, sembleraient à peine des montagnes. Mais ce sont des échappées de nature stérile et sauvage, des espaces vides où les routes d'aujourd'hui poursuivent pendant des lieues un trajet solitaire. Les monts d'Arrée se dressent sans vallées, sans contreforts, comme une côte unie et raide dont le faîte est entrecoupé de distance en distance par des buttes sombres et déchiquetées. C'est à peine une montagne, et cependant l'impression est la même que dans les plus sévères solitudes des hauts lieux. C'est en effet une ruine de montagne, une chaîne contemporaine des premiers âges du globe, usée maintenant jusqu'à la racine. A ses pieds, au Sud, vers la chapelle Saint-Michel de Brasparts, s'étend un désert de landes ternes et couleur de rouille, de bruyères naines, d'ajoncs rabougris, encombré de blocs et de marécages. Il y a là, entre les bosses de grès, des tourbières où l'on enfonce, où le bétail risque de se perdre. Les rafales font rage et imbibent ce sol spongieux d'où suintent les eaux dont une partie va tomber en cascades à travers les granits d'Huelgoat. Ce n'est qu'un coin perdu aux confins de la Cornouaille et du Léon, mais qui évoque, dans une vision subite, une scènerie digne du Connaught et des *bogs* d'Irlande.

IV
BASSIN
DE RENNES

Telles sont les formes de terrain qui prennent le dessus en Bretagne. Elles sont en général plus âpres que dans le reste de l'Ouest. En Bretagne aussi cependant, dès que la surface est constituée par des sols de conformation plus tendre, se montrent des réminiscences parfois étendues de nature bocagère. Un véritable bassin intérieur s'est creusé ainsi dans les schistes de Rennes ; une dépression qui descend jusqu'à 30 mètres. L'érosion y avait de longue date accompli son œuvre, car l'invasion marine de l'époque mio-

cène trouva le bassin déjà préparé pour s'y répandre, et y laisser les *faluns* ou sables coquilliers qui contribuent avec les schistes à la formation de la nappe limoneuse. Toute roche a disparu de la surface ; le sol argileux, ramolli par les agents atmosphériques, n'a que de faibles ondulations et se morcelle dans l'encadrement des haies. Les rivières convergent de toutes parts, et celle qui, après les avoir recueillies, s'engage vers le Sud à travers la barre de grès qui ferme l'horizon, la Vilaine, est la plus considérable de la Bretagne. Sans doute le pays est restreint ; entre les forêts qui le bordent il serait excessif d'estimer à plus d'un millier de kilomètres carrés son étendue. Mais c'est, dans une région morcelée, un point naturel de concentration. Entre Nantes et Saint-Malo la Bretagne orientale prit fixité et assiette dans ce pays des *Redones*, et quand la Bretagne se chercha une capitale, c'est dans ce bassin intérieur qu'elle la trouva.

V
LA FORÊT CENTRALE

Tout autour, des landes imparfaitement défrichées, quelques-unes à demi noyées sous les étangs, des bouquets de bois, des lambeaux de forêts, des arêtes ou des buttes de grès signalées de loin par des pins, isolent ce bassin de Rennes. Entre Rennes et Fougères, l'aspect de Bocage fait place à une nature plus aride et plus ingrate dès qu'on approche des rocs de grès que surmonte la forteresse de Saint-Aubin-du-Cormier. Au Sud, il n'y a pas longtemps que le territoire haché de bandes de grès qui s'étend jusqu'à Châteaubriant et au Pays nantais portait le nom de *désert*. Mais c'est surtout vers l'Ouest que régnait jadis une large zone d'isolement. Sur les grès stériles du Massif de Paimpont, et au delà jusqu'à Loudéac, Quintin, Lanouée s'étend une région d'aspect forestier, encore à demi boisée, célèbre dans les souvenirs de la Bretagne. C'était la forêt centrale, la Broceliande légendaire des romans de la Table Ronde. Tout le pays, comme l'indique son nom de *Poutrecoët* ou *Porhoët*, était réputé forêt : marches solitaires, livrées aux guerres et aventures ; région politiquement neutre, et dont la population, assurément rare, vivait chichement de culture pastorale et du produit des bois. Ce n'est pas sans tristesse qu'on traverse encore entre Quintin et Loudéac ces maigres taillis sans fin. Il y avait là jadis de grandes forêts de chênes, que des siècles de négligence ont mutilées, mais qui tiennent une grande place dans la physionomie historique et dans la vie domestique de la Bretagne. Une grande partie de son matériel ethnographique est sortie de là. Il est impossible encore aujourd'hui d'entrer dans une maison bretonne, si pauvre et si écartée qu'elle soit, sans remarquer à combien d'usages, dans le mobilier, les constructions, les ustensiles, la main bretonne a su assouplir le bois. Jusqu'où s'étendait cette région de solitudes silvestres ? Peut-être à l'Ouest jusqu'aux approches de Carhaix, c'est-à-dire sur presque toute la vicomté de Rohan. Ce fut en tout cas un vaste territoire arriéré qui ne fut pas sans influence sur les destinées de la Bretagne. Là s'amortirent les immigrations celtiques

RÉGIONS D'ISOLEMENT
ÉTANGS ET LANDES



LANDE ET ÉTANG D'OUÉE (carte d'ét.-maj., flle 76, Laval), sur un sol plat et sablonneux, par 89 mèt. d'altitude. Les eaux stationnent sur ces hauteurs gréseuses, d'hydrographie encore indécise. De maigres bois, lambeaux de ceux qui prolongeaient au nord la Forêt de Rennes, ferment ces horizons languissants. Mais l'aspect de landes est bien caractérisé. Phot. de M. de Martonne (Fig. 246).



L'ÉTANG d'Andouillé, à l'ouest du précédent (carte d'ét.-maj., flle 75, Rennes), quoique d'apparence plus riante, se trouve dans des conditions semblables. Il fait aussi partie de cette marche stérile, entrecoupée de bois et d'étangs, qui isolait au nord le bassin de Rennes, comme le Porhoët l'isolait à l'ouest. Il y a là encore, entre Rennes et Fougères, une bande où la population tombe au-dessous de 50 habitants par kilomètre carré. Autrefois cette tache d'isolement était plus étendue ; elle séparait les cités et évêchés de Rennes et d'Avranches. Phot. de M. de Martonne (Fig. 247).

INTÉRIEUR DE LA BRETAGNE

SÉPARATIONS DE PAYS



ÉTANG DE PAIMPONT; *l'Abbaye (155 mètres): un des nombreux étangs de la vaste forêt dont on aperçoit les maigres taillis, et qui servait à désigner le pays,* Poutrecoët *ou* Porhoët *(carte d'état-major, feuille 75, Rennes).* Phot. de M. de Martonne (Fig. 248).



CHATEAU DE HÉDÉ, *sur le rebord nord du massif granitique de Hédé-Bécherel; vue prise du sud. La barre granitique séparant le bassin de Rennes du plateau septentrional dont on aperçoit les plats horizons, tombe par un promontoire nu de plus de 100 mètres. Des ruines imposantes le surmontent: au bas, la route de Rennes à Saint-Malo se laisse entrevoir.*

Phot. de M. de Martonne (Fig. 249).

venues d'outre-mer au VIe siècle. Dans les textes des IXe et Xe siècles, la contrée occidentale appelée bretonne ne dépasse pas cette zone : « On sort du pays de Rennes pour entrer en Bretagne. » La limite actuelle des dialectes bretons est encore aujourd'hui en rapport visible avec cette marche frontière. Au delà, vers l'Ouest, l'intérieur n'offre plus que des centres factices, tels que celui que les Romains avaient créé à Carhaix, et nous-mêmes à Pontivy.

Il y a donc, à défaut de vraies montagnes, des espaces solitaires et sauvages qui déterminent une séparation réelle entre les pays de l'intérieur. Sous l'empreinte commune d'une nature au fond assez monotone, subsistent des différences de pays, qui tiennent au peu de rapports qui existent entre les habitants. Celui qui, habitué aux campagnes du reste de la France, où généralement se croisent des types divers, examine une foule bretonne, a souvent l'impression d'une homogénéité plus grande, d'une ressemblance physique plus générale. L'aspect indique un moindre mélange que dans les autres parties de la France, non seulement avec l'extérieur, mais d'un groupe à l'autre. Isolées dans leurs fermes perdues entre les sentiers fangeux et sous les arbres, les populations bretonnes de l'intérieur forment une masse de pénétration lente et difficile. Les marchés de petites villes, où elles se rencontrent périodiquement, n'ont pas une vie assez forte pour effacer toute autre impression. D'autant mieux reste gravée dans l'âme l'image du pays même. Cette nature où se combinent la lande, les bois, les champs de culture, les espaces vides, se fixe dans un ensemble inséparable dont l'homme emporte le souvenir avec lui. Pâtre autant qu'agriculteur, le paysan breton n'a pas pour ces landes incultes le dédain mêlé d'aversion qu'éprouve ailleurs notre cultivateur pour les « mauvaises terres ». Elles sont comprises dans l'image qu'il se fait de son pays. Nulle part plus qu'en ces endroits sauvages il n'a édifié de chapelles de saints, dressé de Christ en granit. Ce ne sont pas les parties riantes, mais les sources des hauts lieux, les rocs, les blocs isolés dans les landes, qu'il recherche pour les assemblées où il semble périodiquement se retremper dans la conscience de son pays. Dans ces contrées où l'horloge du temps retarde, c'est encore pour lui une manière inconsciente de pratiquer les vieux cultes, et de revenir aux anciens dieux.

II. — L'ARMOR

I ÉTENDUE DE LA ZONE LITTORALE

LA BRETAGNE expire, à demi noyée, dans l'Atlantique. La partie de cette surface, arasée et ravinée de longue date, qui plonge aujourd'hui sous les eaux, laisse encore deviner entre des chaussées d'îles ou d'écueils l'existence et la direction de vallées submergées. Aux basses mers, c'est à perte de vue que se découvrent souvent les débris émiettés qui prolongent les

rivages. La partie émergée n'a, pour les mêmes causes, que des pentes si faibles et des niveaux si bas, qu'elle ouvre à l'Océan de longues et multiples voies de pénétration. Chaque jour ramène périodiquement, jusqu'à des distances de 20 kilomètres et au delà, la même transformation : la rivière insignifiante, bordée de bancs vaseux, se change pour plusieurs heures en un courant tourbillonnant à pleins bords ; les chenaux marécageux s'animent tout à coup et dessinent un réseau de veines par où l'eau vive et l'air salin circulent à travers les croupes verdoyantes. Jusqu'au pied des châtaigniers et des chênes qui bordent les pentes, le flot pénètre. Il va réveiller un peu de vie à l'extrémité des estuaires, dans ces vieilles petites villes où parmi les arbres et les prés sommeillent quelques barques. Il pénètre entre les archipels du Morbihan ; et jusque dans les replis reculés où les eaux semblent dormir au milieu des arbres, un léger tressaillement périodique fait chuchoter la voix de l'Océan.

Ainsi l'abaissement général du niveau et la multiplicité des découpures, qui tiennent au passé géologique de la Bretagne, se combinent avec l'amplitude des marées pour étendre beaucoup la largeur de la zone que le langage confond sous le nom de côte. Ce n'est pas ici une simple ligne de contact entre la terre et la mer, mais une bande régionale qui tout le long de la péninsule engendre des phénomènes variés, au point de vue de la nature et des hommes. Les dimensions qu'elle atteint justifient et expliquent son importance dans la vie de la Bretagne.

II
STRUCTURE DE LA COTE

Cette côte reflète dans ses formes de détail les traits de structure de la péninsule. Régulièrement parallèle à la direction longitudinale du Plateau méridional et lentement inclinée, comme lui, vers l'Ouest, elle se compose, au Sud, d'une bande insulaire qui, à l'archipel de Glénan, se déprime et s'émiette, et d'une bande continentale qui s'affaisse en vrai *fin des terres*, à Penmarch. Insensiblement, dans un paysage empreint de monotonie grandiose, où à défaut d'arbres se dressent de toutes parts des restes de clochers ou de tours, le continent expire ; et d'énormes amoncellements de blocs laissent à nu son soubassement granitique sapé par une houle sans fin.

La côte occidentale est l'affleurement des bassins synclinaux qui continuent, entre les deux ailes relevées du Massif, le Bassin de Châteaulin. Mais entre la baie de Douarnenez et la rade de Brest quelques-unes des roches les plus dures de l'ossature bretonne, hachées en outre de nombreux filons éruptifs, se dressent en forme de caps et de péninsules. Elles se découpent d'autant plus vivement que sous l'effort direct des vents et des vagues, toute formation susceptible d'être enlevée a presque entièrement disparu. La roche elle-même taillée en arcade, sculptée en tours, jonchée à la base d'une mosaïque de galets vivement bariolés, dit assez, à Morgat ou à la Chèvre, quels assauts elle soutient contre les vagues.

COTES BRETONNES
PÉNÉTRATION DE L'OCÉAN



B*ELLE-ISLE a des vallées dont l'ampleur, peu compatible avec ses dimensions insulaires, est un legs des rivières qui y coulaient à l'époque où elle faisait encore partie du continent. Ces vallées sont aujourd'hui comme sur le continent, envahies en partie par la mer. Celle que montre la figure est vue vers l'aval. Les méandres s'y accusent nettement.* Phot. de M. de Martonne (Fig. 250).



A*UTRE EXEMPLE pris à Belle-Isle. L'érosion fluviale a creusé la vallée; mais un affaissement ultérieur en a livré la partie inférieure à l'Océan. Ainsi se forment les types de côtes appelées* rivières *en Bretagne,* rias *en Galice. La vallée a sans doute un prolongement sous-marin.* Phot. de M. de Martonne (Fig. 251).

CÔTES BRETONNES

PHÉNOMÈNES LITTORAUX



POINTE de l'Arcouet, en face de l'île Bréhat (Carte d'ét. maj., feuille 42, Tréguier). A l'aide des matériaux qu'elle a arrachés aux parties saillantes, la mer a édifié un double cordon littoral, derrière lequel se poursuit activement le colmatage de la baie. D'autres îlots rattachés ne tarderont pas à servir de points d'appui à de futures flèches de galets.

Phot. de M. de. Martonne
(Fig. 252)



L'EMBOUCHURE de la rivière de Lannion montre une analogie parfaite avec le type de côtes déjà signalé à Belle-Isle. C'est aussi une vallée en partie submergée. Creusées par des cours d'eau plus puissants que ceux qui leur ont succédé, ces vallées du littoral septentrional de la Bretagne datent d'une époque, qui n'est pas très lointaine, où le continent s'étendait davantage vers le nord. (Fig. 253).

A Brest commence, avec les gneiss du Pays du Léon, le Plateau septentrional, dont les bandes successives, sommets des anticlinaux qui relient le Cotentin et la Bretagne, viennent s'amorcer au littoral. Ils lui impriment cette allure irrégulière, qui se traduit par des alternances de larges promontoires et de spacieuses baies. Nulle part il n'est plus déchiqueté dans le détail. Ces granits, injectés de porphyres et de diabases, ces gneiss, ces grès armoricains s'émiettent en écueils, qui bordent la côte comme une cuirasse. Entre le Passage du Fromveur en face d'Ouessant et les roches de Saint-Quay dans le golfe de Saint-Brieuc, se déroule sans interruption un véritable *skaer* scandinave. Plus loin, la ville de Duguay-Trouin, Saint-Malo, se barricade derrière une rangée d'écueils. Des épées ou *héaux*, longs sillons de galets, dardent leurs pointes. Un petit archipel bizarre de roches rouges, piliers mis à nu de syénite ou de porphyre, hérisse les abords de la petite île de Bréhat, près de Paimpol.

On peut évaluer, en somme, à plus de 2 500 kilomètres, dont les îles formeraient environ la dixième partie, les ciselures principales de la côte bretonne.

III
VIE DES COTES

Les variétés de conditions d'existence créées par ces inflexions et ces sinuosités, par ces différences de dimensions insulaires et péninsulaires, qui vont jusqu'au morcellement, sont innombrables. L'orientation prend ici presque autant d'importance qu'en pays de montagnes. Dans les parties abritées, surtout sur la côte méridionale, la tiède température océanique favorise une végétation de lauriers, buis, figuiers, fuchsias arborescents. Pommiers et poiriers prospèrent, presque à l'extrémité de la Cornouaille, sur la rive bien garantie de Fouesnant, toute moutonnée d'arbres. Les côtes, au contraire, qu'assaillent directement les vents d'Ouest, les îles, les promontoires, trop imprégnés d'air salin, n'ont plus guère d'arbres ; et les cultures minuscules s'y blottissent plus que jamais derrière les enclos de pierre. Toutefois, jusque sur la plate-forme désolée de Penmarch, l'orge et le blé viennent à maturité ; et si le climat du Léonnais est déjà moins propice aux céréales, on sait quelle précocité précieuse il communique aux produits du jardinage. D'ailleurs il y a, dans les larges plis de la côte septentrionale, des parties sur lesquelles les vents d'Ouest ne parviennent qu'après avoir amorti leur violence : arbres et cultures se multiplient aussitôt, surtout sur les plateaux. La côte exposée à l'Est, entre Paimpol et Saint-Brieuc, est la contrée la plus populeuse de la Bretagne. Partout s'éparpillent de petites fermes, et dans de petits champs un petit bétail ; tandis que sur les croupes s'élèvent de minces clochers élancés, qui servent de repère aux marins.

Un trait d'endémisme, qui s'accentue dans les îles bretonnes, mais n'est pas étranger aux découpures continentales, court à travers les diverses manifestations de la vie. Il a été étudié dans la flore des îles, notamment de Glénan et de Groix ; il frappe les yeux dans cette petite race de moutons noirs

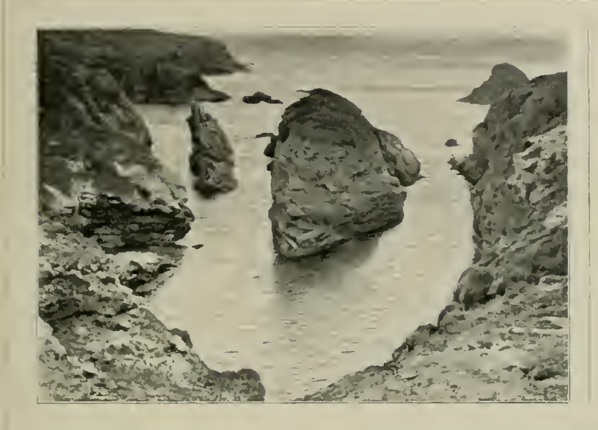
qui pullule à Ouessant et de ces petits chevaux qui, il est vrai, ne tarderont pas à disparaître. Et s'il s'agit de groupes humains, ce n'est pas seulement parmi les insulaires de Groix ou de Bréhat qu'on peut le constater, mais chez les habitants de la presqu'île de Plougastel, ou chez les *Bigouden*, si curieux par leur type trapu et fruste, des environs de Pont-l'Abbé, et ailleurs encore. Mais ces conséquences d'un certain degré d'isolement trouvent un correctif dans d'autres dispositions naturelles; car les courants côtiers, l'action combinée des vents et des pluies, les chenaux intérieurs qui pénètrent dans les terres ou qui s'insinuent entre les rangées d'écueils et la côte, sont autant de voies dont profitent soit la propagation spontanée des espèces végétales, soit la circulation des hommes.

Cette côte, tour à tour sauvage et douce, où les plages succèdent aux rocs, les anses de sable aux brisants, est hospitalière à la vie. Mieux que les rigides falaises normandes heurtées par l'incessant frottement des galets, ces rivages découpés offrent à la vie végétale et animale les abris dont la nature génératrice a besoin. Il y a entre ces anfractuosités de calmes replis, des fonds de sable où le poisson peut frayer, des chenaux pierreux où se tient le homard. Les algues, sous la vague, ruissellent en lames d'argent sur les *platures* des roches. Elles revêtent de tapis glissants les blocs et galets, ou recouvrent à fleur d'eau des refuges sous lesquels pullule une vie de poissons et de mollusques. Ce littoral est un creuset où s'élaborent les principes fertilisants. Le goémon et le varech, doués de la propriété de s'assimiler les carbonates de chaux et de magnésie contenus dans l'eau marine, sont un réservoir de vie, non pas inépuisable, mais toujours renouvelable s'il est ménagé. C'est seulement, sauf en quelques occasions permises, le *goémon d'épave*, masses déracinées et rejetées par le flot, que les femmes recueillent et transportent pour amender les champs. Parfois on le dispose en tas espacés de distance en distance sur les plages, et on le brûle pour obtenir la soude. On voit, à certains moments de l'année, ces fumées s'élever au loin. La mer a ainsi ses pâturages, où les débris de coquilles et d'algues s'accumulent en assez grande quantité pour composer le *trez*, le *merl*, la *tangue*. Et par ces précieux amendements la nature organique fournit au littoral, dans un rayon de 10 à 20 kilomètres, le calcaire qu'en général la nature des roches lui refuse.

Une grande variété de métiers est née de l'exploitation et du transport de ces ressources. La forme des barques, les détails de gréement et de voilures, se sont adaptés à la nature différente des fonds et des genres de pêche; grosses chaloupes de pêcheurs de goémon, bateaux homardiers, coutres, chasses-marées; ou, s'il s'agit d'affronter la haute mer, les bateaux robustement charpentés, surmontés d'une haute voilure rouge, avec lesquels les Grésillons poursuivent le *germon* ou thon parfois jusqu'aux côtes d'Espagne. Les formes variaient jadis d'un port à l'autre : de là presque partout, au fond des anses et sous les arbres, quelque petit chantier de construction, aujourd'hui languissant, dont les marteaux mêlaient leur son cadencé au calme des vieux petits ports bretons.

COTES BRETONNES

ÉROSION MARINE



Les roches de Belle-Isle sont des schistes relativement tendres, sur lesquels l'érosion marine a forte prise. C'est la côte exposée à la houle du large (côte de la mer sauvage), qui subit surtout ses assauts. Elle a découpé ici dans le contour massif du littoral une sorte de calanque, qu'obstruent des fragments schisteux gardant leurs formes émoussées.

Phot. de M. de Martonne (Fig. 254).



Bréhat (carte d'ét.-maj. flle 42, Tréguier). L'érosion s'acharne sur cette côte exposée à la houle du nord-ouest. Elle la déchire et l'émiette, mais elle rencontre dans ces roches porphyriques une résistance que trahissent ces formes d'aiguilles, ces blocs anguleux. Phot. de M. de Martonne (Fig. 255).

CÔTES BRETONNES

ÉROSION MARINE



BELLE-ISLE: Enfer (près de l'Apothicairerie). — La mer, dans son attaque des côtes, est ingénieuse à profiter du moindre point faible pour faire brèche. Guidée ici par la présence d'un filon particulièrement entamable, elle a entaillé une crique étroite aux parois presque verticales. La houle, comprimée comme dans un étau, accroît sa puissance mécanique. Elle décrit, en s'enfonçant dans la crique, un mouvement tourbillonnaire qui en démolit le fond. En même temps qu'avec la mitraille des matériaux dont elle s'y charge elle crible une des parois latérales, elle lance contre elle des paquets d'eau qui, séjournant dans les fentes, agissent par décomposition chimique sur la roche. De là ces ébauches de cavités demi-circulaires qui se dessinent sur les flancs, surmontant les éboulis et se mêlant aux autres formes de destruction. Elles sont l'amorce d'une attaque latérale, qui se greffe sur l'attaque en droite ligne, pour consommer la démolition de la roche.

Phot. de M. de Martonne (Fig. 256).



BELLE-ISLE : Port-Coton. — La pénéplaine apparaît ici comme passée au rabot. C'est par les promontoires qu'elle offre prise à la mer. Leur extrémité s'émiette en îlots. Les roches du premier plan ont pris, sous l'assaut des vagues, des formes déchiquetées de lapiaz. (Fig. 257.)

Ces fonds d'estuaires et les points extrêmes, jusqu'où dans les rivières la marée porte les bateaux, ont naturellement fixé la place des marchés. Là cessent, en effet, les indentations qui découpent la côte et interrompent les routes: les communications désormais plus stables permettent une petite concentration de produits. Ce fut, en Bretagne, l'origine de la plupart des villes. Comme il arrive dans les montagnes, il y a souvent le long de la côte une zone dont les ressources propres sont insuffisantes, et où la population surabondante ne dispose pas de l'étendue qui lui serait nécessaire : les habitants de petites péninsules ou d'îles sont forcés de remonter vers l'amont pour s'approvisionner vers les marchés intérieurs. Ou bien encore les plus entreprenants et les mieux outillés ont recours à l'émigration périodique et à l'exploitation de quelque champ de ressources distant, pour suppléer à l'insuffisance des ressources locales. Chaque été des gens de Paimpol se rendent avec leur famille à Sein pour la pêche du homard, et doublent pour quelques mois la population de la petite île. D'autres vont pendant trois mois récolter ou brûler le varech aux îles de Glénan, aux Chausey. Ailleurs, c'est l'exploitation des grès ou des granits qui attire des immigrants temporaires. Le cabotage, autrefois l'industrie la plus lucrative, était fondé sur les habitudes familières et les besoins d'existence.

IV
EFFETS HISTORIQUES

Cette vie élémentaire a, dans son originalité, un caractère très ancien. L'homme paraît avoir été attiré de bonne heure vers cette côte, sur laquelle se pressent les monuments mégalithiques. Les indications circonstanciées dont elle est l'objet chez les auteurs anciens semblent indiquer une population nombreuse. Celle-ci dut subir pourtant des vicissitudes ; car, à l'époque des invasions parties de l'île de Bretagne au VI[e] siècle, il semble bien que le littoral ait été dépeuplé. Mais elle reprit son essor. Les noms de ports bretons se pressent dans les portulans du XIII[e] siècle. La côte est aujourd'hui partout en Bretagne plus peuplée que l'intérieur, et les îles, pour la plupart, bien plus peuplées encore que la terre ferme.

Dans ce pays où rien ne se perd, les conditions fondées sur la nature des lieux continuent à faire la loi. C'est sur ce fond qu'il convient d'envisager les transformations historiques et économiques qu'a traversées la Bretagne. Lorsque, vers le milieu du XIV[e] siècle, le commerce entre l'Italie et le Nord de l'Europe adopta de plus en plus la voie maritime, la Bretagne tira profit de sa position, mais surtout comme contrée de transit et de pêche. Nantes toujours exceptée, le défaut d'arrière-pays se fit sentir. Il n'y eut place sur cette longue étendue de côtes ni pour un Dieppe ni pour quelque La Rochelle. Dans la découverte du Nouveau-Monde, c'est comme pêcheurs que les Bretons intervinrent. Là leur initiative fut énergique et prompte, et leur position dans les parages de Terre-Neuve était si bien établie dès les premières années du XVI[e] siècle, que les rois d'Espagne recommandaient de se munir d'équi-

pages bretons. Puis, avec la France, ce furent d'autres perspectives : la chasse à l'Espagnol ou à l'Anglais, la vie de corsaires. Saint-Malo, Concarneau se serrèrent dans leurs ceintures de granit ; Brest entassa les bâtisses dans son estuaire. Aujourd'hui, grâce à la rapidité des communications, l'influence de grands marchés urbains extérieurs à la Bretagne se fait puissamment sentir sur la côte. Mais toujours, qu'il s'agisse de marin ou d'agriculteur ou de l'un et l'autre à la fois, c'est le morcellement, la petite propriété, l'esprit d'entreprises par groupes restreints, l'effort familial auquel la femme, partout présente et partout active en Bretagne, prend une remarquable part, — qui fournissent l'expression caractéristique de la vie bretonne.



LIVRE QUATRIÈME

LE MIDI

IL y a, comme on l'a vu dans la première partie de cette étude, deux régions différentes dans le Midi français. L'une est le Midi méditerranéen, comprenant la Provence et le Bas-Languedoc : par la structure et le climat elle rentre dans le plan général des pays situés aux bords de la Méditerranée. L'autre région comprend ce qu'on peut appeler le Bassin d'Aquitaine : elle est principalement constituée par des assises tertiaires, d'origine lacustre dans l'Est, marine dans l'Ouest, encadrées entre le Massif central et les Pyrénées. Le climat y subit l'influence de l'Océan. Les cours d'eau s'y partagent entre la Garonne et l'Adour. Elle comprend historiquement le Haut-Languedoc, la Guyenne et la Gascogne. Mais il y a encore, dans le Midi français, une région qui mérite d'être étudiée en elle-même : c'est celle qui comprend les Pyrénées françaises et les pays placés sous leur dépendance immédiate.

Telles sont les contrées qu'il nous reste à examiner; elles ajoutent bien des éléments de variété à l'ensemble de la physionomie de la France.





RELIEF DE LA PROVENCE

ZONE DES CAUSSES OU PLANS



LE BAOU *de St-Jeannet (801 m.) et le* baou *de la Gaude (834 m.), carte d'ét.-maj., flle 225, Nice. Ces cimes calcaires, alignées au-dessus d'une lisière populeuse, sont les promontoires extrêmes vers l'est de la zone des causses provençaux. On les voit ici batter contre un bassin miocène où s'épanouissent les rivières brusquement échappées à l'étreinte du plateau. Les Alpes finissent : et les eaux sorties en foule ont fait naitre à leur pied de riches cultures et des villes.* (Fig. 258)



LE PLAN *ou plateau de Caussols (1 100 mètres environ) fait partie de cette zone de Causses qui s'étend, comme dernière zone alpine, entre le Verdon et le Var sur 130 kil. de long et 15 kil. de largeur moyenne. Dans ces calcaires très purs du jurassique supérieur l'eau s'infiltre et profite des moindres fissures pour creuser des entonnoirs ou* embuts, *dont voici un des spécimens les plus remarquables. Par l'ampleur du modelé comme par les phénomènes d'hydrographie, ces* plans *sont analogues aux Causses du Massif Central.* (Fig. 259.)

TRANSITION DU DAUPHINÉ EN PROVENCE

TYPES ALPINS



Environs de la Motte-Chalançon. — Les marnes oxfordiennes impriment au modelé des formes lourdes. Leurs flancs sont gercés de ravins dont les tranches bleuâtres s'accusent en ombres puissantes. Il y a là une masse immense de matériaux disponibles, dont s'empare l'action torrentielle. Un cône d'éboulis a infléchi le cours de la rivière (l'Oule, affl. de droite de l'Eygues) qu'on voit serpenter au premier plan dans une vallée encombrée de débris.

Photogr. de M. Kilian (Fig. 260).



Serres, sur le Buech (carte d'ét.-maj., flle 199. Die). — Une barre de calcaires jurassiques fortement redressés est traversée en clue *par le Buech. La rivière en s'enfonçant progressivement a dégagé les tranches de la roche. Ici comme à Sisteron et ailleurs, ces accidents ont donné lieu à des villes. Dans l'intervalle de ces* clues *s'interposent généralement de larges vallées.* Phot. de M. Kilian (Fig. 261).

PREMIÈRE PARTIE

LE MIDI MÉDITERRANÉEN

CHAPITRE PREMIER

LA PROVENCE

I. LES MONTAGNES DE PROVENCE. — I. SYSTÈME DES CHAINES PROVENÇALES. || II. CHAINES ALPINES DE PROVENCE. || III. LES MAURES. || IV. ASPECT HISTORIQUE DE LA HAUTE PROVENCE. — *II. LES COTES.* — I. TOPOGRAPHIE DE MARSEILLE. — *III. LA PLAINE PROVENÇALE.* — I. LA CRAU. || II. LA CAMARGUE. || III. VIE PROVENÇALE.

I. — LES MONTAGNES DE PROVENCE

LA STRUCTURE de la Haute-Provence est plus compliquée qu'on ne l'avait cru avant les recherches récentes auxquelles a donné lieu l'établissement de la *Carte géologique détaillée*. Les montagnes qui la constituent appartiennent à des systèmes différents. Dans l'étroit espace où sont concentrés ces systèmes d'âges divers et de consistance inégale, ils ont exercé les uns sur les autres de puissants effets mécaniques. D'où est résultée une structure généralement heurtée.

I
SYSTÈME DES CHAINES PROVENÇALES

Sur la rive gauche du Rhône, au sud de Valence, les chaînes qui jusqu'alors étaient orientées du Nord au Sud font place à des chaînes transversales d'Est en Ouest, qui vont désormais se répéter jusqu'à la mer. Elles encadrent, dans le Sud du Dauphiné, le bassin de Die; elles se dressent en Provence sous les noms de chaîne du Ventoux et de Lure, chaîne du Lu-

beron, Alpines; ce sont elles qui, plus loin, enserrent au Nord et au Sud le bassin d'Aix. Le chaînon de la Sainte-Baume, entre Aubagne et Brignoles, fait partie de ce système. Il en est de même de ces barres grises et nues que traversent les gorges d'Ollioules et qui se terminent à pic en vue de Toulon.

Ces chaînes n'atteignent pas de grandes hauteurs, mais elles sont très raides, escarpées, hachées souvent à leur extrémité. Elles ont alors ce profil brusque que les Provençaux désignent du terme *baou*. Leurs cimes prennent des formes de frontons ou de cloches. Leur aspect rappelle souvent les hautes et courtes chaînes de la Grèce orientale : l'Hymette, le Pentélique. Tout dénonce l'action de phénomènes orogéniques très divers et très intenses. C'est une région qui, après avoir été plissée, s'est fracturée en s'effondrant en partie. Les couches ont été tordues et ployées, parfois jusqu'au renversement complet. Ces dislocations sont en partie enfouies dans l'affaissement général de la contrée. Elles se traduisent par ces brisures brusques qui semblent aboutir, vers l'Est, à un même champ d'effondrement. Longtemps on a confondu ces chaînes provençales dans le système des Alpes. Cependant il y a de bonnes raisons de les distinguer : par leur structure comme par leur âge, elles représentent un type différent, plus ancien.

II
CHAINES ALPINES DE PROVENCE

Dans leur développement méridional de la Durance au Var, ou plutôt de Digne à Monaco, les plissements alpins décrivent une longue sinuosité. Ils restent jusqu'au Verdon fidèles à la direction Nord-Sud : c'est, dans cette partie, un labyrinthe de chaînes marneuses, rongées par les torrents, gercées de ravins d'un noir bleuâtre, et dont la topographie ne se dessine en vive saillie que par les escarpements calcaires qui forment corniches au-dessus des talus d'éboulis. Vers Moustiers-Sainte-Marie, près du Verdon, les chaînes s'infléchissent, d'abord vers le Sud-Est puis vers l'Est. Le facies marneux cesse de dominer et les chaînes se profilent comme de longues barres aux flancs gris et arides sur lesquelles en été miroite l'air échauffé. Ces barres reposent elles-mêmes sur un socle de plateaux pierreux, déserts éventrés par des *avens*, traversés de cañons, qui s'étalent au nord de Draguignan et de Grasse. Enfin, aux approches de la vallée du Var, les chaînes convergent et se resserrent en s'infléchissant de nouveau vers le Sud. Mais ce n'est pas pour longtemps ; parvenues au bord de la côte, entre Nice et Monaco, elles rebroussent vivement vers l'Est, brusquement rompues aux indentations du littoral. Leurs plis chevauchent et s'empilent à plusieurs reprises les uns sur les autres, comme si en cet endroit la force de compression latérale qui les avait poussés s'était encore buttée contre quelque massif résistant, dissimulé aujourd'hui sous les flots de la mer.

Il est probable qu'une partie des masses de résistance contre lesquelles se sont heurtés les plissements des Alpes méridionales échappe, en effet, à

ALPES MARITIMES

CUVETTES SYNCLINALES



L'ESTERON à la CLUE de Saint-Auban (*Carte d'état-major, feuille 225, Nice*). *Une barre rocheuse d'âge jurassique encadre des terrains marneux d'âge crétacé : type de structure fréquent dans le département des Alpes-Maritimes, et qui, partout où il intervient, se traduit par un brusque contraste entre la désolation du cadre et la fertilité du bassin qu'il circonscrit.*

Phot. H. Prudent (Fig. 262).

MASSIF ANCIEN DE PROVENCE

L'ESTEREL



DES ÉRUPTIONS porphyriques, à l'époque permienne, se produisirent dans une dépression du massif ancien qui borde la côte entre Toulon et Cannes : elles ont créé un pays aussi pittoresque que stérile, l'Estérel. La dureté des roches a donné lieu à ces formes aiguës et pyramidales. Le sol rocailleux et siliceux ne nourrit qu'une végétation croissant par touffes, avec une forêt claire de pins maritimes montant à l'assaut des roches.

(Fig. 263.)



LES SOMMETS de plus de 600 mètres qu'on aperçoit à l'arrière-plan, descendent rapidement vers la côte. Leurs porphyres rouges s'effilent en longs éperons que leur dureté semblerait protéger. Mais la houle, qui les sape en dessous, finit par en avoir raison. Les tronçons des arches naturelles qu'elle y découpe, sont destinés à se morceler, à s'émietter, et à augmenter finalement le nombre de ces écueils qui prolongent leurs extrémités en mer.

(Fig. 264.)

notre vue. Nous percevons néanmoins très nettement ce fait essentiel, que la déviation et le resserrement du faisceau des chaînes ont lieu au point de rapprochement de deux massifs primitifs : le faisceau est en quelque sorte pincé entre le massif de Mercantour d'une part, et celui des Maures de l'autre.

III LES MAURES

Ce massif, contre lequel nous avons vu tout à l'heure les chaînons provençaux s'arrêter à l'Est, brusquement coupés, est une vieille terre qui est restée émergée au moins depuis l'époque permienne. Ses débris s'étalent sous forme de grès, que les eaux travaillant sur son pourtour ont pu aisément creuser. Elles ont tracé ainsi cette dépression périphérique où l'Argens a établi son lit et dont le sol rougeâtre, quand on suit le chemin de fer ou la voie romaine, frappe les yeux. Il n'est point possible de douter qu'on ne se trouve sur un ancien rivage : la nature détritique des roches indique leur origine littorale. Cet indice n'est point le seul. A mesure qu'on se rapproche des anciennes terres du massif, on voit succéder à l'uniformité des roches une variété qui répond aux fréquentes oscillations des rivages ; et comme dans les ceintures de récifs, une riche faune de polypiers se révèle dans leur texture. Tout s'accorde à dénoncer ici les abords d'un débris de continent primaire.

Les Maures sont comme un coin de Corse dans la Provence. Du cap Sicié au golfe Jouan s'étend le vieux massif, injecté de filons métallifères, traversé de roches porphyriques. L'effet général est celui d'un assemblage de croupes allongées, embrassant des vallées étroites, enveloppé d'une végétation brune d'arbousiers, de châtaigniers, de chênes-lièges, de bruyères arborescentes. Dans l'Esterel, partie orientale du massif, les formes aiguës et les tons éclatants du porphyre donnent un autre aspect; le sol, plus maigre. ne laisse croître que des cistes et des pins maritimes. Une solitude boisée règne derrière la façade du littoral populeux de Fréjus à Cannes. On ne se hasardait qu'avec méfiance, il y a encore un siècle, sur la route suspecte qui traversait l'Esterel. Dans son ensemble même, le massif resta longtemps étranger, hostile à ce qui l'entourait Cette Provence sarrasine, quartier-général de corsaires aux IXe et Xe siècles, fut pour le reste de la Provence une terre adverse. Comme le Magne dans le Péloponèse, le Monténégro sur la côte dalmate, le Rif dans l'Atlas, c'était un pays à l'écart, un coin étranger dans la chair.

A ses pieds, la plaine d'alluvions de l'Argens a comblé le port de Fréjus. Le vieux port des flottes romaines ramasse ses maisons serrées sur une colline, dans un paysage où les pins parasols, les ruines d'aqueducs et aussi l'air de fièvre qui s'exhale des marais voisins, font penser à la Campagne de Rome. Fréjus fut la tête des voies de pénétration de la Provence. Par la dépression d'origine si ancienne que les eaux ont burinée au nord du massif des Maures, se sont de tout temps avancés les invasions, le commerce, les

routes : soit vers Toulon, comme aujourd'hui le chemin de fer ; soit vers le seuil qui donne accès au bassin d'Aix, passage historique où Marius écrasa les Cimbres.

IV ASPECT HISTORIQUE DE LA HAUTE PROVENCE

Mais le travail des eaux n'a ouvert qu'imparfaitement cette région verrouillée de la haute Provence. Apres et parfois formidables sont les chaînes qui à l'est du Var en coupent transversalement l'accès ; étroites les vallées que le Var, la Tinée, la Vésubie ont creusées, mais qu'ils sont impuissants à déblayer des débris qui les encombrent. Sur les pitons aigus veillent en sentinelles d'étranges petites villes, dont les maisons-forteresses, les rues couvertes, les églises en forme de tours se ramassent dans une étroite enceinte ; sites parfois si escarpés et si sauvages, que l'existence d'un groupe humain y serait inexplicable, si derrière, dérobées à la vue, ne se trouvaient pas des pentes marneuses un peu plus douces où des champs en gradins et l'inévitable bois d'olivier subviennent à l'entretien des habitants[1]. C'est dans cette série de vieilles villes, les unes postées en acropoles méfiantes près des côtes, les autres disposées en ceinture au bord des montagnes, depuis Roquebrune et Vence jusqu'aux bourgs populeux qui garnirent jadis les flancs du Lubéron et du Ventoux, que se conserve, comme relique du passé, toute une vieille Provence historique. Elle était assez différente de cette Provence défigurée, que nos chemins de fer coupent au plus court ; sa vie ne se concentrait pas sur quelques points de la côte ; elle était autrement complexe et variée. Sa physionomie était marquée au coin de ces contrées âpres et rocailleuses si fréquentes aux bords de la Méditerranée, pour lesquelles les Grecs avaient un mot, τράχεια. Une partie de son rôle historique tint à ce caractère. Si, malgré tant de rapports avec l'Italie, la vallée du Rhône en est restée distincte, c'est à cette région difficile à franchir, funeste en général aux invasions, qu'elle doit son autonomie. Aix, situé dans le plus ample des bassins qui s'ouvrent à proximité de la vallée de l'Argens, fut la vraie capitale historique, la médiatrice naturelle où les diverses parties de la Provence pouvaient le mieux communiquer entre elles. On recueille dans ses rues étroites et ses vieux hôtels une impression très harmonieuse et très juste du passé. On y sent une capitale intérieure, la vraie métropole de la Provence historique.

II. — LES COTES

MAIS la Provence ne se conçoit pas sans sa mer, son grand ciel, ses vastes horizons, sa libre vie extérieure. Son littoral est merveilleux. De Menton au cap Couronne, il offre les mille surprises des rivages où des

1. Citons : *Gorbio* près de Menton, *Roubion* près de Saint-Sauveur-sur-Tinée, *Utelle* sur la Vésubie, *Gourdon* près de Grasse, etc.

STRUCTURE DE LA HAUTE-PROVENCE

CONTACT DES ROCHES ET SITES DE BOURGS

Posé comme un nid d'aigle à 504 mètres d'altitude, le bourg de Bonson *domine la gorge où, par 140 mètres d'altitude, la Vésubie conflue dans le Var. Les barres de calcaire jurassique qui dressent au Nord leurs cimes chauves, correspondent à des plis anticlinaux, que le Var traverse en cluse, et dont le faisceau sur la rive gauche, va se reployant vers le Sud. Les maisons s'alignent strictement sur la ligne de contact avec les terrains marneux du trias et du crétacé, que des failles amènent ici à la surface. Grâce à ces terrains et aux sources qu'ils contiennent, le bourg a pu étendre ses cultures étagées, sous le classique bois d'oliviers. Mais la place des maisons trahit le souci d'économiser le sol cultivable.* Bonson *est un de ces bourgs qui, à l'entrée de défilés sauvages, marquent la séparation de deux mondes : d'un côté, la splendide façade du littoral, et, de l'autre, en arrière, l'âpre montagne. (carte d'état-major, feuille 225, Nice).*

Phot. Neurdein (Fig. 265).



OSSATURE DE L'ARRIÈRE-PAYS NIÇOIS

CULTURES ET BOURGS

PEILLE, ancien bourg fortifié dominant à l'altitude de 630 mètres la vallée du Paillon. — Le Paillon, dans son cours moyen, traverse aussi une contrée tourmentée et fertile en accidents tectoniques. Un de ces accidents a fait ici butter le jurassique, reconnaissable à ses barres nues, sur le crétacé, qu'il surmonte en superposition anormale. Le jurassique continue donc à jouer le rôle de saillie dans l'ossature de la contrée, tandis que le crétacé y est représenté par un facies marneux, qui marque en général le site des cultures. Elles ont ici plus d'ampleur mais sont disposées de même. Parfait type d'établissement méditerranéen, le bourg ne fait qu'un avec le jardin et le bois d'oliviers, sorte d'oasis entre les roches. L'enceinte triangulaire se termine au sommet par un reste de casbah ou citadelle. Les maisons ne remplissent plus l'enceinte, mais elles subsistent en groupes serrés, et l'on circule entre elles par des passages voûtés.

Phot. G. J. (Fig. 266).



roches de formation variée se combinent avec la mer. C'est, à partir du cap Martin, une succession de sinuosités creusées en tous sens dans les marnes qu'encadrent les promontoires de calcaire jurassique: l'éperon de Monaco, puis entre la rade de Beaulieu et celle de Villefranche, cette presqu'île de Saint-Jean, d'où se détache, comme la poignée ciselée d'un objet d'art, la fine articulation de Saint-Hospice. De Nice à Antibes, « la ville d'en face », se profile une baie entaillée dans les poudingues qu'ont entassés d'énormes deltas de l'époque pliocène. Du golfe de la Napoule à celui de Fréjus, les porphyres de l'Esterel forment des escarpements rouges, au pied desquels s'égrènent des blocs que les flots assaillent sans parvenir à user la vivacité de leurs arêtes. Ces pointes déchiquetées sont séparées par de petites anses, des calanques, creux de la côte où quelques barques peuvent trouver abri, ou simples petits miroirs d'eau verte entre les caps où grimpent les pins. Plus amples, plus austères dans leurs contours adoucis sont les golfes et rades taillés dans les gneiss de la montagne des Maures: ils font penser, vers Saint-Tropez, à une Bretagne plus ensoleillée, plus méridionale. Puis, quand, à son extrémité occidentale, le massif ancien prend une composition plus schisteuse, il se morcelle; il détache des îles et des péninsules; ce sont ces articulations multiples qui signalent les abords de Toulon. Le port lui-même se creuse à l'affleurement des grès contre les schistes primaires. Désormais les rocs chauves calcaires reprennent possession du littoral: d'abord ceux du jurassique, puis ces roches urgoniennes, de texture cristalline et de blancheur éclatante, dont les formes aiguës scintillent sous le ciel. Il n'est pas de portulan du moyen âge qui n'ait signalé l'*Aigle* du golfe de la Ciotat. Cette côte aux dentelures variées, fertile en articulations de détail, évoque le souvenir des temps anciens où aucune de ces anses n'était trop petite pour les navires, où chacun de ces promontoires servait de point de repère aux navigateurs, où ces découpures faciles à isoler et à défendre offraient aux commerçants ou aux pirates autant d'amorces pour prendre pied sur le littoral.

I TOPOGRAPHIE DE MARSEILLE

Nous avons déjà parlé de Marseille. La topographie locale fut le commencement de sa fortune. Entre l'uniforme muraille de l'Estaque au Nord, et les fragments de chaîne calcaire dont les îles de l'avant-port marquent le prolongement, Marseille occupe un fond de bassin. C'est le sol d'un ancien lac oligocène dont les dépôts argileux, recouverts en partie de nappes de travertin, fournissent la brique et des matériaux de construction. Ce bassin fut profondément raviné vers la fin de l'époque pliocène. Les eaux s'y rassemblèrent dans la rivière d'Huveaune, qui creusa un profond sillon à l'endroit où elle se jetait dans la mer. Cette embouchure primitive était située au pied d'une série de buttes, de 40 mètres de haut, qui s'élèvent comme un écran contre le mistral. Là devait s'établir le vieux port, ce *Lacydon* qui a abrité seul pendant 2 500 ans la fortune de Marseille. Plus

tard il arriva, par un phénomène semblable à celui qui s'est produit à Nice, que l'Huveaune, repoussée sans doute par ses propres alluvions, abandonna son embouchure, pour la transporter au sud de la colline isolée de Notre-Dame de la Garde. Ilots, acropole et collines détachées, petit fleuve, port étroit et profond, rien ne manque à Marseille des éléments qui constituent le type classique des cités grecques.

III. — LA PLAINE PROVENÇALE

LE bassin de Marseille et celui d'Aix, qui lui est contigu au Nord, sont deux compartiments nettement encadrés, dont le développement géologique et l'histoire ont été distincts. Mais lorsqu'on dépasse vers l'Ouest Salon, ou les pittoresques roches de Saint-Chamas aux bords de l'étang de Berre, les dernières montagnes fuient vers l'horizon ; quelques chaînons au loin baignent et miroitent dans la lumière. La Basse-Provence se déploie, ouverte aux vents et à la mer.

« Une plaine immense, des steppes qui n'ont ni fin ni terme ; de loin en loin pour toute végétation, de rares tamaris, et la mer qui paraît[1]. »

I
LA CRAU

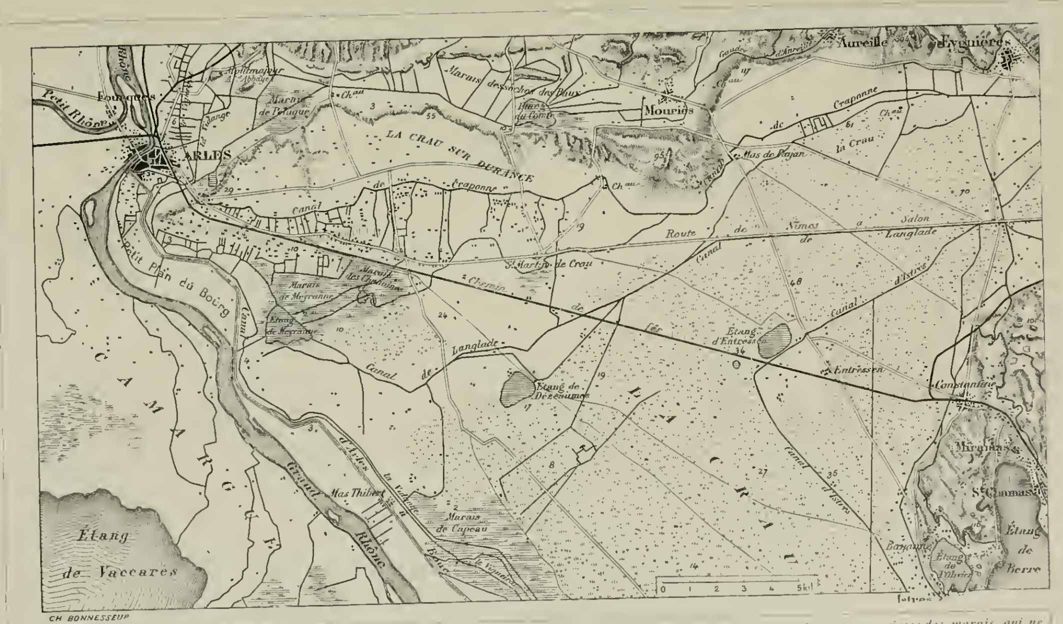
Il faut bien que les matériaux, provenant de l'immense destruction que depuis les Vosges jusqu'aux Alpes nous avons vue à l'œuvre, finissent par s'arrêter quelque part. Depuis les périodes géologiques qui ont précédé l'ère actuelle, torrents, glaciers, rivières ne cessent d'arracher aux montagnes leurs dépouilles, qui sont ensuite roulées jusqu'à la mer, point d'aboutissement final de tout ce qui dévale ainsi des hauteurs. A l'embouchure du Rhône, comme à celle du Var, gisent les matériaux d'un travail énorme, dont le calibre atteste pour le passé une force de transport supérieure à celle des fleuves actuels, et qui se poursuit néanmoins à peu près par les mêmes issues, pour reconstruire et édifier, suivant le même plan de la nature.

La Durance, ouvrier infatigable qui déjà, dans un âge antérieur, avait édifié l'énorme plateau de débris qui s'élève autour de Riez et Valensolle[2], déchargea, vers la fin des temps pliocènes, par la cluse de Lamanon, d'énormes amas de quartzites. Ces débris s'étalent en talus d'une pente insensible à l'œil, mais en réalité rapidement décroissante du Nord-Est au Sud-Ouest. C'est la *Crau*, désert de pierres, moucheté d'herbes, pâturage d'hiver des moutons

1. Mistral, *Mireille*, chant X (trad. E. Rigaud, Paris, Hachette, 1882, 3e éd., p. 390).
2. Voir Carte 55.

LA PLAINE PROVENÇALE

CRAU ET CAMARGUE



LE TALUS de cailloux pliocènes a rencontré sa limite à la digue d'alluvions récentes que le Rhône a édifiée latéralement à ses rives; des marais, qui ne sont pas tous desséchés, suivent cette ligne de contact. Arles a trouvé moyen de s'établir sur la berge entre les marais et le fleuve; en général, ce sont les pointements des rocs calcaires qui ont donné asile aux villes, châteaux ou abbayes, où s'est concentrée la vie historique. Les mas disséminés dans la Crau et la Camargue indiquent un peuplement encore à ses débuts, mais en voie de conquête.

(Fig. 267.)

ALLUVIONS FLUVIALES

CONQUÊTES DE LA VÉGÉTATION



VUE DE LA DURANCE au pont de la Saulce (carte d'état-major, feuille 200, Gap). — La vallée, large de 2 kilomètres environ, a été occupée jusque là par l'ancien glacier de la Durance, elle a pu facilement s'épanouir aux dépens des montagnes argileuses à formes molles qu'on aperçoit sur la rive droite. Quoique la pente soit de 6 à 7 mètres par kilomètre, le lit majeur reste encombré de galets et de sables, entre lesquels la rivière se divise, en basses eaux d'été. Ces grèves remplissent souvent toute la vallée; mais ici le limon qui s'étale aux grandes crues a été préservé par des digues; il forme des délaissés *très fertiles.*

Phot. de M. Haug (Fig. 268).



LA SYLVÉRÉAL, dans la Petite Camargue (carte d'état-major, feuille 234, Arles). — L'évolution du peuplement végétal spontané est ici plus avancée que dans le reste de la Camargue. Sur les parties hautes des dunes anciennes, complètement dessalées par les eaux de pluie, une forêt de pins-pignon s'est formée. Mais la pinède laisse entre elle des clairières, où le tapis végétal, qui n'est pas encore continu, se compose en majorité de plantes salines; ce sont d'anciennes sansouires.

Phot. de M. P. Combres (Fig. 269).

qu'on retrouve, en été, jusqu'en Savoie. Le mistral fait rage sur ces espaces découverts ; çà et là brillent quelques étangs, et le long des rigoles d'irrigation, émergent quelques arbres qui, de loin, semblent flotter en l'air. Le Provençal de Toulon ou de Fréjus grelotte en hiver dans ces plaines venteuses.

II
LA CAMARGUE

Le Rhône, que nous avons laissé au défilé de Donzère, au moment où, pour la dernière fois, les montagnes le resserrent, a dès lors tout son cours en plaine. Ralenti, il laisse à partir d'Orange tomber les matériaux légers qu'il tenait en suspension : de grandes îles annoncent son delta. De Beaucaire à Saint-Gilles, une terrasse caillouteuse surmonte de 60 mètres la plaine alluviale actuelle : elle est jonchée de quartzites alpins qu'on suit jusqu'aux environs de Cette. Là fut primitivement la principale décharge du Rhône. Aujourd'hui c'est vers le Sud-Est, peut-être sous la pression du mistral, que s'est porté le bras le plus important. Le delta se construit peu à peu aux dépens de la mer. Ce n'est d'abord qu'une suite de monticules de boue, des *theys*, incessamment mobiles, qui ne paraissent que pour disparaître ; il faut longtemps pour qu'ils se consolident et se soudent entre eux. Alors commence une végétation rampante de salicornes au tissu coriace et gras, qui donnent en se rapprochant à cette région — la *sansouire* —, l'aspect de pâturages lie-de-vin. Frêle point d'appui, en apparence, contre les tourmentes du vent et des houles du Sud-Est, que cette basse végétation ! Cependant les sables s'arrêtent et se consolident contre ces touffes, l'eau du ciel les imbibe ; des arbustes y croissent. La dune, que les eaux de pluie ont plus entièrement dessalée, se couvre enfin de pins-pignons, abritant des genévriers et un petit peuple de plantes. Puis, si des canaux d'irrigation, des *roubines* ont été pratiquées aux dépens du fleuve, le *mas* s'élève sous les eucalyptus, entre de grands massifs d'arbres, entouré de vignes : signe actuel de la revendication par l'homme de ce domaine soustrait à la mer.

On suit ainsi pas à pas la conquête de la vie, et l'on remonte du présent au passé. Sous ce climat sec le sel, aux efflorescences toujours prêtes à remonter à la surface, est l'ennemi ; mais les réserves d'eau douce sont en abondance. Ainsi ont été colmatés les étangs et les marais qui au XIIIe siècle entouraient Arles,

« *ove'l Rodano stagna*[1] ».

Les *palus*, les *graves*, les *ségonnaux* ont été changés en prairies et en plantations. Partout, dans ces parties vivifiées, se répand et se multiplie le *mas*, exigu souvent, mal bâti en général, mais riant sous les platanes qui l'ombragent, entre des fossés d'eau vive, derrière les palissades de cyprès et de roseaux qui l'abritent. Les villes se cantonnent, avec leurs vieilles tours carrées, au pied des montagnes, ou sur les anciennes terrasses, ou sur les rocs isolés que les

1. Dante (*Enfer*, chant IX, v, 112).

crues n'atteignent pas ; plus brave, le *mas* se hasarde et commence à pulluler dans la plaine. Il est la forme envahissante de vie rurale de ces régions.

III
VIE
PROVENÇALE

Ainsi une vie originale, très étroitement et très anciennement adaptée au sol, participant de la montagne, de la mer, de la steppe, de la plaine irriguée, se combine en Provence. En tout elle est étroitement liée à la nature des lieux. La roche calcaire imprime au pays l'aspect monumental si frappant surtout entre Avignon et Arles. Les tours carillonnantes d'Avignon se pressent autour du rocher où naquit la ville. Tout un peuple d'édifices ruinés ou debout est sorti des carrières des Alpines ou des chaînons voisins : amphithéâtres, arcs de triomphe, aqueducs. Pas de rocher, au bord du Rhône, qui n'ait sa tour massive et rectangulaire, jaunie par le soleil. Les grandes traditions romaines de l'art de bâtir, si visibles à Saint-Trophime d'Arles ou sur la façade de Saint-Gilles, se sont naturellement entretenues dans cette contrée. La nudité de la roche s'harmonise à merveille avec l'architecture. Au théâtre d'Orange, la roche et l'édifice ne font qu'un ; à Roquefavour, comme au Pont du Gard, les arches des aqueducs semblent faire partie des escarpements qui les encadrent ; on dirait que la roche elle-même, à peine tachetée de quelques pins, a été ciselée en arcades, taillée en piliers.

Il est difficile d'apprécier ce que la clarté du ciel, la sécheresse de l'air ont pu mettre dans le tempérament et l'âme des habitants ; la science de ces relations n'est point faite. Mais on peut noter un mode particulier de groupement et de vie en rapport avec le climat et le sol ; des lisières de population très dense bordent des plateaux arides, de grandes villes sont serrées de près par des régions presque désertes. Peu de cohésion entre ces parties disparates, mais une variété d'occupations qui répond à celle de la contrée : pâtres, pêcheurs, vanniers, marins, agriculteurs de plaines irriguées, sont à titres divers les personnages du sol provençal ; personnages que rapproche la facilité des habitudes sous un ciel qui permet la vie au dehors. On chercherait vainement dans la maison rurale ce mobilier et ces traces d'opulence ménagère que l'habitude de travailler le bois, de cultiver et de tisser le lin, ont introduites dans la plupart des campagnes de France. Mais le roseau, les cornes d'animaux font les frais de beaucoup d'instruments usuels. L'attraction des villes est d'autant plus sensible qu'est rudimentaire l'installation rurale. La vie urbaine est profondément ancrée dans les traditions de ce pays ; elle continue, comme jadis, à régner par l'attrait des divertissements, des jeux, souvent dans le cadre des édifices antiques ; et l'on est tenté de croire que l'esprit des foules a moins varié encore que le cadre. Les superstitions n'ont fait que changer de nom, et les passions d'étiquettes. On se sent en face d'un type de civilisation fixé de trop ancienne date, et d'ailleurs trop cimenté par sa conformité avec le milieu, pour être susceptible de changement. La répugnance du Provençal à s'adapter à d'autres genres de vie, la difficulté pour le Français

d'une autre contrée à s'acclimater en Provence, montrent tout ce qu'il y a encore de réel dans cette autonomie régionale. Il est vrai qu'aujourd'hui l'attraction des grandes cités, l'industrie, le dépeuplement des parties montagneuses, conspirent pour modifier ces caractères séculaires ; mais ils ne s'effaceront pourtant pas de sitôt, car c'est d'éléments voisins, tirés aussi des bords de la Méditerranée ou des montagnes, que se recrutent les contingents nouveaux.





CHAPITRE DEUXIÈME

LA PLAINE ET LES PASSAGES DU LANGUEDOC

I. ÉVOLUTION DU SOL. || II. NARBONNE. || III. LES PASSAGES DU LANGUEDOC.

I ÉVOLUTION DU SOL

A VOIR le golfe du Lion dessiner à partir du Rhône une courbe si régulière, on serait tenté de croire que les accidents si nombreux, dont nous avons déroulé la série entre les Alpes et le Massif central, s'éteignent, et que l'action paresseuse des alluvions et des flèches de sable, se substituant aux forces de plissement, a seule présidé à la formation de la plaine languedocienne. Il n'en est rien cependant; et il suffit de jeter les yeux sur les reliefs courts et heurtés qui çà et là font saillie pour être ramené à la perception réelle des faits. La pyramide hardie de Saint-Loup se dresse au nord de Montpellier : Cette a sa montagne isolée, qui s'étale, comme une baleine échouée, sur le rivage. Les pointements de calcaire jurassique amorcés par le roc de Notre-Dame de la Garde au littoral marseillais reparaissent ici sur la côte languedocienne. Plus loin, un pilier de basalte, jalon extrême d'une série de pointements volcaniques, forme le cap d'Agde. Entre Narbonne et la mer s'interposent les roches grises de la Clape, petit massif isolé dont l'altitude n'atteint pas 200 mètres, mais qui par sa structure s'accuse comme un fragment détaché d'une des zones pyrénéennes. Vers les confins du Languedoc et du Roussillon, le noyau primaire des Corbières a joué le rôle de massif résistant devant lequel ont dévié les plissements tertiaires. Et les accidents qui ont été la conséquence de ce conflit trouvent l'expression la plus frappante dans la silhouette du Pic de Bugarach, qui scande étrangement les chaînons rectilignes du bord méridional des Corbières. Les couches y sont renversées en sens contraire de l'ordre normal de superposition ; et ce phénomène, dont les exemples sont nombreux en Provence, s'exprime ici topogra-

phiquement par des surprises semblables. Des cimes d'apparence alpine surmontent brusquement des reliefs d'allure continue et d'altitude médiocre, et trahissent, au milieu de régions d'apparence peu bouleversée, une intensité inattendue des phénomènes de plissement.

Ces signes nous guident à travers des apparences contraires. La plate-forme que recouvre, sous le nom de golfe du Lion, une transgression marine de faible profondeur, n'interrompt pas en réalité les relations de structure entre les chaînes provençales et pyrénéennes. Le Bas-Languedoc est taillé sur le même plan que la Basse-Provence. Son histoire géologique rentre en partie dans celle de la vallée du Rhône. Le lit des fleuves actuels, Vidourle, Hérault, Orb, a été, comme dans la vallée du Rhône, entaillé par ravinement dans les molasses miocènes.

Ces vallées, par une nouvelle analogie, furent envahies par la mer pliocène. Enfin d'énormes entraînements de cailloux roulés ont également marqué la fin de l'ère pliocène et le début de l'ère actuelle. Ces vicissitudes géologiques se lisent dans la nature et l'aspect des terrains. Tandis que les plateaux calcaires d'âge jurassique n'offrent que surfaces désertes où règne la *garigue*, c'est aux calcaires marins d'âge miocène que le pays doit les pierres tendres et durcissant à l'air, qui égaient de leurs ciselures les façades de Montpellier ; c'est aux marnes du même âge que sont dues les terres fortes où croissent les meilleurs vignobles. Sur la *Coustière*, talus bordier des anciennes terrasses fluviatiles, se rangent, au milieu des vignes, les anciennes villes.

II
NARBONNE

Jadis le Languedoc avait aussi ces découpures de littoral qu'il envie aujourd'hui à la Provence. Mais les rivages se comblent. Si le Languedoc a conservé quelque chose des vives saillies de relief de la Provence, il a perdu les articulations côtières qui achèveraient la ressemblance. Le travail de la mer et des eaux intérieures est en train de régulariser les profils, d'éteindre les lagunes, d'allonger des flèches de sable. Les îlots montagneux ont été englobés par les progrès des rivages. Cependant on peut encore se représenter sans trop d'efforts l'aspect que ces côtes durent offrir aux Phéniciens et aux Grecs. Ce n'est que depuis le XIVe siècle que Narbonne a cessé d'être un port. L'activité des pêcheries autour de Cette et dans les étangs de Thau et de Sijean est une survivance de l'ancienne vie littorale. Parmi les causes précoces de groupement des hommes, il faut compter l'abondance et les facilités de nourriture fournies par ces réservoirs naturels de poissons et « fruits » de la mer. Le littoral italien, depuis Tarente jusqu'à Aquilée, abonde en exemples de cette vie de pêche persistant à travers les siècles dans les étangs ou lagunes. Ce fut une vie semblable qui se développa sur la lisière de lagunes qui borde depuis le Rhône jusqu'aux Pyrénées le golfe du Lion. Bien que diminuée, elle s'est maintenue, quand tout changeait autour d'elle.

Le contact de la Méditerranée ne suffit pas cependant pour expliquer

PHYSIONOMIE DU LANGUEDOC

RELIEF ET VÉGÉTATION



L'HORT-DE-DIEU, combe granitique un peu au-dessous du sommet de l'Aigoual (1567 m.), et plongeant au sud dans le ravin de l'Hérault. Quelques bouquets de hêtres subsistent seulement de l'ancienne forêt. La science a adopté et est en train de régénérer ce pays. Elle y a établi un observatoire météorologique, bien placé à la limite de deux climats, et créé un jardin botanique de montagnes, pour l'expérimentation et l'étude.

Phot. comm. par M. C. Flahaut (Fig. 270).



LE GARDON, près du Pont-du-Gard (Carte d'état-major, feuille 222. Avignon.) Le lit de la rivière, creusé à même dans la roche de calcaire urgonien, n'est bordé d'aucune alluvion : son influence paraît nulle sur la végétation. Celle-ci ne se montre que par touffes mouchetant çà et là les roches, et l'aridité paraît sans remède, car l'humus manque et le peu de terre que retiennent les fentes de la roche, est accaparé par ces broussailles.

Laborat. d'agric. comparée de l'Institut agron. (Fig. 271).

PHYSIONOMIE DU BAS-LANGUEDOC

RELIEF, CULTURES



UN MAS *dans la plaine du Bas-Languedoc. — Les alluvions anciennes de la* Coustière *sont entièrement livrées à la vigne. La vue est prise à la fin de l'hiver, après la taille de la plante et avant les labours du printemps. Le cep, taillé très bas, couvrira le sol de ses rameaux à l'abri desquels le raisin doit mûrir. A droite de l'habitation, une noria pour l'irrigation : à gauche, le grand bâtiment nu est le chai, pour emmagasiner le vin.*

Laborat. d'agric. comparée de l'Institut agron. (Fig. 272).



LE PIC *de Saint-Loup (633 m.), visible de presque toute la plaine du Bas-Languedoc, est l'extrémité abrupte d'une barre de calcaire jurassique plissé à l'époque tertiaire. Le long talus qu'une dépression sépare du pic représente le flanc sud d'un anticlinal. L'érosion a rongé la voûte du pli, mais elle a dû céder à la résistance des couches plus dures du calcaire corallien; ce sont elles qui, formant saillie, retombent brusquement vers le nord. Sur ces calcaires très secs il n'y a aujourd'hui qu'une végétation de brousse; mais quelques pins d'Alep indiquent des possibilités de végétation arborescente.*

Institut de botanique de l'Université de Montpellier (Fig. 273).

le rôle de la cité archiépiscopale de Narbonne. Des rapports terrestres s'y croisent : les uns viennent des Pyrénées, presque effacées au Pertus, et traversent, pour déboucher en Languedoc, l'étroit passage entre les Corbières et la mer, sorte de Thermopyles sur lesquelles veillait le château de Salses. Les autres viennent de la Garonne et de l'Aquitaine, et ceux-ci l'emportent dans l'économie générale de notre pays. Par cette voie, en effet, Narbonne tient une des extrémités de ce que Strabon appelait l'isthme gaulois.

III
LES PASSAGES DU LANGUEDOC

Lorsqu'on a traversé les plaines basses parsemées de restes d'étangs, et couvertes aujourd'hui de vignes, qui s'étendent à l'Ouest de Narbonne, on rencontre dans le défilé compris entre les cimes grises et nues du mont Alaric et les collines du Minervois, la véritable limite de la zone méditerranéenne. La structure change dès lors, comme le climat et la végétation. Au Nord, la Montagne-Noire déroule lourdement des croupes de schistes et de gneiss, aux flancs convexes qu'entaillent quelques ravins boisés ; tandis qu'au Sud s'allonge une rangée de mamelons d'argile ou de grès, dépouilles arrachées aux Pyrénées qui dressent en dernier plan leurs silhouettes aériennes. Ce cadre enferme une longue plaine, dans laquelle il est aisé de reconnaître un type analogue aux dépressions que nous avons constatées entre les Alpes et les Cévennes : c'est un sillon produit au contact d'une zone de plissement et d'un massif de résistance.

L'Aude, qui le rencontre à Carcassonne, s'y infléchit brusquement vers l'Est. Il continue à être borné au Nord par le rideau de la Montagne-Noire jusqu'à Castelnaudary. Mais là les croupes, qui depuis une soixantaine de kilomètres accompagnaient la vue, s'effacent ; et latéralement une sorte de trouée s'ouvre à Saint-Félix vers le Pays albigeois. L'aspect découvert de la topographie, et surtout l'existence d'une série de buttes de calcaires et de poudingues aux nettes découpures : tout dénonce une action puissante des eaux. L'origine ne peut en être attribuée qu'au massif primaire de la Montagne-Noire, à l'époque du réveil orogénique qui vint raviver son relief, c'est-à-dire à l'époque tertiaire [1].

1. Comme on pourra en juger d'après la carte insérée plus loin (fig. 287), une dépression périphérique enveloppe l'extrémité occidentale de la Montagne-Noire. Elle résulte d'un démantellement pratiqué aux dépens des grandes formations de molasse qui s'étaient déposées aux époques oligocène et éocène. De puissants ruissellements, issus du massif archéen, les ont presque entièrement déblayées sur la bordure. L'érosion ne s'est arrêtée vers l'Ouest qu'à une formation plus résistante de calcaires et de poudingues, que leur dureté a laissés en saillie, et qui dessinent la ligne des coteaux de Saint-Félix. Toutefois quelques affleurements insignifiants de molasse subsistaient parmi les alluvions anciennes. C'est un de ces lambeaux qui sépare aujourd'hui le Fresquel, affluent de l'Aude, du Sor, affluent de l'Agout ; il forme ainsi la ligne de partage entre la Méditerranée et l'Océan : ligne mal assise et dont la fixité paraît toute provisoire. L'énergie torrentielle s'est depuis longtemps éteinte ; plusieurs de ces vallées sont aujourd'hui veuves de leurs rivières. Mais leur combinaison a créé des rapports de grande conséquence sur la géographie humaine. Elle a favorisé les communications entre les pays Toulousain, Castrais, Albigeois ; elle a préparé une sorte de concentration de ces unités rurales autour de Toulouse, et influé par là sur les destinées du Midi.

Mais on chercherait vainement, parmi ces traces incontestables de dénudation, une rivière digne de l'œuvre torrentielle qu'indique le sol. L'aspect actuel de l'hydrographie est déconcertant. Il semble qu'il y ait eu une période pendant laquelle les eaux aient hésité sur la direction à suivre : il existe, en effet, à l'Est et à l'Ouest de Castelnaudary des vestiges d'étangs, des nappes de sable et des graviers presque à fleur de sol, indiquant une ancienne stagnation. Toutefois le versant oriental a fini par l'emporter. L'influence du niveau de base de la Méditerranée si voisine a probablement reculé peu à peu jusqu'au point actuel la ligne de séparation des eaux. C'est au pied de blocs de poudingues connus depuis longtemps sous le nom de Pierres de Naurouze que se trouve aujourd'hui, par 190 mètres d'altitude, le bief de partage où Riquet fit aboutir la rigole dans laquelle il avait recueilli les eaux de la Montagne-Noire. Rien dans le relief ne signale un changement ; il reste encore un intervalle de 800 mètres entre les coteaux qui se font face. Au Nord, un plateau de molasse ne tarde pas à se substituer aux collines de calcaires, et le couloir, un moment interrompu, se reconstitue jusqu'à Toulouse.

Ce couloir où voie romaine et route royale, canal et chemins de fer se pressent, fut un passage de peuples. Sans doute entre le Bas-Languedoc et les campagnes du Toulousain et de l'Albigeois, les rapports n'ont pas été strictement concentrés dans ce passage. Par Saint-Pons, Bédarieux, Le Vigan, il y eut toujours des relations fondées sur la nécessité des échanges entre la montagne et la plaine. Ces rapports menus et de détail, issus de contrastes rapprochés, jouent dans la vie du Midi un rôle dont il faut tenir grand compte. Mais de Narbonne à Toulouse se déroule la grande voie historique, foulée par les Gaulois Tectosages, les Romains, les Wisigoths, les Arabes, les Croisés de Simon de Montfort, les Anglais du Prince Noir, et ceux de 1814. Beaucoup de bourgs ou petites villes, jadis fortifiées, se distinguent de loin sur les premières croupes de la Montagne-Noire, sur les coteaux de Saint-Félix, et sur les mamelons qui bordent la plaine. Ce sont les témoins des temps de luttes, les survivants d'une vie qui s'éteint et dont les foyers se déplacent.



LE MIDI PYRÉNÉEN ET OCÉANIQUE

Le Massif Central, prolongé par les granits du Rouergue, butte par une faille bien marquée dans le relief (vers Villefranche-de-Rouergue), contre les calcaires jurassiques du Quercy. Avec ceux-ci reparaît la nature de Causses. Au Sud de la Garonne, les débris arrachés aux Pyrénées s'amoncellent à leur pied en larges talus, puis s'étalent, sous forme de sables, dans les Landes. Là s'élèvent des dunes de différentes époques : les plus récentes bordent le littoral et gênent l'écoulement des eaux : d'où, formation d'étangs.

(Fig. 274.)

TROUÉE DE SAINT-FÉLIX ET SEUIL DE NAUROUZE

VUE PRISE DU SUD



Les eaux torrentielles venues jadis de la montagne Noire située à l'est, après avoir largement déblayé la plaine de molasse, ont mis en saillie vers l'ouest une série de crêtes formées de calcaires et de poudingues. Entre ces coteaux et les mamelons du premier plan s'esquisse une large vallée, vers laquelle se dirigent les routes (voir la figure suivante). Un bouquet d'arbres, vers l'entrée de cette vallée, cache les Pierres de Naurouze, *point de partage des eaux (190 m.), où aboutit la rigole d'alimentation du canal des Deux-Mers.*

Phot. de M. de Martonne (Fig. 275).



Coteau de Montferrand : Commencement des côtes de la corniche de calcaires et de poudingues qui s'élève au nord du seuil de Naurouze. Entrée de la vallée du Lhers Mort.

Phot. de M. Blayac (Fig. 276).

Une briqueterie dans le pays toulousain. A l'ouest de Villefranche-de-Lauraguais la molasse domine presque exclusivement ; toutes les constructions sont en pisé ou en briques.

Phot. de M. Blayac (Fig. 277).



DEUXIÈME PARTIE

LE MIDI PYRÉNÉEN

CHAPITRE PREMIER

LES PYRÉNÉES

I. HAUTS PAYS PYRÉNÉENS. || II. COMMUNICATIONS INTÉRIEURES DE LA MONTAGNE. || III. BORD DE LA MONTAGNE. || IV. L'ÉTAT DE BÉARN.

CES cimes pyrénéennes dentelées qui, de Carcassonne à Orthez, bornent par un temps clair l'horizon, semblent de loin la plus continue des barrières. Mais si l'on pénètre entre leurs replis, ce qui paraissait un mur se décompose en une série de zones se succédant en disposition longitudinale. Entre le Canigou, nourricier de la *Vega* roussillonnaise, et le Pic du Midi d'Ossau, dernière apparition des granits vers l'Ouest, se déroule tout un monde de chaînes calcaires et marmoréennes, interrompues et suivies de bandes schisteuses et granitiques ; puis de nouveau les Sierras calcaires recommencent, elles s'étendent en larges plateaux éventrés de cañons ; et enfin, bien au delà vers le Sud, d'autres Sierras traversées en brèches par des rivières marquent vers la plaine de l'Èbre la fin des Pyrénées. C'est un espace de 140 kilomètres au moins, dans la partie centrale, que couvrent les Pyrénées ; et de cet ensemble le versant français ne représente guère plus d'un tiers.

A l'extrémité orientale seulement, la France pénètre plus avant, et là jusqu'au cœur du monde pyrénéen. La grande zone granitique, ou zone centrale, qui s'étend depuis le Massif de Carlitte jusquà la Méditerranée, s'encadre entre nos vallées roussillonnaises. Brusquement tranchées par les effondrements qui ont étalé à leur base une plaine basse, les Pyrénées, qui

viennent de culminer au Canigou[1], expirent en pleine force. Entre les deux régions que les fractures ont fait tomber en profondeur, le Roussillon et l'Ampurdan espagnol, la barrière se réduit au mince écran des Albères. Encore même, comme il arrive souvent dans les parties pareillement disloquées de la Grèce orientale, la continuité des chaînes est-elle atteinte. La route du Pertus franchit la frontière par 290 mètres d'altitude seulement.

I
HAUTS PAYS PYRÉNÉENS

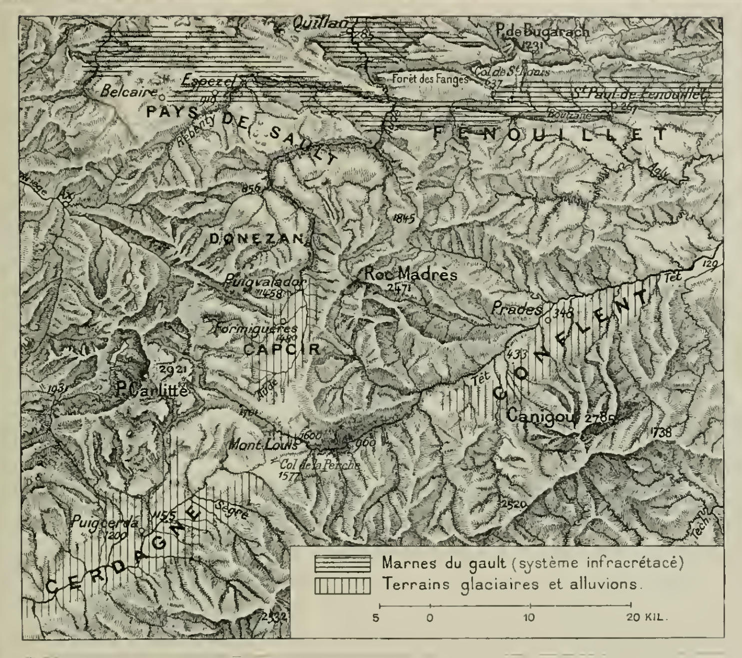
Cependant il suffit de quelques heures, en remontant l'étroite et ébouleuse vallée par laquelle la Tet s'insinue au cœur de la chaîne, pour atteindre, à Montlouis, un de ces grands plateaux granitiques qui sont particuliers à la partie orientale et centrale des Pyrénées. C'est comme un socle large et élevé, sur lequel à droite et à gauche, se dressent des montagnes le surmontant d'un millier de mètres. Les glaciers n'y sont plus, mais aux échancrures demi-circulaires qui entaillent les cimes, à la multiplicité des vasques, des étangs, des petits lacs, leur ancienne présence se décèle. Ils ont sur le plateau granitique accumulé des moraines et entraîné des alluvions qui le recouvrent en partie et en amendent la stérilité. Sur ces dépôts meubles se sont établies des cultures, dont à défaut d'autres preuves on devinerait l'ancienneté à voir combien la forêt a presque partout disparu de ces hauteurs. D'étroites et sombres bandes de pins de montagne marquent çà et là sur les pentes les places qu'elle a pu encore conserver. Des bourgs formés de plusieurs hameaux, quelques-uns avec de vieilles fortifications, une ville, Puigcerda, bâtie sur une moraine dont le Sègre rase le pied, indiquent l'existence d'une sorte d'autonomie cantonale dont la frontière politique n'a pas tout à fait éliminé les traces. Et de fait, lorsque les plaines de l'Ampurdan et du Roussillon étaient désolées par les invasions arabes, lorsque pendant plus de deux siècles elles servaient de champ de bataille aux Francs et aux infidèles, la Cerdagne échappait aux dévastations. La population de la plaine, au moment de la reconquête, fut entièrement renouvelée ; là haut était un refuge où elle subsista avec ses usages, ses institutions, ses relations propres. De ces antiques usages tout ne s'est pas conservé. Rares sont les cantons qui, comme l'Andorre, ont pu par hasard garder une autonomie politique. Toutefois les différences entre Cerdagne et Roussillon, montagne et plaine, restent assez marquées pour faire saisir le contraste qu'une différence d'altitude d'un peu plus d'un millier de mètres peut introduire entre les destinées historiques de pays voisins.

Ces cantons montagneux se groupent surtout dans la zone où les hautes vallées confinent aux pâturages. Vers les sources de la Garonne, du Gave de Pau comme de l'Aude et de l'Ariège, s'étendent de larges espaces où moutons et bergers se rendent en été : *pasquiers, pla, calms, estiba,* noms dont la diversité même atteste la place qu'ils tiennent dans l'existence montagnarde.

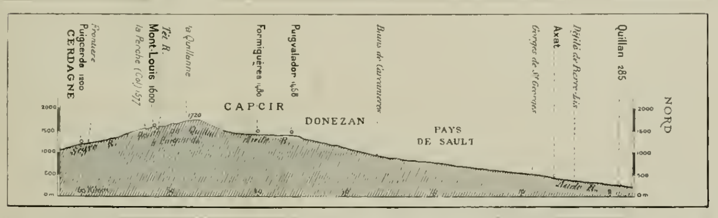
1. Canigou, 2 785 mètres.

PAYS PYRÉNÉENS

DISPOSITION ÉTAGÉE



Sur le massif granitique dominé par le Puy de Carlitte, et d'où divergent l'Aude, la Tet et le Sègre, les dépôts meubles accumulés par les anciens glaciers ont permis aux habitants de développer des cultures et de se grouper en pays (Cerdagne, Capcir), reliés entre eux par d'antiques voies de transhumance. (Fig. 278.)



Coupe de Puigcerda à Quillan. (L'échelle des hauteurs cinq fois plus grande que celle des longueurs). Cette coupe montre par quels ressauts le versant septentrional s'abaisse jusqu'au niveau de la plaine. (Fig. 279)

ZONE INTERIEURE DES PYRENÉES

LA CERDAGNE ET SES ABORDS



VALLÉE de Carol, où coule vers le sud-est la rivière de ce nom (affluent du Segre). Elle a servi de passage à l'un des glaciers qui, à l'époque de leur plus grande extension, descendaient du Carlitte. Par sa forme en auge, par les ruptures de pentes qu'on distingue sur les flancs, la vallée porte bien l'empreinte du modelé glaciaire; des roches moutonnées se montrent sur la rive droite. La ville forte espagnole de Puigcerda occupe l'énorme moraine terminale de l'ancien glacier (carte d'état-major, feuille 256, l'Hospitalet).

Phot. de M. H. Berge (Fig. 280)

PLATEAU granitique que traverse la Tet et où s'élève la citadelle de Montlouis : vue du nord au sud. Sur ce socle de 1 600 mètres s'élèvent à l'ouest, les pentes assombries de pins de montagne (pins à crochets), qui montent vers l'ermitage de Fontromeu (1 800 m.). Cet arbre forme à peu près seul, entre 1 500 et 2 300 mètres, ce qui subsiste des hautes forêts des Pyrénées. Vers le sud-est s'alignent des chaines dont les cimes, uniformément voisines de 2 600 mètres, sont entaillées par des échancrures ou niches d'origine glaciaire.

Phot de M. H. Berge (Fig 281).



Les pâturages du Carlitte, où des milliers de moutons venaient chaque année, au XVIII[e] siècle, de la vallée du Sègre, confinent à la Cerdagne et au Capcir ; ceux du Pla de Béret au Val d'Aran ; les *estives* voisines du Mont-Perdu communiquent avec le groupe des Vallées de Barèges. Des fêtes y réunissent à certaines dates les montagnards autour de quelque chapelle. Pour exploiter ces pâtis communaux il a fallu s'entendre, former entre les cantons limitrophes qui donnent accès à ces hauts lieux, des associations ou jurandes. Pour cela, la distinction entre versants n'a guère d'utilité pratique, car les pâturages s'étalent indifféremment des deux côtés. On ne sait à quelle date remontent ces traités de *lies et passeries,* qui étaient pratiqués au XVI[e] siècle entre nos vallées ariégeoises et le Val d'Aran espagnol, et ailleurs encore. C'étaient des conventions réputées valables même en temps de guerre, destinées à assurer la pratique régulière de l'économie montagnarde. Que parfois ces montagnards séparés entre Espagne et France, mais unis par des intérêts communs, s'entendissent entre eux, plus qu'avec les gens de la plaine, c'est une accusation souvent répétée dans les anciens écrits locaux : faut-il s'en étonner ?

Dans les Pyrénées comme dans les Alpes, les nécessités de la vie pastorale protestent souvent contre les séparations factices introduites par la politique s'inspirant d'une fausse géographie.

II
COMMUNICATIONS INTÉRIEURES DE LA MONTAGNE

De ces hautes parties de la montagne, les rivières, surtout celles du versant septentrional, se précipitent par une série alternante de gorges et de bassins. Les ravins boisés par lesquels l'Aude descend du Capcir étaient naguère infranchissables. Les lacs étagés de la vallée d'Oo, la « rue d'enfer » de la vallée du Lys, les ravins entre Gavarnie et Gèdre, disent quelle est la raideur du versant français. L'humidité croissante du climat vers l'Ouest, la proximité de la plaine, la fréquence d'intercalations de roches diverses, tout conspire pour exagérer l'irrégularité du profil suivi par les rivières.

Mais ce n'était pas par les défilés sauvages où nos routes modernes ont eu tant de peine à se frayer passage, que ces pays communiquaient entre eux : c'était par les moyens traditionnels des pays de montagnes, par les sentiers qui suivent les hauteurs et que continuent à fréquenter le muletier ou le pâtre d'Aragon et de Navarre. Ces sentiers jouent dans la montagne un rôle plus grand qu'on ne pense ; car nos habitudes de plaines nous rendent trop dédaigneux de ce réseau créé par les montagnards à leur propre usage. Les *ports* ou passages sont nombreux, même dans la partie centrale. Il n'y en a pas moins d'une vingtaine entre le Conserans (vallée du Salat) et les hautes vallées aragonaises. Par ces voies la vie circule au plus épais de la montagne. Elle déborde même au dehors, car c'est par là qu'aux saisons propices les éleveurs atteignent les foires et marchés situés au contact de la plaine. Mais les relations les plus naturelles et les plus fréquentes sont entre

hautes vallées sans distinction de versants. Le *Capcir,* voisin des sources de l'Aude, a des relations avec la Cerdagne aux sources du Sègre, plus qu'avec le cours inférieur de l'Aude. Celles de Gavarnie avec les hautes vallées aragonaises, quoique moins actives qu'autrefois, entretiennent encore un va-et-vient.

III
BORD
DE LA MONTAGNE

La façade, sillonnée de vallées profondes, que les Pyrénées tournent vers la France, descend en 30 ou 40 kilomètres au niveau de la plaine. A Foix (454 m.), à Tarbes (312 m.), à Pau (207 m.), la plaine entre en communication directe avec la montagne ; elle devient un *Piémont* au sens propre du mot. Généralement c'est par une muraille raide, de roche calcaire et marmoréenne, que s'annonce le bord de la chaîne. Les rivières la franchissent par des brèches. Cette ligne de contact entre la montagne et la plaine a été de bonne heure remarquée et recherchée par les hommes. Les traces de populations préhistoriques y sont nombreuses. A Bédeillac, près de Tarascon-sur-Ariège, au Mas d'Azil, à Izeste à l'entrée de la vallée d'Ossau, des cavernes gardent les traces de la présence et de l'activité de l'homme. Cette même lisière de la montagne est devenue une ligne urbaine. Des villes s'y sont établies pour opérer les transactions et pour tenir la clef des passages[1].

Comme au pied des Alpes, la possession des principales avenues transversales fut le pivot de la puissance politique. Le comté de Barcelone dut sa force à la possession des passages à travers les Pyrénées orientales. Le comte de Foix dominait, par le col de Puymorens, les sentiers par lesquels on se rendait au célèbre sanctuaire que signalent de loin ses roches rouges bizarrement découpées, Montsarrat de Catalogne. Au point où la vieille route romaine venue d'Espagne par le Somport rencontrait la première grande vallée, s'établit l'antique *Beneharnum,* Lescar, noyau du Béarn. Le royaume de Navarre grandit enfin des deux côtés du passage de Roncevaux, voie longtemps suivie à l'exclusion de toute autre par les pèlerins allant à Saint-Jacques de Compostelle.

IV
L'ÉTAT
DE BÉARN

De petits États pyrénéens naquirent, grandirent, disparurent. Il ne s'agit pas de ces cantons montagneux dont l'autonomie, quand par hasard elle subsiste, semble un oubli de l'histoire ; mais de véritables États politiques fondés par une combinaison de la montagne et de la plaine. Parmi eux, celui qui a réalisé le plus pleinement son rôle historique, est le Béarn. On ne saurait imaginer de berceau plus propice que ce bassin du Gave où se sont succédé comme centres politiques Nay, Lescar, Morlaas, Pau. L'intensité des cultures, le rapprochement des villages, ce mélange sous un ciel gai et varié de champs de maïs, d'îles de peupliers, de prairies et d'eaux courantes, compose

1. *Foix, Saint-Girons, Lourdes,* etc.

ZONES CALCAIRES DES PYRÉNÉES

BRÈCHES FLUVIALES



L'AUDE, pour sortir des Pyrénées, traverse deux fois du sud au nord, les chaînes de calcaire compact, d'âge urgonien, qui se déroulent de l'est à l'ouest. Par le premier défilé, celui de Saint-Georges, elle débouche, à Axat, dans la vallée synclinale qui continue celle de Fenouillet. Le second défilé, représenté ici, est celui de Pierre-Lis : l'Aude, après l'avoir franchi, retrouve à Quillan, les marnes noires et tendres du gault. (Carte d'état-major, feuille 254, Quillan).

Phot. de M. H. Berge (Fig. 282).



GORGES DE GALAMUS. — *L'Agly perce du nord au sud la muraille calcaire septentrionale, pour entrer dans la vallée de Fenouillet. Mais elle n'arrivera à Estagel qu'après avoir percé l'autre rangée urgonienne et serpenté entre les schistes.* Phot. de M. H. Berge (Fig. 283).



GORGES D'ABLÉ. — *La chaîne calcaire septentrionale est traversée, à l'ouest de l'Aude, par le Rébenty, son affluent. On aperçoit sur la rive droite les tunnels de la route qui traversant le pays de Sault, conduit par le col de Pradel dans la vallée de l'Ariège.* (Fig. 284.)

HAUTES RÉGIONS PYRÉNÉENNES

RAVINS ET MASSIFS



SAINT-MARTIN-DU-CANIGOU, sur le flanc nord-ouest du massif de ce nom (carte d'état-major, feuille 257, Prades). — Les ruines de cette abbaye du XIe siècle surmontent un étroit plateau granitique, situé à l'altitude de 1 055 mètres, seul lambeau subsistant d'une ancienne plate-forme. Les profonds ravins qui le découpent descendent en moins de 3 kilomètres à Vernet-les-Bains (680 mètres), et en moins de 7 à Villefranche de Conflent (439 mètres). Comme d'autre part, il n'y a guère que 5 kilomètres à vol d'oiseau jusqu'au sommet du Canigou (2 785 mètres), on comprend avec quelle puissance les torrents stimulés par la proximité du niveau de base, ont labouré les flancs du massif. Ils ont eu pour alliés les vents pluvieux du nord-ouest, qui assaillent directement le front septentrional des Pyrénées, et l'ont raviné profondément d'un bout à l'autre de la chaîne. — La vue montre en perspective vers le sud-ouest, au premier plan la Tour de Goa (1 268 mètres), une de ces tours de guet qui abondent dans les Albères et près des passages orientaux des Pyrénées; et plus loin, à 7 kil. environ, le Puig de Trois-Etoiles (2 096 mèt.). Phot. de M. H. Berge (Fig. 285).

LE CARLITTE (2 921 mètres) à gauche, le pic Castel-Isard (2 690 m.) à droite détachent leurs cônes émoussés sur un large socle. Dans une dépression schisteuse, s'étend à demi gelé, le lac de Lanoux (2 154 m.). Une série d'échancrures ronge la ligne de faite. Elles ressemblent aux cirques par lesquels commencent souvent les vallées; mais comme elles ne se continuent pas en vallées, en cela se trahit leur origine glaciaire. L'ensemble de cette topographie, plus massive et moins hardie que celle des Alpes, répond à un type de chaînes plus anciennes.

Phot. de M. H. Berge (Fig. 286).



un tableau séduisant, dont le cadre est fermé au Sud par les chaînes neigeuses. Au Nord s'étendent les landes de Pontlong, pâtures d'hiver pour les montagnards des vallées d'Aspe et d'Ossau. Ainsi se scella naturellement, au point de passage, l'association de la montagne et de la plaine. Il fallut toutefois encore, pour que l'État fût solidement constitué, qu'il eût mis la main sur la partie de la vallée du Gave où réapparaissent les roches calcaires, propres à édifier châteaux et villes fortes. Ce point, marqué par Orthez, assure la domination des confluents. Ainsi se compléta le petit État féodal et guerrier, qui ne perdit pas sans regret, avec Henri IV, son autonomie dans l'unité française. Nul n'avait mieux réussi à incarner, du moins un instant, cette brillante civilisation du Midi pyrénéen, perle échappée au naufrage où sombra, dès le XIIIe siècle, la civilisation du reste du Midi.





CHAPITRE DEUXIÈME

LA PLAINE SUBPYRÉNÉENNE

I. FORMATION DU SOL. || II. LE TRAVAIL DES EAUX. || III. PLAINES AGRICOLES. || IV. LE PYRÉNÉEN ET LE PAYSAN DE LA PLAINE.

I FORMATION DU SOL

LA PLAINE où se déroule la Garonne, entre les Pyrénées et le Massif central, est plus ouverte, plus ample, taillée à plus grands traits que celles qu'étreignent les Alpes et les Cévennes. Cette région est bien aussi une dépression définie, d'un côté, par une zone de plissements récents, de l'autre, par la bordure d'un ancien massif. Mais un tel écartement s'introduit entre les deux lignes qui l'encadrent, qu'il en résulte un type de contrée fort différent de la vallée du Rhône. Sous le méridien de Carcassonne, il n'y avait guère que 50 kilomètres de distance entre les avant-chaînes pyrénéennes et la Montagne-Noire : la distance est près de cinq fois plus grande sous le méridien de Toulouse, entre les Petites-Pyrénées et les sombres lignes qui, au Nord de Brive, annoncent le Massif central. L'intervalle ne fait encore que s'accroître vers l'Ouest. Dans l'espace que circonscrivent les Pyrénées et les zones jurassiques et crétacées du flanc méridional du Massif, il y a eu place pour de vastes nappes lacustres qui s'y sont étendues pendant la période miocène. Lorsque du haut des coteaux de Moissac on embrasse le grand horizon de plaine où la Garonne et le Tarn mêlent leurs eaux, l'œil est attiré au Sud par la rangée uniforme et sombre des coteaux de la Lomagne. C'est la tranche des plateaux d'argile et de molasse qu'ont laissés après eux ces lacs. Ils s'étendent à l'Est comme à l'Ouest du fleuve ; et c'est à leurs dépens qu'ont été découpées d'immenses plaines d'alluvions.

Les débris des Pyrénées et du Massif central se rencontrent dans ces plaines, comme s'y sont rencontrées les races : les Ibères aux affinités espagnoles et africaines, avec les populations dites celtiques, depuis longtemps en possession du Massif central.

II LE TRAVAIL DES EAUX

La quantité d'alluvions arrachées aux Pyrénées est énorme. Ces amas détritiques s'amoncellent au débouché des principales vallées pyrénéennes en une série de plateaux. Souvent, à leur entrée en plaine, les rivières ont changé de place. Les eaux torrentielles, issues des glaciers d'autrefois, ont vagabondé avant de se fixer dans leur lit actuel. Le phénomène, fréquent au pied des Alpes, de vallées qui, ayant perdu leur rivière, sont devenues des vallées sèches, se présente nettement entre Lourdes et Tarbes.

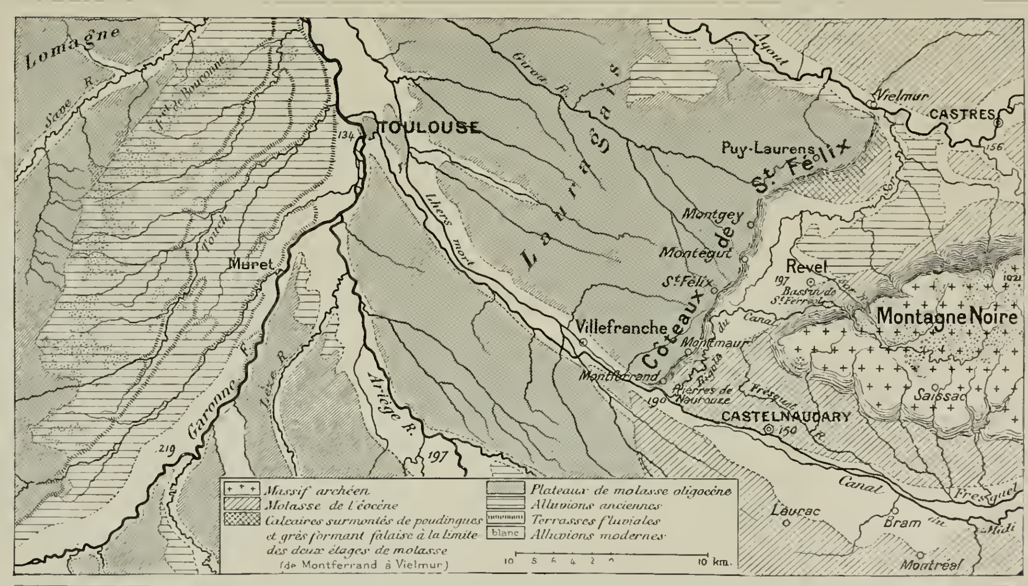
D'énormes entailles ont été pratiquées par ces torrents dans le plateau de molasse qui constitue le sol de la plaine. L'Ariège à Pamiers, la Garonne à Muret, l'Adour à Tarbes couvrent de larges espaces sous leurs alluvions. On voit par les terrasses de galets et de graviers qui s'étagent au-dessus du niveau actuel de la vallée, le résultat de déplacements et creusements successifs, comme si on assistait aux spasmes de l'action torrentielle d'autrefois. Ailleurs d'immenses dépôts de cailloux roulés, de sables et de limons occupent le milieu des vallées, séparant et rejetant sur les bords latéraux les rivières qui les sillonnent. L'Ariège et l'Hers, dans la plaine de Pamiers, maintiennent ainsi pendant longtemps leur cours à distance. Dans la vaste plaine que surmonte Montauban, un énorme amas de ce genre tient séparés pendant 30 kilomètres la Garonne et le Tarn. Des bois, surtout entre Montauban et Moissac, s'étendent sur ces graviers. De brusques inondations rappellent de temps en temps les débâcles qui ont laissé ces traces. Il suffit de quelques heures, comme il est arrivé le 23 juin 1875, pour qu'un flot furieux arrive des Pyrénées à Toulouse, et de cinq jours pour que le même fleuve, après avoir monté de 9 mètres, revienne à son ancien niveau.

Mal fixée dans l'encadrement de mamelons argileux qui la bordent, la Garonne a largement rongé ces terrains mous. Ce n'est que dans l'Agenais, quand elle rencontre la masse plus résistante des calcaires dont les blanches corniches surmontent les coteaux, que sa vallée, sans cesser d'être ample, se réduit à des dimensions moins démesurées.

L'homme ne s'avance que timidement jusqu'aux bords de telles rivières. La partie basse de la vallée n'est peuplée que de maisonnettes en pisé et en briques, auxquelles un double cordon de cailloux roulés forme une sorte de ceinture. Les bourgs, les anciens villages, les villes sont établis sur les terrasses anciennes, ou au pied des coteaux marneux, attirés comme d'habitude par le contact de sols différents. Un promontoire découpé dans le plateau argileux a prêté à Montauban ses qualités défensives. Toulouse s'est appuyée à une rampe de collines, lambeau épargné par hasard dans les déblaiements du fleuve. Le pays a sa livrée, fournie par les matériaux auxquels il est réduit. Les cailloux roulés hérissent le sol des rues. La brique règne dans les constructions. Elle s'élève à la dignité monumentale dans les tours des capitouls, les cloîtres, les anciens hôtels, les églises de Toulouse ou la cathédrale d'Albi. Mais Toulouse, malgré sa position sur un fleuve, est une ville toute terrienne, régnant sur une grande région agricole.

PASSAGES DU LANGUEDOC

SITE DE TOULOUSE



De larges vallées d'érosion, *qui ont entaillé les argiles des plateaux, convergent vers Toulouse. L'une vient de la Méditerranée : c'est celle que suivent le canal, le chemin de fer, la voie romaine : la nature de ses alluvions anciennes fait supposer qu'elle a été creusée par des eaux venant de la Montagne-Noire (voir fig. 275). Ce sont au contraire des débris pyrénéens qui encombrent la vallée de la Garonne et s'étagent sous forme de terrasses que le fleuve, inclinant toujours vers sa droite, a successivement délaissées. Des témoins épargnés par l'érosion ont fourni aux hommes un site à l'abri des inondations du fleuve. Toulouse est ainsi devenue le marché central des plateaux agricoles qui s'étalent de toutes parts.* (Fig. 287.)

TYPES RÉGIONAUX DU SUD-OUEST

CHALOSSE — PAYS BASQUE



Les Chalosses sont les fragments du plateau de molasse compris entre le Gave de Pau à Orthez et l'Adour à St-Sever. Des mamelons argileux se succèdent. L'eau est partout sur ces terres fortes. Aussi les bordes s'éparpillent, à demi cachées par les arbres. Des cultures variées s'entrecroisent, chaque métairie étant une unité où un peu de pré, de vigne, de bois, de touyas se combine avec le blé et le maïs pour les besoins de la famille.

Phot. de M. Hitier (Fig. 288.)



Les montagnes granitiques et primaires (600-700 mètres) du Pays basque, vues de Cambo. La topographie émoussée n'a plus rien de pyrénéen : cimes arrondies, versants doux, entre les digitations desquels se serrent les vallées. Les chênes superbes, dont les groupes opulents se pressent au bas des pentes, ne tardent pas à éclaircir leurs rangs et finissent par disparaître au voisinage des croupes. Partout, dans le Pays basque, l'œil rencontre en s'élevant ces croupes revêtues d'une brousse de landes. Dans la surface énorme qu'occupent ces pâtis, s'expriment des habitudes invétérées de vie pastorale.

Phot. de M. Hitier. Laboratoire d'agriculture comparée de l'Institut agronomique (Fig. 289).

II PLAINES AGRICOLES

Le travail des eaux, dont nous venons de parler, a été facilité par la consistance relativement molle du substratum qu'elles ont entamé. C'est un dépôt de marnes et de molasses (d'âge miocène), d'origine lacustre ou fluviatile, qui occupe toute la partie centrale du bassin de la Garonne. Au Nord comme au Sud du fleuve, on voit, dès que le Tarn, le Lot, la Dordogne entrent dans cette formation, leurs vallées s'élargir. Le Haut-Armagnac, la Lomagne, le Lauragais, le Bas-Quercy sont constitués par les lobes allongés que dessinent ces plateaux dans l'intervalle des rivières. Le relief engendré par l'érosion dans ce sol marneux est un mamelonnement dont les contours mous et arrondis se succèdent sur un plan très légèrement incliné. Dans les parties déprimées, s'enfoncent entre les rangées de saules des ruisseaux à l'eau louche, moins semblables à des rivières qu'à des fossés agricoles. Le sol, imperméable, est avare de sources; mais les pluies n'étant pas rares, des mares verdâtres sont l'accompagnement ordinaire des métairies ou *bordes*.

C'est par excellence le vieux sol nourricier de la contrée. Les marnes ont par leur désagrégation formé ce qu'on appelle des *terres fortes*, terres à blé qui depuis plus de deux mille ans ne cessent pas de porter des moissons. Les champs dominent dans la physionomie ; ils occupent les croupes, descendent les pentes, parfois interrompus par de petits bois en taillis. Les arbres, surtout sous la forme bizarre de chênes étêtés, se montrent çà et là, mais tout est subordonné au champ qui, suivant les saisons, se dore de moissons de blé, fait scintiller les tiges de maïs, ou s'éteint dans la poudreuse rousseur des chaumes. La fertilité agricole se traduit ici tout autrement que sur les plaines limoneuses du Nord. Des lopins de bois, des parcelles de vigne, un bout de pré, des arbres fruitiers diversifient le paysage. Tout est plus varié, mais à plus petite échelle. L'aisance d'un territoire fertile sur lequel un climat heureux permet de recueillir des produits très divers dans un petit espace, réunit autour de chaque *borde* un peu de tout ce qui est nécessaire à l'existence rurale. Ces bordes, situées de préférence au sommet des croupes, se disséminent à trois ou quatre cents mètres les unes des autres, sur tout le pays. La volaille et les porcs s'ébattent à leurs environs. Nulle part on ne voit entre elles ces espaces vides qui sur les plateaux agricoles du Nord s'interposent entre les groupes ; mais les constructions sont le plus souvent mesquines et chétives. En général, les gros villages sont rares. Rares aussi les châteaux. C'est la métairie qui est le type fondamental de peuplement du pays, celui qui répond le mieux aux conditions d'existence.

Cette dissémination de vie rurale s'est manifestée et maintenue surtout dans les parties de la région où les marnes et argiles, plutôt que les calcaires, constituent le sol. Sous les pluies de l'hiver et du printemps, ces *terres fortes* donnent lieu à des sentiers boueux aux ornières profondes. Longtemps la circulation y a été difficile. Il faut l'effort vigoureux des grands bœufs gascons pour venir à bout des charrois et des labours. Aussi chacun de ces

petits domaines ruraux, mal pourvu de communications, aspirait à se suffire à lui-même. Telle est encore l'impression que donnent certaines régions du plateau, restées plus longtemps à l'écart des belles routes modernes : le Haut-Armagnac, par exemple, ou sur les confins du Béarn, la *Chalosse,* avec ses tertres, ses fossés et ses haies d'arbres, derrière lesquels chaque métairie semble se retrancher.

III
LE PYRÉNÉEN ET LE PAYSAN DE LA PLAINE

La différence d'habitude et de genre de vie est profonde entre le Pyrénéen et le paysan de la plaine. Chez le premier l'agriculture est restée à demi pastorale. Il conserve autour de ses champs de grands espaces d'ajoncs et de fougères, — ce qu'on appelle des *touyas* en Béarn, — qui servent de pâture aux moutons. Il continue à pratiquer la transhumance à grande distance ; on voit encore des troupeaux de moutons, partis des hautes régions de la montagne, s'avancer jusqu'aux landes qui sont au Nord de Pau. L'homme des vallées pyrénéennes est surtout un pasteur ; tel chez lui, tel « aux Amériques », quand il y émigre. On pense volontiers, en voyant la pauvreté de ses instruments de culture, à la belle indignation qu'exprime Bernard Palissy [1]. Aux travaux de labourage le Pyrénéen préfère la vie de déplacement, que lui font ses troupeaux, ses foires, ses changements périodiques.

C'est au contraire une âme de laboureur qui s'est formée chez les paysans des terres fortes de la plaine. Mais la vie rurale s'est développée beaucoup mieux que la vie urbaine. Celle-ci, malgré le renfort artificiel qu'elle reçut au Moyen âge des fondations de bastides, est restée subordonnée. La plupart des villes, dans ce pays d'abondance et de vie facile, tirent leur existence du milieu immédiat. Elles sont les marchés agricoles, et les centres de transactions où se débattent, avec l'aide des hommes de loi qui pullulent, les intérêts ou les griefs des habitants d'alentour.

1. *Recepte véritable*, 1563 : « Je ne pouvais regarder les laboureurs sans me cholérer en moymesme en voyant la lourdeté de leurs ferrements » (éd. An. France, Paris, Charavay, 1880, p. 117).



TROISIÈME PARTIE

LE MIDI OCÉANIQUE

CHAPITRE PREMIER

QUERCY ET PÉRIGORD

I. CAUSSES DU QUERCY. || II. LES VALLÉES.

LES TERRAINS tertiaires du Bassin d'Aquitaine ne sont immédiatement contigus aux roches primitives du Massif central que dans les plaines de Castres et d'Albi ; ils en sont séparés, dans le Quercy et le Périgord, par une zone de plateaux calcaires d'âge jurassique ou crétacé. Si, de l'ample et riche vallée qu'arrose le Tarn, entre Gaillac et Rabastens, on s'avance d'une quinzaine de kilomètres au Nord, on rencontre une sorte de dôme boisé qui domine de près de 300 mètres les vallées voisines : c'est le petit massif permien de la Grésigne. Là est la séparation de l'Albigeois, du Rouergue et du Quercy. Au delà, en effet, commence une longue bande calcaire, suivant une direction Nord-Ouest, qui se poursuit jusqu'en Saintonge et dans les îles. Elle dessine l'encadrement septentrional du Bassin d'Aquitaine.

Les routes qui se rendent du Midi au Nord, ou inversement, doivent traverser cette zone calcaire. Elle était suivie, en outre, dans le sens longitudinal, par la voie romaine qui reliait Cahors à Périgueux et à Saintes. De là l'importance historique qu'elle a eue et qu'attestent le nombre de villes et d'anciens châteaux forts, un aspect militaire et féodal répandu sur sa surface.

I
CAUSSES
DU QUERCY

Les roches, d'âges jurassique et crétacé, qui constituent la charpente du sol, ont gardé généralement leur stratification horizontale; mais par l'usure prolongée des âges elles ont été réduites à l'état de dénudation et de squelette. Sur les Causses du Quercy, prolongement atténué de ceux du Gévaudan, la surface est trouée comme un crible. Des *igues* ou cirques elliptiques, des poches ou cavités dont les parois corrodées sont tapissées d'argile rouge, des labyrinthes souterrains où s'amassent les eaux, caractérisent ce pays étrange. Des vallées sèches le sillonnent, parfois taillées dans des escarpements superbes, comme ce roc à pic, semblable aux éclatantes *Phœdriades* de Delphes, où s'est implanté l'antique sanctuaire de Rocamadour. Pourtant, si maigre et aride que soit la surface, elle n'est pas dépourvue de cultures. La physionomie d'ensemble de ces Causses est celle d'une sorte de forêt claire et interrompue de petits chênes et de genévriers, qui s'élève et s'incline suivant les ondulations de la surface. Un cailloutis pointu, résultat de la décomposition des roches, forme avec un peu de terre rousse l'épiderme du sol. De petits champs, encadrés par des murs de pierre, s'étendent autour des *mas*, et font vivre quelques vieux villages.

II
LES
VALLÉES

A travers ces plateaux, situés en contre-bas du Massif central, les rivières se sont frayé passage. Le Lot et la Dordogne ont buriné de profonds méandres entre des falaises rouges et grises, qui tantôt s'évasent en cirques, tantôt s'avancent en éperons sur le palier horizontal de la vallée. Des ravins latéraux à sec, des rampes en hémicycle ménagent la transition entre plateaux et vallées, facilitent l'accès de routes. Les vallées sont superbes. Elles se sont creusées jusqu'au niveau des sources, par lesquelles le plateau restitue une partie des eaux qu'il a confisquées. Ces fontaines, si abondantes et si pures, avaient pour nos ancêtres gaulois un caractère sacré. Elles furent souvent, comme les *Douix* de la Bourgogne calcaire, l'origine d'une ville: telle, la *Divona,* auprès de laquelle est né Cahors.

Un nouvel abaissement, une nouvelle atténuation marquent la transition du Quercy au Périgord. Ce sont cependant toujours les mêmes bandes calcaires; mais aux raides escarpements des calcaires jurassiques se substituent dans le Périgord des roches coralligènes, d'âge crétacé, plus tendres. Même sécheresse à la surface, même terre rouge ou *caussenal,* même aspect pierreux sous un mince rideau de taillis de chênes; mais les formes sont plus douces, et à la variété plus grande de la topographie répond plus de variété de cultures. Peu à peu le *Causse,* en s'adoucissant, se transforme en *Champagne*. Lorsque, vers Montmoreau, on passe de Périgord en Saintonge, le changement est accompli. De larges coteaux partout cultivés s'étalent entre des vallées d'un dessin ferme et net. En suivant la chaîne de pays qui se continue par la zone calcaire du Quercy à la Saintonge, on voit ainsi, dans une physionomie géné-

SOL ET HYDROGRAPHIE DE CAUSSES

CAUSSE MÉJEAN ET CAUSSES DU QUERCY



LA PARADE (800 mètres, Causse Méjean) s'est établie sur le rebord d'une vasque de terre rouge, résidu de décalcification du calcaire, où se concentrent les cultures. Mais c'est la fromagerie qui lui donne quelque importance. Phot. de M. de Martonne (Fig. 290).



LA PARTIE supérieure du puits de Padirac a l'aspect d'une igue, ou cercle elliptique dont les parois sont verticales. Il s'élargit en profondeur. (Carte d'Ét. major, feuille 183, Brive.) Phot. de M. J. Brunhes (Fig. 291).

SITES PRÉCOCES D'ETABLISSEMENTS HUMAINS

VALLÉES DU PERIGORD ET DU QUERCY



La Vézère décrit, près des Eyzies, de grands méandres encaissés de 50 mètres environ dans des plateaux de craie dure (carte d'état-major, feuille 182, Bergerac). Les tranches d'inégale résistance qui constituent ces roches ont été diversement entamées par les influences atmosphériques. Ainsi se sont formés des grottes ou des abris naturels, qui ont servi d'asiles aux premiers hommes. Quand l'industrie humaine ne s'est plus contentée de ces refuges primitifs, elle les a façonnés à ses besoins, elle en a creusé d'artificiels, de sorte que, peu à peu, se groupèrent en certains sites privilégiés, vers les promontoires surtout, des habitations primitives qui, dans la suite, ont pu parfois donner lieu à des oppida. *Les vallées du Périgord abondent en vestiges préhistoriques, rappelant les débuts sociaux et même artistiques de l'humanité. Ils empruntent un charme singulier à l'harmonie des méandres, à la limpidité des eaux, au tapis de buis, de lierre et de chênes verts qui voilent les roches.* (Fig. 292)

Rocamadour est plaqué aux flancs d'un plateau de calcaire oolithique (256 mètres), qui domine de 120 mètres le ravin de l'Alzou (Carte d'état-major, feuille 194, Gourdon). Telle est la profondeur à laquelle s'est encaissée depuis Gramat, à 9 kil. en amont, la rivière presque toujours à sec, mais en communication souterraine avec de fortes sources jaillissant dans le voisinage. Château, bourg et jardins s'étagent sur ces parois verticales exposées au midi et dans les interstices desquelles se niche une végétation de bois, lauriers et figuiers. Ce site étrange a frappé l'imagination naturaliste des anciens hommes. Presque toutes les conditions rudimentaires de l'habitat s'y trouvaient réunies : abris naturels, facilités de défense, proximité de belles eaux.

(Fig. 293)



rale qui conserve ses principaux traits, toute l'âpreté s'amortir, les contrastes s'atténuer, la contrée s'ouvrir davantage en se rapprochant de l'Océan.

Moins imposantes peut-être qu'à travers les plateaux des Causses, les vallées gardent cependant et augmentent même leur ampleur, en prenant plus de grâce. La Dordogne périgourdine, la Vézère, l'Isle, la Dronne, baignent de véritables plaines riantes et animées au pied de roches caverneuses. La France n'a nulle part d'aussi belles vallées, d'aussi brillantes dans l'éclat du soleil et la variété des cultures.

Dans un chapitre de son ouvrage *L'homme avant l'histoire,* sir John Lubbock s'extasie sur le paysage de cette vallée de la Vézère, dont les escarpements percés de grottes sont une ruche d'habitations primitives. Il décrit la limpidité des eaux dans les vergers ou les prairies qu'encadrent des roches tapissées de buis et de chênes verts. C'était un pays à souhait pour les populations primitives ; les plus anciens rudiments d'art et de civilisation y ont laissé des traces. Il est peu de contrées où se laisse mieux saisir la continuité de la chaîne entre les âges de l'humanité. Les civilisations, dont l'archéologie préhistorique nous montre les premières ébauches, ont continué leur développement sur la base des mêmes conditions naturelles. Les établissements humains ont persisté sur les mêmes sites. Au-dessous des grottes le village s'accroche aux escarpements. Plusieurs de ces excavations ont donné lieu à des chapelles ou des sanctuaires : ici Rocamadour, là Brantôme avec son vieil oratoire taillé dans le roc, comme certains temples de l'Inde. A Cromagnon[1] et ailleurs la grotte primitive s'est simplement transformée en un système d'habitations, dont les portes et les fenêtres étagées dans le roc « suggèrent l'idée d'une *Petra* française ». Les dalles de calcaire, qui avaient servi à dresser de nombreux dolmens sur les Causses, servent à construire ces habitations rondes de type archaïque, rappelant les *trulli* de la Pouille, qu'édifient encore les paysans du Quercy. Sur les promontoires qu'enlacent les sinuosités des rivières, dans les boucles fermées par un isthme, à portée des belles sources, des *oppida* se sont postés, dont quelques-uns sont devenus des villes.

Nous avons parlé de Cahors. Que d'autres il faudrait citer! Du haut de son roc de texture marmoréenne, Angoulême voit sourdre à ses pieds dans les prairies des eaux magnifiques. Si l'on ajoute à ces ressources locales l'antique industrie du fer, née facilement du minerai épars à la surface du sol, on voit de quel précieux concours de conditions réunies sur place disposaient ici les sociétés naissantes.

Elles ont grandi en harmonie avec le sol. L'anthropologie croit démêler dans les habitants actuels des traits de survivance conformes aux plus anciens spécimens qu'aient exhumés les fouilles. Il n'est pas douteux cependant que des peuples très divers ne soient venus à des dates très inégales se mêler

1. La caverne de Cromagnon est entaillée dans les roches des Eyzies, au confluent de la Vézère et de la Beune. (Voir *Dict. topogr. du dép. de la Dordogne.*)

aux premiers occupants. Mais tous ont subi l'ascendant du sol sur lequel ils se sont établis. Ils ont cultivé, campé, vécu comme on avait fait avant eux. L'originalité de cette civilisation locale est restée inscrite sur la pierre, avec la durée que celle-ci imprime aux œuvres de l'homme. Les anciens cadres politiques mêmes se sont maintenus en grande partie. Les noms principaux des groupes établis avant l'époque romaine, Quercy, Périgord, Saintonge, ont persisté, comme il arrive là, où les rapports locaux n'ont guère été modifiés par les influences extérieures.



CHAPITRE II

LA VIE MARITIME DU SUD-OUEST

I. LA CÔTE. || II. LA ROCHELLE. || III. PAYS GIRONDIN. || IV. LES DUNES ET LA CÔTE BASQUE. || V. L'ENSEMBLE DU MIDI DANS L'HISTOIRE.

I
LA COTE

CES bandes calcaires se prolongent jusqu'à l'Océan. Comme les rides souterraines qui unissent le Limousin à la Vendée, comme les sillons de Bretagne, comme les accidents qui continuent à travers les plaines de la Garonne les Petites-Pyrénées, enfin comme les Pyrénées elles-mêmes, elles suivent la direction du Sud-Est au Nord-Ouest. Elles s'inclinent peu à peu, s'abaissent, gardent toutefois assez de hauteur pour se terminer en plateaux, au point où elles sont coupées transversalement par l'Océan. De hauts clochers de pierre blanche émergent, quelques-uns visibles de loin dans la mer. Le promontoire jurassique de l'Aunis s'avance comme un éperon entre les marais poitevins et la Petite Flandre charentaise, et a son prolongement dans l'île de Ré. Celui de Saintonge, entre la Charente et la Gironde, oppose aux assauts de la mer de dures parois de craie, que le flot ronge pourtant, et il a aussi son prolongement insulaire. Entre les zones plus tendres, que l'affouillement a fait disparaître, ces barres de résistance sont l'ossature du littoral. C'est entre elles que, grains par grains, une pluie de fines particules argileuses se dépose, sous forme de ce limon bleuâtre appelé *bri* qui apparaît par plages immenses dans la mer de Saintonge. De nouvelles terres se construisent englobant d'anciennes îles, envasant les baies. Cependant le jeu des courants maintient libres certaines parties du littoral, où la permanence des établissements humains est relativement garantie et autour desquels a pu se fixer la vie maritime. Elle a toujours été active dans cet archipel des Pertuis, un des rares abris que l'orageux golfe de Biscaye laisse aux navires.

II
LA ROCHELLE

Brouage, dont Richelieu voulait faire le grand port de guerre français sur l'Océan, n'a pu se maintenir ; sa citadelle domine aujourd'hui solitaire un horizon de marais. Mais la Rochelle continue sa vie historique. Sur sa mer jaunie, baignant une campagne poudreuse, avec ses falaises blanches visibles de loin, La Rochelle surveillait l'entrée des pertuis, l'accès des îles. Les marais, qui entourent au Nord et au Sud le plateau, l'isolent dans une sorte de domaine naturel. C'était bien la place marquée pour une république commerçante. Cet assemblage de golfes, de détroits, d'îles, de marais offrait un ensemble de conditions propices à une combinaison politique. Elle n'aurait pas manqué sur les rivages d'Italie ou de Grèce. L'importance historique de La Rochelle ne tient pas seulement au site local, mais à la disposition d'un littoral de plus en plus affranchi des attractions intérieures et projeté vers la mer. Les articulations insulaires qui continuent les plateaux de l'Aunis et de la Saintonge n'en sont pas un prolongement affaibli. La vie, au contraire, s'y concentre ; la population s'y accumule en densité plus forte que sur le continent. Ré, Marans, et d'autres îlots aujourd'hui empâtés dans les alluvions, gravitent immédiatement autour de La Rochelle. Les appendices insulaires et péninsulaires de la Saintonge, Oleron, Arvert, Marennes formaient « l'ancien colloque des îles ». C'est par ces pays que cheminèrent dans ces régions les commencements de la Réforme. Asiles tour à tour et foyers de propagande, ces îles jouèrent vers le milieu du XVI[e] siècle un rôle que les mémoires de Bernard Palissy permettent d'entrevoir.

Le passé est très vivant dans la physionomie de La Rochelle. Ce petit port, jalousement enfermé entre deux grosses tours, a l'air d'attendre encore une attaque. Ces longues et basses arcades semblent prêtes à recevoir l'étalage de marchandises. Jusque dans cet Hôtel de Ville dont la façade sévère dérobe une cour pleine d'élégance, respire le contraste d'un passé guerrier dans une nature d'abondance et de grâce paisible. C'est l'histoire plus que la géographie qui a trahi La Rochelle. Comme d'autres villes de notre littoral océanique, elle est morte de notre rôle manqué par delà l'Océan. Le Canada avait été surtout l'œuvre d'un Saintongeais. Le continent américain parut ouvrir des perspectives illimitées. La Saintonge fut, avec la Normandie, l'une des deux provinces d'où partirent les efforts les plus sérieux pour assurer à la France un rôle dans les destinées du continent américain. Ailleurs ce fut surtout le commerce des îles qu'on exploita ; d'ici on chercha à prendre pied sur le continent. L'Afrique nous rendra-t-elle l'équivalent de ce passé perdu ?

III
PAYS
GIRONDIN

Le magnifique estuaire dans lequel s'achève la Gironde a été de longue date préparé par des oscillations dans le domaine respectif de la terre et de la mer. A diverses reprises, pendant l'époque tertiaire, des transgressions marines ont succédé à des périodes d'émersion pendant lesquelles les eaux cou-

AGENAIS
PLAINE DE LA GARONNE



LA GARONNE *s'infléchit vers l'Ouest à la rencontre de coteaux qui la dominent d'une centaine de mètres (niveau de la vallée, 45 mètres), et qu'elle va raser de près. Sa vallée, sans cesser d'être large, prendra désormais des proportions plus modestes. Au sommet du promontoire qui s'avance en premier plan, on distingue à sa blancheur une assise calcaire nue, donnant un abrupt et surmontant des pentes douces et cultivées. Agen s'est établi au pied de ce coteau.* Phot. comm. par M. Boutry (Fig. 294).



DE L'EXTRÉMITÉ *d'une vallée latérale débouchant en amont d'Agen, on voit, d'un côté, le plateau de molasse finir en falaise ; et, de l'autre, la plaine de la Garonne s'étendre, couverte de cultures et d'arbres, jusqu'à la ligne uniforme des coteaux de Gascogne, sur la rive gauche.* Phot. comm. par M. Boutry (Fig. 295).

AGENAIS

VALLÉES LATÉRALES



Si l'on observe de près le flanc d'un des coteaux de la rive droite, on distingue, en haut, l'escarpement calcaire à demi caché sous les taillis ; sur les pentes, des champs de blé où s'espacent à intervalles plus ou moins réguliers des pruniers et des lignes de vignes ; en bas, la prairie avec ses peupliers.

Phot. comm. par M. Boutry (Fig. 296).



Cette vallée, que suit le chemin de fer d'Agen à Périgueux, s'évase dans le plateau de molasse. La physionomie d'ensemble est un mélange varié où de toutes parts se montrent des arbres, des cultures diverses, des métairies isolées, la dispersion absolue des habitations. Phot. comm. par M. Boutry (Fig. 297).

rantes avaient déjà façonné la première esquisse des vallées actuelles. Vers le milieu des temps tertiaires les empiètements de l'Océan atteignirent le maximum d'extension. Un golfe, dirigé dans le même sens que les grandes lignes de structure qui sillonnent l'Ouest et le Sud-Ouest de la France, entailla profondément les plaines d'Aquitaine. C'est lui qui déposa dans les anfractuosités précédemment creusées par les eaux, ces calcaires[1] qui, soit dans les constructions, soit dans les cultures, influent profondément sur la physionomie du paysage girondin. Ils découpent, au Nord-Est de Bordeaux, les coteaux de Lormont ; ils couronnent les plateaux de l'Entre-deux-Mers ; ils se prolongent, visibles sur les flancs, parfois éventrés par les carrières, dans la vallée de la Garonne jusqu'au delà de Marmande, et dans celle de la Dordogne jusqu'au delà de Sainte-Foy-la-Grande. Aussitôt que paraît cette formation ou qu'elle se rapproche de la surface, la contrée prend un aspect nouveau, monumental. Lorsque du pays de la brique et du Toulousain on se rapproche du Bordelais, on ressent quelque chose de l'impression qu'on éprouve en passant de Picardie ou de Champagne dans l'Ile-de-France : les maisons s'élèvent, les monuments se multiplient.

D'une autre manière encore, les linéaments futurs de la contrée ont été préparés par cet ancien golfe. L'allongement d'un bras de mer, s'avançant suivant les sillons déjà tracés, a engendré au profit de la Garonne les mêmes conséquences que, pour la Loire, la pénétration marine qui a répandu les faluns jusqu'en Touraine[2]. Les rivières, attirées vers le niveau de base correspondant à l'extrémité supérieure de ces anciens golfes, convergent et semblent se donner le mot pour se réunir. De Bordeaux au confluent du Lot, et de Bordeaux à Coutras, dans un rayon qui ne dépasse guère 50 kilomètres, on compte six confluents importants de rivières. Un double faisceau fluvial vient se nouer ; et par la large embouchure qui est commune à la Garonne et à la Dordogne, la marée pénètre d'une part jusqu'à Langon, de l'autre jusqu'à Libourne.

Bordeaux est donc un emporium maritime. Mais c'est aussi un lieu de passage. Le site qu'il occupe est le dernier point de terre ferme qui s'offre en descendant la rive gauche du fleuve. Plus bas l'énorme élargissement de l'estuaire, les marais qui le bordent, forment barrière. Blaye, sur la rive droite, fut longtemps la dernière ville de France, comme elle est encore la dernière de langue d'oïl. Entre Saintonge et Médoc il y a comme une faille dans l'unité française ; hommes, costumes et maisons diffèrent comme le pays. Le site de Bordeaux permet de tourner en partie l'obstacle. Les routes du Périgord et du Poitou s'y croisent sans trop de peine avec celles de la Garonne et des Pyrénées.

C'est un point attractif. De l'Agenais et du Périgord, le Lot, le Dropt, la Garonne, la Dordogne, l'Isle, la Dronne font confluer les produits de leurs

1. Calcaires à *astéries* (système oligocène).
2. Voir carte 26.

bois, de leurs vignes, de leurs arbres fruitiers. Vers Saint-Macaire sur la Garonne, ou, sur l'autre « mer », vers Castillon et Libourne commençait la zone d'ancienne clientèle bordelaise, la rangée de villes *filleules* de la puissante commune. Cependant l'aire continentale qui gravite autour de l'emporium est restreinte. La navigation fluviale ne remonte pas haut. Il n'y eut jamais ce puissant réseau de navigation intérieure qui se noue à Paris ou à Rouen, qui brasse et mêle profondément la vie d'un large bassin.

Il semble que Bordeaux ait toujours conservé quelque chose de ce qu'il fut à l'origine, une colonie. Un essaim de Gaulois Bituriges était venu occuper cet emplacement privilégié en plein pays aquitain. Ce fut dès l'antiquité romaine un endroit où l'on accourt de très loin pour faire le commerce. On a remarqué avec raison que l'élément étranger eut toujours une grande importance dans le commerce de Bordeaux. Anglais, Ecossais et Flamands, Juifs venus d'Espagne, Béarnais, Cévenols ou hommes du Massif central ont tour à tour, suivant les époques, ou simultanément, influé sur la vie économique de Bordeaux. Il faut ajouter, comme trait caractéristique, qu'ici la ville a transformé la campagne. Ce qui en fait la parure et le renom est un produit cultivé en vue du commerce maritime, depuis le temps de la domination anglaise. Il s'est développé à la façon de ces cultures d'exportation qu'une métropole cherche à introduire dans ses colonies. C'est pour le trafic d'outre-mer que les pampres s'allongent en longues *règues*; comme c'était surtout pour les peuples du Nord que le sel était élaboré dans les marais de la Seudre et de la Charente.

IV
LES DUNES ET LA COTE BASQUE

Dès l'extrémité de l'estuaire de la Gironde commence une côte inhospitalière qui s'allonge, rectiligne, pendant 234 kilomètres vers le Sud. Elle n'a pas toujours été aussi dépourvue d'abri qu'elle l'est aujourd'hui; des ports y ont eu une existence temporaire; celui de *Vieux-Soulac* près de la Pointe de Grave, ceux de *Cap-Breton* et de *Vieux-Boucau* sur d'anciennes embouchures de l'Adour. Mais l'allongement incessant des dunes par l'apport des sables, qu'un courant littoral range du Nord au Sud, a successivement fait disparaître ces nids de pêche et de cabotage. A Bayonne seulement, la barre de collines qui borde la rive gauche de l'Adour empêche le fleuve de divaguer davantage vers le Sud, et fixe le site d'un port. Là commence ce littoral basque, découpé et pittoresque, dont les *rias* et les ports naturels voyaient partir jadis, chaque automne, des équipages de hardis pêcheurs à la poursuite des baleines, qui ne cessèrent qu'au XVIIe siècle de fréquenter le golfe de Biscaye. Il y eut, dans ces ports dont la série s'étend de Bayonne à Bilbao, par Pasajes et Saint-Sébastien, un foyer de vie maritime auquel participaient Basques français et Basques espagnols. Point de guerre maritime, aux XIIIe et XIVe siècles, pour laquelle les services de ces

TRANSPORT DES DÉBRIS PYRÉNÉENS

TERRASSES FLUVIALES — VALLÉES SÈCHES

Les torrents issus des Pyrénées, ont tour à tour par suite d'oscillations de régime ou de niveau, remblayé et rongé leurs vallées : c'est ainsi qu'il subsiste des parties d'anciennes plaines alluviales au-dessus du tapis d'alluvions récentes. Ces parties forment des terrassses souvent étagées à divers niveaux. Telles sont celles qu'a laissées l'Adour à sa sortie des montagnes, dans le bassin de Bagnères-de-Bigorre (550 mètres).

Photographie de M. L. A. Fabre (Fig. 298)





La Garonne, très supérieure à l'Adour par l'étendue de son bassin montagneux, est accompagnée, depuis les montagnes jusqu'à Toulouse, par de nombreuses terrasses. On distingue à Saint-Gaudens une terrasse inférieure, à 372 mètres et une terrasse supérieure, à 410 mètres, le fleuve actuel coulant à 354 mètres. La gare est située sur la terrasse inférieure, qu'un ressaut de terrain sépare de la terrasse supérieure où est la ville.

Photographie de M. L. A. Fabre (Fig. 299).

Vallée d'Adé, entre Lourdes et Tarbes. Il n'y a plus aujourd'hui qu'un méchant ruisseau, incapable d'avoir creusé une aussi large vallée. La rivière qui l'a creusée n'est autre que le Gave de Pau, lorsqu'il continuait son cours vers le Nord. Mais le glacier étant venu ensuite amonceler en aval de Lourdes sa moraine terminale, le Gave, quand il s'est rétabli après la fonte des glaces, a été arrêté par l'obstacle et a dû se frayer vers l'O., un autre passage.

Photographie de M. L. A. Fabre (Fig. 300).



ÉTALEMENT DU DILUVIUM PYRÉNÉEN

PLATEAUX DE DÉBRIS



LE PLATEAU DE LANNEMEZAN est un gigantesque cône de débris qui, après avoir commencé par un pédoncule très mince à l'altitude de 688 m, s'étale en s'inclinant. C'est le moment que montre la figure. Une échancrure (à gauche du spectateur) dans la muraille pyrénéenne, indique la vallée supérieure de la Neste, principal couloir par lequel ont débouché les matériaux torrentiels. L'argile qui forme le sol de ces landes est, en effet, le résultat de la décomposition d'une énorme masse de graviers et de blocs roulés.

Photographie de M. L. A. Fabre (Fig. 301).



VALLÉE DE L'ADOUR à Bagnères-de-Bigorre (direction S.-N.). Tandis que des terrasses s'étagent à gauche, on voit, à droite, naître un talus qui s'élèvera lentement jusqu'au sommet d'un cône de débris semblable au plateau de Lannemezan, mais plus petit (plateau d'Orignac). Une large dépression sépare ainsi les amoncellements diluviaux des montagnes dont ils tirent leur origine : des lacs ont jadis parsemé ces dépressions ; celui de Lourdes est le seul qui reste.

Photographie de M. L. A. Fabre (Fig. 302).

marins ne fussent requis. Au XVIe siècle, là fut la pépinière des plus entreprenants découvreurs de terres nouvelles.

Il est impossible, en rappelant ces souvenirs, d'échapper à une impression de regret. Cette vie maritime a décliné depuis le XVIe siècle. Au sud de la Gironde, la nature paraît responsable de ce déclin ; la longue barrière de dunes par laquelle la mer et la terre semblent s'enfermer chacune dans leur domaine, en excluant l'homme, frappe de stérilité une grande partie du littoral. Cependant, même en dehors de cette section inhospitalière, la période florissante du XVIIIe siècle n'a pas été suivie de progrès tel qu'on eût pu l'attendre. Bordeaux n'a pas complètement recouvré les profits du « commerce des îles » ; La Rochelle n'a pas remplacé ses relations avec l'Amérique. Pendant ce temps, l'Ouest de l'Ecosse et de l'Angleterre, Glasgow, Liverpool grandissaient dans des proportions inouïes. La géographie n'a rien à alléguer pour l'explication de tels faits ; elle ne peut que céder la parole à l'histoire.

V
L'ENSEMBLE DU MIDI DANS L'HISTOIRE

Le Midi français a été uni par des ressemblances de civilisation, mais n'a jamais formé un tout politique. Cette infirmité est un fait historique, auquel la géographie ne paraîte pas étrangère. Entre le Midi méditerranéen et le Midi océanique les relations divergent; mais il semble que les plaines de la Garonne, du moins, pouvaient devenir un domaine d'unité politique. Cela même n'a jamais paru en voie de se réaliser.

En fait, nous avons pu constater que les analogies bien des fois alléguées entre le Bassin parisien et ce qu'on a appelé le Bassin d'Aquitaine, sont plus apparentes que réelles. La région du Midi aquitain est sous la dépendance étroite d'une zone où les plissements ont été énergiques, les destructions énormes et répétées. Les sols qui constituent la surface sont en majeure partie formés d'éléments détritiques d'âges divers, provenant soit du Massif central, soit surtout des Pyrénées. Par la rapidité de leurs pentes, l'inégalité de leur régime, la masse de matériaux dont elles sont chargées, les rivières restent l'expression fidèle d'une contrée éprouvée par des accidents de date récente. L'évolution du réseau fluvial se montre peu avancée, surtout en Gascogne. Entre la Garonne et les Pyrénées s'étale un grand plateau de débris sur lequel un réseau d'affluents et sous-affluents n'a pas eu le temps de se combiner. Les rivières, indépendantes les unes des autres, s'y encaissent entre des coteaux rectilignes, qui opposent aux communications transversales une série sans cesse renaissante de rampes à gravir. Point d'affluents qui les relient; et pendant longtemps point de routes qui établissent à travers ces plateaux découpés une circulation toujours assurée. A l'exception de la grande voie directrice qui, de la Méditerranée, gagne par un seuil bas la moyenne Garonne et suit dès lors les anciennes terrasses fluviatiles, il n'existe pas de liaison dont la continuité ne rencontre des obstacles. En dehors de la grande surface qu'elle possède en propre, la

nature de landes revient çà et là, au nord du fleuve comme au pied des Pyrénées, sablonneuse, presque solitaire, vêtue d'ajoncs et de bois.

On s'explique que, malgré les dons variés qui font de cette contrée un des domaines les plus heureux pour l'homme, un de ceux où l'existence est abondante et facile, elle n'ait pas trouvé en elle-même les moyens de constituer une unité politique. Il y manque ce que les physiologistes appellent un point d'ossification ; en d'autres termes, un centre commun autour duquel les parties se coordonnent. Les attractions se divisent en foyers distincts. Quoique situées sur le même fleuve, Toulouse et Bordeaux ont vécu à part, chacune avec sa sphère d'action. Leur rôle a été aussi différent que l'est leur aspect. L'absence d'une vie commune se manifeste aussi, par exemple, dans les effets de la Réforme, très forts dans certaines parties du Midi aquitain, à peu près nuls en Gascogne.

Dans un espace bien plus restreint que celui qu'embrasse la France du Nord, le Midi présente des divisions plus tenaces. Des divisions, telles que Neustrie et Austrasie, ne sont pas, comme l'indiquent leurs nombreuses variations, profondément imprimées dans la nature ; elles ne tiennent guère devant les courants généraux. Au contraire, les noms de Gascogne, Guyenne, Provence, répondent, surtout le premier, à des divisions invétérées et persistantes. La riche et plantureuse plaine du Sud-Ouest a certainement contribué à mêler les hommes, sans qu'on puisse dire cependant que les divers éléments qui composent le fond ethnique se soient entièrement confondus. Le Gascon, au sud de la Garonne, traduit encore par le nom de *Gavaches* des différences qui ne sont pas entièrement effacées.



CONCLUSION

LA CENTRALISATION ET LA VIE D'AUTREFOIS

I. LES ROUTES. — I. COMPARAISON DE SYSTÈME DE ROUTES A DIVERSES ÉPOQUES. || II. VOIES ROMAINES. || III. SYSTÈME DE ROUTES A LA FIN DU XVIII[e] SIÈCLE. || IV. LA CENTRALISATION. — *II. LA VIE D'AUTREFOIS.*

I. — LES ROUTES

I COMPARAISON DU SYSTÈME DE ROUTES A DIVERSES ÉPOQUES

IL ne saurait être question, à la fin de ce travail, de tirer toutes les conclusions historiques qu'il peut suggérer. Quelques-unes se dégagent d'elles-mêmes ; pour le reste, ce tableau géographique ne doit pas empiéter sur l'œuvre qui revient aux historiens.

Je voudrais seulement attirer l'attention sur un point, de grande importance il est vrai : les changements éprouvés suivant les époques par le système des routes. Une comparaison fondée sur ces faits permet de bien saisir l'action de l'histoire sur les rapports entre l'homme et le sol. Elle isole, en quelque sorte, cette influence. L'intervention des causes d'ordre politique et purement humaine s'y dégage nettement, parmi toutes celles qui s'exercent sur les relations. Il s'agit, en effet, de voies de communication formant un système. Ce n'est donc plus l'état élémentaire d'une contrée où les communications mal reliées entre elles obéissent surtout à des rapports locaux. Un système de routes suppose un développement politique avancé, dans lequel les moyens de communication sont combinés entre eux, tant pour assurer à l'Etat le libre emploi de ses ressources et de ses forces, que pour mettre la contrée en rapport avec les voies générales du commerce. L'histoire a déjà marqué là-dessus son action ; elle s'imprime directement sur ce réseau, qui est comme l'armure dont elle revêt la contrée.

Il suffira de mettre sommairement sous les yeux le tableau du système

de routes à deux époques assez éloignées pour accentuer les différences : d'abord sous la domination romaine, puis à la fin du XVIII[e] siècle.

II VOIES ROMAINES

On ne peut parler d'un système de routes dans notre pays qu'à partir de la domination romaine. Sans doute un grand nombre de voies romaines s'adaptèrent à une circulation antérieure, qui était loin d'être inactive. Mais elles la systématisèrent ; et c'est là précisément ce que fait ressortir le tableau, si incomplet qu'il soit, qu'on peut tracer à l'aide des itinéraires. Elles constituèrent un réseau, auquel fut assigné un centre. Lyon, dit Strabon, est le centre des Gaules : entendez d'une contrée dont la Méditerranée et les Alpes, le Rhin et l'Océan forment le cadre. De grandes voies transversales se greffent sur un tronc qui suit la vallée du Rhône ; elles gagnent le Pas de Calais, l'embouchure de la Seine, celles de la Loire, de la Charente et de la Gironde. Le tracé général se rapproche distinctement des principales directions fluviales. Nettement se traduit l'idée-maîtresse que les anciens s'étaient formée de notre pays ; médiateur naturel entre l'Italie et l'Océan.

Quelques traits cependant sont à remarquer. Ainsi l'importance particulière de la région entre la Seine, la Meuse et l'Escaut, base des relations avec l'île de Bretagne et avec les pays rhénans, se dessine déjà par le resserrement des mailles du réseau. Les avantages inhérents à la position de Paris se laissent entrevoir : toutefois rien encore n'annonce clairement la prédominance future de ce point. C'est plus au Nord que se trouvent les nœuds principaux de communication.

Ce que furent ces voies romaines dans la vie passée de notre pays, nous avons eu souvent l'occasion de l'exprimer. Elles régirent longtemps le commerce, les expéditions militaires, le développement des foires et des villes. Les intérêts qui s'y étaient fixés ou qui s'appuyaient sur elles, s'opposèrent sans doute pendant longtemps à des modifications ultérieures inspirées par des intérêts nouveaux. Ceux-ci pourtant prévalurent à la longue et imposèrent un notable changement à la physionomie du réseau. Quand on compare au système des voies romaines celui qu'avait accompli à la fin du XVIII[e] siècle la monarchie française, on dirait un feuillet sur lequel on aurait tiré des épreuves différentes.

III SYSTÈME DE ROUTES A LA FIN DU XVIII[e] SIÈCLE

Le réseau de voies postales, organisé par Colbert et perfectionné par le Corps des Ponts et Chaussées de Louis XV, comprend toutes les voies du Royaume sur lesquelles une circulation régulière, et rapide à la mesure du temps, était assurée. Il est antérieur à la grande révolution qui a transformé la vie moderne : nous voulons parler, non de la révolution politique, mais de celle qui s'est opérée dans les moyens de transport au milieu du

XIX[e] siècle. On avait fait d'assez grands progrès à la fin du XVIII[e] siècle pour la rapidité des voyages[1] ; cependant les résultats atteints à cette époque seraient aujourd'hui de nature à nous faire sourire. A la fin du XVIII[e] siècle et encore au commencement du XIX[e], la circulation des choses, sinon des hommes, restait assujettie aux mêmes difficultés et aux mêmes lenteurs que par le passé. On ne soupçonnait pas encore quelle intensité d'attraction des contrées, même éloignées, peuvent exercer les unes sur les autres.

C'est surtout une conception politique qui fait la différence entre le réseau romain et le réseau monarchique de la fin du XVIII[e] siècle. Examinons-le en effet : les voies qui se dirigeaient directement du Rhône vers l'Océan, de la Saône vers les Pays-Bas, semblent avoir subi une torsion. Elles se détournent vers Paris, s'y nouent : elles décrivent tout autour une sorte de toile d'araignée. Comme les tentacules d'un polypier, elles s'allongent en tous sens. L'intervalle vide s'accroît avec l'éloignement de la capitale ; il devient énorme vers l'Ouest et le Midi. Au Sud de la Loire, il n'y a que deux routes unissant la vallée du Rhône à l'Océan, l'une par Clermont, l'autre par Toulouse.

Certaines directions fondamentales n'ont pas entièrement disparu : on retrouve encore, par Langres, Chaumont et Reims, une des voies directes unissant la Bourgogne aux Flandres. Mais ces courants d'autrefois ont cessé de se marquer aussi fortement dans la physionomie générale du réseau. On peut en dire autant des rapports directs entre les Alpes et l'Océan, de l'ancienne Province romaine avec l'Aquitaine. Plusieurs causes qui avaient eu de grands effets sur les rapports réciproques des hommes et sur la tournure prise par la civilisation, ont ainsi passé à l'arrière-plan. Parmi un certain nombre de traits qui subsistent, il en est qui n'apparaissent qu'à demi effacés. Et la disparition de tels ou tels anciens rapports emporte avec elle l'explication de nombre de faits historiques.

D'autres traits se sont accentués. Telle est l'importance que prend le réseau vers le Rhin et la mer du Nord. Déjà les voies romaines manifestaient cette idée stratégique. « La frontière de Vauban » multiplie les routes, renforcées encore, en Alsace comme en Flandre, par des canaux ou des fleuves.

IV
LA CENTRALISATION

Ce système de routes est, en somme, un type de centralisation. Quels que soient les avantages inhérents à la position géographique de la capitale, il n'y a aucune parité entre eux et les conséquences qui en sont sorties. Le Bassin de Londres, avec des avantages en grande partie semblables à ceux du Bassin de Paris, n'a pas été centralisateur au même degré. Un poids jeté dans la balance a troublé, chez nous, l'équilibre des causes géographiques. Des affinités naturelles ont été exagérées. Ce n'est plus la géographie pure, mais de l'his-

1. Durée de quelques trajets en 1765 : De Paris à Lille, 2 jours ; à Besançon, 7 jours ; à Nancy, 8 jours ; Rennes, 8 jours ; Nantes, 9 jours ; Marseille, 12 jours ; Toulouse, 16 jours.

toire qui se laisse voir dans cet organisme concentré, replié sur lui-même, jaloux de ramener vers un foyer et d'y retenir la vie éparse sur l'étendue de la contrée. Une individualité plus ramassée a succédé à celle qui s'exprime dans le réseau antérieur. Le système s'est nationalisé; on y sent une tension qui est le résultat artificiel de la politique et de l'histoire.

Il serait intéressant de pousser la comparaison au delà. Nous nous contenterons d'indiquer que l'examen du réseau de voies ferrées, surtout depuis cinquante ans, marque une tendance à s'écarter du type précédent. Des indices de rapports nouveaux, de changements dans la valeur réciproque des contrées, se laisseraient tirer de l'étude analytique des voies de communication, canaux ou chemins de fer, telles que la France du XIXe siècle a été conduite à les constituer.

Tenons-nous-en à la comparaison des deux époques entre lesquelles a évolué notre histoire : il est clair qu'elle s'est développée dans le sens de la centralisation. La position de la France y a certainement poussé. Chez une contrée en contact avec cinq ou six États différents, on pouvait s'attendre à ce que l'action humaine s'exerçât fortement dans un sens tout politique, à ce qu'elle tendît à l'excès les ressorts. Le sens du danger extérieur s'imposait. La France est située de telle sorte que le soleil ne peut y décliner sans qu'elle voie grandir sur elle l'ombre des nations voisines.

Il en est résulté que, parmi les énergies contenues dans le sol natal, une partie s'est oblitérée, pendant que d'autres ont été mises en évidence et que parfois même les conséquences en ont été outrées. Notre histoire obéit à une sorte de logique, qui insiste sur certaines aptitudes géographiques, qui subordonne les autres et les tient à l'arrière-plan. Celles-ci restent alors sans effets, ou plutôt s'expriment par des indications fugitives. On peut dire que la physionomie de l'histoire de France ne se dégage complètement que si l'on tient compte des causes qui n'ont pas trouvé fortune. Il ne manque pas d'échappées subites par lesquelles nous sommes avertis qu'à travers l'ordonnance générale des faits, des causes agissent parallèlement ou à contre-courant. Ce qui paraît épisodique, accidentel, n'est souvent que la revanche de causes géographiques gênées dans leur action.

Plusieurs fois nos mers semblent protester contre l'oubli auquel les condamne le tour général de notre politique. Dieppe, La Rochelle jettent un vif éclat; mais elles passent à travers notre histoire comme des météores. La vie urbaine, après s'être éveillée avec énergie dans le Nord de la France, s'affaiblit sans nous avoir donné ce type de civilisation qu'elle a légué à la Flandre, à une partie de l'Italie et de l'Allemagne. Les rapports se sont noués entre Paris et les provinces, mais au détriment de ceux que les provinces entretenaient les unes avec les autres. Ainsi les relations fécondes qui avaient existé entre l'Est et l'Ouest de notre pays, des Alpes à l'Océan, se sont atténuées au point qu'elles ne sont plus guère qu'un souvenir historique.

L'histoire de notre pays nous fait assister à un riche développement de dons variés, mais elle ne nous fournit qu'une traduction incomplète des aptitudes de la France. Nos générations auraient tort de se complaire au spectacle du passé au point d'oublier que dans nos montagnes, nos fleuves, nos mers, dans l'ensemble géographique qui se résume dans le mot France, bien des énergies attendent encore leur tour.

II. — LA VIE D'AUTREFOIS

Mais revenons à la France d'autrefois, il ne faudrait pas non plus exagérer les effets de cette centralisation sur la vie de notre ancienne France. Elle a obstrué plutôt que tari certaines sources d'activité. Sous le filet dont elle enveloppait la France, la vie de la contrée subsistait variée, multiple, s'échappant par toutes les mailles. Le sentiment de cette vie s'éloigne de plus en plus de nous. Ce n'était pas une chose qui s'exprimât directement par des faits, mais c'était l'atmosphère même dans laquelle se formaient les idées et s'entretenaient les habitudes. Pour s'en rapprocher aujourd'hui, il convient de poursuivre dans le détail les manifestations de la vie locale, d'entrer autant que possible dans l'intimité de la contrée. C'est ce que nous nous sommes proposé dans les descriptions qui précèdent. Elles ont pour but de dissiper une partie du voile qui chaque jour va s'épaississant entre la vie d'autrefois et celle d'aujourd'hui.

On entrevoit alors le fond sur lequel se détachent d'autres personnages que ceux dont s'entretenaient la Cour et la Ville : le paysan, le bourgeois agriculteur, le petit noble vivant sur ses terres; artisans obscurs de l'utile besogne qui ne s'interrompt jamais; ceux qui ont maintenu la France et plusieurs fois l'ont restaurée. Tout ce monde se tient. De la campagne à la petite ville rurale, où le bourgeois passe une partie de l'année, se nouent les relations de foires et de marchés. La petite ville recrute son aristocratie dans un monde de propriétaires, d'ecclésiastiques et de gens de loi. Elle a fourni à l'ancienne France de petits centres sociaux, dont les railleries même auxquelles ils étaient parfois en butte, prouvent l'existence. Et à travers ces classes sociales la pensée atteint et découvre ce qui en est le fond et la raison d'être, le sol français. Lui aussi est un personnage historique. Il agit par la pression qu'il exerce sur les habitudes, par les ressources qu'il met à la disposition de nos détresses ; il règle les oscillations de notre histoire.

Parmi les causes qui obscurcissent pour nous le sentiment du passé, la principale tient précisément à un changement d'habitudes. L'histoire de l'ancienne France s'est déroulée pendant une période où les rapports entre la puissance humaine et les obstacles de pesanteur et de distance, étaient tout différents d'aujourd'hui. Les moyens, qui permettent aux produits d'être

transportés en masse et avec régularité d'une partie de la terre à une autre, n'existaient pas. Aussi ne pouvait-il entrer dans l'idée de personne qu'une contrée pût confier à une contrée éloignée le soin de nourrir ses habitants. Chacune restait comme un petit monde en soi veillant à sa propre subsistance. Ici l'on craint de manquer de blé; là de manquer de bois[1]; et l'on prend ou sollicite des mesures préservatrices. Dans cet état, l'estime et la confiance vont exclusivement à la terre. Dans la psychologie de l'ancienne France la prééminence de l'agriculture comme forme de travail et de richesse est une idée de sens commun. Entre le paysan qui ne quitte pas le sol et le bourgeois ou petit gentilhomme qui va vivre dans la ville voisine du revenu de ses terres, il y a différence d'habit et d'éducation et aussi différence de conditions sociales; mais les sources de l'avoir et de la vie sont les mêmes. Voyez le sens expressif que prend pour le peuple de France le mot *héritage*; il se matérialise dans la terre; dans la langue de Jeanne d'Arc, il s'applique au Royaume même. Du laboureur ou du métayer au bourgeois et au noble existe une hiérarchie terrienne se superposant et, faut-il ajouter, se dédaignant mutuellement. Sur les transactions et les litiges auxquels donne lieu la terre, s'échafaude la classe coûteuse des gens de loi, autre caractéristique, non la plus enviable, de l'ancienne France.

De ces choses d'autrefois, le paysan seul, dépositaire et conservateur des idées anciennes, garde encore quelques traces. Par lui on peut, quoique de moins en moins chaque jour, se rendre compte de ce qu'était jadis l'existence de la très grande majorité de la population de la France. Elle se composait d'une trame continue d'occupations revenant périodiquement, et qui directement ou indirectement, qu'il s'agît de travail agricole ou d'industries domestiques, se rapportaient toujours à un même objet, la terre. Les artistes inconnus qui ont animé de leurs sculptures les portails de nos vieilles cathédrales, se sont plu quelquefois à retracer les scènes qu'amenait ainsi le retour de chaque saison ou de chaque mois. C'est que leurs contemporains aimaient à retrouver dans ces sculptures, comme le font encore nos vieux paysans dans les almanachs qui leur sont restés chers, l'image des travaux et des jours, l'expression régulière d'une vie à laquelle suffisaient les changements qu'amènent le cours du soleil et les renaissantes métamorphoses de la terre suivant les saisons.

Ni le sol ni le climat n'ont changé; pourquoi cependant ce tableau paraît-il suranné? pourquoi ne répond-il plus à la réalité présente?

Nous sommes amenés par là au seuil d'une question que nous ne devons ni ne voulons ici aborder. Disons seulement qu'il n'y a rien dans ce qui arrive qui ne soit conforme aux faits que nous avons déjà eu occasion de reconnaître. Une contrée, — la France moins que toute autre, — ne

1. Par exemple, cahier des doléances du bailliage d'Épinal en 1789, demandant la suppression des usines établies sans permission, le prix du bois ayant presque doublé.

vit pas seulement de sa vie propre ; elle participe à une vie plus générale qui la pénètre ; et la pénétration de ces rapports généraux ne peut qu'augmenter avec la civilisation même. Lorsque se produisent de grandes révolutions économiques, comme celles que les découvertes du XIXe siècle ont amenées dans les moyens de transport, quels habitants du globe pourraient se flatter d'échapper à leurs conséquences? Elles atteignent la chaumière du paysan comme la mansarde de l'ouvrier. Elles se répercutent dans les salaires, la vente des produits du sol, la durée des occupations rurales. De telles transformations sont de nature à entraîner des conséquences que l'esprit humain peut difficilement mesurer.

Nous croyons fermement que notre pays tient en réserve assez de ressources pour que de nouvelles forces entrent en jeu et lui permettent de jouer sa partie sur l'échiquier indéfiniment agrandi, dans une concurrence de plus en plus nombreuse. Nous pensons aussi que les grands changements dont nous sommes témoins n'atteindront pas foncièrement ce qu'il y a d'essentiel dans notre tempérament national. La robuste constitution rurale que donnent à notre pays le climat et le sol est un fait cimenté par la nature et le temps. Il s'exprime par un nombre de propriétaires qui n'est égalé nulle part. En cela réside, sur cela s'appuie une solidité, qui peut-être ne se rencontre dans aucun pays au même degré que chez nous, une solidité française. Chez les peuples de civilisation industrielle qui nous avoisinent, nous voyons aujourd'hui les habitants tirer de plus en plus leur subsistance du dehors ; la terre, chez nous, reste la nourricière de ses enfants. Cela crée une différence dans l'attachement qu'elle inspire.

Des révolutions économiques comme celles qui se déroulent de nos jours, impriment une agitation extraordinaire à l'âme humaine ; elles mettent en mouvement une foule de désirs, d'ambitions nouvelles ; elles inspirent aux uns des regrets, à d'autres des chimères. Mais ce trouble ne doit pas nous dérober le fond des choses. Lorsqu'un coup de vent a violemment agité la surface d'une eau très claire, tout vacille et se mêle ; mais, au bout d'un moment, l'image du fond se dessine de nouveau. L'étude attentive de ce qui est fixe et permanent dans les conditions géographiques de la France, doit être ou devenir plus que jamais notre guide.





FRANCE ET EUROPE CENTRALE,

CARTE POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE L'OCCUPATION DU SOL.



Cette carte a pour objet de montrer les rapports profonds qui existent entre la France et l'Europe centrale. Ces rapports sont fondés surtout sur la nature des sols.

Les sols de culture qui ont été pris pour types sont ceux qui par un ensemble de conditions physiques : nature meuble, drainage facile, constitution ni pierreuse ni glaiseuse, étaient d'une adaptation aisée au travail agricole sur de grandes étendues. Par eux a commencé l'occupation dense des contrées intérieures de l'Europe. En Bohême, par exemple, l'examen des restes préhistoriques montre que c'est dans la partie septentrionale, où ces terrains sont répandus, que se sont superposées des couches successives de populations. On sait, à partir de l'âge néolithique, date des débuts de l'agriculture, une série de stations réparties le long de deux zones de sols typiques, qui jalonnent l'Europe occidentale de l'Est à l'Ouest. L'une de ces zones s'étend de la Moravie, par la vallée du Danube, jusqu'au nord de la Suisse et à l'Alsace. L'autre partant de la rive gauche de l'Elbe (**Börde** de Magdebourg) se dirige par la Saxe vers la Hesbaye et le nord de la France.

Dans l'intervalle qui les sépare on remarque une région restée encore très forestière. Elle doit la conservation de ces grandes étendues de forêts aux terrains cristallins et gréseux issus des massifs anciens qui se succèdent de la Bohême à l'Ardenne. C'est un des traits de séparation naturelle qui ont influé sur l'histoire de l'Europe, par l'isolement dans lequel il a tenu longtemps le germanisme. Dans la Grande-Bretagne et dans la France du sud, la forêt n'existe plus que par lambeaux, laissant deviner plutôt que voir l'influence pourtant réelle qu'elle a exercée sur la délimitation des groupements.

Autour de la mer du Nord, sur le rivage continental, s'allonge une bande d'alluvions littorales que des landes ou des tourbières isolent de l'intérieur. Elle constitue une région naturellement [illegible] ...rie et capable de grande fertilité, mais plus favorable [illegible] ...e qu'aux céréales et à l'avoine qu'au blé. L'homme a dû en [illegible] ...r la possession à la mer, mais celle-ci lui procure des [illegible] ...d'existence, car elle est une des plus poissonneuses du [illegible] ...grâce aux bancs qu'elle recouvre d'une mince nappe d'eau [illegible] ...partie méridionale.

[illegible] ...one des cultures de châtaigniers figure, à titre accessoire, [illegible] ...carte à cause des ressources nourricières qu'elle a mises à la disposition de certaines populations montagnardes à partir du 46e de latitude, vers le sud. — Les gisements de sel et d'étain ont attiré quelques-unes des plus anciennes voies de commerce. — La limite de la dernière extension glaciaire a une importance historique, car elle enveloppe une partie de l'Europe où l'occupation humaine, même après le retrait définitif des glaciers, a été longtemps gênée par l'état marécageux du sol.

TABLE DES GRAVURES



TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME PARTIE

DESCRIPTION RÉGIONALE

LIVRE PREMIER

LA FRANCE DU NORD

PREMIÈRE PARTIE. — ARDENNE ET FLANDRE

DEUXIÈME PARTIE. — LE BASSIN PARISIEN

TROISIÈME PARTIE. — LA RÉGION RHÉNANE

LIVRE DEUXIÈME

ENTRE LES ALPES ET L'OCÉAN

PREMIÈRE PARTIE

LE SILLON DE LA SAÔNE ET DU RHÔNE

DEUXIÈME PARTIE. — LE MASSIF CENTRAL

LIVRE TROISIÈME

L'OUEST

PREMIÈRE PARTIE

CONCLUSION



CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 13 10 21 01 011 9